LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 115 | Pluie passagère. Max.: 12. **(détail page 9)** | Montréal, samedi 18 mai 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA L'AutoBell
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

« Nous sommes un peuple différent »

- Les 22 propositions constitutionnelles de Québec sont subordonnées au « préalable essentiel » de la reconnaissance de la dualité canadienne
- 3 autres conditions portent sur les droits, la formule d'amendement et le partage des pouvoirs

GILLES LESAGE

QUÉBEC — La reconnaissance de l'existence du peuple québécois est nécessaire et vitale pour le Québec, a fait valoir le premier ministre, hier, en rendant public le Projet d'accord constitutionnel que le premier ministre fédéral et ceux des provinces ont en main depuis jeudi soir.

Évoquant les rapports Laurendeau-Dunton et Pepin-Robarts, M. René Lévesque estime le temps venu de reconnaître la diversité et la dualité canadiennes, l'existence d'un peuple différent au Québec, d'où découle avec cohérence l'ensemble des propositions québécoises.

«La reconnaissance de l'existence du peuple québécois constitue un préalable essentiel à l'accord du Québec et à sa participation à une nouvelle dynamique constitutionnelle», lit-on dès les premières lignes du texte dactylographié de 39 pages, dont M. Lévesque a dit qu'il est «un point de départ, qui peut être enrichi et modifié en cours de route». Il explique qu'il s'agit d'une «demande insistante», mais non d'un ultimatum, ajoutant toutefois: «Il est évident que ça n'ira pas très loin si ça n'est pas d'abord admis.» Il ne veut fixer aucun échéancier, mais pour lui, il s'agit d'un problème crucial depuis longtemps, les Québécois étant autre chose qu'une collection d'individus venus de nulle part.

Une fois reconnue dans la constitution canadienne l'existence du peuple québécois, le Québec est disposé à conclure un nouvel accord, en posant toutefois certaines conditions. Il y a trois énormes *si*. En effet, le Québec se considérera vraiment partie à l'accord:

- si sa responsabilité première en matière de droits et libertés, notamment linguistiques, est reconnue;
- si le reste du Canada consent à modifier la procédure d'amendement pour conférer au Québec des garanties satisfaisantes: droit de veto ou retrait compensé;
- si l'on s'entend sur des termes de participation du Québec, à savoir le réaménagement des pouvoirs, la réforme des institutions judiciaires, la nécessité de poursuivre la négociation constitutionnelle.

Tout avait été mis en oeuvre pour que la publication des 22 propositions du gouvernement du Québec, en vue de son adhésion à la loi constitutionnelle de 1982, soit entourée de faste et d'éclat: présentation et explication à huis clos aux journalistes, personnes et groupes intéressés, allocution radio et télédiffusée de M. Lévesque, suivie d'une réception au Salon rouge de l'Assemblée. Le premier ministre ayant tenu l'Assemblée à l'écart de ce cérémonial — le Projet n'y sera déposé officiellement que mardi, en l'absence de M. Lévesque, qui part en France ce jour-là — les libéraux l'ont boudé discrètement, refusant de tenir leur propre

Voir page 12: Nous sommes

Ottawa n'est ni pressé, ni enthousiaste

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Le gouvernement fédéral n'est pas le moindrement pressé de répondre au projet constitutionnel du Québec. Et il n'est guère enthousiaste à l'idée d'entreprendre des négociations rapides avec le gouvernement québécois, vu l'état de faiblesse de ce dernier.

Voilà ce qui se dégage nettement des propos recueillis hier à Ottawa même si le premier ministre, M. Brian Mulroney, qui a reçu le cahier constitutionnel du Québec jeudi soir, était absent de la capitale fédérale hier.

D'abord, le ministre de la Justice, M. John Crosbie, a déclaré que le gouvernement fédéral attendrait « quelques semaines » avant de réagir au document du Québec. La priorité va au budget et à l'économie.

Ensuite, le porte-parole du premier ministre a indiqué au DEVOIR que deux événements prochains auront un impact sur les décisions fédérales, soit les résultats des élections partielles qui se tiennent au Québec le 3 juin, et les conclusions du conseil national du Parti québécois du 15 juin prochain, lequel congrès pourrait être déterminant pour l'avenir du premier ministre québécois, M. René Lévesque. Les deux événements donneront une indication de la force de M. Lévesque et de son parti. Qui plus est, ils donneront

Voir page 6: Ottawa

☐ AUTRES INFORMATIONS EN PAGES 6 et 12



(Photo: Jacques Nadeau)

M. René Lévesque, de fort bonne humeur, a présenté les propositions québécoises, hier, en suivant un scénario élaboré.

Bourassa : un projet « vague » et peu crédible

(PC-LE DEVOIR) — Aucun député libéral n'était présent hier après-midi à Québec lorsque le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a annoncé publiquement quelle serait la position constitutionnelle du Québec, lors d'une réception organisée au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Les seules réactions officielles du Parti libéral du Québec (PLQ) sont venues de son chef, en tournée dans le comté de L'Assomption.

Le «quasi-boycott» libéral n'est pas fortuit et il traduit la mauvaise humeur des libéraux face à la procédure suivie pour rendre le document public. L'opposition officielle aurait préféré que le contenu du document soit annoncé d'abord aux membres de l'Assemblée nationale du Québec, dans le Salon bleu. Mais elle s'est vu refuser la convocation hier matin d'une séance spéciale de

Voir page 6: Bourassa

Lundi, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction, qui sera accessible à partir de 14 heures.

CANNES

De la viande avant toute chose

GILLES MARSOLAIS

CANNES — Les temps sont durs pour tout le monde, même pour les cinéastes. Mais certains ont décidé d'en rire, pour notre plus grande joie. Ainsi, *Private Function* de Malcolm Mewbray (G.-B.), présenté à *Un certain regard*, est une réussite totale : il a fait plié la salle en deux.

L'action se passe dans une petite ville du Yorkshire immédiatement après la guerre, vers 1947, alors que le rationnement et l'austérité sont encore la règle. Un porc, engraissé clandestinement, y devient objet de convoitise et révélateur des ambitions secrètes de tout un chacun. D'autant plus que cet animal doit constituer la pièce de résistance du banquet organisé par les notables de la place à l'occasion d'un mariage royal.

Ainsi, au prix d'une cohabitation particulièrement loufoque avec ce goret, Mme Joyce Chilvers, qui nourrit des ambitions démesurées d'ascension sociale, parviendra à ses fins : être invitée à la noce avec tous ces notables. La réussite du film tient à l'instauration progressive de l'absurde au coeur du quotidien, au coeur de cette grisaille où végètent ces marionnettes du genre humain. Il s'insinue lentement mais sûrement au niveau des situations et des dialogues, particulièrement efficaces, et bien sûr de la typologie des personnages dont les traits deviennent rapidement de plus en plus « énormes ».

Il s'agit d'une production « Hand Made Films », une jeune maison qui s'est déjà acquise une solide réputation.

La Semaine de la critique s'est terminée en beauté, en provo-

Voir page 12: De la viande



Photolaser CP

Suzanne Blais-Grenier: conférence fédérale-provinciale sur les BPC

Les BPC

- *Les risques sont exagérés, mais les mères qui allaitent ne devraient pas manger de poisson*

QUÉBEC (PC) — Même s'il est exact que les enfants nourris au lait maternel constituent un groupe à risque élevé de contamination par les biphényles polychlorés — les BPC —, aucune donnée scientifique ne permet d'affirmer que le lait maternel humain serait responsable de nombreux problèmes de santé chez les enfants en bas âge.

C'est ce qu'ont tenu à préciser hier en conférence de presse des représentants des ministères de l'Environnement (MENVIQ) et des Affaires sociales (MAS) qui étaient accompagnés du Dr Albert Nantel, directeur du Centre de toxicologie de Québec.

Sans vouloir minimiser le problème posé par la présence des BPC dans l'environnement, ils ont tenu à rassurer les femmes devant l'avalanche de téléphones inquiets reçus durant la journée d'hier dans le réseau des Affaires sociales.

« Il est clair qu'il faut viser l'élimination de ces contaminants. Tout le monde a des BPC dans ses tissus graisseux de nos jours, a indiqué le Dr Nantel. Mais les données publiées vendredi sont beaucoup trop alarmistes en ce qui concerne l'allaitement. »

Le directeur général de la direction du milieu terrestre du MENVIQ, M. Raymond Perrier a ajouté que l'auteur du rapport interne cité hier par la *Presse canadienne* avait « mal interpété » les conclusions d'une étude qu'il citait.

Dans son rapport intitulé *Biphényles polychlorés, informations générales et situation au Québec*, l'auteur écrivait que « selon les

Voir page 12: Les BPC

DÉCISIONS 85

La déception est générale chez les femmes et les syndiqués

RENÉE ROWAN

QUÉBEC — Les participantes à la conférence sur la sécurité économique des Québécoises tenaient, plus qu'à toute autre chose, à la mise en vigueur le plus rapidement possible de la partie 3 de la Charte des droits et libertés de la personne. Or, le gouvernement arrive avec une nouvelle proposition qui, estiment plusieurs, risque d'affaiblir considérablement la réglementation relative au programme d'accès à l'égalité.

À la déception générale des 25 représentantes des Québécoises autour de la table et des syndicats, M. Pierre-Marc Johnson, responsable de ce dossier, s'est présenté à la conférence en proposant la mise en vigueur de la partie 3 de la Charte sur les programmes d'accès à l'égalité, sans toutefois soumettre les entreprises désireuses d'aller de l'avant à l'obligation d'obtenir, dans chaque cas, l'autorisation préalable de la Commission des droits de la personne. Ce faisant, on retranche de la réglementation l'article 86.2.

« Il faudra que la Commission des droits et libertés produise un règlement d'une autre nature où elle n'exerce pas de contrôle a priori », a ajouté M. Johnson.

Le ministre a néanmoins proposé la tenue d'une commission parlementaire à la fin de juin, au début du mois de juillet pour discuter d'un guide au règlement découlant de cette approche. La réglementation fournira des balises aux entreprises et la Commission des droits de la personne conservera son pouvoir d'enquête sur plaintes, a précisé le ministre.

Les propositions de M. Johnson n'ont pas manqué de soulever la colère des représentants des syndicats et des femmes autour de la table. Les premières sont sorties de la salle en claquant la porte pour ne revenir que plus tard, lors des propositions concernant la formation des filles et des femmes. « Je ne sais pas si le gouvernement est en train de perdre la carte, mais nous on est en train de perdre la charte », a lancé l'une d'elles en se retirant.

Ce n'est pas une question de divergence qui a mené les représentantes des femmes à rester à la ta-

Voir page 12: La déception



Francine Lalonde

LE DEVOIR CULTUREL



FESTIVAL DES AMÉRIQUES

À compter de mercredi, Montréal sera le rendez-vous théâtral des Amériques. Pour sa première édition, le Festival des Amériques (qui sera bisannuel) offre 23 spectacles provenant de huit pays. L'événement est sans précédent dans l'histoire du théâtre au Québec. Paul Lefebvre donne un aperçu de l'exceptionnel menu offert à travers la ville du 22 mai au 4 juin. **Page 25**

CHAGALL À PHILADELPHIE

De 1907 jusqu'à sa mort à l'âge de 97 ans le 28 mars dernier, le peintre Marc Chagall n'a cessé de bâtir une oeuvre tout entière consacrée à l'éloge et à la magie de la vie. Au moment de sa mort, une grande rétrospective de son oeuvre était présentée à Londres (à l'Académie Royale), et maintenant au Musée d'art de Philadelphie, où Maurice Tourigny s'est rendu admirer les tableaux du maître de Vitebsk. **Page 25**

FRANCESCO ROSI

À 63 ans, Francesco Rosi est l'un des cinéastes italiens les plus importants. De Rome, le réalisateur de *Salvatore Giuliano* et de *Carmen* s'entretient au téléphone avec Marcel Jean. Il parle de la cigarière de Mérimée, mais aussi de la crise du cinéma italien. « Cette année, dit-il, l'Italie ne produira que la moitié des films qu'elle produisait il y a quelques années ». On trouvera cet entretien exceptionnellent dans les pages du DEVOIR. . . À LOISIR. **Page 47**



Mort et vie de Mishima

traduit de l'anglais par Léo Dilé

HENRY SCOTT-STOKES

C'est à une véritable enquête que procède Scott-Stokes: il reconstitue la jeunesse de l'homme et la genèse de l'oeuvre, retrace le contexte où ont grandi les jeunes Japonais, suit pas à pas le parcours de ce personnage singulier et provoquant.

Les fantasmes intimes de Mishima — son sado-masochisme subtil, son homosexualité latente et assumée, son rêve de puissance et son sens de l'échec — lui ont donné des lecteurs fanatiques.

FRANCE-AMÉRIQUE

Une si belle arrière-saison

traduit de l'anglais par Jean Clem

URSULA ZILINSKY

L'histoire commence avec le siècle. Trois jeunes garçons vivent une amitié tissée de promesses, baignée d'émerveillement et que rien ne semble pouvoir jamais troubler. L'avenir est tout tracé pour Toby, l'aristocrate, le futur Lord Altondale, et son cousin germain, Félix, richissime héritier d'une dynastie industrielle allemande: grandes écoles, armée, voyages, pouvoir et influence, bref une série de brillants lendemains auxquels peut aussi prétendre l'impécunieux mais aimable David dont l'intelligence et la beauté lui ont ouvert les portes d'Oxford et du succès...

FRANCE-AMÉRIQUE



On s'attend à un budget particulièrement douloureux

Mulroney préparera l'opinion pendant sa tournée dans l'Ouest du pays

OTTAWA (PC) — C'est lors d'une tournée de quatre jours qui débute aujourd'hui dans l'Ouest canadien que le premier ministre, M. Brian Mulroney, préparera le terrain en vue du prochain budget fédéral puisque, selon plusieurs observateurs, il sera douloureux pour les Canadiens.

M. Mulroney mettra l'accent sur la nécessité de se «serrer la ceinture» afin de remettre l'économie canadienne sur pied. On prévoit que le budget contiendra des amputations significatives dans certains programmes, en plus de mesures fiscales visant à réduire le déficit qui se chiffre cette année à $35 milliards.

Le premier ministre reprendra donc les thèmes principaux qu'il avait touchés au sommet économique du mois de mars dernier, sommet qui se voulait un préambule au budget du 23 mai.

Il abordera également la question des droits de l'homme, samedi, lors d'une rencontre à Edmonton avec des hommes d'affaires de la communauté ukrainienne et mardi, devant un organisme réunissant plusieurs ethnies, à Winnipeg.

Dans ces deux villes, M. Mulroney se fera l'avocat d'une augmentation des investissements étrangers et du commerce extérieur.

Il reprendra le thème du commerce lundi, à Calgary, où il rencontrera un groupe d'hommes d'affaires japonais et canadiens.

Cette incursion était attendue depuis longtemps par les provinces des prairies. M. Mulroney ne s'était rendu dans l'Ouest qu'une fois depuis son accession au pouvoir, lors d'une conférence économique des premiers ministres à Régina, en février. Au printemps dernier, le chef du gouvernement avait décliné l'invitation de se rendre à Winnipeg, craignant de se retrouver au beau milieu d'une bataille linguistique.

Le premier ministre canadien ne s'est pas présenté aux Communes depuis mardi, jour où le livre vert sur la politique extérieure canadienne a été déposé par le ministre Joe Clark.

Le voyage de M. Mulroney sera peut-être l'occasion pour le premier ministres de défendre le document, considéré par l'opposition libérale comme un trompe-l'oeil.

Par ailleurs, aux Communes, le député néo-démocrate Nelson Riis a laissé entendre que des documents budgétaires seraient remis au quartier général du Parti conservateur avant même que le budget n'ait été déposé en Chambre.

Selon M. Riis, un communiqué signé par M. Jerry Lampert, directeur national du Parti progressiste-conservateur, affirme que le parti préparera pour la journée du budget des communiqués de presse, des annonces radio et des discours défendant le budget.

Ces informations seraient disponibles aux associatiopns de comté du Parti conservateur le jour même du budget.

«Comment peut-on obtenir toutes ces informations du secrétariat du parti sans que le secret traditionnel qui entoure le budget ne soit violé?» a demandé M. Riis.

La tradition parlementaire exige, en effet, que la préparation du budget soit entourée du secret le plus absolu et que le ministre des Finances soit appelé à démissionner si certaines des dispositions du budget sont connues avant son dépôt au Parlement.

Pour M. Joe Clark, qui agissait, hier, comme premier ministre suppléant, le secret du budget sera respecté jusqu'à son dépôt en Chambre jeudi prochain.

Mais, selon M. Riis, il serait naif de croire qu'il soit possible aux quartiers généraux du parti conservateur de donner toutes ces informations aux associations de comté dès le soir du budget alors que le ministre ne doit terminer son discours que vers 18 heures.

«Comment cela peut-il être possible sans que des documents budgétaires se trouvent non pas au Ministère des Finances mais bien aux quartiers généraux du Parti?» a demandé M. Riis.

Mais M. Clark a soutenu que les néo-démocrates devaient tout simplement communiquer par sémaphore pour être si lents, mais qu'il n'avait aucune crainte quand au respect du secret budgétaire.

D'autre part, le député libéral Jean-Claude Malépart a demandé une fois de plus au gouvernement d'étendre dans son budget l'allocation au conjoint à toutes les personnes seules de plus de 60 ans qui sont dans le besoin.

M. Clark, qui répondait en l'absence du ministre des Finances Michael Wilson, s'est contenté d'inviter le député à attendre la présentation du budget, jeudi prochain.

La participation canadienne à l'IDS

Clark refuse de se fixer un échéancier

OTTAWA (PC) — Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, n'a pas l'intention de gener l'action du gouvernement en acceptant une date limite pour rendre sa décision sur la participation canadienne à l'initiative de défense stratégique (IDS) des États-Unis.

Après avoir enjoint les partis d'opposition aux Communes, hier, de ne pas mettre en péril l'existence et les travaux du comité spécial du Sénat et des Communes de consultation sur les relations extérieures et avoir concédé qu'il serait prêt à accepter de discuter d'abord de la guerre des étoiles ou de tout autre agenda que voudra bien lui soumettre le comité, le ministre a répété que le gouvernement devait être en mesure de gouverner.



(CP Laserphoto)

M. Joe Clark, secrétaire d'État aux affaires extérieures

«Il est impossible, a-t-il dit, de donner une date précise. Ce que j'ai accepté, c'est la période de temps que le gouvernement entend utiliser avant de prendre une décision, dans l'intérêt du Canada et selon un horaire canadien, sur l'invitation américaine de participer à la recherche de la guerre des étoiles.»

M. Clark a aussi rappelé qu'il avait refusé la date limite imposée par les Américains - soit d'ici à la fin du mois de juin - et qu'il serait peu recommandable de donner un accord à d'autres limitations artificielles dans un processus qui devra conduire à une décision.

En refusant de se plier à la demande américaine de faire connaître l'intention du gouvernement canadien d'ici le mois de juin, le ministre Clark a établi qu'il lui faudrait entre trois ou quatre mois avant de rendre une décision.

Ce qu'il a demandé aux partis d'opposition, hier, c'est d'utiliser cette période pour procéder aux consultations avec la population canadienne.

«Le gouvernement, a-t-il dit, n'a pas l'intention de s'opposer et il encouragerait même des discussions sur l'Initiative de défense stratégique ou tous les autres sujets qui demandent des décisions rapides.»

Pour M. Clark, il appartient donc au comité de définir son ordre du jour et à l'opposition de cesser de retarder par leur obstruction le début des consultations.

Le nouveau cabinet ontarien

Miller réduit le nombre des ministres

TORONTO (PC) — Larry Grossman et Dennis Timbrell, les deux principaux adversaires du premier ministre Frank Miller lors du congrès à la direction du Parti conservateur de l'Ontario, en janvier dernier, ont des responsabilités accrues dans le nouveau cabinet du gouvernement minoritaire.

Après deux ans en qualité de trésorier provincial, M. Grossman cumule les deux portefeuilles jumeaux de l'Éducation et des Collèges et Universités. Il hérite par conséquent de la délicate tâche de mettre en application le financement des écoles catholiques de la 10e à la 13e année. Cette question controversée aurait, selon de nombreux conservateurs, entraîné la quasi défaite du Parti conservateur lors du scrutin du 2 mai dernier.

Quant à M. Timbrell, il conserve les portefeuilles des Affaires municipales et du Logement et il continue à assumer la responsabilité de la Condition féminine. Il hérite aussi de la reponsabilité de la Régie des loyers qui relevait autrefois du ministère de la Consommation et des Relations commerciales.

En plus de ses doubles responsabilités ministérielles, M. Grossman devient aussi leader du gouvernement à l'Assemblée législative, ce qui implique la responsabilité de s'assurer l'appui des 25 députés du NPD chaque fois que le gouvernement Miller soumettra un nouveau projet de loi.

Étant donné que les conservateurs disposent de 52 sièges contre 48 pour le Parti libéral, les 25 députés néo-démocrates détiennent la balance du pouvoir. Il leur suffit de se ranger du côté conservateur pour préserver le gouvernement, tout comme ils peuvent se liguer aux libéraux pour entraîner la chute du gouvernement Miller. Advenant une telle éventualité, le lieutenant-gouverneur, M. John Black Aird, aurait à se prononcer pour l'une ou l'autre des alternatives suivantes: ordonner de nouvelles élections ou encore demander au Parti libéral de former un gouvernement.

M. Grossman était l'un des trois négociateurs conservateurs qui ont rencontré, cette semaine, les représentants du NPD pour tâcher d'obtenir l'appui de cette formation. Les dirigeants du Nouveau parti démocratique ont également conféré avec des représentants du Parti libéral et les néo-démocrates doivent décider au cours de la semaine qui vient à quel parti ils accorderont leur appui.

M. Grossman s'est classé bon deuxième au congrès à la direction du Parti conservateur ayant récolté 77 votes de moins que M. Miller. M. Timbrell est arrivé troisième.

Le premier ministre Miller, dont le nouveau caucus compte 20 membres de moins que celui de son prédécesseur Bill Davis, et dont huit de ses collègues de l'ancien cabinet ont été défaits lors des élections, a dû réduire l'importance de son cabinet qui compte 28 membres, alors que le cabinet Davis en comptait 33, ce qui en faisait le plus important dans les annales de la province. Aucun ancien ministre n'a été écarté et cinq députés d'arrière-ban ont été promus au cabinet.

Voici, par ordre de préséance, la composition du nouveau cabinet conservateur de l'Ontario:

Frank Miller, premier ministre.
Léo Bernier, Affaires du Nord.
Claude Bennett, Tourisme et Loisirs et président du cabinet.
Dennis Timbrell, Affaires municipales et Logement, Condition féminine et secrétariat du développement des ressources.
Bette Stephenson, vice-premier ministre et Trésorier.
Larry Grossman, Éducation, collèges et universités, leader ministériel à la Chambre et secrétariat du dévelopment social.
George McCague, Transport et Communications.
Reuben Baetz, Affaires intergouvernementales.
Robert Elgie, Travail.
Bud Gregory, Solliciteur général.
Alan Pope, Procureur général, Services en langue française, secrétariat de la justice.
Nicholas Leluk, Citoyenneté et Culture.
George Ashe, Management Board.
Philip Andrews, Santé.
Andy Brandt, Industrie et Commerce.
Gordon Dean, Revenu.
Susan Fish, Environnement.
Ernie Eves, Services sociaux.
Michael Harris, Richesses naturelles et Energie.
Robert Runciman, Consommation et Relations commerciales.
Phil Gillies, Jeunesse et développement des talents.
Allan McLean, ministre sans portefeuille.
Bob Mitchell, ministre sans portefeuille et whip ministériel.
Don Cousens, Pénitenciers.
Jim Gordon, Services gouvernementaux.
Ross Stevenson, Agriculture.
Sam Cureatz, ministre sans portefeuille.
Noble Villeneuve, ministre sans portefeuille.

À Ypres, Jean-Paul II fait une mise en garde contre le pacifisme stérile

YPRES, Belgique (AFP) — Jean-Paul II s'est agenouillé, vendredi, à Ypres, en hommage à un demi-million de victimes de la guerre en défendant le droit à la résistance face à un agresseur injuste, et en invoquant une paix sans slogan facile ou unilatéral.

Pour lancer aux hommes le cri «plus jamais la guerre», le pape s'est rendu dans la terre des cimetières, à Ypres, ville martyre de la Flandre belge, où 500,000 soldats allemands, belges, français, canadiens et surtout britanniques sont tombés entre 1914 et 1918. Ravagée totalement par la guerre, Ypres a donné son nom à l'ypérite, premier gaz asphyxiant jamais utilisé au cours d'une guerre.

Le pape, qui venait d'Anvers, a survolé en hélicoptère les 170 cimetières militaires de la région, des plus petits, où une dizaine de soldats furent surpris dans un nid de mitrailleuses, au plus grand, le cimetière de Tyne Cot, où 47,000 soldats belges, poilus français et tommies britanniques sont tombés.

Très ému, le souverain pontife s'est recueilli devant la Menenpoort, dernière porte avant l'enfer du front, par laquelle sont passés 55,000 soldats disparus à jamais.

Les notes du *Last Post*, sonnerie du couvre-feu britannique, ont retenti sous la voûte du monument à la mémoire des disparus comme tous les jours depuis 1927.

C'est de la Grand-place d'Ypres, que Jean Paul II a mis en garde l'humanité tout entière contre un pacifisme stérile. La paix, a-t-il dit, n'est plus une question de slogans faciles ou de sentimentalisme. Il faut des convictions profondes et des idées claires.

Devant ces tombes, a-t-il ajouté sous les applaudissements des 40,000 personnes massées devant lui, il faut élever la voix (...) Si nous nous taisons, la rumeur de la violence étouffera le cri des peuples qui appellent la justice et la paix (...), les menaces de la guerre bloqueront le dialogue (...) la course aux armements se poursuivra.

Pendant trois heures, la ville, où toute activité avait cessé, a fêté la venue du pape dans ses murs par des chants et des danses sur la Grand-place, devant les drapeaux des anciennes corporations moyenageuses tendues sur la façade de la Halle aux draps, symbole de la vitalité de la vieille cité.

Après un bain de foule au cours duquel il a été en quelques minutes submergé de fleurs et de requêtes écrites, Jean-Paul II a déjeûné au presbytère en partageant avec ses hôtes des harengs et une raie de la Mer du Nord voisine.

Jean-Paul II avait été accueilli par l'évêque de Bruges, Mgr Van Vangheluwe, qui a évoqué les pénibles conséquences encore supportées par des concitoyens jugés pour des fautes politiques ou idéologiques en temps de guerre. Nous devons être prêts à réaliser, malgré les blessures, la paix dans notre propre coeur mais aussi entre les habitants de notre pays, a répondu le pape.

Une dizaine de jeunes avait déployé une banderole réclamant l'amnistie en faveur de leurs parents privés de droits civiques en Belgique pour faits de collaboration. Quelques heures plus tôt, à Anvers, une centaine de manifestants d'extrême droite flamands avait aussi réclamé l'amnistie.

La grande métropole flamande avait réservé au pape un accueil chaleureux en début de matinée tout en lui rappelant sa propre conception d'une Église plus libérale.

Le président du Conseil pastoral interdiocésain de la ville, M. Aurélien Thijs, avait demandé que l'Église poursuive l'étude du dossier du mariage des prêtres et avait plaidé en faveur d'une organisation ecclésiale plus démocratique et plus accueillante. C'est avec l'Église, sous la conduite du pape et des évêques que tout chrétien peut grandir dans la foi, avait répondu Jean-Paul II.

Le pape a terminé sa seconde journée dans le royaume par une messe en plein air à Gand.

De la Cité du Vatican, on apprenait, hier, que Jean-Paul II se rendra en Inde en février 1986. Radio-Vaticam en a fait état en citant le prononce apostolique, l'archevêque Agostino Cacciavillan.

Le diplomate du Saint-Siège a précisé que la visite du Pape interviendrait dans la deuxième semaine de février. Jean-Paul II a été invité en Inde par la conférence épiscopale du pays et par le président Zail Singh.

Les catholiques ne représentent que 1.6 % des quelque 730 millions d'habitants de l'Inde. La religion dominante est l'hindouisme.



(Photo AP)

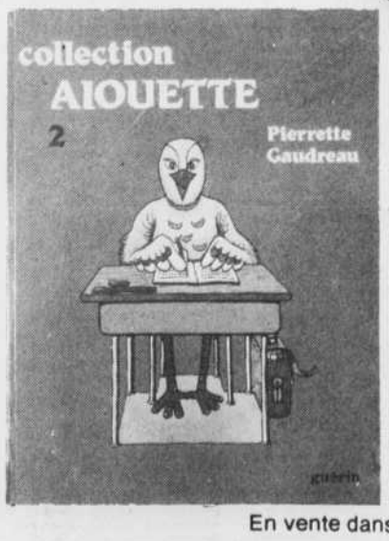
À son arrivée à Bruxellles, le Pape s'est agenouillé et a embrassé le sol belge. Jean-Paul II se trouvait alors à la Place du cinquantenaire dans la capitale belge bilingue. Il arrivait de l'aéroport situé en zone flamande.

guérin l'éditeur qui édite

Collection « ALOUETTE »
de Pierrette Gaudreau

cette collection s'adresse à des élèves du primaire qui débutent l'apprentissage du français langue seconde.

En vente dans toutes les librairies



Alouette 1
• Manuel de l'élève **7,95$** ISBN-2-7601-1266-7 (101 pages)
• Cahier d'activités **4,75$** ISBN-2-7601-1265-9 (168 pages)
• Guide du maître **12,95$** ISBN-2-7601-1268-3 (141 pages)
Alouette 2
• Manuel de l'élève **7,95$** ISBN-2-7601-1298-5 (89 pages)
• Cahier d'activités (disponible sous peu)
• Guide du maître (disponible sous peu)
Matériel de classe (également disponible)
approuvée par le M.E.Q.

guérin éditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tel (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE
a été fondée en 1875, à New York
par Mme H.P. BLAVATSKY et le Col. H.S. OLCOTT.
Son siège mondial est établi à
Adyar, Madras 600020, Inde.

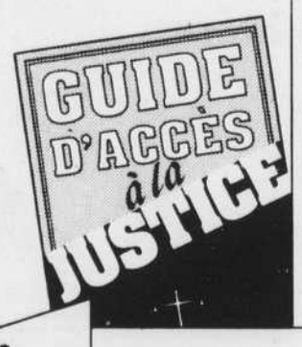
Ses BUTS sont:
1) Former un noyau de la Fraternité Universelle de l'Humanité sans distinction de race, credo, sexe, caste ou couleur.
2) Encourager l'étude comparée des Religions, des Philosophies et des Sciences.
3) Étudier les lois inexpliquées de la Nature et les pouvoirs latents dans l'Homme.

Pour informations:
LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE DU QUÉBEC
874 Avenue Hartland, Outremont, Québec
Canada, H2V 2X8
Tél.: (514) 622-9491 ou 739-8450

Luc meurt des suites d'une intervention chirurgicale. On établit hors de tout doute que son décès est dû à une faute médicale.

Une cause que le **Guide d'accès à la justice** entend à la page 516.

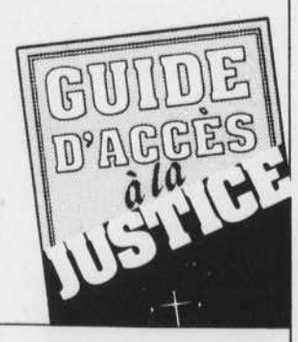
En vente dans la plupart des librairies et autres points de vente.
12,95 $



Q. Vous vous présentez à l'aéroport comme prévu, avec votre billet d'avion et vos bagages. On vous apprend que le vol est annulé. Que faire?

R. Le **Guide d'accès à la justice**, p. 738, vous l'indiquera.

En vente dans la plupart des librairies et autres points de vente.
12,95 $

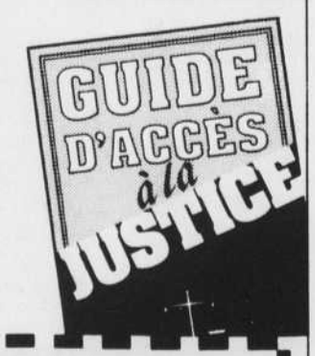


Offre spéciale de lancement
Rabais de 2 $
en utilisant ce coupon avant le 21 juin 1985

À la sortie du cinéma, Marie vient récupérer son auto dans le stationnement souterrain. Soudain, un homme, masqué et armé d'un révolver, s'approche d'elle et la force à avoir des relations sexuelles avec lui.

La sentence pour cette infraction criminelle est rendue en page 549 du **Guide d'accès à la justice.**

En vente dans la plupart des librairies et autres points de vente.
12,95 $



Commande postale

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaire(s) du **Guide d'accès à la justice** à **12,95 $** l'unité. EOQ 21948-5
(**10,95 $** si commandé avant le 21 juin 1985.)

(À compléter en lettres moulées)

Nom _____ Téléphone _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Date de naissance : ____ ____ ____

TOUTE COMMANDE EST PAYABLE À L'AVANCE À L'ORDRE DE «**LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC**»

Important:
Paiement par chèque, mandat-poste ou cartes de crédit acceptées

☐ VISA ☐ MASTER CARD

Numéro _____

Banque _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Nom du titulaire _____

RETOURNER À:
Ministère des Communications
Direction des ventes
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

GJ-3

Québec

Les nouveaux règlements de la Régie du Cinéma Québécois

Distributeurs et vendeurs de «vidéos» devront prouver leur propriété

NATHALIE PETROWSKI

Les nouveaux règlements de la Régie du Cinéma Québécois, parus hier matin, feront sans doute des mécontents chez les distributeurs de films et les vendeurs de cassettes. Un premier règlement oblige tous les vendeurs de video-cassettes à prouver par voie d'un timbre de la Régie, qu'ils détiennent officiellement les droits des cassettes qu'ils vendent.

Sans le timbre de la Régie, les cassettes seront automatiquement saisies par les inspecteurs de la Régie.

Un deuxième règlement touche le pourcentage des distributeurs de films en salle. Par le passé, plus les recettes en salle étaient élevées et plus l'exploitant y perdait, au profit du distributeur.

Le nouveau règlement cherche à équilibrer les profits entre le distributeur et l'exploitant, en faveur de ce dernier.

Ces règlements publiés le 15 mai dans la Gazette officielle du Québec, n'ont pas encore reçu l'adoption finale du Conseil des Ministres. Le Conseil en a seulement approuvé la publication.

Mais à peine publiés dans la Gazette de l'Editeur Officiel, les règlements de la Régie du Cinéma québécois, se sont mystérieusement envolés hier matin.

Pas moyen de mettre la main sur un seul exemplaire. L'Editeur officiel était désolé. Un acheteur unique, semblait-il, les avaient raflés. «On ne peut dévoiler le nom, déclara le porte-parole de l'Editeur officiel, mais il semble qu'il n'y ait qu'un seul acheteur. Ce qui est plutôt inhabituel.»

A la Régie du Cinéma Québécois, une secrétaire a confirmé que la Régie du Cinéma Québécois, en détenait effectivement quelques exemplaires. «Ce sont des copies pour usage interne et il nous est formellement interdit d'en donner copie à la presse. Nous avons ordre de renvoyer les gens intéressés par le document à l'Editeur Officiel.»

L'incident paraît banal. Et pourtant, une fois les règlements publiés, les intervenants du milieu et plus particulièrement ceux qui ne seraient pas d'accord avec certains d'entre eux, ont 30 jours pour se manifester.

S'ils se manifestent, la Régie, présidée par André Guérin, se voit dans l'obligation de tenir des audiences publiques et de débattre ouvertement de son document. S'ils ne se manifestent pas, les audiences publiques n'ont pas lieu. On comprend ici le stratège. Car comment les intervenants du cinéma peuvent-ils se manifester s'ils ne sont pas au courant de la parution du document et s'ils ne peuvent même pas en obtenir copie auprès de l'Editeur Officiel ?

Tout indique en fait que parmi les rédacteurs des règlements, certaines personnes, craignent la controverse et la contestation.

En effet, le document de dix pages, dont le DEVOIR a finalement obtenu copie, pose problème et soulèvera probablement une tolée de protestations.

Le règlement sur « le certificat et l'attestation de dépôt de l'entente de matériel video et les droits exigibles », stipule que chaque cassette video soit apposée de timbre de la Régie. La mesure vise à combattre le piratage et le marché noir des video-cassettes.

Tous les vendeurs seraient désormais obligés de prouver qu'ils détiennent les droits video, sans quoi, l'inspecteur de la Régie, saisira automatiquement leur matériel. Les distributeurs américains sont également visés, puisqu'ils seraient obligés d'apposer le timbre de la Régie, avant de mettre leurs cassettes sous cellophane.

Le règlement sur « le pourcentage minimum réservé de la recette brute » vise à changer le ratio des recettes d'opérations. Au lieu d'accorder 90 % au distributeur et 10 % à l'exploitant, le règlement cherche un meilleur équilibre. Lorsque la recette brute est inférieure à 94 %, le distributeur touche 35 % des recettes et l'exploitant 55 %. Lorsque la recette brute dépasse 600 %, le distributeur touche 75 % et l'exploitant 15 %. Tout cela pour éviter que l'exploitant y perde à chaque fois que les recettes sont élevées.

L'Editeur Officiel prévoit recevoir des exemplaires supplémentaires du document d'ici mercredi matin. Si les principaux intéressés peuvent arriver à mettre la main dessus, ils vont sans doute bientôt se manifester. Des audiences publiques pourraient alors avoir lieu avant le début de l'été.

La ligne 7 du métro

La CUM reste en attente

ALAIN DUHAMEL

En attendant les conclusions d'un arbitrage auquel doit se résoudre le ministre des Transports, la Communauté urbaine de Montréal n'engagera aucun travail préparatoire à la mise en chantier de la ligne 7, dans l'est de l'île.

Le ministre des Transports, M. Guy Tardif, n'a pu cette semaine, en prenant l'initiative d'un ultime effort de réconciliation des points de vue, conclure une entente avec la Ville de Montréal et les villes de banlieue.

Au début de l'année, la CUM avait consenti, sans enthousiasme, à la technologie du métro en «fer sur fer», à la demande pressante de Québec, pour la ligne 7 devant être construite dans l'axe du boulevard Pie-IX, depuis la station Pie-IX de la ligne 1 jusqu'aux portes du quartier Rivière-Des-Prairies en passant par la ville de Montréal-Nord.

La nouvelle ligne de métro aurait croisé la ligne 5 à la hauteur de la rue Jean-Talon. Pour ce faire, il faut cependant prolonger la ligne 5 au-delà de la station Saint-Michel jusqu'au boulevard Pie-IX.

Le plan de développement des infrstructures de transport convenu entre la CUM et le gouvernement québécois en 1981 prévoit le prolongement éventuel de la ligne 5 jusqu'aux Galeries d'Anjou. La Ville de Montréal s'y oppose et souhaite que la ligne se termine à son point de croisement avec le tracé de la ligne 7. Elle prend prétexte du changement de technologie, auquel elle ne se rallie guère, pour remettre en cause les résolutions auxquelles elle avait donné son accord à la commission du transport et au conseil de la CUM.

La commission du transport en commun de la CUM avait recommandé au Conseil, qui l'a adoptée, la mise en oeuvre en priorité du prolongement angevin de la ligne 5 et de la ligne 7.

Le litige paralyse la progression des travaux préparatoires à la mise en chantier et la conclusion d'une entente définitive avec le gouvernement québécois. Il en sera ainsi, selon le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, jusqu'à ce le ministre des Transports tranche dans le débat.

En attendant, le Bureau de transport métropolitain, constructeur du métro, termine les travaux de prolongement de la ligne 2 ouest et les travaux de construction de la ligne 5, entre Snowdon et Saint-Michel. Mais au-delà des chantiers en cours, le BTM n'a rien sur ses tables de travail de telle sorte que la CUM devra alors envisager la réduction, voire le démantèlement, de ce service.

La CUM n'a pas encore décidé de l'ouverture d'un tronçon complété de la ligne 5, entre Saint-Michel et De Castelneau. Sa mise en exploitation, en 1986, aura des répercussions importantes (entre $7 et $10 millions) sur les coûts d'exploitation de la Commission de transport de la CUM à une période où ses principales sources de financement, exception faite du tarif aux usagers, se tarissent.

Par contre, le tronçon complété — certaines sections le sont depuis plusieurs années— se détériore faute d'usage au point où la CTCUM doit remplacer certaines pièces d'équipement de la voie avant même sa mise en exploitation.



Drapeau a «compris» la Grande muraille

Téléphoto PC

BADALING (AP) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, s'est baladé hier sur la Grande Muraille de Chine dont il a dit qu'elle était bien davantage qu'une simple attraction touristique.« Il ne s'agit pas de quelque chose à visiter mais à comprendre », a commenté M. Drapeau alors qu'il examinait ces remparts vieux de 2,000 ans, à Badaling, au nord de Pékin. « Je crois que ceux qui en font l'ascension comprendront mieux la signification. » Une pluie fine tombait au moment où la délégation montréalaise s'est rendue à Badaling. Le premier magistrat de Montréal a par la suite visité les tombaux de la dynastie Ming. Le maire de Pékin, M. Chen Xitong, a offert un banquet, vendredi soir, à la délégation montréalaise. Le maire Drapeau est arrivé à Pékin jeudi soir, en provenance de Shanghai où il a signé un accord de coopération avec le maire Wang Daohan. La délégation quittera Pékin demain à destination de Tokyo où le maire de Montréal participera à une réunion des maires des principales métropoles mondiales.

Recrudescence des incendies majeurs

Le RCM propose l'embauche de 200 pompiers additionnels

Au rythme où ils surviennent depuis le début de l'année, les incendies majeurs dans la ville de Montréal atteindront, en nombre et en dégâts, des sommets historiques. Pour les quatre premiers mois de l'année, les pompiers ont combattu 75 incendies majeurs, contre 54 pour la même période l'an dernier, une hausse de 40 %.

Aussi, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) propose-t-il à l'administration municipale l'adoption d'un plan d'urgence qui, si elle l'agréait, lui ferait faire un virage radical de sa politique. Il nécessite en effet l'embauche de pompiers supplémentaires, l'accélération des opérations d'éclairage des ruelles et de démolition des hangars, la présence obligatoire de détecteurs de fumée dans tous les logements et accroissement des efforts de prévention.

«Cette situation est alarmante et nécessite une intervention immédiate de l'administration montréalaise. La population de Montréal, a déclaré le chef du RCM, M. Jean Doré, a le droit d'exiger de son administration des mesures d'urgence pour palier cette situation intolérable.»

Le RCM estime à 200 le nombre de pompiers supplémentaire dont le Service de la prévention des incendies a besoin pour avoir cinq pompiers aux autopompes et quatre aux échelles. La formule actuelle (quatre pompiers aux autopompes et trois aux échelles) se révèle à l'usage insuffisante. Depuis 1979, l'effectif des pompiers a diminué de 2,190 à 1,745.

La ville de Montréal demeure l'une des rares à ne pas exiger les détecteurs de fumée, non seulement dans les nouveaux bâtiments, mais dans tous les logements. L'administration municipale a toujours hésité à l'imposer en invoquant les radiations que certains détecteurs émettent.

Depuis 1982, l'inspection préventive des bâtiments contre les incendies s'est intégrée à d'autres opérations d'inspection. Le rEsultat n'apparaît guère probant au RCM. Il propoise de réhabiliter un service unique d'inspection contre l'incendie et de modifier la description de la tâche des pompiers de manière à ce qu'ils deviennent de véritables agents de prévention.

Un fort nombre d'incendies ont des origines criminelles probables. Le RCM propose de mettre sur pied une banque de données à ce sujet et d'accroître le nombre d'enquêteurs dont le travail s'effectuerait en étroite collaboration avec la police. Au cours de la dernière année, le nombre d'enquêteurs a diminué de 12 à deux.

Enfin, plusieurs opérations d'aménagement urbain doivent s'accélérer au lieu de ralentir telles la démolition-déblaiement des hangars, l'éclairage des ruelles. L'administration municipale devrait en outre adopter une règlementation plus sévère à l'égard des bâtiments barricadés et une surveillance accrue des zones où il s'en trouve.

Cinq grévistes arrêtés à Sorel

SOREL (PC) — Cinq grévistes ont été arrêtés hier à la suite d'une manifestation aux abords des installations de Marine Industrie, à Tracy.

Un porte-parole de la police de Tracy a déclaré que les policiers municipaux et ceux de la Sûreté du Québec étaient intervenus après que les manifestants eurent endommagé une clôture sur la propriété de Marine Industrie, causant des dommages évalués à environ $1,200.

Selon ce porte-parole, environ 400 grévistes participaient à cette manifestations.

Les cinq qui ont été arrêtés devaient être relâchés en fin d'après-midi. Ils seront appelés à comparaître par voie de sommation sous des accusations de méfaits et d'entrave au travail des agents de la paix.

Le président du syndicat des 1,050 employés en grève depuis plus de 10 mois, François Lamoureux, a dénoncé cette intervention policière qui survient alors que les médiateurs extraordinaires, MM. Raymond Désilets et Yvan Blain, tentent toujours de rapprocher les parties.

« Des événements semblables ne font que provoquer les travailleurs et enveniment la situation », a déclaré M. Lamoureux dans un communiqué.

Selon lui, quelques manifestants auraient été maltraités par les policiers et un photographe qui se trouvait sur les lieux aurait reçu un coup de matraque sur un bras.



DENISE BOMBARDIER
auteure de «Une enfance à l'eau bénite» Éditions du Seuil

Rencontre-Discussion avec l'auteure le samedi 18 mai 1985 de 15h30 à 16h30

Champigny

Librairie Champigny Inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal
844-2587

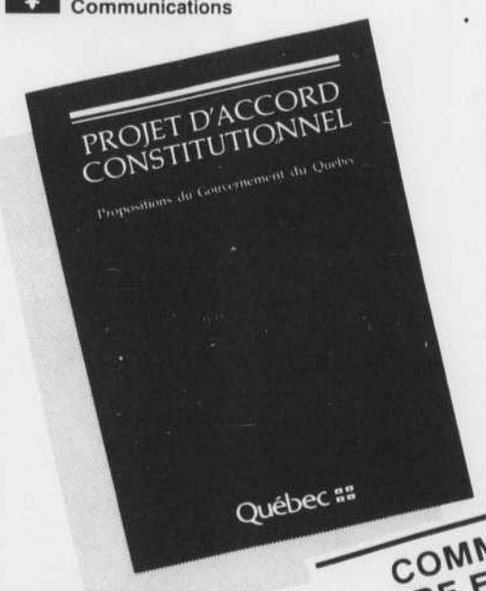
Trois membres de Rrose Sélavy, costumés fin 2e guerre mondiale, feront une lecture peu banale d'extraits de «la constellation du cygne». À ne pas manquer.

La vie est un jeu d'énergie.
28 jours d'exploration intérieure

Lieu: Centre de Santé d'Eastman
Date: 30 juin au 27 juillet
Informations: Mtl 270-6822
Eastman 1-514-297-3009

Printemps Été 85
Mèches
Permanente
Coupes
Nouveaux styles
Coloration
Traitements
Balayage
LES MAÎTRES COIFFEURS
Jacques Despars
DAMES
COMPLEXE DESJARDINS
CENTRE LAVAL
TOUR BELL
PROMENADE MONTARVILLE
PLACE QUÉBEC
GALERIES LA CAPITALE
GALERIES CHAGNON
CENTRE LEBOURGNEUF
GALERIES HULL
PLAZA DE LA MAURICIE
CENTRE LES RIVIÈRES
HOMMES
PLACE QUÉBEC
GALERIES DE LA CAPITALE
GALERIES CHAGNON
CENTRE LEBOURGNEUF
TOUR BELL
COMPLEXE DESJARDINS

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



3$
En vente dès mardi
dans les Librairies de l'Éditeur officiel

Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale.

Également offert en version anglaise

COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE MAINTENANT!

Commande postale

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaire(s) du **Projet d'accord constitutionnel** à **3 $** l'unité. (EOQ 22171-3)

(À compléter en lettres moulées)

Nom: _____ Téléphone: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Cartes de crédit acceptées
☐ VISA ☐ MASTER CARD

Numéro _____
Banque _____ Date d'expiration _____
Signature _____
Nom du titulaire _____

RETOURNER À:
Ministère des Communications
Direction des ventes
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Joindre un chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de «Les publications du Québec»

Québec

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'organisation clandestine « Jihad islamique » menace le gouvernement américain

Liban: le directeur adjoint de l'UNRWA est libéré par ses ravisseurs après 36 heures de détention

BEYROUTH (AFP) — Le directeur adjoint de l'UNRWA (Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine), M. Aiden Walsh, enlevé mercredi matin et libéré 36 heures plus tard, a laissé entendre qu'il avait été relâché parce qu'il n'était ni Américain ni Britannique, mais Irlandais.

Lors d'une conférence de presse au siège de l'UNRWA, à l'entrée sud de Beyrouth, M. Walsh, 48 ans, a déclaré : « J'ai passé les 36 heures de ma détention à l'intérieur d'une camionnette où j'ai été interrogé par intermittence sur ma nationalité et le but de mon séjour au Liban ».

« Je n'ai à aucun moment pu voir le visage des personnes qui me détenaient. Tout s'est déroulé de façon calme et correcte. Je n'ai subi aucun sévice physique », a-t-il ajouté.

M. Walsh a été délesté des ses alliance, attaché-case, veste et montre, a indiqué le directeur de l'UNRWA, M. Robert Gallagher, présent à cette conférence.

Le directeur adjoint a reçu, au long de son enlèvement, « quelques coups de crosse sur la tête ». Il commençait à se débattre et expliquait qu'il était fonctionnaire de l'ONU et Irlandais, a-t-il dit. « Je pensais qu'ils voulaient simplement voler ma voiture ».

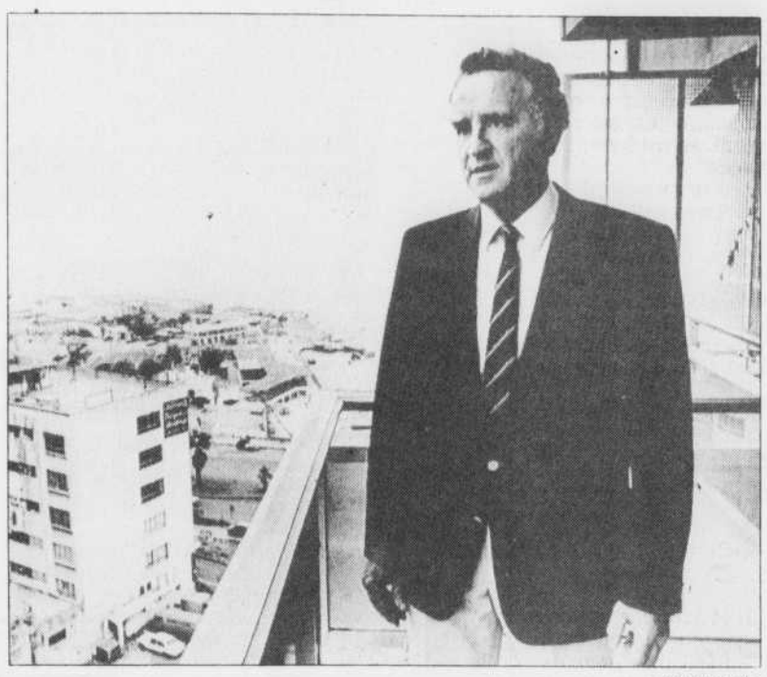
« Mes ravisseurs m'ont alors couché sur le plancher-arrière de leur voiture et m'ont emmené dans une camionnette, me couvrant la tête d'un plastique. Dans cette camionnette où j'ai été détenu 36 heures, je suis resté dans le noir. Ils m'interrogeaient de temps à autre, insistant pour savoir si j'étais Anglais ou Américain. Au début, ils paraissaient avoir des difficultés à comprendre qu'il existait un pays comme l'Irlande et voulaient savoir où il se trouvait ».

« Lorsque mes ravisseurs n'ont plus eu besoin de moi, jeudi vers 20H00 locales, ils m'ont couché sur le plancher de la camionnette, qui a démarré, la tête recouverte d'une veste. Puis ils m'ont dit : « Ne vous retournez pas », ont glissé de l'argent dans ma poche et m'ont relâché ».

M. Walsh, au Liban depuis septembre 1984, devait partir hier à Dublin revoir sa famille.

Selon le directeur-général de l'UNRWA à Beyrouth, le fait que M. Walsh soit Irlandais a « beaucoup contribué à sa libération ». À son avis, « cet enlèvement n'était pas dirigé contre l'UNRWA dont les ravisseurs paraissaient ignorer l'existence ».

La déclaration jeudi de cheikh Mohamad Hussein Fadlallah, guide spirituel du « Hizbollah » (parti de Dieu-intégriste), condamnant « les enlèvements d'étrangers, notamment les diplomates et les journalistes » a pu « contribuer » à la libération de M. Walsh, a estimé M. Gallagher.



Téléphoto AP

Le directeur adjoint de l'UNRWA, M. Aidan Walsh

D'autre part, un interlocuteur anonyme, se réclamant de l'Organisation clandestine « Jihad islamique », a menacé hier le gouvernement américain d'une action militaire de grande envergure, à la suite du refus de Washington d'accéder à sa demande : la libération de ses militants emprisonnés au Koweït pour une série d'attentats commis dans l'émirat en décembre 1983.

Dans un appel à une agence de presse étrangère à Beyrouth, l'interlocuteur anonyme a affirmé que « le gouvernement américain doit s'attendre à la plus grande opération militaire qu'il ait connue ». « L'organisation lui prépare cette surprise de longue date », a-t-il ajouté.

Il a en outre adressé une mise en garde au Koweït, affirmant « qu'un refus de ses demandes équivaudrait à un enfer pour les diplomates (de ce pays) partout dans le monde ».

Le « Jihad islamique » avait, rappelle-t-on, lancé mercredi dernier, un « dernier avertissement » dans lequel il demandait la libération des membres de l'organisation emprisonnés au Koweït en échange de celle de six otages américains et français qu'il détient.

Pendant ce temps, le département d'État s'est déclaré jeudi soir « heureux et prêt à soutenir tout effort raisonnable » du pasteur Jesse Jackson pour tenter de faire libérer les otages américains détenus au Liban.

M. Robert Oakley, directeur du Bureau de lutte antiterroriste du département d'État a souligné que le pasteur noir, candidat malheureux à l'investiture du Parti démocrate lors des élections présidentielles « a eu quelques succès par le passé » au Proche-Orient, en obtenant de la Syrie la libération du lieutenant Robert Goodman l'an dernier.

MM. Oakley et Jackson ont évoqué avec les parents de plusieurs otages américains le « dernier avertissement » lancé par l'organisation clandestine « Jihad islamique ».

Dans la journée, le révérend Jackson avait fait savoir que si cela était « possible et faisable » il serait prêt à se rendre « au Koweït, au Liban, et même à Téhéran » pour jouer les médiateurs.

D'autre part, une voiture piégée a explosé hier après-midi à Beyrouth-Ouest à proximité d'une permanence du Parti socialiste progressite (PSP, de M. Walid Joumblatt) blessant 8 personnes, a-t-on indiqué de source policière.

L'explosion s'est produite dans un terrain vague à proximité de la permanence qui n'a pas été touchée directement, a-t-on précisé auprès du PSP.

Les guérilleros de « Sentier lumineux » attaquent trois ambassades au Pérou

LIMA (Reuter) — Les guérilleros maoïstes de « Sentier lumineux » se sont attaqués dans la nuit de jeudi à vendredi à la résidence de l'ambassadeur des États-Unis, aux ambassades chinoise et soviétique et à au moins neuf autres objectifs, a rapporté hier la police péruvienne.

Les rebelles, qui marquaient ainsi le 5e anniversaire de leur lutte contre le gouvernement de Lima, ont lancé deux bâtons de dynamite dans le jardin de la résidence américaine, où ils ont causé de légers dégâts matériels, a indiqué un porte-parole de l'ambassade. C'était le troisième attentat de ce genre, mais le premier à faire des dégâts, a-t-il ajouté.

L'entrée de l'ambassade chinoise a été endommagée par un attentat, et une bombe est tombée dans la partie arrière de l'ambassade soviétique.

Des attentats ont encore été perpétrés contre deux commissariats de police et une base militaire, mais sans faire de dégâts ni de blessés. Les rebelles ont aussi abattu un pylone à haute tension, plongeant ainsi dans l'obscurité les deux tiers de la ville avant d'allumer sur les hauteurs un brasier en forme de faucille et de marteau, a précisé la police. Des bombes ont encore été lancées contre une banque, deux locaux officiels, une école anglophone et l'Université San Marcos.

Il s'agissait de la vague d'attentats la plus importante depuis le 14 avril. Le « Sentier lumineux » avait alors bombardé 26 objectifs pour perturber les élections législatives.

La police péruvienne a annoncé l'arrestation au cours de la nuit d'au moins 600 personnes, dont 80 rebelles présumés, ce qui porte à 5.100 le nombre des personnes interpellées depuis 48 heures au cours d'une gigantesque rafle.

À Sanagoran, à 650 km au nord de Lima, les rebelles du « Sentier lumineux » ont tué mercredi le maire et son adjoint, et bombardé trois locaux du gouvernement, a annoncé la garde civile.

Plus de 6.000 personnes, dont près de 200 policiers et une soixantaine de responsables municipaux, ont trouvé la mort dans la lutte qui oppose depuis cinq ans les guérilleros maoïstes au gouvernement conservateur du président Fernando Belaunde Terry.

Jeudi, deux policiers de Lima ont été tués dans des attentats à la bombe et trois autres ont été blessés dans l'attaque à la mitraillette et à la dynamite d'un commissariat de banlieue.

Six Tamouls sont abattus au Sri Lanka

COLOMBO (Reuter, AFP) — Un caporal de l'armée sri-lankaise apparemment pris de démence, a abattu hier six civils Tamouls à Anuradhapura, ville sainte du bouddhisme. Il a été abattu à son tour par un officier.

L'incident s'est produit dans un camp militaire de la ville où des Tamouls étaient placés sous la protection de l'armée à la suite du massacre de 145 personnes par la guérilla tamoule mardi dernier.

De source officielle, on précise que le caporal a vidé le chargeur d'un pistolet mitrailleur sur un groupe de 23 Tamouls avant que l'officier n'ait le temps d'intervenir. Outre les six morts, 16 Tamouls ont été blessés.

Des habitants de la ville sainte bouddiste ont par ailleurs signalé la mort de cinq Tamouls, tués par des Cinghalais qui ont incendié leurs boutiques.

D'autre part, une enquête a aussi été ouverte jeudi après l'attaque commise mercredi par six assaillants non-identifiés contre un ferry-boat près de l'île de Delft, à l'Ouest de Jaffna, qui a fait au moins 48 morts et 30 blessés parmi les passagers, annonce-t-on de sources policières.

Cinq pays d'Europe de l'Ouest relancent le projet d'avion de combat européen

ROME (AFP) — Le projet d'avion de combat européen, qui apparaissait compromis ces derniers mois, a été relancé hier à Rome au cours d'une session ministérielle des cinq pays concernés où s'est manifestée une volonté politique et européenne d'aller de l'avant.

Ces cinq pays (France, Grande-Bretagne, RFA, Espagne et Italie) ont « substantiellement réduit leurs divergences », a annoncé lors d'une conférence de presse finale le ministre italien de la Défense, M. Giovanni Spadolini, dans une allusion aux approches différentes, et même antagonistes, de la France et la Grande Bretagne. Les ministres, qui n'ont interrompu leurs travaux qu'à 3H 30 du matin ont discuté pendant près de dix heures.

Un communiqué officiel publié hier en début d'après-midi souligne que les cinq pays sont convenus d'entreprendre une « étude commune ayant pour paramètres les décisions déjà prises sur le poids maximum de l'appareil et la puissance du moteur ». Ni le communiqué, ni M. Spadolini n'ont donné de précisions sur ces deux décisions présentées par ailleurs comme « partielles » car elles sont tributaires d'un règlement de six autres encore en suspens.

Les ministres de la Défense des cinq pays — outre M. Spadolini, MM. Charles Hernu (France), Manfred Woerner (RFA), Michael Helsetine (Grande-Bretagne) et Narciso Serra Y Serra (Espagne) — se réuniront à nouveau le 17 juin à Londres avec l'objectif d'arrêter définitivement les caractéristiques de cet avion de l'an 2 000.

D'ici là, a indiqué M. Spadolini, les ministres donneront des « directives précises » à leurs industries pour mener à terme une étude de faisabilité selon les critères retenus lors de la réunion.

M. Spadolini a ajouté que son homologue français, M. Hernu, lui avait « pleinement confirmé » l'adhésion française. Il a d'autre part précisé que le ministre ouest-allemand, M. Woerner, avait souligné que son pays abandonnerait le projet pour envisager une proposition américaine si une décision n'était prise « dans un délai très rapide ». « La date de cette décision est liée à la réunion de Londres », a-t-il indiqué. M. Woerner est en fait lié par une échéance parlementaire, le projet devant être impérativement présenté devant le Bundestag d'ici septembre.

La France souhaite l'adoption d'un chasseur léger, rapide et maniable. Les Britanniques proposent un appareil plus complet, également utilisable en appui tactique et en attaque au sol.

Le communiqué commun prend acte de ces « orientations différentes ». Il souligne que la médiation des trois autres pays a permis de « faire converger les deux positions sur des points essentiels ». « Nous sommes convaincus que le sommet de Londres donnera l'élan nécessaire au programme », a déclaré M. Spadolini.

Aidez-moi à continuer la lutte pour le droit à l'avortement médical pour toutes les femmes du Canada.



Aucune personne ne peut assumer toute seule le coût énorme de cette lutte qui continue; nous avons besoin d'argent pour payer les avocats, assurer la sécurité des cliniques et racheter l'équipement saisi par la police.

J'ai besoin de votre aide pour continuer cette lutte jusqu'à la victoire de la raison et du bon sens.

Envoyez votre contribution au:

Fonds de Défense Morgentaler
2990 Honoré-Beaugrand
Montréal, Québec H1L 5Y6

Nom_____

Adresse_____

Contribution $_____ 2

Les Cahiers Spéciaux du Devoir

L'ÉCHANGE SUR LA PRODUCTIVITÉ OU LA COMMUNICATION DANS L'ENTREPRISE

Comment patrons et syndicats y parviennent

À l'occasion du 7e colloque annuel de l'Institut national de productivité, Le Devoir publiera un cahier spécial traitant des sujets suivants:

- La communication interne: un style efficace de gestion
- Le climat organisationnel et la communication
- La communication pour une productivité accrue
- Les avantages de la participation des employés au profit et à la gestion de l'entreprise
- Aimer ce que l'on fait et la productivité
- Article de présentation de la nature et des buts de l'I N P
- Points de vue des syndicats et des syndiqués.

DATE DE PARUTION: **30 mai, 1985**
DATE DE TOMBÉE: **24 mai, 1985**

Pour annoncer vos services, cours ou produits dans ce cahier spécial, renseignez-vous dès maintenant à notre service de publicité en téléphonant au **844-3361.**

CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent des Finances, du commerce et des questions économiques

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Comité permanent des Finances, du commerce et des questions économiques tiendra des séances concernant le document intitulé "La réglementation des institutions financières du Canada: Propositions à considérer", déposé à la Chambre des communes le jeudi 18 avril 1985 par l'honorable Barbara McDougall, ministre d'État (Finances).

Tout individu ou organisme désireux de soumettre un mémoire portant sur ce sujet doit en informer le greffier du Comité avant le vendredi 7 juin 1985.

Les témoins invités à comparaitre devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis un mémoire.

Les mémoires peuvent être soumis en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé que les mémoires soient dactylographiés sur format 22cm par 28cm, avec marges respectives de 2cm et 3cm.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité, sauf sur demande expresse.

Tout mémoire, toute correspondance et toute demande de renseignement, doivent être envoyés au:

Greffier
Comité permanent des Finances, du commerce et des question économiques
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6
(613) 996-1533

Don Bienkarn, député
Président

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le procès des assassins de Mme Gandhi s'est ouvert à New Delhi

NEW DELHI (AFP, Reuter) — Le procès public de trois personnes accusées d'avoir assassiné l'ancien premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a commencé hier à New Delhi avec les déclarations du principal inculpé qui, d'entrée de jeu, a affirmé ne rien regretter de ses actes.

« J'ai fait ce que j'avais à faire », a répondu Satwant Singh au correspondant de l'AFP qui lui demandait après l'audience s'il estimait que la mort de Mme Gandhi avait résolu les problèmes du Pendjab, État du nord-ouest de l'Inde, dont les militants sikhs demandent l'indépendance ou une plus grande autonomie.

Satwant Singh, membre sikh de la garde personnelle de Mme Gandhi, a également déclaré, avant d'être entraîné par l'un de ses gardes, qu'il n'avait « aucun regret ».

La première audience du procès a duré 90 minutes. Le procès se déroule dans la prison de Tihar, à l'ouest de Delhi, entourée de mesures de sécurité draconiennes.

À l'issue de cette première journée, le juge a fixé à lundi la date de la prochaine audience en raison de l'absence de certains des avocats de Satwant Singh et de ses deux complices présumés, Kehar Singh et Balbir Singh.

Les trois hommes sont accusés de l'assassinat et d'avoir conspiré contre le premier ministre Mme Gandhi, tuée le 31 octobre 1984 à New Delhi.

Les journalistes ont été autorisés à assister à cette première audience devant le juge Mahesh Chandra, après s'être pliés à des inspections très strictes.

C'était la première apparition en public de Satwant Singh depuis la mort de Mme Gandhi. Vêtu d'une longue chemise jaune, de pantalons et d'un turban bleu foncé, il ne semblait pas encore totalement remis des 10 balles reçues lors de son arrestation, immédiatement après l'assassinat du premier ministre. Deux médecins spécialement détachés se trouvaient d'ailleurs dans la salle. Des gardes, munis d'armes automatiques, surveillaient étroitement le procès.

Les deux complices présumés de Satwant Singh, Balbir Singh et Kehar Singh étaient également présents. Surplombant ses deux coaccusés, Satwant Singh répondait avec courtoisie au juge, qu'il appelait « Sir ». Interrogé par l'AFP sur le fait de savoir s'il avait des problèmes, Satwant Singh a répondu « oui, j'ai 10 problèmes » en montrant ses blessures. Un deuxième garde sikh, rappelle-t-on, avait été abattu peu après l'assassinat.

Présent sur la demande de son avocat, le père de Satwant Singh, Tirlok Singh, a déclaré ne pas savoir si son fils avait tué Mme Gandhi, ajoutant qu'il regrettait cette mort.

Plus de 100 membres de forces spéciales ont été envoyés en renfort depuis l'État du Tamil Nadu (sud) pour surveiller la prison où se déroule le procès. Une installation de fortune tient lieu de prétoire. Construite pour 1,573 prisonniers, cette prison abrite aujourd'hui plus de 2,000 détenus, hommes et femmes.

Par ailleurs, une semaine après la campagne d'attentats à la bombe lancée par les extrémistes sikhs, qui a fait 86 morts, six nouvelles bombes ont été découvertes hier à New Delhi par la police et ont été désamorcées par ses artificiers, rapporte l'agence PTI.

Le Honduras veut fermer les bases antisandinistes

PANAMA (Reuter, AFP) — Le Honduras a ordonné jeudi aux « contras » antisandinistes d'abandonner les trois bases qu'ils avaient installées près de la frontière nicaraguayenne. Il avait ce mois-ci envoyé des soldats dans la région à la suite d'une incursion de l'armée nicaraguayenne poursuivant les « contras ».

Le ministère nicaraguayen de la Défense avait annoncé jeudi soir que l'armée gouvernementale avait abattu 24 rebelles qui avaient lancé une attaque contre le port de Bluefields.

Le communiqué du ministère précisait que l'armée avait intercepté les insurgés à l'aube aux abords de Bluefields, capitale de la province de Zelaya.

Un officier nicaraguayen chargé de l'opération a déclaré jeudi soir à la télévision nationale que quatre soldats gouvernementaux avaient été blessés au cours des combats.

Il a ajouté que les survivants de la force rebelle d'environ 100 hommes, responsable de l'attaque, avaient pu fuir vers la côte ou les montagnes, emportant des cadavres avec eux.

Cet accrochage semble être le plus violent survenu près de Bluefields en quatre ans de guerre entre le gouvernement sandiniste et les rebelles.

Par ailleurs, le Honduras a repoussé une proposition nicaraguayenne de création d'une commission internationale qui serait chargée de surveiller la frontière entre les deux pays, a-t-on appris hier de source diplomatique.

M. Jorge Hernandez, vice-ministre hondurien des Affaires étrangères, a dit jeudi à la presse, à l'issue d'une réunion de trois jours du groupe Contadora, que son pays n'accepterait de commission frontalière que si un traité global de paix était signé pour la région.

La proposition nicaraguayenne était appuyée par les membres du groupe Contadora — Mexique, Panama, Venezuela et Colombie — qui cherchent à ramener la paix en Amérique centrale.

À la réunion du groupe Contadora, M. Jorge Urbina, vice-ministre costa-ricain des Affaires étrangères, a dit qu'un projet de traité pourrait être signé dans quelques mois et que l'on pourrait alors entamer un désarmement et la réduction des conseillers militaires étrangers et des manoeuvres militaires conjointes dans la région.

Entre-temps, l'URSS et Cuba « ont établi et sont en train de consolider une tête de pont sur le continent américain » pour exporter, à partir du Nicaragua, la subversion en Amérique centrale et latine, estime le directeur de la CIA, M. William Casey.

Dans un discours, qu'il doit prononcer aujourd'hui devant une assemblée d'hommes d'affaires à San Antonio (Texas) et dont le quotidien conservateur *Washington Times* publiait le texte hier, M. Casey estime que le Nicaragua est en train de se doter des moyens « de menacer dans un premier temps le canal de Panama et à plus long terme le Mexique ».

La première conséquence de l'expansion de l'influence et du pouvoir soviétiques dans la région sera « un raz-de-marée » de réfugiés vers les États-Unis, affirme-t-il.

Selon le chef de la Centrale de renseignement américaine, ce qui se passe au Nicaragua fait partie d'un « processus à l'échelle mondiale », et les deux principaux objectifs de cet « impérialisme sournois » sont les « champs pétrolifères du Proche-Orient, qui constituent le cordon ombilical de l'alliance occidentale et l'isthme entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud ».

LE MONDE EN BREF

■ *Sakharov ferait une autre grève de la faim*

NEW YORK (Reuter) — Andrei Sakharov pourrait avoir entamé une nouvelle grève de la faim a rapporté sa famille vivant aux États-Unis. Mme Lisa Semyonov, belle-fille du prix Nobel de la paix, a précisé à Boston avoir reçu des informations contradictoires à propos de cette nouvelle grève de la faim. Selon des dissidents à Moscou, le physicien maintenant exilé à Gorky, aurait commencé cette grève de la faim le 11 mai. La grève de la faim de Sakharov l'an dernier a duré entre six et 10 semaines. Le dissident a ensuite été nourri de force dans un hôpital.

■ *Un témoin favorise l'amiral Massera*

BUENOS AIRES (AFP) — L'ancien commandant de la zone maritime sud de l'Argentine, le contre-amiral Horacio Zariategui, a pris jeudi soir la défense de l'ex-commandant en chef de la Marine, l'amiral Emilio Massera, affirmant que ce dernier avait obtenu la libération de plusieurs journalistes. Au cours du procès des neuf chefs militaires qui ont gouverné l'Argentine de 1976 à 1982, il a indiqué que l'amiral Massera, dont il a été le secrétaire de 1977 à 1978, « a négocié et obtenu la libération » de personnes disparues. Selon lui, l'amiral Massera s'était également inquiété du sort de l'ancien ministre de l'Économie du gouvernement de Maria Estela Peron, M. Antonio Cafiero, et s'était opposé à son arrestation.

■ *Pas de résultat au groupe de Contadora*

PANAMA (AFP) — La conférence qui réunissait depuis mardi à Panama les représentants des quatre pays du groupe de Contadora et des cinq pays directement impliqués dans les conflits d'Amérique centrale s'est achevée jeudi soir sans avoir effectué de progrès tangible. « Des affrontements et controverses » ont empêché les délégués des neuf pays présents de parvenir à une position commune, a-t-on appris de source diplomatique. Selon un bref communiqué lu par le vice-ministre panaméen des Affaires étrangères, Jose Maria Cabrera, la réunion a proposé aux cinq pays d'Amérique centrale (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador) de « nouvelles formules » pour régler certains problèmes, tels que « la course aux armements et la présence militaire étrangère » dans la région. Il n'a pas indiqué la nature de ces formules. Pour sa part, le représentant du Nicaragua, Victor Hugo Tinoco, a déclaré que les participants n'avaient progressé que sur « des aspects secondaires ».

GB: deux mineurs condamnés à vie

LONDRES (AFP, Reuter) — Deux mineurs britanniques ont été condamnés jeudi à la prison à perpétuité par un tribunal de Cardiff (Pays de Galles), pour le meurtre, en novembre dernier, d'un chauffeur de taxi qui conduisait un mineur non-gréviste au travail, pendant le conflit dans les houillères.

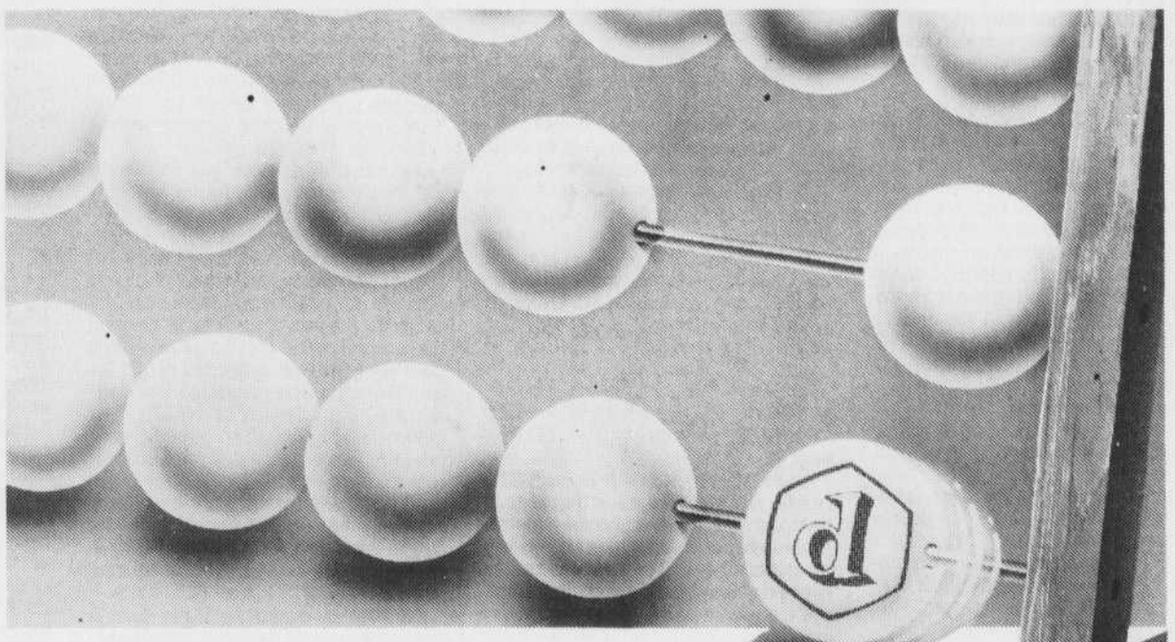
Les deux prévenus, MM. Dean Hancock et Russel Shankland, tous deux âgés de 21 ans, et habitant Rhymney (sud du Pays de Galles), ont été condamnés après un peu moins de sept heures de délibérations des 12 jurés.

Ils étaient accusés d'avoir jeté, le 30 novembre dernier, un bloc de béton du haut d'un pont sur l'autoroute proche de leur domicile, tuant le chauffeur de taxi qui conduisait un mineur au travail. La victime, morte sur le coup, était père de quatre enfants.

La défense a fait valoir que l'incident, le plus grave qui ait été signalé pendant les 12 mois de grève des mineurs, s'était produit au moment où la tension était particulièrement vive entre grévistes et non-grévistes, créant une atmosphère de guerre.

Un collègue des deux condamnés, M. Anthony Williams, inculpé de complicité de meurtre, a été acquitté au cours du même procès.

Par ailleurs, trois cent mineurs du sud du Pays de Galles se sont mis en grève hier pour protester contre ces condamnations.



L'ASSUREUR-VIE DESJARDINS

Une valeur ajoutée!

L'assureur-vie Desjardins travaille dans son milieu. Il le connaît et en est connu. Il a été choisi après des évaluations et des tests exigeants. Il a suivi des cours de formation complets et adéquats. Il met ses connaissances à jour et il continue à se perfectionner, ce qui lui permet de porter à ses assurés une attention particulière, d'analyser efficacement leurs besoins et de leur proposer les services qui leur conviennent vraiment.

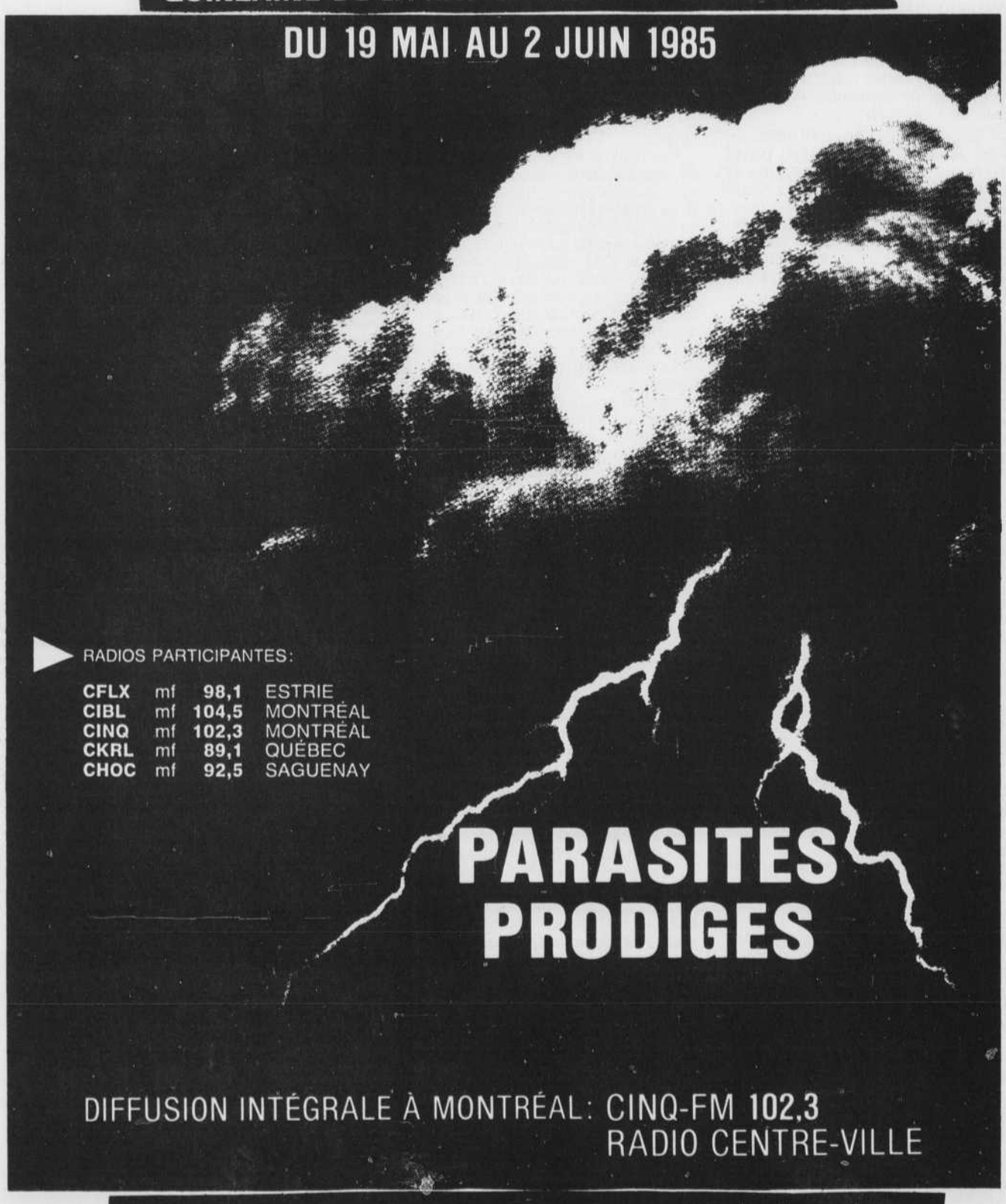
L'assureur-vie Desjardins est une valeur ajoutée à la police d'assurance ou de rente. Il n'en change pas la valeur monétaire mais, grâce à lui, une police de l'Assurance-vie Desjardins est une police bien différente des autres.

Assurance-vie Desjardins

à chaque passage de la vie

QUINZAINE DE LA RADIOPHONIE INTERNATIONALE

DU 19 MAI AU 2 JUIN 1985



RADIOS PARTICIPANTES:

CFLX	mf	98,1	ESTRIE
CIBL	mf	104,5	MONTRÉAL
CINQ	mf	102,3	MONTRÉAL
CKRL	mf	89,1	QUÉBEC
CHOC	mf	92,5	SAGUENAY

PARASITES PRODIGES

DIFFUSION INTÉGRALE À MONTRÉAL: CINQ-FM 102,3 RADIO CENTRE-VILLE

ORGANISATION/RÉALISATION CKRL MF 89,1 À QUÉBEC

47 STE-URSULE, QUÉBEC, QC. G1R 4E4 (418) 692 2575

NOUVEAUTÉ



N. Fabre / C. Fiatte

LES JEUNES, LE RÊVE ET L'ANALYSE

Une approche psychothérapique de l'adolescent

Pédagogie psychosociale n° 48

Éditions Fleurus
160 pages
14,75$

Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
Tél.: (514) 341-6690

BOUQUINEZ À L'AISE À
L'AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Ottawa

vraisemblablement une idée du moment de l'élection générale au Québec, qui doit avoir lieu d'ici un an.

Cela dit, dans l'entourage du premier ministre fédéral, l'on rappelle que « M. Mulroney a toujours dit que le gouvernement de M. Lévesque était dûment élu » et que « s'il n'y a pas d'élection au Québec avant un an, nous ne pourrons attendre tout ce temps », avant d'entreprendre les négociations visant l'adhésion du Québec à la constitution.

Pour sa part, la *Presse canadienne* rapportait hier que pour retarder le début de la négociation, Ottawa jonglait avec plusieurs possibilités dont celle de demander au gouvernement québécois de soumettre ses propositions à l'Assemblée nationale avant de négocier, question de bien montrer qu'il dispose d'un mandat représentatif de la population. Ou encore de demander au gouvernement québécois de tenir une consultation sur son projet.

Pour l'instant, au bureau du premier ministre, le porte-parole de M. Mulroney ne voit pas de fondement dans ces hypothèses.

Mais une chose est certaine, à Ottawa on n'est pas pressé. La petite équipe qui, jeudi soir, a procédé à une analyse sommaire des propositions québécoises et qui incluait MM Bernard Roy, chef de cabinet de M. Mulroney, et Arthur Tremblay, conseiller constitutionnel du gouvernement- poursuivra son travail au cours des prochaines semaines et c'est seulement une fois la poussière budgétaire retombée que le premier ministre parlera.

« Nous examinerons les propositions avec un vif intérêt et le premier ministre fera certainenement une déclaration mais pas maintenant. Ils ont mis un certain nombre de mois à se préparer et nous ne répondrons pas non plus de manière précipitée », a dit M. Crosbie hier à la sortie des Communes, tout en se réjouissant du dépôt des propositions.

Le ministre de la Justice a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de convoquer rapidement une conférence fédérale-provinciale pour discuter du projet québécois, pas avant que « M. Mulroney n'ait discuté avec Québec et que nous ayons vu s'il y a des chances que quelque chose soit accompli ».

Du côté des libéraux et des néo-démocrates, la même réserve était de mise hier.

En effet, suivant l'exemple de M. Mulroney, les chefs du Parti libéral et du Nouveau parti démocratique (NPD), MM John Turner et Ed Broadbent, sont restés muets sur le contenu du projet québécois, préférant consulter leurs députés et dans le cas du NPD, son aile québécoise.

Le silence ne semble pas tant témoigner d'un désintérêt que d'une peur de gaffer en livrant une déclaration précipitée, avant que le gouvernement n'ait parlé. Le député néo-démocrate Lorne Nystrom confirmait qu'une sorte de consigne du silence s'était établie sur la colline parlementaire.

Mais même si les chefs des partis d'opposition préféreraient « parler » après le premier ministre, ils ont prévu hier de commenter vers le milieu de la semaine.

Seuls quelques députés libéraux, MM Jean-Claude Malépart, David Berger, Marcel Prud'homme et Jean-Robert Gauthier ont fait part de leurs réflexions à des journalistes, ainsi que M. Jean Chrétien, qui, depuis son bureau d'avocat de Toronto, s'est réjoui de ce que le Québec accepte la clause Canada, « pierre d'achopement de l'époque ».

M. Chrétien restera un des hommes-clés de l'équipe libérale en matière de constitution même si le député M. Raymond Garneau aura beaucoup à dire et, surtout, même si le Parti libéral fédéral fait tout pour se débarrasser de son image d'intransgeance envers le Québec qui fut sienne au début des années 80, avec M. Chrétien et M. Pierre Trudeau.

« On espère qu'il peut y avoir un compromis, même si cela veut dire faire quelques sacrifices », déclarait hier le porte-parole de M. Garneau, qui avait pris congé.

Pour quelques députés libéraux québécois, le projet constitutionnel est apparu plus souple que le précédent.

« À l'époque, a déclaré le député de Sainte-Marie Jean-Claude Malépart, le Parti québécois ne voulait pas négocier, il était séparatiste. Aujourd'hui, ses orthodoxes doivent dire que c'est presque un document fédéraliste qu'il a déposé ».

M. Malépart avait de bonnes choses à dire sur le cahier du Québec, heureux que la clause Canada ait été retenue, heureux de la présence d'un certain véto et convaincu de la nécessité d'un statut particulier pour le Québec.

Comparant la constitution à une première convention collective qui ne peut tout contenir du premier coup, M. Malépart conclut que le temps « donne raison à M. Trudeau », puisque «M. Lévesque a compris le message qu'il était mieux d'embarquer que de passer à côté du train ».

Pour M. David Berger du comté de Laurier, il est heureux que le Québec soit « parvenu à ce stade-ci » mais il reste à voir comment se conduira M. Mulroney « qui nous a donné beaucoup de broue jusqu'à présent ».

Comme M. Berger,le député Marcel Prud'homme a hâte d'avoir des éclaircissements sur plusieurs points. Il se demande quel droit de regard exactement veut le Québec dans la nomination des juges de la Cour suprême.

Pour sa part,M. Raymond Garneau a eu des contacts téléphoniques avec plusieurs membres du Parti libéral provincial cette semaine, même s'il était aux Etats-Unis.

Selon son porte-parole, ces discussions ne portaient aucunement sur l'harmonisation d'une réplique au projet mais sur « son timing ».

D'ailleurs, M. Garneau s'est également entretenu avec plusieurs membres du gouvernement pour ce même motif, « pour qu'il n'y ait pas de malentendu ». M. Garneau a fait savoir au ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, qu'il voulait lui parler avant que le Parti libéral fédéral ne fasse connaître sa position publiquement, pour bien s'assurer que tous les aspects du cahier des revendications sont bien compris et bien clairs.

◆ Bourassa

l'Assemblée. Le gouvernement attend mardi pour déposer sa position constitutionnelle à l'Assemblée.

Aussi, les principaux députés libéraux intéressés au dossier, à Québec, sont-ils restés muets hier: le chef de l'Opposition officielle, M. Gérard D. Lévesque; le porte-parole dans ce dossier, le député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest; le député d'Argenteuil et ancien chef du PLQ, M. Claude Ryan, principal artisan des positions constitutionnelles contenues dans le «Livre beige»; enfin le député de D'Arcy McGee, M. Herbert Marx.

Quant à leur chef, M. Robert Bourassa, il a qualifié de « vague et incomplet » le projet d'accord constitutionnel rendu public hier par le premier ministre René Lévesque au cours de son allocution télédiffusée.

« Ce n'est pas Talleyrand qui a écrit ça », s'est-il exclamé hier à Repentigny, en considérant que le gouvernement du Parti québécois n'a pas la « crédibilité » nécessaire pour constituer un partenaire valable dans la négociation avec le gouvernement fédéral et les provinces anglophones.

En conséquence, le PLQ n'a pas l'intention de faire front commun avec le Parti québécois en donnant son aval à une motion commune de l'Assemblée nationale qui constituerait une sorte de prise de position de la collectivité québécoise devant le reste du pays.

De passage dans la circonscription de L'Assomption, où il a fait campagne avec son candidat, M. Jean-Guy Gervais, le leader du PLQ a affirmé qu'il lui apparaissait « politiquement irréaliste de penser qu'il soit possible de conclure une entente avant les prochaines élections », d'autant plus que « pour beaucoup de Québécois, c'est le comble du ridicule parce que ce parti a voté, il y a un an, pour faire la prochaine élection sur l'indépendance ». (Il s'est ravisé par la suite lors du virage fédéraliste du 19 janvier.)

M. Bourassa reproche au gouvernement de présenter ses revendications « dans un contexte particulier où les citoyens sont surtout préoccupés en priorité par les questions économiques et financières », dit-il en prenant à témoin les citoyens qu'il rencontre pendant la campagne électorale en vue des élections partielles du 3 juin.

Mais tout n'est pas à condamner dans ce document puisque certains éléments du cahier de revendications reprennnent des propositions du programme libéral *Maîtriser l'avenir* comme la participation du Québec à la nomination des trois juges québécois à la Cour suprême, le droit de veto, le droit de regard dans le domaine de l'immigration et la limitation du pouvoir de dépenser du fédéral.

Par contre, sur d'autres aspects, M. Bourassa trouve que le document gouvernemental est trop imprécis:

- on omet de parler de l'article 133 de la Charte canadienne qui touche l'enseignement dans la langue seconde « là où le nombre le justifie »;
- on parle d'un droit de veto mais ne mentionne pas le type de compensation qu'il entend réclamer dans des domaines où la compensation financière n'est pas applicable (les relations de travail, les assurances et le transport inter-provincial);
- aucune précision n'est fournie en matière d'immigration alors qu'« on doit justement parler de nombre parce que c'est important »;
- Québec veut que la Charte québécoise ait priorité alors que le gouvernement l'a écartée en 1982 lors des dernières négociations du front commun par la loi 111;
- « et qu'est ce que le gouvernement veut dire lorsqu'il parle d'une augmentation significative du pouvoir du Québec dans le domaine des communications? », demande en conclusion le chef du PLQ.

Quant à la reconnaissance de l'existence du peuple québécois, M. Bourassa accuse les péquistes de plagiat et soutient qu'il faut « un certain culot comme seuls ils peuvent en avoir quand, il y a quatre ans, ce même gouvernement avait signé une formule où le nom de Québec n'était même pas mentionné ».

Par dérison, le chef libéral s'est réjoui que le document constitutionnel du PQ accepte d'inscrire les droits démocratiques dans la constitution, ce qui assurerait des élections tous les cinq ans. Cette remarque s'inscrit dans les critiques répétées de l'opposition à l'Assemblée nationale, qui a reproché au gouvernement du Parti québécois de s'accrocher au pouvoir pour ne pas avoir déclenché des élections générales ce printemps, après quatre ans de pouvoir, comme la tradition parlementaire le veut.

Mais, M. Bourassa n'a pas l'intention de faire des représentations auprès de son « ami » Brian Mulroney pour lui demander de repousser les prochaines négociations constitutionnelles après les élections générales au Québec. « Je discute régulièrement avec M. Mulroney au téléphone, mais je n'entends pas faire une telle demande puisque le gouvernement fédéral va prendre ses responsabilités ».

CONSTITUTION

Québec souscrit à la « clause Canada », en échange de la primauté de sa Charte

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec accepte de souscrire à la clause Canada en matière de langue d'enseignement, mais à la condition de récupérer la responsabilité première à l'égard des droits linguistiques et de pouvoir assujettir ses propres lois à la seule charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Tel est l'un des points saillants du Projet d'accord constitutionnel rendu public hier par le premier ministre, M. René Lévesque.

Le document note que la langue est au coeur de la spécificité du peuple québécois, dont le contexte est tout à fait différent de celui des autres provinces. Ainsi, de l'avis des francophones hors Québec, l'article 23 de la loi constitutionnelle de 1982 offre un moyen d'assurer le respect de leurs droits. Cet article, conçu pour assurer le respect des droits linguistiques d'une minorité, est donc adapté à leur réalité. Au Québec, en revanche, l'article 23 a pour effet de neutraliser certains des mécanismes mis en place par l'Assemblée nationale pour assurer la survie et l'épanouissement du fait français devant la pression linguistique nord-américaine, contre laquelle il faut un contrepoids.

Le gouvernement réclame donc la confirmation de ses pouvoirs en matière linguistique, le droit exclusif de déterminer sa langue officielle et de légiférer sur toute matière linguistique dans les secteurs de sa compétence. Mais il n'entend pas pour autant renier ses responsabiités à l'égard de ses minorités, notamment celle de langue anglaise. Pour elle, il est prêt à s'engager à inscrire formellement le droit de recevoir dans sa langue les soins de santé et les services sociaux, ainsi que le droit à ses propres institutions culturelles et éducatives.

Plus, le gouvernement est prêt à modifier la charte de la langue française (loi 101) pour garantir l'accès à l'école anglaise aux enfants de ceux qui ont reçu leur instruction primaire en anglais au Canada, peu importe leur nombre. En retour, il s'attend à ce que, partout au Canada, ceux à qui profite la garantie d'accès à l'école française (accordée par l'article 23) puissent l'exercer en fait. Désirant soutenir la francophonie hors Québec, le gouvernement serait disposé à collaborer activement avec toute autre province qui désire améliorer les serices dispensés à sa minorité francophone. Selon le document, c'est beaucoup plus par la voie de la coopération intergouvernementale que par celle de la constitution que l'on pourra faire avancer les choses dans ce domaine. Le gouvernement n'évoque pas la réciprocité en tant que telle, préférant parler d'accords d'aide mutuelle avec les autres gouvernements.

En contrepartie de ces concessiions, si l'on peut dire, le gouvernement demande à Ottawa et aux autres provinces d'accepter la primauté de la charte québécoise des droits et libertés, qu'il estime l'une des plus complètes et généreuses qui soient.

Il n'y a, lit-on dans le document, pas de différence essentielle entre la charte québécoise et la charte canadienne, quant au niveau de protection qu'elles accordent. Chacune a prépondérance sur les lois du Québec et, en ce sens, chacune a un statut spécial. Chacune comporte une clause dérogatoire (ou clause «nonobstant») qui confère, tant au Parlement fédéral qu'à l'Assemblée nationale, le droit d'y déroger expressément par un vote majoritaire de ses membres. La capacité de déroger à la charte fédérale est donc la même pour tous les parlements au Canada et s'exerce de la même manière que pour la charte québécoisde. Le Québec y a d'ailleurs recours de façon systématique depuis l'adoption de la loi 62 de 1982.

Lorsque vient le temps de la modifier, la charte fédérale est soumise à la lourdeur et à l'incertitude d'une procédure d'amendement dans laquelle les autres provinces jouent un rôle prépondérant. En plus du fédéral, il faut l'assentiment de 7 provinces représentant 50% de la population canadienne. Quant à elle, selon le Projet, la charte québécoise a un statut quasi constitutionnel et permet que la responsabilité ultime de l'affirmation des droits et libertés de la personne soit celle du législateur québécois, élu et responsable du bon fonctionnement de la démocratie.

Le peuple du Québec se reconnaît une spcificité, il possède des institutios démocratiques. Il doit lui-même assumer les garanties et l'évolution des droits et libertés sur son territoire, sans être contraint par un cadre fédéral sur lequel il a peu de prise. «L'insertion d'une charte dans une constitution comporte certes des garanties, dit le texte, mais elle n'a de sens que dans la mesure où c'est le peuple concerné au premier chef qui en détermine le contenu et la portée, ce qui serait, par exemple, le cas si la charte québécoise était inscrite dans la constitution du Québec.

«C'est pourquoi, conclut-on, les seules limitations constitutionnelles canadiennes auxquelles le Québec ne s'est jamais objecté et par lesquelles il accepte d'être lié portent précisément sur les droits politiques (articles 3 à 5) assurant le bon fonctionnement de notre système démocratique.»

Hormis cela, le gouvernement propose donc que le Québec ait le pouvoir d'assujettir ses propres lois à la seule charte québécoise. Mais des porteparole disent qu'il s'agit d'un point de départ à des négociations dont le point d'arrivée sera déterminé en cours de route. Ils assurent que ces propositions s'inscrivent bel et bien dans un cadre fédératif et dans un contexte fort différent de celui de la recherche de la souveraineté-association.

MM.Claude Charron, Léon Dion et Claude Morin au DEVOIR

A quelques iotas près, le document devrait satisfaire tous les Québécois

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le politicologue Léon Dion estime que la position constitutionnelle du Québec rendue publique hier par M. René Lévesque « est ce que le Québec peut actuellement obtenir de mieux (du reste du Canada) dans la mesure où la majorité des Québécois n'opte pas pour l'indépendance ».

Il estime même que « ce qui serait advenu des négociations constitutionnelles si le oui l'avait emporté au référendum, cela aurait été à peu près le type de propositions qui sont faites actuellement ». Et il prévoit qu'une grande partie de la population jugera le document valable et les demandes très raisonnables.

Quant aux anciens ministres Claude Morin et Claude Charron, ils sont très satisfaits - et même rassurés - par la position constitutionnelle prise par le conseil des ministres.

« Je suis très favorablement surpris par ce document », a précisé M. Charron au DEVOIR. Les rumeurs sur la longueur des discussions au conseil des ministres et sur les désaccords entre MM. Lévesque et Johnson, l'approche des élections, la contestation du leadership du « négociateur » et l'impopularité du Parti québécois lui faisaient en effet redouter une position au rabais. Ce n'est pas le cas et les positions du Parti libéral du Québec (PLQ) pourront maintenant être mieux mesurées, ajoute-t-il.

MM. Dion, Morin et Charron, interrogés hier par Le DEVOIR après la publication du document entériné par le conseil des ministres, prévoyaient tous de véritables négociations sur cette base d'ici quelques mois. Tous trois attendaient avec curiosité la réaction du Parti libéral.

« J'aurai l'impression que le PLQ ne pourra pas renier ce document », a déclaré M. Dion. Selon lui, le programme du PLQ fait des propositions qui ne sont pas très éloignées de ce que propose le document. Ce document reprend même des positions du PLQ: le droit de veto ou la pleine compensation financière sur tout amendement à la constitution, ainsi que le droit de veto sur des institutions fédérales.

« Personne n'a copié les autres car ce sont des propositions qui sont là depuis des années, depuis la commission Laurendeau-Dunton et la commission Pépin-Robarts », signale-t-il. Il prévoit que le PLQ dira: « nous l'acceptons à peu près tel quel, avec quelques changements, mais c'est nous les meilleurs négociateurs...».

M. Dion croit que de véritables négociations pourront s'entamer sur la base présentée hier. A ses yeux, la seconde partie du document, sur les termes de la participation à l'accord, doit cependant encore mûrir: « On ne doit pas actuellement lui accorder le même poids pour la signature de l'Acte constitutionnel ». Mais il estime que la première partie du document, qui porte sur les conditions d'un accord, peut être négociée telle quelle, d'ici quelques mois.

Il croit à des négociations constitutionnelles à cause de plusieurs facteurs. D'abord les premiers ministres du Canada et des autres provinces savent que ne peut pas durer le fait que le Québec ne soit pas signataire de l'Acte constitutionnel. De plus, la réélection du Parti conservateur oblige M. Mulroney à trouver une entente acceptable pour le Québec. Enfin, un rejet de la position constitutionnelle rendue publique hier, si cette position est appuyée par l'opinion publique, risque de ranimer le nationalisme des années 70 au Québec.

« C'est un document qui est fondamentalement pratique, réaliste, qui correspond aux besoins. Aussi l'élémentaire réaction intelligente que ces gens-là (les premiers ministres) pourraient avoir est de l'examiner comme il faut. À mon avis, il n'y a absolument rien là-dedans qui peut être à priori refusé, si l'on accepte que le Québec est une société distincte », a déclaré l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

« Si les libéraux sont sincères avec ce qu'ils ont dit, comme il y a beaucoup de choses qui se recoupent, ils devraient être d'accord avec le document », a déclaré M. Morin. A cause de la clientèle du PLQ, le seul point d'achoppement est la question linguistique, ajoute-t-il. Lui-même, qui fut le négociateur en 1981, aurait préféré que le gouvernement Lévesque en reste au droit de retrait avec compensation, sans offrir l'alternative du droit de veto lors d'amendements à la Constitution.

Quant à son ex-collègue Claude Charron, il se réjouit du contenu du document car, dès maintenant, toutes les propositions du PLQ seront toujours mesurées à partir de ce document. « On a posé un étalon. Et c'est posé par le parti nationaliste du Québec, dont la participation au fédéralisme canadien est reconnue comme douloureuse, alors que celle du PLQ est inconditionnelle », précise M. Charron.

L'ancien leader du gouvernement péquiste Claude Charron signale que le document innove sur le plan du vocabulaire en distinguant entre les « conditions d'un accord » et les « termes de la participation ». Cela signifie « First of all ... and after », même si le gouvernement du Québec devra les négocier de front, ajoute-t-il.

Comme M. Charron, qui la trouve « un peu faible ou du moins discutable », M. Dion trouve contestable la partie du texte sur la Charte québécoise. M. Dion estime que le Québec aurait du accepter la primauté de la Charte canadienne, mais en demandant immédiatement des modifications. En cas de refus des provinces canadiennes, la minorité anglophone du Québec devrait se satisfaire de la Charte québécoise, même si elle n'est qu'une loi, comme le déplore Alliance-Québec.

Au sujet de la langue d'enseignement, « on (le gouvernement Lévesque) essaie de conserver de l'article 23 (de la Charte canadienne) les éléments qui protègent les francophones hors Québec et on essaie de supprimer de cet article ce qui devenait un handicap trop considérable pour les francophones du Québec », approuve M. Dion. « Les francophones auraient le droit d'être inquiets si l'article 23 demeurait tel quel », ajoute-t-il.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département d'études anciennes et modernes

Voyage en Grande-Bretagne

du 30 juin au 29 juillet 1985
prix: 2786 $

Ce tarif inclut le billet d'avion et les frais de séjour *(hôtels, repas, déplacements, visites guidées, direction pédagogique et conférences).*

Le voyage donne droit à 6 crédits universitaires

Dernière séance d'information
Le mercredi 22 mai 1985
à 19:00
au pavillon 3200, rue Jean-Brillant
salle 8070
Université de Montréal

Pour tout renseignement, s'adresser au
Professeur D. Fasciano
Département d'études anciennes et modernes
Université de Montréal

(514) 343-7063
(514) 343-6222

Permis du Québec: 19247-014-5130

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE EN THANATOLOGIE

Peut-on passer sa vie à cotoyer la mort?

Pour les gens qui travaillent dans les milieux de la santé, la présence de la mort est inévitable. Parfois insupportable.

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL offre une formation à ceux qui veulent apprendre à vivre avec la mort.

On y trouve:
- un lieu de partage des doutes, des peurs et des trouvailles;
- un lieu de réflexion sur l'ensemble des dimensions liées au mourir, soutenu par les recherches d'une équipe multidisciplinaire;
- un lieu où on laisse la mort - la vie - nous parler ...

Pour tout renseignement complémentaire, prière de communiquer avec le directeur du programme, M. Denis Savard, au (514) 282-4518.

Université du Québec à Montréal

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le Département de Psychiatrie de l'Université de Montréal accueille
Monsieur
Francis JEANSON,
qui présentera une conférence publique intitulée:

PSYCHIATRIE ET SOCIÉTÉ: ASPECTS CONTEMPORAINS

Mardi 21 mai 1985
20 heures

Salle P-310, du Pavillon principal Université de Montréal

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ANGLAIS LANGUE SECONDE

- À compter du 2 juillet 1985, l'Institut de langues vivantes offrira des cours intensifs d'anglais langue seconde.
- Cours intensifs: session d'été de 6 semaines à raison de 24 heures par semaine (du 2 juillet au 9 août).
- Date limite pour la demande d'inscription: le 14 juin 1985.
- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

L'INSTITUT DE LANGUES VIVANTES
au 600 King Edward
Ottawa K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4020

Il y a plusieurs façons de voir le Canada.

Voici celle du Québec.

Il y a plusieurs façons de voir la fédération canadienne. Chose certaine, toutefois, depuis trop longtemps déjà, elle ne fonctionne pas à la satisfaction du Québec.

Le Québec veut en arriver avec le reste du Canada à un nouvel accord constitutionnel.

C'est avec cet objectif en tête que le Gouvernement du Québec s'est employé à définir son attitude et ses demandes, ceci avec **fidélité et réalisme.**

Ses propositions s'inscrivent dans la tradition de tous les gouvernements québécois antérieurs, au-delà des lignes partisanes. Sans pour autant négliger l'avenir, elles veulent répondre aux besoins concrets des citoyens et citoyennes du Québec d'aujourd'hui.

De plus, ses propositions s'insèrent dans le cadre fédératif de la Constitution actuelle. Elles visent à le bonifier de façon à ce que les Québécois et les Québécoises puissent, tant qu'ils en décideront ainsi, y trouver les conditions les plus favorables possibles à leur développement.

1 La reconnaissance de l'existence du peuple québécois

Ceci constitue un préalable essentiel à l'accord du Québec et à sa participation à une nouvelle dynamique canadienne.

Il faut qu'on reconnaisse le peuple du Québec et qu'on lui accorde les pouvoirs nécessaires pour répondre à ses besoins particuliers.

2 Un certain nombre de conditions

Une fois l'existence du peuple québécois reconnue dans la Constitution canadienne, le Québec est disposé à conclure un nouvel accord, en posant toutefois certaines conditions.

La responsabilité première du Québec en matière de droits et libertés doit être reconnue; ses pouvoirs en matière linguistique doivent être confirmés; la procédure d'amendement de la Constitution doit être modifiée pour conférer au Québec des garanties satisfaisantes et un réaménagement des pouvoirs doit être amorcé.

3 Le réaménagement des pouvoirs et des institutions judiciaires

Les propositions du Gouvernement du Québec visent un meilleur partage des compétences. Ce partage ne sera équitable que s'il y a un aménagement de certains pouvoirs exorbitants du Parlement fédéral.

Le partage des responsabilités devra être adapté aux besoins particuliers du peuple québécois dans les domaines de l'emploi et du développement économique, des communications, de l'immigration, des relations internationales, du mariage et du divorce.

Les institutions judiciaires devront, elles aussi, refléter la réalité québécoise.

On peut s'entendre là-dessus.

Québec

Les déficits hospitaliers seront examinés cas par cas

ANGÈLE DAGENAIS

Tout en se défendant vigoureusement de maintenir au Québec un réseau de santé « sous-financé », comme l'ont prétendu récemment les directeurs d'hôpitaux, le ministre Guy Chevrette a annoncé hier par l'entremise de son sous-ministre, M. Jean-Claude Deschênes, que le gouvernement allait étudier non pas globalement mais « cas par cas » la situation déficitaire de la soixantaine d'établissements hospitaliers qui présentent des déficits accumulés de l'ordre de $85 millions et verra par la suite, à la lumière de cet exercice, à départager les responsabilités de l'état et celle des hôpitaux dans ce dossier.

Cette déclaration n'était pas de nature à rassurer l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) qui, à l'issue de son 21e congrès, déclarait hier pour sa part que le gouvernement aurait à injecter dès 1985-86 des crédits de $255 millions en immobilisations, équipement et fonctionnement dans le réseau hospitalier pour « sauver les meubles » et maintenir la qualité de services auxquels est habituée la population.

Déclarant que ce n'est pas être « anarchiste, délinquant, ou irresponsable » que de faire connaître la réalité brutale des chiffres, les directeurs d'hôpitaux n'en ont pas moins affirmé que le gouvernement devra « réviser ses priorités » pour préserver les acquis des années 60 et 70 ou alors indiquer clairement à la population quels services il n'entend plus assurer gratuitement à la population.

Dans la facture de $255 millions qu'elle réclame au gouvernement l'AHQ maintient qu'il faudra injecter $125 millions pour pallier à la vétusté et à l'insécurité des établissements du réseau alors que Québec n'est prêt à donner que $65 millions en 1985-86 ($112 millions sur deux ans); pour assurer le bon fonctionnement des équipements, c'est un autre $100 millions qu'il faudrait verser à chaque année alors que le gouvernement n'offre que $30 millions avec la possibilité d'en trouver $30 autres cette année; c'est également $85 millions qu'il faut injecter pour résorber les déficits budgétaires des dernières années; enfin, il faudrait trouver $70 autres millions pour permettre au réseau de s'adapter aux développements technologiques et absorber une clientèle qui s'alourdit en raison du vieillissement de la population: à ce chapitre, le gouvernement n'est prêt à y consentir que $30 millions.

L'AHQ souhaite que le gouvernement mette sur pied « immédiatement » la commission d'enquête annoncée par le ministre Chevrette pour évaluer la productivité des services de santé et sociaux québécois en regard de celle des autres provinces. Elle veut toutefois que cette commission soit tout-à-fait indépendante du pouvoir politique. Là-dessus, les directeurs d'hôpitaux ont reçu l'assurance du sous-ministre Deschênes que le gouvernement ne tarderait pas à la mettre à l'oeuvre sans préciser toutefois qui en serait responsable.





Photo Louise Lemieux

Le président de l'Association des hôpitaux du Québec, M. André Brousseau, et le sous-ministre des Affaires sociales, M. Jean-Claude Deschênes.

Le sous-ministre a précisé par ailleurs que le gouvernement n'avait pas attendu que l'AHQ sonne l'alarme pour redresser à plusieurs reprises le financement du réseau. En effet, si les hôpitaux ont dû comprimer $500 millions de leurs dépenses au cours des dernières années le gouvernement a réinjecté au cours de la même période plus de $300 millions pour consolider et renforcer le réseau en plus de résorber des déficits d'opération.

De plus, a affirmé M. Deschênes, la loi 27 donne une plus grande marge de manoeuvre aux instances régionales de gestion et une série d'études dont certaines devraient être complétées très prochainement, donneront un éclairage plus précis des problèmes et besoins des établissements, sans compter la commission d'enquête qui devrait permettre à tous les intervenants, a précisé M. Deschênes, de dépasser le «niveau comptable» des choses - partie visible du problème, celle qui fait mal - et de poser les vrais termes du problème.

M. Deschênes a rappelé qu'au Québec, on dépense une part plus grande du produit intérieur brut (9% en 1982) que le reste du pays (8.4%); en Ontario la part du PIB était de 7.6% pour la même année. Au Québec, par contre, les dépenses per capita sont inférieures à la moyenne canadienne ($1166 par rapport à $1220) mais la part de l'état dans ces dépenses est plus importante au Québec qu'ailleurs au Canada.

Axé sur le thème de l'avenir de la gestion hospitalière, ce 21e congrès de l'AHQ aura permis aux participants de réfléchir sur des thèmes qui font progressivement leur chemin au sein du réseau: responsabilisation des intervenants, décentralisation, concertation et amélioration des relations de travail, créativité, hausse de la productivité, rationnalisation, etc, en n'oubliant pas que la raison d'être de ce réseau qui engloutit annuellement $7.5 milliards devrait demeurer le bénéficiaire.

Les maires de l'Ouest de l'île demandent à la CUM de prendre un virage ferroviaire

ALAIN DUHAMEL

Les maires d'une douzaine de municipalités de l'ouest de l'île proposent à la Communauté urbaine de Montréal de prendre pour de bon un virage ferroriaire en développant un service de transport en commun intégré.

«On peut considérer que les temps de déplacement, les conditions dans lesquelles voyagent beaucoup d'usagers dans les métrobus, la sous-utilisation du train comme mode de déplacement privilégié vers le centre-ville et l'absence d'intégration des horaires et des tarifs pour les réseaux autobus-trains, constituent les principales faiblesses du système actuel» concluent les maires dans un mémoire qu'ils remettaient hier au président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais II.

Les villes de Baie D'Urfé, Beaconfield, Dollard-Des-Ormeaux, Dorval, Kirkland, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Senneville, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève et Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard représentent, avec 180,500 personnes, un peu plus de 10 % de la population de la CUM.

Le secteur ouest fournit de l'emploi à plus de 30,000 non-résidants et, tous les jours, reçoit de l'extérieur près de 50,000 personnes, en ne comptant pas les visiteurs et voyageurs qui se rendent à l'aéroport de Dorval.

Depuis le début de la décennie, l'expansion du réseau de la CTCUM dans ces municipalités et l'intégration d'un service de trains de banlieue ont dépassé toutes les prévisions d'achalandage (plus de 12 millions de passagers par année au lieu de 5.5. millions prévus), d'autant plus que la croissance de l'offre de service correspondait en même temps à une diminution des tarifs de transport en commun désormais alignés sur ceux de l'ensemble de la CUM.

Les maires de l'ouest de l'île conçoivent le train de banlieue comme un métro de surface sur lequel se rabattraient les lignes d'autobus. Le plan d'exploitation actuelle met en concurrence à bien des égards les métrobus et le train à un coût considérable. Utilisé comme principal moyen de déplacement vers le centre-ville, un train de banlieue modernisé ne coûterait pas plus cher, par passager transporté, que les longs trajets en métrobus (jusqu'à $3 par personne).

En l'absence des trains de banlieue, la CTCUM devrait mettre en service jusqu'à 150 autobus de plus pour transporter les 11,000 clients des lignes ferroviaires.

L'étude des maires de l'ouest de l'île, réalisée avec le concours de la firme Roger Pomminville Ltée, conclue de l'exploitation actuelle à un parti pris contre l'utilisation optimale des trains de banlieue et, par conséquent, ne peut conduire à la rentabilité, toute relative en ce domaine, du service.

Les recommandations visent donc à réaliser l'intégration optimale des trains de banlieue (le CP Montréal-/Rigaud et le CN Montréal/Deux-Montagnes), à redéployer les lignes d'autobus en les rabattant sur les trains, donc en réalisant de meilleures liaisons nord-sud entre les deux lignes ferroviaires, à accroître la fréquence des trains dans les deux sens et à moderniser les voies et les véhicules.

Les maires recommandent en outre d'important changement à la structure tarifaire qu'ils jugent discriminatoire. Ils demandent un tarif unique sur tout le réseau, comme il en existe un dans les secteurs rejoints par une ligne de métro, et le tarif réduit pour les étudiants à plein temps âgés de 18 ans et plus. Les passagers du train, notent les maires, paient le double du tarif des passagers du métrobus.

En 1985, la CTCUM avait prévu des dépenses de $31.7 millions pour son service ferroviaire qu'elle comptait recouvrer de la façon suivante: $4.5 millions des voyageurs, $19.4 millions du gouvernement québécois et $7.7 millions des villes de la CUM.

Le président du comité exécutif de la CUM a pris bonne note des recommandations des maires de l'ouest de l'île et a indiqué que le sujet constituerait sans doute l'une des priorités de la nouvelle Société de transport de la CUM dont l'institution est prévue dans quelques semaines, aussitôt le projet de loi l'instituant adopté à l'Assemblée nationale.

Le PRO de Laval enclenche sa campagne électorale

ALAIN DUHAMEL

En fin de semaine, les militants du Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) lancent une opération consultation qui les mènera dans tous les foyers lavallois à la recherche de l'opinion des électeurs, six mois avant les élections générales de l'automne.

«Il ne s'agit pas d'un pointage comme on dit dans le jargon politique, mais d'une véritable consultation» affirme le maire de la ville, M. Claude Lefebvre, chef du PRO.

Le maire de Laval s'en défend bien mais nul ne doute du caractère pré-lectoral tout au moins du processus de consultation des Lavallois lancé cette semaine dans le but de préparer le programme politique d'un second mandat.

«L'objectif n'est pas de lancer une campagne électorale, mais à ce moment-ci, nous sommes à une étape que nous jugeons extrêmement importante, à savoir la réflexion, la consultation et l'analyse» affirme le chef du PRO en enclenchant le processus qui le conduira, à l'automne, à solliciter un renouvellement de mandat à la mairie de Laval.

Le PRO devrait alors compter, estime le président du parti, M. Marcel Lemay, sur un membership d'environ 2,500 électeurs et une caisse riche d'environ $300,000, en comptant le remboursement des dépenses électorales autorisées.

En 1981, le PRO avait remporté une majorité à la mairie et dans les districts électoraux délogeant le maire Lucien Paiement et son équipe. Pour la première fois, cette année, le PRO devra rendre compte d'un premier mandat marqué, entre autres choses, d'un réalignement parfois brusque des allégeances politiques. Le PRO a recruté une demi-douzaine d'élus parmi l'opposition, remporté une élection complémentaire et mis en réserve de la politique municipale trois membres du comité exécutif.

L'opposition, reconstitué en nouveau parti politique sous le nom du Parti de l'unité lavalloise (PUL), en conclut que la majorité actuelle ne pourra plaider ni la nouveauté, ni le renouveau.

Le programme politique du PRO, auquel les délégués des quartiers ajouteront leur réflexion au congrès du 8 juin, prendra en compte les conclusions des conseils de quartier du parti et les réponses des citoyens à un questionnaire.

Le congrès, auquel sont attendues plus de 400 personnes, se déroulera sous le thème *Laval m'intéresse* et devrait donner une indication de l'intérêt des Lavallois pour la vie politique municipale.

EN BREF...

■ *Merci de céder votre place*

Dans les autobus et les voitures de métro de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal apparaissent depuis quelques jours une invitation à la courtoisie sous la forme d'une affiche où il est inscrit «Merci de céder votre place». Le message invite les voyageurs à céder un siège aux personnes âgées, aux femmes enceintes et à toute personne ayant des difficultés de déplacement.

■ *La consultation est close*

(PC) — Avec la présentation d'un 307e mémoire jeudi soir, le Comité consultatif du Nouveau-Brunswick sur les langues officielles a clos sa consultation auprès du public sur l'état du bilinguisme dans la province.Le co-président Lloyd Smith a déclaré que le comité, composé de huit membres, commencera dès maintenant la revue des mémoires soumis par le public et le rapport Poirier-Bastarache avant de soumettre son propre rapport au gouvernement.Ni lui, ni la co-présidente Irène Guérette ne savent quand ils vont pouvoir le déposer.M. Smith a déclaré que 468 lettres et mémoires ont été soumis au comité depuis le début des audiences il y a deux mois, dont 307 lors d'audiences publiques tenues dans plusieurs villes de la province.

■ *Beatty et les impôts*

(PC) — Il se pourrait bien qu'un jour le gouvernement se mêle de préparer les rapports d'impôt des particuliers, a laissé entendre jeudi au cours d'une interview le ministre du Revenu, M. Perrin Beatty. Les hauts fonctionnaires du ministère de M. Beatty étudieraient trois possibilités qui toutes prévoient une intervention gouvernementale dans le calcul des rapports d'impôt. Ils jettent un oeil particulièrement intéressé sur l'expérience actuellement en cours au Québec, où des fonctionnaires du fisc provincial ont préparé cette année les rapports d'impôt de quelque 800 particuliers. Il y a enfin le système britannique, selon lequel l'employeur et le ministère du Revenu calculent le revenu imposable de chaque particulier.

■ *Parcs nationaux*

(PC) — Parcs Canada a haussé ses tarifs d'entrée dans les parcs nationaux.Les tarifs quotidiens pour les véhicules motorisés passent en effet de $1 à $3. Le gouvernement a cependant annoncé, vendredi, que l'entrée dans les parcs, à l'occasion de la Fête du Canada, sera désormais gratuite.C'est la première fois depuis 1975 que les tarifs quotidiens sont augmentés. La hausse était prévisible, Ottawa ayant annoncé dans sa déclaration de novembre dernier sur l'état de l'économie canadienne qu'il allait augmenter les tarifs sur les services fédéraux dans le but de réduire le déficit.

■ *Le choléra en baisse*

(AFP) — Le total mondial des cas de choléra signalés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est élevé en 1984 à 28,893 contre 64,061 cas en 1983, a indiqué vendredi à Genève le relevé épidémiologique de l'OMS.Cependant, l'OMS avoue ne pas disposer encore pour certains pays de données complètes pour la période considérée. De plus, ajoute t-elle, des informations font état de la présence du choléra dans plusieurs pays qui n'ont pas notifié la maladie conformément au Règlement sanitaire international.En Afrique, le nombre de cas relevés est passé de 36,722 en 1983 à 17,060 l'année suivante.La diminution du nombre de cas a également été importante en Asie avec 11,801 cas notifiés en 1984 contre 27,005 l'année précédente.



Regardez!
On rénove.

Le 'Y' des femmes

Plus de 110 ans au service des femmes! Nous avons besoin de vous pour poursuivre notre engagement. Donnez généreusement.



Campagne de financement en immobilisation
Objectif:
2 000 000 $

Suzanne Lévesque
Présidente d'honneur

YWCA 1355, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) H3G 1T3 (514) 871-9922

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

Ne manquez pas ce bel encan de meubles modernes et antiquités

De succession de Feue Mme Yvette D. Trahan
400 rue Champlain — St-Jean sur Richelieu

Dimanche le 26 mai 1985 à 10h a.m.

Sera vendu ménage de 10 appartements avec pièces de collection.

Horloge grand père d'une hauteur de 7 pieds «Carillon», mobilier de salon avec sculpture de bois. Beau miroir de 8 pieds avec encadrement de bois. Tables sculptées par Pistous, figurines, table Louis XV, lampes sur pied, tapis oriental, vases d'Italie, lampe de Belgique signée, 4 peintures sur toile signées, lampe sur pied en marbre, table console avec miroir, belle coutellerie 1847, ustensiles et chandeliers en argent, mobilier de salle à manger, cadres, tasses et soucoupes décoratives, porcelaine, nappes brodées, vaisselle «Dépression» «Carnaval» et autre vaisselle, secrétaire, chaise d'entrée. Réfrigérateur, bibliothèque, «stock» de hangar etc...

Aucune visite avant l'encan

Pour information adressez-vous en toute confiance à

Jean-Guy Gélineau encanteur
247 rue Granby, Bromont
524-2414

On est plein d'énergie



Kino-Québec

LES PETITS VIOLONS

20e FESTIVAL
DIRECTION JEAN COUSINEAU

21, 23 ET 25 MAI 1985
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(STE-CATHERINE ET UNIVERSITÉ)

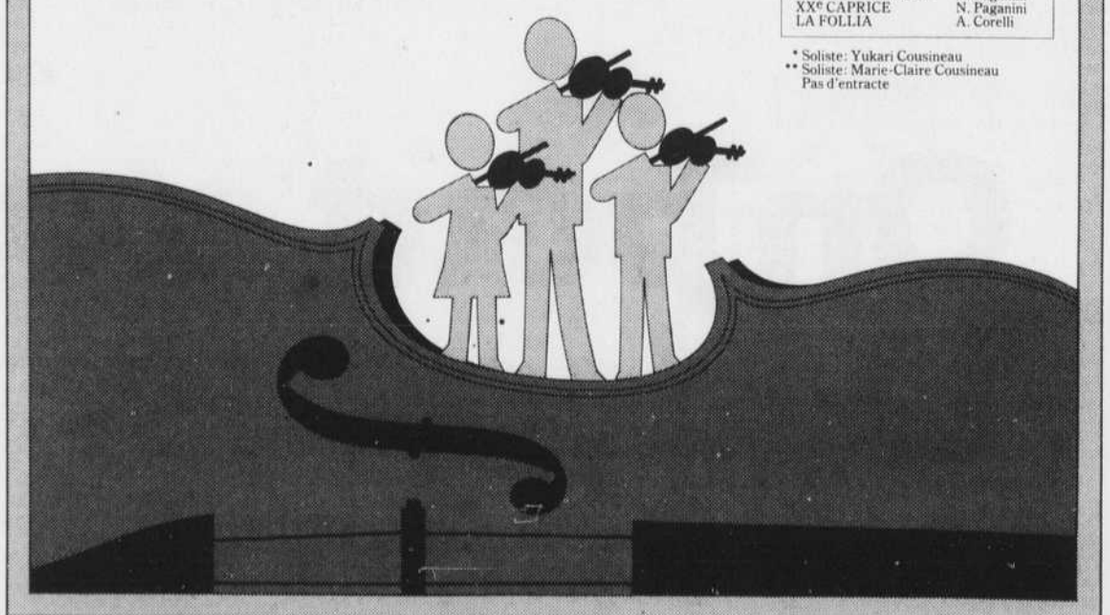
Admission générale: 5$ par concert.
Informations et réservations: 274-1736

21 MAI À 20h	
DIVERTIMENTO K 136	W.A. Mozart
SYMPHONIE CONCERTANTE	J.C. Bach
CONCERTO No 4*	W.A. Mozart
SIMPLE SYMPHONY	B. Britten

23 MAI À 20h	
QUATUOR Op. 33 No 3	J. Haydn
RONDO K 250**	W.A. Mozart
SONATE No 3	G. Rossini
INTRODUCTION ET RONDO CAPRICCIOSO*	C. Saint-Saëns
DANSES PAYSANNES	B. Bartok

25 MAI À 17h30	
SICILIANO ET RIGAUDON	F. Kreisler
ALLEGRO MOLTO (Finale du Quatuor No 9)	L.v Beethoven
DE LA FRANCE AU QUÉBEC	J. Cousineau
TROIS PAYS	J. Cousineau
SUITE QUEUE LEU LEU	J. Cousineau
MOTO PERPETUO*	N. Paganini
XXe CAPRICE	N. Paganini
LA FOLLIA	A. Corelli

* Soliste: Yukari Cousineau
** Soliste: Marie-Claire Cousineau
Pas d'entracte



BILLETS EN VENTE CHEZ
(Frais de service de 0,75$)

- Magasin de Musique Internationale
1334, rue Ste-Catherine Ouest
878-4485
- Archambault Musique
500, rue Ste-Catherine Est
849-6201

EN COLLABORATION AVEC PRATT & WHITNEY CANADA INC.

WEEK-END

SAMEDI

Ce samedi et le samedi 25 mai, le bois de Belle-Rivière, à Mirabel, centre d'interprétation de la nature, ouvrira ses portes dès 8 h pour permettre aux personnes intéressées de venir observer les oiseaux. 476-0476 ou 258-3433.

■

Synthèse, centre d'évolution psychocorporelle, propose aux parents ou à toute personne ayant la responsabilité d'un enfant l'atelier « Un temps pour moi, un temps pour mon enfant », de 9 h à 17 h, au cégep d'Ahuntsic. 625-2985.

■

Vigile de la Pentecôte à l'oratoire Saint-Joseph. 353-3038.

■

Une journée de méditation dirigée par Pir Vilayat Inayat Khan, chef de l'Ordre *soufi* en Occident, de 10 h à 17 h, à l'université Concordia, campus Loyola (7141, rue Sherbrooke ouest). 279-2237.

■

Parcs-Canada met à la disposition des cyclistes la piste cyclable de la voie maritime du Saint-Laurent. Elle sera ouverte à compter de ce samedi tous les jours de 8 h 30 à 20 h et ce jusqu'au 2 septembre. Trois points d'accès permettent aux cyclistes de rejoindre la piste : l'écluse de Saint-Lambert; l'écluse de Côte-Sainte-Catherine; le barrage-régulateur de la Garde côtière à l'île des Soeurs. Cette piste est équipée de toilettes, tables de pique-nique, panneaux d'information et fontaines. 283-6054.

■

« Métal », danse au profit de l'Association pour les droits des gais du Québec, à 21 h au cégep du Vieux-Montréal (angle Ontario est et Sanguinet).

DIMANCHE

Michèle Durand et Normand Chouinard, du Centre d'interprétation du milieu écologique du mont Saint-Grégoire vous attendent à 13 h 30 à la bibliothèque Adélard-Berger, 180, rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Vous aurez alors l'occasion de visionner un diaporama sur les plantes et les oiseaux. 346-5372.

■

À 14 h, le bois de Belle-Rivière accueillera à titre de conférencier M. André Duchesne, ingénieur forestier, président-directeur général de l'Association des industries forestières du Québec. Rendez-vous au Centre d'interprétation de la nature, 9009, route 148 à Sainte-Scholastique (sortie 35 de l'autoroute des Laurentides.

■

À 20 h, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, angle Mansfield et Dorchester, dans le cadre des « Concerts pour le temps pascal », le Choeur polyphonique de Montréal interprétera des oeuvres sacrées de Mendelssohn. 866-1661.

■

L'Association des femmes célibataires tient son assemblée mensuelle au Centre Saint-Pierre (1205, rue de la Visitation) à 14 h. 522-2073.

■

Dernière journée du Festival photo '85 au complexe Guy-Favreau. 252-3036.

■

« Fierté-Santé » est un programme de conditionnement physique et de course à pied sur les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, offert par le Club nautique et de plein air de Montréal en collaboration avec le service des sports et loisirs de la Ville. 872-6093.

■

Randonnées en plein air vous invite, ce dimanche, à une randonnée dans la vallée du Richelieu. Il y aura randonnée pédestre en compagnie de naturalistes dans les sentiers du mont Saint-Hilaire, dégustation des produits de la région et promenade dans les vergers. 521-6619.

■

À compter de maintenant, on peut visiter la maison commémorant la vie de nos ancêtres à l'époque de Laurier, ainsi qu'un centre d'interprétation relatant les faits saillants de sa brillante carrière. Rendez-vous au 205, 12e avenue à Ville des Laurentides. 439-3702.

LUNDI

Pour la troisième année consécutive, le bureau de consultation en gestion de McGill mettra ses compétences au service des petites et moyennes entreprises. 392-3064 ou 392-3062.

■

Alex Tanous, parapsychologue, donnera un cours intitulé « La parapsychologie appliquée dans l'amour » à la fin du mois de mai. Les places sont limitées. 849-8749.

■

Des grands-parents bénévoles aimeraient rencontrer des jeunes enfants afin de partager leur expérience et leur affection avec eux. Pour vous inscrire à l'association des Grands-Parents bénévoles du Québec, il faut téléphoner au 866-4110.

■

« Tremplin 13/18 », parrainé par la Maison des jeunes de Laval, offre les services de jeunes garçons et filles de 13 à 18 ans pour des travaux à temps partiel ou occasionnel : jardinage, ménage, déménagement, peinture, garde d'enfants ou autres. 668-3954.

■

Le centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin propose à tous ceux pour qui le réveil matinal est long des bains libres dès 6 h. 332-6383.

Lévesque sera en France du 22 au 25

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque effectuera, la semaine prochaine, une visite officielle de quatre jours en France, à l'invitation du gouvernement français.

Cette visite officielle durera du mercredi 22 mai au samedi 25 mai.

M. Marc-André Bédard, vice-premier ministre et leader parlementaire, a été désigné par M. Lévesque comme président du Conseil exécutif, durant son absence.

Au moins 11 personnes accompagneront M. Lévesque, dont Mme Corinne Côté-Lévesque, les ministres Yves Duhaime et Jacques Brassard, le premier en tant que président du comité ministériel permanent du développement économique, et le second en tant que responsable de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Seront aussi du voyage, le sous-ministre du Commerce extérieur Roger Pruneau, et Mme Diane Wilhelmy, secrétaire générale associée au ministère de la Condition féminine, qui remplacera Mme Francine Lalonde, retenue par la campagne électorale dans le comté de Bertrand; Mme Martine Tremblay, directrice de cabinet de M. Lévesque, et M. Raymond Brien, directeur de cabinet de M. Brassard.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ App/Logements

OUTREMONT

Résidence de prestige, Côte Ste-Catherine près église St-Germain.

Haut de duplex en pierre, boiseries de chêne, 8 pièces incluant: dînette, "den" et 3 chambres à coucher. 1 050$ par mois incluant chauffage, eau chaude et place de garage.

Écrire à:

Casier Postal 274 Succursale "E" Montréal, H2T 3A7

21-5-85

■ App/Logements

À LOUER

N.D.G. à 5 minutes du métro Vendôme. Grand cottage, semi-détaché, 10 pièces dont 5 chambres à coucher, cuisine équipée, foyers, boiseries, jardin, allée pavée. Libre mi-août. Prix demandé: $1,300 non chauffé.

Pour visite, tél.: 484-4577 après 17h.

28-5-85

■ Ameublement

MOBILIER CHAMBRE À COUCHER, canadien, 4 morceaux, vieux pin jaune, signé Paradis, 3500$ - 682-1299. 21-05-85

Mobilier salle à dîner, style Duncan Five, table extensible, 8 chaises, bahut, vaissellier, déserte, 735-0678. 21-05-85

Les Artisans des Ateliers Latino offrent meubles de bureau, remis à neuf, bois massif, à partir 59$. — 875-5509. 23-05-85

Ancien mobilier complet de salle à manger, 600$ ou meilleur offre. — 768-9845. 21-05-85

Bureau et chaise pivotante, plus deux chaises «visiteurs». Excellent état, très bon prix. — 737-5613. 23-05-85

Mobilier de salon, sectionnel 5 morceaux, velours brun, 600$. Table à café TECK, 100$ — 484-2671. 21-05-85

MACHINE À COUDRE VIKING presque neuve, appeler samedi ou dimanche après 1h. — 288-1006. 21-05-85

• Antiquités

Achetons meubles, bijoux, lampes, cartes postales, objets décoratifs, etc. Allons à domicile. ALBERT ANTIQUITÉS, 3762 St-Laurent 845-6802. 23-05-85

■ App. à partager

PARC LAFONTAINE, 6½ avec universitaire ou professionnelle non-fumeuse. 350$ tout compris. Références 525-6125. 21-05-85

OUTREMONT, logement ensoleillé à partager, à partir de juillet. Accessibilité, confort, laveuse-sécheuse. 250$ /mois, personne 28-45 ans, non-fumeuse de préférence. — 527-9727, laisser message Jaqueline. 21-08-85

Compagne recherchée, grand 4½, ensoleillé, propre, tout meublé, 2 s.b., piscine, sauna. Vue Parc Lafontaine. Possibilité garage. 1er juillet, 280$ mois. — 527-0847. 21-05-85

■ App/Logements

Édouard-Montpetit, face U. de M., 5½, chauffé, équipé, édifice résidentiel, 1er juillet. — 341-6148 — 733-9226. 27-05-85

OUTREMONT, Bernard coin McEachran, 5½ rez-de-chaussée, rénové, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, libre immédiatement 725$ - 272-5961. 21-05-85

Logement 6½ pour personne tranquille, St-Joseph près St-Denis, 550$ non chauffé. Libre 1er juillet. Références. 845-0018. Soir seulement. 18-05-85

■ App/Logements

ÎLE DES SOEURS, superbe vue de la ville 1100$ mensuel, 3 c.c., très grande terrasse, garage. M. Dupont 935-8541, 288-2924 Royal Lepage CRT. 21-05-85

BAS DUPLEX, PRÈS MÉTRO JARRY, 5½ + s.-s.: rangement, buanderie, 550$, possibilité garage 40$ 1er juillet 721-4152. 21-05-85

GROSVENOR, haut de duplex, 8½, très moderne, chauffé, 850$, pour le 1er juillet. 731-8334. 21-05-85

OUTREMONT, grand 6½, 2ème étage, rénové, chauffé, ensoleillé, 700$, 1er juillet. 271-0564, après 17h. 733-8598.

PLATEAU MONT-ROYAL, 5170 Fabre, 5½, non-chauffé, 380$ — 271-6715. 21-05-85

COURT TERME, meublés, location superbes apps. ou maisons à Montréal et à PARIS, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances 288-4194. 03-06-85

QUERBES près Laurier, 6½, refait à neuf, 700$, 1er juillet. 343-5961, soir: 276-9431. 27-05-85

SNOWDON, haut duplex, 6½, chauffé, poêle, réfrigérateur fournis, près métro, tranquille, 1er juillet 650$. Sur rendez-vous seulement, après 18h. 737-5403. 21-05-85

OUTREMONT, rue Laurier, très grands luxueux 6½-7½, peut-être occupés 25% bureaux 900$. 1 000$. 274-2078. 25-05-85

C.D.N. RIDGEWOOD, grand 7½ repeint à neuf, 2 s.b., 2 balcons, 900$ 731-6187. 27-05-85

■ Automobiles

SAAB 900, 1982, plusieurs options, phares halogènes-anti brouillard, radio AM/FM, cassettes, impeccable 427-2670. 21-05-85

PEUGEOT 505 SRD, 1981, diesel-turbo, 115 000km, entièrement équipé, excellent état. — 381-4253 — 455-3879. 21-05-85

MAZDA 626 LX, 1983, excellente condition, toute équipée, doit vendre. Demander Jay, semaine 989-1242, fin de semaine, soir 621-6041. 21-05-85

■ Bateaux

GOÉLETTE 38 pieds 1980, construction Nord-Est du Nouveau Brunswick, 5 voiles, moteur Acadia 292, équipée pour croisière, marina payé à P.A.T. Après 19h: 276-8149. 21-05-85

C.N.C. 24, 1976, 5 voiles dont Spi, intérieur de luxe, Awigrip 1980, Honda 9.9 1980. 695-9801. 21-05-85

■ Bureaux à louer

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 6000 p², climatisé, etc. Tout inclus 274-2078. 17-06-85

DEUX BUREAUX, 185$ - 200$. De préférn, organisms socio-culturels. C. Lafrenière, 54 Jarry est, 389-4233. 21-05-85

BOUL. ST-JOSEPH est (1550), 2,100 p.c., 737-2703. 27-05-85

BERRI/STE-CATHERINE, maison victorienne rénovée, 3 étages, (superbe loft), escalier acajou. — 678-1209 — 842-2808. 25-05-85

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 p. 250$/mois. 274-2078. 17-06-85

■ Bureaux demandés

RIVE-SUD, fiducière européenne, recherche urgent bureau à louer environ 200 m.c. (2000 p.c.), Longueuil de préférence, écrire, disponibilités, prix, termes et conditions à Fiducière Prévot, 3739 Quai Aux Pierres De Taille, 1000 Bruxelles, Belgique, télex 46-25641. 23-05-85

■ Chalets à louer

SUR LAC à la Minerve, 180 km de Mtl, 5 c.c., meublé, fournis, hivernisé, plage de sable, arbre, potager, mai-novembre: 3 000$, année 3 600$. Chauffage (électricité, bois) non compris. (819) 274-2974. 21-05-85

BORD DE L'EAU, St-Zénon, grand 6½, rustique, foyer panoramique, 250$ par semaine. — 655-2019. 21-05-85

ST-HIPPOLYTE, 2 c.c., bord lac, toutes commodités, endroit sauvage 320$/semaine. 271-8004 — 1-563-3579. 21-05-85

BORD D'UN PETIT LAC, endroit tranquille, 12 milles de Lachute, Pine-Hill, poêle, réfrigérateur, chauffage électrique, saison 20 juin-21 septembre, 2400$, location mensuelle possible, juillet 1200$, août 1000$. Soir 19h. à 21h. 382-6150. 21-05-85

■ Chalets à partager

LAC ACHIGAN, chalet suisse, 6 pièces, foyer, plage, tennis, terrasse. 873-5546. 21-05-85

■ Chalets demandés

Bord de lac pour planche à voile, juillet ou août. Références. — 739-3491. 21-05-85

■ Chambres et pension

PRENDRAIS FEMMES AUTONOMES, 3ème âge désirant vivre dans un milieu familial, atmosphère chaleureuse et bonne nourriture. 661-1714. 21-05-85

■ Condos à vendre

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, 3½ et 4½, ultra moderne, près métro, 44 000$ et 59 000$. 376-1401. 29-5-85

■ Offres d'emplois

■ Offres d'emplois

Secrétaire juridique

Étude de notaires du centre ville recherche une secrétaire bilingue avec plusieurs années d'expérience dans le domaine juridique immobilier avec sténo-dactylo.

Salaire en fonction de l'expérience et excellentes conditions de travail.

Appeler: **866-9671 local 226**

21-5-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT vous attend 1425 ouest, Bernard app. 3

Magnifique 5 1/2 rénové à neuf site enchanteur 75 360$

Visite mer. au dim. incl. 1 hre à 5 hres P.M.

352-4496 DERNIÈRE CHANCE

21-5-85

OUTREMONT, condo 7 pièces, rénové à 90%, grande terrasse, incluant appareils ménager, stores. — 276-4505. 21-05-85

APP. DESIGN. Faut voir. 5850-54 Place Decelles, rue paisible et paysagée, grand 3½ et 4½, toilette spacieuse, cuisine fonctionnelle, près de U. de Montréal, hôpitaux, centre d'achats, métro, service de concierge, clientèle choisie, prix 35 000$ à 59 500$. Visite libre sur semaine de 16:30 à 19 hres, sam., dim., de 13 à 16 hres, informations: M. L'Anglais 725-2700 ou 737-2388. 21-05-85

■ Condominiums à louer

BROSSARD, luxueux condo, maison de ville, 8 pièces, 4 toilettes, rangement, foyer, patio, piscine, terrain de jeux, tennis, stationnement intérieur, 800$/mois. 672-1904 après 19h. 21-05-85

■ Copropriétés à vendre

Carré St-Louis, 3707 Drolet, étage à vendre, 7½ rez-de-chaussée rénové, baie vitrée, murs de brique, 3 s.b., cour intérieure 63 000$. — 277-2888. 22-05-85

ÉDOUARD-MONTPETIT, angle McKenna, il ne reste qu'un 7½, 1 310 p.c. pour juillet prochain, 55 000$. Carole Besner 277-9789. 21-05-85

OUTREMONT, Bernard-Stuart, très beau 5½, 1er étage, pas d'agent. 271-1965. 21-05-85

OUTREMONT, 1485 Bernard, 2ème étage, très beau, 5½, 273-5267. 21-05-85

■ Cours

Cours de maquillage, formation professionnel, photo, cinéma, théâtre, vidéo. Mikie Hamilton: 289-9145. 23-05-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

L'ATELIER ANNE VEN DE WEGHE vous offre les plus beaux rideaux en filet qui soient, prix compétitif, entièrement brodés main, choix de motifs. 738-3478, 271-1186. 21-05-85

Robe de mariée, diadème, voile, neuve, grande 11/12 petit, 450$ ou meilleur offre. — 697-5569. 21-05-85

Haut-parleurs J.B. Lansing, 2 voix plus passif, enceinte par ébéniste, 3'8" x 2' largeur x 1½' profondeur, 800$/paire. Doit vendre. — 484-2671. 21-05-85

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 04-06-85

■ Instruments de musique

Louez moins cher pianos — orgues, ROGER LAROSE INC. — 282-9303 — 384-9612. 08-06-85

Disques classiques, collection, neuf et usagés, instrumental, opéra, chant. — 731-5758. 22-05-85

Antiquité piano table, 1871, bois de rose, Henry F. Miller, en bon état. — 767-4965 21-08-85

■ Logements demandés

PARIS, SEPTEMBRE 85,recherche appartement pour jeunes étudiantes, références, 488-6819. 21-05-85

■ Maisons de campagne à louer

ABERCORN, (Sutton) ancienne, rénovée, 2 salons, jardin, vue superbe, très agréable, bien meublée, saison. 3 000$. — 1-538-2111. 21-05-85

■ Maisons de campagne à vendre

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole. 170 000$. Vente privée. 479-6292. 21-05-85

STE-MARGUERITE, construction 1905, 7 pièces, terrain 300 x 400, aucun voisin, pas d'agent 273-4545, visite sur rendez-vous et ouvert au public dimanche de 11h. à 16h. 21-05-85

ST-FAUSTIN, bord de lac, chalet neuf, foyer, 1½ s.b., mezzanine, galerie grillagée, saison 2500$, 1(819)326-3512, 1(819)688-2825 Weekend et après 17h 21-05-85

MANSONVILLE CANTONS DE L'EST, 90 mins. de Montréal, paradis, près de Jay Peak, Owls Head, 3 c.c., foyer, sauna, 50 acres, étang, sans agent. 272-0968 ou 292-5232. 21-05-85

SUTTON canadienne 4 c.c., 2½ s.b., foyer, garage terrain 3 acres 110 000$. Jour: 274-0697. Soir: 733-6253. 21-05-85

CANTONS DE L'EST, St-Joachim, 103 acres, terrain Valionneux, ruisseau, maison 8 pièces, chauffé électricité, grange, garage 356-5690, 667-3475. 21-05-85

Région de Mont-Joli (Rang 5; Ste-Angèle de Mérici) Maison 24' x 26', 2 étages, chauffage électrique et bois. Avec lot de 100 acres. Prix, mois de 30 000$. — (418) 775-5962 — (418) 722-5093. 21-05-85

LAC ORFORD, maison été, hiver, rénovée, meublée, 180 pi. bord du lac, 69 000$ 514-297-2426. 21-05-85

ST-BENOIT DU LAC, chalet suisse, vue panoramique, 2 c.c., grand terrain paysager, proximité de l'abbaye et de 5 centres ski et du lac Memphrémagog, 59 000$. 819-472-6881, 819-843-0995. 21-05-85

■ Occasions d'affaires

OPPORTUNITÉS DE FRANCHISES

Droits exclusifs pour la province de Québec dans le domaine de sécurité, prévention criminelle, rémunération au-dessus de la moyenne.

Pour informations:

Le dossier 200 Le Devoir, C.P. 6033 Succ. Place d'Armes Montréal, Qc H2Y 3S6

20-5-85

Brasserie avec terrasse à vendre. Capacité 200 personnes intérieur, 150 extérieur. Bâtisse 10 ans. Équipée. Située à 100 km au nord de Montréal. Semaine après 17h: 733-6425. 22-05-85

Gagnez des centaines de dollars par semaine tout en travaillant chez-soi. Toutes régions. Travail facile. Détails: écrire et inclure une enveloppe de retour avec adresse et timbre à Mayfair, 452 AF-1755 Robson, Vancouver V6G 1C9. 21-05-85

■ Offres de services

TRAITEMENT DE TEXTE: manuscrits de tous genres, C.V., lettres etc., graphisme pour publicité. Anne Marie 287-1082. 21-05-85

Ferais ménage à la journée. Expérience. Références. — 277-3511. 21-05-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

■ Propriétés à louer

CHATEAU CRETE situé en Mauricie, 20 pièces meublées en style, piscine, grand terrain. — 849-0826. 06-06-85

RIVE-SUD, maison uni-familiale, 2 étages, jardin. Informations, jour 658-4962. Soir 658-0089. 03-06-85

WESTMOUNT, à louer pour 12 ou 14 mois, maison détachée en pierre, 7 pièces plus sous-sol, jardin. 2 000$/mois. G. Tremblay 845-3525 — 843-7876 — 934-1818 Montréal Trust, courtier. 21-05-85

■ Propriétés à revenus à vendre

BÉTON, 56 LOGEMENTS, centre-ville, condition A-1, 1 300 000$. Les Immeubles Mongève Inc., Robert Vivian CRT. 288-5500. 20-05-85

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust COURTIER

ADJ. WESTMOUNT maison ancienne détachée en pierre, architecture unique, fin de siècle, 14 pièces, 15,000 p.c., rénovée par architecte, 425,000$. M.A. Robinson 483-2770, 487-3189.

AUBAINE EXTRAORDINAIRE: Ste-Marthe sur le Lac, idéal professionnel, 2 entrées séparées, piscine int., vue sur le lac, prix réduit à $139,000. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929.

LONGUEUIL: Bungalow 8 pièces, 2 foyers, sous-sol fini, garage, secteur de choix. Joyce Archambault, 651-5300, 653-7085

OUTREMONT, 1ère semaine sur le marché, jolies boiseries, fenêtres «Rusco», toit neuf, beau jardin. L.D. Foisy 340-9680 731-6817.

OUTREMONT, face parc, spacieuse, salle familial,r.d. c., Doit vendre. A. Vanasse 334-6767, 735-2281.

RIVE-SUD: Propriété unique style moderne — situé à flanc de montagne — 15 pièces — nombreuses possibilités — grand terrain — près de tous les services. Pauline Bélec 467-3088 467-1120

VARENNES: Luxueuse propriété, vue imprenable sur le fleuve, idéal pour professionnel $250,000. Denise Fréchette, 651-5300, 671-6815.

VISITE LIBRE:

BELOEIL: 271 Vincent Massey. Dimanche le 19 mai 1985 de 14:00 à 16:00 heures. ANDRÉ J. GIARD 467-5962 467-1120

21-05-85

TRUST GÉNÉRAL

CANTONS DE L'EST: Bord Lac Libby, St-Étienne de Bolton: Presqu'île, 2 acres, maison principale,, chalet, maisonnette, le tout meublé. Domaine à voir. 135,000$ 819-565-8181. France Trépanier 819-566-2428

NDG, condo 4½, décoration professionnelle, s. de b. et cuisine rénovées, $55,000. Monique Proulx: 484-2744.

OUTREMONT, 1540 Bernard #23, «Le plus beau 5½» 1235 pc. $95,000. L. Valois: 733-6681.

OUTREMONT, choix de condos et de co-propriétés. L. Valois: 733-6681.

OUTREMONT, nouveau cottage 4 c.c., belles boiseries chêne s. sol pin noueux 1 cc., Micheline Trudeau: 731-4388.

OUTREMONT: Stuart, copropriété 3e, rénové, 1675 p.c. foyer, boiseries. G. Cadieux 382-8000 525-1667.

21-5-85

■ Propriétés à vendre

LANORAIE, maison rénovée, 1 700 p.c. terrain 30 000 p.c. accès privé au fleuve 64 000$. 288-0763 après 18h 1-887-2675 weekend. 21-05-85

■ Propriétés à vendre

ST-LAMBERT

887 Victoria, coin Edison. Cottage 7 pièces impeccables, cuisine de rêves. 95,000$. Idéal pour professionnel.

671-9900

21-05-8

■ Propriétés à vendre

ROYAL LEPAGE

CONDOMINUM ILE DES SOEURS — Superbe, pied à terre $55,000. Pyramide 77. Tapis M/M, miroirs, stores, 2 chambres. Fleuve. $93,000. LYSE VINET DANIEL 672-0235 761-5051.

DORVAL: superbe cottage, 4 c.c., 3 salles de bains. Foyer, décoration superbe. Beaucoup d'extras. Doit vendre, faites votre offre, Benoit Dumas, 363-5100.

OUTREMONT: $185,000. Cottage rénové, 4 c.c., boiseries, vitraux, s.s. fini, garage, patio sur toit. Près parcs, etc. T. LaBossière 276-2176.

STE-ADÈLE/ALPINE INN $77,500. Idéal pour professionnels. Relaxez en montagne près du golf, ski, lacs, rivières. Cottage meublé, 8 pces, 2 s. de bains, foyer plus Franklin. Magnifique grand terrain avec jardin. Une aubaine à voir! M. Dupont 935-8541, 288-2924.

21-5-85

■ Propriétés à vendre

AHUNTSIC, devant parc, bungalow, condition impeccable, portes « Rusco » et toit garantie 10 ans, 4 c.c., 2 s.b., tuyauterie cuivre 1984, salle de jeux, terrain 6 825 p.c., patios. Cause décès. 384-2226 - 661-3276. 24-05-85

■ Propriétés à vendre

SOYEZ PRUDENT INSPECTEZ AVANT L'ACHAT

Richard Santo 671-3661

21-5-85

■ Roulottes et motorisés

MOTORISÉ, 22 pi., Dodge Concorde, 1976, automatique 318, couche 8, air climatisé, auvent, pneus Michelin, tout équipé. À échanger, 14 500$ 1(819) 567-7781. 21-05-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous. La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727. 17-06-85

■ Terres à vendre

ST-ZÉNON 1½h. de Montréal, 53 acres, paysage magnifique, vallonneux, mi-pâturage, mi-boisé, traversée par rivière à truites, maison rustique 2 étages et vue superbe. 29 900$. 1-884-5594. 21-05-85

■ Terrains à vendre

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE, terrain boisé, 103 000 p.c., accès à la rivière et vue sur montgne, idéal pour chalet. Aucun comptant requis. 14 500$ 492-1757. 21-05-85

ST-FAUSTIN, 56 acres boisés érables, tranquille. Après 19h: 276-8149. 21-05-85

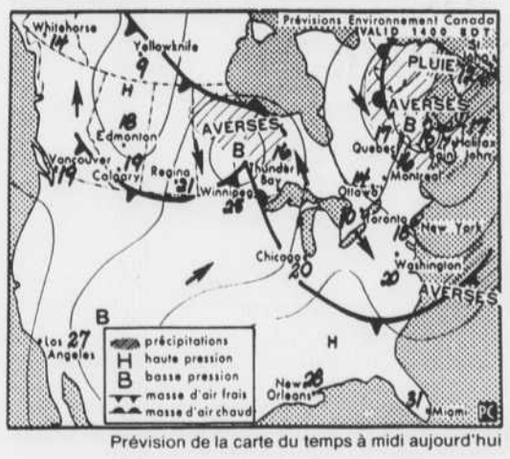
TERRAINS RÉSIDENTIELS à Longueuil pour futur développement. 85¢/p.c., accepterait petit comptant. — 665-3395. 25-05-85

■ Ventes de garages

LE 18 ET 19 MAI de 10h. à 17h., 118 Duchastel, Outremont, entre Maplewood, Boul. Mont-Royal, déménageons après 33 ans. 20-05-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une vaste dépression située sur le centre nord donne des nuages sur l'ensemble de la province et de la pluie, surtout sur les régions de l'est. Une importante dépression venant de la région de Washington suit et atteindra le Nouveau-Brunswick en soirée. Elle apportera de la pluie sur le sud et l'est du Québec. Une poussée d'air plus sec et frais suit ce deuxième système annonçant du temps partiellement nuageux avec averses très dispersées sur les régions de l'ouest. Les températures légèrement au-dessus des normales saisonnières sur le centre et l'est du Québec tomberont sous la normale aujourd'hui et dimanche.

MONTRÉAL

Pluie passagère. Max.: 12. Précipitations: 70 %. Dimanche: passages nuageux.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 20
COUCHER: 20 h 20

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Max.: 9. Précipitations: 50 %. Dimanche: passages nuageux.

Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides, Ottawa-Hull-Cornwall: averses dispersées. Frais avec vents du nord-ouest de 35 à 50 km-h. Max.: 12. Précipitations: 40 %. Dimanche: passages nuageux.

Montréal: pluie passagère. Frais avec vents du nord-ouest de 35 à 50 km-h. Max : 12. Précipitations: 70 %. Dimanche: passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: pluie passagère. Plus frais avec vents du nord-ouest de 35 à 50 km-h. Max.: 14. Précipitations: 80 %. Dimanche: plutôt nuageux.

Lac St-Jean, La Tuque: pluie passagère. Vents modérés. Max.: 12. Précipitations: 70 %. Dimanche: plutôt nuageux.

Saguenay, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: pluie passagère. Vents modérés. Max.: 14. Précipitations: 70 %. Dimanche: plutôt nuageux.

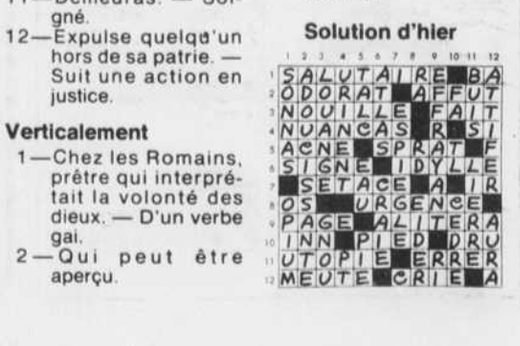
Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: pluie passagère. Max.: 14. Précipitations: 80 %. Dimanche: pluie passagère.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: pluie passagère. Max.: 16. Précipitations: 80 %. Dimanche: pluvieux.

Sept-Iles, Basse Côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: pluie passagère. Max.: 14. Précipitations: 80 %. Dimanche: pluvieux.

Secteur à l'est de Natashquan: pluie passagère. Max.: 9. Précipitations: 80 %. Dimanche: pluvieux.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Marquer de hachures. — Personne sotte.
2—Calmerions.
3—Production. — Charpente du corps humain
4—Substance concentrée dans l'urine. — Calibre servant à exécuter une construction d'après une courbe donnée.
5—Inquétude de conscience. — Propre.
6—Paul-Emile. — Soudaine. — Mesure chinoise.
7—Enivré. — Qui a de la culture littéraire.
8—Cela. — Qui ne pèse guère.
9—Ébarbe. — Ancien oui.
10—Le roi des animaux. — Évacuer l'urine.
11—Demeuras. — Soigné.
12—Expulse quelqu'un hors de sa patrie. — Suit une action en justice.

Verticalement

1—Chez les Romains, prêtre qui interprétait la volonté des dieux. — D'un verbe gai.
2—Qui peut être aperçu.
3—Reculer, avoir peur. — Absence de gêne.
4—Très laide. — Ensemble des sons qui sortent de la bouche de l'homme.
5—Utilise. — Du verbe pouvoir. — Jour.
6—Regarnir de meubes. — Aluminium.
7—Époque. — De la nature du liège.
8—Petite quantité d'eau-de-vie qu'on verse dans son verre après l'avoir vidé.
9—Enlève. — Qui a peu de largeur.
10—Pronom indéfini. — Radon. — Souveraines.
11—Qui a deux côtés égaux. — Qui n'agit pas avec promptitude.
12—Ancienne mesure de capacité. — Chemin de ville.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	L	U	T	A	I	R	E	■	B	A
2	O	D	O	R	A	T	■	A	F	F	U	T
3	N	O	U	I	L	L	E	■	F	A	I	T
4	N	U	A	N	C	A	S	■	R	■	S	I
5	A	C	N	E	■	S	P	R	A	T	■	F
6	S	I	G	N	E	■	I	D	Y	L	L	E
7	■	S	E	T	A	C	E	■	A	I	R	■
8	O	S	■	■	U	R	G	E	N	C	E	■
9	P	A	G	E	■	A	L	I	T	E	R	A
10	I	N	N	■	P	I	E	D	■	D	R	U
11	U	T	O	P	I	E	■	E	R	R	E	R
12	M	E	U	T	E	■	C	R	I	E	■	A

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — Directeur: Jean-Louis Roy — Rédactrice en chef: Lise Bissonnette — Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance — Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay — Directeurs adjoints: Denis Lord, Pierre Beaulieu — Directeur des services administratifs: Michel Paradis

POUR «CORRIGER LES CHOSES»

LE RAPPEL de cette simple expression tirée de l'introduction du *Projet d'accord constitutionnel* rendu public hier par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque traduit mieux qu'un long commentaire le ton et la facture de ce document, sa pondération aussi et la justesse de la perspective politique qu'il reconnaît et exprime tout à la fois.

« Corriger les choses » signifie ici refaire la négociation qui n'a pas eu lieu en 1981. Mais la démarche proposée est plus riche que cette seule réparation. Elle déborde sur des objets constitutionnels majeurs qui doivent être négociés, notamment quant à la réforme des institutions fédérales et au partage des compétences entre Ottawa et les provinces. Enfin, elle vise à cadrer mieux ,dans et pour l'avenir, la mise à jour des enjeux constitutionnels en recherchant les conditions d'une négociation à plus long terme.

■

Cette manière large d'immaginer l'avenir sert à la fois les intérêts du Québec et du Canada. En effet, dans la mesure même oÙ cette visée générale est décomposée en priorités et en étapes, dans la mesure où elle est accompagnée de balises qui tracent une route précise bien davantage qu'elles ne pointent vers un horizon fuyant, elle répond à d'évidentes nécessités. On ne fera pas aujourd'hui reproche au gouvernement Lévesque de se comporter comme fiduciaire des intérêts québécois, des intérêts de tous les Québécois, après avoir tant de fois condamné la réduction de sa mission générale aux seules dimensions de son option partisane, réduction que traduisaient certaines de ses politiques et une rhétorique archaïque heureusement absente du document.

Malgré une certaine fatigue devant la saga constitutionnelle des vingt dernières années, les gouvernements de la fédération devront reprendre des négociations constitutionnelles apparemment si abstraites. Déjà, les questions des droits des autochtones et du statut du Sénat sont à l'ordre du jour. Demain, c'est la nécessité de revoir la composition de la Cour suprême qui s'imposera, tant sa charge est devenue intolérable suite à la proclamation de la Charte canadienne des droits et libertés. Demain, c'est la question du statut des territoires qui deviendra prioritaire, à moins de croire que leurs habitants se contenteront indéfiniment de la tutelle fédérale actuelle. Ce sont aussi des problèmes de partage de compétence qui surgiront des décisions de la Cour suprême dans les arbitrages que le premier tribunal du pays imposera par ses interprétations de la Charte.

En couplant les exigences de négociation nées de la Loi de 1982 à une perspective plus vaste, le gouvernement du Québec renoue avec une tradition qui plonge loin ses racines dans le destin québécois. Ses racines, mais aussi cette ancienne espérance que l'avenir ne sera pas piégé.

Cette vision des choses devrait normalement obtenir un appui significatif dans les capitales de la fédération et notamment à Ottawa. La volonté de réconciliation du gouvernement Mulroney a déjà produit des effets importants. Mais la mise en place d'une structure de négociation entre les partenaires canadiens visant l'examen et le règlement des différents constitutionnels donnerait à cette volonté généreuse un statut de permanence. Véritable contribution historique à une évolution ordonnée et fructueuse du Canada, elle répondrait à la fois aux impératifs d'une société avancée aussi diversifiée que la nôtre. Elle répondrait aussi aux tensions inévitables qui hantent normalement les rapports intergouvernementaux dans une fédération aussi décentralisée et complexe que celle dont le Québec est un partenaire majeur.

A moins de tout réduire aux seules visées stratégiques d'une équipe ministérielle obsédée par le prochain rendez-vous électoral, de la tenir indéfiniment responsable des erreurs qu'elle a antérieurement élevées au rang de dogmes, on doit aujourd'hui constater qu'elle a enfin trouvé un ton, dégagé une perspective qui sont l'un et l'autre responsables. Entre la démission qu'aurait représentée une proposition minimale et le rêve coulé dans un mauvais maquillage de la souveraineté, le *Projet d'accord constitutionnel* réinscrit, après des années d'abandon, l'initiative québécoise dans une voie qui ne trahit pas l'histoire et pourrait faire l'avenir.

Le Canada ne peut fonctionner adéquatement sans la participation active du Québec qui en est un partenaire majeur et le « le Québec ne peut se contenter à jamais du statut diminué qui lui a été imposé. »

C'est la compréhension de cette évidence qui a conduit M. Mulroney, à l'été de 1984, à proposer l'entreprise de réconciliation que l'on sait. La réponse québécoise demeurait incomplète jusqu'au dépôt de ce projet d'accord. Incomplète mais non inexistante. Le gouvernement Lévesque a mis en cause l'option qui était sa raison d'être. Il a subi une dissidence qui lui a coûté un fragment de lui-même. Il a donné hier à ces événements leur ultime signification en proposant une base de négociation qui respecte généralement les besoins québécois et la réalité fédérale du Canada.

■

Mais quelle est la pertinence des propositions du gouvernement? La prochaine étape devrait normalement amener les Québécois à répondre à cette question. Certaines propositions devraient susciter des consensus rapides et solides. Majeurs, d'autres éléments du projet d'accord exigeront un examen attentif et détaillé. On pense notamment à la formule retenue pour inscrire dans la Constitution la spécificité du Québec, à cette volonté de soustraire les Québécois de la protection assurée par la Charte canadienne des droits et libertés et à la formule de remplacement proposée, aux divers modèles suggérés pour enrichir la formule d'amendement constitutionnel. Il ne s'agit pas ici de pièces secondaires dans l'aménagement politique du Québec mais bien de choix tout à fait fondamentaux.

Sur ces questions et sur d'autres aspects du document dont nous traiterons mardi prochain, les enjeux sont d'une telle importance qu'il est tout à fait impensable que l'Assemblée nationale n'en soit pas saisie. Mais la réflexion et la discussion ne doivent pas être confinées à cette enceinte, tant les intérêts des personnes, des groupes et du Québec sont directement mis en cause par la longue négociation qui vient.

— JEAN-LOUIS ROY

Où est l'Assemblée nationale?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

« En préparant ces propositions, le gouvernement du Québec a pensé d'abord aux Québécois et aux Québécoises. C'est à leurs aspirations et à leurs besoins que ces propositions veulent d'abord répondre. Le gouvernement sera donc particulièrement attentif à leurs réactions et à leurs commentaires », liton en conclusion du Projet d'accord constitutionnel rendu pubic hier par le premier ministre.

« Ces propositions visent à permettre aux institutions québécoises de jouer pleinement leur rôle dans la recherche du progrès et du bien-être général du peuple québécois. Parmi ces institutions, l'Assemblée nationale occupe une place fondamentale. Elle devra être impliquée. »

En fait, elle devrait déjà être dans le coup, ce qui est loin d'être le cas. Non seulement M. René Lévesque a refusé que l'Assemblée soit la première informée de façon officielle, en même temps ou aussitôt après M. Brian Mulroney, mais on ne sait pas encore quand et comment l'Assemblée sera impliquée, pour reprendre le terme même du document. Le gouvernement a beau se dire attentif aux réactions et aux commentaires des Québécois, sa démarche est boiteuse dès le départ. En négligeant l'Assemblée, il met de côté ceux qui sont censés, dans notre système de gouvernement, être les représentants attitrés des aspirations et des besoins des Québécois.

Durant toute la semaine, l'opposition libérale s'est insurgée contre le fait que tout le monde aura été informé des propositions du gouvernement avant que ce dernier daigne enfin, mardi prochain, en saisir formellement les députés. Libéraux et orthodoxes ont aussi demandé, encore en vain, à quel moment et selon quelles modalités l'Assemblée aurait le loisir de discuter de ces demandes, d'en débattre à fond. Encore là, M. Lévesque se fait évasif, se réfugiant derrière son inexpérience des procédures parlementaires. Pour un homme qui a passé la moitié de sa vie active dans cette honorable enceinte, l'aveu est de taille et ressemble fort à un faux-fuyant.

S'il ne connaît pas les us et coutumes d'un régime parlementaire, M. Lévesque est plus familier, et depuis belle lurette, avec les ingrédients d'une présentation bien orchestrée, spectaculaire même. Échaudé par l'expérience désastreuse du « show » télévisé du plan de relance, en novembre 1983, il n'a pas pris le risque, cette fois, que les journalistes torpillent ce moment historique, sinon pour les Québécois, du moins pour lui. Au lieu de journalistes, qu'il avait rencontrés au préalable à huis clos, il s'est plutôt entouré d'une brochette d'invités triés sur le volet: des consuls aux représentants des grands corps intermédiaires, en passant par les autochtones, les francophones hors Québec et la poignée d'experts en constitution que compte le Québec.

Tout le monde a été mis dans le coup, sauf le Parlement, que M. Lévesque n'a d'ailleurs même pas mentionné dans son allocution télévisée en direct par Radio-Québec. Le premier ministre fédéral et ses collègues des neuf autres provinces ont reçu leur exemplaire d'un émissaire extraordinaire, jeudi soir ou hier matin. Il y a eu des séances d'information à huis clos pour à peu près tous ceux qui en voulaient, puis une réception au Salon rouge pour les invités du gouvernement. Ce sera ensuite l'offensive de charme auprès des Québécois, par le truchement d'une campagne de publicité qui commence aujourd'hui même. En même temps, le document est disponible aux comptoirs de l'Editeur officiel du Québec.

Tout se passe comme si l'important n'était pas d'abord d'informer mais de convaincre, non pas d'amorcer un débat fondamental mais d'asséner un nouvel évangile: la bonne nouvelle selon René...

Mais le premier ministre est tellement désireux de se refaire une image et une crédibilité à tout prix qu'il se comporte en président de la république, comme s'il détenait tous les pouvoirs. Or, il n'en a presque plus et ses jours sont comptés. Pourtant, même en bout de mandat, personne ne peut le blâmer de tenter de réparer le passé et de préparer l'avenir. Car au-delà des vicissitudes de son gouvernement et de son parti, c'est le Québec dont il s'agit de restaurer le statut dans l'ensemble canadien.

Pour avoir quelque chance de réussite, cette tâche fondamentale et essentielle requiert, certes, l'accord du gouvernement fédéral et des autres provinces. Mais l'entreprise doit d'abord s'appuyer sur le consensus des Québécois eux-mêmes. Tel n'est malheureusement pas le cas, même si le Projet d'accord constitutionnel évoque habilement, sans enflure ou emphase, la tradition de tous les gouvernements québécois antérieurs, au-delà des lignes partisanes, le rapport de la Commission Pepin-Robarts, la résolution adoptée par l'Assemblée nationale le ler décembre 1981, et le reste.

En d'autres termes, M. Lévesque et le gouvernement ont tenu compte de tout, y compris des demandes « consolidées » de leurs prédécesseurs, mais en se moquant d'une donnée essentielle, si agaçante soit-elle: la présence, dans le décor trouble, d'une Assemblée nationale qui est déjà en campagne électorale et ne songe plus qu'à rompre des lances. Le premier ministre peut bien invoquer à son secours M. Jean Lesage ou M. Claude Ryan, mais il ne saurait faire fi impunément de celui avec lequel il veut disputer un troisième mandat: M. Robert Bourassa.

Contre tout réalisme, c'est pourtant ce qu'il fait. Si importante soit-elle pour M. Lévesque - peut-être est-ce son chant du cygne? - sa démarche a du plomb dans l'aile dès le départ. Il aurait fallu avant tout associer l'Assemblée à ce geste d'espoir et de dialogue, du moins le tenter. Dans les circonstances, la prestation du chef du gouvernement apparaît plutôt comme un noble monologue, presque comme un chant désespéré...

L'attitude cavalière de M. Lévesque est d'autant plus étrange que, comme pour ajouter l'injure à l'insulte, il ne sera même pas là, mardi prochain, pour déposer officiellement le document à l'Assemblée, pour recevoir les premières questions et les premiers...quolibets. Il laisse ce soin périlleux à son ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, qui ne demande probablement pas mieux. M. Pierre-Marc Johnson, de toute évidence, est plus à l'aise et éloquent quand il a plus de glace pour évoluer. Et il en aura à plein, la semaine prochaine, si les libéraux le veulent bien.

Hier, pour bien manifester leur désaccord, les libéraux ont boycotté discrètement le cérémonial gouvernemental: ils n'ont pas donné la conférence de presse qui devait suivre celle de M. Lévesque; ils ne se sont pas rendus non plus à la réception du Salon rouge. Bien sÛr, leur geste n'est pas dénué de stratégie et de partisanerie, mais il est fort compréhensible.

Le premier ministre se moquant éperdument de l'Assemblée, dont il aura pourtant grand besoin, les libéraux lui ont planté hier une lourde épine au flanc. Et sans eux, de toute manière, son Projet d'accord constitutionnel restera dans les limbes.

La stabilité au centre

du *Monde*

SANS bouleversement, mais massivement, les Italiens paraissent vouloir rompre avec ce qui est depuis quarante années la caractéristique majeure de leur vie politique : l'instabilité gouvernementale. La coalition de cinq partis (la Démocratie chrétienne et les partis « laïcs », dont le Parti socialiste) qui gouverne à Rome depuis vingt et un mois sort en effet incontestablement renforcée des élections régionales et municipales qui se sont déroulées les 12 et 13 mai.

Le grand perdant, contrairement à un pronostic souvent entendu, c'est le PC. La tentation de gauche qui a dominé la décennie écoulée paraît pour le moment écartée : les Italiens ont cette fois clairement opté pour le centre. Les communistes espéraient faire mieux que la Démocratie chrétienne, comme cela avait été le cas lors des élections européennes de juin 1984, où ils avaient indiscutablement bénéficié de la vive émotion soulevée par la mort soudaine d'Enrico Berlinguer.

Le parti a certes joué la carte de la droiture et de la rigueur au niveau des administrations locales. Mais les électeurs n'ont pas pu discerner de ligne politique concrète derrière ces exigences morales. Le gouvernement à gauche, quand bien même il ne s'agit que de gérer une région ou une municipalité, suppose une entente avec les socialistes à laquelle les Italiens, à force de conflits entre les deux partis, ne peuvent plus croire. Quant à la rénovation idéologique du PCI et à son rapprochement avec les sociaux-démocrates de l'Europe du Nord dont on parle à présent, il s'agit là d'une évolution encore trop abstraite pour gagner les suffrages.

Le duel à gauche entre socialistes et communistes a ainsi pour effet de mettre un terme à l'expérience des municipalités « rouges ».

Le renforcement de la coalition au pouvoir est d'autant plus net que ses principales composantes (Démocratie chrétienne, socialistes, républicains) progressent chacune, mais sans que ce succès constitue pour les autres une menace. Le président du conseil peut ainsi apparaître aux yeux du secrétaire général de la DC, M. De Mita, comme un allié indispensable sans devenir un concurrent trop dangereux. Les rapports entre les deux formations s'en trouvent améliorés, ce qui n'est pas négligeable dans la perspective des prochaines échéances électorales, notamment de la désignation en juin du successeur de M. Pertini à la présidence de la République.

M. Craxi, que l'on disait menacé avant le 12 mai, peut désormais engager dans de meilleures conditions les négociations avec l'opposition afin d'éviter le référendum sur l'échelle mobile des salaires que les communistes réclament. Même si son parti n'a progressé que modérément, c'est à lui sans doute que l'on doit pour l'essentiel ce goût nouveau des Italiens pour la stabilité. Ses vingt et un mois au gouvernement sont en eux-mêmes une prouesse. Le président du conseil a en outre su se donner une image d'autorité et d'efficacité, en même temps qu'il renforçait la présence de son pays sur la scène internationale. L'« effet Craxi » s'est dessiné les 12 et 13 mai : la turbulente Italie paraît finalement désireuse que ses gouvernements gouvernent.

P'têt ben qu'oui, mais p'têt . . .

CERTAINS problèmes sont d'une si transparente simplicité qu'on s'étonne qu'ils puissent seulement se poser. On s'étonne aussi que la recherche d'une solution puisse donner lieu à des disputes dont le caractère oiseux n'a d'égal que l'acharnement des protagonistes à s'y livrer.

L'irremplaçable Comité provincial des malades, animé par un grabataire indomptable du nom de Claude Brunet — qu'aucune avanie perpétrée contre sa personne n'a encore réussi à détourner de sa lutte pour la protection des droits des plus faibles —, vient de livrer à l'opinion publique une situation littéralement ahurissante.

★

La charte québécoise des droits et libertés de la personne est limpide. Article 5: « Toute personne a droit au respect de sa vie privée. » L'article 4 est non moins clair: « Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur . . . »

La commission chargée d'appliquer ces principes a déjà dû les interpréter « dans le contexte où l'on a tenté, dans les dernières années, de "désexiser" les fonctions de façon à promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme au travail ».

Il s'agissait du cas de grands malades, de personnes âgées ou gravement handicapées, qui refusent de confier à une personne de l'autre sexe leur toilette quotidienne ou les soins génito-urinaires que nécessitent leur condition.

Une telle exigence pose des problèmes d'organisation ou d'application des conventions collectives. Certains soutiennent qu'elle donnerait même lieu à de la discrimination fondée sur le sexe, ce qu'interdit l'article 10 de cette même charte.

Saisie de cette question dès 1978, la Commission des droits de la personne avait exprimé l'avis qu'une telle préférence de la part du malade ne prive le personnel d'aucun droit « mais qu'il s'agit d'une question qui touche à la vie privée du patient, au respect de laquelle il a droit » et du respect de sa dignité que lui garantit la charte.

Le droit, ainsi reconnu au malade, d'exprimer une préférence — et qui ne peut s'exercer que si les ressources humaines de l'établissement le permettent — n'est pas sans conséquence sur l'embauche du personnel. « L'employeur serait-il autorisé à exercer une préférence fondée sur le sexe lors de l'embauche d'une infirmière, sous prétexte que la majorité des patients dans un service sont des hommes (ou vice-versa) ? se demandait la commission qui répondait en 1978 dans un « avis » formulé de façon typiquement normande. En telle situation, disait l'avis, le critère du sexe *pourrait* être « une qualité exigée de bonne foi » au sens de la charte, mais qu'il *pourrait* aussi ne pas l'être. C'est selon.

L'application de cet avis a été suivie d'un certain nombre de griefs syndicaux (déposés, en majorité, par des hommes) qui, le plus souvent, ont été tranchés en faveur des malades.

Dans un bulletin publié en mars 1981, la commission apportait les précisions suivantes: « Il apparaît clair que la préférence exprimée par le malade en ce qui concerne les soins personnels doit être respectée. [. . .] Il appartient à l'établissement de s'adapter aux droits des bénéficiaires, et non l'inverse. »

La commmission ajoutait qu'« on peut penser que les employeurs et les salariés disposent de moyens suffisants pour faire face à de telles situations » mais que, « dans une situation extrême », « l'employeur *pourrait* être justifié de procéder à l'embauche ou au déplacement de préposés aux bénéficiaires en exerçant une préférence fondée sur le sexe ».

Jusque-là la valse hésitation, si typique de la commission québécoise lorsqu'elle est confrontée à des conflits opposant les droits syndicaux à ceux des malades, avait joué en faveur de ces derniers.

Mais les plateaux de la balance se sont légèrement déplacés.

Dans un « cahier » consacré à « la sexualisation des postes dans les centres d'accueil et les centres hospitaliers », la commission procédait, le printemps dernier, à une nouvelle revue de la question. Elle est toujours d'avis que « le respect du bénéficiaire demande que l'on fasse des efforts pour s'adapter à leurs demandes », cependant « nous ne croyons pas que l'incapacité de répondre aux souhaits de tout patient entraîne obligatoirement la sexualisation d'un poste ».

Donc, rien de très nouveau sous le soleil de Normandie ! Mais voyons la suite . . .

La commission propose une ligne directrice. Désormais « l'employeur qui veut justifier une exclusion par la dignité ou le droit au respect de la vie privée » devra faire la preuve que « l'embauche d'une personne du sexe opposé *pertuberait sérieusement* le service auprès des bénéficiaires » !

Voyez-vous ça !

Un grand malade, en perte totale d'autonomie, qui serait capable de « perturber sérieusement » le service ! On se demande un peu comment. En quittant son lit pour aller dresser des piquets de grève à l'entrée de l'établissement ? ou occuper les bureaux de l'administration ? faire signer une pétition ? organiser un bingo comme dans les pénitenciers ? prendre une infirmière en otage ?

Il y a quelqu'un, quelque part, qui est tombé sur la tête !

★

Pour faire bonne mesure, la commission, dans le même « cahier », rappelle « qu'elle conseille fortement aux hôpitaux et centres d'accueil de respecter les désirs exprimés par les bénéficiaires », mais le même organisme, qui maintient pourtant des services richement dotés aux fins de sensibilisation des citoyens à leurs droits, ajoute que « l'employeur ne devrait, en aucun temps, distribuer des questionnaires suggérant (*sic*) que les bénéficiaires ont un (*resic*) droit de choisir le personnel en fonction du sexe ».

Est-ce ainsi que la commission entend faire la promotion des droits des grands malades à la dignité et à la vie privée ?

P'têt ben que oui. Mais aussi, p'têt ben que non . . .

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une injustice à réparer*

Lettre adressée à M. Michel Clair, président du Conseil du Trésor.

À *PRÉSENT DIMANCHE* du 5 mai, vous affirmiez qu'il en coûterait quelque $ 300 millions pour réparer l'injustice dont les ex religieux furent victimes.

Les actuaires soutiennent qu'il s'agirait d'au plus $ 216 millions sur 30 ans, soit $ 7 millions par année, afin de permettre à des gens qui ont porté à bout de bras l'éducation et plusieurs autres services pendant 35, 38, 40 ans et même davantage, de quitter leur profession. Départ qui donnerait un emploi à quelque 3,000 jeunes et qui rajeunirait ainsi le corps professoral. Et des emplois permanents . . . Nous savons pertinemment que le gouvernement dispose actuellement de quelque $ 200 millions pour ce faire.

Pourquoi alors tergiverser ? Nous avons largement fait notre part de concessions : payés au tiers du salaire des laïcs; rachat à gros prix, non pas d'années de service, mais de crédits de rente. Nous n'exigeons pas de rétroactivité; nous avons accepté un étalement dans le temps. N'est-ce pas la génération actuelle qui a bénéficié et qui bénéficie encore de nos services ? Pourquoi ne pas nous comparer uniquement à des gens qui se sont astreints à poursuivre de longues études ? À nos collègues laïcs ou, encore mieux, aux ministres et aux députés ?

Les hôpitaux n'étaient-ils pas des institutions privées autrefois ?

Quand mettrez-vous un terme à ce **long cousu d'injustices**, monsieur le président ?

Un déshérité qui se souvient,

— ROGER MONGEON

Repentigny, 7 mai.

■ *Mettons-y de l'ordre !*

Lettre adressée à M. Guy Tardif, ministre des Transports du Québec.

EN TANT que membre de l'Association du camionnage du Québec, j'aimerais m'associer publiquement à la campagne de sensibilisation que mène présentement l'ACQ.

Étant moi-même administrateur dans le domaine du transport routier depuis maintenant 20 ans, je vous assure qu'il est de plus en plus héroïque de respecter les lois quand on sait qu'un nombre croissant de transporteurs, tant québécois qu'étrangers, les violent impunément.

Les avantages économiques et fiscaux dont jouissent ces pirates de la route sont tels que si le gouvernement du Québec persiste à se dérober à son obligation d'appliquer uniformément ses propres lois, les « camionneurs-bons-citoyens » n'auront bientôt d'autre option que de joindre massivement les rangs de la piraterie ou disparaître.

Et après ? Rien ! On transportera les trous de la voirie, de la CSST, de la RAMQ, ceux de la RAAQ, de la RRQ ainsi que ceux de la CTQ, et j'en passe, dans le grand trou de nos finances provinciales.

Après tout, monsieur le ministre des Transports, pourquoi vous imposeriez-vous la rigueur qu'exige l'équité . . . quand il vous est si facile, sous le couvert de l'efficacité, de refiler les problèmes à votre collègue des Finances qui, comme tous les Québécois le savent depuis son premier budget, ne manque ni d'imagination ni d'assurance ?

— PIERRE GAUTHIER
vice-président
G.G. Transport, Inc.

Montréal, 9 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680. LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Mai 1980 fut-il plus qu'une rébellion démocratique ?

JEAN-PAUL L'ALLIER

Manifestant leur bonne volonté et leur ouverture d'esprit, surtout depuis les choix révisionnistes du premier ministre Lévesque par rapport aux options fondamentales de son parti, plusieurs amis canadiens rencontrés au hasard du travail et des voyages proposent, dans une accolade condescendante, de « pardonner », d'oublier les événements de 1980 et de repartir, comme si tout était réglé, vers la construction d'un Canada multiforme, mais homogène. Mosaïque dans l'image, mais pas plus.

Déjà disparu dans sa forme originale, l'actuel Parti québécois en sursis, mi-chenille, mi-papillon, est devenu pour eux le signe certain que la résorption de l'abcès est en bonne voie, que la crise est passée et que la guérison est acquise.

Nos tiraillements pendant cette période auront peut-être été parmi les facteurs qui leur auront permis de se consolider sur le plan économique. On notera la coïncidence avec le renouveau de Toronto, les dents de scie du développement de l'Ouest et l'effritement du French Power à Ottawa.

Somme toute, et tout bien considéré, cette époque n'aura donc été, vue de l'extérieur et avec le recul, qu'un mauvais moment à passer pour le Canada avec, en son sein, un Québec maintenant repentant et, de toute façon, affaibli à plus d'un point de vue.

Les attitudes respectives et opposées des frères ennemis Trudeau et Lévesque et de leurs troupes, n'étaient en fait que le résultat d'une situation : le tout est maintenant fondu dans un même magma qui confirme, à ceux qui n'ont pas envie de saisir la vraie nature de ce pays dans toute sa fragilité et sa complexité, que c'étaient bien là les causes plutôt que les conséquences du problème.

Ces gladiateurs étant disparus ou en voie de disparaître, ils auront vraisemblablement permis à beaucoup d'historiens de la petite histoire, d'inscrire l'année 1980 comme celle de la rébellion démocratique, dans la même colonne comparative que l'affaire Riel et la rébellion de 1837 à Saint-Denis et à Saint-Eustache.

Le discours économique peut, dès lors, reprendre toute son ampleur. Même si la plupart des questions abordées par les dirigeants politiques à ce sujet dépassent largement leurs capacités réelles d'intervention et de réalisation de solutions efficaces, elles reviennent à la tête du palmarès des épouvantails et des mirages les plus populaires dans la panoplie des propositions partisanes auxquelles personne, de toute façon, ne croit plus vraiment.

Quant au Canada et au Québec, ces pays à inventer autant qu'à bâtir, rien n'a été réglé et tout redevient imperceptiblement comme avant.

La conciliation à tout prix et la convergence obligée par les circonstances étouffent bien des bruits qui, en d'autres temps, auraient été des clameurs.

Le Québec participera enfin à un hypothétique Commonwealth de la francophonie. Cette question est dans l'air depuis des années. Le projet avortait parce qu'on ne réussissait pas à s'entendre, chez nous, sur la forme que prendraient le statut du Québec et le fauteuil ou la banquette canado-québécoise.

La question n'était pourtant pas majeure pour l'avenir du pays et elle ne met rien en cause qui vaille la peine d'être débattue bien longtemps dans l'optique des intérêts canadiens. Elle est en fait sans importance sauf pour les professionnels des jeux raffinés mais déjà d'un autre âge de cette diplomatie administrative et sans productivité.

Les discussions byzantines ont abouti et les complicités conservatrices et péquistes auront permis de régler ce minuscule problème.

Sur des questions plus fondamentales cependant, à l'intérieur même du pays, c'est autre chose. Les francophones hors Québec, conscients depuis longtemps sinon de la dégradation constante de leur situation, du moins de l'accroissement des pressions et des dangers environnants, ont finalement décidé d'aborder de front la question de l'enseignement secondaire et universitaire dans leur langue.

Ils ont parfaitement raison, et à moins de choisir de demeurer, en français, le Tiers-Monde de 8 des 10 provinces canadiennes, ils doivent gagner ce point de toute urgence là où c'est possible. C'est une situation qui ne devrait laisser personne indifférent parmi ceux qui se définissent comme des concepteurs du pays à venir.

Cependant, vue du Québec ou d'Ottawa, c'est une question apparemment fort délicate et bien complexe. On aime mieux, complices, regarder en d'autres directions que de l'aborder franchement. Elle pose pourtant le problème de la nature même du Canada et de l'image que l'on s'est faite, à tort ou à raison, de ce qu'il fallait en sauver ou en développer pour y maintenir une certaine cohérence.

La majorité des provinces n'est pas disposée à respecter les exigences minimales de la loi quant à l'enseignement du français ? C'est jeter une pierre dans la mare aux grenouilles que de soulever la question et il faudra certainement des mois avant qu'il ne se trouve des partenaires crédibles capables de la traiter franchement, à un niveau où elle pourrait se régler une fois pour toutes même s'il fallait quelques années pour implanter les solutions.

Vue sous cet angle, la réalité canadienne que reflètent les médias depuis 1980 n'est pas très réjouissante. On voit réapparaître, ici et là, quelquefois dans la même forme mais le plus souvent sous des aspects différents, mais toujours de même nature, les symptômes qui ont confirmé, d'époque en époque, la désolante situation des francophones hors Québec et même du Québec au Canada.

Le contexte, bien sûr, a changé. Le nationalisme est en hibernation jusqu'à ce qu'une situation aiguë et outrageante ne vienne le réveiller. Il est même probablement disparu à jamais dans les formes que l'on a connues dans le passé.

Les politiciens québécois, principaux promoteurs et bénéficiaires du débat constitutionnel depuis 20 ans, n'ont ni le souffle ni les idées ni la crédibilité pour vider la question à court terme.

Le défi des Québécois n'est pas maintenant de réactiver le débat constitutionnel ou le débat linguistique. Il est encore moins d'analyser les erreurs passées pour chercher à faire revivre, avec effet rétroactif, les situations perdues en espérant cette fois gagner les batailles.

Mais le temps est propice pour que se rétablisse, en dehors de tous les circuits politiques traditionnels, un contact positif et soutenu entre les deux principales communautés culturelles afin de voir comment, au sein et autour de chacune d'elles, on peut susciter d'une façon stimulante, dynamique et moderne, la construction et le développement d'entités certes pluralistes mais grandissant autour du tronc commun que représente, pour chacune, une langue commune.

Caricaturé, déformé et inversé par le gouvernement fédéral de 1980, le vrai message du référendum n'a pas rejoint le Canada.

Tout n'est pas que dans la forme, loin de là, et il ne suffira pas de monter avec douceur le cheval conduisant à une obstinée recherche de la centralisation politique autour des structures fédérales pour progresser réellement.

Le défi de la réforme dépasse encore de loin les exigences minimales qui se font jour à Ottawa pour retaper ici et là quelques institutions de toute évidence désuètes. Ces réformes seraient plus symboliques qu'importantes en dehors d'une reconstruction plus globale des principaux points d'ancrage qui tiennent ensemble l'amalgame canadien et qui rajeuniraient le fonctionnement de sa démocratie.

Il faudrait chercher, dans l'actuel contexte de paix relative, à innover en acceptant de considérer rationnellement et franchement la réalité d'aujourd'hui et ses prolongements prévisibles pour l'avenir.

On a tous déjà vu, au printemps et à l'automne, des employés du ministère de la Voirie boucher, ici et là hâtivement, à la pelle ou au pied, quelques trous sur des routes qui, de toute façon, devraient plutôt être reconstruites.

On évite ainsi le pire pour quelques mois mais tout est nécessairement à recommencer la saison suivante. Le problème n'est pas réglé, il est reporté d'une année, peut-être de deux.

La lassitude engendrée par les interminables discussions constitutionnelles des 20 dernières années, la volonté de règlements à tout prix que partagent nos chefs politiques québécois à ce moment-ci et le fait que le discours traditionnellement porteur des intérêts du Québec soit maintenant en porte-à-faux par rapport à une réalité qui, elle, a évolué alors que les mots, les images et les concepts sont demeurés ceux des années 60, placent maintenant le Québec dans un état de grande vulnérabilité politique.

L'erreur, pour nos amis de Toronto, de l'Ouest ou d'ailleurs au Canada, serait de croire que parce que le contexte a changé, le problème du Québec est maintenant réglé une fois pour toutes.

C'est trop souvent l'impression qu'ils nous donnent de la perception qu'ils ont de la situation, négligeant d'en saisir les avantages pour proposer, à leur tour, et en dehors des tensions fédérales-provinciales, une version novatrice du pays qu'ils incarnent. C'est à leur tour à eux, finalement, de parler, plus qu'à nous du Québec.

Un projet « canadien » qui ne viendrait pas d'Ottawa ou de Québec a toujours fait défaut. On a beau se regarder, écouter : Rien de tel à l'horizon.

Même avec la meilleure volonté du monde, il faut aujourd'hui constater qu'aucune des solutions post-référendaires canadiennes ne s'est vraiment attaquée à la racine profonde du problème et à la définition pratique et généreuse de ce que, en d'autres époques, l'actuel ministre des Affaires étrangères du Canada appelait « a community of communities ». Pourtant, le concept est le bon et devrait s'imposer.

« L'autre Canada » comprendra-t-il à temps que mai 1980 était bien autre chose qu'une rébellion ? On le saura dans les mois qui viennent.

L'économique à un point tournant : leçons pour le Québec

PIERRE LORTIE

Extraits de la conférence prononcée par le président et chef de la direction de la Bourse de Montréal au Congrès annuel de l'Association des économistes québécois.

LES ÉCONOMISTES doivent porter leur attention sur les problèmes les plus aigus qui confrontent nos économies. En ce qui concerne le Québec, la marginalisation progressive de la force de travail et le sous-emploi chronique et massif que nous connaissons constituent une préoccupation largement ressentie, et avec raison. Situons le défi dans sa véritable perspective. Si la performance du Québec était seulement égale à celle de l'Ontario, c'est 500,000 emplois de plus que nous compterions chez nous aujourd'hui.

Cette observation mène à une conclusion : nous devons privilégier la croissance économique. Comment peut-on vraiment prétendre qu'on a le souci de promouvoir une meilleure justice sociale lorsque tant de nos concitoyens se voient fermer la porte à un avenir plus satisfaisant tant sur le plan financier que sur le plan humain à cause de politiques disfonctionnelles ? Cette orientation en faveur de la croissance est partagée par la vaste majorité de nos concitoyens. Dans la mesure où on accorderait préséance à l'objectif de croissance économique, il est clair que l'agenda et l'orientation donnés à l'analyse des questions économiques majeures acquerraient une autre facture. À mon sens, quatre grands sujets prendraient un relief certain.

1) Rendre le Québec un milieu plus fécond pour la création et la croissance d'entreprises

S'il y a une conclusion que l'on peut tirer du bilan des vingt dernières années, c'est que la croissance économique est un phénomène complexe et difficile à maîtriser. Il est donc important d'en connaître les fondements. Heureusement, nous possédons de plus en plus d'information sur le processus. Les analyses empiriques nous indiquent que la création d'emplois ne vient pas principalement de la grande entreprise ou, plus spécifiquement, des organisations matures ni de toutes les PME. En fait, deux sources majeures de croissance des emplois peuvent être identifiées : les nouvelles entreprises, pour environ la moitié des nouveaux emplois; et un nombre limité de PME dynamiques impliquées dans un processus de croissance rapide. Elles seront les moyennes ou grandes entreprises de demain. Elles sont responsables de la majeure partie de la création des autres nouveaux emplois. Ces deux catégories partagent une caractéristique fondamentale : dans les deux cas, les entreprises sont usuellement dirigées par un entrepreneur ou un petit groupe d'entrepreneurs. Le moteur de la croissance ne réside pas dans l'abondance de facteurs ou de richesses naturelles. L'expérience du Japon, de la Corée, de Taiwan, de la Suisse et de Singapour illustre cette simple vérité.

Plusieurs s'inquiètent du fait que les nouvelles entreprises se retrouvent principalement dans le secteur tertiaire. Je ne crois pas qu'il faille s'alarmer de ce phénomène. De plus en plus, les besoins à satisfaire sont de nature tertiaire. La croissance rapide de ce secteur ne fait que confirmer la force de l'entrepreneurship qui est précisément celle d'identifier les besoins nouveaux qui apparaissent dans notre société. D'ailleurs le cas de l'industrie des logiciels et de l'information nous donne un exemple probant d'une industrie de service qui produit des emplois et qui favorise la croissance de la productivité.

Si nous voulons assurer une performance économique rapide et robuste, nous n'avons pas le choix. Nous devons d'abord et surtout appuyer ces deux types d'entrepreneurs responsables de la création de la majeure partie des nouveaux emplois dans notre économie. Pour être efficace, une stratégie de croissance doit donc forcément viser deux objectifs. Premièrement, elle doit stimuler la création d'entreprises. Deuxièmement, elle doit appuyer les entreprises au potentiel élevé de croissance.

Pour atteindre ces deux objectifs, il est évident que les gouvernements peuvent et doivent jouer un rôle. Cependant, celui-ci doit prendre une forme différente de celui qui s'est élaboré durant les années 50 et qui caractérise encore l'action des gouvernements. Il faut que l'action du gouvernement respecte les évidences qui se dégagent de l'analyse du développement économique.

2) Réduire le poids et l'inertie de l'appareil administratif public

Il ressort de plus en plus clairement que le niveau de taxation élevé au Québec et au Canada en général produit des distorsions profondes qui minent la capacité de croissance de notre économie. L'ampleur du coût de ces distorsions est étonnant : environ 11 % de notre PNB. Dans ce contexte, les résultats d'une étude récente aux États-Unis sont dignes de mention : durant la période de 1968 à 1982, les États américains qui ont diminué leur fardeau fiscal relatif à la moyenne nationale ont connu un accroissement rapide de leurs revenus per capita ainsi que du nombre d'emplois. On observe que la relation inverse tient également. L'analyse des rapports d'impôts de 1982 et 1983 montre que les économistes du supply-side avaient raison et que la « courbe de Laffer » représente assez bien la réalité.

Évidemment, pour pouvoir baisser les taux marginaux de taxation il faut réduire les dépenses. Nous devons adopter une réaction saine et courageuse qui opte pour le changement profond des méthodes et des mécanismes, ce qui n'implique pas qu'il faille nécessairement abandonner les idéaux, les valeurs et les objectifs sociaux des derniers trente ans.

Je suis de ceux qui croient qu'il n'y a pas de contradiction entre ces deux idéaux que recherche la majorité des Canadiens : la poursuite de nos objectifs de justice sociale et une croissance économique robuste et soutenue. Pour rencontrer ces deux objectifs il faut que nos gouvernements soient parcimonieux dans la gestion de fonds publics. Les fonds publics doivent être gérés en « bon père de famille ». Il faudra arrêter aussi de confondre « gros » et « fort ». L'obésité n'est pas un indice de force mais celle d'un relâchement, d'un manque de discipline et de rigueur. Un gouvernement fort et efficace doit être souple, il doit être en mesure d'agir rapidement; l'obésité empêche de courir vite.

3) Notre appareil productif doit être compétitif

Le Canada est une nation commerçante. Paradoxalement, le débat politique, les interventions des gouvernements dans le domaine économique sont articulés comme si notre économie était autarcique. Notre comportement, nos attitudes doivent être plus conscientes de la réalité.

Nos exportations de biens et services constituent un élément indispensable au bien-être des Canadiens. Elles représentent aujourd'hui 30 % de notre PNB comparativement à 25 % en Allemagne de l'Ouest et en Angleterre, à 20 % aux États-Unis et en France et à 15 % au Japon.

Nous devons favoriser la création d'emplois. À l'échelle canadienne, c'est environ 1.5 million d'emplois dont nous avons besoin. Mais j'observe aussi que la part canadienne du marché total des exportations de biens manufacturiers des 15 plus grands pays industrialisés est tombée d'enviro 20 % entre 1970 et 1982 (de 6 % en 1970 à 4.7 % en 1982). Si nous avions conservé notre part de marché sur les marchés extérieurs, nous ne serions vraisemblablement pas confrontés par notre problème de sous-emploi. Nos politiques économiques doivent maintenant plus que jamais tenir compte du fait qu'il est impératif que nous regagnions ces parts de marché perdues car, de nos succès sur les autres marchés dépend notre capacité à produire les emplois dont nous avons besoin et l'augmentation véritable de notre richesse collective.

Dans cette perspective, je suis d'avis qu'il faut favoriser une intégration plus étroite des économies canadienne et américaine. Je soumets que nous devrions constituer un marché commun nord-américain. Mais quel que soit le niveau d'intégration que nous pouvons atteindre, il n'y a aucun doute et je reconnais qu'il y a là un paradoxe pour plusieurs, qu'une intégration plus étroite à l'économie américaine constitue le meilleur moyen d'accroître notre capacité concurrentielle sur les autres marchés mondiaux.

Il faut affermir le rôle de Montréal dans le développement économique du Québec. Il s'agit d'un sujet d'une extrême importance qui, malheureusement, ne reçoit pas suffisamment d'attention dans le débat public. Il s'agit pourtant d'une dimension prioritaire de la dynamique du développement du Québec.

J'ai décidé d'aborder cette question franchement car elle est pertinente aux discussions que vous aurez demain dans l'Atelier sur la concertation économique. Le problème montréalais est généralement posé comme étant un conflit entre Montréal et le reste de la province quant à la distribution des fruits de la croissance économique. Ainsi, dans les régions, on s'inquiète de la polarisation croissante de l'économie québécoise par la région montréalaise, la conséquence, soutient-on, de décisions préférentielles et discriminatoires des grandes entreprises et des gouvernements qui privilégient Montréal. À Montréal, on s'inquiète des politiques discriminatoires des gouvernements qui, sous le prétexte d'assister les régions, défavorisent l'économie de Montréal. Comme exemple de dialogue de sourds, on ne peut vraiment trouver mieux. Il est urgent d'insuffler une bonne dose de réalisme et de maturité à notre approche.

Une grande ville qui joue véritablement le rôle de métropole dans une région possède quatre grandes caractéristiques. Premièrement, elle est un milieu fertile pour les entrepreneurs. Deuxièmement, elle est une ville innovatrice d'où surgissent de nouvelles industries. Troisièmement, elle est une ville ouverte, accueillante pour les étrangers, un aimant pour les immigrants désireux de créer un avenir meilleur pour eux et leurs enfants. Quatrièmement, elle est une ville tournée vers l'extérieur. Elle constitue la plaque tournante entre son hinterland et les autres régions.

Dans la mesure où la performance de Montréal a décliné sur chacune de ces dimensions depuis la fin des années 50, son efficacité comme métropole a diminué. C'est l'économie tout entière du Québec qui a souffert du déclin relatif de Montréal. Par ailleurs, dans la mesure où dans l'avenir Montréal s'affirmera sur ces quatre dimensions, elle augmentera son influence motrice au sein de l'économie du Québec et c'est l'ensemble de l'économie du Québec qui en bénéficiera.

D'autres législations et politiques ont beaucoup plus d'influence sur la performance économique de Montréal. Les exemples abondent. Permettez-moi d'élaborer sur un exemple particulier. La politique linguistique québécoise illustre très bien la nature du problème. Cette politique linguistique touche à un des rôles fondamentaux de Montréal comme métropole, son rôle international, son rôle de porte vers l'extérieur, son rôle d'accueil des immigrants.

Montréal est une ville bi-culturelle. Traditionnellement, la communauté anglophone y a joué un rôle de premier plan dans les affaires et plus spécifiquement dans les échanges économiques avec l'extérieur. Vingt ans de législations ayant une dimension linguistique, accompagnée d'une réglementation quelquefois kafkaesque, ont toutefois profondément affecté la communauté anglophone de Montréal, au point que des milliers d'entre eux ont voté avec leurs pieds. Ils ont décidé tout simplement de partir, avec leurs meubles, leurs emplois et leurs entreprises. D'autres ont décidé que désormais, l'expansion de leur entreprise se ferait ailleurs. Devant un tel constat les immigrants et autres Canadiens choisissent de s'établir ailleurs. Graduellement, l'équilibre se déplace et le centre d'influence émigre ailleurs.

En conclusion, il faut réaliser que comme métropole du Québec et donc ville ouverte vers l'extérieur, Montréal est en concurrence avec les autres grandes villes nord-américaines. À ce titre, elle est souvent très affectée par les particularités du cadre juridique et fiscal que le gouvernement du Québec veut imposer au Québec. Parce que les autres régions de la province sont beaucoup moins affectées par ces particularités, elles accordent leur appui au gouvernement du Québec ou adoptent une attitude d'indifférence. On oublie toutefois que dans la mesure où ce cadre particulier désavantagera Montréal, c'est l'ensemble de l'économie du Québec qui en souffrira.

Enrichissante journée d'échanges sous le signe de la fraternité

TÉMOIGNAGE

MADELEINE PROVOST
journaliste de la Presse ethnique du Québec.

Combien d'événements ne font pas la manchette ? Combien de rencontres n'appartiendront jamais à l'histoire ? Pourtant, que de rencontres fructueuses changent les comportements, font évoluer les structures mentales et entretiennent l'espoir que les humains connaîtront le vrai progrès ?

Je viens de vivre un tel moment. Il me paraît important de le signaler afin que les personnes de mon pays sachent que leurs efforts à la compréhension et à la fraternité, si minimes soient-ils, contribuent à l'entente plutôt qu'à la confrontation, à l'amitié plutôt qu'au soupçon injuste.

Le 8 mai dernier, le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, par l'intermédiaire du Dialogue judéo-chrétien à Montréal, organisa une très intéressante journée sur ce thème : « Comment parler aujourd'hui du judaïsme et du christianisme ? ».

La journée eut lieu à la Synagogue hispano-portugaise, la plus ancienne congrégation juive de Montréal Elle comporta deux exposés. D'abord, celui de M. Edmond Elbaz : « Comment le christianisme est-il présenté dans les écoles juives ? ». On y rejoint le christianisme à travers l'enseignement de l'histoire des religions et on a inauguré, il y a six ans, un échange d'élèves entre écoles chrétiennes et écoles juives. Un intérêt nouveau a été suscité ; une curiosité de savoir a rompu la digue de l'indifférence et de la passivité. Deux communautés humaines font des efforts pour se rejoindre. Et cela se passe dans notre ville !

Le deuxième exposé fut celui du P. Stéphane Valiquette, S.J. : « Comment le judaïsme est-il présenté dans les écoles chrétiennes ? ». La pastorale et la catéchèse présentent bien le judaïsme, mais c'est celui du passé, au temps des prophètes et de l'Ancien Testament. Par son silence sur le judaïsme contemporain, on donne l'impression que le judaïsme n'existe plus ou est dépassé, alors qu'il constitue une des grandes religions actuelles. Le P. Valiquette a profité de l'occasion pour livrer les fruits d'une enquête sur les livres et l'enseignement dans nos écoles à propos du judaïsme. Il a signalé des expressions malheureuses, des manques de doigté et de jugement, dans notre façon d'enseigner la religion « des autres ».

Le tout se terminait par des questions et des réponses, prises dans le vécu. Il y avait là une centaine de personnes, comme animées d'une volonté implicite de briser les murs et d'entrer en contact, non par le chemin des réunions sociales et du parler superficiel mais par la route droite : celle qui interroge l'autre sur ses croyances et ses façons de voir la vie et la culture. C'était franc et direct.

Après le lunch « cacher », le docteur Victor Goldbloom, avec sa façon bien à lui d'assurer un « suivi » à cette journée mémorable, soutint devant l'auditoire qu'il ne fallait pas s'en tenir aux mots et aux bonnes dispositions d'un jour. Il parla à ce groupe (professeurs, universitaires et gens engagés dans le social) de compléter cette journée par un voyage organisé qui, du 9 au 23 octobre, leur permettrait de prendre conscience ou de re-découvrir les racines du christianisme dans le judaïsme. « On en est rendu, disait-il, au point où des chrétiens s'étonnent d'entendre des Juifs réciter les Psaumes, tellement ils croient, en les chantant ou en les priant, que ces Psaumes sont chrétiens, alors qu'ils devraient être considérés comme un héritage emprunté à Israël ! ».

Le plus frappant pour le plaisir des yeux résida dans la visite de la Synagogue, présentée par Rabbi Howard Joseph. J'avais déjà découvert à Montréal plusieurs lieux de culte qui étaient tout simplement magnifiques. Ici, il faut le dire : cette Synagogue fait honneur à Montréal ! Une verrière, les Tables de la Loi et les Rouleaux de la Loi forment un trésor visuel qu'on n'oublie pas facilement.

La verrière ! Je devrais plutôt dire les deux verrières ! Celle de droite occupe tout le mur. Multicolore, elle tamise la lumière du jour de façon très agréable et donne une atmosphère moins profane. La verrière du fond occupe aussi tout un pan de mur : elle est formée de verres carrés répétant dans toutes les couleurs, l'étoile de David. La Synagogue en acquiert une caractéristique qui, en tempérant la luminosité, saisit et met en état de recueillement.

On a installé au-devant de la verrière, de grandes plaques de marbre blanc. Elles représentent un livre ouvert. Sur les deux pages, on a écrit en lettres d'or les dix Commandements de Dieu. Le tout est entouré de marbre noir qui fait contraste. La dimension (certainement un cinq par huit mètres) étonne et met en relief l'importance de la PAROLE de Dieu. La PAROLE de Yahwé demeure l'alpha et l'oméga du judaïsme. Quand nous voyons notre civilisation occidentale s'éloigner des valeurs bibliques, il fait chaud au coeur de voir ces mêmes valeurs imprégner le discours de tout un peuple. Nous, du Québec, pouvons-nous en dire autant ?

Pour terminer la visite, le Rabbi Howard Joseph nous ouvrit la grande armoire où se trouvent les Rouleaux de la Loi. Ces rouleaux proviennent d'Iran, de Russie, du Maroc, etc ... Il s'agit d'une quinzaine de merveilles où des scribes, patients et méditatifs, ont écrit sur parchemin les grandes PAROLES de Dieu. Là est consignée la pédagogie de Dieu envers Israël et le monde entier. Ces Rouleaux sont enchâssés dans des cylindres d'argent rehaussés de ciselures raffinées. Nous avons pu toucher à ces livres qui sont la mémoire d'un peuple. À chaque sabbat, ils sont la source où se régénère la pensée des générations et où chaque Israélite apprend le pourquoi et le comment de l'orientation à donner à sa vie.

Cette journée du 8 mai, par sa vision spirituelle globale, nous a révélé puissamment l'unité d'un peuple qui, même dispersé, croit en la PAROLE. Israël s'explique et nous tend la main : quel chrétien véritable peut éviter de la serrer ?

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...

RENAUD BRAY
jusqu'à minuit !
7 soirs par semaine!
5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les BPC

conclusions d'une récente étude américaine, il y aurait tout lieu de croire que les niveaux de BPC dans le lait maternel humain au Québec seraient déjà responsables de nombreux problèmes de santé chez les enfants en bas âge. »

Vérifications faites, MM. Perrier et Nantel s'entendent pour dire que l'étude citée était loin d'arriver à des conclusions aussi alarmistes.

Tout au plus, précise le Dr Nantel, leurs auteurs ont-ils remarqué certaines coïncidences qui les ont fait sourciller.

Le Dr Nantel admet cependant qu'une autre étude effectuée sur des Québécoises enceintes a démontré que 93 % d'entre elles avaient jusqu'à deux fois plus de BPC dans leur lait que la norme américaine admise.

Mais, tout bien pesé, tous les spécialistes s'entendent, soutient-il, pour affirmer que l'allaitement maternel, malgré la présence de BPC et d'autres polluants dans le lait, comporte plus d'avantages à long terme pour la santé de l'enfant que d'inconvénients immédiats.

Les conférenciers ont admis que les enfants nourris au sein, tout comme les travailleurs exposés au BPC et les gros consommateurs de poisson étaient soumis à une contamination supérieure et de ce fait constituaient un groupe « à risque élevé ».

« C'est la raison pour laquelle, explique M. Albert Daveluy, du MAS, nous tentons d'informer avec des dépliants explicatifs les femmes enceintes qui désirent allaiter. On leur recommande entre autres de ne pas manger de poisson. »

Et il ajoute que son ministère distribue d'autres brochures, destinées aux amateurs de pêche en eau douce ceux-là, pour leur expliquer quelle quantité de poisson il peuvent consommer sans courir de risque.

◆ Nous sommes

conférence de presse au cours du huis clos. Ils ont laissé à leur chef, M. Robert Bourassa, qui faisait campagne dans l'Assomption, le soin de faire les premiers commentaires.

Destiné à la fois à corriger le passé et à ouvrir l'avenir, le Projet a été remis jeudi soir au chef de cabinet de M. Mulroney, M. Bernard Roy, par M. Louis Bernard, secrétaire général du conseil exécutif, qui a coordonné les travaux préparatoires, échelonnés sur plusieurs mois. Se situant à mi-chemin entre la seule «réparation» évoquée par M. Mulroney lui-même et l'ensemble des revendications du Québec depuis 25 ans, le document sobre, bref et concis essaie d'éviter toute controverse, excluant notamment tout rappel historique. Ce n'est pas un texte indépendantiste, dit M. Lévesque, il s'inscrit dans le contexte fédératif du Canada.

Le premier ministre repousse les allégations voulant que, son gouvernement étant affaibli et en fin de mandat, il ne puisse entreprendre des pourparlers constitutionnels. Il estime qu'en dépit de l'ébullition parlementaire, son gouvernement a été élu démocratiquement, est majoritaire et légitime pour plusieurs mois encore. Il ajoute toutefois qu'il ne s'attend pas à des réactions complètes dans l'immédiat. D'ici une dizaine de jours, après le budget fédéral du 23 mai, son homologue fédéral lui fera part privément de ses commentaires avant de les rendre publics.

Peut-être qu'après ce budget, M. Mulroney trouvera agréable une «diversion estivale» sur un autre sujet, dit M. Lévesque, de fort bonne humeur. Il se refuse à parler d'urgence, si ce n'est pour réparer ce qui a obligé le Québec à rester à l'écart de l'accord de 81-82 entre Ottawa et les neuf autres provinces. Quant au reste, ça va rester longtemps dans le paysage, reconnaît-il, goguenard.

Quant à M. Pierre-Marc Johnson, qui prendra la relève dans ce dossier, la semaine prochaine, en l'absence de M. Lévesque, il esime que les propositions québécoises sont réalistes et raisonnables. Il défend avec ardeur les revendications (un terme que le gouvernement n'emploie pas lui-même) visant à la reconnaissance de la responsabilité première du Québec en matière de droits et libertés, surtout linguistiques, et à la primauté de la charte québécoise.

Le document est divisé en deux parties, la première traitant exclusivement de la reconnaissance de l'existence du peuple québécois, pour mieux marquer l'importance de cette proposition centrale. La deuxième partie porte sur les conditions d'un accpord et comporte trois courts chapitres, suivis d'une conclusion de quinze lignes à peine.

L'introduction fait habilement référence à l'engagement électoral de M. Mulroney de faire en sorte que le Québec puisse adhérer à la constitution canadienne avec honneur et enthousiasme. Le gouvernement dit s'être employé avec diligence, fidélité et réalisme, à définir son attitude et ses demandes, basées sur les besoins concrets des Québécois. Ses propositions, dit-il, tiennent compte de l'environnement nouveau au Canada. Ce sont des prpopositions concrètes, soumises à l'appréciation des Québécois d'abord, mais dans le cadre fédératif de la constitution actuelle. Elles visconcrètes, soumises à l'appréciation des Québécois d'abord, mais dans le cadre fédératif de la constitution actuelle. Elles visiel de la préoccupation québécoise porte sur le caractère distinct du peuple québécois et la légitimité des instruments juridiques et institutionels qui en découlent. A elle seule, la reconnaissance de la spécificité ne veut rien dire si elle n'est assortie de dispositions qui lui donnent substance, lit-on dans le document; elle doit aussi se refléter dans des contenus. Mais elle constitue une étape essentielle à la cohérence de la démarche.

La conclusion fait état de la nécessité d'impliquer l'Assemblée nationale, et le gouvernement tend la main aux voisins du Québec. «Dans le respect mutuel, la bonne foi et à la suite d'une négociation honnête, nous croyons fermement en la possibilité d'inventer des conditions meilleures pour notre avenir», pour notre coexistence, a même ajouté M. Lévesque.

Concernant la procédure d'amendement constitutionnel, le gouvernement demande:

■ la reconnaissance d'un droit de veto sur les institutions fédérales et sur la création de nouvelles provinces;

■ la modification du partage des compétences, ou pour accorder au Québec un droit de veto, ou pour lui garantir une compensation raisonnable et obligatoire en cas de non-participation à un amendement constitutionnel;

À la suite de ces propositions essentielles, le gouvernement énumère les termes de sa participation, qui reposent essentiellement sur:

■ le réaménagement des pouvoirs: l'encadrement et la supression de certains pouvoirs unilatéraux du Parlement fédéral (pouvoir de dépenser, de réserve et de désaveu); l'adaptation des compétences aux besoins du Québec (main-d'oeuvre, économie, immigration, communications, mariage et divorce, relations internationales);

■ la réforme des institutions judiciaires;

■ la nécessité de poursuivre la négociation. Le gouvernement veut dès maintenant un engagement solennel des autres gouvernements en ce sens.

Le document conclut sur le désir d'examiner de nouveaux chapitres du partage des pouvoirs: pouvoir résiduaire et déclaratoire du Parlement fédéral, sécurité du revenu et relations internationales. Il veut aussi poursuivre la réforme des institutions, en particulier celle du Sénat.

◆ De la viande

quant, elle aussi, un climat de détente bienvenu. *Sacrée barbaque*, du Brésilien André Klotzel, est une petit bijou en son genre. Ici, la hantise de la viande porte non pas sur du porc mais sur du boeuf : le héros, Quim, qui vit seul dans un coin reculé, décide un beau jour qu'il n'en peut plus : il lui faut coûte que coûte trouver une épaisse tranche de boeuf et, si possible, une femme.

Il quitte sa hutte pour réaliser son rêve et aboutir dans un bled perdu où il finira par tomber dans le filet tendu par la toute jeune Carula avec la complicité de sa mère. Mais il n'aura pas droit au boeuf dont on lui avait fait miroiter l'abattage à l'occasion des noces. Ce n'est que plus tard, père de famille, qu'il finira par satisfaire son désir insatiable et offrir des grillades à la parenté et aux amis.

Parabole typiquement brésilienne, s'inspirant de la tradition populaire, ce film préserve ce qu'il faut de naïveté, avec ses envolées dans l'imaginaire (rencontre avec le diable — un diablesse — à la queue trop longue, évocation du boeuf volant, etc.), sa part de superstitions (les rapports très particuliers de Carula avec « son » saint Antoine, une statuette fétiche), son mode de narration ponctué par de fréquents intermèdes musicaux volontiers « bon enfant ».

Mais, qu'on ne s'y trompe pas : point de mièvreries, ici. Klotzel maîtrise son sujet de part en part, et la dimension sociale de la parabole n'échappera à personne. C'est une conquête de soi et du monde que Quim, ce candide des tropiques, effectue en passant de la forêt à la jungle de la ville, où il apprendra à se battre.

Fidèle à sa volonté de ne présenter que des premières oeuvres, cette Semaine de la critique fut, somme toute, honnête, mais sans révélation fracassante. Les nouvelles cinématographies se font rares. Pour sa part, la Quinzaine des réalisateurs n'est pas à la hauteur encore cette année : elle poursuit inexorablement sa descente aux enfers, avec la menace de devoir déménager pour une quatrième fois, en 1986.

Née dans le sillage de la contestation de mai 1968, elle vise en principe à défendre un cinéma différent qui ressemble assez peu à la production « officielle ». Or elle assume de moins en moins ce rôle depuis quelque temps (en présentant des films comme *A Flash of Green* de V. Nunez), et elle se fait rafler les meilleurs films de ce cinéma « autre » par les diverses sections de la sélection officielle.

◆ La déception

ble mais une question de stratégie. Elles espéraient aller en commission parlementaire avec un minimum de ce que pourrait être un programme d'accès à l'égalité.

Elles ont demandé au ministre Johnson une définition en cinq points de ce que pourrait être un programme d'égalité en emploi, espérant ainsi obtenir certaines garanties. Elles n'ont pas eu de réponses à ces questions précises.

Tout en précisant que l'objectif du gouvernement est qu'il y ait des programmes d'accès à l'égalité, M. Johnson a souligné que le règlement, contrairement à ce que certains groupes peuvent penser, n'aura pas du seul fait de son entrée en vigueur le résultat d'implanter des programmes d'accès à l'égalité d'une manière obligatoire dans toutes les entreprises.

Au-delà de l'adoption d'un règlement et même indépendamment de l'adoption d'un tel règlement, a ajouté Mme Lalonde, ministre délégué à la Condition féminine, il importe de lever l'interdiction actuelle pour l'amorce de programmes d'accès à l'égalité. Il est donc important, a-t-elle dit, d'y assortir des mesures incitatives pour les rendre efficaces.

Le gouvernement, a-t-elle annoncé, établira l'obligation de mettre sur pied des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes, pour les entreprises de 100 employés ou plus qui ont des contrats gouvernementaux d'une valeur supérieure à $ 200,000.

Le gouvernement créera en outre un comité aviseur sur l'accès à l'égalité pour les femmes. Ce comité sera composé de quatre personnes désignées par les organismes syndicaux et une personne représentant les travailleuses non syndiquées.

Si les femmes se réjouissent de la tenue d'une commission parlementaire, elles déplorent en revanche que celle-ci aura lieu en plein été, alors que tout le monde sera en vacances.

Interrogée sur ses réactions, la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Francine Mackenzie, réclame que cette commission ait lieu avant la Saint-Jean Baptiste.

Mme Mackenzie se pose des questions sur la mesure concernant l'obligation contractuelle. Il est de première importance, note-t-elle, d'obtenir des clarifications sur le nombre d'entreprises qui seront touchées par cette mesure. Les représentantes des femmes ont établi à 196 le nombre d'entreprises lésées par cette mesure alors que la ministre Lalonde a parlé de 355 entreprises. L'écart est grand et il importe de savoir précisément où on se situe, dit-elle.

Mme Mackenzie s'inquiète aussi de la composition du comité aviseur sur lequel on ne retrouvera qu'une seule femme non syndiquée. Pourquoi pas quatre ? Au Québec, actuellement, il n'y a que 17 % des femmes qui sont syndiquées alors que 83 % des travailleuses du secteur privé ne le sont pas.

Quant à la Chambre de commerce et au Conseil du patronat, ils ont tous deux insisté pour que des mesures incitatives seulement soient retenues pour favoriser l'égalité des chances dans l'emploi par les femmes.

Rappelons que la Commission des droits de la personne avait, à la veille de la conférence, rappelé au gouvernement l'urgence de mettre en vigueur la partie 3 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Alliance-Québec déçue

La FFHQ réserve son jugement mais note une nouvelle attitude

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Porte-parole de la minorité anglophone du Québec, Alliance-Québec se dit déçue de la position constitutionnelle rendue publique hier par M. René Lévesque tandis que la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) réserve ses réactions, tout en saluant la nouvelle attitude du gouvernement Lévesque à l'égard des minorités francophones.

De leur côté, les députés «orthodoxes» chercheront à raffermir la position du gouvernement Lévesque. À leurs yeux, la position constitutionnelle du gouvernement Lévesque «n'est pas mauvaise pour un gouvernement fédéraliste».

Mais ils s'inquiètent du caractère négociable de la position et ils voudraient que le droit du Québec à l'autodétermination soit inscrit en toutes lettres dans la constitution canadienne.

Le président d'Alliance-Québec, M. Eric Maldoff, estime que «le projet présente seulement une vision étroite des revendications de la province du Québec». «Il n'y a rien là-dedans pour les francophones hors-Québec, ni pour le fait français à travers le pays», dit-il.

M. Maldoff trouve «un peu dommage que le gouvernement Lévesque essaie de lancer un débat constitutionnel maintenant, dans un contexte préélectoral». Il craint la faiblesse du gouvernement Lévesque dans une négociation avec le gouvernement fédéral.

Mais la principale critique d'Alliance-Québec porte sur la demande de primauté au Québec de la Charte québécoise, et non de la Charte canadienne des droits. Il rappelle que la Charte québécoise n'est pas enchâssée dans la constitution et qu'elle peut actuellement être amendée à n'importe quel moment par une majorité simple à l'Assemblée nationale.

Pour Alliance-Québec, la Charte canadienne prime et les droits des minorités ne doivent pas faire l'objet de négociations entre les gouvernements canadien et québécois. «Il faut avoir au Canada une base commune des droits fondamentaux pour les minorités linguistiques à travers le pays», estime M. Maldoff. Il craint que la position du gouvernement Lévesque ne remette en cause le droit à l'éducation en anglais et le droit d'utiliser la langue anglaise dans les tribunaux.

M. Roger Doiron, vice-président de la FFHQ, n'a pas voulu commenter le contenu du document: les associations-membres dans chaque province vont l'étudier attentivement.

Les associations devront notamment analyser si le gouvernement Lévesque vient ou non de renforcer la position de la FFHQ en demandant le respect partout au Canada de l'article 23 de la Charte canadienne des droits, alors qu'il demande d'en être exclus presqu'entièrement. Cet article 23 prévoit l'enseignement en français au Canada pour les enfants admissibles.

Le gouvernement Lévesque garantit cependant les droits actuels de sa minorité anglophone et s'engage à modifier la Charte de la langue française pour élargir l'accès à l'école anglaise aux enfants qui ont reçu leur instruction primaire en anglais au Canada.

La FFHQ reconnaît que l'article 23 de l'Acte constitutionnel leur est absolument indispensable pour faire respecter leur droit à l'éducation en français du fait que les minorités francophones hors Québec n'ont pas les mêmes privilèges que la minorité anglophone du Québec, sauf en partie au Nouveau-Brunswick. «Si les francophones hors-Québec avaient ce qu'ont les anglophones du Québec, l'article 23 ne serait peut-être pas nécessaire», a commenté M. Doiron.

Il trouve intéressante la nouvelle position du gouvernement Lévesque face aux francophones hors Québec. «Le gouvernement reconnaît officiellement pour la première fois l'existence des francophones hors Québec. Il prend une position suivant laquelle les francophones vivant à l'extérieur du Québec font partie intégrante de la nation canadienne-française: c'est intéressant», commente-t-il.

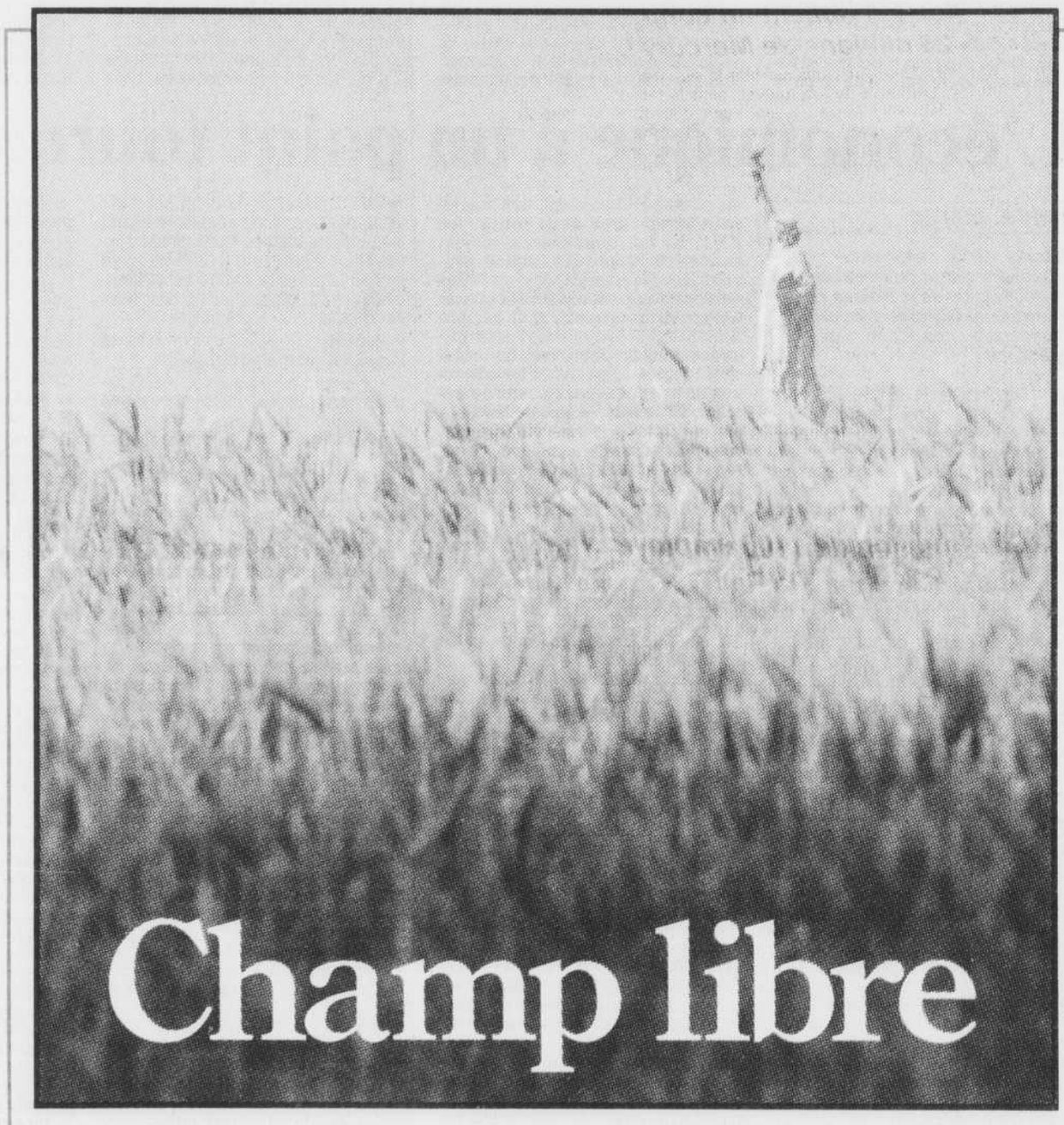
La nouveauté de cette position du gouvernement Lévesque a été reconnue hier par le porte-parole du Groupe parlementaire des députés indépendants, (orthodoxes), M. Pierre de Bellefeuille, d'origine franco-ontarienne. «Certaines choses m'ont fait plaisir. C'est la première fois que le gouvernement du PQ prend une position claire, franche et généreuse sur la question des francophones hors Québec. C'est un progrès considérable», a dit le député de Deux-Montagnes.

M. de Bellefeuille estime que le document «est un bon texte de gouvernement fédéraliste». D'une part, il contient «des propositions qui ont du sens» et il n'est «pas mauvais». D'autre part, l'ambiguité est levée: le gouvernement Lévesque est fédéraliste. M. de Bellefeuille estime que «le document vient d'un gouvernement nettement fédéraliste et plusieurs phrases du texte représentent des professions de foi dans le fédéralisme».

Mais il y voit une nouvelle ambiguité: «là-dedans, qu'est-ce qui est négociable et qu'est-ce qui n'est pas négociable?», se demande-t-il. De plus, il signale que le document ne fait nulle référence à l'éventuelle indépendance du Québec, ni au droit à l'autodétermination. «C'est grave d'engager le Québec dans le contexte fédéral pour tous les temps, sans même la moindre allusion à la possibilité que la population québécoise choisisse un autre type de formule constitutionnelle», pense-t-il.

M. de Bellefeuille reconnaît que, «tant que nous sommes dans le contexte fédéral, le gouvernement doit jusqu'à un certain point jouer ce jeu-là». «Mais nous (le Groupe parlementaire des députés indépendants) allons faire en sorte que les propositions du Québec deviennent beaucoup plus musclées parce qu'il y a une certaine mollesse dans l'ensemble du texte», ajoute-t-il.

Enfin, le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, aurait souhaité que le gouvernement Lévesque réclame l'exclusivité en matière de main-d'oeuvre et d'emploi, au lieu de demander simplement que le Québec soit réellement le maitre d'oeuvre de l'ensemble du domaine de la main-d'oeuvre. «Si nous avions écrit le document, nous aurions été un peu plus carrés, nous aurions été un peu loin», dit-il. En matière de relance économique, le Québec doit être le maitre d'oeuvre, avec l'aide du gouvernement fédéral, ajoute M. Laberge.



Des rabais qui s'appliquent quand vous, et vous seul, décidez de partir. Tous les jours. Toute l'année.

Champ libre sur les prix

DÉPART DE MONTRÉAL Aller-retour	TARIFS SPÉCIAUX Places limitées. Période limitée.	TARIFS BASSE SAISON Jusqu'au 16 juin Du 9 sept. au 16 déc.	TARIFS HAUTE SAISON Du 17 juin au 8 sept. Du 17 déc. au 4 janv. '86
St. John's	À partir de —	249 $	316 $
Halifax	—	168 $	214 $
Vancouver	429 $	503 $	640 $
Calgary	399 $	424 $	539 $
Los Angeles/ San Francisco	399 $*	555 $	657 $

*Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. En vigueur du 27 mai au 29 août 85. Vols du lundi au jeudi.

Champ libre sur l'Amérique

Composez vos vacances comme bon vous semble! Vous bénéficiez de la meilleure fréquence de vols et du plus grand réseau au Canada et aux États-Unis.

Vous bénéficiez aussi de formules de voyage flexibles grâce à nos circuits ouverts et circulaires.

Réservez dès aujourd'hui votre Prêt-à-partir et profitez de nos super réductions. Vous serez toujours assuré de la qualité et de la fiabilité de notre service.

Les rabais peuvent varier selon la journée et la période de l'année. Certains vols risquent d'être déjà complets.

Pour de plus amples renseignements, appelez votre agent de voyages. Mentionnez le DRF 718.

AIR CANADA

LE DEVOIR ECONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 18 mai 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

GILLES GAGNON

■ *Le bénéfice d'ECP a presque doublé au premier trimestre*

Les Entreprises Canadien Pacifique Limitée ont enregistré un bénéfice net consolidé de $ 79.3 millions au premier trimestre terminé le 31 mars dernier, contre $ 43.8 millions l'an dernier. La compagnie, un holding principalement actif dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel, des produits miniers et des produits forestiers, a vu ses fonds autogénérés passer à $ 262 millions au trimestre visé de cette année; ceux-ci totalisaient $ 172,2 millions à la période correspondante de l'an dernier. Par action ordinaire, après versement des dividendes privilégiés, il s'agit d'un bénéfice de $ 0.50 comparativement à $ 0.28. Cette amélioration est principalement attribuable aux secteurs Pétrole et gaz naturel, Produits forestiers et Fer et acier.

■ *MacMillan Bloedel réalise des profits de $ 2.6 millions*

MacMillan Bloedel Limited, une des plus importantes sociétés de produits forestiers de l'Amérique du Nord a enregistré des profits de $ 2.6 millions au premier trimestre de 1985. L'an dernier, la compagnie avait essuyé une perte de $ 17.5 millions. Ce redressement marqué au chapitre des profits globaux ne s'est toutefois pas traduit par un bénéfice par action. La perte recule plutôt à $ 0.13 au cours des trois premiers mois de 1985 par rapport à une perte de $0.80 par action à la période correspondante de 1984. Les revenus d'exploitation, d'un total négatif de $ 23.9 millions, sont passés à $ 18.1 millions au premier trimestre de cette année. Enfin, les ventes totales de produits et services de la compagnie se sont chiffrées à $ 538.6 millions au premier quart de l'exercice en cours par rapport à $ 411.9 millions une année auparavant. Le cours de l'action a varié entre $ 27.37 et $ 32.79 en 1984 et entre $ 25.00 et $ 29,75 en 1985.

■ *Nor-Tel obtient un contrat de $ 25 millions de Mercury Comm.*

Northern Telecom a annoncé hier la signature d'une entente d'une valeur approximative de $ 25 millions pour la fourniture de 3 autocommutateurs DMS-250 à Mercury Communicaions Limited, deuxième exploitant d'un réseau public de télécommunications au Royaume-Uni. Les DMS-250, autocommutateurs intégralement numériques, seront installées à Londres, Birmingham et Manchester. Ils permettront à Mercury d'offrir des services de télécommunications additionnels au Royaume-Uni.

Les autres soumissionaires étaient STC, du Royaume-Uni, et Italcom, d'Italie.

■ *Gazoduc Trans Québec effectue un placement d'obligations hypothécaires*

Gazoduc Trans Quebec Maritimes a conclu hier une transaction relativement au placement de $ 85,000 d'obligations hypothécaires à 11.70 % de premier rang, série C, venant à échéance le 23 novembre 1990. Le placement s'est effectué par l'entremise de Wood Gundy à titre de preneur ferme. Les obligations sont garanties par la société Gazoduc TQM dont les associés sont Nova, une corporation albertaine, et Trans Canada Pipelines. TQM exploite un gazoduc qui s'étend de Saint-Lazarre jusqu'à la ville de Québec.

■ *Mutation de 1100 employés du CN chez Via Rail*

Via Rail Canada, le CN et les délégués de syndicats d'employés d'ateliers ont signé hier une entente relativement à la mutation d'environ 1100 employés du CN à Via Rail. Il s'agit d'employés affectés à l'entretien et à la réparation de matériel voyageurs. L'entente entrera en vigueur le 28 juin et touchera quelque 600 travailleurs à Montréal et jusqu'à 500 à Toronto. La mutation de d'autres employés d'ateliers dans les localités plus petites à travers le pays fera l'objet de négociations au cours des prochains mois et devraient aboutir au printemps 1986.

■ *Le profit de Unigesco passe de $ 276,000 à $ 702,436*

Unigesco a réalisé au premier semestre de l'année fiscale en cours un bénéfice net de $ 702,436, comparativement à 276,000 au semestre correspondant de l'année dernière. La hausse des bénéfices au cours du deuxième trimestre est principalement due à l'amélioration de la rentabilité des deux divisions de torréfaction de café de la filiale Aliments Unigesco et à des gains importants réalisés dans le portefeuille de valeurs négociables. Les revenus de la compagne s'élèvent pour cette période à $ 6.9 millions, contré $ 895,414 en 1984. Le conseil d'administration de Unigesco a déclaré un dividende semestriel de 5 cents par action de classe A et B. Il sera payé le 31 mai prochain aux actionnaires inscrits le 17 mai.

■ *Le bénéfice de la Midland Doherty Financial chute à $ 458,000*

Midland Doherty Financial a réalisé au quatrième trimestre un bénéfice net de $ 458,000, en baisse de $ 40,000 par rapport aux résultats de l'an dernier. Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 7 1/2 cents par action ordinaire, payable le 13 juin 1985 aux actionnaires inscrits le 30 mai 1985. Midland Doherty Financial Corporation est une société de portefeuille qui possède des filiales exploitantes en qualité de courtiers en valeurs mobilières au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

■ *Cooper Canada émet un nombre illimité d'actions ordinaires*

Les actionnaires de Cooper Canada Limited ont autorisé hier l'émission d'un nombre illimité d'actions sans droit de vote de catégorie A , ainsi que d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actionnaires ont également approuvé le changement des actuelles 2,987,460 actions ordinaires émises sans valeur nominale, en 2,987,460 actions ordinaires et 2,987,460 actions sans droit de vote de catégorie A, sur la base d'une action sans droit de vote de catégorie A et d'une action ordinaire, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mai prochain.

■ *Mitsubishi Electric construira une troisième usine aux USA*

Le groupe japonais Mitsubishi Electric Corp., troisième groupe électronique nippon, a l'intention de construire une troisième usine aux Etats-Unis, cette fois dans l'État de Georgie.

L'usine, qui devrait employer 500 personnes, sera construite à Braselton à environ 47 km au nord de la ville d'Atlanta et fabriquera des postes de télévision couleur et des radio-téléphones.

Le choix de la Georgie a été conditionné par le fait que cet état n'applique pas le système de taxation des compagnies étrangères sur ses profits mondiaux.

La Banque de Montréal abaisse son taux hypothécaire à 10 %

JEAN CHARTIER

La Banque de Montréal a de nouveau pris le leadership des institutions financières et abaissé le taux de ses hypothèques renouvelables dans un an de 10.5 à 10 %. Le vice-président de la Corporation hypothécaire de la Banque de Montréal, M. Tom Alton, a déclaré au DEVOIR que c'est la première fois, depuis l'introduction des hypothèques renouvelables dans un an par cette institution yen 1980, que celles-ci sont offertes à un aussi bas niveau.

Auparavant, les acheteurs de maison contractaient des hypothèques pour cinq ans, explique-t-il. Durant l'année 1980, les acheteurs sont passés aux hypothèques renouvelables dans trois ans, puis à la fin de l'année aux hypothèques renouvelables dans un an.

La Banque de Montréal offre maintenant deux nouveaux véhicules financiers qui sont les hypothèques renouvelables dans six mois et les hypothèques à taux variables renouvelables dans sept ans; mais ces deux types de véhicules financiers ne représentent encore qu'une faible part des hypothèques contractées par la clientèle.

Présentement, 30 % des clients de la Banque de Montréal contractent des hypothèques renouvelables dans un an, 33 % de la clientèle signent des hypothèques pour trois ans et 20 % de la clientèle s'engage pour cinq ans. Le marché est donc morcelé raisonnablement, estime le vice-président responsable des prêts hypothécaires à la Banque de Montréal.

Les hypothèques renouvelables dans deux ans ont aussi été abaissé d'un demi point à 10 ¾ %, les hypothèques renouvelables dans trois ans d'un quart de point à 11 ¼ %, les hypothèques renouvelables dans quatre ans d'un quart de point à 12 % et les hypothèques renouvelables dans cinq ans d'un quart de point à 12 ¼ %.

M. Alton a déclaré au DEVOIR que la Banque de Montréal anticipe un déclin des taux d'intérêt et qu'elle a décidé d'agir avant les autres institutions financières. Nous avons été les leaders pour les trois dernières réductions hypothécaires, a-t-il précisé, et nous voulons rester les leaders.

« C'est un très bon marché pour l'habitation présentement, estime-t-il, et la tendance des taux hypothécaires pour 1985 et 1986 est légèrement à la baisse, pensons-nous. À la fin de 1985, les taux hypothécaires renouvelables dans un an devraient se situer légèrement sous la barre des 10 %, prévoit-il, et les hypothèques renouvelables dans cinq ans à 11 %.

« Nous avons donc un bon climat stable pour les taux d'intérêt hypothécaires et le volume des transactions immobilières prend de la vigueur depuis quelques mois. Le prix des maisons n'a crû que légèrement ces derniers mois et ceci va se poursuivre, dit-il, de sorte que le marché immobilier va être très bon toute l'année, pensons-nous. Ceci est vrai pour Toronto et c'est également vrai pour Montréal », conclut-il.

La Banque Toronto-Dominion a aussi annoncé en fin d'après-midi qu'elle s'alignait sur les taux de la banque de Montréal, de sorte que le Trust Royal ne détient plus le leadership des bas taux d'intérêt hypothécaires.

Un marché immobilier ferme

L'Association canadienne des courtiers en immeuble a aussi fait savoir que 16,211 maisons ont été acquises par de nouveaux propriétaires en avril au Canada, ce qui représente une hausse de 27.3 % par rapport à avril 1984 et de 5.1 % par rapport à mars 1985. Le marché immobilier est donc ferme depuis le début de l'année et la situation s'améliore de mois en mois.

Ce sont les villes de Calgary et d'Edmonton qui ont enregistré les plus forts gains de vente au Canada en avril 1985 par rapport à avril 1984. Elles ont vu le nombre de ventes de maisons augmenter de 50 % pour ce mois d'une année à l'autre. Les villes moyennes de Ste. Catherines et de Thunder Bay en Ontario ont enregistré une performance semblable et il en est de même pour Saint-Jean au Nouveau Brunswick. C'est dire que la hausse est presque générale à travers le Canada.

Le président de l'Association des courtiers en immeubles, M. Logan Tait, a souligné que seulement 23 villes canadiennes ont vu moins de ventes immobilières qu'en avril 1984. Les chiffres pour avril marquent la quatrième hausse mensuelle consécutive.

Le prix moyen des maison vendues au Canada en avril a été de $83,565. Ce montant représente une augmentation de deux pour cent seulement sur le prix moyen d'il y a un an et reflète donc un élément de stabilité.

Les prix moyens dans le relevé d'avril s'établissent ainsi: $93,007 à Victoria; $ 116,905 à Vancouver; $ 92,131 à Calgary; $ 71,109 à Edmonton; $ 61,941 à Regina; $ 66,008 à Saskatoon; $ 61,971 à Winnipeg; $ 72,427 à Hamilton; $ 75,621 à Kitchener-Waterloo; $ 62,983 à London; $74,759 à Oshawa; $ 107,816 à Ottawa; $58,288 à Ste. Catherines; $51,453 à Sudbury; $58,660 à Thunder Bay; $106,577 à Toronto; $54,956 à Windsor; $51,582 à Chicoutimi-Jonquière; $70,396 à Hull; $68,009 à Montréal; $ 56,339 à Québec; $45,574 à Trois-Rivières; $54,142 à Saint John; $62,399 à Saint John's.

On constate donc que la moyenne n'est supérieure à $ 100,000 qu'à Vancouver, Ottawa et Toronto. Le prix moyen des maisons vendues au Québec en avril n'a guère dépassé 70 % de ce montant.

Volcker réduit le taux d'escompte US à 7.5 %

Dow Jones — Washington — La Réserve fédérale des États-Unis a abaissé vendredi soir à 16 heures son taux d'escompte de 8 à 7.5 %. C'est son plus bas niveau depuis le mois d'aout 1978.

Les représentants de la FED précisent que cette réduction a été effectuée malgré le peu de changement dans le secteur industriel et dans l'économie en général où les importations du pays demeurent toujours passablement fortes.

Les dirigeants de l'institution financière américaine numéro 1 notent que les pressions inflationnistes semblent être assez bien contenues dans plusieurs secteurs, à savoir les biens de consomamtion et le secteur des matières premières où les prix demeurent à leur plus bas niveau depuis deux ans.

D'autre part, la croissance de la masse monétaire a ralenti substantiellement, bien que la croissance du M1 demeure en dessous des prévisions faites au début de l'année.

Pour la Réserve fédérale, cette diminution du taux d'escompte est appropriée en raison de la tendance à la baisse des taux d'intérêt sur les marchés financiers américains depuis quelques semaines.

La Réserve fédérale dit avoir agi sur requête des réserves régionales de Boston, New York, Richmond, Atlanta, Chicago, Minneapolis, Kansas City et Dallas.

CNCP Télécommunications fait une offre d'achat de Téléglobe Canada à la CDIC

PAUL DURIVAGE

CNCP Télécommunications a fait une offre préliminaire d'acquisition à la société Téléglobe Canada, filiale de la Corporation de développement du Canada.

Les sociétés Canadien Pacifique Ltée et CN Rail, qui contrôlent toutes deux CNCP Telecommunications, ont annoncé la nouvelle par voie de communiqué conjoint.

Le communiqué précise que Canadian Pacific a présenté une seconde soumission dans laquelle elle se propose d'agir seule dans le rachat de Teleglobe, au cas où l'offre commmune serait rejetée.

Les deux sociétés estiment que Teleglobe devrait leur revenir. Ils font valoir que cette opération « avivera la concurrence et améliorera l'équilibre concurrentiel dans l'industrie canadienne des télécommunications ». Elles soulignent également que, par le biais des Télécommunications CNCP et de compagnies acquises antérieurement, elles oeuvrent activement dans le domaine des communications depuis plus de cent ans.

Teleglobe Canada est en charge de toutes les télécommunications internationales du Canada. Elle possède à cette fin un important réseau de câbles sous-marins et de satellites. Télécommunications CNCP fournit pour sa part une vaste gamme de services de téléphonie et de transmission de données aux Canadiens.

Les conditions de l'offre n'ont pas été révélées. Les deux sociétés se sont d'ailleurs refusé systématiquement à répondre aux questions de la presse sur tout ce qui concerne ce sujet.

On ne sait donc pas si le projet d'acquisition laisse une place à la participation au capital-actions des 1,300 employés de l'entreprise. Lors d'un sondage auprès des deux-tiers de ceux-ci, 99 % ont dit vouloir investir dans la compagnie. Un comité d'acquisition a même été formé.

D'autre part, le président directeur général de Téléglobe, M. Jean-Claude Delorme n'était pas disponible pour commenter la nouvelle hier, pas plus que le vice-président exécutif, M. Norman Byrne.

Rejoint par Le Devoir, M. Don Cruickshank, vice-président de Bell Canada, venait tout juste de prendre connaissance de la nouvelle et n'avait donc aucun commentaire à formuler pour le moment. Il devrait, par ailleurs, faire connaître la position de la filiale des Entreprises Bell Canada, et éventuellement annoncer une contre-offre, au début de la semaine prochaine.

Le président du conseil, M. Jean De Grandpré, avait déjà annoncé l'intérêt de Bell Canada, pour le contrôle de Téléglobe Canada, en novembre dernier. Il ajoutait alors qu'il souhaitait l'acquérir à sa valeur aux livres, soit environ $ 350 millions, et qu'il était disposé à payer comptant.

Le président de la société exploitante de satellites Telesat Canada, M. Eldon Thompson, a fait de même le mois dernier, bien que les détails de son offre soient restés secrets. En fait, il existerait présentement une douzaine de groupes d'investisseurs intéressés à racheter Téléglobe Canada.

Les proposition d'achat pour les actifs de Téléglobe répondent à l'invitation émise en octobre dernier par la Corporation de développement des investissements du Canada qui contrôle Téléglobe pour le compte du gouvernement canadien.

Le président du conseil du Trésor, M. Robert de Cotret a déclaré jeudi dernier que la vente de Teleglobe ou d'autres sociétés d'État devait être approuvée au préalable par le cabinet fédéral. Du fait que Téléglobe a été créée par une loi du Parlement, une seconde pièce législative devra donc être votée avant que la remise de la société au secteur privé puisse se faire.

Téléglobe avait à son bilan un actif de $ 574.6 millions, au 31 décembre dernier. L'avoir de l'actionnaire, soit le Canada, était de $ 362.2 millions.

Téléglobe a par ailleurs fait en sorte de faciliter le changement de propriété en liquidant une partie de sa valeur récemment. Elle a versé un montant de $ 108.1 millions en dividendes au gouvernement du Canada en mars dernier. Ce montant représente la moitié des bénéfices de la société en 1984 plus 30 % des bénéfices accumulés depuis le 1er avril 1978.

La société de la couronne a généré des bénéfices nets de $ 36.5 millions au cours des neuf mois terminés le 31 décembre dernier, comparativement à $ 31.6 millions un an plus tôt. Les recettes se sont accru entretemps de 11.6 % pour se chiffrer à $ 164.8 millions.

Le taux d'inflation se maintient à 3.9 %

OTTAWA (PC) — Le taux annuel de l'inflation a progressé de deux dixièmes de point au cours du mois d'avril, passant de 3.7 à 3.9 %. Statistique Canada impute cette progression principalement à la hausse des prix des aliments.

L'inflation telle que calculée par l'indice des prix à la consommation, était demeurée stable à 3.7 % au cours du premier trimestre de 1985 et le taux annuel n'a pas été supérieur à 4 % depuis les neuf dernier mois.

Bien que légère, la progesssion du taux annuel de l'inflation n'est pas moins de nature à inquiéter le gouvernement conservateur dont le premier budget depuis son accession au pouvoir, en septembre 1984, sera présenté aux Communes jeudi prochain, soit le 23 mai. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a d'ailleurs confié récemment que certaines des mesures fiscales qu'il présentera seront de nature à provoquer des pressions inflationnistes.

Par contre, les mauvaises nouvelles sont atténuées dans une certaine mesure par de bonnes nouvelles sur d'autres fronts. C'est ainsi par exemple que le taux de chômage a fléchi à 10.9 % au cours du mois d'avril, alors qu'il s'établissait à 11.2 % fin mars. C'est d'ailleurs la première fois cette année que le taux de chômage tombe sous la barre des 11 %.

En outre, les taux d'intérêt, qui n'ont cessé de fluctuer depuis que les conservateurs sont au pouvoir, sont revenus à des niveaux qu'on n'avait pas vus depuis le mois de janvier. En effet, la Banque du Canada a ramené jeudi à 9.70 % son taux d'escompte préférentiel qui, depuis la semaine dernière, était de 9.93 %.

La performance du dollar canadien reste mitigée depuis quelques mois et notre devise se maintient présentement au-dessus des 72 cents américains bien qu'elle valait 75 cents américains au début de l'année. Parce que la plus grande partie des fruits et légume frais nous vient des Etats-Unis, la chute du dollar se traduit par des hausses de prix pour ces denrées alimentaires importées.

L'augmentation de 3.9 % de l'indice des prix à la consommation représente les augmentations de prix enregistrées entre avril 1984 et avril 1985. Sur une base strictement mensuelle, l'augmentation du coût de la vie au cours du mois d'avril s'établit à 0.4 %.

Statistique Canada attribue cette augmentation de 0.4 % à la hausse des prix des aliments ainsi que du logement, des tabacs et des alcools.

Dans le domaine alimentaire, ce sont donc les fruits et légumes frais qui ont subi la hausse la plus considérable. Les prix des légumes frais ont en effet fait un bond de 11.9 % en avril, tandis que les prix des fruits ont progressé de 7.0 % au cours de la même période. Les prix de la viande ont grimpé de 0.6 %. Une majoration de 3.0 % pour des prix du boeuf a été partiellement compensée par une baisse des prix du porc à la suite de l'imposition de nouvelles taxes sur les exportations de porc aux Etats-unis.

Les prix des tabacs et des alcools ont également été majorés en avril sous le double effet d'une hausse des

Voir page Inflation:20

sports experts

Plus de 100 magasins au Québec

Membre INTERSPORT® Plus de 2000 magasins à travers le monde.

L'industrie de la publicité a évolué autant qu'elle a progressé

JEAN-PIERRE LEGAULT
collaboration spéciale

Avec le développement des médias, l'industrie de la publicité a connu un essor remarquable depuis deux décennies au Canada. Même si l'importance de la place qu'elle occupe est universellement reconnue, elle doit cependant demeurer sur le qui-vive et continuellement s'adapter aux nouvelles réalités qui apparaissent avec les nombreux bouleversements qui surviennent dans le domaine des mass média, particulièrement le fractionnement des auditoires, le zip et le zap, etc.

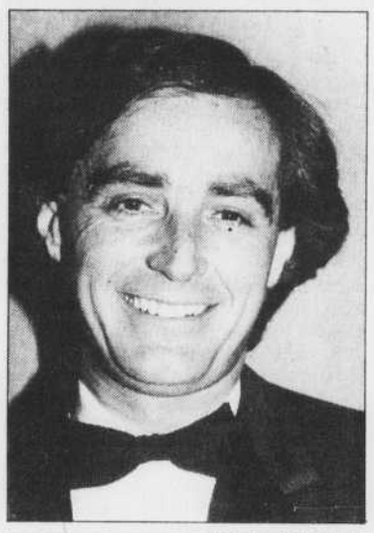


Photo Louise Lemieux
M. Claude Lessard

De plus, les besoins manifestés par les entreprises en terme de communications ont changé depuis quelques années et leurs demandes dépassent aujourd'hui de beaucoup le simple cadre de la publicité des produits. On voit donc de plus en plus de boîtes de communication, de maisons de relations publiques et d'agences de publicité diversifier leurs activités et offrir autant les services de publicité que de promotion et de relations publiques.

Une étude effectuée par la maison conseil Stratagème, estime qu'il s'est dépensé $ 5.6 milliards en publicité au Canada en 1984. Les revenus publicitaires des médias canadiens sont évalués par Statistique Canada à plus de $ 3 milliards pour 1982 et à $ 3.4 milliards pour 1983.

L'an dernier, les quotidiens se sont accaparés la plus grosse part du gâteau, soit 25.5% de l'assiette totale pour un montant de $ 1.43 milliards. Les montants dépensés en publicité directe ont atteint $ 1.2 milliards, 21.5% du total tandis que ceux des postes de télévision ont été de $995 millions, soit 17.8 % du total. La radio recevait 9.5 % de l'assiette pour un montant de $ 530 millions et les hebdos et magazines respectivement $ 238 et $ 255 millions.

Les revenus publicitaires des quotidiens québécois, en 1982, se sont élevés à $ 214 millions ce qui représente 18.6 % du total canadien dépensé dans cette catégorie de média. $ 153.7 millions ont été accaparés par la télévision privée de la province, soit 22.9 % du total canadien de la publicité dans ce secteur et les stations radios privées $ 97 millions, ce qui constitue 20.8 % de la publicité canadienne dans ces médias.

Après avoir connu des années plus difficiles à cause de la récession, les intervenants du milieu disent avoir noté une nette amélioration de la situation récemment et tous soutiennent que le domaine de la publicité au Québec se porte très bien, même si les difficultés économiques des dernières années ont amené les clients et les consommateurs à changer d'attitude devant la publicité.

Chez Publicité Martin, le président, M. Yvon Martin, affirme avoir noté au cours des dernières années une certaine insécurité de la part des annonceurs. Contrairement à la pratique courante antérieure, ces derniers attendent souvent « à la dernière minute » pour faire leur placement médias. À son avis, cette prudence serait le reflet de celle observée che le consommateur au début des années 80. « Aujourd'hui, le consommateur est devenu plus rationnel. Il fait plus attention à ce qu'il achète ». De toute façon, soutient-il, on ne connaîtra plus les consommateurs des années 70, alors que tout semblait baigner dans l'huile.

M. Jean-Bernard Bélisle, du Groupe Everest, explique pour sa part que « le client est plus exigeant maintenant et que le contexte économique a forcé nombre d'annonceurs à réduire leur budget de publicité. « Cette situation a amené les clients à exiger un rendement plus évident, à vouloir constater des résultats concrets à la suite de ses publicités ». La sélection média se ferait de façon plus stricte qu'auparavant. « On exige beaucoup des gens en communication » conclue-t-il.

Les recherches effectuées par le Groupe Everest indiquent que le consommateur se montre plus exigeant en terme de production publicitaire. Étant de plus en plus exposé au médium de masse, et en particulier l'électronique, il demande plus de qualité des messages.

Selon M. Claude Lessard, président de Cossette Communication-marketing, l'état de santé des journaux en regard de la publicité s'est très bien maintenue, contrairement à l'impression que plusieurs conservent. Mais il affirme que la télévision constitue le sujet à l'ordre du jour au niveau de l'électronique, où l'on assiste au phénomène de la fragmentation des auditoires à la suite de l'apparition et de la pénétration du câble, donc du plus grand choix de canaux à la disposition du téléphage.

La seule solution envisageable pour les agences de publicité est de s'adapter soutient-il. « Nous devons bien comprendre l'évolution de notre marché. Comme agence, c'est d'ailleurs notre rôle de comprendre l'écolution de ces technologies et de s'y adapter. Nous devons accepter d'évoluer nous aussi ».

« La publicité n'est qu'un des éléments du marketing » affirme pour sa part M. Claude Boulay du Groupe Everest. Une telle affirmation rejoint l'évolution du secteur des communications depuis quelques années.

Ainsi, selon M. Claude Lessard, l'approche que doivent avoir les firmes est maintenant différente que par les années passées. « Les objectifs visés par les clients sont différents aujourd'hui. Ils visent plus le court terme en regard de la publicité. » En outre, les annonceurs potentiels savent aujourd'hui que la publicité n'est pas le seul outil qu'ils ont à leur disposition pour faire connaître leurs produits et le concept de communication globale se développe.

Ainsi, l'importance maintenant accordée aux relations publiques, à la promotion des ventes, au design et au marketing permettent, à son avis, une certaine objectivité face aux besoins des clients qui, dans certains cas, auraient avantage à se servir d'autres moyens que la simple publicité pour atteindre leurs objectifs.

Pour M. Boulay, d'autre part, « les entreprises sont aujourd'hui mieux averties et plus conscientes de l'importance, non seulement de la publicité, mais aussi de la promotion ». Ainsi avons-nous assité au cours des récentes années au développement de boîtes de communication mettant de l'avant le concept de communication globale.

Chez BDDS, M. André Sormany, tout comme plusieurs personnes interrogées, loin de minimiser l'importance de la publicité pour une entreprise, n'en affirme pas moins que « la publicité est en train de retrouver sa véritable fonction. Elle prend aujourd'hui la place qu'elle doit occuper » au moment où, à son avis, les entreprises se sont rendues compte que les affaires publiques, les relations avec l'entourage étaient tout aussi importants que la publicité, pour le bien-être de leurs affaires.

D'ailleurs, les boîtes qui auparavant étaient dévolues à la stricte publicité se recyclent aujourd'hui, se repositionnent pour faire face aux nouvelles réalités. Les grandes agences offrent divers services et ce n'est pas l'effet du hasard si certaines ont jugé bon de changer leur raison sociale pour inclure la communication globale à leur porte-folio.

Le secteur de la publicité est donc en pleine transformation au Québec. Les marchés traditionnels maintiennent leurs activités dans le domaine, mais depuis peu le secteur des services a découvert les avantages de la publicité et parmi les plus importants annonceurs on retrouve les firmes oeuvrant de le secteur de la haute technologie et les institutions financières. D'autre part, d'aucuns anticipent les difficultés créées par le développement des médias phénomènes qui engendrera certes de nouvelles façons de présenter les messages au plus grand auditoire possible. Ainsi, affirme M. Yvon Martin, « si les véhicules changent, la façon de dire le message devra changer elle aussi ». L'apparition de messages télévisés d'une durée de 15 secondes présage-t-elle de l'avenir ?

Au 26e concours de la publicité française du Publicité-Club de Montréal

BCP remporte le Coq d'or de l'agence de l'année

L'agence de publicité BCP a été choisie agence de l'année au 26e concours de la publicité française, organisé par le Publicité-Club de Montréal.

BCP a remporté le Coq d'or et a ainsi devancé Cossette Communication-Marketing et Ogilvy & Mather, qui ont obtenu des Coqs d'argent.

La Fédération des producteurs de lait du Québec, Simpson et Air Canada ont reçu les prix d'annonceurs de l'année dans les catégories de fabricants, détaillants et services.

Les Coqs d'or décernés pour les meilleures campagnes publicitaires de l'année ont été remportés par le Club Métiterranée pour la catégorie des services, par Simpson pour la catégorie des détaillants et par la Fédération des producteurs de lait pour celle des fabricants.

Pour la première fois cette année, le Publicité-Club a présenté des prix spéciaux pour souligner le travail exceptionnel de certains artisans de la publicité. Ces prix ont été remportés par Diva (maison de production), Marko (studio de son), Claude Lavigne (photo), Lafer (impression) et Réalisation BCP (graphisme).

Le nombre de pièces inscrites cette année a atteint le chiffre record de 850, soit 30 % de plus que l'année précédente.

« Il ne fait pas de doute, a déclaré M. Claude Boulay, président du Gala tenu hier au Palais des congrès, que l'industrie a repris son souffle ».



Photo Louise Lemieux
MM. Yves Gougoux et Jacques Bouchard, respectivement président et président du conseil de BCP.

La compétence des créateurs publicitaire du Québec leur attire des contrats de l'extérieur

Nos meilleurs musiciens composent de la musique pour messages publicitaires. Nos meilleurs comédiens prêtent leur talent pour annoncer tel ou tel produit. Nos meilleurs caméramen participent au tournage de ces « très » courts métrages vantant les mérites d'une marque donnée.

Avec de telles ressources, qu'en est-il de l'aspect création dans le domaine de la publicité ?

« Un message publicitaire destiné à la télévision, c'est du cinéma en miniature. Ça exige d'autant plus de génie qu'on demande au concepteur de trouver et raconter une histoire en 1 ou 2 minutes ». Pour M. Jean-Marie Allard, p-d-g de la Confédération générale de la publicité, l'effort est donc très exigeant.

À son avis, comme dans toutes les formes d'expression, il y a dans les publicités des chefs d'oeuvre et des résultats moins heureux. Les exigences spécifiques de nature commerciale rendent le défi d'autant plus grand.



« La créativité prend de plus en plus d'importance depuis quelques années dans le domaine de la publicité » soutient M. Claude Lessard, président de Cossette Communication-Marketing. Auparavant, « les dieux de la communication, c'étaient les gens de marketing ». Cet état de fait, à son avis, a subordonné la créativité à d'autres impératifs qui, dans de trop nombreux cas, ont favorisé l'émergence d'une approche sclérosée de la créativité.

Aujourd'hui, toutes les boîtes ont un département « considéré important » de création. Concepteurs, graphistes, musiciens et autres s'affairent à concocter des publicités qui répondront aux exigences manifestées par les consommateurs, lesquelles ont évoluées concurremment au développement des possibilités d'exposition aux publicités.

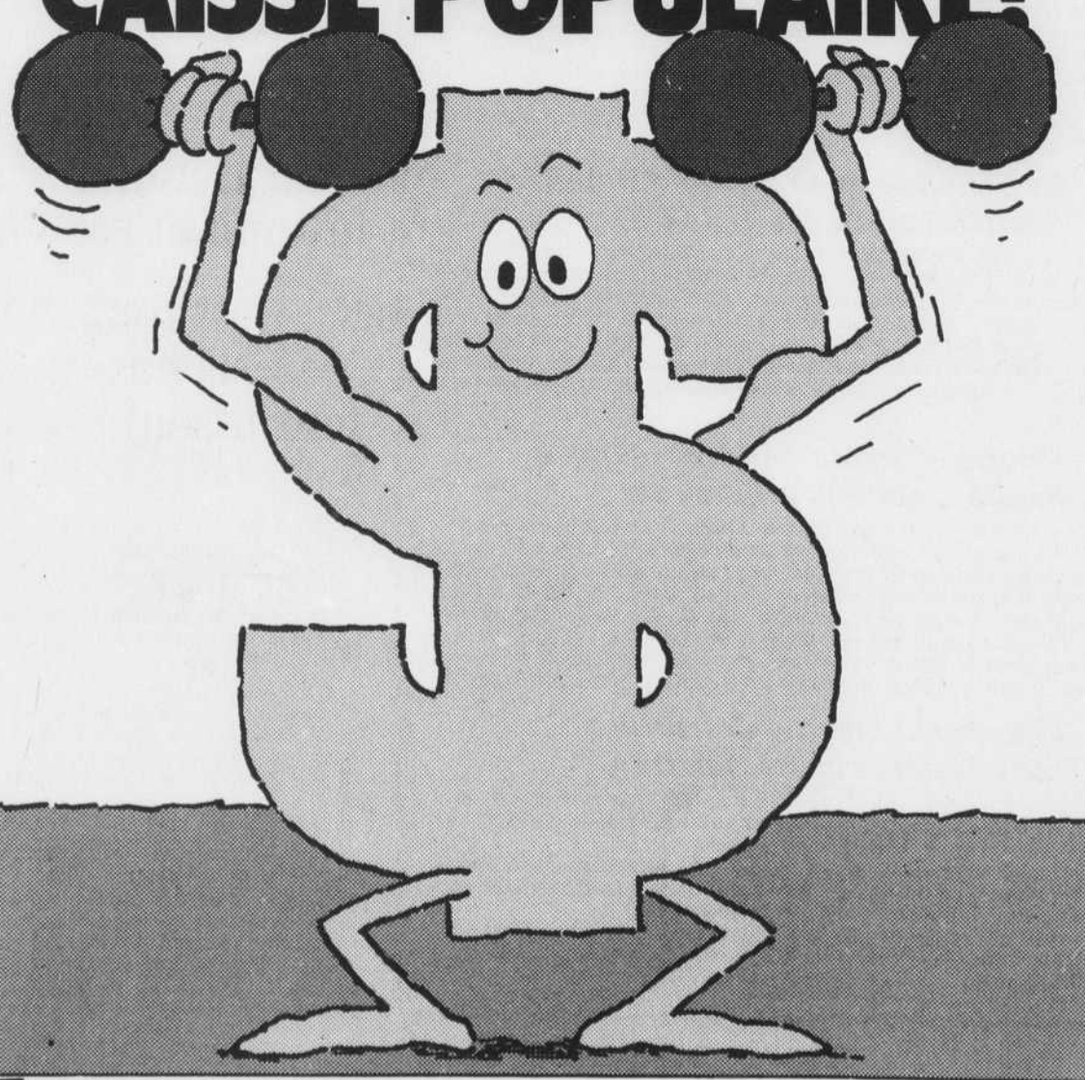
Avec l'apparition des nouvelles technologies, sont apparues les possibilités de « zipper » et « zapper » (changer de poste et éliminer les publicités lors d'enregistrement vidéo), ce qui, aux yeux des concepteurs représente un défi de taille et les a amené à porter de plus en plus attention à l'aspect création des messages étant donné la facilité qu'a le téléphage à se dégager de l'emprise d'un message et passer à une autre station.

Pour M. Yvon Martin, de Publicité Martin Inc., la création prend effectivement de plus en plus d'importance dans le secteur publicité. Pour lui, cette situation est normale et s'explique par le fait qu'« après quelques années plutôt sombres, le consommateur a plus envie de s'amuser. On a plus le goût de s'amuser que durant les dernières années ».

Chez Cossette Communication-marketing, M. Lessard préfère pour sa part parler d'« inventivité » que de créativité. Reconnaissant les différences fondamentales entre la création artistique et la création pour des impératifs commerciaux, il croit ce terme plus précis et mieux adapté à la réalité du secteur publicité. « L'inventivité a un sens plus large que créativité et peut s'appliquer aussi à l'ensemble de l'organisation et non seulement à un département particulier » affirme-t-il tout en ajoutant que, chez lui, le département de création est certes le plus important service et celui qui accapare le plus d'énergie.

Selon M. Allard de COGEP, l'aspect créativité de l'industrie québécoise de la publicité est reconnue à l'extérieur de la province et, phénomène relativement récent, des équipes québécoises de conception et de réalisation travaillent maintenant à l'occasion sur des messages destinés aux marchés anglophones. « L'originalité et la créativité de l'industrie québécoise sont les éléments qui motivent cette reconnaissance à l'extérieur de la province ».

VOTRE DOLLAR PREND DES FORCES À LA CAISSE POPULAIRE!



L'ÉPARGNE à la caisse populaire Desjardins rapporte gros. La preuve, votre dollar prend des forces. Quel que soit le plan d'épargne dont votre dollar a besoin, vous êtes assuré d'un excellent rendement avec l'épargne à terme et l'épargne stable à intérêt quotidien. Quant à l'épargne avec opérations, c'est véritablement le compte sur mesure pour toutes vos transactions courantes.

Passez sans tarder à la caisse populaire. Notre personnel se fera un plaisir de vous renseigner sur nos taux d'intérêt concurrentiels et vous dira comment votre dollar peut profiter avantageusement de nos plans d'épargne.

À la caisse populaire Desjardins, vous n'épargnez pas à la légère.

Votre dollar se porte bien!

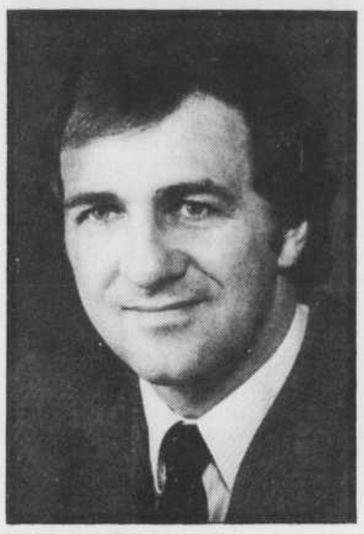
desjardins
Une ressource naturelle

La BFD a survécu au comité des coupures de Nielsen

CLAUDE TURCOTTE

Sans préciser si elle a perdu des plumes en cours de route, M. André Bissonnette, ministre d'État canadien aux petites entreprises, a indiqué hier que la Banque fédérale de développement (BFD) a « passé l'étape du comité Nielsen » et fait présentement l'objet d'un plan de restructuration qui devrait être complété dans quelques semaines, c'est-à-dire à la fin de juin ou au début de juillet.

Le ministre a fait cette déclaration à l'issue d'une causerie devant 300 personnes, membres et invités du conseil régional de Montréal de l'Institut des banquiers canadiens. Les journalistes ont évidemment cherché à savoir de M. Bissonnette dans quel état se retrouvait la BFD après l'épreuve du comité, présidé par M. Eric Nielsen. Ce comité a reçu le mandat du gouvernement Mulroney de passer au peigne fin les dépenses fédérales et de couper dans les programmes et les organismes fédéraux, là où il le jugera nécessaire.


M. André Bissonnette

Mais, M. Bissonnette n'a pas voulu entrer dans les détails hier, se contentant de rappeler qu'il a défendu la BFD, au moment où des rumeurs concernant sa disparation circulaient allègrement. « Je le ferai toujours », a-t-il ajouté.

Le ministre n'a pas vraiment donné d'indications sur ce que pourrait devenir la BFD. Il a plutôt insisté sur un ensemble d'idées qu'il a dans la tête et qui pourraient éventuellement devenir des projets plus concrets et des programmes gouvernementaux.

Il a fait remarquer cependant que les petites et moyennes entreprises, qui ont besoin d'emprunter, constatent un vide dans les disponibilités d'emprunt entre $100,000 et $1 million. Il remarque que la BFD peut disposer d'environ $40 millions, mais que pour bien faire, il lui faudrait $1 milliard en capital de risque. Aura-t-elle une pareille somme bientôt?

« J'ai élaboré des principes pour y arriver », a répondu le ministre; mais il semble bien que ce ne soit pas pour demain ou la semaine prochaine. M. Bissonnette songe, entre autres, à l'établissement d'une forme de régime épargne-actions pour PME, qui pourrait être conçu sur le modèle de l'épargne-logement. La BFD pourrait alors être « le receveur » de ces épargnes.

M. Bissonnette a mentionné en outre qu'il travaille sur ces questions présentement en consultation avec M. Serge Saucier, qui fut président de la Commission québécoise sur la sous-capitalisation des PME.

Le ministre, qui a lui-même, comme homme d'affaires, créé diverses PME dont la première à l'âge de 18 ans, a retenu un certain nombre d'idées dont il a pris connaissance pour éviter les faillites.

M. Bissonnette est convaincu qu'un tel incubateur pourrait rendre de précieux services ici. Pour le moment, il ne fait que lancer l'idée, en espérant des réactions. Il ne pense pas que le gouvernement devrait nécessairement prendre une telle initiative. Il souhaite qu'un organisme, une Chambre de commerce par exemple, ou quelqu'un qui a le sens de l'entrepreneurship, s'intéresse à un projet de cette nature.

Le ministre est revenu encore une fois hier sur son désir de créer un sance dans sa tournée de consultation canadienne et à l'étranger.

À Dublin, en Irlande, il a été séduit par l'idée d'un incubateur pour PME, dont l'efficacité est telle que 90 % des PME lancées survivent. Au Canada, on établi le taux de mortalité des PME à au moins 75 % en moins de 10 ans.

L'incubateur pour PME est en fait un entrepôt ou une usine désaffecté et recyclé, où les PME s'installent, en prenant le minimum d'espace, pour les deux premières années de leur existence. Plusieurs services communs sont offerts aux PME, notamment les téléphones, les services de comptabilité, les conseillers en gestion, mise en marché, etc... Cela permet aux nouveaux entrepreneurs de s'initier à la direction d'une entreprise et d'apprendre les bonnes mécentre d'exposition permenent des produits importés au Canada. Il a même ajouté hier qu'il verrait très bien l'établissement d'un tel centre « sur la Rive Sud...quelque part ». M. Bissonnette est député de St-Jean. Quoiqu'il soit, il essaie de convaincre les gens d'affaires qu'il y a « des marchés incroyables » à exploiter, en remplacement de produits d'importations. « Il suffit de regarder autour de vous », dit-il.

Enfin, M. Bissonnette a souligné qu'il aurait à compter de la semaine prochaine un bureau à Place Victoria, où les gens d'affaires pourront s'adresser pour communiquer avec lui ou ses représentants.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

L'acheteur sera protégé comme tous les autres consommateurs

Québec veut réunir toutes les lois et règlements qui régissent le bâtiment sous une seule législation

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le Québec sera vraisemblablement doté sous peu d'une nouvelle loi sur le bâtiment, qui étend aux acheteurs de maisons ou d'immeubles les droits reconnus aux autres consommateurs tout comme elle prévoit le retrait des licences des entrepreneurs en cas de fraude, négligence répétée ou de non-solvabilité.

Ce projet de loi, parrainé par le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Jacques Rochefort, fusionne en une seule neuf anciennes lois et réunit toute la réglementation actuelle en deux Codes, un sur les normes de construction et l'autre sur les mesures de sécurité régissant les édifices publics, qui devront appliquer désormais un plan de sécurité approuvé par le gouvernement.

Les dispositions du projet de loi 53 assujettissent désormais à la Loi de la protection des consommateurs les contrats immobiliers, ce qui a pour effet d'y étendre le parapluie législatif prévu pour la fausse représentation sur les prix, la qualité des biens et les garanties. Le parrain du projet de loi a d'ailleurs lui-même convenu que cette réforme constituait une sorte d'urgence dans la mesure où les plaintes relatives aux transactions immobilières, aux vices de construction et aux mauvaises réparations constituent le deuxième bloc en importance des plaintes acheminées chaque année à l'Office de protection du consommateur.

Les contrats signés entre les courtiers et les acheteurs de maisons de moins de cinq logements devront désormais comprendre une série d'informations minimales, dont la nature de l'opération immobilière, la désignation cadastrale, le caractère final ou non de la transaction, son exclusivité ainsi que l'heure et la date de son expiration tout comme les prix de vente, d'échange ou de location, la nature et le mode de paiement des courtiers. Ces derniers ne pourront plus se payer à même les fonds qu'ils détiennent en fidéiscommis à titre de « paiement initial ».

Les consommateurs auront aussi trois jours pour changer d'idée et résilier un contrat, une disposition déjà inscrite dans les lois de la consommation pour contrecarrer les « ventes sous pression ». Aucun courtier ne pourra exiger ou retenir d'honoraires pour une vente annulée dans le délai prescrit.

Quant aux entrepreneurs, ils devront adhérer à un « programme de garantie », qui vise à assurer le remboursement des consommateurs lésés, quelle que soit la situation financière de l'entrepreneur. Le gouvernement et les entrepreneurs ont fait l'expérience, à leur satisfaction réciproque, d'un plan de garanties dans le cadre du programme Corvée-Habitation, qui a somme toute servi de test à la nouvelle formule.

La nouvelle loi vise aussi, selon M. Rochefort, à améliorer sensiblement la sécurité dans les édifices publics. Le nouveau Code de la construction, qui sera nettoyé de ses vieilleries, définira les normes désormais d'application « proviciales » dans le domaine du bâtiment.

Les corps publics n'assumeront plus désormais la supervision et l'approbation des plans de construction des édifices: il appartiendra aux architectes et aux entrepreneurs d'attester eux-mêmes officiellement de la conformité des plans et des ouvrages aux normes provinciales, ce que Québec décrit comme une « déréglementation » et une « responsabilisation » des professionnels de la construction. Le ministère, a dit M. Rochefort, maintiendra ses services d'inspection et le nouveau sysème « d'auto-contrôle » s'ajoutera à l'inspection habituelle.

Le projet de loi fusionne par ailleurs les services d'inspection du ministère et la Régie actuelle des entreprises de construction dans une nouvelle Commission de la construction. Cet organisme sera chargé de veiller de façon générale au fonctionnement du nouveau système. C'est lui qui devra révoquer les permis des entrepreneurs fautifs, incompétents ou non solvables. Il réunira au niveau de son conseil d'administration « tous » les interlocuteurs de cette industrie, a déclaré hier M. Rochefort. Ainsi, les entrepreneurs y siégeront et des sièges sont déjà assurés à certaines corporations. M. Rochefort n'a toutefois pas voulu donner l'assurance que les travailleurs de la construction y seront représentés.

Les grandes associations spécialisées de la construction reçoivent d'autre part la responsabilité de former leurs nouveaux membres par délégation de pouvoir de la nouvelle commission. Cette délégation de pouvoir pourra être éventuellement élargie à tous les secteurs de la construction, a dit le ministre.

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **(418) 687-2022**

Extérieur:
Code régional:
***(514):* 1-800-361-6059**
***(819):* 1-800-361-5699**
***(418):* 1-800-463-4748**
***(613):* 1-800-361-5699**

Nous ne changerons pas notre formule magique.

Parce qu'il n'y a rien de magique dans l'idée de fournir, pour chacun des projets de chacun de nos clients, un produit rigoureusement bien pensé, vraiment inventif et carrément efficace.

Notre magie, c'est tout simplement la volonté collective, de tous nos clients, des gens de Cossette et de nos fournisseurs, de le faire.

Cossette



Cossette Communication-Marketing
Québec • Montréal • Toronto

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Nouveau record des 300

TORONTO (PC) — La tendance à la hausse s'est poursuivie hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a enregistré un gain de 17.58 points et a clôturé la séance à 2723.23, ce qui constitue un nouveau record.

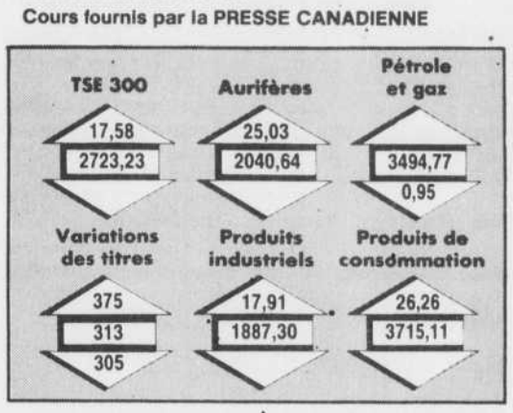
Le volume des échange a diminué à 14.60 millions d'actions, contre 19.93 millions le jour précédent.

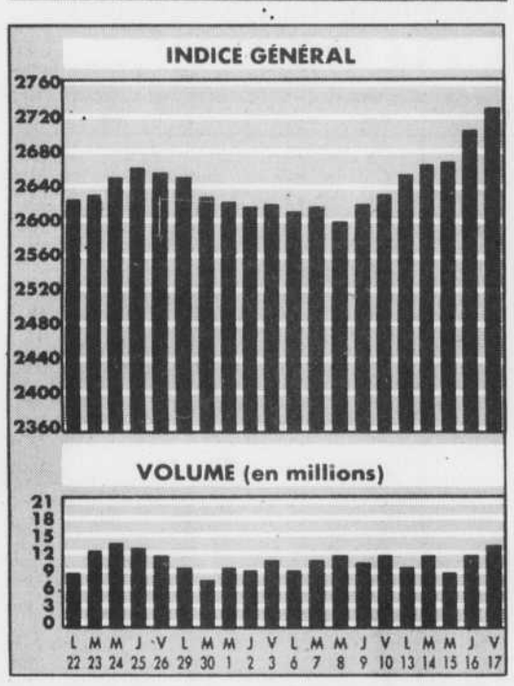
Dans les industrielles, Baton Broadcasting B gagne 1-4 à $18 1-2; Thomson A 3-4 à $21 3-4; Stelco A 1-4 à $19 3-4; CAE Industries 1-2 à $17 1-4; Canadian Pacific Ltd 1-8 à $19 7-8; Gulf Canada 1-4 à $19 7-8 et Bell Enterprises 1-8 à $42 5-8. Nova Alberta A perd 1-8 à $5 7-8; Canadian Tire A 1-8 à $9 1-2; Evergreen International trois cents à 32 cents; Sydney Development trois cents à 30 cents; Hardee Farms 10 cents à $1.05 et Avinda Video 10 cents à $1.10.

Dans les mines, Lake Shore Mines gagne 8 1-4 à $81; Little Long Lac 6 1-2 à $69 3-4 et Lac Minerals 1 à $33 3-4. Treasure Valley cède cinq cents à $1.75.

Dans les pétroles, Geocrude Energy gagne 12 cents à $2.97 et Czar Resources 15 cents à $2.15. Dome Canada abandonne 1-8 à $8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	z5	$14	14	14	
AHL X f	1500	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
AMCA Int	60700	$15¼	14⅞	14⅞	— ¼
AMCA p	2100	$24¾	24½	24¾	+ ¼
AMCA 2 p	6700	$26½	26¼	26¼	— ⅛
Aberford	1550	$10¾	10½	10½	— ¼
Aberford w	300	180	180	180	
Abti Prce	7840	$18¼	18	18¼	+ ⅛
Acklands	44280	$16⅛	16⅛	16⅛	
Agassiz	3500	235	228	235	+ 5
Agnico E	6845	$16¾	16⅝	16¾	+ ¼
Agra Ind A	653	$7¾	7¾	7¾	
Agra B f	153	$7⅝	7⅝	7⅝	
Aiguebel o	200	490	490	490	— 5
Ait Energy	4865	$21⅜	21	21	— ¼
Ait Enr A	1000	$29	28⅞	29	+ ⅛
Ait Enr 1125	200	$36¾	36¾	36¾	— ¼
Alta Nat	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Alcan	139790	$35⅞	34⅞	35⅞	+ 1
Alcan w	5500	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Algo Cent	404	$22½	22	22½	+ ½
Algoma St	510	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
ASfel p	375	$25⅞	25⅞	25⅞	
Algma St B	1125	$24⅜	24	24⅜	+ ½
Altex o	100	120	120	120	— 4
Alum A	5400	$26⅜	26¼	26½	+ ¼
Alum 1st p	400	$25¼	25¼	25¼	
Alum B	see below				
Alum c p	12000	$24⅜	24⅛	24¼	+ ⅛
Amca A o	z125	14	14	14	
Am Eagle o	10761	180	171	171	— 9
Am Leduc	9000	29	28½	28½	+ ½
Andrs WA f	2100	$25⅜	25⅛	25⅛	
Ang CT 265	200	30	30	30	+ 1
Ang dGld o	2000	101	100	100	— 1
Ang UDev	z300	58	58	58	
Arbor A	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ¼
Argcen	1287	$21	20½	21	+ ¼
Argus	z6	$10	10	10	
Argus C pr	z24	$8⅞	8⅞	8⅞	
Argyll A f	1100	230	230	230	
Asamera	15600	$11⅝	11½	11⅝	
Asbestos	93100	$5½	5½	5½	— ¼
Asoc Porc o	100	250	250	250	
Atco I f	53000	$9	9	9	
Atco II	1200	$9	9	9	
Atco 11½	4300	$31¾	31⅜	31¾	+ ⅜
Atco w	6450	150	145	145	
Atlas Yk o	14000	29½	29	29½	+ ½
Augmitto	1000	150	150	150	+ 5
Aur Res o	5500	125	120	120	— 2
Avinda o	1500	110	110	110	—10
BC Rail p	3350	$26½	26¼	26⅜	— ⅛
BC Sugar A	6700	$21¼	20⅝	20⅞	+ ⅛
BC Sugar w	400	265	255	255	—20
BGR A	2200	$7⅜	7⅜	7⅜	
BGR w	5000	86	86	86	
BMB Comp	1200	295	292	292	— 3
BP Canada	1221	$34⅜	34¼	34¼	— ½
Bachelor	3900	310	300	305	— 5
Banister C	200	$8⅝	8⅝	8⅝	
Bk Alberta	9950	$7¾	7¾	7¾	
Bank B C	9980	$5⅜	5¼	5⅜	
Bk BC 228	400	$23	23	23	— 1
Bk BC 222	200	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Bank Mtl	94292	$27¼	26⅞	27⅛	+ ⅛
Bk Mtl 285	4310	$34¾	34⅜	34⅜	— ⅜
Bk Mtl 250	3300	$30⅜	30⅛	30⅛	— ⅜
Bk Mtl 3p	6500	$25¼	25⅛	25⅛	+ ⅛
Bk Mtl w	26100	335	320	330	+ 5
Bank N S	91655	$13⅛	12¾	12⅞	
Bk N S 1p	6300	$25¾	25⅛	25⅛	— ⅛
Bankeno w	500	71	71	71	— 4
Barrick o	78900	144	140	143	+ 1
Barick w	6000	60	60	60	
Baringtn o	8500	80	60	80	+ 5
Baton A f	100	$17¼	17¼	17¼	
Batn B	002000	$18½	18⅛	18½	± ¼
Baxter	2000	19	19	19	— 1
Bay Mills	100	$9	9	9	
BCE	183091	$42⅝	42⅛	42⅝	+ ⅛
BCE 2.25 p	1000	$35½	35½	35½	— ¼
BCE 1.80 p	2700	$29⅛	28⅞	29⅛	+ ⅛
BCE 1.96 p	150	$50¾	50¾	50¾	
BCE 2.05 p	500	$42⅜	42⅜	42⅜	+ ¼
BCE 2.70 p	58675	$43	42⅜	42⅞	+ ⅛
Bentall 1 p	400	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Biotech	5300	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Blkdom o	1200	280	275	280	+ 5
Bluesky	14650	450	435	450	+ 10
Bombdr A	200	$15	15	15	
Bonanza R	2752	430	425	425	
Bonar	3800	$14¼	14	14	
Bonar w	4050	475	470	475	+ 5
Bow Valy	6302	$17⅜	17½	17½	— ⅛
Bow Vly 205	6775	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Bow Vly R	8976	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Bow VR p	3355	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Bralorne	3800	480	475	475	— 5
Bralor 8.75	4350	$19¾	19¼	19¾	+ ⅜
Bralorn w	z200	80	80	80	
Bramalea	4650	$17½	17¼	17½	
Brmlea B p	2300	$25	25	25	
Brscade p	13319	$38⅞	38⅝	38⅝	
Brascan A	6288	$28⅞	28½	28⅞	+ ⅜
Brascan B	z35	$28⅜	28⅜	28⅜	
Brscn 8½	400	$26	26	26	
Brscn 1981	91500	$26⅛	26	26	
Brkwater o	8900	$7¼	7	7⅛	— ⅛
Brenda M	200	$9⅛	8⅞	9⅛	
Brinco	1500	190	185	190	
Briso a f	7950	$6¼	5⅜	6¼	+ ¾
BCFP	52262	$9¾	9¼	9¼	+ ⅛
BC Reb	29846	242	230	240	+ 5
BC Res p	13050	$30	29⅞	30	+ ⅛
BC Phone	34814	$22½	22¼	22½	+ ⅛
BCPh 4¼ p	210	$49¾	49¾	49¾	
BCPh 1956	100	$50¾	50¾	50¾	+ 1
BCPh 8.4	500	$13	13	13	
BCPh 6.80	1000	$18	17⅞	18	— ½
BCP 7.04 p	200	$19	19	19	— ½
BCP 11.24 p	1900	$29	28½	28½	— 1
Broulan	2800	112	110	112	+ 2
Brunswk	2300	$14⅞	14⅝	14¾	— ⅛
Budd Can	4000	$25	24¼	25	+ ¾

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	205201	$17¼	16⅞	17¼	+ ½
CB Pak	11355	$17⅞	17¾	17¾	
CB Pak w	7150	480	475	480	+ 5
CCL A	166	$27	27	27	— ½
CCL B f	4191	$26½	25¾	26	— ¼
CDC Life	28160	$24	23	23¾	+ 1
CIL pr	z24	$45	45	45	
CME Res o	21500	35	35	35	— 1
CSA A f	1500	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ¼
Cableshar	1500	260	260	260	+ 5
Cabre	5900	295	286	295	
Cad Frv	4575	$14¾	14⅜	14¾	+ ⅛
Cad Frv A	9000	$9	8⅞	9	+ ⅛
Cad Frv w	280	$7⅛	7⅛	7⅛	— ¼
Calais	81500	82	82	82	
Calvert o	8000	33	32	32	— 4
Cambridg	2500	$18⅛	18¼	18⅛	— ⅛
Cmbridg w	2050	390	385	385	— 5
Camco Inc	950	$13½	13½	13½	+ ⅛
Camel O G	2500	44	44	44	
Camp RL	15400	$28¾	28¼	28⅜	
Camp Res	1357	$5¼	5	5	— ¼
Cam Res A	200	$15½	15½	15½	
Camo Soup	675	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Campeau f	1400	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Cmpeau w	6050	$5½	5¼	5½	+ ¼
CCem ex p	3306	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
CCem 2 p	2210	$14¼	14	14	
CDC f	11708	$12¾	12½	12⅝	+ ⅛
CDC pr B	3101	$125¼	125	125¼	— ¼
CDC 1980	72600	$19¼	18⅞	19¼	+ ⅛
CDC 1983	5600	$26	25¾	26	+ ¼
Can Malt	1200	$22	22	22	— ½
C Nor West	64900	$22¾	22½	22⅝	— ⅛
CanP Ent	78286	$29⅜	28¾	29⅛	+ ⅛
C Packrs	30200	$29⅜	29	29	— ⅜
CPerm C p	4000	$24¾	24½	24¾	+ ¼
CS Pete f	3100	450	440	440	— 5
Can Trust	5600	$37	36⅞	36⅞	— ⅛
C Trust 11	800	$24	24	24	+ ⅛
CTrust w A	500	$47⅜	47½	47½	— ½
C Tung	1500	$13¾	13¾	13¾	— ½
Canadex o	2000	33	33	33	+ 1
CComrcl p	3800	400	365	400	+ 35
C Formst B	400	410	410	410	
C Im B	108025	$33½	33	33¼	— ⅛
CIBC 250 p	15100	$26¼	26	26¼	+ ¼
CIBC 2.05 p	16910	$28	27¾	28	+ ⅛
CIBC 3.65 p	4850	$29⅜	29¼	29⅜	+ ⅛
CIBC 3 p	1050	$101¼	101	101¼	+ ½
CIBC w	33450	410	400	410	+ 10
CIBC w A	48190	440	420	430	—10
Cdn Jorex	16400	385	380	385	
C Manoir	2500	$13½	13½	13½	+ ⅛
C Marconi	4650	$19¼	19	19⅛	— ¼
CNat R	5600	30	28	30	
C Nat 8.50	600	135	135	135	+ 17
C Occdntal	96300	$30⅛	29¾	30⅛	
CP Ltd	200551	$20	19¾	19⅞	+ ⅛
CPL Cdn p	250	101	101	101	+ 1
Cancom	1300	$7¼	7⅛	7⅛	
Cdn Tire	950	$12½	12⅛	12⅛	— ⅜
CTr A f	211258	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
CUtil A f	4200	$18¼	18¼	18¼	
C Util B	300	$18¼	18	18¼	+ ¼
C Util 5 pr	100	$53	53	53	+ 1
C Util 7.30	2066	22	21¾	22	
CUtil 2nd D	900	$26⅞	26¾	26¾	+ ¼
CUtil 2nd E	650	$27	27	27	
CUtil 2nd F	400	$28¾	28¾	28¾	
CUtil 2nd G	175	$29¼	29¼	29¼	
CUtil 2nd H	4900	$23	22⅞	23	
CUtil 2nd I	4200	$26	25¾	26	
CUtil A w	3103	395	375	395	+ 15
CUtil B w	5275	390	380	390	+ 15
CWN G 4 pr	1020	$9	9	9	
Cnamax o	2089	490	485	490	
Canbra	140	$8½	8½	8½	— ¼
Canfor	38200	$9⅝	9⅝	9⅝	
Canfor pr	4150	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
Canron A	26150	$12	11¾	12	+ ¼
Canuc o	2800	22	22	22	
Cara	5100	$13⅝	13½	13½	— ¼
Cara A f	1700	$13⅝	13⅜	13⅜	+ ⅛
Carl OK	23437	$16⅞	16¾	16¾	+ ⅛
Carl A p	320	$24¾	24¾	24¾	+ ¾
Carl B p	z50	$28¾	28¾	28¾	
Carlvle o	z64	45	45	45	
Carma A	26549	63	60	65	
Carolin o	3578	285	285	285	
Cartier o	17000	9	8	9	+ 1
Cascades	500	$13	12⅞	13	+ ⅛
Cassidy L	100	375	375	375	—30
Celanese	5517	$7	6¾	6¾	— ¼
Celan 175 p	400	$17¾	17⅝	17¾	
Centenial	15300	300	265	300	+ 40
Centl Fd A f	8000	$6⅞	6⅝	6⅝	— ¼
Centri Tr	15100	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Cntri Tr p	350	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Chncllr	1100	64	64	64	+ 2
Charter Oil	2200	57	57	57	— 3
Chateau A f	325	$16⅛	16⅛	16⅛	
Chyco A	5400	$6¾	6¾	6¾	
Chieftan	8000	$13	13	13	— ⅛
Chieftan B	z10	$50	50	50	
Chieftain C	200	$45½	45½	45½	+ 1
Chrysler	766	$49¾	49	49¾	+ ½
Chrysler	see below				
Cimaron o	6400	57	6⅞	7	+ ⅜
Cineplex	4000	$6⅞	6⅞	6⅞	
Cineplex p	2800	$7	7	7	— ⅛
Circo Craft	1400	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
Coastl A f	500	$6¼	6	6	
Coho A f	1500	225	220	225	+ 5
Cmplx	1000	270	270	270	
Cominco	9834	$13¾	13⅜	13⅝	+ ⅛
Cominco A	100	$25½	25½	25½	
Cominco D	1900	$28⅜	28¼	28½	— ⅛
Cmrcl OG	900	200	200	200	
Compu H o	2200	210	205	205	—10
Compu H w	2500	50	50	50	
Compig	511150	$23⅛	22¾	23	+ ⅛
Cmp Inv o	25266	240	230	235	+ 5
Comterm	6900	145	130	145	+ 11
Ctrm w	13800	65	60	65	+ 12
Conlagas o	2000	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
CAscot	37000	36	33	35	+ 3
Con Bath A	8400	$16¼	15¾	15¾	— ½
C Bath 575	450	$56	55½	56	+ ½
Con Bath p	118	$17¾	17¼	17¼	
C Norex	1850	260	255	260	+ 5
Cons Pipe	200	$11¼	11⅛	11⅛	
Con Prof o	9365	138	132	138	
C Rambler	1100	$6½	5⅞	6½	+ ½
Consoltex	600	$5½	5½	5½	
C Distb A	900	$5⅝	5⅜	5⅜	
CDistb B f	2000	$5½	5¼	5⅜	— ¼
Cons Gas	3016	$24¼	23⅞	24¼	+ ¼
C Gas 13½	500	$31¾	31½	31½	
C Gas 9¼	500	$27	26¾	27	+ ⅛
Cons Gas w	2800	$8½	8½	8½	+ ⅜
Con Glass	1685	$17	16⅞	17	
CTL Bank	2200	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅜
CTL A p	1000	$22¼	22	22	— ¼
Conwst B f	400	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Cooper C	400	$10¼	10¼	10¼	
Co enerco A	400	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Corby	200	$33¾	33⅜	33⅜	— ⅜
Cor Mark f	3500	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Core Mrk w	100	185	185	185	
Corp Food	700	$16⅞	16⅝	16⅝	
C Falcon C	22900	$16¾	16⅛	16¾	
Corrida o	1666	24	24	24	— 1
Coseka R	9000	375	370	375	+ 5
Coseka 7 p	500	$6¾	6⅝	6¾	
Costaln Ltd	510	$9⅜	9⅜	9⅜	
Craigmt	100	115	115	115	
Crain RL f	1065	$19½	19¼	19⅜	+ ⅜
Crestbrk	1000	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Cr Life Ap	1600	$26½	26¼	26½	+ ⅜
Crownx	67105	$20¼	19⅞	20⅛	+ ¼
Crownx A f	13960	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Crnx 200 p	29225	$29⅛	28¾	28⅞	+ ¼
Crnx w	24200	$7	6⅝	6⅞	+ ⅛
Cuvler o	8000	18	16	18	+ 2
Czar	140500	215	201	215	+ 15
DRG A f	1000	$10¾	10½	10½	— ¼
Dalmys	z31	$7⅝	7⅝	7⅝	
Dalmy C f	300	$7	7	7	+ ¼
Daon Dev	32957	445	425	425	—10
Daon A	500	400	400	400	
Daon 8⅝ p	300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Daon 9½ p	500	$5½	5½	5½	— ¼
Davidson o	3800	$5½	5¼	5¼	— ¼
Delour o	1100	30	30	30	+ 2
D Eldona o	z250	70	70	70	
Delhi Pac o	3000	16½	16½	16½	+ 1½
Denison A p	11300	$14¾	14⅛	14¼	— ½
Denison B f	12275	$13¼	13	13	— ¼
Denison ☞	5580	$25	24¾	25	
Denison B p	24700	$24	23⅞	23⅞	+ ⅛
Den w	183400	208	202	207	+ 2
Develcon	300	$7⅝	7⅝	7⅝	
Dexleigh o	24260	255	235	255	+ 20
Dexligh w	29520	110	95	110	+ 15
Dicknsn A f	5400	$6¾	6½	6½	— ⅛
Dicknsn B	700	$6½	6½	6½	
Discovry f	3200	225	220	225	
Dofasco	9209	$25¼	25	25¼	— ¼
Dfs 235	1900	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Dfs 260	12500	$33¾	33½	33½	— ¼
Dofasco wt	320	$29¾	29½	29½	— ⅛
Doman A	5590	245	240	240	—10
Doman B f	13542	180	175	180	+ 10
Dome Cda	99792	$8⅛	7⅞	8	— ⅛
Dome Mine	10444	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Dome M w	7500	265	250	265	+ 15
D Pete	127780	330	320	325	+ 5
DPete A p	3450	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
DPete B p	183	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
D Pete w	95300	67	62	65	+ 3
D Explor o	4575	36	35	35	
D Scotish p	100	$26⅜	26⅛	26⅜	
D Textile	39402	$11	10⅞	11	— ⅛
Domtar	20710	$37	36⅜	36⅞	+ ⅛
Domtar pr	z41	$12⅜	12⅜	12⅜	
Domtar 225	2900	$26	25¾	25¾	
Donohue	1850	$17¾	17½	17¾	+ ½
Dor Val o	6400	137	135	137	+ 2
Dorset o	27000	52	49	49	— 1
Dover Ind	200	$23	22⅝	22⅝	— ⅜
Drm Pete o	12000	35	34	34	— 1
Dmag	152	475	475	475	—37
Dunde	5666	21	21	21	
Du Pont A	z40	$16⅜	16⅜	16⅜	
Durham f	6222	258	252	252	— 6
Durham w	2111	103	103	103	+ 1
Dylex A	35100	$40⅜	40	40	— ⅜
Dynmr 105	100	$9¼	9¼	9¼	
Dygex A	5200	46	44	46	+ 2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	10600	$42½	42	42½	+ 1
E-L Fin p	100	$42	42	42	+ 1½
Eaglet o	6500	200	195	200	+ 2
Eaton A	100	$10½	10½	10½	+ ¼
Echo Bay	25625	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
Echo 1986 w	700	$6½	6½	6½	+ ¼
Echo 1987 w	1000	$5⅝	5⅝	5⅝	
Echo 1988 w	1643	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Echo 1989 w	743	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Elcthom X	200	$7	7	7	— ⅛
Elcthm Y f	1200	$7	7	7	
Emco	6000	$17½	17½	17½	
Empire A f	750	$16	16	16	
Empire 1p	200	$23½	23½	23½	
Epitek	10000	48	46	47	
Equity Svr	1750	$8⅜	8⅛	8⅜	
Equity p	5590	$22	21⅞	22	
Erickson	6100	490	480	490	+ 10
Evergren o	500	32	32	32	— 3
Exall o	600	70	70	70	—10
FCA Intl	72300	$20¼	19⅞	19⅞	— ⅜
Fibrdg	23848	$20¾	20⅛	20¼	— ¼
Fardy Res	600	289	280	289	+ 10
Fathm Ocn	10000	270	270	270	— 5
Fed Ind A	20300	$22½	22⅛	22½	
Fed Ind II	4400	$32	31¼	31¾	— ⅜
Fin Truco	6700	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Fin Trsco w	6000	63	61	63	+ 2
Finning B f	1748	$10	10	10	
F Calgary o	30750	80	80	80	
F City Fin	20300	$14	13¾	14	+ ¼
F Cty Tr D	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
F Martson	200	380	380	380	+ 10
F Mar	1575	230	230	230	—10
Flanagan o	10167	105	90	100	+ 5
Fleet Aero	110	$14	14	14	
Ford Cnda	22600	$132	130½	132	+ ¼
F Sea A pr	500	$8	8	8	+ ⅜
Franco o	31100	150	135	150	
Fraser	7250	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
Fruehauf	100	$22½	22½	22½	— ½
Futurtek o	40000	59	57	57	— 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	1000	$6⅞	6¾	6⅞	+ ¼
Galctic o	11200	$10	9⅝	10	+ ¼
Galtaco	z35	$11½	11½	11½	
Galtaco w	400	$7⅞	7¾	7¾	— ¾
Galveston	2500	119	113	113	— 2
Gandalf	1735	$10⅜	10¼	10¼	
Gane	6000	50	50	50	— 3
Gaz Metr	16028	$11⅜	11⅛	11¼	
Gaz 15 p	8300	$30	29½	30	+ ¼
Geac Comp	3950	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Gendis A	600	$29¼	29⅛	29¼	— ⅛
GMC	1679	$95	93¾	95	+ 2¾
Genstar L	66875	$31⅜	30	31⅜	+ 1¼
Gnstar 2.35	5650	$33⅜	33¼	33½	+ ¼
Genstr D p	11200	$28	27⅞	28	+ ⅛
Genstr E p	4300	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
Geocrd	216151	297	285	297	+ 12
Gesco Ind	1300	250	240	250	
Giant Bay o	1300	280	280	280	— 5
Giant Yk	z5	$14¼	14¼	14¼	
Gibraltar	2134	$9¾	9½	9½	— ¼
Glamis o	4970	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
Glenayre	3900	$6½	5⅞	6⅛	+ ¼
Goldale A f	1100	245	245	245	+ 5
Goldcorp f	9450	$7¾	7½	7⅝	— ⅛
Goldcrp w	32200	124	118	124	+ 2
Gld Kn	42881	$5⅜	5	5⅛	+ 22
G Rang	2000	52	48	48	— 7
Gldn Rul o	2500	91	91	91	+ 1
G Sceptr o	14950	$8	7⅞	7⅞	
Goliath G o	4250	$8¾	8½	8½	
Gratton A f	10900	$34⅜	34½	34⅝	+ ⅜
Grandma	5020	57	57	57	+ 2
Granduc	3500	60	60	60	+ 2
Granges o	114251	455	450	450	— 5
Gt Lkes Frst	5300	$8⅜	8	20¼	— ⅛
GL Nickl o	1500	41	41	41	+ ½
Gt Pacific	202	$30½	30½	30½	— ⅜
GW Steel A	1000	205	205	205	
Greyhnd C	300	430	430	430	
Greyhnd	2150	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Growth I	10500	$11½	11⅛	11½	+ ¼
Growth p	2200	$26¼	26¼	26¼	
Growth w	10500	270	252	270	+ 20
Guar Trc p	z12	$22½	22½	22½	
Gardn MS f	6105	$8	7⅞	8	+ ⅛
Gard MS w	5365	128	121	121	
Gard PA f	2500	$7⅞	7⅜	7⅜	— ¼
Gardn P w	1700	$8	$8	$8	— 2
Gulf C	195473	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ¼
Gulfstr	131527	148	143	147	+ 3
HCI A f	603	46	46	46	— 2
Hale Res o	2500	45	45	45	
Haley	8500	$12½	12¼	12¼	
H Group A	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
Hmrsn C p	3400	$26	25¾	25¾

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Baromètre au beau fixe

MONTREAL (PC) — Le baromètre est demeuré au beau fixe pour la sixième séance consécutive, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a inscrit un gain d'un point entier et marquait 134.11, son meilleur résultat de clôture jusqu'à présent cette année.

En tout 2,065,421 actions ont été traitées, au lieu de 2,746,854 la veille.

Le compartiment des bancaires a monté de 1.18 à 129.79, les services publics de 0.79 à 135.89, les industrielles de 0.70 à 110.49, les minières de 0.46 à 123.27 et les forestières de 0.04 à 134.24. Seul le groupe des pétrolières a fléchi, de 0.74 à 140.84.

Banque de Nouvelle-Ecosse est stable à $12 7-8 et 236,632 actions ont changé de main.

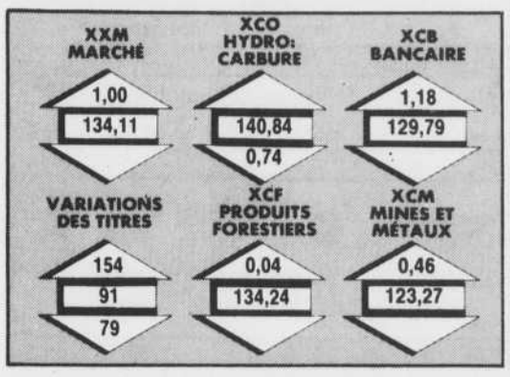
Parmi d'autres titres activement traités, Seagram a gagné 7-8 à $60 3-8, Alcan 3-4 à $35 3-4, Long Lac Minerals 3-4 à $33 3-4, Banque royale 3-4 à $29 5-8, Northern Telecom 3-8 à $51 3-4, Banque de Montréal 1-4 à $27 1-8, Rio Algom 1-4 à $23 3-4 et Bell Canada Enterprises 1-8 à $42 5-8.

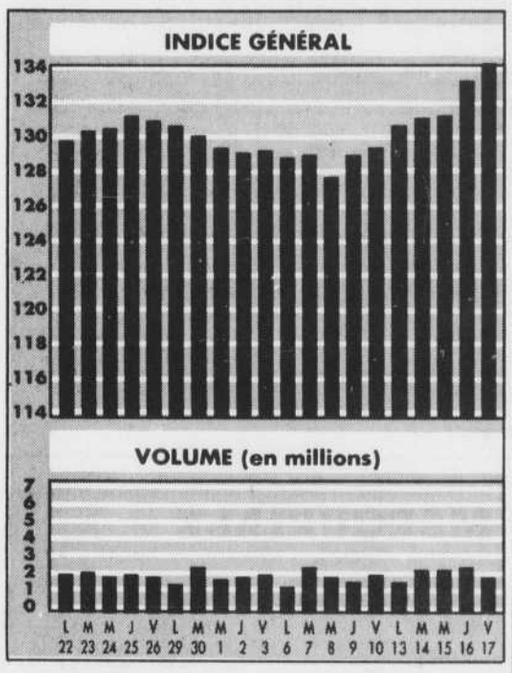
Par ailleurs, Imperial Oil A a perdu 1-4 à $52 5-8 et Total Petroleum 1-4 à $16 1-4 alors que CP Ltd est inchangé à $19 7-8 et Shell Canada à $28 7-8.

Finalement on dénombre 154 titres gagnants, 79 perdants et 91 stationnaires.

Parmi les juniors, Golden Group prend cinq cents à 77 cents, Maufort Inc. reste à 30 cents, et Vior Inc. Wt baisse de deux cents à 62 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	1300	$10⅞	10½	10½	— ¼
Agnico E	1000	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Aiguebelle	510	495	495	495	+ 5
Alta energ	1800	$21⅛	21	21	— ¼
Alcan Alu	29031	$35¾	34⅞	35¾	+ ¾
Alcan Wt	2200	$6¼	6	6¼	+ ¼
Algoma St	z12	$21½	21½	21½	
Algma2.00	600	$24	22¼	22¼	—1½
Aligro	200	$9	9	9	+ ⅛
Alum 2.312	1000	$26⅝	26½	26½	+ ⅜
Alum 2.00	1500	$25½	25½	25½	+ ¼
AMCA Int	2600	$15¼	15	15	— ¼
Argcen.H.I	800	$21½	20½	21½	+ ¾
Asamera	1300	$11½	11½	11½	— ⅛
fAstral A	500	$57⅛	57⅛	57⅛	
fAtco I	300	$9	9	9	+ 900
Atco II	150	$9	9	9	+ 900
Atco.wt	2600	145	145	145	+ 145
Atco 11.5	400	$31⅜	31⅜	31⅜	+ 037
BCE	73094	$42⅝	42¼	42⅝	+ ⅛
BCE 1.80p	200	$29	29	29	
BCE 1.96p	150	$50½	50½	50½	+ 3⅜
BCE 2.70p	3750	$43	42¾	42⅞	+ ⅛
B C Forst	10054	$9⅝	9⅜	9⅜	
BC Phone	10675	$22½	22⅜	22⅜	+ ⅛
BP Can	300	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅛
Bank NS	236632	$13⅛	12¾	12⅞	
B NS sr1	1000	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Baue Cont	4400	$10¼	10⅛	10¼	— ⅛
Baue Mt1	59198	$27¼	26⅞	27⅛	+ ¼
BMO 2.85	1000	$34⅜	34½	34½	
BMO $2.50	770	$30⅜	30¼	30⅜	
BMO Sr3	z50	$24⅞	24⅞	24⅞	— ¼
BMO Wts	46550	335	320	335	+ 15
Bq Eparg	1315	$20¼	19⅝	20¼	+ ¼
BqEp 2.62	400	$27½	27¼	27½	+ ½
Baue Nat	24976	$19⅜	19	19⅜	+ ⅛
BqNat 2.94	6000	$38⅝	38¼	38⅝	+ ⅜
Bq Nat s4	500	$28½	28⅜	28½	
BqNat.wtO	635	$70½	70	70½	+ 2½
Bq Royale	51557	$29⅝	28⅜	29⅜	+ ¾
Bq Ry Wt	3150	400	390	400	+ 10
BqRy 1.45	1940	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
BqRy 1.88	125	$21⅝	21⅜	21⅝	— ⅛
BqRy 2.75	2200	$32	31⅝	32	+ ½
Barrick R.	8400	143	140	143	+ 4
Berkley.pr	3900	$5	5	5	+ 10
Biotech	2500	$5⅝	5⅜	5⅜	
fBomb A	463	$15	14⅜	14⅞	— ⅛
fBomb B	4550	$14	13¾	14	+ ¼
Bow Val	400	$17⅜	17⅜	17⅜	
Bow V Rs	500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ¼
Brascade	3050	$38⅞	38⅜	38¾	
Brascan A	3556	$28⅞	28½	28¾	+ ⅛
Brinco	500	190	190	190	
Brunswick	100	$14⅞	14⅞	14⅞	
C D					
CAE Ind	34113	$17¼	16⅞	17⅛	+ ⅜
CDC Life	2100	$23¾	23½	23¾	+ ¾
CB Pak	4715	$17⅞	17¾	17¾	
CB Pak.wt	1400	480	475	475	+ 5
CIIT Inc	z34	55	5	5	+ 50
CMP 84 u	150	$45¼	45¼	45¼	+ ¼
C T G Inc	20971	485	480	485	+ 5
CTG Wt	25408	65	55	60	+ 9
Cad Frvw	200	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Cad Fw a	200	$8⅞	8⅞	8⅞	
Camp R	904	$5¼	5	5	— ¼
fCampeau	700	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
CmpeauWt	500	$5½	5½	5½	+ ¼
fCDC	4215	$12¼	12⅛	12¼	
CDC Pr B	738	$125¼	125	125	
CDC 1980	13100	$19¼	19	19	
C Trust	300	$37	36⅞	37	+ ⅜
C Imp Bk	13240	$33⅜	33⅛	33⅜	
CIBa 2.50	650	$26⅛	26	26⅛	— ⅛
CIBq 2.05	1100	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
CIBQ 3.562	850	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
CIBC w	10120	410	400	410	+ 15
CIBC w.a	5150	440	420	425	—15
CP Ltee	72970	$20	19¾	19⅞	
fC Tire A	16998	$9⅜	9⅜	9½	— ⅛
fC Utilit A	4100	$18¼	18	18¼	+ ⅛
C Utilit B	664	$18	18	18	
C Util prL	500	$29¼	29¼	29¼	
C.Util SrH	1200	$23	22⅞	23	+ ¼
C Util Srl	400	$26	25¾	26	
C Util wta	2174	390	385	390	+ 10
C Util wtb	785	385	380	385	+ 10
fCmnac.A	1600	$12⅞	12½	12½	
Canron A	200	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Carl Ok	4515	$16⅞	16¾	16¾	+ ⅛
Cascades	8470	$13	12⅞	13	+ ⅛
Celanese	1421	$7	6¾	6¾	— ¼
Central Tr	600	$13½	13½	13½	
Charan	3450	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Charan.wt	1200	450	440	450	+ 10
Circo Craft	3000	$8½	8¼	8¼	— ¼
CimL PrE	1245	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Cim L 1.17	210	$14	14	14	— ¼
Cominco	1300	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ¼
Cancom	2500	$7¼	7	7¼	+ ¼
Cmp Inv	500	235	235	235	+ 5
Comterm	43100	146	130	146	+ 16
Comt.Wt	23800	68	53	68	+ 14
C Bath A	8173	$16¼	16	16	— ¼
C Bath B	240	$16	16	16	— ¼
Cons Gas	700	$24⅛	24⅛	24⅛	
CnsGas914	200	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ¼
Coseka Rs	1000	370	370	370	
CIDesi pr	200	$11	11	11	
Daon Dvlp	8553	440	430	430	—5
fDaon A	500	400	400	400	+ 10
Denison.A	500	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Den9.50	1450	$24	23⅞	23⅞	
Den.Wt	19800	207	204	205	+ 1
Dofasco	3227	$25¼	25⅛	25⅛	
Dfs	400	$33⅜	33½	33⅜	— ⅛
Dofasc Wt	640	$29¾	29¾	29¾	
Domco Lte	650	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Dome Cda	900	$8	8	8	
Dome Mns	400	$12⅜	12¼	12⅜	
Dme.M.wt	1000	260	260	260	+ 20
Dome Pet	41095	325	320	325	+ 5
Dome.wt.i	3000	64	63	64	—1
Domtex	2398	$11⅛	10¾	11⅛	
Domtar	6630	$37⅛	36¾	37	+ ¼
Domtr.2.25	z33	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅜
Donohue	3500	$17½	17¼	17½	+ ¼
E F					
Echo Bay	1400	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Entrep CP	16471	$29⅜	28¾	29⅛	+ ⅛
FCA Inter	1900	$20⅜	20	20⅜	+ ⅛
Falcn Cop	800	$16⅝	16⅝	16⅝	— ¼
FalLtee	4600	$20½	20¼	20¼	— ¼
Forex	4100	95	93	95	+ 2
G H					
GBC Ltd	10000	170	170	170	+ 8
GBC.Wts	1620	45	40	45	—5
Gaz Metr	16032	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
Genstar	6136	$31	30⅛	31	+ ¾
Genstar c	800	$33⅜	33⅜	33⅜	— ⅛
Geocrd	102800	295	285	295	+ 6
fGldcrp.A	500	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
Gldcrp.Wt	100	118	118	118	+ 1
Goodfellw	500	430	430	430	+ 15
Gr.T.GTC	1150	$11	11	11	
Gulf Can	11864	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ¼
Gulf Res	310	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅜
Hawker	3100	$11	10⅞	11	+ ⅛
Hees.Int	2150	$22¼	22	22	— ⅜
Hees.wt	800	$6½	6½	6½	— ⅛
Helix.Circ	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Hir Walkr	18324	$31⅜	31	31¼	+ ⅜
H Wlkr D	2541	$28	27¾	27¾	+ ⅛
H Wlkr f	500	$28⅞	28⅞	28⅞	
Wlkr Wts	1400	335	325	335	+ 10
H.Wlkwt88	4500	440	435	435	—10
Hollinger	z50	$36¾	36¾	36¾	+ ⅞
H Bay Co	2201	$16⅜	16¼	16⅜	+ ¼
H Bay pA	z19	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ¼
H Bay2.25	100	$29	29	29	+ 1½
Husky Oil	2525	$11½	11¼	11¼	— ⅛
Husky 13	250	$46¼	46¼	46¼	+ ½
I J					
IU Inter	500	$21½	21½	21½	+ ⅛
Imasco Ltd	11118	$29	28¾	28⅞	— ¼
Imp Oil A	21492	$53	52¾	52⅝	— ¼
Inco Ltd	3575	$19⅝	19¼	19⅝	+ ¼
Inco Wts	1750	380	345	370	+ 20
Indal	1100	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Intnd NG	1000	$18⅛	18⅛	18⅛	+ 1⅛
IBM	386	$179	176⅝	179	+ 2½
Int Pa p a	z4	$34⅞	34⅞	34⅞	+ R87
Inter Pipe	175	$38⅝	38⅝	38⅝	+ 1⅛
Ivaco A	900	$19¾	19⅝	19⅝	+ ⅛
Ivaco E p	200	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Ivaco F p	950	$27¾	27¾	27¾	— ¾
Ivaco.sr4p	800	$32	31¾	31¾	— ⅝
Janock	4684	$13⅞	13⅜	13⅝	+ ⅛
Janck Wts	3850	$7¼	7	7⅛	
K L					
Kiena	100	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Labatt	3025	$26⅜	26¼	26⅜	
LafargeCo	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Laidlaw A	5200	$13½	13¼	13¼	— ⅛
Lake Shre	3100	$81	73½	81	+ 21
Lanpar T.	500	350	350	350	—15
LaVrdy a	3740	298	295	295	—3
Loblaw	117	$18¼	1	18¼	+ ⅛
LouvmWt3	2500	33	33	33	—?
M N					
MICC Inv	1500	325	325	325	+ 15
MICC 10p	100	$9¼	9¼	9¼	+ 2
McM Bldl	2886	$20⅞	20⅝	20¾	— ⅛
C Marconi	2350	$19¼	18⅞	19¼	— ⅛
Marit Et	277	$30	30	30	+ ⅝
fMarit Tel	3789	$14½	14½	14½	
Mrt pr B	255	$9¼	9¼	9¼	— ⅜
Mrt pr C	453	$10½	10½	10½	— ⅛
Mark Spen	z53	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Mass Fer	3650	295	290	295	
McNeil M	8500	350	340	350	+ 10
Merland	6700	410	400	400	—5
fMeston	1100	160	150	160	+ 10
Midep.Int	400	225	225	225	
Min Lac	5000	$33¾	33¼	33¾	+ ¾
Mitel Corp	2780	$9½	9⅜	9⅜	
fMolson A	750	$17⅜	17½	17½	+ ⅛
Molson B	3275	$18	17½	18	+ ¾
MTrustco	1700	$15¼	15	15¼	+ ¼
Moore	20569	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ⅜
Muscocho	2200	305	300	305	
Nabisco L	23200	$25⅛	25	25	— ⅛
NB Tel	2710	$18	17⅞	18	+ ¼
Nfld 1414	600	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Nfld Tel	812	$16	15¾	15¾	— ¼
NfldT 9.75	129	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Noranda	56670	$15	14¾	14⅞	
Norgn pA	1725	$98	97	98	+ ½
Norcen.En	1450	$16¾	16¼	16¼	+ ¼
fNoreNv	3670	$15	15	15	+ ½
Normick	4469	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
Nor Tel	31720	$52	51⅜	51¾	+ ⅜
O P					
Oakwood	860	$9⅛	9	9	
OakwoodA	230	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
Oak Pr A	200	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
fOcelot B	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
fOsha A	2870	$26⅞	26¼	26¼	— ¾
Pancdn Pt	432	$36	35½	36	+ ¼
Pet—sun.wt	z300	34	34	34	
Pt.Sun.srl	700	225	215	215	—10
Placer Dv	1300	$26⅛	25¾	25¾	— ⅛
PlacerDwt	1400	430	425	425	
fPowr Cr	19675	$34⅛	33⅞	34⅛	+ ⅛
Precamb	500	$5¼	5⅛	5¼	
Prooptic	400	215	210	210	—5
Provigo	626	$18⅝	18⅜	18⅝	— ¼
Q R					
Que Tel	871	$40	39½	40	
QueTel 434	500	$10	10	10	+ ½
Quebecor	8510	$34⅛	34	34	— ¼
Redpath	500	$12	12	12	
Reed Sten	1600	$21¾	21	21¾	— ¼
fReitmn A	3500	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
Rio Algom	27425	$24	23¾	23¾	+ ¼
RogersC A	z60	$9¾	9¾	9¾	— ¼
fRolind A	2120	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Ro—na.pr.1	500	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Ry Trco A	640	$20¼	20¼	20¼	
Royex Gld	3150	315	315	315	+ 5
S T					
SHL Syst	1565	$8¼	8	8¼	+ ¼
fSI CemA	1940	$37½	36¾	37½	+ ½
Sceptre	1214	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Scept 7p	400	$16⅜	16¼	16⅜	
Seagram	20934	$61	59⅛	60⅜	+ ⅞
Sears Can	1666	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
Sensormat	320	210	200	200	
Shell Can	44436	$29	28¾	28⅞	
Southam	500	$51¾	51	51½	
fSpar Aer	1325	$28¼	28	28¼	+ ¼
fSparCap	51100	135	127	135	+ 10
Steico A	6250	$19⅞	19½	19¾	+ ¼
Stel 1.94	1100	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Sullvn.Min	600	425	420	425	+ 10
fTeck B	800	$13¾	13½	13¾	
Techmire	500	400	400	400	+ 20
fTele—Can	6300	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
TmbcA	10300	275	260	270	+ 5
Texaco	1500	$35⅜	35⅛	35⅛	— ⅜
Texaco.Rc	2900	$18½	18¼	18¼	— ⅜
Thomsn A	3674	$22	21⅛	21⅜	+ ⅜
TIE teleco	2800	$12⅛	12⅛	12⅛	
Tor Dm Bk	20065	$21⅜	20¾	21⅜	+ ⅜
Total Pete	11560	$16⅜	16¼	16¼	— ¼
TAlRs.prB	200	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
TrAlta A	1665	$26½	26⅜	26½	
TrAlta wt	3500	475	470	470	+ 10
TrCan Pl	10599	$27⅞	27½	27¾	
TCda rs A	2000	275	270	275	+ 8
Trs mount	400	$11¼	11¼	11¼	
TrilogyRes	677	125	125	125	—25
Trimac	2150	440	435	440	
Trizec B	10500	$26	26	26	+ ¼
Trust Gen	23200	$26⅜	26¼	26¼	
fTurbo Rs	700	51	51	51	
U V					
fUAP InA	370	$22¼	22¼	22¼	— ¾
UnigesprA	200	$5¾	5¾	5¾	
Union.Ent	200	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Univ Exp	500	$6	6	6	+ ⅛
Velcro Ind	z50	$43½	43½	43½	— ½
fVersa.CIA	500	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
W X					
Wargton	20530	75	70	75	+ 5
Wcst Trn	12050	$17⅞	17½	17¾	+ ⅜
Westmin	300	$14⅞	14⅞	14⅞	
WrldEa	2300	$8¾	8½	8¾	
Wrld wt.A	700	55	55	55	+ 5
Wrld wt.B	1000	145	140	145	+ 10
Wright Hr	3400	$14	13½	14	+ ½
Xerox Cn	200	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
Junior Mines Oils					
Abcourt	7645	132	126	132	+ 7
Abitibi As	2000	17	17	17	+ ½
Barexor	3500	45	43	43	
Bateman	6000	26½	26	26	
Brosnan	500	26	26	26	+ 2
Cons I Rs	z184	55	55	55	—5
C.Imp. 10	z4	190	190	190	—10
D'Or Val	5624	136	135	135	—1
Dumagmi	628	475	455	455	—57
Explo Que	5000	22	22	22	— ½
GalntG	2456	40	40	40	
Gln.Gr	20000	77	72	77	+ 5
G Knight	3000	$5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
Gold Tigr	2000	48	48	48	—1
Lynx Exp	3000	37	37	37	
Maufort	15000	30	30	30	
MonDor	4000	65	61	65	+ 2
N.Gldcor	1461	34	34	34	—13
PerronGld	8584	93	93	93	
Queenstn	1500	200	200	200	—10
Rouyn.Rs	2500	97	95	97	+ 2
Vior	7000	188	183	188	+ 1
Vior.wt	12000	62	62	62	—2
StandardG	4324	26	26	26	+ 1
Talisman	z33	30	30	30	—5
W Q Mnes	6000	80	80	80	
Yorbeau	z70	71	71	71	—8

Total market: 2,065,421

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	660	320.50	320.50	320.50

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
248.40	209.50	JY	222.00	222.00	217.00		1
239.30	219.10	SP			225.00		0
		NV			226.00		0
		JA			228.30		0

Estimate Sales: .....2.....
Total open interest: 1 393084

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Sp	85 p	16	280	75	$90⅛
Oba 01	Sp	87½	88	1099	320	$90⅛
Oba 01	Sp	87½p	16	333	125	$90⅛
Oba 01	Sp	90	137	919	160	$90⅛
Oba 01	Sp	90 p	8	142	235	$90⅛
Oba 01	Dc	82½	20	34	$7¾	$90⅛
Oba 01	Dc	85	1	918	$5⅜	$90⅛
Oba 01	Dc	85 p	10	183	115	$90⅛
Oba 01	Dc	87½	130	1142	$3½	$90⅛
Oba 01	Dc	87½p	34	86	180	$90⅛
Oba 01	Dc	90	199	329	205	$90⅛
Oba 01	Dc	90 p	5	17	280	$90⅛
Obd 04	Sp	95	2	4	115	$94⅛
Obd 04	Dc	90	12	821	$4¾	$94⅛
Obd 04	Dc	92½	4	193	310	$94⅛
Obd 04	Dc	92½p	4	12	240	$94⅛
Powr	Ag	32½	106	202	255	$34⅛
Powr	Nv	30	50	286	465	$34⅛
Powr	Nv	32½p	5	23	85	$34⅛
Powr	Nv	35	3	141	$2¼	$34⅛

Suite à la page 19

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
Institutions financières	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10½	11¼	11¾	12½	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	11¾
Montréal	10½	11¼	11¾	12½	—	—	11¾	12½	—	—	12	12¾	12
Nationale	10¾	11¼	11¾	12½	11¼	11¾	12¼	13	11¼	11¾	12¼	13	13
Nouvelle-Écosse	10½	11¼	11¾	12½	—	—	—	—	—	—	—	—	12½
Royale	10½	11¼	11¾	12½	—	—	—	—	—	—	—	—	11
Toronto-Dominion	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	12½
Caisses populaires*	10¾	11¼	12	—	11	11½	12¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	13½
Fiducies													
Canada Trust	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	13
Crédit-Foncier	10⅝	11¼	11¾	12½	10⅝	11¼	11¾	12½	10⅞	11½	12	12¾	—
Fiduciaires	10½	11¼	11¾	12½	10½	11¼	11¾	12½	10½	11¼	11¾	12½	—
Fiducie Guardian	10¾	—	12	12¾	11	—	12¼	13	11	—	12¼	13	—
Fiducie Québec	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	—
First City	—	—	—	—	10¾	—	11¾	12½	10¾	—	11¾	12½	—
Guaranty Trust	11	—	—	—	11	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Montréal Trust	10½	11¼	12	12½	10½	11¼	12	12½	10½	11¼	12	12½	—
Permanent	10½	11¼	11¾	12½	11	11½	12	12¾	11	11½	12	12¾	12¾
Prêt et Revenu	10½	11½	12	12½	10½	11½	12	12½	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	10¾	11¼	11¾	12½	11	11½	12	12¾	11¼	11¾	12¼	13	—
Trust Général	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	11¾	12½	10¾	11½	11¾	12½	—
Trust National	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	12¾
Trust Royal	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11¼	11¾	12½	10¾	11¼	11¾	12½	12
Victoria & Grey	10½	11¼	11¾	12½	10¾	11½	12	12¾	10¾	11½	12	12¾	10¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 15 mai 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

		Court terme						Long terme				
Institutions financières	Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¾	7¾	8	8¼	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
Commerciale	5,000	—	9	9½	9¾	10	5,000	10¼	11	11¼	11¼	11½
Continentale	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	1,000	9

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance irrégulière

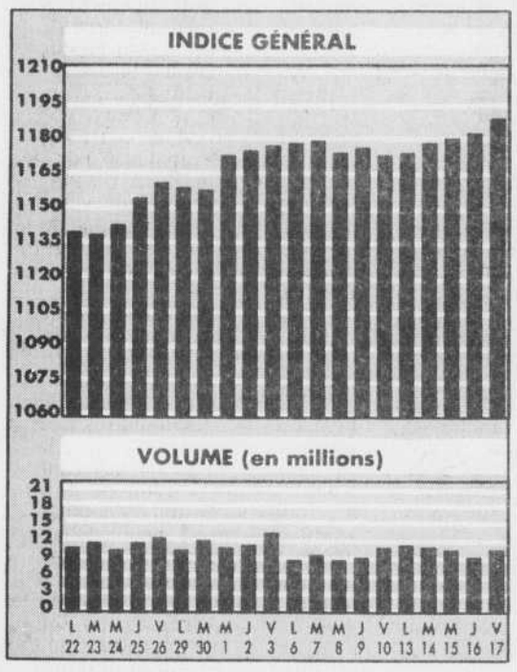
VANCOUVER (PC) — Tendance irrégulière hier à la Bourse de Vancouver, où les échanges ont porté sur 10,570,505 actions.

On comptait 251 valeurs en hausse, 232 en baisse et 388 stables.

L'indice global a fini à 1189.48, en hausse de 6.68 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
6,68	1,1	251
1189,48	10,6	388
		252



	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A b s rs i	14900	165	150	165	+15
Abaton i	5500	105	100	100	—10
Aby b i	1500	32	28	32	+2
Aboil	35000	54	47	52	+4
Acadm i	1500	33	32	33	
Acgph i	46800	122	115	115	—6
Acgp w i	245000	15	11	12	
Achats i	4500	42	38	42	+7
Achron	22000	42	36	42	+8
Acorn i	25000	25	23	25	+4
Acqulin i	4500	59	53	53	—4
Acqest i	6500	65	61	65	
A dm i	500	78	78	78	+3
Adapt tc	4850	103	95	99	—6
Admirl i	3000	11	11	11	
Adnarn i	9000	60	57	57	—1
Adriatc i	8000	33	32	33	+3
Advanc i	2000	20	20	20	
Aerolift	500	44	44	44	
Alax i	6500	80	70	80	+5
Alamo i	4400	18	18	18	
Alclare i	1000	33	33	33	
Alina i	1500	32	32	32	
All star i	36500	19	18	19	+1
Almine i	1000	11	11	11	
Alotta	6000	90	85	85	—5
Alpha i	4100	50	50	50	
Altar i	3000	16	16	16	
Am mn i	29000	10	10	10	
Amark x	2000	32	32	32	
Amazn	11000	54	51	54	
Amble i	28166	44	41	43	
Ambl w i	19500	5	5	5	—2
Amca	2000	88	88	88	—6
Amr aa i	5000	38	35	35	—3
Amer a	19300	275	260	275	
Amr tel i	1100	435	425	435	
Amertx	5000	20	20	20	
Amhwk	9100	16	15	16	+1
Amstar i	18500	59	52	52	—6
Amst w i	500	14	14	14	—3
Anchor i	43000	70	66	69	—1
Andarx	2000	38	38	38	—2
Anglo	3000	50	50	50	
Anglo Bo	9000	93	92	93	
Angus rs	5100	25	22	25	
An arbr i	10000	40	35	35	—6
Apex	4000	25	25	25	
Applied i	32200	200	185	195	+10
Aqarus	38000	11	10	11	+1
Arbor i	28000	40	40	40	
Artc Red	3000	30	30	30	
Argont i	51500	30	25	30	
Argyle i	6500	25	23	25	
Arcana i	87000	45	30	38	—8
Arivac	2000	305	300	300	
Armno i	6400	220	211	220	
Armor i	1000	56	56	56	
Arnhm i	19180	500	470	500	+30
Ashcrft i	5000	15	15	15	—3
Asitka i	5000	65	64	64	—1
Au res i	15000	75	72	72	—2
Austra i	2500	25	25	25	
Avaln i	27000	33	31	32	—1
Avance i	4000	33	33	33	
Avino	300	250	250	250	+5
Awsom i	3500	33	33	33	—2
Averak	32000	8	7	8	+1
Azure	5500	27	25	25	
BC res	28375	240	231	235	+3
BC Tel	600	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Baden i	3500	25	25	25	
Baha rs i	10000	61	56	56	—7
Bahma i	9000	66	65	65	—3
Balco	11700	6½	6½	6½	— ¼
Banbry	15600	50	46	48	+3
Banco i	15700	220	210	215	+10
Bnk BC	1820	$5⅜	5¼	5¼	
Bankit i	18000	40	39	40	
Bnawst i	12500	49	48	48	+2
Bardne i	2000	8½	8½	8½	
Baroq i	41633	64	57	57	—6
Barq w i	13000	10	10	10	—3
Barcda i	30000	78	69	75	+8
Bart res	3500	235	214	215	
Basn pf i	3000	20	20	20	
Battle	500	40	40	40	+4
Bdc ind i	13500	32	30	31	+1
Beau i	2000	50	50	50	
Beaver	4500	80	79	79	
Bevrhd	1000	75	75	75	+5
Belair i	2000	26	26	26	
Belmnt	4300	117	115	117	+2
Bimori	14900	235	229	230	
Berg i	4500	42	42	42	—1
Berkly i	2000	145	141	141	
Berl res i	5000	28	28	28	—2
Berm i	3000	75	75	75	+3
Best rs i	4000	32	30	32	—2
Big ben i	1100	150	150	150	—10
Bishop i	5150	90	90	90	+5
Bitec dv i	1000	150	150	150	
Blk Dmd	14500	40	36	40	
Blc shp i	2000	105	105	105	+5
Blizard i	5000	10	10	10	
Blu dmd	1000	8	8	8	
Bonus i	2000	75	70	75	
Bouldr i	9000	27	26	27	+1
Bowes i	8500	15	13	15	
Brace	3000	37	36	37	
Broadsu i	8000	24	24	24	
Brkwtr	502	$7	7	7	— 1/5
Brent rs	3300	125	110	124	+14
Brigde i	2500	30	28	28	
Britcol i	12000	12	12	12	—2
Brit pac i	500	70	70	70	
Bro res i	11140	18	16	18	
Brower i	2000	43	43	43	
Br slbk a	z11	73	73	73	
Br sl b a	4001	50	48	48	
Bullet i	7500	32	29	32	
Bullet r i	10100	9	8	9	+2
Butlr i	18000	82	80	80	
C D					
C T Exp	17000	28	26	28	
Cara w a	7500	40	35	40	+10
Caara i	54700	105	95	100	+6
Cal dnv i	600	245	235	235	
Callex i	1600	320	310	310	
Can am	8125	30	26	26	—6
Can fst i	500	21	21	21	
Canmx i	4000	50	50	50	+3
Canasli	2000	46	46	46	—4
Caneco	47000	31	25	31	+6
Canova i	2000	145	145	145	
Cnreo i	17500	67	60	65	—2
Cnuc i	22700	158	153	155	—1
Capella i	274500	46	39	43	+3
Capilno i	13800	86	82	85	+2
Cpricrn i	5000	19	19	19	
Caprk i	9500	32	30	30	—2
Cap cns i	15000	10	10	10	
Carisn i	2000	32	32	32	—3
Carera i	3500	31	31	31	—2
Cascda i	2000	43	43	43	—1
Casia i	109900	65	57	61	—3
Ctear a i	1000	11	11	11	
Catr en i	2100	40	40	40	
Catlow i	7500	65	60	65	
Caulfld	17000	40	37	40	+3
Cdn arc i	15000	54	50	52	—2
Cdn cntl i	1000	13	13	13	
Cdn fcrlr	12500	50	47	50	+3
C P	1000	18	18	18	
Cdn pw i	66327	80	72	80	+5
Cdn pm i	6500	120	114	120	
Cdn untd	3800	160	151	151	—4
Ceasar i	3000	73	68	68	—5
Celica R	2500	60	60	60	
C crude	7000	29	28	28	+3
Chalic i	500	100	100	100	
Chmpg i	6500	11	11	11	+1
Champ i	8000	12	12	12	+3
Chapel i	14000	109	100	109	+4
Chrimg i	6000	40	40	40	
Charlm i	1000	23	23	23	
Chatwd i	4500	34	31	31	—4
Chavln	2500	13	13	13	—2
Chcm i	9500	19	19	19	—1
Chevy i	1000	31	31	31	+1
Cheven	13300	25	25	25	
Chimra i	16900	165	160	165	+1
Chishm i	500	11	11	11	
Chopp i	16925	$9½	9¼	9½	+ ⅜
Chrchll i	13000	30	27	27	
Chutin i	8000	39	37	39	+1
Bk Com	5000	$33¼	33¼	33¼	— ⅛
Ciesta i	9500	41	38	41	+3
Clavmr	1000	18	18	18	
Clr mn i	2000	13	13	13	—2
Clearpt	1000	82	82	82	
Clifstl	2000	35	35	35	
Clf st w i	7000	3	2	2	—1
Cline i	1000	12	12	12	
Cst rng i	1000	120	120	120	+5
Coastln i	10000	25	25	25	
Cold lk i	1500	31	31	31	+5
Colfax	73000	74	60	73	+18
Collins i	1000	31	31	31	
Colony	19300	210	200	201	—9
Cmche i	500	10	10	10	
Comet	1300	100	100	100	
Compu i	2900	265	250	250	—5
Concrt i	500	345	330	330	—15
Condka i	4000	45	45	45	+5
Conast i	12000	160	155	155	—5
C ascot	2000	40	40	40	+9
C barier	2000	135	135	135	
C Bound	2000	30	30	30	
Cns brx i	500	36	36	36	
C canrc i	2080	315	310	310	
C Cinola	2200	300	299	299	
Con frd i	1875	21	21	21	
Cons knb	14100	83	77	80	
C rio plat	4000	17	17	17	
Consart i	14000	24	24	24	+2
Contct	8000	50	50	50	
Contnd i	500	28	28	28	
Control i	3000	25	25	25	
Cop Lak	1000	92	90	92	+2
Core	42000	39	39	39	
Corin i	1500	20	15	15	—6
Cornad i	1000	40	40	40	
Corprte	3000	7	7	7	+1
Cosmos	63500	28	25	28	
Cous cr i	8300	64	61	64	
Cove	111278	48	45	45	
Crack i	6800	24	22	24	—1
Craven i	9000	81	80	80	—1
Cream	3000	45	45	45	
Crescnt i	1000	26	26	26	—1
Crossin	5931	120	120	120	
Cruiser	10500	69	65	65	
Cube	10000	60	55	60	—5
Curri i	5000	40	40	40	
Cutlass i	4500	295	285	285	
Cyrano i	11100	141	132	140	—3
Dk pl i	7500	41	39	39	+1
Dor val	7950	138	135	138	
Dafrey i	5500	49	45	49	+4
Dalls e h	3600	195	190	195	—5
Daon	3000	430	430	430	
De baca i	4000	33	30	30	+1
Decker i	9500	78	76	78	
D south i	16000	44	40	42	
Deex rs i	33218	41	38	38	—1
Del nort i	20800	33	32	33	+1
Delwr i	112500	75	67	75	+4
Devon i	1000	6	6	6	—1
Devlon i	3000	8	8	8	
Dimnd i	300	170	170	170	
Diana i	5000	29	29	29	—1
Dibi rs i	13000	83	80	83	+3
Dis gld i	14500	60	59	60	—6
Divrsfd i	6000	114	110	110	—9
Dly vrd	z13	35	35	35	
Diph i	3500	46	46	46	
Domgo i	1000	35	35	35	+4
Draw rs i	6200	195	150	195	+46
Du wel i	35000	56	50	56	+5
Dual res	2750	225	210	225	+10
Dungnn	500	35	35	35	
Durat i	3000	16	16	16	
Dusty M	3000	165	160	165	+10
Dnamc i	4000	45	45	45	
E F					
E l e en i	z250	15	15	15	
Est wst i	1700	100	95	95	—10
Estr lits i	3000	15	15	15	
Estma	20000	100	100	100	
El cmin i	1500	70	68	68	—2
El dordo	59500	87	85	87	—2
Eldon i	3000	22	22	22	
Electra i	7000	41	40	40	
Electra i	53750	80	70	70	—6
Elektra	12000	35	31	31	—5
Emrl is i	9500	35	34	34	+1
Emrl i	33300	238	230	235	+15
Emrl w i	8000	50	45	50	+10
Endlc i	45725	310	253	280	—35
Energx	7100	97	95	96	—1
Epoch	4000	52	52	52	
Equine i	22000	21	20	21	+1
Ericsn	3000	490	490	490	+5
Esprnz	3300	79	77	79	
Essex i	17500	63	62	62	—7
Eureka i	1000	70	70	70	
Eurocn	19000	38	35	38	+3
Evrest i	8500	190	180	190	+5
Expo oil	2000	9	9	9	
Extatal i	3300	86	80	80	—6
E5 res i	1000	40	40	40	
Fm res i	3000	105	100	105	
Fairldy i	1000	30	30	30	
Ferber i	1000	40	40	40	+3
Field i	4000	16	16	16	
Frst chn	2000	23	23	23	
Frst dvn	3000	58	58	58	—1
Frst ws i	4000	72	72	72	+2
Flecki	6500	50	50	50	
Fletwd i	25500	65	55	65	+10
Flow rs i	6500	60	60	60	
Folksfn i	12000	80	80	80	
Force i	500	45	45	45	
Formi	53000	40	29	40	+9
Frt knx i	9000	35	30	30	—7
Forum	3500	15	15	15	—3
Frnkln i	500	50	50	50	
Freewy	z100	45	45	45	
Futrt i	2000	60	58	60	+5
G H					
Galactc	4000	$10	9¾	10	+ ⅜
Galit rs i	7000	43	42	42	—1
Galit w i	2000	7	7	7	—1
Gallant i	7500	40	35	35	—6
Gamin i	2000	49	49	49	—1
Gator i	27000	17	16	16	
Gen syst	2000	100	95	95	—5
Gensis i	8000	27	27	27	
Gnsis w i	10000	14	14	14	
Genex i	21000	47	44	44	—2
Genove i	9000	38	35	35	—5
Gnt pipr	2485	120	115	120	—10
Gldfr rs i	5000	15	14	14	—2
Glamis	1100	59½	9¼	9¼	— ¼
Glenvt i	1000	46	46	46	—4
Glf tech i	3000	12	12	12	—1
Global	5000	11	11	11	
Glory i	5500	6	6	6	
Glow rs i	12000	56	53	56	+8
Gld reef i	z100	10	10	10	
Gld skr i	7000	17	16	16	
Gld st	148000	55	48	55	+8
Gld star i	6000	35	33	34	+4
Gldbra i	7500	88	84	84	—4
Gldn br i	5000	105	105	105	—10
Gldn cr i	45000	62	55	62	+7
Gldn dr i	2000	35	35	35	+3
Gldn hp i	2000	45	45	45	+2
Gldn kv i	22000	80	79	80	+2
G knight	7600	525	512	512	+ 22
Gld lion i	121100	$5½	5½	5½	
Gldn p i	8000	45	45	45	
Gld p w i	4000	7	7	7	—1
Grim i	2000	50	50	50	—1
Goldn sc	1100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Gld seal i	3000	20	18	18	—1
Gldn fg i	2000	42	42	42	
Gldn tec	1000	76	76	76	
Gldnbll i	33600	125	120	125	+4
Gldfevr i	3500	42	40	42	+2
Gdfnch i	5500	19	17	17	—2
Gldhvn i	700	375	355	355	—25
Goldrh	17700	39	37	38	—2
Gldsil i	5800	100	95	95	—4
Gldstn i	3000	115	115	115	
Gldstm i	3000	150	150	150	+25
Gldwst i	7000	37	35	37	
Goldwn	5900	64	61	64	+4
Good hp	14500	200	199	200	
Gossan i	1500	6	6	6	
Grnada i	8500	22	20	20	
Grancp i	7000	23	23	23	
G canyn i	14000	23	20	22	—1
Grnd fr i	3300	130	126	126	—4
Grnde tk	1000	57	53	57	
Grndv i	2500	290	285	290	+5
Granar i	7000	30	30	30	
Granvil i	46100	275	245	275	+32
Grn rvr i	2500	42	40	40	
Grn vly i	1000	15	15	15	
Grnstn i	1000	42	42	42	
Grenwl i	6500	28	26	28	—2
Grit res i	2000	155	155	155	
G centrl i	28000	40	37	40	+3
Grt Pac	1000	45	45	45	—5
Gulf ftn i	8200	295	290	290	+5
Gyro i	1000	33	33	33	—2
Htr ind i	7000	365	360	365	+5
Hallmk	21000	63	61	61	—1
Hambr i	29000	42	32	42	+12
Happy i	2500	45	45	45	
Hardy i	17500	35	32	35	+2
Hargar i	3500	22	20	20	—3
Harlin	3000	90	90	90	
Harwin	1000	45	45	45	
Hawk i	2000	70	70	70	
Hwksbl i	200	280	280	280	
Hector i	2000	135	135	135	
Helix	6400	280	275	280	+5
Helx w i	5000	130	126	126	—4
Hemlo i	4000	35	33	35	
Henesv i	3000	20	20	20	
Herdis i	32375	82	79	80	+1
Heritge i	7500	62	61	62	—3
Heron i	7000	20	15	20	+1
Hi tech i	14000	68	60	61	—2
Hi cor	3000	29	29	29	
Hi csrv i	12000	78	67	78	+8
Himr i	6500	35	33	33	
Hilton i	4500	143	141	143	—7
Homst i	3000	35	35	35	—3
Horton i	1000	60	60	60	—5
Hudson i	10000	19	19	19	+1
I J					
Icon i	3300	106	95	100	—6
Ice Stn	1000	18	18	18	—2
Ida i	8250	50	45	50	
Implo r	z17000	2	1	1	
Impala i	10000	30	30	30	
Impriol	14550	122	119	122	—3
Indepd	5000	48	48	48	—2
Indian i	11300	140	120	140	+23
Indn rv i	2500	79	75	79	+4
Ingot rs i	14800	150	130	150	+20
Irecov	9618	178	170	176	+1
Inlet rs i	59500	52	50	50	+5
Intr glob	7000	125	120	122	—8
I ocean	26000	85	80	85	+5
Intactn	6500	40	38	40	+2
Int dta i	9850	160	152	155	+15
Intrlke	23800	164	153	160	+5
Istrt res i	4900	56	56	56	—1
Intl blv i	1667	40	40	40	
Itl Brmc	1000	34	34	34	
I chroke i	31000	37	35	37	+2
Intl crna	2825	$9⅛	9	9	
I dmascs	6500	73	68	73	+6
Intl dm i	6000	64	64	64	+4
Intl hrs	20633	420	405	420	+15
Intl knr i	1500	48	48	48	
Intl mag	2000	35	35	35	
Int mrch	z34	50	50	50	+12
Intl med	3000	50	50	50	—1
Intl meg	510	40	40	40	
Intl phm	5000	150	148	148	—5
Intl phs i	5700	63	61	63	+1
Intl pris	3100	58	55	55	—3
I rhodes	3000	28	28	28	—2
Intl ryln i	63300	46	41	41	—4
Ishasta	1000	20	20	20	+2
I Stndrd	1100	140	140	140	—5
Intl tillx i	1000	420	405	420	
Intl trb i	31200	99	98	99	+1
Intl vrfc i	30950	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
I wstwrd	32150	34	33	34	—1
Iona ind	2000	80	80	80	
Iron hrs i	44400	159	155	155	—2
Is cnyn i	14667	25	23	23	
Isl mn i	4000	60	60	60	—2
Ivory ol s	3500	37	36	36	
Jack cr i	200	$6¼	6¼	6¼	
Jalna i	12500	20	20	20	
Javelin	500	280	280	280	—5
Jetta rs i	2500	65	65	65	
Jstc mn i	1000	22	22	22	
K L					
Kw res i	6500	69	67	68	—1
Kaba i	4500	80	74	74	—1
Kam cr i	3000	40	40	40	
Kamld i	64000	65	50	65	+20
Kangld i	7000	48	45	46	—4
Kerisdl i	18000	125	120	121	+4
Kerry i	12500	100	95	100	+2
Kettle	100	100	100	100	
Kidd rs i	1000	29	29	29	—1
Killemb i	18600	85	70	70	—20
Killick i	13500	23	21	21	—1
King i	2400	125	120	120	—5
Kngdm i	5000	15	13	15	+5
Knie j i	110900	67	57	65	+5
Kobold i	200	150	150	150	—5
Kokane i	1000	20	20	20	
Kyle rs i	12000	10	10	10	—2
La Teko	6650	180	175	175	
Lancst i	9000	178	178	178	+3
Lansco	2000	40	40	40	
Lnsdw i	16000	45	40	45	
Lazrus i	2000	45	45	45	
Lear oil i	4000	60	60	60	
Leo res i	3000	51	50	50	—1
Lev i	18200	230	230	230	
Levngd i	11700	100	95	100	
Levon	29505	$6	5⅜	6	+ ¼
Levon w	2700	220	210	220	
Librt bl i	2000	59	59	59	—1
Liftrn i	19900	525	480	512	+ 37
Liftr w i	7100	200	190	200	+50
Lighths	500	55	55	55	
Lightn i	5000	37	37	37	
Lincoln	6334	145	140	140	
Lintex i	10000	30	30	30	
Ltl bear i	27500	42	39	41	+3
Loadm i	2000	150	150	150	
Lockwd	9600	69	65	65	
Lode rs i	3000	75	75	75	
Lodstr i	500	15	15	15	
Lodi mt i	4000	44	40	40	—5
Londn i	2000	55	50	50	
Lone str	1000	12	12	12	
Longbt i	18000	27	26	26	—1
Lngrch i	26000	43	35	42	+6
Lost lk i	4400	295	290	290	
Lovalst i	2500	63	63	63	—1
Lcky st i	4500	35	35	35	
Lunar i	1000	35	35	35	
M N					
Mageln i	1000	138	138	138	—2
Magnta	z200	24	24	24	
Magna i	2500	130	120	120	
Magns i	600	125	125	125	
Mhgny i	18100	155	147	147	—6
Mirl i	500	50	50	50	+ 21
Miartic	70	$14¼	13⅜	14¼	+ ⅜
Mmth i	58000	14	11	14	+ 2
Mandr	15250	225	210	225	+ 15
Mndus i	26500	137	130	137	+ 7
Maple i	3500	58	56	58	—2
Marl i	7816	110	105	105	+ 2
Marthn i	1500	17	17	17	
Mariah i	1000	45	45	45	—3
Mrieta	11000	35	32	35	+ 5
Marnr i	3500	38	33	33	—2
Martel i	1500	28	27	27	—1
Masive i	3360	$7¼	7	7	— ½
Mastr i	15700	87	84	84	
Mastr w i	6000	34	31	31	—2
Maymc	5200	300	280	280	—20
Medaln	10500	6	6	6	
Media a i	11100	45	42	42	—6
Menika i	44000	73	67	71	
Merfin i	30000	80	80	80	
Merit i	5000	70	62	62	—8
Metoil i	17000	46	42	46	+ 5
Michl rs i	1000	25	25	25	
Michm i	5000	50	49	50	
Micron i	300	210	210	210	—5
Midlgt i	24500	20	20	20	
Midlnd i	49500	85	81	81	—3
Migent	17850	310	300	310	+ 5
Mindy i	6000	176	175	176	+ 1
Minrx i	8470	210	205	205	
Mneta i	28500	37	33	37	+ 3
Mischf i	1000	95	95	95	—5
Module i	6000	36	33	36	+ 1
Molco	1500	6	6	6	
Mono i	151500	55	37	48	+ 13
M chris i	35200	305	250	250	—60
Montbl i	1500	35	35	35	+ 2
Morn st i	5000	15	15	15	
Mosprt	1500	151	150	150	
Moss i	4000	19	19	19	
Mountn	2000	47	47	47	
Mt clvry	6000	62	60	60	
Mt em i	500	27	27	27	
Mtn w i	2000	4	4	4	
Multint i	53400	60	50	57	+ 2
Murgld i	5500	44	39	39	—1
Mustng i	1500	90	90	90	
Musto E	8400	475	470	475	+ 15
Mys mt i	1000	50	50	50	
Nakusp i	3000	42	40	40	
Nalcus i	5000	35	33	33	
Nalosi	4000	38	38	38	—1
Nanotc i	1000	70	70	70	
Napa rs i	2000	23	23	23	
NCA Mrl	1000	310	310	310	
Neti tec	22900	$6	6

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 17

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Nat Bk	Ag	15 p	5	20		650
Nat Bk	Ag	17½p	25	50		554
Nat Bk	Ag	20 p	110	135		27
Nat Bk	Nv	15 p	10	35		45
Nat Bk	Nv	17½p	40	60		107
Nor Tel	Ja	45	$10⅛	$10⅜	56½	10
Nor Tel	Ja	45 p	100	125	125	40
Nor Tel	Ja	50 p	235	255	420	5
Nor Tel	Ja	52½p	335	365		
Nor Tel	Jy	40	$12	$12½	$9¼	25
Nor Tel	Jy	40 p	3	15	20	48
Nor Tel	Jy	42½	$9⅞	$10⅜	$7⅜	41
Nor Tel	Jy	42½p	5	25	30	208
Nor Tel	Jy	57½	50	70	50	58
Nor Tel	Jy	57½p	$5⅜	$5⅞		
Nor Tel	Jy	60	25	35	35	829
Nor Tel	Jy	60 p	$7⅞	$8⅜	$11⅜	13
Nor Tel	Oc	42½p	25	45	70	40
Nor Tel	Oc	45	$8¾	$9¼	$5⅞	45
Nor Tel	Oc	45 p	60	80	95	72
Nor Tel	Oc	55 p	410	440	$7¼	10
Nor Tel	Oc	57½p	$5⅜	$5⅞		
Nor Tel	Oc	60 p	$7⅞	$8⅜	$11⅞	37
Noran	My	17½		1		1233
Noran	My	20		1		1595
Noran	My	20 p	490	$5¼		
Noran	My	22½		5		2078
Noran	My	22½p	$7⅜	$7¾	$7¾	24
Noran	Ag	22½p	$7⅜	$7¾		10
Noran	Nv	15	150	165	160	569
Noran	Nv	20 p	490	$5¼		54
Numac	My	12½	55	80	245	
Numac	My	12½p		25	7	
Numac	My	15		5	50	54
Numac	My	15 p	155	180	212	
Numac	My	17½		5		
Numac	My	17½p	410	435		
Numac	Ag	12½	130	155	165	34
Numac	Ag	12½p	40	65		
Numac	Ag	15	25	50	30	42
Numac	Ag	15 p	195	220		
Numac	Ag	17½	5	25	50	46
Numac	Ag	17½p	445	470		
Numac	Nv	12½	175	200	350	
Numac	Nv	12½p	65	90		
Numac	Nv	15	60	85	160	20
Numac	Nv	15 p	220	245		
Numac	Nv	17½	20	45		
Numac	Nv	17½p	470	495		
Nva A f	My	5 p		10		
Nva A f	My	6		5	30	41
Nva A f	My	6 p	1	20	10	
Nva A f	My	7½		1	1	8437
Nva A f	My	7½p	150	175	165	
Nva A f	My	8		1	5	771
Nva A f	My	8 p	200	225	200	
Nva A f	My	10		2	1	238
Nva A f	My	10 p	400	430	250	
Nva A f	Ag	5	115	135	110	322
Nva A f	Ag	5 p	5	15	10	130
Nva A f	Ag	6 p	20	30	25	224
Nva A f	Ag	8	3	7	3	1419
Nva A f	Ag	8 p	200	225		
Nva A f	Nv	5	120	145	125	149
Nva A f	Nv	5 p	10	20	15	126
Nva A f	Nv	7 p	100	125	110	159
Nva A f	Nv	8	8	10	9	2736
Nva A f	Nv	8 p	200	225	110	

O P

Oba 01	Jn	77½	$12⅜	$12⅞		10
Oba 01	Jn	77½p		5		408
Oba 01	Jn	80	$9⅞	$10⅜		21
Oba 01	Jn	80 p		10		761
Oba 01	Jn	82½	$7⅜	$7⅞	$7⅜	103
Oba 01	Jn	85 p	10	20	15	1658
Oba 01	Sp	80	$9⅞	$10⅜	$10	46
Oba 01	Sp	80 p	5	30		205
Oba 01	Sp	82½	$7⅜	$7⅞	$7½	91
Oba 01	Sp	82½p	35	40		900
Oba 01	Dc	80	$10	$10½		24
Oba 01	Dc	80 p	35	55		337
Oba 01	Dc	82½p	55	65		534
Oba 01	Dc	85 p	95	115	105	183
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Jn	102½				
Obc 03	Jn	102½p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½p				
Obc 03	Sp	100				
Obc 03	Sp	100 p				
Obc 03	Sp	102½				
Obc 03	Sp	102½p				
Obc 03	Dc	87½				
Obc 03	Dc	87½p				
Obc 03	Dc	90				
Obc 03	Dc	90 p				
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½p				
Obc 03	Dc	100				
Obc 03	Dc	100 p				
Obc 03	Dc	102½				
Obc 03	Dc	102½p				
Obd 04	Jn	82½	$11⅜	$11⅞		24
Obd 04	Jn	82½p		15		466
Obd 04	Jn	85	$8⅞	$9⅜		4
Obd 04	Jn	85 p		20		198
Obd 04	Jn	87½	$6⅜	$6⅞		
Obd 04	Jn	87½p	5	25		120
Obd 04	Jn	90	405	430	410	168
Obd 04	Jn	90 p	20	45	40	126
Obd 04	Jn	92½	170	195	165	206
Obd 04	Jn	92½p	65	90		129
Obd 04	Sp	85	$8⅞	$9⅜		4
Obd 04	Sp	85 p	15	40		121
Obd 04	Sp	87½	$6⅞	$6⅞		8
Obd 04	Sp	87½p	40	65		42
Obd 04	Sp	90	445	470		220
Obd 04	Sp	90 p	80	105	100	44
Obd 04	Sp	92½	240	265		135
Obd 04	Sp	92½p	165	185		33
Obd 04	Sp	95 p	270	295		
Obd 04	Dc	85	$9	$9½		1
Obd 04	Dc	85 p	40	65		4
Obd 04	Dc	87½	$6½	$7		
Obd 04	Dc	87½p	75	95		25
Obd 04	Dc	90 p	130	150	135	226
Obd 04	Dc	92½	285	310		193
Obd 04	Dc	95	160	185		20
Obd 04	Dc	95 p	335	360	355	1
Placer	Jn	20	$5¾	$6¼	$6⅞	
Placer	Jn	20 p		10	2	148
Placer	Jn	22½	325	350	205	487
Placer	Jn	22½p		15	10	454
Placer	Jn	25	135	150	140	1118
Placer	Jn	25 p	35	55	100	877
Placer	Jn	27½	30	45	30	314
Placer	Jn	27½p	165	190	320	2
Placer	Jn	30	1	25		
Placer	Jn	30 p	415	450	425	
Placer	Sp	20	$6⅛	$6⅜	$6	5
Placer	Sp	20 p	1	25		
Placer	Sp	22½	400	425	380	603
Placer	Sp	22½p	20	45	50	190
Placer	Sp	25	225	255	300	239
Placer	Sp	25 p	60	85	80	27
Placer	Sp	27½	135	150	145	763
Placer	Sp	27½p	170	195	125	20
Placer	Sp	30	45	55	75	101
Placer	Sp	30 p	415	450		
Placer	Dc	22½	490	$5¼	485	5
Placer	Dc	22½p	30	55	60	5
Placer	Dc	25	325	350	260	7
Placer	Dc	25 p	85	110	100	27
Placer	Dc	27½	170	195	210	52
Placer	Dc	27½p	175	200	275	
Placer	Dc	30	80	105	125	1
Placer	Dc	30 p	415	450		
Powr f	My	20	$13½	$14¼		
Powr f	My	20 p		5		5
Powr f	My	22½	$11⅜	$11⅞		2
Powr f	My	22½p		5		25
Powr f	My	25	$8¾	$9¼		1
Powr f	My	25 p		5		11
Powr f	My	27½	$6⅜	$6⅞		25
Powr f	My	27½p		15		54
Powr f	My	30	400	425		58
Powr f	My	30 p		15		50
Powr f	My	32½	150	175	200	39
Powr f	My	32½p		10		
Powr f	Ag	22½	$11⅜	$11⅞		4
Powr f	Ag	22½p		15		
Powr f	Ag	25	$9	$9½		30
Powr f	Ag	25 p		20		12
Powr f	Ag	27½	$6½	$7		234
Powr f	Ag	27½p		25		9
Powr f	Ag	30	430	455		210
Powr f	Ag	30 p		25		28
Powr f	Ag	32½p	35	60		26
Powr f	Ag	35	125	150	150	174
Powr f	Ag	35 p	190	215		
Powr f	Nv	27½	$6⅝	$7⅛		48
Powr f	Nv	27½p		25		5
Powr f	Nv	30 p	10	35		14
Powr f	Nv	32½	325	345		291
Powr f	Nv	35 p	225	250		

Q R

Rang	Ja	5	65	85	75	454
Rang	Ja	5 p	55	70	65	164
Rang	Ja	6 p	120	145		
Rang	Jy	5 p	35	50	40	262
Rang	Jy	6	5	10	5	1727
Rang	Jy	6 p	115	140	100	25

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES	2,40 / 322,50	EN $ US



Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Jy	7½	1	5	5	3604
Rang	Jy	10		3	10	398
Rang	Jy	10 p	$5	$5⅜	285	5
Rang	Oc	5 p	45	55	55	458
Rang	Oc	6	20	25	20	1325
Rang	Oc	6 p	115	140	140	5
Rang	Oc	7	10	20	15	880
Rang	Oc	7 p	215	240	200	10
Rang	Oc	8	5	20	15	99
Rang	Oc	8 p	315	340		
Roy Bk	Ja	27½	310	350	275	3
Roy Bk	Ja	27½p	60	70	70	41
Roy Bk	Ja	30 p	140	165		
Roy Bk	Jy	27½p	15	30	25	350
Roy Bk	Jy	30 p	85	100	190	464
Roy Bk	Jy	32½	15	25	10	1694
Roy Bk	Jy	32½p	290	340	350	27
Roy Bk	Oc	27½p	30	55	50	132
Roy Bk	Oc	30 p	125	150	200	22
Roy Bk	Oc	32½p	300	350		

S T

Segrm	Ja	52½	$10¾	$11¼		
Segrm	Ja	52½p	70	95	130	3
Segrm	Ja	55	$8¾	$9¼	$7¾	202
Segrm	Ja	55 p	120	135	200	36
Segrm	Ja	57½	$6⅞	$7⅜	205	10
Segrm	Ja	57½p	185	210	250	2
Segrm	Ja	60 p	265	300	475	
Segrm	Jy	45	$15½	$16	$14½	3
Segrm	Jy	45 p		20	10	25
Segrm	Jy	47½p	1	25	30	35
Segrm	Jy	50	$10⅜	$11⅛	$9⅛	103
Segrm	Jy	50 p	1	25	20	50
Segrm	Jy	52½	$8¼	$8¾	495	19
Segrm	Jy	52½p	5	30	40	5
Segrm	Oc	47½	$14⅛	$14⅜	$13⅛	1
Segrm	Oc	47½p	10	35	45	3
Segrm	Oc	50	$11⅞	$12⅜	$9½	61
Segrm	Oc	50 p	20	45	50	57
Segrm	Oc	52½	$9½	$10		
Segrm	Oc	52½p	40	65		
Segrm	Oc	57½p	125	150	350	13
Segrm	Oc	60 p	220	260	315	53
Shell C	My	20	$8⅝	$9⅛	$9	
Shell C	My	20 p		3	20	70
Shell C	My	22½p		3	2	934
Shell C	My	25 p		1	3	237
Shell C	My	27½p		15	10	188
Shell C	My	30 p	95	120		
Shell C	Ag	20	$9⅜	$9⅞	$9⅛	38
Shell C	Ag	20 p	2	15	25	17
Shell C	Ag	22½	$7	$7⅜	$7	235
Shell C	Ag	22½p	5	20	35	202
Shell C	Ag	25	465	495	$5	1108
Shell C	Ag	25 p	20	30	30	231
Shell C	Ag	27½p	65	75	80	78
Shell C	Ag	30 p	160	185	185	40
Shell C	Nv	20	$9⅝	$10⅛	$9¾	8
Shell C	Nv	20 p	15	30		
Shell C	Nv	22½	$7⅜	$7¾	$7⅜	29
Shell C	Nv	22½p	20	40	85	30
Shell C	Nv	25 p	50	60	60	39
Shell C	Nv	27½	350	370	375	373
Shell C	Nv	30	210	225	210	314
Spar f	Ja	25	$5⅛	$5½		
Spar f	Ja	25 p	35	60		
Spar f	Ja	27½p	85	110	130	40
Spar f	Ja	30 p	205	230		
Spar f	Jy	22½	$6	$6⅜	455	2
Spar f	Jy	22½p	5	20		
Spar f	Jy	25 p	10	30	40	100
Spar f	Jy	27½p	25	50	95	41
Spar f	Jy	30 p	155	180		
Spar f	Oc	22½	$6½	$7		
Spar f	Oc	22½p	10	30		
Spar f	Oc	25	435	470	460	33
Spar f	Oc	25 p	20	45		
Spar f	Oc	27½p	55	80	100	40
Spar f	Oc	30 p	180	205	325	6
Stico A	My	17½p		25	55	215
Stico A	My	20		9	10	1241
Stico A	My	20 p	30	55	55	
Stico A	My	22½		1	7	1484
Stico A	My	22½p	275	310	225	
Stico A	My	25		1	9	686
Stico A	My	25 p	$5⅛	$5⅜	240	
Stico A	Ag	17½p	10	30	10	7
Stico A	Ag	20 p	80	105	90	94
Stico A	Ag	25	5	25	35	605
Stico A	Ag	25 p	$5⅜	$5⅞	200	8
Stico A	Nv	17½p	20	45	50	10
Stico A	Nv	20 p	105	130	115	110
Stico A	Nv	22½	60	70	65	456
Stico A	Nv	22½p	290	325	240	15
Stico A	Nv	25	10	35	35	282
Stico A	Nv	25 p	$5½	$6	$6⅜	22
T-D Bk	Jn	15 p		10	1	5
T-D Bk	Jn	17½p		10	15	12
T-D Bk	Jn	20 p	10	20	10	264
T-D Bk	Jn	22½p	100	125		
T-D Bk	Sp	17½	400	425	360	268
T-D Bk	Sp	17½p	1	20	15	25
T-D Bk	Sp	20 p	15	40	75	46
T-D Bk	Sp	22½p	115	140		
T-D Bk	Dc	17½	415	440	335	11
T-D Bk	Dc	17½p	5	30		
T-D Bk	Dc	20	200	225	150	82
T-D Bk	Dc	20 p	45	70	85	18
T-D Bk	Dc	22½	75	100	45	10
T-D Bk	Dc	22½p	125	150		
TIX		My125	$11	$11⅜	$7¼	18
TIX		My125 p		3	5	130
TIX		My130	$6	$6⅜	$5	20
TIX		My130 p		5	5	260
TIX		My135 p		20	215	17
TIX		Jn 125	$11	$11⅜	$6½	1
TIX		Jn 125 p	1	20	30	4
TIX		Jn 140	p 440	475		
TIX		Jy 140	p 475	$5⅛		
Total P	Ja	15	225	250	250	1
Total P	Ja	15 p	50	75	105	4
Total P	Ja	17½	120	145	120	18
Total P	Ja	17½p	170	195		
Total P	Jy	10	$6¼	$6⅜	$7	1
Total P	Jy	10 p		10		
Total P	Jy	12½	380	415	420	144
Total P	Jy	12½p	1	20	10	37
Total P	Jy	15	165	185	145	383
Total P	Jy	15 p	10	35	35	15
Total P	Jy	17½p	120	145	190	10
Total P	Oc	10	$6⅜	$6⅝	$7⅛	30
Total P	Oc	10 p	1	15	10	10
Total P	Oc	12½	405	425	$5	57
Total P	Oc	12½p	10	35		
Total P	Oc	15	185	200	185	155
Total P	Oc	15 p	30	55	50	30
Total P	Oc	17½	90	110	105	245
Total P	Oc	17½p	150	175	200	15
TrAlt A	My	20	$6⅜	$6¾		
TrAlt A	My	20 p		5		
TrAlt A	My	22½	390	425	220	
TrAlt A	My	22½p		10	25	10
TrAlt A	My	25	145	170	135	
TrAlt A	My	25 p		25		
TrAlt A	My	27½		5		
TrAlt A	My	27½p	90	115		
TrAlt A	Ag	22½	415	445	310	120
TrAlt A	Ag	22½p	1	20	5	88
TrAlt A	Ag	25 p	15	40	55	317
TrAlt A	Ag	27½	10	20	15	1024
TrAlt A	Ag	27½p	125	150		
TrAlt A	Nv	22½p	10	35		
TrAlt A	Nv	25	175	200	150	307
TrAlt A	Nv	25 p	30	55		
TrAlt A	Nv	27½p	150	175		
TrC PL	My	15	$12½	$12¾	$7⅞	5
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	17½	$10	$10¼	$9⅜	58
TrC PL	My	17½p		10	15	50
TrC PL	My	20	$7½	$7¾	$6¼	79
TrC PL	My	20 p		25	65	64
TrC PL	My	22½	$5	$5¼	360	181
TrC PL	My	22½p		25	75	30
TrC PL	My	25 p		25	100	30
TrC PL	My	27½p		25		
TrC PL	Ag	17½	$10¼	$10½	$9¼	217
TrC PL	Ag	17½p		25	10	20
TrC PL	Ag	20 p		25	85	21
TrC PL	Ag	22½	$5¼	$5½	$5	877
TrC PL	Ag	22½p	5	30	25	112
TrC PL	Ag	25	290	300	325	396
TrC PL	Ag	25 p	15	40		
TrC PL	Ag	27½	135	160	140	20
TrC PL	Ag	27½p	70	95		
TrC PL	Nv	20	$7⅞	$8⅛	$5	6
TrC PL	Nv	20 p		25		
TrC PL	Nv	22½	$5⅜	$5⅝	460	85
TrC PL	Nv	22½p	5	30	55	71
TrC PL	Nv	25 p	40	65	165	53
Trlon A	My	27½	$6	$6¼		
Trlon A	My	27½p		25		
Trlon A	My	30	350	375		
Trlon A	My	30 p		25		
Trlon A	My	32½	100	125	150	10
Trlon A	My	32½p		25		
Trlon A	My	35		25	35	
Trlon A	My	35 p	70	95		
Trlon A	Ag	27½	$6⅜	$6⅞		
Trlon A	Ag	27½p		25		
Trlon A	Ag	30	400	425		
Trlon A	Ag	30 p	5	30	30	2
Trlon A	Ag	32½	200	225	275	5
Trlon A	Ag	32½p	60	80	262	
Trlon A	Ag	35	75	100	85	23
Trlon A	Ag	35 p	100	125		
Trlon A	Nv	30	425	450		
Trlon A	Nv	30 p	25	50		
Trlon A	Nv	32½	250	275		
Trlon A	Nv	32½p	95	110		
Trlon A	Nv	35	140	165	155	20
Trlon A	Nv	35 p	120	145	140	5
Wcoast	Jn	12½	$5⅛	$5⅜	485	8
Wcoast	Jn	12½p		5		
Wcoast	Jn	15	275	315	225	1639
Wcoast	Jn	15 p		15	5	160
Wcoast	Jn	17½	50	70	45	113
Wcoast	Jn	17½p	10	35		
Wcoast	Jn	20	5	25		
Wcoast	Jn	20 p	215	265		
Wcoast	Sp	12½	$5¼	$5¾	285	
Wcoast	Sp	12½p		15		
Wcoast	Sp	15 p	2	25		
Wcoast	Sp	17½p	40	65		
Wcoast	Sp	20 p	225	275		
Wcoast	Dc	12½p	1	20		
Wcoast	Dc	15	320	370	285	80
Wcoast	Dc	15 p	5	30		
Wcoast	Dc	17½p	65	90		
Wcoast	Dc	20 p	240	290		
Wlkr R	Jn	22½	$8⅝	$9		215
Wlkr R	Jn	22½p	1	3		205
Wlkr R	Jn	25	$6⅛	$6½		882
Wlkr R	Jn	25 p	1	5		206
Wlkr R	Jn	27½p	2	9		518
Wlkr R	Jn	30 p	20	45		37
Wlkr R	Sp	22½	$8⅝	$9	$8⅜	52
Wlkr R	Sp	22½p	250	275		25
Wlkr R	Sp	25 p		25		79
Wlkr R	Sp	27½p	15	35		251
Wlkr R	Sp	30 p	60	80		244
Wlkr R	Sp	32½p	190	215		
Wlkr R	Dc	27½p	40	50		135
Wlkr R	Dc	30	225	250		349
Wlkr R	Dc	32½p	220	245		
XCB		My120	$9¾	$10¼		
XCB		My120 p		1		10
XCB		My125	475	$5⅜		
XCB		My125 p		20		5
XCB		My130		20		
XCB		My130 p	25	75		
XCB		Jn 120	$10	$10½		
XCB		Jn 120 p		40		30
XCB		Jn 125	$5¼	$5¾		5
XCB		Jn 125 p	30	80		
XCB		Jn 130	180	230		
XCB		Jn 130 p	140	190		
XCB		Jy 120	$10¼	$10¾		
XCB		Jy 120 p	15	60		
XCB		Jy 125	$5¾	$6¼		
XCB		Jy 125 p	80	130		
XXM		My125	$8¼	$9¼		
XXM		My125 p		10		10
XXM		My130	335	410	225	2
XXM		My130 p		25		3
XXM		My135		25		40
XXM		My135 p	100	175		
XXM		Jn 125	$8¼	$9¼		
XXM		Jn 125 p		25		50
XXM		Jn 130 p	25	75		5
XXM		Jn 135	50	100		
XXM		Jn 135 p	150	250		
XXM		Jy 130	350	450		
XXM		Jy 130 p	75	150		
XXM		Jy 135	125	175		
XXM		Jy 135 p	200	300		

Le déficit commercial serait de $ 135 milliards en 1985

Un dollar trop fort influe négativement sur tous les secteurs de l'économie US

JACQUELINE GRAPIN
du journal *Le Monde*

WASHINGTON — Au rythme où il se creuse depuis le début de l'année, le déficit commercial des États-Unis atteindra probablement cette année $ 135 milliards, en augmentation de $ 12 milliards par rapport au déficit record annoncé en 1984.

Mais alors que ces dernières années les dirigeants américains semblaient avoir fini par s'accommoder plus ou moins de cette situation, il semble qu'elle commence suffisamment à affecter des intérêts puissants économiquement ou électoralement à l'intérieur du pays pour que des groupes cherchent à faire sérieusement pression afin d'obtenir une inflexion de la politique de l'administration Reagan.

Deux tendances s'affrontent : les protectionnistes, qui souhaiteraient voir s'établir autour des États-Unis un système de protection contre les importations, et les libéraux, qui préféreraient rechercher une stabilisation du dollar à un plus bas cours, fût-ce au prix d'une réduction du déficit budgétaire de l'État et d'un aménagement du système monétaire international.

Les réunions de commissions du Congrès se multiplient, dans lesquelles sont abordées en étroite liaison questions commerciales, monétaires et budgétaires. Il n'est plus rare d'entendre des personnalités comme le sénateur John Heinz, de Pennsylvanie, pourtant républicain, déclarer : « La politique de notre administration sur le dollar doit être qualifiée, pour le moins, de superbe négligence. » On croirait souvent entendre, traduits en anglais, les analyses des hauts fonctionnaires de l'administration française.

Même les hautes technologies

Les secteurs les plus touchés par l'augmentation des importations, et par la difficulté d'exporter, sont les industries manufacturières, les mines et l'agriculture. Dans le textile, le déficit des échanges extérieurs a doublé en 1984, atteignant $ 16 milliards. Plus de 250 usines ont été fermées depuis 1981 dans ce secteur où 400,000 emplois ont disparu. Les importations représentent maintenant près de 27 % du marché américain de l'acier. L'industrie sidérurgique américaine emploie désormais moins de travailleurs que pendant la grande dépression des années 30. Les trois quarts des chaussures vendues aux États-Unis viennent de l'étranger. L'état de l'agriculture, avec ses fermiers endettés, et ses exportations en baisse de plus de $ 5 milliards, est lui aussi, de plus en plus décrit par référence à ce qu'il fut au moment de la grande crise d'avant-guerre.

Les domaines traditionnels de l'activité économique ne sont pas les seuls à être touchés. Les exportations d'avions de transports régionaux et d'avions d'affaires sont tombées de 3,555 unités à 336 en 1984. Ce sont maintenant les hautes technologies qui commencent à souffrir sérieusement. Les industries électroniques enregistreront un déficit de $ 12 milliards en 1985, à comparer avec $ 7.4 milliards en 1980.

L'augmentation des importations de biens d'équipement, dont les défenseurs de l'industrie américaine semblent soudain faire le plus grand cas, cache néanmoins un autre phénomène, dont on parle moins, la profonde modernisation et restructuration de l'industrie américaine. Si ces importations ont augmenté, c'est non seulement parce que le cours élevé du dollar rendait les produits étrangers meilleur marché, mais aussi parce que l'économie américaine se développait à un rythme nettement supérieur à celui de ses partenaires étrangers. C'est aussi parce que les changements de fond qu'elle était en train de vivre se traduisaient par une augmentation spectaculaire des dépenses d'investissements en général, et des investissements destinés à augmenter la productivité en particulier.

Les biens d'équipement ont compté pour 36 % dans le déficit commercial américain de l'année dernière, alors qu'ils représentaient traditionnellement au contraire un domaine d'exportation important. Ces derniers mois, une accélération a été constatée dans les achats à l'étranger de systèmes de communication, de composants électroniques, d'ordinateurs, de machines de bureau, d'instruments scientifiques. Mais en janvier les entrepreneurs américains faisaient encore part, dans les sondages, d'intentions d'investir sans précédent. Cela signifie aussi que si le dollar baissait soudainement, l'industrie américaine rajeunie se trouvait extrêmement compétitive.

« Les biens d'équipement étrangers volent aux fabricants américains les fruits de la convalescence de l'économie », se plaint-on ici. Mais il est difficile de gagner sur tous les tableaux . . . Alors que la chèreté du dollar renforçait les tendances inflationnistes à l'étranger.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les USA apportent moult objections à la réunion du FIDA

ROME (AFP) — Les États-Unis ont multiplié les objections et remis en cause l'accord de principe conclu en février dernier, lors de la conférence sur les ressources financières du FIDA (Fonds international de développement agricole) qui se tient à Rome, a-t-on appris de source proche de la réunion.

Les États-Unis ont dénoncé l'accord de février sur le mode de calcul des contributions entre les deux principales catégories de donateurs, les pays de l'OCDE et ceux de l'OPEP.

Le compromis prévoyait que les pays donateurs se repartiraient — dans la proportion de 60 % pour l'OCDE, 40 % pour l'OPEP — la reconstitution des ressources du FIDA pour la période triennale 1985-1987. D'autre part, quatre « fourchettes » avaient été arrêtées, prévoyant un niveau de ressources globales compris entre $ 500 millions et $ 650 millions.

Les États-Unis avaient alors réservé leur réponse jusqu'à ce que l'OPEP fasse connaître le niveau précis de sa participation. À la conférence qui se déroule depuis jeudi matin à huis clos, les États-Unis ont demandé à l'OPEP d'accroître sa part de contribution, refusant de s'engager sur la base convenue en février.

De leur côté, les pays de l'OPEP ont dénoncé cette attitude et refusé de faire connaître le niveau de leur contribution qui, croit-on savoir, ne dépasserait pas $ 220 millions.

Les États-Unis — et l'Australie dans une moindre mesure — insistent d'autre part pour que le niveau « minimum » des ressources pour les trois prochaines années soit de $ 600 millions, ce qui impliquerait un effort supplémentaire de la part des pays pétroliers.

Une conférence plénière était prévue vendredi en début d'après-midi, avant la fin des travaux.

Unocal remporte une manche importante sur Pickens

NEW YORK (AFP) — La 13ème société pétrolire des Etats-Unis, Unocal, a remporté hier une manche importante dans la bataille qui l'oppose au groupe d'investisseurs mené par Boone Pickens, estimait-on dans les milieux spécialisés à la suite du verdict rendu dans la matinée par la Cour suprême du Delaware.

La position d'Unocal s'en trouve renforcée — en vue notamment d'une négociation éventuelle — mais la société n'en a pas pour autant remporté la bataille, ajoutait-on dans les mêmes milieux.

Annulant en appel un jugement rendu précédemment par un tribunal local, la Cour suprême du Delaware (Etat où la société pétrolière est enregistrée) a autorisé Unocal à mettre en oeuvre son offre de rachat de 29 % des actions de la société à l'exclusion des 13.6 % détenues par le Groupe Pickens.

Cette offre de rachat, pièce maîtresse de la défense de la société contre la tentative d'OPA lancée sur elle par le groupe Pickens, prévoit un échange d'actions à raison d'une action (dont le cours en Bourse est de l'ordre de $ 46) pour une obligation d'une valeur nominale de $ 72.

Si le groupe Pickens pouvait bénéficier de cette offre, calculent les experts, il en retirerait un bénéfice de près de $ 180 millions.

Ce groupe, rappelle-t-on, a lancé une OPA sur Unocal à raison de $ 54 l'action dans le but de porter sa participation dans la société à 50.1 %.

Le verdict de la Cour suprême du Delaware ouvre théoriquement la possibilité à la direction d'Unocal de mettre en oeuvre son offre de rachat.

Cette mise en oeuvre devrait toutefois amener la société à s'endetter lourdement ce qui, par voie de conséquence, devrait entraîner une chute marquée du cours de ses actions en Bourse.

Un tel scénario se traduirait par une perte majeure pour le groupe Pickens qui a investi plus d'un milliard de dollars pour acheter 13.6 % des actions Unocal à un prix moyen de $ 46.4 l'unité.

Selon les experts, le groupe Pickens pourrait décider de continuer la bataille juridique qu'il a entamée au sujet de sa non-inclusion dans l'offre de rachat d'Unocal, en s'adressant notamment aux tribunaux d'autres Etats.

Il pourrait aussi estimer préférable, ajoutent-ils, d'ouvrir des négociations avec la direction d'Unocal pour tenter de se faire racheter au meilleur prix l'important paquet d'actions qu'il a ramassées.

Une telle solution permettrait à Unocal d'éviter de mettre en oeuvre son offre de rachat, donc de s'endetter.

Pour l'instant, le groupe Pickens n'a pas dévoilé ses intentions.

Une société minière voit le jour en vue de l'exploitation d'un riche gisement d'uranium en Saskatchewan

PARIS (AFP) — Une société minière d'exploitation du gisement d'uranium de Cigar Lake dans la province canadienne de la Saskatchewan, a été constituée par les partenaires de l'association de recherche minière Waterbury Lake dont l'opérateur est la filiale canadienne de la Cogema, du groupe français du Commissariat à l'Énergie Atomique.

La Cogema Canada ltd. détiendra 36.4 % de la Cigar Lake Mining Corporation (CLMC) dont les autres actionnaires sont Saskatchewan Mining Development Corporation (SMDC) avec 50.7 % et Idemitsu Uranium Exploration Canada Ltd. 12.,9 %, indique un communiqué de la Cogema, Paris.

Cette nouvelle compagnie réalisera dans un premier temps les études techniques sur les méthodes à employer pour l'exploitation du gisement de Cigar Lake, situé au Nord-Est de la province de la Saskatchewan, découvert en 1981 et qui recèle 150,000 tonnes d'uranium dont 110,000 tonnes d'une teneur « exceptionnelle » de 12 %. La très forte teneur en uranium nécessitera en effet la mise au point de nouveaux procédés d'extraction pour répondre aux normes en vigueur pour la protection de l'environnement et des personnels.

Le démarrage de l'exploitation de la mine de Cigar Lake, selon la Cogema, ne devrait pas commencer « avant le début de la prochaine décennie », la date exacte dépendant des études économiques et techniques et des perspectives du marché de l'uranium.

Le Venezuella rééchelonne une partie de sa dette

CARACAS (AFP) — Le président du Venezuela, M. Jaime Lusinchi, a annoncé hier à Caracas que son gouvernement avait signé à New York un accord sur les derniers détails du rééchelonnement d'une partie de sa dette, ce qui ouvre la voie à la signature d'un accord pour la renégociation de $ 20.750 millions, soit 60 % de la dette extérieure publique du pays.

Le Venezuela était parvenu le 22 septembre 1984 à un accord de principe avec ses quelque 450 banques créancières sur les lignes générales d'un refinancement de $ 20.75 milliards — échéances antérieures à 1989 — sur une dette extérieure publique qui s'élève à environ $ 27 milliards.

La dette privée est estimée entre 6 et 7 milliards de dollars.

Le Venezuela doit payer sa dette rééchelonnée en douze ans et demi à un taux de 1.12 % au-dessus du libor.

Le pays devra consacrer environ $ 5 milliards par an au service de sa dette, soit environ le tiers du revenu de ses exportations.

◆ Inflation

coûts de production et de nouvelles taxes dans certaines provinces. Par contre, le prix du carburant a légèrement fléchi en avril grâce à la guerre des prix que se livrent les distributeurs dans certaines villes. Et il en coûte également plus cher pour les réparations des automobiles en raison des augmentations des coûts de la main d'oeuvre.

L'indice des prix à la consommation, un panier d'une centaine de produits et services dont les prix sont surveillés par Statistique Canada sur une base mensuelle, s'établissait en avril à 126.2, comparativement à 125.7 en mars et 121.5 en avril 1984.

Si l'on jette un coup d'oeil sur l'ensemble du pays, on constate que l'inflation a varié entre une augmentation de 0.2 % à Ottawa; Toronto et Victoria et une majoraton de 0.9 % à Vancouver. Selon Statistique Canada, l'augmentation moins forte enregistrée dans la capitale nationale est imputable à la concurrence des prix alimentaires entre les grandes chaines de magasins. Par contre, à Toronto, c'est la guerre des prix des socités pétrolières qui a permis à l'inflation de demeurer stationnaire, tandis qu'à Victora, l'indice des prix du logement y est demeuré stable.

Par contre, la fin de la guerre des prix du carburant à Vancouveer s'est traduit par une augmentation de l'inflation supérieure à la moyenne nationale.

Voici une comparaison de la fluctuation annuelle des prix dans les principales villes canadiennes au cours du mois d'avril avec, entre parenthèses, les taux pour le mois de mars: — Saint-Jean, T.-N., 4.3 (4.3). — Charlottetown-Summerside, 3.7 (3.7). — Halifax, 4.8 (4.9). — Saint-Jean, N.-B., 3.9 (3.7). — Québec, 3.8 (3.5). — Montréal, 3.5 (3.4). — Ottawa, 4.2 (4.0). — Toronto, 4.2 (4.1). — Thunder Bay, Ont. 4.1 (4.4). — Winnipeg, 4.4 (3.8). — Regina, 4.3 (4.3). — Saskatoon, 3.4 (3.2). — Edmonton, 3.3 (2.8). — Calgary, 2.8 (2.6). — Vancouver, 3.2 (2.7).

nomination



M. François Brien

L'Assurance-vie Desjardins est heureuse d'annoncer l'élection de M. Françcois Brien à titre d'administrateur. Monsieur Brien est associé de Brien et Britt Dentistes. Il est également administrateur de la Caisse populaire d'Amos et de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de l'Abitibi. De plus, il est membre de plusieurs organismes dont l'Association des dentistes du Nord-Ouest du Québec, la Chambre de Commerce d'Amos, le Club Richelieu et les Chevaliers de Colomb.

Assurance-vie Desjardins
à chaque passage de la vie

nomination



M. Gérard Chabot

L'Assurance-vie Desjardins est heureuse d'annoncer l'élection de M. Gérard Chabot à titre d'administrateur. Monsieur Chabot est administrateur de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Il est secrétaire du Conseil d'administration et membre du Comité exécutif de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et président de la Caisse populaire Ville Saint-Pierre. M. Chabot est également vice-président de la Fondation Girardin-Vaillancourt et administrateur de la Fondation québécoise d'éducation économique.

Assurance-vie Desjardins
à chaque passage de la vie

nomination



M. Simon Caron

L'Assurance-vie Desjardins est heureuse d'annoncer l'élection de M. Simon Caron à titre d'administrateur. Monsieur Caron est directeur-gérant du Centre commercial Rivière-du-Loup. Il est administrateur de la Fédération des Caisses populaires Desjardins du Bas Saint-Laurent et président du Comité de surveillance de la Caisse populaire de St-Louis du Ha! Ha!. M. Caron est maire de la municipalité St-Louis du Ha! Ha!, administrateur de la M.R.C. Témiscouata et secrétaire de Télédistribution Cablouis inc.

Assurance-vie Desjardins
à chaque passage de la vie

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 24

PROFESSEURS

École secondaire privée demande professeurs légalement qualifiés pour enseigner: la chimie en 4e Secondaire et l'informatique en 5e Secondaire.

Envoyez curriculum vitae à:

Dossier 1254
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
MTL, Qc
H2Y 3S6

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE
sollicite des candidatures aux postes de

PROFESSEURS en INFORMATIQUE

Les candidats possèdent au moins la maîtrise et peuvent enseigner en français certains cours du premier cycle.

Conditions
Entrée en fonction le 1er juillet 1985.
Possibilité de contrat conduisant à la permanence.
Traitement selon la convention collective.

Faire parvenir sa candidature et son curriculum au
Professeur S. Sanatani, Directeur
Département de mathématiques et informatique

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury, (Ontario), P3E 2C6

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE:

PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE

EXIGENCES:
Doctorat préféré.
Une maîtrise avec expérience dans l'enseignement /recherche sera considérée

COURS À ENSEIGNER:
17.120
Introduction à la psychologie (6 crédits)
17.345
Psychologie de la personnalité (3 crédits)
17.346
Psychologie de l'anormal (3 crédits)
17.347
Psychométrie (3 crédits)

RÉMUNÉRATION:
Classification et salaire selon la convention collective

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er septembre 1985

DURÉE DU CONTRAT:
Une année comme professeur de remplacement à plein temps.

Conformément aux exigences relatives à l'Immigration du Canada.

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 5 juin 1985, à:

FERNAND GIRARD
DOYEN DE LA FACULTÉ DES ARTS & DES SCIENCES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
WINNIPEG (MB) R2H 0H7

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE:

DIRECTEUR DE CENTRE DE RECHERCHES

Exigences:
Le candidat doit posséder en sciences sociales, en humanités ou en éducation, un doctorat, une maîtrise ou l'équivalent. La préférence sera accordée selon le diplôme et l'expérience en recherches des candidats.

Tâches:
— Mettre en place une infrastructure pour le Centre;
— Coordonner la recherche;
— Stimuler le développement de projets.

Rémunération:
À négocier.

Entrée en fonction:
Le 1er septembre 1985.

Durée du contrat:
Une année à mi-temps. Contrat renouvelable une deuxième année.

Conformément aux exigences relatives à l'Immigration du Canada, ce poste est réservé aux citoyens Canadiens et aux résidents permanents.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 30 mai 1985, à:

Fernand Girard
Doyen de la Faculté des Arts & des Sciences
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, Avenue de la Cathédrale
Winnipeg (MB) R2H 0H7

NTR Nouvelles Télé-Radio

Recrutement de journalistes

Le réseau NTR, filiale du secteur électronique de La Presse Canadienne, étend ses services et lance conséquemment un appel de candidatures de journalistes.

Les postes à combler sont les suivants:

SPORTS: 1 poste permanent à temps complet
1 poste pigiste à temps partiel
NOUVELLES: 2 postes pigistes à temps partiel

Compétences requises: Les candidats(es) doivent avoir d'excellentes capacités audio (topos et lecture de bulletins de nouvelles radio), écrire un excellent français, avoir une excellente connaissance de l'anglais (pour traduction de dépêches d'agences internationales), et posséder le sens de la nouvelle. Une expérience préalable dans le domaine de la radio est absolument nécessaire.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 31 mai 1985.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Monsieur Donald Roy
Directeur de l'Information
NTR — Nouvelles Télé-Radio
245 rue St-Jacques
Montréal, Québec
H2Y 1M6

POSTES DE MÉDECINS AU GABON

Dans le cadre de son recrutement pour le Gabon, **l'Entraide universitaire mondiale du Canada,** organisme de coopération internationale, est à la recherche, pour septembre '85, de:

4 médecins spécialisés dans les disciplines ci-après:
médecine interne, anesthésie, chirurgie.

Ces médecins seront en poste dans les hôpitaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S.) et dispenseront également des cours au Centre Universitaire des Sciences de la Santé (C.U.S.S.) de Libreville.

Exigences professionnelles
- Doctorat en médecine
- Diplôme de spécialisation dans les disciplines précitées

Conditions de service
- Contrat d'un an renouvelable
- Salaire gabonais
- Complément salarial canadien
- Logement fourni
- Voiture de service
- Billet d'avion annuel
- Couverture d'assurances médicales

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes au Gabon et si vous répondez aux exigences requises, faites parvenir un curriculum vitae détaillé accompagné de trois (3) références professionnelles avant le 25 mai 1985 à l'adresse suivante:

Coordonnatrice des services de recrutement
Programme Gabon
E.U.M.C.
C.P. 3000, Succ. 'C'
Ottawa, Ontario K1Y 4M8

entraide universitaire mondiale du canada
world university service of canada

Milieu de l'éducation

Notre client, un important collège privé dispensant l'enseignement secondaire, désire retenir les services d'un

Directeur général

Relevant du Conseil d'administration, le titulaire assumera la responsabilité globale de la gestion des activités éducatives et administratives de l'établissement ainsi que celle des ressources humaines et financières.

Pour ce rôle de première importance, nous recherchons un gestionnaire dont la compétence est reconnue. Il détient un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences de l'éducation ou de l'administration et possède au moins dix ans d'expérience dans le milieu de l'éducation dont cinq ans à titre de cadre.

Fin stratège et communicateur accompli, le candidat se distingue par ses qualités humaines et sa préoccupation constante envers l'éducation adressée aux jeunes.

La rémunération est conforme aux politiques salariales de l'institution.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance, avant le 31 mai 1985, à:

Hélène Dagneau, Dossier n° 12353200
C.P. 325, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1H8

LES CONSEILLERS Samson Bélair INC
Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: ST85/1282. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- RAYMOND BÉLANGER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 11:00 heures au 217 Willibrord à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur de vidéo cassette Electrohome et acc., 1 téléviseur couleur Zenith 20" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: ST85/1318. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- ROBERT PRATT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1985 à 14:00 heures au 4279 Verdun à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT PRATT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Philipps et acc., 1 convertisseur de câble Phillis 1000 et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-002146-844. ALBAN MALETTE ET FILS INC., p. demanderesse, -vs- ANDRÉ BLAIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 14:10 heures au 115 a 25ième avenue à St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BLAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dîner en pin 4 chaises et acc., 1 sofa en cuirette brun 2 places et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST84/4709. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- CPK CONSTRUCTION LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 10:00 heures au 4521 Ave du Parc #31 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CPK CONSTRUCTION LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise secrétaire noire, 1 commode blanche 2 tablettes et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 420842774. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAPINEAU GILBERT. Le 85/05/29 à 11:00 heures au 4704 Ste-Catherine est, Montréal H1V 1Z2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAPINEAU GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 imprimante couleur verte Centronix; 1 base d'imprimante; 1 moniteur Zenith Data et 1 clavier Assy 75-250-0000. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 830861275. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAINT SURIN SIANO. Le 85/05/29 à 11:00 heures au 5096A, François 1er, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAINT SURIN SIANO, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv; 1 set de salon; 1 machine à coudre commerciale; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 831048492. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAMSON JEAN. Le 85/05/29 à 12:00 heures au 8626 Wiseman #2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMSON JEAN, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: YVES PEPIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal COUR MUNICIPALE. No: 432601013. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAMSON JEAN. Le 85/05/29 à 12:00 heures, Au 8626 Wiseman #2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMSON JEAN, saisis en cette cause, consistant en: MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON. Yves Pepin. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 830116464. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAMSON JEAN. Le 85/05/29 à 12:00 heures, Au 8626, Wiseman #2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMSON JEAN, saisis en cette cause, consistant en: MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON. Yves Pepin. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432602251. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAMSON JEAN. Le 85/05/29 à 12:00 heures, Au 8626, Wiseman #2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMSON JEAN, saisis en cette cause, consistant en: MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON. Yves Pepin. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 0122439. VILLE DE WESTMOUNT -vs- TAPIS DIRECT ENRG. Le 85/05/29 à 13:00 heures, Au 210 Ostiguy, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TAPIS DIRECT ENRG, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. COULEUR, 1 SYSTÈME DE SON, 1 TABLE DE BUMPER POOL, MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON, 1 MOTEUR DE PÊCHE, 1 BICYCLETTE POUR EXERCICE. Jacques Bouthillier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 434592631. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MEUNIER PATRICE. Le 85/05/30 à 11:00 heures au 6722, Clark, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MEUNIER PATRICE, saisis en cette cause, consistant en: système de son Toshiba; 1 tv 12 pouces, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 135071053. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MEUNIER PATRICE. Le 85/05/30 à 11:00 heures au 6722, Clark, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MEUNIER PATRICE, saisis en cette cause, consistant en: système de son Toshiba; 1 tv 12 pouces, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 438133452. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MOREAU RÉAL. Le 85/05/29 à 10:00 heures au 497, Richome, app. 3, Repentigny, J6A 7A8, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOREAU RÉAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 26" Hitachi; 1 lave-vaisselle Hotpoint, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 436240770. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PACIFICO SALVATORE. Le 85/05/30 à 10:00 heures au 3168, Cadillac, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PACIFICO SALVATORE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Admiral 12" couleur Solarcolor; 1 récepteur AM/FM Pioneer TX5500 II; 1 table tournante Pioneer PL-112-D. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 835366210. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAQUETTE SERGE. Le 85/05/29 à 14:00 heures au 381 Ostiguy Lavaltrie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUETTE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Honda Civic fam. 4 portes; 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 423094766. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAPINEAU GILBERT. Le 85/05/29 à 11:00 heures au 4704, Ste-Catherine est, Montréal H1V 1Z2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAPINEAU GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 imprimante couleur verte Centronix; 1 base d'imprimante; 1 moniteur Zenith Data et 1 clavier Assy 75-250-0000. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 115336874. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAPINEAU GILBERT. Le 85/05/29 à 11:00 heures au 4704, Ste-Catherine est, Montréal H1V 1Z2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAPINEAU GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 imprimante couleur verte Centronix; 1 base d'imprimante; 1 moniteur Zenith Data et 1 clavier Assy 75-250-0000. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27022659843. CLAUDE MEUNIER -vs- GILLES COURTEMANCHE. Le 31/05/85 à 10:30 heures, Au 823 RUE PRATT, OUTREMONT, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES COURTEMANCHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 MOBILIER DE CUISINE 7 MORCEAUX, 1 LAVE-VAISSELLE DE MARQUE GENERAL ELECTRIC, 1 T.V. COULEUR PORTATIVE DE MARQUE ZENITH, ETC... ROGER JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026848-84-1. HYDRO-QUÉBEC -vs- P. ARCURI ET AL. Le 04/06/85 à 12:00 heures, Au 2159 BELLEVUE CARIGNAN district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de P. ARCURI, saisis en cette cause, consistant en: 1 AUTOMOBILE DE MARQUE RENAULT 15, 1 TÉLÉVISEUR COULEUR 12" DE MARQUE SONY, 1 TRACTEUR DE FERME AVEC PELLE DE MARQUE MASSEY FERGUSON, ETC... J. ROBERT GIASSON. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-036186-844. Dossier 496 2. MONTRÉAL GÉNÉRATEURS INC., p. demanderesse, -vs- VERDUN EXCAVATION CANADA INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1985 à 12:00 heures au 5011 Irwin, Lasalle, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VERDUN EXCAVATION CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine pour enlever les pneus sur les roues rouge et noir et acc., 1 machine pour enlever les pneus de style manuelle et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831061275. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAINT SURIN SIANO. Le 85/05/29 à 11:00 heures au 5096A, François 1er, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAINT SURIN SIANO, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv; 1 set de salon; 1 machine à coudre commerciale; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 831048492. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAMSON JEAN. Le 85/05/29 à 12:00 heures au 8626 Wiseman #2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMSON JEAN, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: YVES PEPIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal COUR MUNICIPALE. No: 432601013. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAMSON JEAN. Le 85/05/29 à 12:00 heures, Au 8626 Wiseman #2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMSON JEAN, saisis en cette cause, consistant en: MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON. Yves Pepin. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 830116464. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAMSON JEAN. Le 85/05/29 à 12:00 heures, Au 8626, Wiseman #2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMSON JEAN, saisis en cette cause, consistant en: MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON. Yves Pepin. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432602251. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAMSON JEAN. Le 85/05/29 à 12:00 heures, Au 8626, Wiseman #2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMSON JEAN, saisis en cette cause, consistant en: MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON. Yves Pepin. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 0122439. VILLE DE WESTMOUNT -vs- TAPIS DIRECT ENRG. Le 85/05/29 à 13:00 heures, Au 210 Ostiguy, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TAPIS DIRECT ENRG, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. COULEUR, 1 SYSTÈME DE SON, 1 TABLE DE BUMPER POOL, MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON, 1 MOTEUR DE PÊCHE, 1 BICYCLETTE POUR EXERCICE. Jacques Bouthillier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 835406132. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VIAU CLAUDE. Le 85/05/30 à 11:00 heures, Au 6171 DE L AUTHION #4 ANJOU QUE H1M 2S3, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIAU CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 BALAYEUSE ELECTROLUX E-2000, 1 BALAIS ELECTROLUC ÉLECTRIQUE PN-2000, 1 SET DE SALON EN TISSU BEIGE 2 MCX, 1 ÉTAGÈRE BLANCHE 2 MCX AVEC PORTES EN BOIS ET EN VITRE. DANIEL DI FIORE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27022659843. CLAUDE MEUNIER -vs- GILLES COURTEMANCHE. Le 31/05/85 à 10:30 heures, Au 823 RUE PRATT, OUTREMONT, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES COURTEMANCHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 MOBILIER DE CUISINE 7 MORCEAUX, 1 LAVE-VAISSELLE DE MARQUE GENERAL ELECTRIC, 1 T.V. COULEUR PORTATIVE DE MARQUE ZENITH, ETC... ROGER JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-009201-84-7. GESTION J.G. COURCHESNE INC. -vs- ALBERT SHAAR. Le 29/05/85 à 14:00 heures, Au 9900, AVE. LAURENTIDES, MONTRÉAL NORD, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT SHAAR, saisis en cette cause, consistant en: 1 MALAXEUR POUR FUDGE EN ACIER INOXYDABLE AVEC REFRIGERATION DE MARQUE JOHN WOOD, 1 ENSEMBLE DE 3 BASSINS EN CUIVRE AVEC BRULEURS AU GAZ, 1 COMPRESSEUR DE 10 CHEVAUX VAPEUR, ETC... PIERRE LABRECHE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Labelle, COUR PROVINCIALE. No: 560-02-000310-82-0. LAURENT GAUDREAULT -vs- GEORGES ST-LOUIS. Le 30/05/85 à 11:00 heures, Au 4160 CHEMIN DU SOUVENIR, APP. 23, CHOMEDEY, LAVAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGES ST-LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 AUTOMOBILE LE SABRE DE MARQUE BUICK. DANIEL JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-063676-83-2. BETONEL LTÉE -vs- PAUL-ANDRÉ BRODEUR. Le 30/05/85 à 13:00 heures, Au 1825 RUE DANIEL, APP. 1, LONGUEUIL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL-ANDRÉ BRODEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 AUTOMOBILE 1980 DE MARQUE BUICK REGAL. J. ROBERT GIASSON. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002619-851. Dossier 21 607 LD. YVROSE VANCOL, p. demanderesse, -vs- VANCOL FRANTZ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1985 à 13:00 heures au 8589 St-Denis, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANTZ VANCOL, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope de marque Quasar VHS et acc., 1 télécouleur RCA console 26" et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006477-850. Dossier 61-900-3-6. TED T. KATZ, p. demanderesse, -vs- DECO GRAPHIC INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1985 à 11:00 heures au 1470 Peel #121, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DECO GRAPHIC INC. "CONSTRUCTION OMICON", saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 credence, 1 armoire 2 portes, 2 chaises en bois et matériel beige et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 435656594. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BALLONS EN FOLIE INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1985 à 10:00 heures au 870 De Maisonneuve est #5, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BALLONS EN FOLIE INC., saisis en cette cause, consistant en: 36 paniers de plastique contenants ballons, 1 armoire style boîte téléphonique, 1 bureau rouge, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 435457455. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BALLONS EN FOLIE INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1985 à 10:00 heures au 870 De Maisonneuve est #5, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BALLONS EN FOLIE INC., saisis en cette cause, consistant en: 36 paniers de plastique contenants ballons, 1 armoire style boîte téléphonique, 1 bureau rouge, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008874-856. DRAPERIES VALTEX LTÉE, p. demanderesse, -vs- ANDRÉ GAGNON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 15:30 heures au 468 Lac des 14 Îles à Prévost, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Ltd 1979 vert 4 portes et acc., imm 115 L 226. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST85/1647. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- RAYMOND BÉLANGER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 11:00 heures au 217 Willibrord à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur de vidéo cassette Electrohome et acc., 1 téléviseur couleur Zenith 20" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST85/1234. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- RAYMOND BÉLANGER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 11:00 heures au 217 Willibrord à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur de vidéo cassette Electrohome et acc., 1 téléviseur couleur Zenith 20" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST85/1404. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- RAYMOND BÉLANGER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 11:00 heures au 217 Willibrord à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur de vidéo cassette Electrohome et acc., 1 téléviseur couleur Zenith 20" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-009201-84-7. GESTION J.G. COURCHESNE INC. -vs- ALBERT SHAAR. Le 29/05/85 à 14:00 heures, Au 9900, AVE. LAURENTIDES, MONTRÉAL NORD, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT SHAAR, saisis en cette cause, consistant en: 1 MALAXEUR POUR FUDGE EN ACIER INOXYDABLE AVEC REFRIGERATION DE MARQUE JOHN WOOD, 1 ENSEMBLE DE 3 BASSINS EN CUIVRE AVEC BRULEURS AU GAZ, 1 COMPRESSEUR DE 10 CHEVAUX VAPEUR, ETC... PIERRE LABRECHE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002619-851. Dossier 21 607 LD. YVROSE VANCOL, p. demanderesse, -vs- VANCOL FRANTZ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 13:30 heures au 7118 St-Laurent, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANTZ VANCOL "DÉPANNEUR NEW YORK", saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ trente tablettes murales en métal beige, 1 raque à disque murale en métal beige et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 134705465. DOSSIER 028048. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- CÉLINE CHARBONNEAU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1985 à 13:00 hres. Au: 2326 Ontario est à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CÉLINE CHARBONNEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Electrohome et acc., 1 bahut en bois 2 portes, 2 tiroirs de couleur bois naturel et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 437197600. DOSSIER 027724. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- GILLES JOSEPH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1985 à 12:15 hres. Au: 12611, 14e avenue #3 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral de couleur 20", 3 modules de bibliothèque en simili bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 436036031. DOSSIER 027723. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- GILLES JOSEPH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1985 à 12:15 hres. Au: 12611, 14e avenue #3 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral de couleur 20", 3 modules de bibliothèque en simili bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 136245981. DOSSIER 029133. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- PIERRE DAUPHIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1985 à 10:30 hres. Au: 1630 B Beaurivage à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE DAUPHIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Malibu 4 portes de couleur blanc imm. T118517 avec acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 830924054. DOSSIER 024447. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- MICHEL BOIVIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1985 à 10:00 hres. Au: 685 Boul. Laval à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BOIVIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à café carré en melamine de couleur blanche avec contour de couleur or, 4 chaises en matériel de couleur ross avec base en métal de couleur or, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 437197600. DOSSIER 027724. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- GILLES JOSEPH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1985 à 12:15 hres. Au: 12611, 14e avenue #3 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral de couleur 20", 3 modules de bibliothèque en simili bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 830185440. DOSSIER 014766. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- MICHEL BOIVIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 29 mai 1985 à 10:00 hres. Au: 685 Boul. Laval à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BOIVIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à café carré en melamine de couleur blanche avec contour de couleur or, 4 chaises en matériel de couleur ross avec base en métal de couleur or, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 14 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 834262516. DOSSIER 028542. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- MICHELLE GENDRON LORTIE, p

A compter du premier juin prochain, l'Université de Sherbrooke et l'Université de Montréal auront toutes deux un nouveau recteur: M. Aldée Cabana dans le premier cas; M. Gilles Cloutier, dans le second.

M. Cabana a 49 ans et il a fait toute sa carrière à l'Université de Sherbrooke où il était, au moment de son élection en avril dernier, doyen de la faculté des Sciences. M. Cloutier, lui, a 56 ans et il était vice-président à la technologie et aux affaires internationales à l'Hydro-Québec.

LE DEVOIR les a rencontrés tous les deux. Ils ont en commun d'appartenir tous les deux au monde des sciences. Leurs nouveaux défis ne sont toutefois pas nécessairement les mêmes.

M.Gilles Cloutier, le nouveau patron de l'U de M:

« Une université ne se gère pas; on doit plutôt la guider »

JEAN-PIERRE PROULX

« Une université, cela ne se gère pas; on la guide ». Telle est la conviction du nouveau recteur de l'Université de Montréal, M. Gilles Cloutier. Élu à la fin de février dernier, il entre en fonction le premier juin prochain.

D'abord chercheur puis un temps professeur, le nouveau recteur est rapidement devenu un gestionnaire de la science. Depuis son retour à Hydro-Québec en 1983, il est en plus un gestionnaire économique en tant que vice-président à la technologie et aux affaires internationales à l'Hydro-Québec. C'est à son bureau de l'Hydro que Le DEVOIR l'a rencontré.

Il s'attend donc « à des grandes différences » dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Une université, commente M. Cloutier, c'est « comme une industrie d'artistes. Les individus sont autonomes. Il faut savoir à la fois respecter leur liberté tout en les entraînant dans une certaine direction ».

« En industrie, explique-t-il, les comités servent à développer des consensus mais le président demeure toujours le seul responsable des décisions. A l'université, celles-ci sont davantage collégiales. »

M. Cloutier n'a pas sollicité son nouveau poste. « Je n'y avais jamais songé. Cela ne faisait pas partie, comme on dit, de mon profil de carrière ». Quelqu'un, —la rumeur, non confirmée, voulait que ce soit le syndicat des professeurs— a soumis son nom au comité de mise en candidature. Puis en novembre dernier, l'Assemblée universitaire l'a pratiquement plébicité en lui accordant 96 votes alors que le recteur sortant, M. Paul Lacoste, en recevait 42. « J'ai compris que c'était sérieux! quand j'ai appris le résultat de ce vote ».

« L'affaire était un peu délicate, raconte-t-il, puisque je suis lié par contrat avec Hydro. Le président m'a fait savoir qu'il était peiné de me voir partir mais que devant un tel défi, il ne ferait pas obstacle à mon départ. S'il avait hésité, je n'aurais pas accepté le poste »

M. Cloutier a donc été visiblement « désiré ». Il le reconnaît d'ailleurs. « Un des facteurs importants de ma décision, dit-il, a été l'encouragement d'un grand nombre de personnes clés de tous les secteurs de l'université ».

Ancien professeur à cette même université, il a été surpris que l'on se souvienne autant de lui. Il n'était pas, faut-il ajouter, un inconnu puisqu'il fait partie du conseil d'administration de l'université.

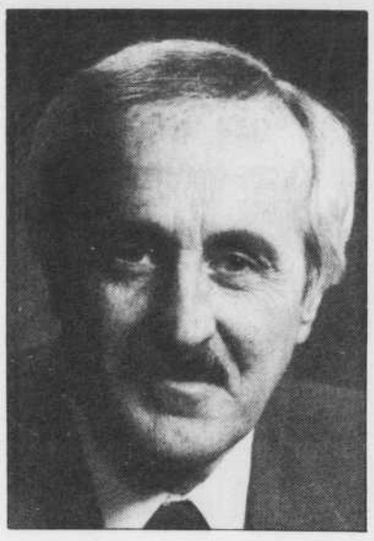
Le nouveau recteur a donc fini par se laisser tenter par le « défi de taille » qui lui était proposé. « Ce défi, dit-il, consistera avant tout à mettre en valeur les potentiels et les richesses de l'Université de Montréal. Elle n'est pas à refaire. Elle est à parfaire ».

M. Cloutier rêve surtout d'augmenter le rayonnement de l'Université de Montréal dans son milieu: « Elle n'occupe pas la place qu'elle devrait, observe M. Cloutier. Cela est plus frappant de l'extérieur. En général, d'ailleurs, les universités ont tendance à sous-estimer ses «produits». L'ensemble du système fonctionne grâce aux ressources humaines qu'elle met au service des institutions, des entreprises. La connaissance est la première richesse d'une société. L'Université n'a donc pas à se gêner pour demander la collabartion de son milieu ».

Pour relever ces défis, encore faut-il avoir les outils nécessaires, ajoute M. Cloutier, en évoquant la difficile situation financière de l'Université de Montréal. Au moment même de cette entrevue, le ministre des Finances prononçait son discours du budget et annonçait des mesures de redressement qui permettent aux universités d'entrevoir la fin du tunnel. Comme s'il était dans le secret, M. Cloutier, nous a dit avec une belle assurance: « C'est une situation temporaire qui sera corrigée sous peu ».

L'université de Montréal ne s'en est pas caché. En cette période de virage technologique, elle cherchait un recteur issu du monde des sciences et de la technologie.

M. Cloutier a fait toute sa carrière dans l'univers des sciences pures et appliquées. Dorénavant, il sera aussi bien le recteur des sociologues, des théologiens, des littéraires que des physiciens, des chimistes et des informaticiens. « Je le reconnais et je me sens très faible. C'est même un peu effrayant. Il est néanmoins probable, confie-t-il, que je serai plus ouvert face aux domaines qui me sont moins connus et davantage critique face à ceux que je maîtrise bien ».



En fait son cheminement de carrière, l'a amené à s'ouvrir toujours davantage à d'autres disciplines. Physicien au départ, il a élargi son champs de connaissance au génie en entrant une première fois à Hydro en 1968. Sa présidence au Conseil des sciences de l'Alberta, l'a ensuite mis en contact avec un grand nombre de champs disciplinaires mais toujours dans le domaine des sciences pures ou appliquées.

M. Cloutier table d'abord sur sa formation classique pour renouer avec les sciences humaines pour lesquelles il a gardé une affinité. du reste, observe-t-il, à l'étape de développement où nous sommes arrivés, « l'interface » des sciences humaines et des sciences exactes va devenir plus en plus nécessaire.

« L'intelligence artificielle, observe-t-il, va demeurer une réalité tout à fait vide tant qu'on y aura pas associé le psychologie ou du contenu humain. D'ailleurs, le rythme de développement des machines ne peut pas continuer comme cela. On va de plus en plus vite, on fait de plus en plus petit, et de mois en moins coûteux ».

« Quel sens donner à tout cela? ». Tel est justement, conclut M. Cloutier, une des fonctions des sciences humaines.

Le nouveau recteur de l'Université de Sherbrooke

M. Cabana veut sortir l'U de S de son actuelle crise morale

JEAN-PIERRE PROULX

Depuis le 4 avril dernier, l'Université de Sherbrooke a un nouveau recteur: M. Aldée Cabana, doyen de la faculté des sciences. « On a élu l'Opposition », raconte-t-on à la blague sur le campus. « On avait un administrateur, on a maintenant un recteur ». Il entre en fonction le premier juin prochain.

La blague n'est pas sans fondement. M. Cabana était aussi en lice il a cinq ans lorsque son prédécesseur, M. Guy Hamel, a été élu. Il n'en a pas moins fallu six tours de scrutin pour avant que M. Cabana n'obtienne la majorité parmi les 8 ou 9 candidats, dont le recteur sortant.

M. Cabana a voulu ce poste: « Je déplorais certaines attitudes de l'administration, nous a-t-il expliqué en entrevue. Depuis quatre ou cinq ans, son seul objectif explicite était l'équilibre budgétaire et la résorbtion de son déficit de $9 millions ». La question est importante, convient M. Cabana, mais il faut que le discours porte à nouveau sur l'enseignement et la recherche ».

Avec ses collègues doyens, ajoute-t-il, il a essayé d'amener l'administration à aller dans ce sens mais, constate-t-il, « nous n'avons pas eu grand succès ».

Le nouveau recteur a fait toute sa carrière à l'université de Sherbrooke. Après avoir un doctorat de l'Université de Montréal en 1961 pour des travaux en spectroscopie, il a passé deux ans en « post-doc » puis il est entré à la faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke en 1963. Il en est le doyen depuis 1978.

Comme recteur, M. Cabana s'est donc donné comme principal défi de « donner au monde le goût de l'université ». Le climat est mauvais. « Il faut rétablir un climat stimulant intellectuellement ». Pour ce faire, il veut « amener chaque unité, faculté ou département, à se définir des objectifs cohérents », chose, dit-il, qui fait « cruellement défaut. Il faut aussi convaincre les gens qu'il faut redéployer les ressources à l'intérieur de l'université ».

L'université de Sherbrooke a un défi unique. Institution quasi complète par l'éventail des disciplines offertes, elle est située en région et, explique M. Cabana, « la région seule ne justifie pas une université à Sherbrooke ». L'Estrie fournit à peine 30 % de sa clientèle. Paradoxalement, la grande région métropolitaine est plus largement représentée avec 35 % de la clientèle.

La conclusion est claire: « Nous sommes condamnés à l'excellence », dit M. Cabana. L'université compte à cet égard certains atouts. Au départ, observe-t-il, l'excellence de certains de ses programmes lui réserve une part supérieure à la moyenne québécoise des subventions de recherche.

En outre, elle a développé une forme particulière d'enseignement: il s'agit du système coopératif. On le vit en sciences appliquées, en sciences pures et en administration. Les étudiants suivent une période d'enseignement puis font ensuite un stage rénuméré en entreprise avant de revenir à l'enseignement et ainsi de suite. « C'est un service qui fonctionne bien et pour lequel nous avons beaucoup d'expérience », précise M. Cabana.

L'université compte enfin sur plusieurs programmes de deuxième et de troisième cycles de même que sur sa faculté de droit et de médecine pour attirer une clientèle dont elle a impérieusement besoin.

Fondée en 1954, l'université de Sherbrooke a vécu au cours des dernières années une crise financière grave accompagnée d'une crise d'orientation. Aussi en décembre 1982, le Conseil d'administration mettait-il sur pied un « comité d'étude sur l'avenir de l'université de Sherbrooke ».

Il a remis son rapport à la fin de février de 1984. « Le comité, écrivait-il, en est rapidement venu à la constation que le malaise profond ressenti à travers toute notre université tient à une triple carence dont les facteurs sont interreliées:

- l'Université devrait être caractérisée par des objectifs institutionnels clairment définis et perçus comme tels;
- ces objectifs devraient résulter d'une concertation effective;
- cette concertation et son aboutissement auraient dû engendrer un réel sentiment d'appartenance.

La sitution financière, poursuivait le comité, a fait « paraître en plein jour » et « exacerbé » la « crise qui ronge notre vie universitaire conduisant ainsi à une profonde crise d'ordre moral ».



Le nouveau recteur n'hérite donc pas d'une institution en pleine santé, bien au contraire. Ses propos sur « le mauvais climat » qui y prévaut ne sont donc que le reflet d'une situation que tout le monde a pu observer.

Pour sortir la crise, M. Cabana croit qu'il faut être « agressif ». en favorisant de nouvelles initiatives. « Il faut, dit-il, créer de nouveaux programmes ou continuer des programmes originaux qui vont nous amener des clientèles dont on a besoin pour fonctionner ». Cela veut dire aussi qu'il faudra regarder comment les secteurs en difficultés « pourront trouver des fonctions qui leur permettront d'accroître leur population étudiantes ou leurs activités de recherce de manière à se justifier ».

M. Cabana voit dans le rapport d'orientation de l'université une « source réelle d'inspiration pour l'avenir. Il est basé sur des perceptions mais ce sont les perceptions de la 'crème' de la communauté qui y a mis ses efforts ». Malgré son manque de cohérence interne, dit-il, le rapport renseigne fort bien sur plusieurs voeux de la communauté. L'administration peut maintenant faire des choix et passer à l'offensive en proposant des choses concrètes.

La fondatrice des soeurs de l'Immaculée-Conception

Ouverture du « procès canonique » de soeur Délia Tétreault

JEAN-PIERRE PROULX

Les Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception célèbrent demain l'ouverture solennelle du « procès canonique » sur « la vie et les vertus » de leur fondatrice, soeur Délia Tétreault. Il s'agit de la première étape d'une procédure officielle pouvant éventuellement mener à la béatification et ultimement à la canonisation de la fondatrice du premier institut missionnaire féminin du Canada.

On attend quelque 400 religieuses pour cette cérémonie qui sera présidée par Mgr André Cimichella, évêque auxiliaire à Montréal et répondant de l'épiscopat canadien pour les causes de béatification. Le « postulateur de la cause », le père Paolo Molinari, s.j., est venu de Rome pour l'occasion.

Soeur Tétreault est née à Marieville en 1865. Elle est d'abord entrée en 1883 chez les Soeurs (grises) de la Charité de Saint-Hyacinte mais une épidémie l'a obligée à quitter le couvent.

Elle s'est néanmoins employée durant une dizaine d'années à une oeuvre de charité jusqu'à ce que, en 1902, elle s'adjoigne des compagnes. La congrégation des Soeurs de missionnaires de l'Immaculée-Conception, les MIC comme on les appelle familièrement, est née de là. Elle était formellement reconnue en 1904.

Les Québécois et Québécoises de plus de 40 ans se rappellent sans doute de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance et ses fameux « petits chinois ». Ce sont précisément les MIC qui, dès 1917, se sont vues confier dans la plupart des diocèses du Québece la responsabilité de visiter les écoles pour faire la promotion de cette oeuvre populaire.

C'est aussi soeur Tétreault qui, en 1917, présentait aux évêques du Québec le projet d'un séminaire pour les missions étrangères. Ces démarches ont obouti en 1921 lorsque l'Assemblée des évêques du Québec fondait le séminaire de Pont-Viau de la Société des prêtres des missions étrangères, les PMÉ. Les deux institutions ont d'ailleurs toujours leur maison voisine l'une de l'autre à Laval. On les aperçoit toutes deux du pont



Soeur Délia Tétreault, fondatrice des Soeurs missionnaires de l'Immaculée conception.

Ahuntsic, à droite sur la pointe de Pont-Viau.

Paradoxalement, la fondatrice des MIC n'a jamais pu se rendre en mission, à cause de sa faible santé. Elle est décédée en 1941 à la suite d'une congestion cérébrale qui l'avait laissée paralysée depuis 1931.

Les MIC comptent actuellement quelques 900 membres appartenant à 15 nationalités. On les retrouve en Afrique (Malawi, Zambie, Madagascar), en Amérique latine (Bolivie, Chili,Cuba, Haïti, Pérou), en Amérique du Nord (Canada et Etats-Unis), en Asie (Hong-Kong, Japon, Philippines, Taiwan. La maison-mère est à Outremont, sur le Chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

La maladie du légionnaire refait surface

ROMULUS, Mich. (AP) — Trente personnes ont présenté des symptômes de la maladie du légionnaire à la suite d'un dîner organisé dans un hôtel de la banlieue de Detroit (Michigan) et dix d'entre elles ont dû être hospitalisées, ont annoncé, hier, les autorités sanitaires.

Un habitant de Detroit, seul cas confirmé de maladie du légionnaire, vendredi, était dans un état critique, a révélé le porte-parole de l'Hôpital ostéopathique de Detroit, M. bob Blair.

Le Dr Donald Lawrenchuk, directeur médical du comté de Wayne, a déclaré que les autorités sanitaires allaient tenter de retrouver les 350 personnes qui ont assisté à un banquet offert le 27 avril à l'hôtel Hilton de Romulus, dans la banlieue de Detroit.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

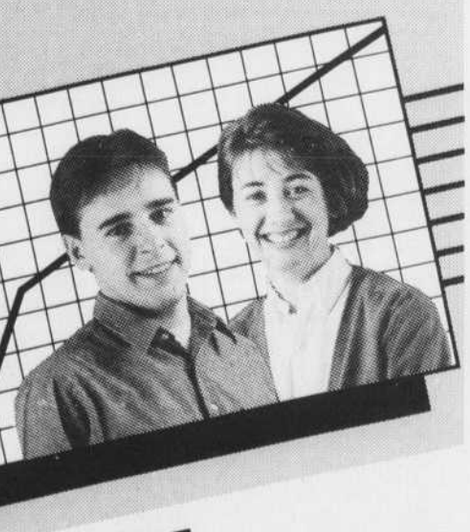
TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal: Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval: Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil: Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

Clinique Psychosomatique Cherrier
837 EST, CHERRIER, MONTRÉAL, H2L-1H6, TEL. 521-8282
DR GABRIEL BELZILE médecin psychiatre, directeur
DR JEAN HUOT médecin psychiatre, directeur
FRANCOISE AUBERT M.Ps. psychologue
NORMANDE COUTURE M.A. sexologue
DR HELENE DAVID psychologue
MARC DOUCET M.Ps. psychologue
FRANCESCO SINATRA M.Ps. psychologue
DR CLAIRE TESSIER psychologue
JEANNE MANCE VANDAL M.A. psychologue
THÉRAPHIES BEHAVIORALES
THÉRAPIES PSYCHANALYTIQUES
BIOFEEDBACK
TECHNIQUES D'AUTOREGULATION

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Donnez-leur un coup de main...



Employeurs Employeuses

Employez le BON D'EMPLOI PLUS

De plus en plus d'employeurs et d'employeuses utilisent le Bon d'emploi plus

- En offrant un emploi permanent à un ou à plusieurs jeunes, l'entreprise bénéficie d'une subvention pouvant atteindre 25% du salaire brut jusqu'à concurrence de 8 500 $ pour deux ans.
- En donnant un coup de main aux jeunes, l'entreprise progresse en s'enrichissant de leur dynamisme.

Le Bon d'emploi plus, une bonne façon pour les employeurs et employeuses de donner une chance aux jeunes.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le centre **Travail-Québec** de votre localité.

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Le nouveau budget du Québec améliorera celui de votre famille

EXEMPTIONS D'IMPÔT PLUS AVANTAGEUSES

Exemptions pour enfants à charge.

Enfants de 0 à 16 ans:

1985 **AUCUNE**

1986
1 870 $ pour le premier enfant
1 370 $ pour chacun des autres enfants à charge

Enfants de 16 à 20 ans (ou plus s'ils sont aux études)

1985
810 $ par enfant de 16 et 17 ans
1 320 $ par enfant de 18 à 20 ans

1986
1 870 $ pour le premier enfant
1 370 $ pour chacun des autres enfants à charge

PLUS **Enfants fréquentant un collège ou une université:**

1985 **AUCUNE** exemption additionnelle

1986 Exemption additionnelle atteignant 2 690 $/année ou 1 345 $/semestre

Mode d'imposition des allocations familiales

Les allocations familiales du Québec **continueront d'être versées**. Toutefois, elles devront, à compter du 1er janvier 1986, être ajoutées à l'impôt à payer de la personne qui a réclamé l'exemption pour enfant à charge. Les allocations familiales fédérales s'ajouteront quant à elles au revenu de la personne qui réclame l'exemption pour enfant à charge et deviendront de ce fait, imposables. Malgré cela, **le nouveau régime** s'avère **plus avantageux** pour les familles avec enfants.

Exemptions de personne mariée:

L'exemption de personne mariée sera **haussée de 600 $**, passant de 3 960 $ en 1985 à 4 560 $ en 1986.

1985 **3 960 $**

1986 **4 560 $**

DÉDUCTIONS POUR LES PERSONNES OCCUPANT UN EMPLOI

Hausse de la déduction des frais reliés à l'emploi

Le taux de la déduction générale pour frais reliés à l'emploi sera doublé par rapport au régime existant. Cette déduction passera de **3%** à **6%** du revenu de l'emploi. La déduction maximale de **500 $** sera ainsi accordée à **tous les contribuables** gagnant au moins **8 333 $** comparativement à **16 666 $** actuellement.

1985 **3%** — 1986 **6%**

Hausse de la déduction des frais de garde d'enfant de moins de 6 ans

La déduction maximale pour frais de garde sera portée de **2 000 $** à **3 510 $** pour les enfants de **moins de 6 ans**. Pour les enfants âgés de **6 à 11 ans**, la déduction maximale pour frais de garde passera à **1 755 $**. Cette déduction pourra dorénavant être réclamée par l'un ou l'autre des conjoints.

1985 **2 000 $** — 1986 **3 510 $**

Baisse des retenues à la source

Les **contribuables pourront dès le 1er janvier 1986** profiter des baisses d'impôt **directement sur leur chèque de paie**.

Désormais, la personne qui assume les **frais de garde** des enfants pourra même demander à son employeur **d'inclure cette déduction** dans les retenues d'impôt à la source à chaque paie.

RÉDUCTION DES TAUX D'IMPÔT

Baisse des taux marginaux d'impôt maximum

Les **taux d'impôt** sur le revenu seront **réduits en 1986** et **1987** pour tous les contribuables ayant un revenu imposable supérieur à 17 360 $. Le taux marginal maximum d'impôt sur le revenu qui est actuellement de **33%** sera **réduit à 30%** en 1986, puis à **28% en 1987**.

1985 **33%** — 1986 **30%** — 1987 **28%**

Abolition des droits successoraux et de l'impôt sur les dons

Les droits successoraux et l'impôt sur les dons sont **abolis depuis le 24 avril 1985**.

83% DES BAISSES D'IMPÔT IRONT AUX FAMILLES AVEC ENFANTS

Exemple: Couple ayant UN seul revenu de travail et deux enfants âgés de 6 à 11 ans

IMPÔT DU QUÉBEC(1)

Revenu de travail	AVANT le nouveau BUDGET du Québec	DEPUIS le nouveau BUDGET du Québec	BAISSE de l'impôt pour 1986	
20 000	1 246	995	251 $	20%
25 000	2 322	1 962	360 $	16%
30 000	3 579	3 079	500 $	14%
40 000	6 161	5 524	637 $	10%

Exemple: Couple ayant DEUX revenus de travail et deux enfants âgés de 6 à 11 ans

IMPÔT DU QUÉBEC(1)

Revenu de travail Conjoint «A»	Revenu de travail Conjoint «B»	AVANT le nouveau BUDGET du Québec	DEPUIS le nouveau BUDGET du Québec	BAISSE de l'impôt pour 1986	
20 000	10 000	2 297	1 764	533 $	23%
20 000	15 000	3 024	2 659	365 $	12%
20 000	20 000	3 945	3 681	264 $	7%
20 000	30 000	6 292	5 808	484 $	8%

REMARQUE: Le montant de la baisse d'impôt est comparable pour les couples ayant à leur charge des enfants de moins de 6 ans ou de 12 à 15 ans.

Exemple tenant compte de la nouvelle taxe de vente sur les PRIMES D'ASSURANCE et des baisses d'impôt en 1986

Baisse d'impôt provenant du nouveau budget	500 $
MOINS	
Taxe de vente sur les primes d'assurance(2)	123 $
BAISSE TOTALE DONT BENEFICIE LE CONTRIBUABLE	377 $

NOTES: (1) L'impôt comprend l'impôt du Québec, moins les crédits de taxes et les allocations familiales provinciales.
(2) Selon un montant estimatif des primes d'assurance s'élevant à 1 362 $.

Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 20

ORGANISATION INTERNATIONALE À BRUXELLES

recherche traducteurs hautement qualifiés pour traductions de l'anglais vers le français. Plusieurs années d'expérience professionnelle appropriée exigées.

La préférence sera donnée aux candidats pouvant assurer des traductions techniques.

Envoyer curriculum vitae détaillé à

Universal Communication, 122 chée de la Hulpe, 1050 Bruxelles, Belgique. Qui transmettra sous la ref. LD/214

Une institution est à la recherche

d'un(e) directeur(trice)

des services à l'étudiant.

FONCTIONS: Responsable de tout ce qui a trait à la vie étudiante, aux activités scolaires et extra collégiales, aux associations étudiantes et à l'ordre générale de l'institution.

EXIGENCES: Selon les qualifications et le degrés d'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION: 5 août 1985

Faire parvenir curriculum vitae pour le 24 mai 1985 au:

Dossier 1253
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc
H2Y 3S6

Université de Montréal
Faculté de médecine
Département de pharmacologie

Poste de professeur à plein temps

Le Département de pharmacologie est à la recherche d'un professeur en pharmacocinétique et en pharmacologie clinique.

Fonctions
Enseignement aux 1er, 2e et 3e cycles; recherche dans le domaine de la pharmacocinétique et de la pharmacologie clinique.

Exigences
M.D. et Ph.D. ou M.D. et l'équivalent du Ph.D. avec plusieurs années d'expérience. Une expérience d'au moins 5 ans en recherche est requise. Le candidat devra s'intégrer immédiatement à un groupe de recherche en pharmacologie clinique à titre de consultant et devra mettre en marche un laboratoire de pharmacologie fondamentale. Il devra également être en mesure de faire appel aux organismes de subvention pour financer sa recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juillet 1985

Date de clôture des candidatures
Le 29 mai 1985

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:
Dr Michel Côté
Département de pharmacologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

Un organisme important à but non lucratif et dont le profil public est élevé recherche un professionnel ayant de l'expérience pour diriger le Département National des Communications.

Les responsabilités comportent la liaison avec les média, l'analyse de programme de même que la planification et l'édition de publications.

Le candidat sélectionné devra s'exprimer indifféremment en français et en anglais. En outre, il devra posséder une formation et une connaissance importantes relativement aux médias et, enfin une bonne compréhension de la communauté juive du Canada. Lieu de travail: Montréal.

Les candidats doivent faire leur demande qui sera traitée confidentiellement et faire parvenir une copie de leur curriculum vitae au:

DOSSIER 1255
LE DEVOIR C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, QC
H2Y 356

INHALOTHÉRAPEUTE — (RRT-2)

Recherche Inhalothérapeute pour travailler dans un hôpital régional moderne et dûment agréé de 262 lits.

CONDITIONS REQUISES:

Avoir complété avec succès un cours reconnu en inhalothérapie.

Doit être membre de l'Association canadienne des inhalothérapeutes.

Doit être bilingue (français et anglais).

Salaire varie en fonction de l'expérience et conformément à l'échelle provinciale des salaires.

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À:

M. Léo J. Frenette
Directeur du Personnel
Hôpital Régional Chaleur
Case Postale "S"
Bathurst, (N.-B.)
E2A 4A4

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département d'histoire

Poste de professeur adjoint à plein temps

Le Département d'histoire est à la recherche d'un professeur en histoire du Canada et du Québec.

Fonctions
Enseignement en histoire économique et sociale, de 1760 à nos jours, au premier cycle et aux études supérieures; recherche en histoire économique et sociale du Canada et du Québec de 1760 à 1850.

Exigences
Ph.D. en histoire ou l'équivalent.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier 1986

Date de clôture des candidatures
Le 15 août 1985

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné du nom et de l'adresse de trois répondants à:
M. René Durocher
Directeur
Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Dirigeant(e) dans le secteur éducationnel

Le campus de Cornwall

Avec des campus à Cornwall, Kingston et Brockville, St. Lawrence College Saint-Laurent est un collège progressif qui offre des progrmmes en arts appliqués, en administration des affaires, en sciences de la santé et en technologie à une population de 6 500 étudiants adultes.

Nous avons besoin de vos idées innovatrices dans le domaine de la gestion académique pour diriger le département des arts appliqués à Cornwall, une ville au bord de l'eau qui offre une grande variété d'activités et de loisirs et qui est située à une heure de Montréal et Ottawa.

Grâce à vos aptitudes pour les relations humaines et la communication en anglais et en français, vous serez en mesure d'user de votre influence pour encourager l'élaboration de programmes bilingues, y compris l'anglais langue seconde, le français langue seconde, les mathématiques, le cours préparatoire à la formation professionnelle et les programmes connexes comme la formation relative aux emplois non-traditionnels. Un aspect majeur de votre mandat consistera à élargir l'envergure d'un centre de documentation afin de mieux répondre aux besoins des étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage.

Votre feuille de route témoigne de réalisations dans l'Enseignement doublées d'une connaissance pratique de la pédagogie, de l'élaboration de curriculum vitae, de la planification financière et l'affectation du personnel, de l'évaluation des besoins de la communauté, et de la planification en fonction des particularités d'apprentissage. Vous avez des talents marqués pour la sélection, l'évaluation et la motivation ainsi que pour la délégation des tâches et le perfectionnement professionnel.

Nos ressources humaines étant notre atout le plus important, votre rémunération sera déterminée en fonction de vos qualifications et de votre expérience, et conformément aux termes et conditions de travail établis. Ce poste est à combler immédiatement. Nous invitons autant les femmes que les hommes à faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 27 mai 1985, à:

M. John R. Flegg, Responsable pour l'emploi, St. Lawrence College Saint-Laurent, 2288 avenue Parkdale, Brockville (Ontario) K6V 5X3

Nous pratiquons l'égalité d'accès à l'emploi.

ST. LAWRENCE COLLEGE SAINT-LAURENT
BROCKVILLE CORNWALL KINGSTON

FONDS DE RELANCE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE INC.

Notre corporation, sans but lucratif, vise la création d'emplois permanents dans les secteurs manufacturier et commercial de la région de Chambly-Richelieu-Carignan.

ANALYSTE FINANCIER

L'analyste financier travaille sous la responsabilité du directeur général de la société et il assure:

— L'analyse des dossiers d'entreprises qui lui sont présentés à l'aide des techniques couramment utilisées en finance et en gestion

— L'assistance du directeur général dans la gestion et l'administration des dossiers d'investissements

— La gestion comptable de la corporation.

Le candidat devra posséder un diplôme de premier cycle en administration et une bonne connaissance de la région. Une connaissance générale et une aptitude à traiter avec l'informatique seront un atout considérable.

La rémunération annuelle est fixée à 19,500 dollars.

*Les candidatures devront être reçues, au plus tard, le lundi **27 mai 1985** à 11h00, au:*

Comité de Sélection
Fonds de relance industrielle et commerciale Inc.
1500 rue Bourgogne, C.P. 88
Chambly, QC J3L 4B1

AJAX MAGNETHERMIC CANADA LTD.

INGÉNIEUR DES VENTES

- Nous sommes la division canadienne d'une organisation d'envergure internationale dans la conception et la construction d'équipements de chauffage et de fonte pour les industries canadiennes.
- Nous avons besoin d'un ingénieur des ventes dans ce secteur. Il résidera à Québec et s'occupera de tout l'est québécois jusqu'aux Maritimes.

Fonctions

- Établir de nouveaux contacts avec d'éventuels clients.
- Maintenir les contacts avec les clients actuels.
- Analyser les besoins.
- Assister à l'application et à la préparation des propositions et négociations dans les ventes

Critères d'admissibilité

- Degrés en ingénierie électrique avec l'expérience industrielle de préférence dans la vente
- Nous offrons salaire et motivations monétaires, auto de compagnie et un programme complet de bénéfices marginaux.

Votre demande d'emplois sera envoyée à:

ERL Étude et Recherche Inc.
611, rue du Sous-Bois
Bernières, Qc
G0S 1C0
1(418)831-3552

Spécialistes dans la conception et la manufacture d'équipements en fonte et en chauffage.

Conservateur des dessins et estampes

CCA

Centre Canadien d'Architecture / Canadian Centre for Architecture
Montréal, Québec, Canada

Le Centre Canadien d'Architecture / Canadian Centre for Architecture, musée et centre d'études privé, est à la recherche d'un conservateur possédant une grande expérience en muséologie pour assumer la responsabilité d'une collection internationale de dessins et estampes dont les oeuvres couvrent la période du XVème siècle jusqu'à nos jours.

Sous l'autorité immédiate du Directeur du CCA, le titulaire de ce poste aura comme responsabilités la conservation et la mise en valeur de la collection, les acquisitions, le catalogage des oeuvres et la réalisation de travaux de recherche pour fins de publication et d'exposition. Le conservateur sera responsable du département des dessins et estampes et, à ce titre, dirigera une équipe de cinq personnes. Il aura à travailler en étroite collaboration avec les autres départements du CCA: archives, restauration, photographies, bibliothèque, expositions et publications et études avancées. Il devra voir également à développer et à maintenir des liens professionnels avec d'autres institutions nationales et internationales.

En plus de posséder les qualifications et l'expérience professionnelle requises pour un tel poste, le candidat doit détenir un doctorat en histoire de l'architecture. Une maîtrise du français et de l'anglais, écrits et parlés, est essentielle.

Le traitement offert est compétitif et assorti d'avantages sociaux intéressants.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi que vos références, au plus tard le 28 juin 1985, à l'adresse suivante:

Concours pour le poste de
Conservateur des dessins et estampes
Direction de l'administration
Centre Canadien d'Architecture
1440, rue Sainte-Catherine ouest
2ème étage
Montréal, Québec H3G 1R8

Chef de la NORMALISATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

On recherche une personne qualifiée et très motivée, qui relèvera du directeur administratif de l'Association et qui sera chargée d'accomplir diverses tâches, notamment: offrir leadership et conseils à des organismes de formation muséale de partout au Canada; encourager l'adoption de politiques et de normes de perfectionnement professionnel; administrer le Programme de bourses, le Programme d'accréditation et le Cours par correspondance de l'AMC; organiser des réunions et des conférences spéciales; agir à titre de conseiller d'orientation professionnelle; etc.
Exigences: expérience dans le domaine muséal; antécédents dans le domaine de l'éducation pour adultes; expérience dans l'élaboration de programmes et de systèmes d'enseignement; avoir fait des études muséales; avoir des aptitudes à travailler avec une variété de personnes; être bilingue.
Traitement: 26 700$ - 33 500$
Date limite pour les demandes: le 31 mai 1985
Envoyez votre demande avec les noms de trois répondants à l'adresse suivante:
Le directeur administratif
Association des musées canadiens
280, rue Metcalfe, suite 202
Ottawa (Ontario) K2P 1R7

Ce poste est rendu possible grâce au généreux appui financier des Musées nationaux du Canada.

Association des musées canadiens

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté de droit**

PROFESSEUR(E) SUPPLÉANT(E)

du 15 août 1985 au 15 mai 1986

DESCRIPTION DU POSTE
Le ou la titulaire de ce poste devra assumer des enseignements réguliers aux 1er et 2e cycles et effectuer des recherches dans le domaine du droit civil patrimonial.

QUALIFICATIONS REQUISES
La personne choisie devra de préférence être titulaire d'un doctorat en droit ou de l'équivalent. Pourront également être considérées, cependant, les candidatures de personnes sur le point de terminer un doctorat en droit.

TRAITEMENT
Selon la convention collective.

Communiquer confidentiellement le curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 7 juin 1985:

Mme Thérèse Rousseau-Houle, doyenne
Faculté de droit
Université Laval
Québec G1K 7P4

PROFESSEUR(E)S DEMANDÉ(E)S POUR L'ANNÉE 1985-86

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
Casier Postal 1500 - Rouyn, Québec J9X 5E5 (819) 762-0931

Électrotechnique: 1 pleine tâche à la session d'automne 1985

Technologie minérale: 1 tâche partielle (50%)

Psychologie: 1 remplaçant(e) pour l'année
1 pleine tâche à la session d'automne 1985

Qualifications exigées:
Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente ou toute autre formation jugée équivalente par le comité de sélection.

*Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les documents attestant de leur formation (relevés de notes et photocopies des diplômes) pour le **31 mai 1985 à 17 h,** à l'attention de:*

Monsieur Wilfrid Rivard
Directeur du secteur de l'enseignement
Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
C.P. 1500
Rouyn (Québec)
J9X 5E5

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE HAUTERIVE

REQUIERT LES SERVICES

D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL OU D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Fonction
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général veille à l'exécution des décisions prises et informe les membres de leur impact sur la vie de l'institution. Il favorise, par sa présence dans le milieu et ses actions, le maintien d'un climat d'étude de travail humanisant. Il voit à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche pour répondre à des besoins de formation bien identifiés. Il suggère des plans de développements pour permettre au collège d'accroître son rôle actif dans la région.

Nature du travail
L'emploi de directeur(trice) général(e) d'un collège d'enseignement général et professionnel comporte la responsabilité totale de la gestion (planification), organisation, direction, contrôle, évaluation de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives de l'établissement et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Exigences
Le candidat doit posséder une formation universitaire et une expérience de préférence dans le monde de l'enseignement, lui ayant permis de bien connaître ce milieu et de pouvoir agir adéquatement face aux divers problèmes d'ordre administratif et de développement. Sa carrière fait preuve d'une direction participative et d'un désir de réalisation personnel et communautaire.

Salaire et conditions de travail
Selon la politique administrative et salariale en vigueur.

*Les personnes intéresées devront faire parvenir leur curriculum vitae au complet au plus tard le **7 juin 1985** au:*

Comité de Sélection
La présidente
du conseil d'administration
CEGEP de Hauterive
537, boul. Blanche
BAIE-COMEAU (Québec)
G5C 2B2

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 18 mai 1985

Le Festival des Amériques

La théâtralité du nouveau monde

PAUL LEFEBVRE

MERCREDI, Montréal commencera à vivre la plus imposante manifestation théâtrale de son histoire : du 22 mai au 4 juin, on pourra assister à 23 spectacles provenant de huit pays des trois Amériques. Le Festival de théâtre des Amériques, qui englobe le 16e Festival québécois du jeune théâtre, vient combler une lacune : Montréal, avec ses trois festivals de cinéma et son festival de jazz, sans compter celui de la danse dont la première édition aura lieu cet automne, n'avait pas encore de festival international de théâtre.

Et, s'il est un art qui se nourrit de ces rencontres, c'est bien le théâtre, car le concept même de rencontre fonde la spécificité théâtrale. Le théâtre n'a pas absolument besoin de décors, de costumes ou d'éclairages pour exister; une seule chose lui est nécessaire et c'est la rencontre entre les acteurs et les spectateurs. Bisannuel, comme la Quinzaine internationale de Québec lancée en juin 1984 — les deux manifestations se chevaucheront —, le Festival de théâtre des Amériques s'est donné comme champ d'exploration la théâtralité du nouveau monde.

Dix jours avant l'ouverture du festival, j'ai rencontré la directrice générale, Marie-Hélène Falcon. Elle commence en riant : « J'ai cessé d'être nerveuse. Le gros du travail est fait : c'est plus facile de conduire la machine que de la construire. » Marie-Hélène Falcon a l'expérience des festivals : secrétaire générale de l'AQJT de 1976 à 1980 (« J'ai tout fait en théâtre sauf écrire et jouer ! »), elle a fait partie de l'organisation du Festival de théâtre étudiant de Mégantic, du Festival québécois du jeune théâtre et du Festival international de théâtre pour enfants. « Pour moi, organiser le FTA c'est poursuivre quelque chose entrepris depuis longtemps. Quand, il y a bien des années, je me suis retrouvée au festival de Nancy, j'ai réalisé qu'il était *nécessaire* au public de théâtre comme aux praticiens d'avoir ce genre de "nourriture" et je me suis dit qu'il fallait arriver à avoir un tel festival chez nous. »

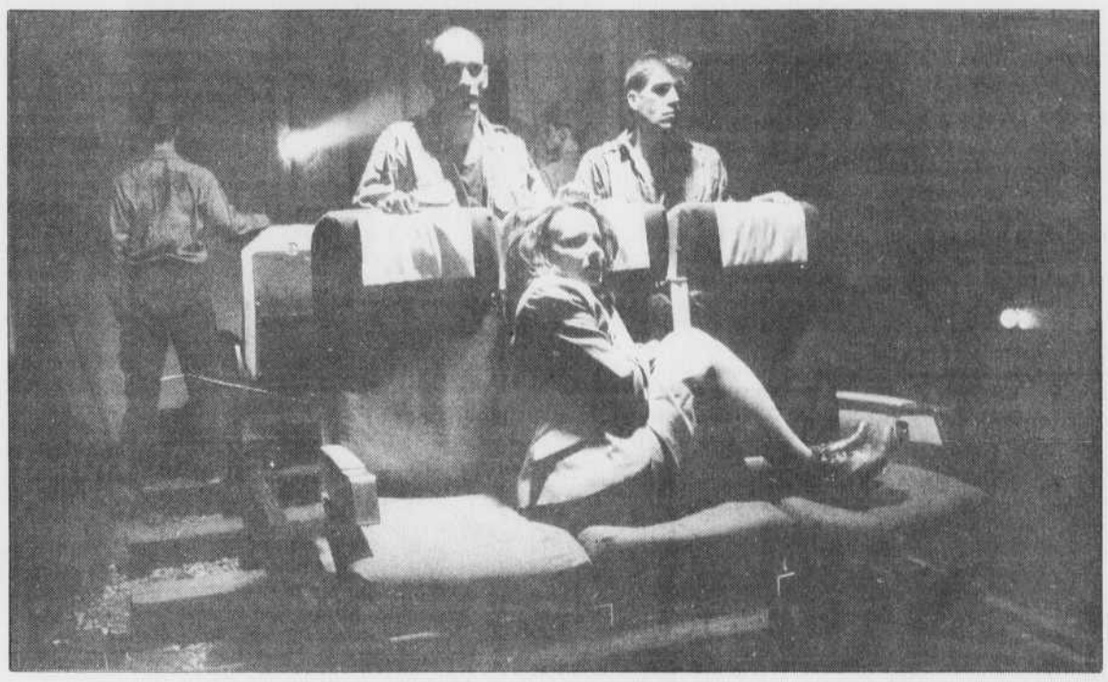
Ce qui frappe, c'est l'idée d'un festival américain. Marie-Hélène Falcon s'explique : « Jacques Vézina (le directeur associé du FTA) et moi, nous nous sommes rendu compte que les échanges théâtraux avaient tendance à nier l'axe nord-sud pour se faire selon un axe est-ouest : l'axe Grande-Bretagne-États-Unis, l'axe Espagne-Amérique la-

Suite à la page 36









Ci-dessus : « Katajjak », femmes inuit d'Inukjuak (Nouveau-Québec). En bas, de gauche à droite : « Mansamente » du Grupo Contadores de Estorias (Brésil); « Dreamland Burns » du Squat Theater (New York); « Le Rail », de Gilles Maheu et Carbone 14 (Montréal).

Au MAC

Une célébration de la jeune peinture québécoise

GILLES DAIGNEAULT

UN AN, presque jour pour jour, après l'exposition *Via New York* qui rendait compte de l'actualité la plus brûlante de la peinture internationale (telle que sanctionnée par quelques-unes des plus prestigieuses galeries de la métropole américaine), voici que les mêmes salles du Musée d'art contemporain accueillent encore une fois une grande exposition de peinture actuelle.

À première vue, celle-ci ne le cède en rien à celle-là. Dans l'ensemble, les peintres sont un peu plus jeunes que les grandes vedettes de *Via New York*, mais ils sont probablement tout aussi ingénieux et informés, et visiblement plus audacieux et plus drôles. Il ne leur manque que la notoriété, ce qui — c'est bien connu — ne dépend pas exclusivement du talent, il s'en faut de beaucoup. Le titre de l'exposition manque aussi de panache : cela s'appelle simplement *Peinture au Québec : une nouvelle génération*. Mais quelle génération !

Ils sont 16 artistes qui ont entre 26 et 34 ans (si on excepte les deux qui ont 38 ans, dont la carrière a été *entravée* par des études de doctorat, qui en littérature russe, qui en esthétique, mais qui ne font pas pour autant une peinture doctorale). Ils ont tous tenu, au cours des derniers mois, une exposition particulière (ou presque) qui n'a pas toujours été voyante mais qui a presque toujours été remarquée par la critique. Leur réunion dans un même espace — fût-il d'un accès ingrat — constitue donc, pour l'amateur qui aurait manqué certaines de ces manifestations, une chance unique de rattraper d'un seul coup un retard excusable mais bien fâcheux si on veut comprendre les enjeux de notre jeune peinture.

L'exposition a été organisée à toute vitesse, pour ne pas dire en catastrophe, selon les moeurs du MAC dont la pauvreté des moyens est devenue proverbiale, et le mérite des conservateurs Gilles Godmer et Pierre Landry (assistés au début de Sandra Grant-Marchand) n'en est que plus grand.

En effet, ceux-ci ont disposé de cinq mois à peine pour mener à bien la tâche complexe et délicate de rendre compte des pratiques picturales les plus significatives d'une génération exceptionnellement foisonnante et douée. Ils m'ont d'ailleurs confirmé que l'espace disponible du MAC s'est avéré — encore une fois ! — insuffisant pour la tâche et qu'il leur a fallu sabrer impitoyablement dans leur première sélection. C'est dire que l'accrochage est loin de résumer *toute* la nouvelle génération de peinture québécoise (et il faut absolument dire que l'ensemble de cette très jeune génération ne résume pas non plus toute notre « nouvelle peinture »).

De ce point de vue, l'exposition du MAC évite l'écueil de *Montréal tout-terrain* où il était trop facile de se perdre parmi les oeuvres de la soixantaine de jeunes artistes qui étaient disséminées dans l'ancienne clinique Laurier. Ici, on a

Suite à la page 36

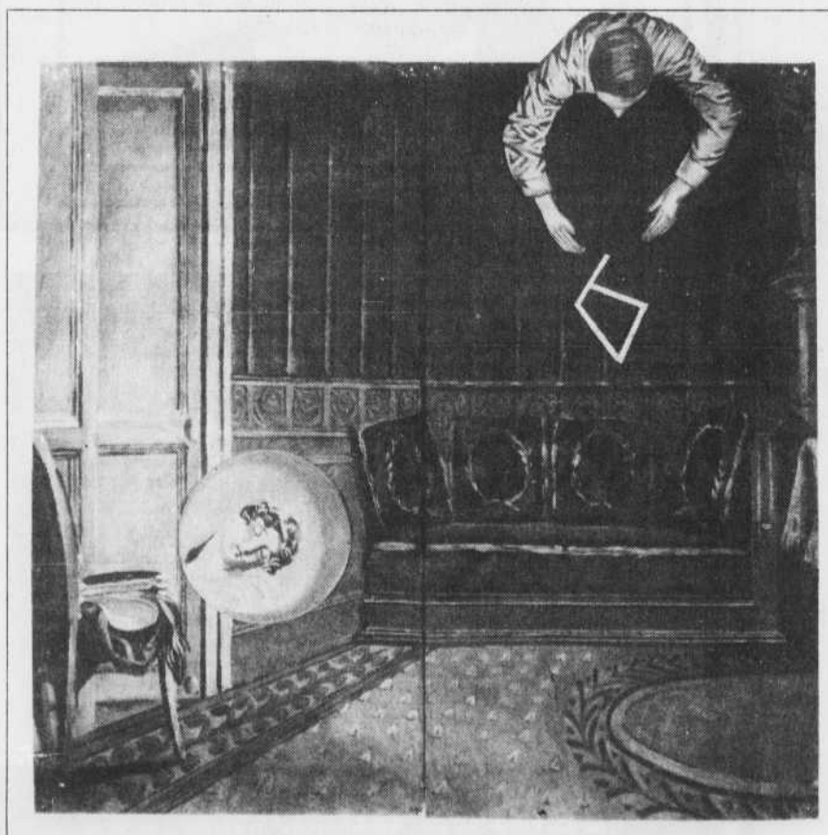


Photo : galerie Yarlow/Salzman

Pierre Dorion : « Chambre noire » (1984).

CHAGALL

Éloge et magie de la vie

MAURICE TOURIGNY

PHILADELPHIE — De 1907 jusqu'à sa mort à l'âge de 97 ans le 28 mars dernier, Marc Chagall a peint. Ses tableaux sont parmi les mieux connus du 20e siècle, son imagerie l'une des plus appréciées du public. Ses anges, ses mariés, ses coqs, ses acrobates se sont glissés dans nos mémoires et maintenant la seule vue des poissons ailés ou des

Suite à la page 36



« En écoutant le coq » (1944).

François Gravel

La note de passage

roman

« un livre étonnant vraiment (...) L'ironie, le portrait de moeurs, l'analyse psychologique, tout cela vient par surcroît et s'imbrique parfaitement dans le tissu romanesque. »
(Réginald Martel, La Presse)

En librairie à 11,95$

aux éditions du Boréal Express



LE DEVOIR CULTUREL

LE FEUILLETON

Quelques peintres d'Espagne « revisités » par José Cabanis

LISETTE MORIN

★ José Cabanis, **Le Musée espagnol de Louis-Philippe : Goya**, Gallimard, 182 pages

« COMMENT les Français de la monarchie de Juillet, où le profit calculé au plus juste commençait à être le dieu qu'on adore, auraient-ils compris Le Greco ? », s'interroge José Cabanis. Et Goya . . . dont quelques chefs-d'oeuvre, encore inconnus même en Espagne, ornaient la collection riche de 400 tableaux de l'École espagnole, rassemblés pour le bon plaisir de Louis-Philippe — le roi-citoyen — par le baron Taylor ?

Mais qui était ce connaisseur ? Et pourquoi un Musée espagnol à Paris, inauguré en 1838 alors que le Musée de Madrid n'était pas encore le Prado (il ne le deviendra qu'en 1868) ?

Taylor était « officier de carrière, infatigable voyageur, mais aussi commissaire royal auprès du Théâtre français, dramaturge, auteur d'*Ali-Pacha*, mélodrame, archéologue et créateur d'une oeuvre monumentale : les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, pour lesquels il arriva à Mérimée de le renseigner . . . ».

Ce baron Taylor a sa statue à Paris, boulevard Saint-Martin, mais il sera plus facile au lecteur du livre de Cabanis de le reconnaître en apprenant que, dans le tableau célèbre d'Édouard Manet, *La Musique aux Tuileries*, qui est de 1862, il est représenté en conversation avec Baudelaire (septuagénaire élégant, en haut-de-forme).

Le Musée espagnol n'existe plus, certes, mais il revit dans son environnement d'époque, grâce à l'érudition souriante et accessible de José Cabanis. « C'est une coutume aujourd'hui, écrit-il, d'anéantir des populations et des villes, mais de sauver les musées, à l'abri. Un musée qui fut très beau, dont il ne reste rien, est donc une exception qui fait rêver. »

En fait, revisiter ce musée louis-philippard, c'est apprendre avec étonnement, pour des amateurs d'art du 20e siècle, que les Français du 19e, s'ils en avaient eu le désir et le goût, auraient eu le rare privilège d'apprécier des artistes espagnols autres que les seuls Murillo et Zurbaran. C'est également admettre que les « critiques » du temps étaient d'abord les écrivains qui pouvaient voyager, de Prosper Mérimée à Alexandre Dumas, sans oublier bien sûr Stendhal. Mais Cabanis nous rappelle, opportunément, que « Stendhal, c'est l'Italie . . . ».

Dans cet extraordinaire Musée espagnol, organisé par le « zèle et la passion de Taylor » mais dont la France ne profita que dix ans, on pouvait admirer « vingt-neuf Ribera, quatre-vingt-un Zurbaran, ou supposés tels, trente-huit Murillo et dix-neuf Vélazquez, selon les attributions de l'époque. Neuf Greco avaient été rapportés d'Espagne, et onze Goya, la plupart achetés à son fils ».

Or, s'ils l'avaient visité ou en avaient entendu parler, les Gautier, Michelet, Taine et, plus tard, Renan, n'ont retenu du Musée espagnol, et même de leurs voyages en Espagne, que leurs idées préconçues. Devenu vieux, Théophile Gautier dira : « Les folles ébauches de Goya, lorsqu'il s'amusait à peindre en jetant des paquets de couleur contre la toile . . . » Il fut mieux inspiré à propos du Greco : « Peu de tableaux, écrit-il au retour de Tolède, m'ont autant intéressé que ceux du Greco, car les plus mauvais ont toujours quelque chose d'inattendu et de chevauchant hors du possible, qui vous surprend et vous fait rêver ». (. . .) « Seul en France, de son temps, observe José Cabanis, ce n'est pas rien d'avoir reconnu cela, et chez lui, le Musée espagnol ne marquera certes pas le déclin du goût de l'Espagne. »



Goya, *La Famille de Charles IV* (fragment), au musée du Prado.

Cabanis, qui a tout voulu savoir des opinions de l'époque, a beaucoup consulté, relu tous les documents pertinents à son étude, mais il nous les restitue avec grâce, en triant sans doute ce qu'il fallait pour instruire sans ennuyer. Bien mieux, il donne le goût de revoir, là où ils sont maintenant, à Londres autant qu'à Madrid, à Paris et à Tolède, à Washington et même à Grenoble (une très belle *Annonciation* de Zurbaran s'y trouve aussi), les chefs-d'oeuvre de Goya et du Greco. S'il s'est passionné pour son principal « sujet », Goya; s'il consacre tout un long passage au grand tableau, esquissé à Aranjuez en 1800 par Goya, reçu dans la famille de ses modèles, mais peint plus tard à Madrid, on peut comprendre que *La Famille de Charles IV* méritait « qu'il renouvelle les thèmes des *Ménines*, de Vélazquez, la dérision en plus ».

Mais *Le Musée espagnol*, de José Cabanis, plongera tout chroniqueur littéraire, soumis aux incessants et quelquefois fastidieux travaux de lecture des écrivains actuels, dans un sentiment d'envieuse admiration. Pour ce sage, qui continue de vivre en région toulousaine, relire, pour les fins d'un essai, *Les Salons* de Baudelaire, quelques *Lundis* de Sainte-Beuve, *Le Chef-d'oeuvre inconnu* de Balzac, les nombreux écrits sur l'art d'Élie Faure, *Du sang, de la volupté et de la mort* de Maurice Barrès, et les commentaires retrouvés de Claudel, de Montherlant et de Malraux sur la peinture espagnole autant que sur les paysages d'Espagne : tout cela paraît procéder d'un habituel et paisible travail quotidien de chercheur.

Le résultat est enchanteur, sans doute, pour tout amateur de peinture, mais ne doit pas faire oublier le propos initial. Cabanis a voulu montrer, et il l'a fait avec sérieux, souvent avec humour, quelquefois avec ironie, que l'on s'est longtemps et beaucoup trompé sur l'importance ou le génie des grands peintres espagnols. Il reste toutefois sans illusion sur la pérennité du travail des critiques : « On prend souvent pour le dernier mot de la critique, et définitif, en littérature aussi qu'ailleurs, ce qui est l'opinion d'un moment, souvent féconde, et judicieuse, mais qui devra céder la place quand elle aura fait son temps, comme celles qui ont précédé ou qui suivront. Un Toscan du XVIIème siècle a figuré à Florence, au casino de Saint-Marc, une allégorie de la peinture qui a un bâillon sur la bouche, et des pinceaux à la main : « c'est par eux qu'elle parle, bien que muette, mais elle parle . . . »

Qui dit mieux ? Et pourquoi chercher à ce feuilleton sur le beau livre de José Cabanis : *Le Musée espagnol de Louis-Philippe* une autre conclusion ?

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

FEMMES

Hélène Laforce, **Histoire de la sage-femme dans la région de Québec**, IQRC, 237 pages. Une histoire (régionale) des sages-femmes, « institution » longtemps florissante au Québec (150 ans) mais progressivement éliminée au profit des (hommes) médecins et sur laquelle les historiens accusent un singulier silence. Pourquoi ? Ce silence et le sort réservé aux sages-femmes par les disciples d'Hippocrate seraient-ils des cas particuliers de l'oppression plus générale des femmes par les hommes, comme le croit l'auteur, partisane d'un retour des sages-femmes au Québec auprès des futures mamans ?

RENCONTRE

Mircéa Éliade, **L'Épreuve du labyrinthe**, Belfond, 250 pages. Dans une intéressante collection (créée par Claude Bonnefoy), contenant déjà des entretiens avec Marquez, Gombrowicz, Ionesco, Pasolini, etc., une série d'entretiens avec l'éminent historien des religions, l'un des rares, nous indique son interviewer Claude-Henri Rocquet, à n'avoir pas pris pour modèles aux sciences de l'homme les sciences de la nature, ni subi la séduction du freudisme, du marxisme, du structuralisme. Il y est question de l'Inde (où Éliade se fit yogi à 20 ans), de Chicago (où il se fit professeur), de Cioran et d'Ionesco (deux compatriotes roumains), de Bachelard et de Jung, d'Alan Watts et de Castaneda et, bien entendu, de symboles et de mythes.



BLUES

Giles Oakley, **Une histoire du blues**, Denoël, 348 pages. L'originalité de ce livre est de fournir une histoire « sociale » de cette musique négro-américaine — née à la fin du siècle dernier et que certains défenseurs de l'ordre tenaient pour la « musique du diable » —, c'est-à-dire de montrer dans quelles conditions matérielles et sociales cette musique est née (rôle de l'esclavage) et s'est répandue (rôle des chemins de fer) dans tous les États-Unis.

ESSAIS

William Styron, **Cette paisible poussière**, Gallimard, 415 pages. Une quarantaine de textes, essais ou critiques, écrits entre 1953 et 1982, rassemblés par thèmes : le Sud, le métier des armes, la vie carcérale (avec quelques portraits, fameux nous dit-on, notamment de F. Scott Fitzgerald et de William Faulkner), d'un auteur américain très vendu (trois millions d'exemplaires aux USA pour *Le Choix de Sophie* mais peut-être un peu surfait.

ROMAN

Jacques Duquesne, **Alice Van Meulen**, Grasset, 273 pages. Roman historique dans la France de 1880 (au temps où nos aïeux se familiarisaient tant bien que mal avec le gaz, l'électricité, le téléphone), rempli des mêmes personnages que ceux du roman précédent de l'auteur (prix Interallié 1983), *Maria Vandamme*, dont l'héroïne éponyme elle-même, et mettant cette fois en vedette Alice Van Meulen, femme forte, passionnée, audacieuse. Pensez donc ! une femme qui veut diriger une usine, faire du commerce ! Pire encore : elle qui est issue d'un milieu catholique, elle veut épouser — en pleine crise des rapports Église-école en France — un anticlérical ! et c'est elle-même qui le demande en mariage ! . . . Pour le plaisir des dames.

La « fourberie » d'un critique

COURRIER

LUCIE GRÉGOIRE

QUELLE aberration pour les chorégraphes d'avoir un critique absolument incompétent, ignorant les éléments de base de la danse moderne et possédant une attitude mentale empreinte d'une fermeture d'esprit. Suite au spectacle de danse de Lucie Grégoire présenté à Tangente, les 3, 4 et 5 mai 1985, vous avez rédigé un article démontrant la plus grande injustice, fausseté et incompréhension sur un travail de grande qualité et innovateur dans le milieu de la danse québécoise. Vous vous attaquez à la danse et à la musique actuelle sans en connaître les moindres rudiments. Dérouté par cette nouvelle forme d'art, vous la jugez et la condamnez à partir de critères conventionnels et déjà établis.

Vous avez cherché l'émotion dans le visage, alors que l'émotion de ma danse naît du corps tout entier et fait appel au sens kinesthétique de l'être humain. Je ne suis pas une technicienne, mais une danseuse qui utilise le corps et l'esprit dans sa totalité et son plein épanouissement. Vous avez cherché l'émotion de premier niveau alors que je dévoile des états émotionnels en profondeur. Ma danse n'est pas cérébrale, mais articulée. Par toutes vos maladresses sans fondements, vous avez discriminé *Panic Time*, oeuvre majeure dévoilant un tissage de relations gestuelles, rythmiques et sonores très complexes. Cette chorégraphie se compose d'un ensemble très élaboré de mouvements au travers desquels les interrelations entre les danseurs impliquent une complicité de tout instant. *Panic Time*, conçu à partir de la désorientation, a bien réussi à déjouer votre sens de l'harmonie, lequel semble très primaire. Le fil conducteur, pas étonnant que vous l'ayez perdu, puisque ma danse se situe en dehors de votre grille de référence. Vous êtes dans l'incapacité de saisir avec acuité et finesse d'esprit les subtilités et les complexités de ma recherche chorégraphique et de l'art contemporain.

« On ne doit jamais croire un critique lorsqu'il affirme avoir découvert une faute objective dans une oeuvre. La seule chose qu'un critique est en droit d'affirmer, c'est qu'il ne connaissait pas encore telle ou telle application d'un moyen. Les critiques qui blâment une oeuvre en partant de l'analyse des formes déjà existantes sont les intermédiaires les plus pernicieux et les plus trompeurs, car ils édifient un mur entre l'oeuvre et celui qui la regarde naïvement. De ce point de vue, la critique d'art est le pire ennemi de l'art. Le critique devrait être doué d'une force créatrice. Mais, en réalité, les critiques sont très souvent des artistes ratés, qui ont échoué faute de disposer eux-mêmes de cette force créatrice, et qui pour cette raison se sentent appelés à diriger celle des autres. » (Kandinsky)

Par vos critiques destructives et erronées, vous utilisez les médias d'informations (LE DEVOIR) pour bloquer systématiquement l'évolution de la danse moderne à Montréal.

———

■ *Une leçon d'humilité, mademoiselle, vous apprendrait qu'il est préférable de laisser aux autres le soin de qualifier votre oeuvre de « majeure ». « Panic Time », dont vous faites si bien l'éloge, m'apparaît toujours comme l'aboutissement d'une démarche intéressante, certes, mais encore bien maladroite.*

MATHIEU ALBERT

LA VIE LITTÉRAIRE n'est pas publiée, cette semaine. Jean Royer reprendra sa rubrique dans l'édition de samedi prochain le 25 mai.

— la rédaction

LE DEVOIR CULTUREL

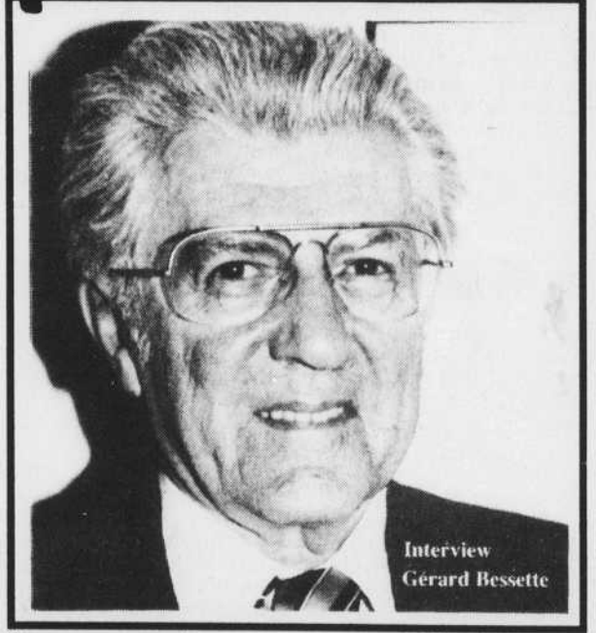
est dirigé par

Robert Lévesque

Lettres québécoises

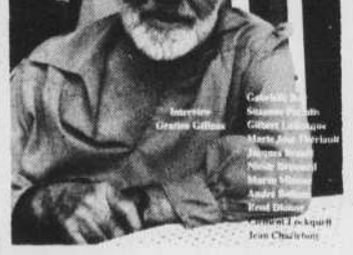
Numéro 38
Été 85
$2.50

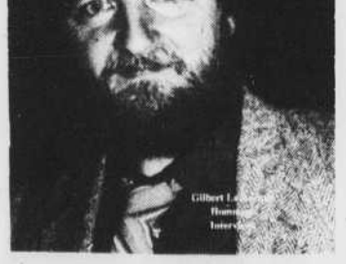
Revue de l'actualité littéraire



Interview
Gérard Bessette

Nouveaux romanciers — L'amour la poésie





Lettres québécoises

La seule revue de l'actualité littéraire au Québec. Si vous voulez savoir ce qui se passe en littérature québécoise, procurez-vous notre dernier numéro (38) dans un kiosque ou dans une librairie. Ou encore, abonnez-vous, en vous servant de cette annonce, nous vous offrirons gratuitement l'un des deux avant-derniers numéros, 36 ou 37, au choix.

Paraît en février, mai, août et novembre.

Lettres québécoises, C.P. 1840, Succ. B., Montréal, Québec H3B 3L4

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Je désire le numéro _____ avec mon abonnement

Canada 10$
U.S.A. 10$ (U.S.c.)
Europe 16$
Institutions 12$
De soutien 25$

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Tous les dimanches après-midi venez regarder avec nous

«APOSTROPHES» à 14h à TVFQ-99 avec Bernard Pivot

aujourd'hui de 13h30 à 15h
DENISE BOMBARDIER
auteure de
Une enfance à l'eau bénite
publié aux Éditions du Seuil

samedi 25 mai de 14h à 16h
GILLES VIGNEAULT

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Epée) Outremont, Montréal, Tél.: 274-3669.
librairie agréée

Éditions le Préambule

VIENT DE PARAÎTRE

Contes pour un autre oeil

par Bernard Noël



Ce livre réunit 9 récits où la fantaisie donne la main à l'insolite pour prêter vie à des personnages colorés. Courtes histoires qu'il faut lire comme des fables, une vision du monde y étant proposée sur le mode de la bizarrerie.

160 pages — 12$

En vente dans toutes les librairies

Diffusion: AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis, Montréal, Qué. H2X 3J6 Tél.: 844-6896, 844-4967

LE DEVOIR CULTUREL

Beaucoup plus que la note de passage

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ François Gravel, **La Note de passage**, Boréal-Express, 199 pages.

IL Y A de gros romans qui cachent leur vide dans leurs bourrelets; et il y a de petits romans qui, mine de rien, nous parlent et disent beaucoup de choses. J'entends par *petits* des romans qui ont moins de 200 pages et qui sont en fait de longues nouvelles, comme *L'Étranger* de Camus et *Le Libraire* de Bessette. Ces récits ne sont pas struc-



turés autrement que les autres; c'est plutôt que souvent le style l'emporte sur la matière, le contenu, le foisonnement des faits et des personnages, et qu'ils vont, dirait-on, plus vite au but, au bout de leur propos (sans évidemment atteindre à la magie du conte, à la fulgurance du poème).

Des exemples récents ? Chez VLB éditeur, *Voyage en Irlande avec un parapluie* de Louis Gauthier et *Devant l'étang* de Lise Harou; et au Boréal-Express, *Les Portes tournantes* de Jacques Savoie, *De quoi t'ennuies-tu, Évelyne ?* de Gabrielle Roy, et aujourd'hui, *La Note de passage*. L'auteur s'appelle François Gravel. Comme on voit, je le place en fort bonne compagnie. Il le mérite.

Paul Morin nous raconte une tranche de sa vie. Il étudie dans un cégep, fait un peu de philo, de socio, de français. Il vit encore chez ses parents, ce qui a ses inconvénients, car il ne peut faire tout ce qu'il voudrait avec la belle Corrine. Un soir, un de leurs professeurs les reçoit chez lui avec des amis. On offrira à Paul des champignons hallucinogènes; lesquels, je ne sais trop, mais ils sont drôlement efficaces ! Il fera un étonnant voyage, rencontrera Hoxi Hoxa (!), le président de l'Albanie, puis Staline, Lénine, sans oublier une plantureuse Ingrid, et même Marx, le premier du nom, l'incomparable, et non l'un des frères du même nom, encore que celui-là ne soit pas, à sa façon, moins désopilant. Entretemps, le professeur aura profité de Corrine ...

Revenu sur terre, l'étudiant cherchera à se venger en courtisant la légitime du monsieur et en le chahutant dans son cours. Il réussira si bien que son prof se déclarera malade et ira se reposer au soleil.

Je n'ai pas encore parlé, je m'en rends compte, de Charles-Albert Lachapelle ! Mais je n'en parlerai pas, car il me reste encore deux ou trois points à éclaircir au sujet de ce mystérieux sire ... Le mieux, c'est que vous alliez voir par vous-mêmes.

Un résumé, si complet soit-il, ne rendrait pas justice à ce livre, qui vaut surtout par le ton, un ton légèrement ironique, désabusé, mais toujours sincère et touchant et qui rappelle étrangement celui des narrateurs d'un James Hadley Chase, entraînés dans une affaire qui les dépasse et obligés d'être à la hauteur.

Mais si ce livre emprunte certains de ses procédés au roman policier (style, intrigue, caricatures), reste que son propos n'est pas l'élucidation d'un crime; c'est plutôt la confession d'un jeune de notre temps, son autoportrait et le portrait de ses parents, de ses professeurs et de la société qui l'entoure. Ce n'est pas reluisant : pour s'en sortir (mais s'en sort-il ?), il faudra à notre héros (qui, du reste, ne se prend jamais pour tel, pour un autre) de l'alcool, de la drogue et des fantasmes à la pelle, mais surtout une bonne plume, ferme et décapante. On pense parfois à Jean Basile, parfois à Francine Noël.

La phrase est brève, chargée, efficace. Le livre se lit d'une traite. Il donne à voir et à rire, à penser et à rêver. Et il sait émouvoir. On ne saurait exiger davantage d'un premier roman. Il mérite plus que la note de passage !

Lisez-le : comme moi, vous attendrez avec hâte son prochain. Quoi ! vous ne bouderez pas un livre qui commence ainsi : « Faut leur voir la face, dans le métro : c'est tout plissé, c'est mou, ça tousse, ça lit des romans Harlequin, ça se passionne pour le rhume des foins de Wayne Gretzsky ... » Bien sûr, bien sûr, ce sont les éliminatoires du hockey; mais ouvrez le livre au moment où des joueurs se battent : vous serez obligé d'acheter le journal, le lendemain, pour savoir qui aura gagné.

Une rose pour Victor Hugo

PARIS (AP) — Victor Hugo est mort le 22 mai 1885. Pour fêter ce grand poète, Meilland, un célèbre créateur de roses, lui en a consacré une à l'occasion de cet anniversaire : la « Victor-Hugo » rouge foncé et très parfumée.

Large, elle compte 40 pétales et sa forme en coupe creuse n'est pas courante. La plante est puissante et très florifère, a souligné Michel Chauveau qui en a fait la présentation au musée Grévin.

Il a rappelé que dix années sont nécessaires pour créer une rose Meilland.

« Créer une nouvelle rose est un travail exaltant et difficile. Sur 60,000 semis au départ, on ne compte que deux à quatre variétés sélectionnées au bout de dix ans. Le travail de sélection se fait en trois étapes : une fécondation, une sélection de semis, une culture classique en plein air », précise Michel Chauveau.

Douze mille hybridations ont été effectuées dans les établissements du cap d'Antibes et du Cannet-des-Maures. Des graines de pollen ont été déposées sur 12,000 fleurs choisies comme femelles.

La rose étant hermaphrodite, avant que les organes reproducteurs n'aient atteint leur maturité, la fleur choisie comme « porte-graines » est dépouillée de ses pétales et privée de ses étamines porteuses du pollen indésirable. Vingt-quatre à 48 heures après, lorsque le pistil de la rose castrée arrive à maturité, le pollen étranger prélevé sur la rose choisie comme père vient féconder la rose-mère. Un capuchon protecteur est posé sur la rose fécondée. Le mariage est consommé et il va porter ses fruits.

Un regard détaché de la nécessité

GÉRALD GAUDET

★ Madeleine Ouellette-Michalska, **La Tentation de dire**, journal, Montréal, éditions Québec/Amérique, 1985, 172 pages.



Photo : Kèro

Madeleine Ouellette-Michalska.

«J'ÉCRIS comme on pose un geste heureux, dit Madeleine Ouellette-Michalska. Comme on lance dans l'espace soudain touffu, soudain gorgé d'odeurs, un regard détaché de la nécessité. »

Ce sont ces moments de ferveur, ou ces intensités à partager loin des précipitations du quotidien, que Madeleine Ouellette-Michalska note par touches plus ou moins brèves, plus ou moins nuancées, dans *La Tentation de dire*. C'est pour elle une façon de prendre l'air, d'échapper à l'air du temps, de faire durer des instants de présence; une façon de sentir le jeu des saisons, de recréer son île, une façon aussi de retourner au centre d'elle-même, de tendre la main singulière et multiple, de prolonger le désir et d'intensifier le rêve.

Chaque écrivain a sa vie d'écrivain : plus ou moins secrète, plus ou moins mondaine. On retrouve ainsi Madeleine Ouellette-Michalska dans son quotidien à travers les colloques auxquels elle participe, les conférences qu'elle doit donner ici et ailleurs, le séjour qu'elle a fait à l'Université d'Ottawa comme auteur résident, l'atelier de création qu'elle anime à l'Université de Montréal, mais aussi à travers des rencontres plus privées, moins reliées à son travail d'écriture : une lettre, un coup de téléphone, une phrase entendue dans le métro, un cahier d'écriture, une « fête de la chaleur ». Au coeur de ces allers et retours, c'est sans doute la volonté de rester fidèle au « réel intime » qui donne ancrage à cette pensée et à cette vie voyageuse comme s'il leur fallait constamment sortir du « dépaysement » et se recentrer sur l'essentiel d'un corps ouvert à la totalité du vivant.

Jusqu'à quel niveau de densité un auteur est-il prêt à se rendre sans s'abîmer dans l'aveu ou dans l'impudeur ? Quand le journal se sait public, comment l'intime peut-il se déployer en toute liberté sans gêner ses engagements avec l'essentiel de ce qui fait sa vie ? « Aucun journal intime n'existe sans offrande et réserve, sans excès et dépouillement », dit Madeleine Ouellette Michalska dans l'un des passages les plus forts de son livre, quand elle feuillette le journal de sa grand-mère, « une femme sensible et pensive » qui était « habitée d'une pensée qui s'étalait sur plusieurs siècles ». Elle revoit d'ailleurs une image d'enfance quand elle se disait : « Un jour, peut-être, je pourrai l'imiter. Oser traduire l'inaccessible histoire. Oser tenter l'impossible contact avec le monde qui passera par mes doigts, confondu à mon corps devenu encre et papier. » Quand l'écriture devient elle-même un regard, un mode de présence, un mouvement, une attention à tout ce qui est, le réel, et plus encore, rêve de partage et de rencontre, comme dans *La Tentation de dire*, n'a-t-on pas l'impression de lire une lettre d'amour et, comme dans un moment de tendresse infinie, de découvrir un lieu où s'entretenir, où se glisser dans la voix de l'autre, reconnaissant des errances et des blessures, des passions et des souvenirs, des sensations et des désirs ? « On écrit pour se nommer, se reconnaître, se constituer. On lit pour s'inventer des visages, des fusions, des extases. » Voilà donc le « pacte autobiographique » de Madeleine Ouellette-Michalska : une « croyance en l'indéfectible rencontre ».

En ce sens, ce journal intime, d'abord entendu à la radio de Radio Canada, puis retravaillé pour la publication, il est nécessaire comme livre. Comme l'étaient ceux de Nicole Brossard et de Louise Maheux-Forcier. Comme le serait celui d'Hélène Ouvrard. Car, bien mieux que la voix qui lisait pour « parler dans l'espace », ce à quoi nous invitent les signes inscrits dans la page, c'est à une lecture à l'intérieur de soi, avec sa propre voix — *l'autre* devient le *je*. À quoi serviraient les dates alors, à quoi servirait de savoir que ce journal, divisé en cinq cahiers, a été rédigé entre mai 1983 et juin 1984 : « Le journal de l'instant en cours, le journal de présence, est un journal ininterrompu. (...) Placé à égale distance de toutes les terres et de toutes les eaux, de tous les silences et de toutes passions, il lui suffit de la proximité d'une main, d'une bouche, pour renouer avec la tentation de dire. »

Récits de voyages, journal de bord, « portraits d'intérieurs », « fragments conservés », « regards sur le monde actuel », mais aussi essai sur l'écriture, réflexion sur la vie contemporaine, *La Tentation de dire*, s'il rend compte des interrogations et des remarques d'une citoyenne du monde, épelle surtout, blessée, cinglante, ironique, passionnée, une vie qui se tisse entre l'intime et le collectif, entre le réel et le politique, entre le littéraire et le social. Demeure cependant la rigueur d'une exigence : être présente à la totalité de ce qui se vit, se sent, créer « son » actualité avec ferveur et lucidité, sans complaisance narcissique, comme lorsque l'auteur de *La Maison Trestler* se retrouve dans le vif de l'émotion à l'occasion d'un atelier d'écriture : « Nous n'avons pas cessé, dit Madeleine Ouellette-Michalska, de nous déplacer à l'intérieur, déjouant l'ordinaire, ayant moins envie de comprendre que de ressentir, l'odeur jusque dans l'évitement de la souffrance, et ces joies partagées dans ces silences où tout se livre, où tout s'entend, à commencer par l'inhabituel. »

Et c'est cela *La Tentation de dire* : une imagination qui se sent interpellée et qui s'insinue dans le réel en se passionnant pour un détail; c'est une chair qui se plaît à sentir et à nommer « l'intensité de la présence » quand il y a tout simplement curiosité, vitalité du corps, de l'intelligence et des sens, et à travers ces échos et ces résonances intimes se profile une question essentielle : quelle est cette fin de siècle qui se fait et se défait chaque jour ?

lettre-son
1005 ouest, laurier, outremont
279-6384
IMPORTATIONS d'Allemagne
Acanta — Ars nova
Argo — Bellaphon — Calig
Carus — Christophorus
Colosseum — Decca
Melodram — Musica viva
Oiseau-Lyre — Telefunken
Thorofon
DISQUES — CASSETTES — LASER
1500 titres (324 laser)
8,98$ à 19,98$

il faut lire
SAGAN



Vient de paraître:
DE GUERRE LASSE
roman

Charles Sambrat n'aimait pas la guerre. En mai 1942, il dirigeait tranquillement son usine dans le Dauphiné et meublait ses loisirs d'aventures faciles. Jérôme, son ami, son complice, son contraire, luttait contre les nazis, organisait des filières d'évasion. Son arrivée à l'improviste, en compagnie d'Alice, belle et dévorée d'angoisse, va jeter Charles dans une autre vie.

C'est dans la tragédie de la guerre une comédie à trois personnages où Françoise Sagan met à l'amour un A majuscule tout en sachant que le petit "h" de l'histoire détermine tout.

En librairie à 13,95$

Éditions Gallimard

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

Vient de paraître
Un livre brûlant de vérités
POÈTES OU IMPOSTEURS?



176 pages — 9,95

Michel MUIR

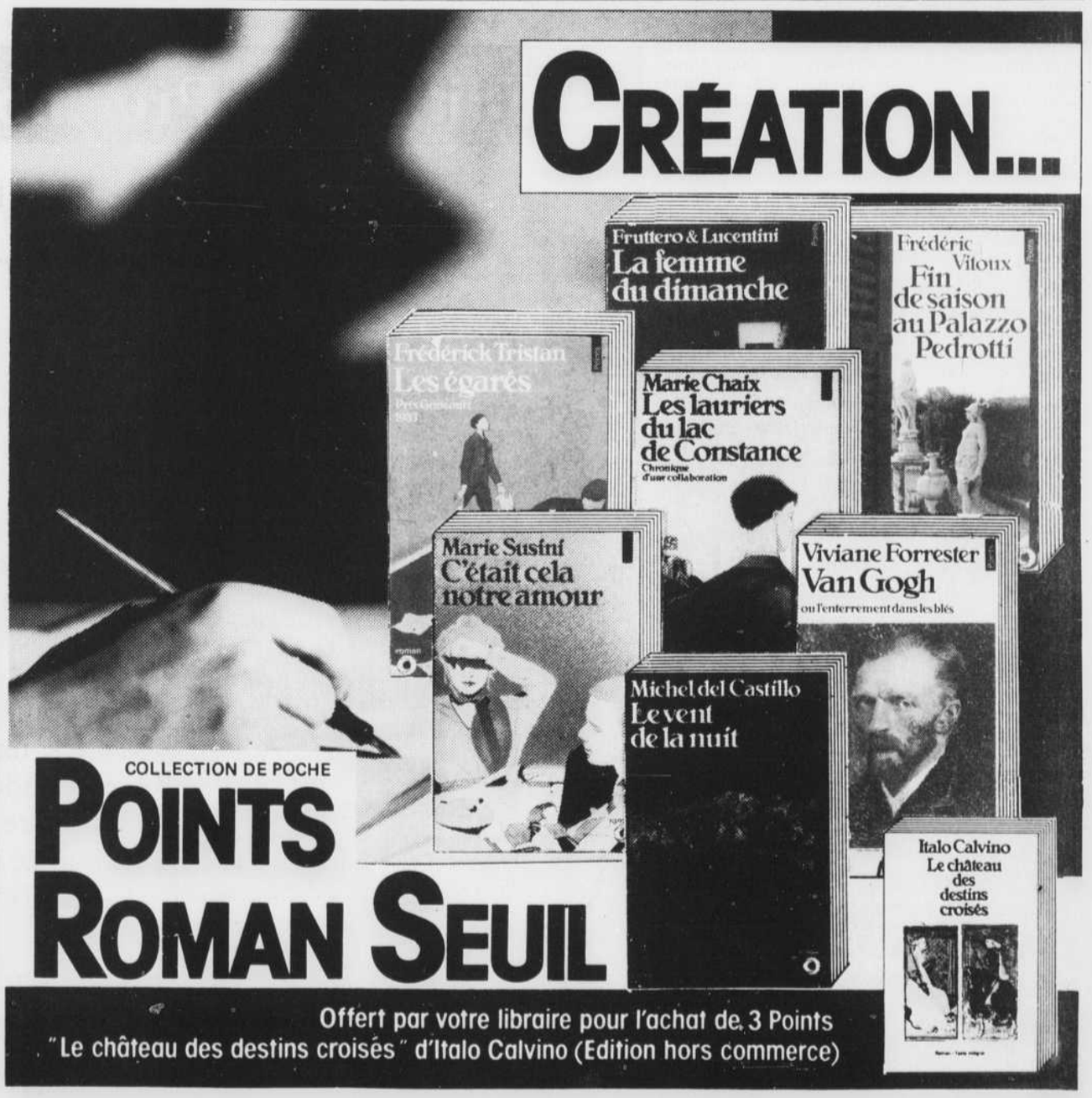
Poète, romancier, essayiste, critique littéraire, Michel **MUIR** nous propose une oeuvre de salubrité intellectuelle: la dénonciation de l'imposture de l'écriture poétique. Sa démarche réflexive porte sur les productions symboliques parues aux Herbes Rouges dans les années 70.

Il importe de se rappeler que **MUIR** ne stigmatise nullement tous les courants d'idées directrices de cette époque: il réserve ses estocades à une maison d'édition dont il agonit les politiques. **MUIR** profite de l'occasion pour communiquer des informations capitales que le grand public ignore!

Il est évident que des poètes authentiques tels Gatien Lapointe, Fernand Ouellette, Jean-Guy Pilon méritent toute sa considération.

en vente chez tous bons libraires

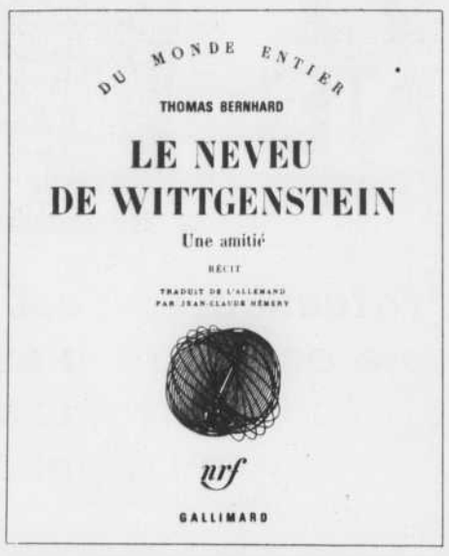
Publié chez **Louise Courteau** éditrice
761-7849
Distribué par Québec-Livres — 327-6900



Thomas Bernhard : souvenirs d'une amitié

DIANE-MONIQUE DAVIAU

★ Thomas Bernhard, **Le Neveu de Wittgenstein. Une amitié**, récit traduit de l'allemand par Jean-Claude Hémery. 1985. 133 pages.

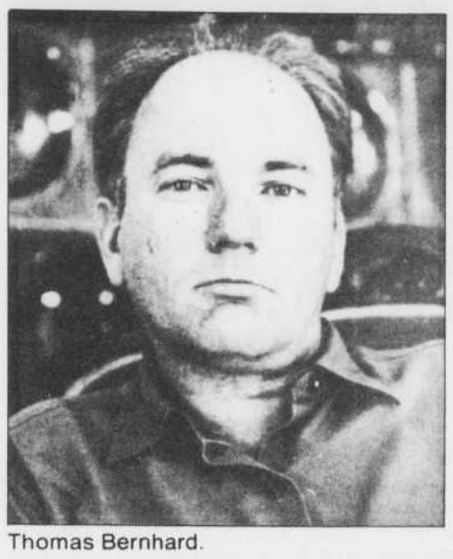


IL PEUT ÊTRE tentant de considérer le récit *Le Neveu de Wittgenstein* comme la suite de l'autobiographie en cinq parties que Bernhard a fait paraître en Autriche entre 1975 et 1982. Mais il existe une différence fondamentale entre ce récit et le cycle autobiographique : dans *Le Neveu de Wittgenstein*, la période que l'auteur tente d'exorciser est marquée par une amitié autour de laquelle tout le récit se concentrera, tous les éparpillements du récit étant motivés pas cette amitié à raconter.

Si le titre est un peu accrocheur, comme semblait l'être le personnage auquel il se réfère, le sous-titre, ici, s'avère capital, car sans lui le titre frôlerait justement la fausse représentation : ce livre n'est pas centré sur Paul Wittgenstein, le neveu du philosophe, mais raconte plutôt l'*amitié* exceptionnelle qui unissait Thomas Bernhard à cet homme génial et fou. Ce livre parle donc autant de Bernhard (ou du personnage Bernhard auquel l'auteur veut nous faire croire) que du neveu de Wittgenstein.

Si l'amitié de ces deux hommes fascine le lecteur, c'est qu'elle constitue pour l'auteur même un objet de fascination, c'est qu'elle s'appuie sur quelque chose qui les dépasse tous les deux. Bien sûr, ils ont des intérêts communs, des tics et des manies rares et tout à fait identiques, ils ressentent très souvent les mêmes sentiments face aux même événements, ils ont des opinions parfois étonnamment semblables sur les gens qui les entourent, mais ils ont aussi, dans certains domaines, certaines circonstances, des attitudes opposées à l'extrême et qui encore là se rejoignent, dans l'extrême justement, ce qui exerce une profonde fascination sur Bernhard, l'unit à Paul Wittgenstein envers et contre tout.

Issu d'une des familles les plus riches d'Autriche, Paul Wittgenstein, après avoir dilapidé tous ses millions, s'est retrouvé totalement sans argent, réduit à vivre de la charité de sa famille puis de celle de ses amis. Ne reculant devant aucune excentricité, provoquant scandale sur scandale, en proie à des crises de folie de plus en plus violentes, il passait une partie de l'année dans


Thomas Bernhard.

un asile psychiatrique. Lorsqu'il sortait, il partageait son temps entre ses trois grandes passions : la musique (c'était un « faiseur de premières », il faisait le triomphe ou l'échec d'un événement musical rien que par le genre de hurlements auxquels il s'adonnait dans la salle, selon qu'il adorait ou détestait ce qu'il entendait), la course automobile (que Bernhard exécrait avec une passion égale à l'enthousiasme de Wittgenstein) et la fréquentation des plus chics cafés de Vienne où il passait des journées entières avec Bernhard à dénigrer sans merci et à très haute voix la société viennoise. En perdant son ami Paul, Bernhard avoue avoir perdu la seule personne avec qui il pouvait vraiment s'adonner à la passion de la musique, à celle du dénigrement et aux élucubrations philosophiques.

Mais les liens qui unissaient Bernhard et Wittgenstein ne concernaient pas seulement des passions partagées. D'un côté, il y avait également, plus fondamentale que la passion la plus dévorante, la maladie mortelle dont souffraient les deux hommes : pour Wittgenstein, la maladie mentale; dans le cas de Bernhard, une maladie des poumons. Tous deux à la merci de l'évolution de la maladie, vivant constamment dans l'expectative d'une rechute dont ils ne se remettraient pas, ils avait développé leur vision du monde à partir de cette maladie et de l'idée de sursis : « Tout comme Paul, périodiquement, atteignait un niveau maximal de révolte contre lui-même et son entourage, et devait être transporté d'urgence à l'asile d'aliénés, moi aussi j'atteignais périodiquement un niveau maximum de révolte contre moi-même et mon entourage, et j'étais chaque fois transporté d'urgence dans un service de pneumo phtisiologie. [...] Il s'est formé dans la société des fous, moi je me suis formé dans la société des malades des poumons, et une formation parmi les fous n'est pas très différente d'une formation au milieu des malades des poumons. Les fous lui ont enseigné de manière décisive la vie et l'existence humaine, à moi, ce sont les malades des poumons qui me l'ont enseigné, de manière aussi décisive que la maladie mentale pour lui. »

Et puis, aussi déterminante que la maladie, il y avait cette conscience d'une marginalité géniale et menacée au nom de laquelle ils refusaient les compromis et se soutenaient mutuellement. Ce qui fascinait aussi Bernhard, dans cette amitié, c'était la supériorité de l'esprit qui devant sa souffrance parvient à placer au premier plan les traits grotesques de sa propre misère, comme cette fois où Bernhard et son ami se sont retrouvés tous deux au même hôpital au même moment, l'ami au pavillon des fous et Bernhard à celui des poitrinaires. Ils avaient réussi, un jour, à se donner rendez-vous à michemin entre les deux pavillons et s'étaient assis sur un banc, tous deux épuisés par une telle expédition. Affublés des uniformes réglementaires, immobiles, ils étaient restés là un bon moment sans prononcer un seul mot. Puis Wittgenstein avait lancé : « Grotesque ! Grotesque ! », et ils étaient rentrés sans ajouter quoi que ce soit.

C'est la première fois que Bernhard aborde le thème de l'amitié, et son témoignage est émouvant parce qu'il le livre sans le moindre ménagement. Il se montre aussi implacable ici que dans ses oeuvres précédentes, déployant autour de son amitié avec le neveu de Wittgenstein tout l'arsenal habituel de formules tranchantes, de jugements impitoyables sur ce qui constituait le quotidien des deux amis : les médecins, la famille, la vie à la campagne, la société viennoise, l'art et les prix littéraires, ce qu'il appelle les *gendelettres* et qu'il considère comme « le plus abominable de tous les mondes » : tout ce qui a dérangé et fait souffrir se retrouve plaqué sous la loupe de Bernhard. C'est parfois très drôle, parfois désespérant; c'est toujours dérangeant, un peu à l'image de cet ami, pittoresque et pathétique, que Bernhard aurait facilement pu inventer pour les besoins d'un récit.

De quelques revues littéraires . . . et de l'université

LES REVUES

PAUL CAUCHON

AU QUÉBEC, on ne manque pas de revues littéraires et, particulièrement, de revues de création. À vue de nez, j'en recense une douzaine. Chacune défend son petit territoire, convaincue de couvrir un domaine essentiel. Bien sûr, elles rejoignent toutes le même public (j'entends d'ici les hauts cris : mais la mienne s'intéresse à l'écriture des femmes ! mais la mienne s'intéresse à la modernité !). Soyons réalistes : combien de Québécois vont acheter une revue de création littéraire, de quelque nature qu'elle soit ? Cinq cent lecteurs et lectrices ?

Pourtant, je suis un partisan du plus grand nombre de revues possible : cela me semble être la seule solution pour garantir la multiplicité des voix créatrices, contre le discours réducteur des *mass-media* en général et celui des chapelles littéraires en particulier. J'ai déjà exprimé plusieurs fois ce point de vue ici mais, certains jours, le chroniqueur est effaré devant le nombre de publications dont il doit rendre compte.

Cette petite introduction en forme de complainte n'avait qu'un seul but : saluer l'apparition d'une nouvelle revue !

★★★

Sous le nom bizarre de *XYZ*, cette nouvelle publication me paraît apporter quelque chose de neuf et combler des attentes qui s'étaient manifestées depuis des années; ce sera, nous promet-on, la seule revue consacrée exclusivement à la nouvelle comme genre littéraire.

Si le moindre bout de poème peut être publié ailleurs en tout temps, on sait qu'il est très difficile de publier des nouvelles au Québec, genre littéraire peu couru et vaguement méprisé, comme si c'était là une vision réductrice du grand roman, une esquisse maladroite. Pourtant la nouvelle, qui possède ses défenseurs acharnés, est un genre exigeant d'une grande rigueur. Pour établir en 10 pages un univers fictionnel fort, cela prend des qualités créatrices particulières. De plus, la nouvelle est un genre qui peut souvent s'attirer les faveurs d'un large public, des publications à grand tirage (comme *Châtelaine* par exemple) lui ouvrant quelquefois leurs pages.

XYZ se dévouera donc entièrement à cette cause. Au sommaire de ce premier numéro, quelques chroniques et analyses littéraires, un entretien avec Claire Martin et des nouvelles de Jean-Paul Baumier, André Berthiaume, André Carpentier, Johanne Jarry, Alice Parizeau et Marc Sévigny. La revue, dirigée par Gaëtan Lévesque et Maurice Soudeyns, veut autant intéresser le public littéraire habituel que le lecteur moins averti qui l'achèterait pour lire dans l'autobus ou le métro. On leur souhaite bonne chance.

★★★

Dans le même esprit, il convient de saluer l'initiative d'*Imagine*, revue de littérature « science-fiction et fantastique », deux genres traditionnellement très riches en nouvelles. Sous une couverture renouvelée, le numéro 27 (avril 85) présente des pastiches : une quinzaine d'écrivains et d'illustrateurs se sont amusés à écrire des textes et dessiner des illustrations « à la manière de ».

Je craignais de lire un numéro centré sur des écrivains de science-fiction très spécialisés : heureuse surprise, les pasticheurs se sont attaqués à des auteurs qui débordent largement le caractère sf/fantastique : on y lira donc des « apocryphes » de Louis Fréchettte, Maupassant, Borgès, Lovecraft, Cortazar, Vian, Asimov, Robbe-Grillet, Sheckley, et j'en passe. Amusant à lire, en se rappelant que le pastiche est un exercice plus difficile qu'on le pense.

★★★

S'il est une institution mal-aimée et souvent décriée, c'est bien l'université. Rien de plus facile, d'ailleurs, que de se moquer d'un certain discours universitaire abscons, décroché de la réalité quotidienne. Depuis quelques années, l'université est toujours suspecte; formant des « chômeurs instruits », on lui demande toujours d'être plus efficace et de mettre sur pied des projets qui vont donner des résultats concrets, ce qui n'est pourtant pas vraiment son rôle.

En fait, l'université est un univers en soi, avec ses codes, ses tics, ses manies, ses belles envolées, ses projets fous, ses luttes de pouvoir (on n'a pas idée, par exemple, des passions qui peuvent se déchaîner derrière les portes feutrées des bureaux des chercheurs à propos de sujets de travail en apparence inoffensifs).

Comme dans toute institution, on y retrouve des individus extraordinaires et des nuls. Mais ce qui lui est particulier, c'est que l'institution elle-même génère sa propre validité : elle forme à l'intérieur de la société globale une société en soi « dont la logique est de tendre à se libérer toujours davantage des contraintes et des pressions que la première cherche à lui faire subir, et à ne tenir que d'elle-même sa légitimité ».

Cette citation de François Ricard est extraite du numéro d'avril de *Liberté* (no 158) qui s'est bravement attaqué à cette question : à quoi sert l'université ?

Les collaborateurs en font un survol plutôt intéressant. Entre autres, Paul Zumthor nous explique d'où vient la mauvaise conscience des milieux universitaires, Marc Angenot nous démontre avec fougue que les études littéraires ne servent plus à rien; Bernard Beugnot fait l'éloge de l'érudition, et François Ricard analyse bien les fonctions réelles de l'université (« l'un de ses premiers rôles n'est pas tant de découvrir que, tout simplement, de chercher »).

Lieu complexe, hostile aux discours simplistes, l'université se résume mal en si peu de mots. Pour y avoir fait mon bacc, je lui sais gré d'avoir canalisé ma passion de la recherche. Tout en étant désespéré par le mépris que parfois on y affiche : par exemple, cet ancien professeur rencontré récemment qui, apprenant que j'étais tout heureux de faire du journalisme, répondit textuellement au pauvre naïf que je suis qu'il « pensait lui-même collaborer bientôt au DEVOIR parce que ça lui permettrait de déduire des frais supplémentaires de son rapport d'impôt ! »

Rien n'y est jamais simple : ce numéro de *Liberté* est donc à lire, pour quiconque s'intéresse à la fonction et au devenir des universités.

Le prix Albert-Londres

PARIS (AFP) - Alain Louyot, grand reporter à l'hebdomadaire *Le Point*, ainsi que Christophe de Ponfilly et Bertrand Gallet, de la chaîne de télévision Antenne-2, sont les lauréats 1985 du prix Albert-Londres, placé pour la première fois sous l'égide de la Société des gens de lettres.

Né en 1948, Alain Louyot est entré au *Point* en 1974 au service économique avant de passer, deux ans plus tard, au service « monde » de l'hebdomadaire.



ANDRÉ BEAUDET
LITTÉRATURE L'IMPOSTURE



Le procès de Kafka, le nom de Joyce, la folie de Nelligan et le suicide de Gauvreau forment la matière de ce livre qui se veut une réflexion déplacée de la condition de l'écrivain.

Ces essais d'André Beaudet se veulent aussi une riposte contre la fatigue culturelle et l'amnésie actuelle d'une certaine modernité qui s'empoisse jusqu'à l'aphasie du désir.

210 p. — 12,95$

LES HERBES ROUGES
900, rue Ontario Est, Montréal H2L 1P4
Tél.: 514/525-2811

ENCORE UNE PARTIE POUR BERRI





PAULINE HARVEY
Prix des Jeunes Écrivains du Journal de Montréal (1982)
Des personnages fascinants. Deux gigantesques bombes ronflent sous la ville...
Jouer, tout jouer, pour ne plus entendre ce bruit.
ROMAN

la pleine lune

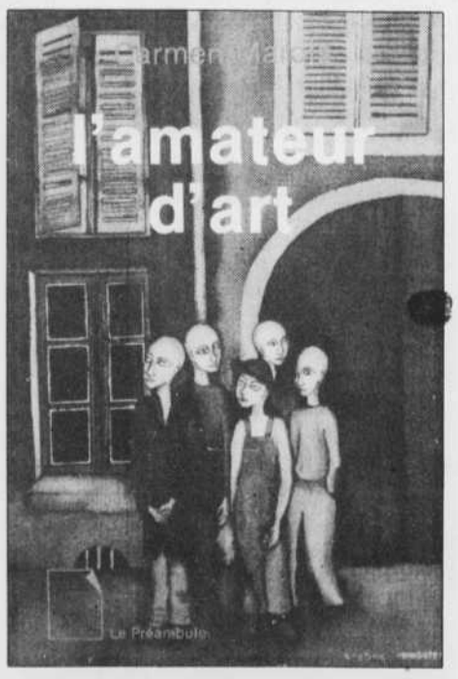
172 pages 11,95 $

Éditions le Préambule

VIENT DE PARAÎTRE

L'Amateur d'art

par Carmen Marois



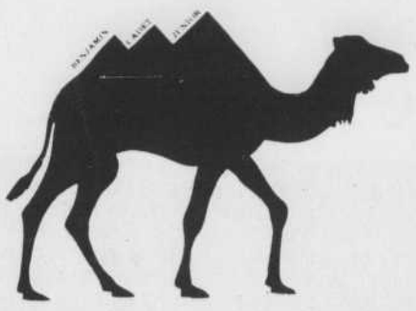
Ce lire mystérieux est le premier de Carmen Marois. On y retrouve cette atmosphère étrange qui fait la force des grands récits. Bien écrit, d'une imagination extraordinaire, ce volume, le deuxième de la collection, donnera au lecteur tous les frissons auxquels il est en droit de s'attendre.

288 pages 12,95$

En vente dans les librairies

Diffusion: AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis, Montréal, Qué. H2X 3J6 Tél.: 844-6896, 844-4967

GRAND CONCOURS GALLIMARD JEUNESSE



LE SECRET DES PHARAONS

chez votre libraire du 1er mai au 15 juin

ATTENTION

Une erreur typographique s'est glissée dans le Bulletin de participation distribué en librairie. Dans la question de la PYRAMIDE ROUGE, on peut lire: "retrouvez les neuf livres dont ont été tirées les quatre erreurs". Il aurait fallu écrire: "retrouvez les neuf livres dont ont été tirées les neuf erreurs."

Parents, faites participer vos enfants à ce grand concours et gagnez un voyage en Égypte.

Professeurs, c'est aussi pour vous une occasion inespérée d'enrichir la culture de vos élèves en les encourageant à y participer.

Extrait du règlement

1. Qui peut participer? Si vos enfants, ou vos élèves, ont entre 3 et 15 ans, ils peuvent participer au grand concours **LE SECRET DES PHARAONS**.

Si vos enfants, ou vos élèves, ont **entre 3 et 7 ans** au 1er mai 1985, le jeu de la **Pyramide Verte** est pour eux.

Si vos enfants, ou vos élèves, ont **entre 8 et 11 ans** au 1er mai 1985, le jeu de la **Pyramide Bleue** est pour eux.

Si vos enfants, ou vos élèves, ont **entre 12 et 15 ans** au 1er mai 1985, le jeu de la **Pyramide Rouge** est pour eux.

2. Comment participer? C'est très simple: vous avez besoin d'un catalogue Gallimard Jeunesse *Spécial Concours 1985* et d'un bulletin de participation portant trois cachets du même libraire. Chaque bulletin de participation contient un questionnaire pour chaque jeu ainsi qu'un formulaire de réponse. Faites bien lire les questions à vos enfants ou à vos élèves, ensuite donnez-leur le catalogue *Spécial Concours 1985*: ils y trouveront les réponses.

N'oubliez pas de leur demander de répondre à la question subsidiaire et d'inscrire leur nom, leur adresse, le nom de leur école et son adresse, en lettres moulées.

Enfin, envoyez le bulletin à: CONCOURS GALLIMARD JEUNESSE, DMR Distribution Inc., 472, rue Deslauriers, Ville St-Laurent, Qué. H4N 1V8

3. Comment obtenir le bulletin de participation? Si vous achetez un livre Gallimard Jeunesse chez un libraire, demandez-lui de vous remettre un bulletin de participation et d'y mettre son tampon. Demandez-lui également de vous remettre un catalogue *Spécial Concours 1985*.

Si vous achetez plus d'un livre Gallimard Jeunesse, demandez-lui d'y apposer son tampon pour chaque livre supplémentaire.

Vous pouvez disposer d'autant de bulletins que vous voulez à condition que chaque bulletin porte trois cachets du même libraire.

4. Que peut gagner le participant? (a) Le grand prix d'une valeur de 5000$. Un seul grand prix sera remis au Canada. Il consistera en un voyage aller retour au Caire (Égypte) via Paris. Le voyage, pour le grand gagnant et pour ses parents, se fera par avion, tous les frais de transport et de séjour à Paris et au Caire étant assumés par l'organisation du concours. Le gagnant et ses parents séjourneront huit jours au Caire.

(b) Un lot de dix livres Gallimard Jeunesse d'une valeur de 46$. 150 lots de livres Gallimard Jeunesse seront distribués parmi les heureux gagnants. 50 lots seront attribués pour chacun des jeux.

Chaque gagnant d'un lot de livres Gallimard Jeunesse sera avisé par courrier du prix gagné. Le lot sera expédié au gagnant dans les 30 jours de la date de l'attribution des prix.

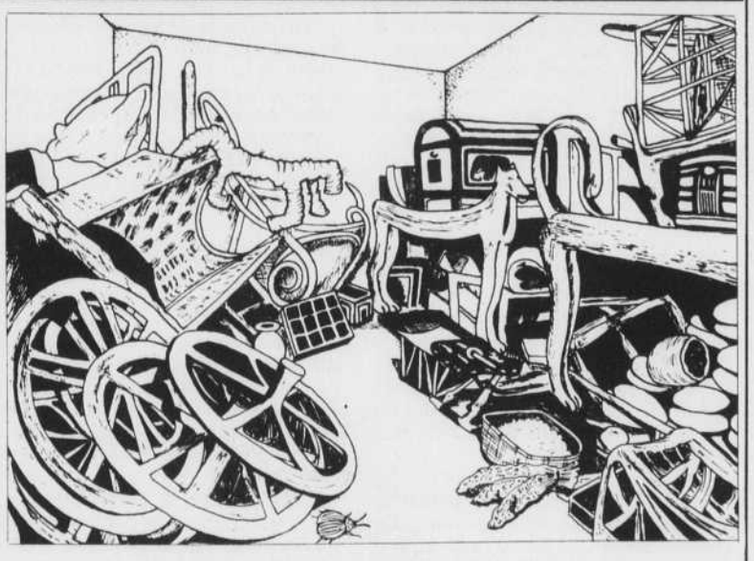
Dans les 30 jours de la date de l'attribution des prix, le gagnant du grand prix sera avisé par courrier de l'endroit où le prix lui sera remis et des démarches qu'il devra faire pour que le prix lui soit remis.

5. L'attribution du prix. Un tirage au sort sera effectué le vendredi 28 juin 1985 à 11h00 chez DMR Distribution Inc., au 472 Deslauriers, Ville Saint-Laurent, Québec, parmi tous les bulletins de participation éligibles reçus.

PYRAMIDE VERTE (3 à 7 ans)

Coll. Folio Benjamin et Découverte Benjamin

QUESTION



Vous venez de pénétrer dans la pyramide, vous voilà maintenant dans l'antichambre funéraire où sont entassés tous les objets préférés du pharaon.

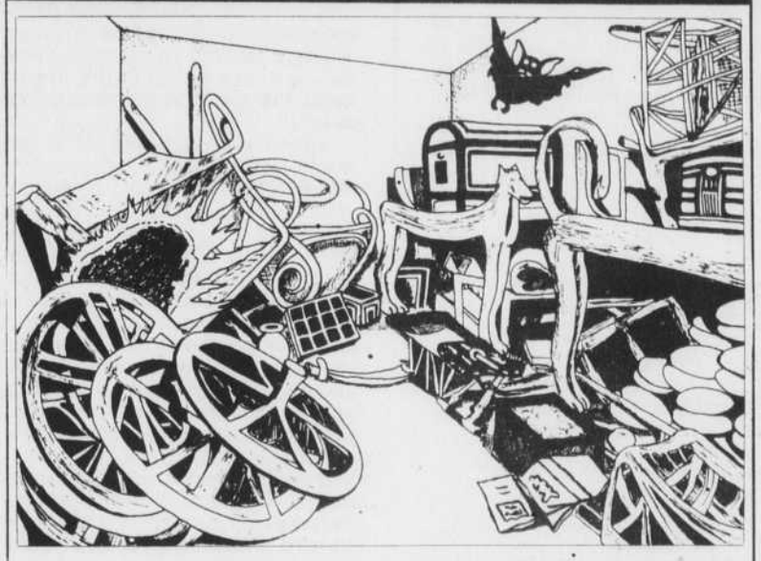
1. Regardez bien le dessin de cette antichambre funéraire. Des "erreurs" y ont été glissées: six détails (objets, animaux, etc.) sont en trop.
2. Ces détails ont été copiés sur des couvertures de livres Gallimard Jeunesse et rajoutés sur le dessin.
3. Prenez votre catalogue "Gallimard Jeunesse Spécial Concours 1985" et retrouvez les six livres d'où ont été tirées les six "erreurs" du dessin.
4. Ces livres ont un titre.
5. Prenez la première lettre de chacun de ces six titres (à l'exclusion des articles). Remettez-les dans l'ordre et vous trouverez le nom du mystérieux pharaon.

QUESTION SUBSIDIAIRE: Quel est le nom de l'animal apparaissant sur la couverture du livre GRAND BÊTA dans la collection Folio Benjamin (page 9 du catalogue Gallimard Jeunesse)?

PYRAMIDE BLEUE (8 à 11 ans)

Collections Folio Cadet et Découverte Cadet

QUESTION



Vous venez de pénétrer dans la pyramide, vous voilà maintenant dans l'antichambre funéraire où sont entassés tous les objets préférés du pharaon.

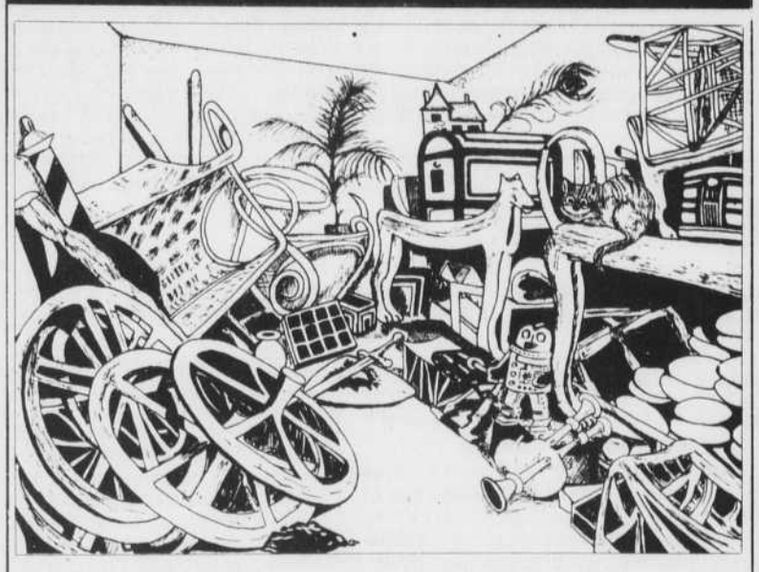
1. Regardez bien le dessin de cette antichambre funéraire. Des "erreurs" y ont été glissées: quatre détails (objets, animaux, etc.) sont en trop.
2. Ces détails ont été copiés sur des couvertures de livres Gallimard Jeunesse et rajoutés sur le dessin.
3. Prenez votre catalogue "Gallimard Jeunesse Spécial Concours 1985" et retrouvez les quatre livres d'où ont été tirées les quatre "erreurs" du dessin.
4. Ces livres ont un titre.
5. Prenez la première lettre de chacun de ces quatre titres (à l'exclusion des articles). Remettez-les dans l'ordre et vous trouverez le nom du mystérieux pharaon.

QUESTION SUBSIDIAIRE: Combien de chats apparaissent sur la couverture du livre LE LIVRE DE MON CHAT dans la collection Découverte Cadet (page 17 du catalogue Gallimard Jeunesse)?

PYRAMIDE ROUGE (12 à 15 ans)

Collection Folio Junior

QUESTION



Vous venez de pénétrer dans la pyramide, vous voilà maintenant dans l'antichambre funéraire où sont entassés tous les objets préférés du pharaon.

1. Regardez bien le dessin de cette antichambre funéraire. Des "erreurs" y ont été glissées: neuf détails (objets, animaux, etc.) sont en trop.
2. Ces détails ont été copiés sur des couvertures de livres Gallimard Jeunesse et rajoutés sur le dessin.
3. Prenez votre catalogue "Gallimard Jeunesse Spécial Concours 1985" et retrouvez les neuf livres d'où ont été tirées les neuf "erreurs" du dessin.
4. Ces livres ont un titre.
5. Prenez la première lettre de chacun de ces neuf titres (à l'exclusion des articles). Remettez-les dans l'ordre et vous trouverez le nom du mystérieux pharaon.

QUESTION SUBSIDIAIRE: Quel est le nom du propriétaire du sinistre MANOIR DE L'ENFER dans la série "Un livre dont vous êtes le héros" (collection Folio Junior). Pour trouver la réponse, consultez le catalogue Gallimard Jeunesse (page 54).

COUPON-RÉPONSE

LE NOM DU MYSTÉRIEUX PHARAON

LES TROIS CACHETS DU LIBRAIRE

RÉPONSE À LA QUESTION SUBSIDIAIRE

N'oubliez pas d'écrire en LETTRES CAPITALES

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Date de naissance — Code postal

NOM DE VOTRE ÉCOLE

ADRESSE

COUPON-RÉPONSE

LE NOM DU MYSTÉRIEUX PHARAON

LES TROIS CACHETS DU LIBRAIRE

RÉPONSE À LA QUESTION SUBSIDIAIRE

N'oubliez pas d'écrire en LETTRES CAPITALES

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Date de naissance — Code postal

NOM DE VOTRE ÉCOLE

ADRESSE

COUPON-RÉPONSE

LE NOM DU MYSTÉRIEUX PHARAON

LES TROIS CACHETS DU LIBRAIRE

RÉPONSE À LA QUESTION SUBSIDIAIRE

N'oubliez pas d'écrire en LETTRES CAPITALES

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Date de naissance — Code postal

NOM DE VOTRE ÉCOLE

ADRESSE

CANTATE À TROIS VOIX

STÉPHANE LÉPINE

★ Rabindranath Tagore (prix Nobel 1913), **La Maison et le monde** (traduit de l'anglais par F. Roger-Cornaz), Payot, 1984, 214 pages. La première édition française de cet ouvrage a été publiée en 1921.

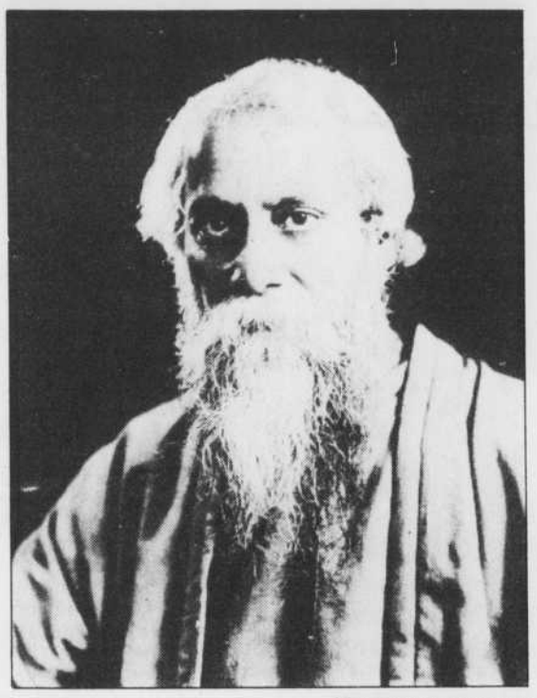
NOUS SOMMES en 1915. Le gouverneur général de l'Inde, lord Curzon, voulant appliquer le vieux principe politique qui consiste à « diviser pour mieux régner », propose de séparer le Bengale en deux entités administratives, opposant ainsi les communautés religieuses musulmane et hindoue. Cette politique soulève de violentes contestations et provoque entre autres la formation du *Swadeshi*, un mouvement nationaliste, plus économique que politique, dont l'une des actions consiste à encourager les industries nationales.

L'un des leaders de ce mouvement, Sandip Mukherjhi, arrive un jour à Suksayar, dans la maison du maharajah Nikhil Ghoudhury, un ami de longue date. Un combat s'engage. Alors que Sandip, violent patriote, fait campagne en vue de provoquer un boycottage des marchandises anglaises et désire rien de moins que la révolte de la communauté musulmane, Nikhil, l'universitaire idéaliste dont la morale politique est fondée sur les droits conventionnels, se révèle un « progressiste conservateur », qui souhaite une modification politique, sociale et économique de la société mais se refuse à toute violence, à toute réforme abrupte.

Mais l'opposition des deux hommes, fondée jus qu'alors sur des principes politiques et idéologiques, rejoint bientôt les sphères du privé et se cristallise autour de la figure d'une femme, Bimala, l'épouse de Nikhil. Alors que la majorité des femmes hindoues sont condamnées à une totale réclusion dans le *zenana*, Bimala, pour sa part, est une érudite. Avec le consentement et l'encouragement de son mari, elle a franchi les frontières du *purdah* (l'écran séparant les femmes du monde extérieur), a appris l'anglais et peut donc s'intégrer aux conversations que tiennent Sandip et Nikhil et prendre position. Tenue longtemps dans l'ignorance et convaincue que l'esprit des femmes était petit et tordu comme les pieds des Chinoises, Bimala prend aujourd'hui conscience des limites imposées à son sexe ainsi qu'à son peuple.

Conquise par les idées révolutionnaires de Sandip, elle adhère à sa cause et accepte d'aider financièrement le mouvement, ceci sans en glisser mot à son mari : « Ma vie et mon esprit, mes espérances et mes désirs s'enflammèrent au feu de ce nouvel âge. » Naïvement dupée par cet homme cupide pour qui les intérêts personnels valent mieux que la cause publique, Bimala découvrira trop tard son erreur, menant son époux à la mort : « Autant dire qu'on ne peut éclairer une maison sans y mettre le feu. »

Aux yeux du lecteur d'aujourd'hui, dont la mentalité (toute occidentale) et les moeurs le posent à des années-lumière de la réalité indienne du début du siècle, ce roman peut apparaître comme un véritable traité d'anti-féminisme. Il se résumerait, en fait, à cette morale absconse selon laquelle il vaut mieux tenir sa femme dans l'ignorance, au risque qu'en se libérant des chaînes de la tradition, elle ne provoque notre mort... Pourtant, appliquer de façon stricte une telle grille d'analyse revient à refuser le dialogue avec une autre époque, un autre monde; attitude impérialiste s'il en est une, semblable à celle d'un David Lean qui, dans *A Passage to India*, non content d'être imperméable à la pensée indienne, se permet même de la ridiculiser.



International Portrait Gallery

Rabindranath Tagore (1861-1941).

Car, en fait, *La Maison et le monde* est une oeuvre admirable. Dans ce récit stéréoscopique où trois narrateurs viennent apposer une lumière particulière sur les événements, des points de vue divergents, différents rythmes et registres se téléscopent, formant une mosaïque aux tons subtils et chatoyants, une cantate à trois voix. Écrivain classique, reconnu mondialement, Rabindranath Tagore n'a rien perdu de sa force et de son pouvoir d'attraction. Soixante ans après sa publication, ce roman, qui explore les rapports sinueux entre le privé et le politique dans un pays miné par les conventions, le prouve de manière inconstestable.

Avec *La Maison et le monde*, Tagore se présente comme le Thomas Mann de la littérature indienne. En effet, ces deux auteurs, écrivant tous deux au début de ce siècle et décrivant chacun à sa façon la fin d'un époque, explorent les méandres d'une société décadente où les individus, incapables d'opposer leur indifférence à la tourmente extérieure, incapables par ailleurs d'imposer de nouvelles lois et de nouvelles valeurs morales, sont emportés par la débâcle. Comme dans la Vienne décrite par Mann, le Bengale de Tagore est le lieu d'un écroulement où un monde et un individu meurent ensemble, l'un se présentant comme la vision macrocosmique de l'autre : ne pouvant se plier aux règles du « nouveau monde », animés d'un « désir catastrophique » et « désespérément attirés par cette ruine d'eux-mêmes », ils préfèrent mourir de soif devant leurs mirages plutôt que d'ébranler leurs vieilles certitudes. La maison et le monde, secoués par de semblables tensions, s'écroulent pareillement, ne pouvant contenir les feux et la passion des tenants de la modernité.

1983 : Quand la France découvre le Monde

HEINZ WEINMANN

★ Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, **Atlas de la découverte du monde**, Boréal-Express, 1985, 177 pages.

★ Richard Learner, **Fenêtres sur l'univers, l'histoire des instruments de l'astronomie**, Denoël, 1984, 223 pages.

1492 : Christophe Colomb découvre son fameux oeuf. Question restée pendante, à laquelle aucun historien n'a encore répondu : fut-ce un oeuf dur, un oeuf coque ou un oeuf brouillé ? Vous rigolez, mais c'est très sérieux ! Car de l'« état d'agrégat » de cet oeuf dépend la découverte même du monde. L'oeuf dur : le monde légèrement aplati aux pôles est sphérique, aux contours durs et précis que les explorateurs vont tracer sur leurs cartes.

N'allez surtout pas croire que, par Christophe Colomb interposé, je fasse la promotion des oeufs durs. Non, je n'ai rien contre les oeufs mollets, encore moins contre les omelettes. Ce contre quoi je mets en garde, c'est que l'oeuf du monde se casse en oeuf brouillé.

Car c'est ce qui s'est passé longtemps en France. Le monde : connais pas. Un magma confus de noms étrangers qu'aucune géographie n'a réussi à inculquer. De la bouillie pour les chats. Voilà qui explique pourquoi les rares découvreurs français ont été aussitôt réquisitionnés aux cuisines. Pauvres Parmentier, pourtant intrépides navigateurs ayant poussé une pointe de curiosité jusqu'à Sumatra qui, jusqu'à la fin des temps, sont condamnés à mijoter leur célèbrement dégoûtant « hachis parmentier » (traduction québécoise : « pâté chinois »).

Voilà qu'un vendredi soir 1983, en dodelinant comme d'habitude devant *Apostrophes*, la France eut un choc. Le Français calfeutré dans son pays découvrit le Monde (pas le journal !). Ce soir-là, Bernard Pivot avait invité G. Chaliand et J.-P. Rageau, auteurs d'un *Atlas stratégique* qui allait s'arracher comme des petits pains. Voilà que les cancres géographiques qui, à force de se cacher la tête dans le sable ont vu que la Terre avait une forme hexagonale, découvrent que la Terre est ronde. 1983 : l'oeuf de Colomb couvé par le coq gaulois. La France commence à se guérir de son « complexe hexagonal » qui lui a fait accroire depuis Louis XIV qu'elle était le nombril du monde.

Nos deux gaillards qui ont ouvert les fenêtres de la France sur le monde récidivent. Cette fois, ils nous offrent un *Atlas de la découverte du monde*. Je le dis d'emblée : cet atlas est emballant. En effet, par un simple coup d'oeil sur les cartes schématisées qui se succèdent au fil des découvertes, vous pouvez suivre l'exploration du monde depuis la naissance de l'Homme en Afrique orientale en passant par la domestication de l'environnement (agriculture) jusqu'à la longue et lente conquête du globe par l'Homme.

Bien sûr, nous avons droit aux cartes qui retracent les grandes et les petites explorations parties d'Europe d'abord, d'Amérique ensuite, à commencer par Marco Polo et se terminant sur la Lune en 1969. Mais la grande nouveauté *révolutionnaire* (ça tourne), c'est le changement de perspective opéré dans cet atlas. L'Europe, l'Occident a cessé d'être le nombril du monde à partir duquel le monde *se* découvre. Tant d'autres civilisations, avant Christophe Colomb, avaient déjà découvert le monde...

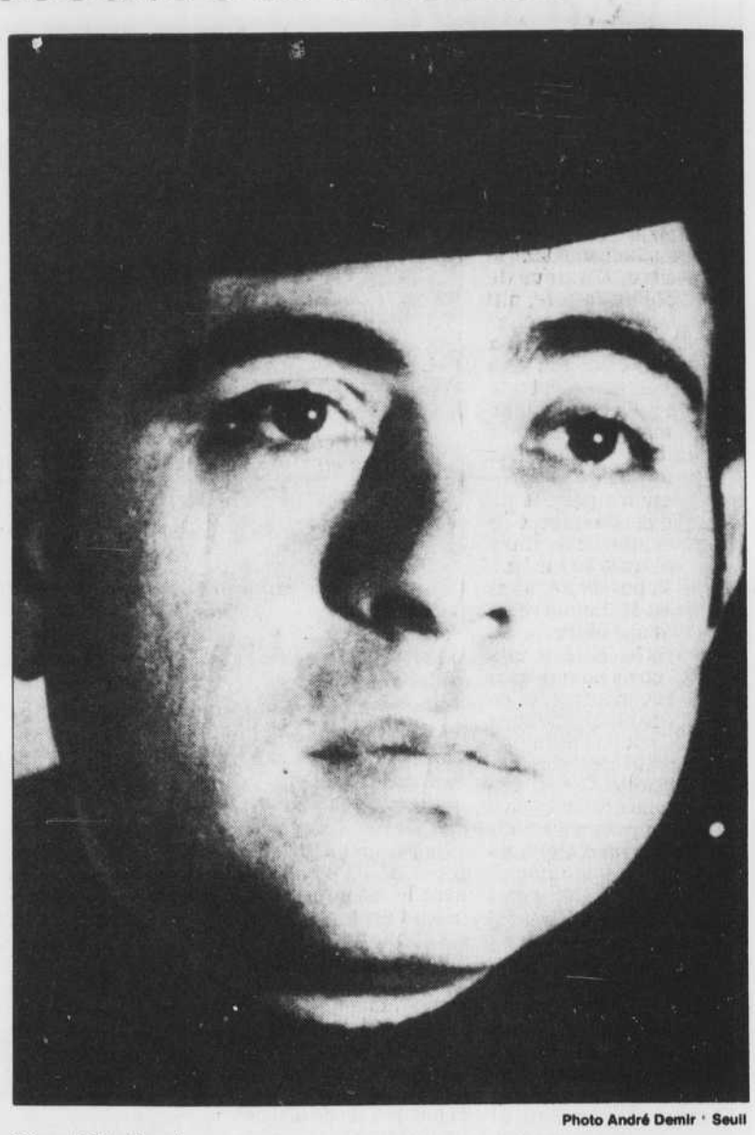


Photo André Demir · Seuil

Gérard Chaliand.

D'abord les Arabes, grands voyageurs et géographes devant l'éternel. Du IXe au XIVe siècle, les musulmans établissent un réseau de communications serré, allant de l'Afrique saharienne jusqu'en Asie (Samarcande). Qui (sauf les spécialistes) a jamais entendu parler d'Ibn Battuta (1304-1369) qui, en 1377, a poussé une pointe jusqu'à Canton.

On a, par ailleurs, voulu vous faire accroire (hélas ! aussi le grand sinologue Joseph Needham : *La Science chinoise et l'Occident*) que la civilisation chinoise, de tout temps, vivait repliée sur elle-même, jamais sollicitée par le Monde. Rien n'est plus faux. En effet, cet atlas nous fait découvrir les découvertes chinoises, leurs géographes et leurs cartographes extraordinaires. Écoutez ceci : « Au début de l'ère chrétienne, une des théories émises estimait que l'univers a la forme d'un oeuf et qu'en son milieu, tel le jaune, se trouve la Terre » (p. 64). L'oeuf de Christophe Colomb « battu » de plus d'un millénaire et demi !

Qui sait, en effet, que Chan Chung (1148-1227), moine taoïste, ouvrit la « route de la soie »; que Fa-Hsien, autre moine, a fait un voyage à pied jusqu'en Inde qui dura de 399 à 414 et qu'il nous a laissé une *Relation des royaumes bouddhistes* ? Si nous connaissons par coeur (à nous en écoeurer) les quatre voyages de tonton Cristobal, nous n'avons jamais entendu souffler mot des sept expéditions de l'amiral Cheng Ho entre 1405 et 1433. Avec ses 317 navires, comportant 27,870 personnes dont 200 dignitaires et 128 médecins (acupuncteurs ?), il poussait ses explorations jusqu'à Ceylan.

Dans cet atlas étonnant, pratique, vous trouverez vraiment tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la découverte du Monde !

★★★

L'atlas de la découverte du monde se termine justement avec la conquête de la Lune (1969). *Fenêtres sur l'univers* (au pluriel s'il vous plaît) commence avec la découverte de la Lune, la « nôtre » trouée, crevassée, telle que révélée à Galilée grâce à son télescope. Bien qu'écrite par un physicien anglais, cette traduction française témoigne que les Français, non contents de s'ouvrir au monde, laissent entrer chez eux l'univers tout entier.

En effet, ce beau livre (par sa présentation, son papier, son texte intelligent, ses nombreuses illustrations) retrace l'aventure de la conquête du cosmos à commencer par la télescope galiléen jusqu'à *Voyager* et le grand télescope spatial qui sera lancé en 1985.

Évidemment, ce livre passionnant s'attache moins aux hommes qu'aux instruments qui ont permis cette conquête. Astrolabe, télescope, radiotélescope, spectrographe, télescope à miroirs multiples.

Pour les grands passionnés du « ciel » et de l'univers qui croient avec Reeves que la vie sur Terre est bien « plate » et que nous sommes aussi « poussière d'étoiles ».

Le Clézio : ce géant à la candeur enfantine

MADELEINE OUELLETTE-MICHALSKA

★ J.-M.-G. Le Clézio, **Le Chercheur d'or**, Paris, Gallimard, 1985, 333 pages.

CET AUTEUR ne ressemble à personne. Hanté par des durées plus vastes que celles indiquées par l'horloge, il fuit l'air du temps comme la peste. Il fuit les modes, habité d'une exigence intérieure qui échappe aux diktats des clans, des chapelles, des saisons.

Beau comme un dieu, il aurait pu, lorsqu'il décrocha le Renaudot à 23 ans avec *Le Procès-Verbal*, devenir le *play-boy* des clubs littéraires, s'autoriser de son génie pour nourrir la rumeur publique et séduire l'*establishment* des lettres. Au lieu de cela, il écrit, solitaire, inclassable et inclassé, marquant le pas sur sa génération égarée dans les avatars oedipiens ou les froides avenues du formalisme.

J.-M. Le Clézio a peut-être été sauvé par ses origines. Ses premiers livres écrits à Nice expriment la grande dérive urbaine, l'hyperréalisme d'une solitude qui cherche dans l'« extase matérielle » et la vision hallucinante du réel des points de reconnaissance. L'écrivain se sent en exil de ce qui a rempli son enfance : les paysages de l'île Maurice, l'ampleur d'une nature indomptée, et ces lectures où voisinent, à côté des grands mythes anciens, Conrad, London, Melville, Hemingway.

Le Chercheur d'or, ce dernier roman merveilleusement écrit qui devrait figurer dans les lectures de vacances amoureuses de l'essentiel, est son 14e livre. Il appartient à la deuxième manière de l'oeuvre leclézienne. Celle où l'on entreprend les « voyages de l'autre côté », ces grands romans planétaires où l'on part en quête de la mémoire du monde. Celle où l'on explore les lieux du globe non cadastrés par les guides culturels et les slogans publicitaires. Cela donne, entre autres, *Désert, Haï, Trois Villes saintes, Relation de Michoacan* et *Les Prophéties de Chilam Balam*.

À compter de ce moment, la conscience du narrateur, jusque-là menacée de désintégration, semble tout à coup retrouver ses assises. On sent qu'après la fréquentation du désert marocain, après les nombreux séjours que Le Clézio fait chez les Indiens du Mexique et d'Amérique centrale, il n'y aura plus de *Livre des fuites*. Désormais, on cherche dans l'axe spirituel et panthéiste une forme d'adhésion cosmique, très sensuelle, qui trouve dans le rapport direct à l'univers, à la terre, aux coutumes archaïques, aux gestes simples, la vérité de la vie.

L'île au trésor, c'est ce que l'on trouve quand l'on cesse de chercher. Et dans cette quête, comme dans toute quête essentielle, s'effectue un retour à l'origine de soi et des choses. Dans la mémoire de l'enfant Le Clézio, il y a un grand-père que l'on n'a jamais vu mais dont on a beaucoup entendu parler. Ce fou légendaire, issu d'une famille bourgeoise déchue, avait un théodolite chasseur d'étoiles et une malle remplie de papiers, de cartes, de tracés fabuleux étayant un grand rêve : quitter l'île Maurice pour aller explorer cette île inconnue située quelque part dans l'océan Indien où un mystérieux corsaire a, croit-on, enfoui un trésor.

On donne la parole à Alexis, son fils, et cela fait à la fois le roman et le legs. Le fils voudra aussi partir à l'aventure. Il le fera. Pendant 30 ans, il naviguera, déchiffrera les secrets de la mer, cherchera des pistes, croisera des végétations et des populations menacées, rencontrera une femme qui lui apprendra l'amour. Mais la quête des signes importait plus que la quête de l'or. Une fois parvenu au but, on s'en désintéresse.

Comme pour la découverte de l'Amérique, la soif de l'or indiquait une autre soif. On souhaitait atteindre, par cette dérive infinie dans l'espace, l'inaccessible richesse. Celle que nul klondyke ne peut satisfaire : posséder ce lieu du monde où l'espace et le temps débouchent sur l'éternité.

Le Chercheur d'or est donc une vaste parabole de la condition humaine puisée à même la chronique familiale. Au dénouement, après la guerre de 1914 à laquelle on a participé, après la disparition du père et de l'amante, il y a cette tendresse du fils pour la mère. Il y a cette candeur presque naïve, cette passion du réel, la foi au sable des dunes, au bruit de la vague et à la terre ravinée par le passage des siècles.

Il y a cette dernière phrase du livre célébrant la venue de l'été : « Il fait nuit à présent, j'entends jusqu'au fond de moi le bruit vivant de la mer qui arrive. »

PHILOSOPHIQUES

Revue de la Société de Philosophie du Québec

SOMMAIRE

Volume XII, numéro 1 Printemps 1985

Articles

V. DE NGUYEN, *Approche épistémologique de la caractérologie selon le point de vue de J. C. Pariente* 3
L.-P. BORDELEAU, *Un nouveau paradigme : le corps sportif* 33
R. BOUCHARD, *L'idéalisme est-il spiritualiste ?* 53
J. MOLINO, *Pour une histoire de l'interprétation : les étapes de l'herméneutique* 73

Aspects philosophiques du féminisme

Note de la rédaction

J. BOULAD AYOUB, *Éros androgyne et logos philosophique* 107
L. POISSANT, *Pour l'immobilisme ?* 133
L. GODARD, *Pour une nouvelle lecture de la question de la femme : essai à partir de la pensée de Jacques Derrida* 147
M. LAROCHE, *La femme (dite barrée) selon l'approche lacanienne* 165
M.-C. BROUSSON-ROSAY, *Psychanalyse et féminité* 177

Intervention

P. DESJARDINS, *Les loteries nationales : une exploitation malheureuse ?* 191

Bulletin

F. LATRAVERSE, *Les études wittgensteiniennes au Canada : état de la recherche, 1970-1984* 197

Abonnement : institutions, 17,00 $; individus (régulier) : 14,00 $; étudiants : 9,00 $; prix du numéro, 8,00 $

Édition : Les Éditions Bellarmin, 8100 Boul. Saint-Laurent, Montréal (Qué.), Canada H2P 2L9

Éditions le Préambule

VIENT DE PARAÎTRE

Les Beaux Esprits

Louise Pinard



Louise Pinard nous donne ici son premier roman. « À force d'enseigner, nous dit-elle, les romans des autres, de côtoyer des écrivains, à force de gribouiller des insanités dans un éternel journal l'envie a fait son chemin. J'ai voulu essayer, moi aussi. C'est arrivé la première fois comme ça... »

272 pages 15,95$

En vente dans toutes les librairies

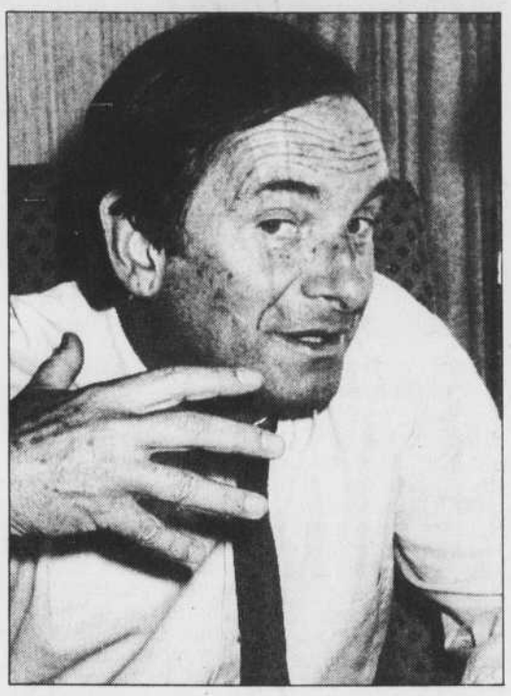
Diffusion: AGENCE DU LIVRE

1246 rue St-Denis, Montréal, Qué. H2X 3J6 Tél.: 844-6896, 844-4967

DOMINIQUE LAPIERRE

■ *La saga d'un bidonville*

Textes de
MARIE LAURIER





Photos Jacques Grenier (à gauche) et Ulf Andersen (à droite)

Dominique Lapierre et Larry Collins.

L'ÉCRIVAIN-JOURNALISTE Dominique Lapierre réalisera un film sur la vie de mère Térésa avec Glenda Jackson dans le rôle-titre. L'auteur de *La Cité de la joie*, qui vient de paraître chez Laffont et qui raconte la saga des citoyens d'un bidonville de Calcutta, a obtenu l'autorisation personnelle et exclusive de la lauréate du prix Nobel de la paix en 1979.

« Cela n'a pas été facile de la convaincre de me permettre de faire son portrait au cinéma pour la postérité, nous confiait M. Lapierre au cours d'une entrevue au DEVOIR. Elle a mis plus d'un an de réflexion avant de m'accorder ce privilège prétendant que sa vie n'a pas d'importance, que seul son travail compte. Quand elle s'est enfin décidée, elle a signé le contrat en faisant un grand signe de croix. »

À 75 ans, mère Térésa, un « emblème international de sainteté » selon son admirateur, continue son travail en formant des petites soeurs des pauvres dans les quartiers les plus miséreux de l'Inde. Ses émules se recrutent dans ce pays même et partout dans le monde, ce qui provoque cette réflexion chez Dominique Lapierre : « Autrefois l'Inde était un pays de mission; aujourd'hui, grâce à l'exemple de mère Térésa, il est devenu un pays de missionnaires. J'ai même vu des soeurs indiennes aller pratiquer la charité dans les bidonvilles du Bronx, chose inimaginable il n'y a pas si longtemps. »

Nul doute que ce film de *la plus pauvre parmi les pauvres* connaîtra autant de succès que le dernier ouvrage de l'auteur, promu ces dernières semaines au premier rang des palmarès de *best-sellers* en France et en Espagne. Il met en exergue la vie quotidienne des 70,000 citoyens entassés dans un bidonville de Calcutta appelé paradoxalement « la Cité de la joie ».

Dominique Lapierre, qui a déjà écrit *Cette nuit la liberté* (avec Larry Collins) sur l'histoire de l'indépendance de l'Inde, voulait relever « les valeurs positives et les bouquets de fleurs » qu'on peut trouver malgré tout dans cette extrême pauvreté acceptée avec une sérénité inimaginable pour les Occidentaux : « Je ne pouvais pas me taire devant tant de dignité humaine et je me suis fait un devoir d'en témoigner. Le spectacle de ces gens démunis à tous égards est impressionnant et exemplaire, surtout pour nous tous qui nageons dans l'opulence sans le savoir et l'apprécier vraiment.

« Quand je me promène sur les Champs-Élysées à Paris, sur la rue Sainte-Catherine ici et que je vois de longues figures tristes et renfrognées, je ne peux m'empêcher de comparer. Je me remémore alors les visages souriants et radieux de ces pauvres Indiens de Calcutta qui ont résolu de survivre, de vivre et d'affronter positivement leur destin implacable. »

Cette attitude, Dominique Lapierre l'explique par la foi, la conservation de la culture séculaire des Indiens, leur force morale, leur sens de la solidarité. Par le respect des êtres humains, tous égaux dans la misère. « Et ils sont joyeux, croyez-moi ! Ils ont le sens de la fête, le moindre événement est prétexte à célébrer. Il faut aussi les voir travailler dans cette ville transformée en une véritable fourmilière. Tous s'occupent à fabriquer, réparer, recycler les objets d'usage courant. Tout doit servir, rien ne se perd. C'est une formidable leçon pour les consommateurs distraits et gavés que nous sommes. Tout cela pour un salaire dérisoire, à peine cinquante *cents* par jour ! »

Dominique Lapierre consacre une partie de ses droits d'auteur à venir en aide à une léproserie de 250 enfants en Inde, mais il se défend d'être un missionnaire laïc. « Je ne fais que décrire ce que j'ai vu de mes yeux vu à Calcutta. Certes, la misère est partout et n'importe lequel touriste peut en constater les ravages. J'ai eu la chance extraordinaire de rencontrer des gens qui m'ont fait pénétrer dans ce bidonville grand comme trois terrains de football où sont entassées 70,000 personnes, formant ainsi la plus grande concentration humaine de la planète. Tenez, ici (nous sommes dans sa chambre du Bonaventure), on pourrait loger 100 personnes en Inde... »

Notre interlocuteur parle de son expérience avec la même fougue et la même passion qu'on ressent dans chacune des 500 pages de son ouvrage. Au point que l'on se demande s'il ne sublime pas cette situation de misère. « Non, je n'invente rien et j'ai écrit mon livre en connaissance de cause, après avoir vécu à plusieurs reprises dans la Cité de la joie pour me rendre compte de l'extrême volonté de survie qui anime ces déracinés, ces refoulés des cataclysmes climatiques, de la mousson, du chômage, de la famine, de la maladie, la tuberculose et la lèpre notamment. Ceux qui les jugent globalement comme des paresseux ou des machines à faire des enfants passent trop vite et n'ont rien compris de la mystique qui anime ces gens que j'ai côtoyés dans ce quartier de Calcutta. »

Grâce à des amis qu'il qualifie de « saints modernes » — un ancien commerçant anglais qui a vendu tous ses biens pour fonder une léproserie en Inde, des infirmières dévouées, un prêtre français, mère Térésa et combien d'autres —, Dominique Lapierre a pu faire son travail de journaliste et d'écrivain dans ce milieu, chose qu'il n'entrevoyait pas du tout au départ puisqu'il croyait profiter bien calmement d'un congé sabbatique, après avoir écrit *Le Cinquième Cavalier* avec Larry Collins. Le choc qu'il a éprouvé à son retour en Inde l'a fait changer d'idée et il a décidé de le partager avec ses lecteurs, provoquant chez ces derniers une prise de conscience troublante : « Depuis la sortie de mon livre, je reçois quelque 250 lettres par jour. On me remercie de l'avoir écrit. Un correspondant m'a confié y avoir puisé le courage d'affronter une grave opération qu'il refusait depuis longtemps; d'autres m'envoient de l'argent pour les lépreux ou me racontent simplement leurs malheurs qui ne sont rien, disent-ils, en comparaison de ceux des Indiens. »

La Cité de la joie sera traduit en américain avec un premier tirage de 120,000 exemplaires, puis en plusieurs autres langues. Dominique Lapierre fera ainsi son petit tour du monde pour le présenter personnellement aux centaines de milliers de lecteurs qui ont déjà été séduits par ses autres livres écrits avec Larry Collins. Avant de reprendre sa collaboration avec ce dernier et de retourner en Inde pour produire son film sur mère Térésa.

LARRY COLLINS

■ *Décrypteur de l'histoire*

ÉCRIT en anglais d'abord, c'est en français que le roman de Larry Collins, *Fortitude*, vient de paraître chez Robert Laffont, raflant du même coup une place de choix au palmarès des *best-sellers* de *L'Express* ces dernières semaines, un honneur dont l'auteur, d'origine américaine, n'est pas peu fier.

Depuis Londres où il est immobilisé à sa résidence à la suite d'un malencontreux traumatisme cervical, ce qui lui a fait annuler son voyage à Montréal, Larry Collins nous raconte cette mirobolante aventure de l'opération *Fortitude*, titre de son roman qui paraîtra incidemment sous le titre *Fall from Grace* aux États-Unis en juin et en Angleterre en septembre.

Au cours d'une entrevue téléphonique, Larry Collins tient, en premier lieu, à exprimer son regret de ne pouvoir être parmi nous comme prévu : « Je suis vraiment désolé de ce contretemps et j'espère que ce sera partie remise car j'adore le Québec. »

Mais comment Collins en est-il arrivé à publier en français un ouvrage écrit dans sa langue maternelle qui lui est évidemment plus familière, bien que s'exprimant fort décemment dans la langue de Molière ?

« C'est assez curieux, en effet, convient-il. Je me trouvais à Saint Tropez et les 350 premières pages de *Fortitude* étaient écrites. Mon éditeur chez Laffont eut vent de la chose et me proposa de les faire traduire. Au fur et à mesure que je continuais à rédiger, mon traducteur, Jacques Charpier, faisait son travail, si bien que ce livre a été écrit en morceaux, page par page, pour être aussitôt édité à Paris. Il faut dire qu'aux États-Unis et en Angleterre, les façons de procéder dans le monde de l'édition sont plus lentes. Disons que c'est différent, en tout cas. Pour ma part, je ne vois aucun inconvénient à ce que ce livre soit paru en français d'abord puisqu'il connaît déjà un grand succès. »

Ce succès, Larry Collins ne le doit pas uniquement à sa réputation déjà établie de journaliste et d'écrivain qui fait tandem avec Dominique Lapierre depuis plus de vingt ans — coauteurs de *Paris brûle-t-il ?* (250,000 exemplaires), de *Cette nuit, la liberté* (298,000 exemplaires) et du *Cinquième Cavalier* (435,000 exemplaires), pour ne citer que ceux-là —, mais bien au sujet même de son premier roman solo, *Fortitude* (chez Robert Laffont), qui connaîtra sans aucun doute un succès tout aussi retentissant.

Car il s'agit, en résumé, d'un roman fondé sur l'histoire du débarquement de Normandie et de tous les préparatifs simulés et réels réalisés dans les coulisses et les secrets bien gardés de l'opération militaire de diversion appelée *fortitude*, un mot désuet mais de noble consonnance qui signifie force d'âme, force morale, fermeté. Cette opération avait comme principal objectif de faire croire aux Allemands que l'invasion du continent européen aurait lieu dans le Pas-de-Calais et non en Normandie.

En journaliste d'enquête chevronné, Larry Collins a décrypté tous les faits pertinents sur ce coup de force surprise, du moins ceux dont il pouvait disposer car il reste encore une foule de secrets bien gardés, et il nous les communique dans un livre de 510 pages où les descriptions de torture, de supplice, de traitrise et de cruauté dans cet univers de la guerre et du contre-espionnage s'amalgament, s'adoucissent même, si l'on peut dire, par les passions amoureuses des protagonistes et les péripéties de leurs vies personnelles.

On croirait ce livre écrit comme un scénario de cinéma ou de série télévisée. Larry Collins en convient, puisque déjà il est question que *Fortitude* soit tourné en film. « C'est sans doute ma formation de journaliste qui me fait écrire de façon imagée et visuelle, nous dit-il, bien que lorsque je commence un livre je ne le conçoive pas nécessairement pour la télévision ni pour le cinéma. »

Né il y a 53 ans à West Hartford, dans le Connecticut, Larry Collins a servi dans l'armée des États-Unis au SHAPE (« Supreme Headquaters Allied Powers Europe ») où il a rencontré Dominique Lapierre qui faisait alors son service militaire dans l'armée française. Démobilisés, ils devinrent journalistes dans leurs pays respectifs et restèrent amis pour se retrouver plus tard en France et commencer une collaboration littéraire à plein temps.

« En 1980, après le *Cinquième Cavalier*, raconte Collins, Dominique et moi avons convenu de nous séparer provisoirement et de travailler chacun de son côté. Car j'avais cette idée en tête de me renseigner plus à fond sur l'histoire du débarquement de Normandie auquel les Canadiens ont si largement contribué, à la suite d'une conversation que j'avais eue avec lord Mountbatten qui en connaissait les détails et me parla de l'opération Fortitude. Après la mort de Mountbatten, je me suis mis résolument au travail. J'ai mis trois ans à faire mon enquête et un an à écrire mon livre.

« J'ai aussi découvert, à la lumière de mes recherches, le rôle éminemment important des femmes pendant la guerre et j'ai voulu en rendre compte en campant le personnage de Catherine dans mon roman. » Elle occupe en effet une place de choix.

En dépit de ce que notre interlocuteur appelle en badinant cette « saloperie de maladie » qui le cloue présentement au lit, Larry Collins caresse plusieurs autres projets : « Un roman dans le style du *Cinquième Cavalier* et peut-être un autre ouvrage documentaire sur un sujet extrêmement délicat et sensible, encore plus que celui de *Fortitude*, mais je ne sais si nous réussirons cette fois. »

Marcel Bélanger

Strates

Un poète québécois à la poursuite des traits, stries, traces et rumeurs à partir desquels s'élabore un sens qui aussitôt se dérobe.

Poésie

Flammarion

FLAMMARION

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE



Dictionnaire d'histoire de l'art

Par Jean-Pierre Néraudau

Ce dictionnaire offre un vocabulaire de base permettant de nommer les éléments constitutifs d'une œuvre. Mais, plus qu'un lexique, il propose une réflexion sur l'insertion des mots dans l'histoire générale de la civilisation. C'est une invitation à prendre une entière possession des œuvres d'art.

Volume relié pleine toile sous jaquette illustrée.
Collection "Grands Dictionnaires." 544 pages - 64,50 $

puf

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif:
Les Éditions Françaises inc., 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tél.: (514) 641-0514 • 871-0111

« Une littérature de qualité! »

Théâtre, poésie, roman, essai, entretiens

DEUX TANGOS POUR TOUTE UNE VIE,
de Marie Laberge. Une pièce sur l'amour et la passion. Quand le désir se meurt, la passion va voir ailleurs. Sur un air de tango nostalgique.
164 pages — 9,95$

DUO POUR VOIX OBSTINÉES,
de Maryse Pelletier. Une histoire de couple qui, à peine fait, se défait pour échapper aux déchirements habituels. Un grand succès du Théâtre d'Aujourd'hui!
118 pages — 9,95$

BIENVENUE AUX DAMES, LADIES WELCOME,
de Jean-Raymond Marcoux. Un épisode de la difficile vie de chantier, avec ses joies et ses peines, ses drames quotidiens et ses beaux moments d'espoir.
198 pages — 12,95$

CETTE LANGUE DONT NUL NE PARLE,
de Denis Vanier. Une oeuvre originale et puissante, qui refuse la mort de la poésie et qui redonne *sens* aux mots et à l'expression poétique.
70 pages — 8,95$

LE DÉTAIL DE L'APOCALYPSE,
de Renaud Longchamps. Un projet singulier: décrire sous l'angle de la matérialité l'état de l'univers, son évolution, sa destruction. Une vision inédite de l'univers.
124 pages — 9,95$

YVES THÉRIAULT SE RACONTE,
avec André Carpentier. Des entretiens qui nous en disent long sur le difficile métier d'écrivain, sur la vie privée de ce grand conteur.
Après LA DÉTRESSE ET L'ENCHANTEMENT, il faut lire YVES THÉRIAULT SE RACONTE.
188 pages — 14,95$

LA CORRECTION,
de Roger Magini. Un roman d'une rare beauté langagière. Les hauts et les bas de la vie d'un correcteur d'épreuves à la recherche d'un bonheur sans cesse remis en question.
104 pages — 9,95$

L'INFORMATION SOUS INFLUENCE/ COMMENT S'EN SORTIR,
de Jacques Keable. Le point sur la concentration de la presse. Un plaidoyer lucide pour une revalorisation du métier de journaliste.
230 pages — 14,95$



VLB Éditeur 918, rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1L2 — Tél.: 524-2019.

Entre l'hystérie et l'historique

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

CE QUI CARACTÉRISE le Québec, c'est qu'à défaut d'être historique, il sombre souvent dans l'hystérie qui, elle-même comme on sait, ne peut que déboucher sur la paranoïa. À voir et à entendre René Lévesque dans tous ces bulletins de nouvelles que multiplient la radio et la télévision depuis quelque temps, je me dis que c'est là où on est rendu quand l'amnésie globale transitoire se retourne contre elle-même pour ronger même ce qui lui reste de l'os.

Mais c'est là quelque chose qui, me semble-t-il, n'atteint pas que René Lévesque si j'en juge par les commentaires qu'un texte pourtant inoffensif sur la Ligue nationale d'improvisation m'a attiré. Quel gros méchant je suis ! Pour n'avoir signalé que quelques-unes des limites du jeu d'improvisation lui-même (après avoir, dans un premier texte, souligné ce qui en constitue l'originalité et la nécessité), voilà que quelques-uns de mes correspondants prennent le mors aux dents, grimpent dans les rideaux ou me lancent des couteaux en regrettant de ne pas pouvoir aller plus loin.

Remarquez que je ne m'étonne pas d'une telle attitude qui est typique du pays hystérique : là-dedans, n'importe quelle caresse rouvre une blessure et n'importe quelle réflexion fait saigner. Pour y échapper, il faudrait être le pape de l'entérite voyageuse et n'avoir de cesse dans le bénissement et la congratulation tous azimuts, ce qui serait peut-être tout à fait bonifiant pour le nombril que l'on est, vachement publiciste de lui-même, mais guère probant pour le reste.

Aussi, je dirai encore quelques mots sur la Ligue nationale d'improvisation, quitte à aiguillonner l'hystérie car ainsi le veut la praxis de la chronique : ce qu'on sait déjà, quel besoin de s'y cantonner et quel plaisir de s'y contenter ? Tout ce qui devrait solliciter, c'est cette idée même que le dépassement est possible, sinon souhaitable, et qu'il est toujours urgent de l'appeler.

Ce n'est certes pas Robert Gravel qui me contredirait là-dessus, lui qui, pour avoir mis au monde la Ligue nationale d'improvisation, est également un très grand acteur quand il s'en donne la peine comme on a pu s'en rendre compte lors du dernier match d'improvisation télé-diffusé par Radio-Québec. Dans *Les voisins d'en face*, il était rien moins que superbe, tout en finasserie délicieusement maligne, particulièrement dans l'invention textuelle. C'est qu'aux énormes virtualités du comédien s'ajoutait aussi un grand écrivain, l'amalgame des deux produisant, n'en déplaise à quelques-uns de mes correspondants, un fort beau moment de théâtre, pour ne pas dire un événement tout court.

Ne serait-ce que pour ça, pour ce qui peut être possible dans l'improvisation quand, en quelques minutes, elle ramasse et condense vingt ans de métier, Robert Gravel aura bien mérité, comme on dit encore à Québec, de la patrie hystérique.

Mais ça n'empêche pas le reste. Je veux dire : ça n'empêche pas le chroniqueur que je suis de répéter encore que tous les acteurs n'ont pas le talent de Robert Gravel, ni celui de Raymond Legault et pas davantage celui de Claude Laroche. Je veux dire encore : ces trois-là sont la preuve que l'improvisation est aussi une longue pratique, tant pour le jeu que pour le texte appris qui en est le support, même inconsciemment. Ce que les Français ont bien démontré dans ces improvisations qui faisaient appel à Lamartine et à Kafka. Ces auteurs, ils les avaient lus, ce qui n'était pas apparent du bord des Québécois incapables de faire quoi que ce soit de valable avec ce *Couloir* qui, faute d'ingénieur et de château, ne pouvait que s'écrouler dans toutes ses cartes, et plutôt misérablement.

De le dire, je ne vois pas ce que ça enlève à ce qui fait la réussite de la Ligue nationale d'improvisation. Comme je ne vois pas non plus ce que ça lui enlève que d'ajouter que ce qui me paraît faire la différence entre les acteurs français et les acteurs québécois, c'est pour les premiers une culture globale mieux apprise et, pour les seconds, une technique gestuelle mieux rendue.

Mais qu'en sera-t-il quand les Français, déjà bien meilleurs qu'à Aubervilliers il y a deux ans, sauront tous les petits trucs et les exploiteront, non plus pour perdre avec panache ainsi que disaient les Suisses, mais pour gagner ? Et qu'en sera-t-il l'an prochain à Paris, où le comique québécois (qui a donné aux acteurs de nombreux points cette année) fera face à la dramatisation mieux structurée de l'Hexagone ? Il me semble que les acteurs québécois n'auront pas trop de douze mois pour bien s'y préparer, en creusant davantage ce qu'ils sont et ce qu'ils font, ne serait-ce que par la lecture des *Lettres à Milena* ou de *L'Amérique* de Monsieur Kafka. Cette invention québécoise qu'est l'improvisation doit rester un événement et ne pourra l'être encore que si elle sait aller plus loin, dans ce qui, tout à la fois, s'apprend et se désapprend, aussi bien de soi que des autres.

★★★

Ceci étant dit, je ne pourrais terminer mon petit billet d'aujourd'hui sans au moins écrire un mot sur ces quarante-huit heures de musiques québécoises et canadiennes que Radio-Canada a produites pour la France le week-end dernier. C'était davantage qu'une bonne idée que celle-là. Personnellement, j'y ai appris un tas de choses, non seulement dans cette excellente entrevue que Gilles Vigneault a accordée à Gilles Dupuis, mais aussi dans toutes ces émissions au cours desquelles la complicité des animateurs français et québécois dépassait la simple reconnaissance, aussi bien dans le folklore chaleureux de la Bottine quand elle sourit que dans l'érudition qui se percevait dans les jeux très anciens des grandes orgues.

Schönberg : de Pollini à Pelletier

DISQUES

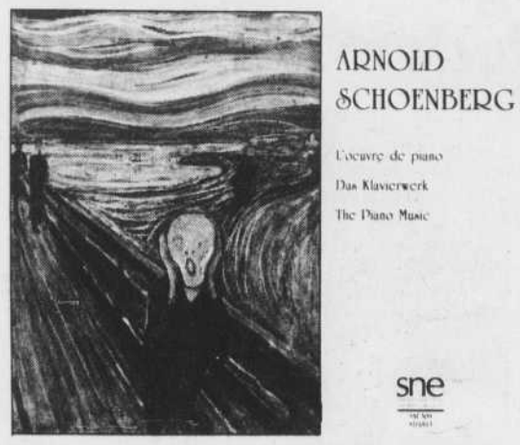
CAROL BERGERON

Arnold Schoñberg (1874-1951); l'oeuvre pour piano, l'intégrale des opus, op. 11, op. 19, op. 23, op. 25, op. 33a et 33b
★ **Louis-Philippe Pelletier**; Société nouvelle d'enregistrement SNE-509.
★ **Maurizio Pollini**; Deutsche Grammophon 2530 531.
★ **Glenn Gould**; CBS 75.675.
★ **Claude Helffer**; Harmonia Mundi HM 752.
★ **Jürg von Vintschger**; Turnabout TV-S 34378.
★ **Paul Jacobs**; Nunesuch H-71309.
★ **Jean-Rodolphe Kars**; EMI C 065-12870.
★ **Yuji Takahashi**; avec les oeuvres sans opus (*Drei Klavier-stüche* et *Sechs stücke*), Webern, *Variations* op. 27, *Kinderstück*, *Klavierstück* et *Sonatensatz*; Berg, *Sonate* op. 1; Denon OX-7159-60-ND.
★ **Marie-Françoise Bucquet**; Philips 6500 510.

« UN DISQUE se vend bien dans la mesure où l'artiste qui le fait est bien connu : c'est son nom et non l'oeuvre qu'il joue qui fait la différence. » Or le pianiste québécois Louis-Philippe Pelletier, qui me fait cette remarque, n'est pas très connu à l'extérieur des frontières du Canada, aussi ne faut-il pas s'étonner que son premier disque commercial consacré à Schönberg, si excellent soit-il, ne se vende pas. Ce que M. Pelletier ne dit pas, cependant, c'est que son disque risque fort de moisir dans les entrepôts de la Société nouvelle d'enregistrement (SNE) si elle n'améliore pas la diffusion de ses productions discographiques.

« Si l'on considère que sur le marché (international) du piano, je ne suis pas connu, en tant qu'individu cependant je sais ce que j'aime, ce que je veux faire, ce que j'ai envie d'explorer. Je sais où en est rendue ma maturation des oeuvres. Pour le Schönberg, c'était le moment. » Il s'agit d'un projet longuement mûri. Louis-Philippe Pelletier a d'abord commencé par les trois pièces de l'opus 11 il y a 20 ans. Une dizaine d'années se seront écoulées avant qu'il se sente prêt à donner l'intégrale des opus pour piano en concert. Cette intégrale lui permet, en 1979, de remporter le premier prix du concours international Arnold-Schönberg de Rotterdam. Une autre période de quelques années suivra avant d'entreprendre l'enregistrement qui fait l'objet de cette chronique.

Louis-Philippe Pelletier ajoute : « J'a écouté tout ce que j'ai pu trouver de ce qui avait été fait sur disque : certaines versions m'ont paru très bonnes voire excellentes. Il m'a cependant semblé que je pouvais faire ressortir davantage que les autres interprètes l'expressionnisme de Schönberg. C'est tout à fait normal d'ailleurs : chaque personne ressent différemment les choses, ça passe à travers le prisme de la sensibilité de chacun. À condition que ça soit mûri en profondeur, le résultat sera différent d'un interprète à l'autre. »



Expressionnisme : tendance artistique et littéraire née vers 1910 en Allemagne, nous dit le Larousse, et qui impose à la représentation du monde extérieur la sensibilité de l'artiste. Écrits entre 1909 et 1932, les six opus pour piano de Schönberg ne sont pas des portraits sociopolitiques de l'époque. Si l'on peut parler d'un miroir du monde, il s'agit plutôt du monde intérieur de l'artiste. Certains ajouteraient sans doute que ce sont là des confidences de canapé freudien. Précisons toutefois que ces oeuvres n'ont absolument rien d'improvisé : elles sont écrites avec la précision d'un mécanisme d'horlogerie.

Pelletier voit cette musique comme hautement expressive. « Schönberg le dit lui-même dans son livre *Le Style et l'idée* (Buchet-Chastel) : par sa musique, il voulait exprimer ses sentiments et ses émotions. J'ajouterais une organisation (structurelle et formelle) très poussée, liée à la profondeur de l'idée créatrice et par là même de l'expression. Une expression musicale sans fond : une idée musicale exprime plusieurs idées musicales en même temps. On va de la surface vers la profondeur, on est devant l'observation des couches multiples de la conscience. Musicalement, il y a toujours une ligne principale et de multiples lignes secondaires qui sont toutes aussi importantes les unes que les autres. Ce n'est pas par hasard que j'ai choisi le tableau *Le Cri* d'Edvard Munch pour illustrer la pochette de mon disque. »

Neuf intégrales Schönberg : elles n'y sont pas toutes mais presque. Pour moi, l'une se distingue nettement des autres et sert de version de référence : c'est le fabuleux Pollini qui l'a signée. Quel que soit l'aspect par lequel on aborde ces Schönberg, Pollini s'impose en maître. Avec lui, le chef-d'oeuvre n'est plus uniquement au niveau des pièces mais également à celui des interprétations.

Considérant que les huit pianistes qui restent abordent Schönberg avec beaucoup de respect, on ne peut pas dire qu'il y en ait un qui se soit grossièrement trompé. Pour des raisons diverses qui varient d'une version à l'autre et même d'un opus à l'autre, les Bucquet, Kars, Takahashi et Jacobs m'ont laissé froid.

La version Pelletier se place honorablement à côté de celles de Helffer, de Gould et du pianiste suisse Vintschger. Elle m'a semblé voisine de celle de Helffer, aussi intelligente mais souvent mieux sentie. Toujours très près du texte, elle ne s'offre pas les discutables libertés qui épicent celle de Glenn Gould. Elle n'est curieusement pas aussi expressive dans l'opus 11 que celle de Vintschger. Par ses nombreuses qualités, elle nous oblige à nous la procurer avec celle de Pollini.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

XXIe Congrès mondial de l'Institut international du théâtre
Théâtre / Visions d'un nouveau monde
Montréal - Toronto 1 - 8 juin 1985

XXIst World Congress of the International Theatre Institute
Theatre / New World Visions
Montreal - Toronto June 1 - 8 1985

XXIo Congreso mundial del Instituto internacional del teatro
Teatro / Visiones de un nuevo mundo
Montréal - Toronto 1 - 8 de junio de 1985

Renseignements: (514) 844-1086 Information: (416) 964-0133

opéra-fête présente TENTATIONS de gustave flaubert
pierre a. larocque
The overall effect is powerfull M.A. — The Gazette
Quel coup de poing... extraordinaire. L. St-P. — Radio-Canada
3 - 26 MAI 8H30
à la GRANDE REPLIQUE
200 SHERBROOKE OUEST
RESERVATIONS 282-4871 843-6615

HORS-SÉRIE

CBC stereo présente la soirée d'ouverture
Montréal Tout Étoiles
TONY BENNETT
vendredi 28 juin, 19h30 au Théâtre St-Denis
20.00 $ - 18.50 $ - 16.50 $

CBF-FM présente la soirée de clôture
Lauréat du Concours de Jazz BOSE
MEL TORME
avec le Vic Vogel Big Band
dimanche 7 juillet, 19h30 au Théâtre St-Denis
20.00 $ - 18.50 $ - 16.50 $

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

The Kuumba Repertory Company of Chicago présente la comédie musicale
IN THE HOUSE OF THE BLUES
l'histoire du Blues en 40 chansons
au Club Soda du 28 juin au 6 juillet, 20h00
billets: 12.50 $

PAUL HORN INSIDE
St-James United Church
avec David Friesen
dimanche 7 juillet, 21h30
billets: 12.50 $

CARTES DE MEMBRE disponibles dès demain au Spectrum de Montréal

Cartes de membres disponibles **À PARTIR DU 19 MAI** au **SPECTRUM DE MONTRÉAL** (318 ouest rue Ste-Catherine) métro P.d.A. de 10h00 à 21h00 (quantité limitée)
Une photo format passeport est requise
Membre associé — 30 $ (5 spectacles): 2 spectacles au choix dans les séries A à E (dans deux séries différentes); 2 spectacles au choix dans les séries F à H; 1 événement spécial.
Membre de soutien — 60 $ (10 spectacles): 1 spectacle dans chacune des séries, gala d'ouverture **OU** de clôture et 1 événement spécial.
Membre honoraire — 95 $ (20 spectacles): 2 spectacles dans chacune des séries, galas d'ouverture **ET** de clôture et tous les événements spéciaux.
INFORMATION: (514) 871-1881

Belvedere présente le
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL
en collaboration avec AIR CANADA

Du 28 juin au 7 juillet 1985

Série A 19h00
LES GRANDS CONCERTS BELVEDERE
Théâtre St-Denis
Skywalk
UZEB
Samedi 29 juin
15,50 $ - 13,50 $ - 11,50 $
LOUIS BELLSON ALL STARS
Dimanche 30 juin
15,50 $ - 13,50 $ - 11,50 $
PAT METHENY GROUP
Lundi 1er juillet
18,50 $ - 16,50 $ - 14,50 $
Hildinger and Ellias
THE COUNT BASIE ORCHESTRA WITH THAD JONES
Mercredi 3 juillet
18,50 $ - 16,50 $ - 14,50 $
AN EVENING WITH DAVE BRUBECK
Jeudi 4 juillet
18,50 $ - 16,50 $ - 14,50 $
Dave Young Trio
WYNTON MARSALIS QUINTET
Vendredi 5 juillet
18,50 $ - 16,50 $ - 14,50 $
JACQUES LOUSSIER «PLAY BACH»
Samedi 6 juillet
16,50 $ - 14,50 $ - 12,50 $

Série B 19h30
CBC Stereo présente
JAZZ BEAT
Spectrum de Montréal
JON HENDRICKS & CO. Samedi 29 juin 14,50 $
JORGE DALTO AND THE INTER AMERICAN BAND Dimanche 30 juin 12,50 $
STEPS AHEAD Lundi 1er juillet 12,50 $
RAMSEY LEWIS Mercredi 3 juillet 15,50 $
PANAMA FRANCIS & THE SAVOY SULTANS Jeudi 4 juillet 12,50 $
THE WIDESPREAD JAZZ ORCHESTRA Vendredi 5 juillet 12,50 $
Grupo d'Alma
STANLEY JORDAN Samedi 6 juillet 12,50 $
ART BLAKEY AND THE JAZZ MESSENGERS Dimanche 7 juillet 15,50 $

Série C 21h30
CBC Stereo présente
PIANO PLUS
Bibliothèque Nationale
SHEILA JORDAN WITH HARVIE SWARTZ AND HAROLD DANKO Vendredi 28 juin 12,50 $
MAKOTO OZONE Samedi 29 juin 12,50 $
MAL WALDRON WITH DAVID FRIESEN Dimanche 30 juin 12,50 $
DON PULLEN & GEORGE ADAMS DUET Lundi 1er juillet 12,50 $
RAN BLAKE WITH RICKY FORD Mercredi 3 juillet 12,50 $
MUHAL RICHARD ABRAMS Jeudi 4 juillet 12,50 $
JEAN BEAUDET Vendredi 5 juillet 12,50 $
DR. JOHN Samedi 6 juillet 12,50 $
en collaboration avec les pianos Bösendorfer

Série D 23h00
CBF-FM présente
JAZZ DANS LA NUIT
Théâtre St-Denis II
LEE KONITZ QUARTET Vendredi 28 juin 12,50 $
CECIL TAYLOR UNIT Samedi 29 juin 12,50 $
AHMAD JAMAL Dimanche 30 juin 12,50 $
FLORA PURIM & AIRTO AND GROUP Lundi 1er juillet 15,50 $
CHARLIE HADEN'S LIBERATION ORCHESTRA Mercredi 3 juillet 14,50 $
Le Workshop de Lyon
MAX ROACH QUARTET Jeudi 4 juillet 15,50 $
CHICK COREA TRIO MUSIC Vendredi 5 juillet 16,50 $
SPHERE Samedi 6 juillet 12,50 $

Série E 23h30
CONTRASTES
Spectrum de Montréal
ZACHARY RICHARD Vendredi 28 juin 14,50 $
THE NEVILLE BROTHERS Samedi 29 juin 12,50 $
TOURÉ KOUNDA Dimanche 30 juin 14,50 $
BIRELLI LAGRENE Lundi 1er juillet 12,50 $
BURNING SPEAR Mercredi 3 juillet 14,50 $
Tango x 4
JUAN JOSE MOSALINI Jeudi 4 juillet 12,50 $
THE PERSUASIONS Vendredi 5 juillet 12,50 $
THE DUKES OF DIXIELAND Samedi 6 juillet 15,50 $
MONGO SANTAMARIA Dimanche 7 juillet 15,50 $

Série F 18h/20h/22h
La Cinémathèque présente
CINÉ-JAZZ
MEMORIES OF DUKE Vendredi 28 juin 2,00 $
ARCHIE SHEPP Samedi 29 juin 2,00 $
SVEN KLANG'S COMBO Dimanche 30 juin 2,00 $
TOSHIKO AKIYOSHI: JAZZ IS MY NATIVE LANGUAGE Lundi 1er juillet 2,00 $
LES ANNÉES BE-BOP (1948-1958) présenté par Leonard Feather Mardi 2 juillet 2,00 $
HI-DE-HO (1945) Mercredi 3 juillet 2,00 $
CHANTS ET DANSES DU MONDE INANIMÉ Jeudi 4 juillet 2,00 $
LETTRE À MICHEL PETRUCCIANI Vendredi 5 juillet 2,00 $
JIVIN'IN BE-BOP Samedi 6 juillet 2,00 $
THE SOUND OF JAZZ FROM STUDIO 61 Dimanche 7 juillet 2,00 $

Série G 19h30
CBF-FM présente
JAZZ SUR LE VIF
Théâtre St-Denis II
MÉLOSPHÈRE Vendredi 28 juin
SONNY GREENWICH QUARTET Samedi 29 juin
LORRAINE DESMARAIS TRIO Dimanche 30 juin
LEPAGE-LUSSIER Lundi 1er juillet
PIERRE LEDUC TRIO Mercredi 3 juillet
MARA Jeudi 4 juillet
ST-JAK-VENDETTE Vendredi 5 juillet
DENNY CHRISTIANSEN BIG BAND Samedi 6 juillet

Série H 17h00
LE CONCOURS DE JAZZ BOSE
Théâtre St-Denis II
GROUPE FINALISTE N° 1 Dimanche 30 juin
GROUPE FINALISTE N° 2 Lundi 1er juillet
GROUPE FINALISTE N° 3 Mercredi 3 juillet
GROUPE FINALISTE N° 4 Jeudi 4 juillet
GROUPE FINALISTE N° 5 Vendredi 5 juillet
(Radiodiffusé par CBF-FM)

Billets individuels EN VENTE À PARTIR DU 25 MAI à tous les comptoirs TICKETRON
(+ frais additionnels) Réservations téléphoniques avec cartes de crédit par TÉLÉTRON (514) 288-3782 (+ frais additionnels)

Tourisme Québec · Rendez-vous montréal · CBC stereo Radio-Canada · Gouvernement du Canada Ministère des Communications · Affaires culturelles Québec · BOSE · LA CITADELLE Un hôtel Quality International A Quality International Hotel · LOWENBRAU brasseur officiel

Leur rétrospective débute mardi

Le Groupe de la Veillée : énergie et sublimation

STÉPHANE LÉPINE

ALORS que la majorité des gens de théâtre au Québec définissent le jeu et l'acte théâtral en termes d'émotion et d'expression du moi, il existe heureusement des metteurs en scène (Diane Cotnoir, Serge Ouaknine ...), des groupes (*Carbone 14*, *Omnibus* ...), des acteurs (Gabriel Arcand est de ceux-là) qui maîtrisent une technique et la privilégient, s'associant souvent autour d'une école de pensée ou d'un maître dont ils appliquent et diffusent l'enseignement.

Le Groupe de la Veillée se distingue, depuis maintenant plus de 10 ans, par une éthique et une esthétique bien précises. Au refus général de toute technicité, les membres de ce théâtre-laboratoire opposent pour leur part un rigoureux travail d'acteur, un effort d'encodage de la représentation théâtrale où la partition vocale, textuelle et gestuelle se montre extrêmement rigide.

Atelier de recherche et de création, la Veillée privilégie délibérément le travail de l'acteur et le développement de sa présence. Leurs activités, qui ne se limitent pas uniquement à des spectacles mais comprennent aussi des rencontres exploratoires, des ateliers d'entraînement corporel et des stages, sont une quête perpétuelle des différents points d'authenticité et de dévoilement chez l'acteur. Avec acharnement et vigilance, les membres de la Veillée visent à transformer le geste théâtral en acte vivant : « Nous avons cherché comment canaliser l'énergie charnelle (c'est-à-dire l'énergie qui habite le corps de l'acteur) en des actes qui véhiculent le poids d'une pleine présence et qui témoignent d'un engagement intime devant celui venu prêter assistance : le spectateur. »

À compter de mardi prochain, parallèlement à la sélection officielle du Festival des Amériques, la Veillée présentera une rétrospective de ses cinq derniers spectacles, soit *Dans le petit manoir* d'I. Witkiewicz, *L'Idiot* d'après Dostoïevski, *Till l'espiègle* d'après le journal de Nijinski, *Miracle de la rose* d'après Jean Genet et un récital de Carmen Jolin.

Rencontré cette semaine, Teo Spychalski, co-directeur artistique avec Gabriel Arcand, souligne la nécessité de présenter un spectacle à plusieurs reprises afin, dit-il, « qu'il puisse exister vitalement ». « C'est notre devoir de parachever une production, de présenter une oeuvre qui soit parvenue à son plus haut niveau de maturité. La partition ne change pas, la structure demeure foncièrement la même, mais la qualité de l'énergie va s'accroissant. Cette partition, cette structure sont comme une enveloppe externe, un contenant dans lequel l'eau atteint lentement le degré d'ébullition. Dans ce contexte, la qualité de la chaleur, de l'énergie est donc primordiale, si l'on veut parvenir à un niveau absolu de clarté lors des représentations. Le spectacle, présenté plusieurs fois, parfois même sur une période de plusieurs années, peut ainsi se purifier : une fois la structure incorporée, les finesses, les subtilités du jeu peuvent apparaître. »

Le mot énergie revient souvent dans les propos de Teo Spychalski qui, en parlant du travail fait à la Veillée, laisse entendre que leur démarche, proprement ascétique, est en fait un long processus de sublimation, c'est-à-dire d'épuration d'un corps solide (celui de l'acteur) qu'on transforme et élève en le chauffant. « Organiquement, dit-il, je crois qu'en dehors de l'énergie, le spectacle n'existe pas. C'est l'énergie, la force vitale des personnes engagées dans la représentation qui permettent *l'instant de rencontre*, ces moments privilégiés où la communication a vraiment lieu, où l'acteur peut s'abandonner, où il est entièrement mobilisé, disponible, authentique. »

L'acteur de la Veillée n'est donc pas un interprète froid et mécanique même si, comme le souligne Serge Ouaknine à propos de l'acteur grotowskien, il est le « maître de sa propre écriture ». Au contraire, si la représentation (qui peut, extérieurement, prendre l'allure d'une cérémonie) est réussie, l'acteur opère, grâce à l'énergie déployée, une double fusion : l'union intime des états de voyeur et de voyant et le passage d'un état à un autre sous l'effet de cette même énergie, à la fois mécanique, cinétique et thermique. Mais Teo Spychalski prend la peine d'insister sur le fait que « ce mouvement, cette énergie qui permettent l'action épuratoire se doivent d'être transparents, imperceptibles. Le processus, s'opérant idéalement à l'insu du spectateur, conquiert lentement son attention et sa propre énergie, l'entraîne donc dans un tourbillon énergétique grâce auquel la communion acteur/spectateur est enfin possible ».

Bien sûr, si cet échange énergétique se fait sans heurts, les habitudes de perception du spectateur sont toutefois sérieusement bousculées. Le Groupe de la Veillée ne vise aucunement une re-création mimétique du réel et des comportements quotidiens. Naturalisme et conventionalisme sont rejetés car « le théâtre commence, à la Veillée, là où la vie finit ».

Dans notre volonté de toujours tout catégoriser, on a souvent résumé la pratique du Groupe de la Veillée en y apposant l'étiquette « théâtre grotowskien ». Teo Spychalski s'oppose fermement à cette désignation qu'il juge hâtive et tout à fait erronée. Pour avoir lui-même côtoyé Grotowski au Théâtre-Laboratoire de Wroclaw pendant plusieurs années, Spychalski sait pertinemment qu'il y a un écart immense entre la théorie et la pratique.

« Grotowski n'appliquait pas ce que l'on appelle la "technique grotowskienne". Il était constamment à la recherche de nouvelles méthodes et recréait sa technique de jour en jour. Il n'y a donc pas de grille grotowskienne pouvant s'appliquer dans tous les cas. Ceux qui disent faire du théâtre grotowskien sont des imitateurs qui reproduisent naïvement le travail qu'opérait le maître à une étape bien précise de son cheminement qui, depuis, n'a cessé d'évoluer car Grotowski continue de suivre ses propres instincts et de réévaluer ses principes, comme nous le faisons à la Veillée. De la même façon que l'on ne peut résumer un film à un cliché photographique, il est malhonnête de vouloir arrêter une pensée et une méthode alors qu'elle est en constante évolution. »

Théâtre pauvre ? Théâtre cinétique ? La Veillée ne doit et ne peut en aucun cas se résumer à une telle étiquette. S'appuyant sur le principe qu'il n'y a justement pas de principes généraux, les membres de ce groupe s'entendent sur le fait que l'on doive à chaque production recommencer à zéro. Si, comme le souligne Roland Barthes, « la langue est en deçà de la littérature et le style, presque au-delà », à la Veillée, on ne peut concevoir de productions théâtrales sans une maîtrise préalable du langage et des codes théâtraux.

De la même façon qu'on ne saurait concevoir l'écriture sans une connaissance approfondie de la grammaire et des règles qui structurent la langue, il existe aussi un degré zéro de l'écriture théâtrale, une grammaire du corps et de la voix, une présence fondamentale et une énergie vitale qui se doivent d'être maîtrisées si l'on veut passer à l'élaboration d'une oeuvre théâtrale solide.

À la Veillée, on s'applique à respecter cette condition première et essentielle. La rétrospective présentée à partir de cette semaine permettra au public de découvrir ou de mieux connaître cette pratique essentiellement fondée sur l'énergie et la sublimation, sur la maîtrise des langages théâtraux et leur transgression par l'imaginaire.



Photo Jacques Grenier

Teo Spychalski, co-directeur artistique du Groupe de la Veillée : « pour qu'un spectacle puisse exister vitalement ».

Le Reine Elizabeth

arthur
THÉÂTRE • VARIÉTÉS • GOURMANDISES
présente
FORFAITS DÎNER-SPECTACLE À PARTIR DE 28,75
LA COMÉDIE MUSICALE DE LERNER & LOEWE
GIGI
livret ALAN JAY LERNER
musique FREDERICK LOEWE
d'après le roman de COLLETTE
Une comédie musicale au Arthur Café Baroque de l'Hôtel Reine Elizabeth dès le 2 mai
Admission: 8$
Samedi: 10$
Début du spectacle: 21H00
Dimanche: 20H00
Samedi: 19H30, 22H30
Pour renseignements et réservations appelez au 861-3511 Local 2227, 2228 ou 2230
Avec
PASCAL ROLLIN
MARGOT CAMPBELL
Martine Pothier
Cédric Noël
Christine Paquette
Danielle Godin
Mario Bertrand
Sylvain Bellerose
Au piano
Marc Chapleau
Chorégraphies
Dominique Giraldeau
Mise en scène
Philippe Grenier
Costumes
Mireille Vachon
Décor
Raynald Piché
Les productions de Café-Concert La Belle Époque inc

Le Nouveau Théâtre Expérimental présente
EN PLEIN AIR
LE CYCLOPE
Drame satyrique d'EURIPIDE
Traduction et mise en scène de J. PIERRE RONFARD
Du 25 mai au 3 juin à 13h. Relâche le 27 mai
JARDIN DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE
5030 rue St-Denis — Réservations 521-4188 — Prix: $10.00

The Canadian Musical Heritage
Le patrimoine musical canadien
MUSIQUE POUR PIANO I
***
CHOEURS RELIGIEUX ET LITURGIQUES I
***
CHANSONS I SUR DES TEXTES ANGLAIS
30$ chacun
79.95$ pour les trois volumes
A obtenir de la Société pour le patrimoine musical canadien
219, av. Argyle
Suite 106
Ottawa, Ontario
K2P 2H4
(613) 232-8683, 232-6596


Du côté de chez Proust
récital de mélodies
de Duparc, Fauré, Hahn, Satie et Gounod
avec Roger Bellemare
et Réjean Coallier, piano
17, 18, 23, 24, 25 mai 1985 à 21h00
CAFÉ LA CHACONNE
342 est, rue Ontario, Montréal
réservations: 843-8620

LE GROUPE COGECO

présente
Orchestre Métropolitain du Grand-Montréal
Directeur musical: Marc Bélanger ■ Violon solo: Denise Lupien
HOMMAGE À
ARTHUR LEBLANC
Mardi, 21 mai 1985 à 20 h.
CONCERT BRAHMS
Variations sur un thème de Haydn
Concerto pour violon
Symphonie no 2.
Otto-Werner Mueller
CHEF INVITÉ
Angèle Dubeau
VIOLONISTE
Billets 15$, 10$, 8$. Etudiants et Age d'or 5$.
Renseignements: 482-3973, 483-3440
Assistez à ce même concert le 20 mai à Joliette
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, MONTRÉAL

FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES '85
DU 22 MAI AU 4 JUIN
Hydro-Québec
Bell Canada
Teleglobe Canada
BILLETS DE 8$ À 12$
6 BILLETS ET PLUS: RÉDUCTIONS DE 15% À 25%
EN VENTE AUX COMPTOIRS TICKETRON ET À LA BILLETTERIE DU FESTIVAL
1682 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL
(514) 288-6792

• ATELIER CONTINU:
CANADA
THE REAL TALKING PEOPLE SHOW
22-23-24-25 MAI À 22H
QUÉBEC
CIRCULATIONS — ANNULÉ
ÉCHANGE OU REMBOURSEMENT: 288-6792
QUÉBEC
NE BLÂMEZ JAMAIS LES BÉDOUINS
1er-2-3-4 JUIN À 22H

• THÉÂTRE D.B. CLARKE (CONCORDIA):
ÉTATS-UNIS
DREAMLAND BURNS
22-23-24 MAI À 22H — 25 MAI À 13H ET 19H
MEXIQUE
NOVEDAD DE LA PATRIA
28-29-30 MAI À 19H — 31 MAI À 20H30

• ESPACE LIBRE:
Canadien Pacifique
ÉTATS-UNIS
STUFF AS DREAMS ARE MADE ON
24-25-26 MAI À 22H — 27 MAI À 19H
QUÉBEC
LE RAIL — COMPLET
Desjardins Une ressource naturelle.
31 MAI-1er-2-3-4 JUIN À 22H

• ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE (SALLE 1):
ARGENTINE
FACUNDINA
25-26-27 MAI À 20H30
QUÉBEC
PROVINCETOWN PLAYHOUSE, JUILLET 1919, J'AVAIS 19 ANS — COMPLET
31 MAI-1er-2-3 JUIN À 19H

• MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL:
BRÉSIL
MANSAMENTE
24-25-26-27 MAI À 22H
FRANCE
CONFÉRENCE SPECTACLE THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ
29-30 MAI À 17H — 31 MAI À 19H
QUÉBEC
SORTIE DE SECOURS
1er JUIN À 19H — 2 JUIN À 13H ET 19H

• MONUMENT NATIONAL:
CUBA
MARIA ANTONIA
29-30-31 MAI À 19H — 1er JUIN À 20H30
AMC Jeep RENAULT

• SALLE ANDRÉ-PAGÉ:
QUÉBEC
OMER VEILLEUX
23-24-25 MAI À 22H
QUÉBEC
KATAJJAK
26-27-29-30 MAI À 17H ET 20H30
CANADA
OUT OF THE BIN
1er-2-3-4 JUIN À 19H

• SALLE FRED-BARRY:
QUÉBEC
LES PURS
Gaz Métropolitain
22-23-24 MAI À 19H
QUÉBEC
LES PARADIS N'EXISTENT PLUS... JEANNE D'ARC
29-30-31 MAI À 19H

• STUDIO ALFRED-LALIBERTÉ (UQAM):
VÉNÉZUELA
BOLIVAR
22-23-24 MAI À 19H — 25 MAI À 20H30
CANADA
MEIN
27-28-29-30 MAI À 22H

• CENTAUR THEATRE:
ÉTATS-UNIS
THROUGH THE LEAVES
29-30-31 MAI — 1er JUIN À 19H

• THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:
QUÉBEC
LA LUMIÈRE BLANCHE
26-27-28-29 MAI À 19H

• THÉÂTRE DU RIDEAU VERT:
QUÉBEC
ALBERTINE, EN CINQ TEMPS
Price Waterhouse
22-23-24-25 MAI À 19H — 2 JUIN À 19H

• LIEUX EXTÉRIEURS:
ANGLE DU CARMEL ET HENRI-JULIEN
QUÉBEC
LE TITANIC
24-25-26-27 MAI À 20H30
ANGLE BLEURY ET DE MAISONNEUVE
Alliance mutuelle vie
CANADA
LE PORTEUR DES PEINES DU MONDE
30 MAI ET 1er JUIN À 20H30

AUTOUR DU FESTIVAL

1985: LA PROCHAINE ÉTAPE
Conférence réunissant des femmes de théâtre du Québec, du Canada, des États-Unis, du Mexique, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes.
Lieu: Bibliothèque Nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis, Montréal
Dates: 25 et 26 mai
Frais d'inscription: 15$ par jour ou 25$ pour les deux jours
Renseignements: (514) 842-0704

FILMS SUR LE LIVING THEATRE
Lieu: Cinémathèque québécoise
335, boulevard de Maisonneuve est, Montréal
(514) 842-9763
En l'honneur du Living Theatre, la Cinémathèque présente le 26 mai les films suivants:
15h00: *Forum* de Mireille Dansereau: Une conversation sur le travail du Living Theatre.
The Brig de Jonas et Adolfas Mekas. Un document exceptionnel sur le travail de la troupe.
18h35: *The Connection* de Shirley Clarke. Un grand succès newyorkais des années 60.
20h35: *Paradise Now* de Sheldon Rochlin. Un spectacle expressionniste de réputation internationale.

STAGE DE PERFECTIONNEMENT SUR LES TECHNIQUES DU THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ
Animé par Augusto Boal et son équipe du Centre d'étude et de diffusion des techniques actives d'expression (Paris), cet atelier réunira une cinquantaine de participants venus de tous les coins du Canada.
Lieu: Université du Québec à Montréal
Dates: 19 au 24 mai
Renseignements: (514) 288-3722

STAGE DE PERFECTIONNEMENT SUR LES CYCLES REPÈRE
Atelier exploratoire animé par les membres du Théâtre Repère et basé sur leur méthode de création: Périodes de travail ouvertes au public.
Lieu: Université du Québec à Montréal
Dates: 26 mai au 1er juin
Renseignements (514) 288-3722

RENCONTRES DU MATIN
Une occasion unique de rencontrer les participants du Festival de théâtre des Amériques et du 16e Festival du jeune théâtre.
Animatrice: Lorraine Hébert
Lieu: Hôtel du Parc,
3625, avenue du Parc, Montréal
Dates: Du 22 mai au 4 juin, de 10h à midi

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CRITIQUE THÉÂTRALE
Organisé en collaboration avec les Cahiers de théâtre Jeu et l'Association des critiques de théâtre du Canada.
Lieu: Auditorium Bibliothèque Nationale
1700, rue St-Denis, Montréal
Dates: 28 mai au 1er juin
Tables rondes, conférences et séminaire public avec des participants des trois Amériques!
Renseignements: 288-2808

16E FESTIVAL QUÉBÉCOIS DU JEUNE THÉÂTRE

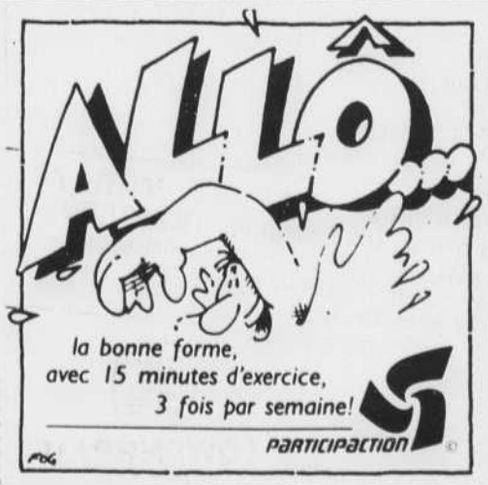




Photo Bernard Dubois

Andromaque (Rachel Roy) et Pyrrhus (Ronald Houle) au bain Laviolette.

Théâtre Acte 3 au bain Laviolette

RACINE AUX THERMES

MARC MORIN

Andromaque de Jean Racine par le Théâtre Acte 3. Concept et mise en action : Jean-Maurice Gélinas assisté de Guy Lapierre. Costumes : Serge Beaudoin. Éclairages : Manon Choinière. Avec Jean-Maurice Gélinas (Oreste), Ronald Houle (Pyrrhus), Kateri-Hélène Racine (Hermione), Rachel Roy (Andromaque). Au bain Laviolette (1570, rue de Lorimier) jusqu'au 27 mai.

QUICONQUE a fréquenté les classiques (c'était avant la Révolution tranquille : l'histoire du théâtre ne se divisait pas encore en avant- et après-*Belles-Soeurs*) attend de pied ferme les jeunots qui osent tirer de la poussière préégépienne ces oeuvres du « grand théâtre » français qu'on ne monte plus guère qu'à la Comédie-Française. Même chez notre agonisant TNM — qui se dit pourtant théâtre « de répertoire » —, il faut remonter à la saison 1967-68 (!) pour dénicher un Racine : la pauvre *Bérénice* attend patiemment depuis que la rejoignent ses « soeurs » *Athalie*, *Phèdre*, *Iphigénie* et *Andromaque*.

Relevons donc d'emblée, et avec une admiration bien tempérée, l'audace du Théâtre Acte 3 qui, malgré le statut d'« amateur » auquel le confinent des *aficionados* friands de catégories, aborde avec le plus grand respect la tragédie qui établit la réputation de Racine, il y a 318 ans ! Le risque est à peine calculable : celui de s'empêtrer dans des alexandrins destinés aux cordes vocales du Grand Siècle; celui aussi de dégoûter à tout jamais du théâtre classique un auditoire dont les accointances se situent davantage dans les comédies de banlieue à la Neil Simon/Jean Duceppe... Une première étoile, donc, pour l'audace !

Une étoile aussi pour la « vedette » sans conteste de cette production : le lieu même qu'a choisi la compagnie. Ce bain public désaffecté, presque sous la rampe d'accès du pont Jacques-Cartier, permet à la troupe de faire l'économie du décor tout en servant on ne peut mieux la mise en scène. D'abord, les colonnes portant le toit de l'édifice (que l'éclairagiste a transformé en ciel étoilé) et les parois en mosaïque de la piscine suggèrent le faste décadent du palais de Pyrrhus. Mais, surtout, la dénivellation de l'ouvrage rend étonnamment plausibles les trois unités (de lieu, de temps et d'action) du théâtre classique : le spectateur, installé dans la partie moins profonde de la piscine — sur le coussin qu'il aura apporté comme on le lui recommande vivement —, se trouve comme au centre d'un péristyle, témoin (voyeur ?) du drame qui se joue tout alentour.

La troupe exploite à fond la mobilité et les niveaux à la fois physiques et symboliques que procure le lieu : captive, Andromaque est confinée à la partie profonde de la piscine; c'est là que Pyrrhus, lorsque les transes de l'amour l'emportent sur la superbe du roi vainqueur, vient plaider sa cause auprès de la veuve d'Hector; là aussi qu'Oreste se retrouvera, trahi par Hermione et par le Destin, lançant aux Furies l'allitération la plus citée de la langue française : « Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? ». Hermione, confrontée à un Oreste languissant prêt aux pires bassesses pour amadouer sa flamme, marquera son mépris en arpentant le péristyle avant d'enjoindre son malheureux prétendant : « Allez, de votre sort laissez moi la conduite. » La flexibilité de mouvement que permet le lieu scénique évite au spectateur la raideur hiératique généralement associée au théâtre classique. Et tant pis pour le torticolis !

Une étoile encore pour les costumes de Serge Beaudoin : le chatoiement des couleurs du lamé, bien loin du peplum et de la tunique traditionnels, a valeur de symbole selon la condition des personnages. On comprend même qu'il ait habillé de cuir noir la « confidente » Cléone (Pierre-Luc Delorme) dont l'androgyne langueur sied bien à cette complice de la « perfide » Hermione.

Joué d'une seule venue, le texte est généralement bien défendu par les comédiens et l'on n'a guère à craindre l'intrusion d'accents « hippophones » (du mot « joual » en grec) dans la noblesse des vers raciniens. Jean-Maurice Gélinas (Oreste) et Ronald Houle (Pyrrhus), d'abord triomphants puis graduellement aveulis par leurs amours malheureuses, personnifient comme il se doit l'homme racinien, plus souvent qu'autrement victime à la fois du Destin et de la Femme. Comme il se doit aussi, Rachel Roy donne une Andromaque sûre de ses moyens, victorieuse lors même qu'on la croit vaincue. En Hermione, Kateri Hélène Racine (à qui l'on pardonnerait beaucoup du seul fait qu'elle ait suggéré le lieu où se joue la pièce) a le physique de l'emploi et le ton juste, encore que son débit soit à l'occasion un peu pâteux.

En somme, il vaut la peine de voir cette *Andromaque*, ne fût-ce que pour connaître ce que la haute culture sous le Roi-Soleil réservait à l'élite. Et puis, Dieu sait quand on redonnera du Racine en cette ville !

Exit la sorcière d'Oz . . .

SALISBURY (AFP) — L'actrice Margaret Hamilton, qui avait incarné la méchante sorcière du film *Le Magicien d'Oz* tourné en 1939 avec Judy Garland dans le rôle principal, est morte jeudi soir d'une crise cardiaque à l'âge de 82 ans.

Malade depuis plusieurs mois, Margaret Hamilton est morte dans une maison de retraite de Salisbury (Connecticut), a annoncé la directrice de cet établissement, Mme Joan Lunning.

Née à Cleveland (Ohio), Margaret Hamilton avait tourné pendant 50 ans dans plus de 75 films et joué dans de nombreuses pièces de théâtre. Mais un rôle lui avait apporté la célébrité : celui de l'horrible sorcière à la peau verte poursuivant la gentille Dorothy (Judy Garland).

Opéra-Fête

FLAUBERT AU REBUT

PAUL LEFEBVRE

Tentations, fragments de rêve, scénarisation et mise en scène de Pierre-A. Larocque d'après *La Tentation de saint Antoine* de Gustave Flaubert. Décor : Marie Paré. Éclairages : Marc Parent. Costumes et maquillages : Sergio. Bande sonore : Martin Tétrault. Avec Serge Lessard (Antoine), Sarah Barbieux, Jacinthe Duhaime, Sylvie-Anne Trudel, Dominique Guay, Louis Morin, Catherine Jumarie, Frank Desguine, Richard Lalonde, Miguel Fillion, Nelson Saint-Gelais, Alain Dessureault, Michel Boyer, Sébastien Provencher et Geai-Rare Doiron. Une production d'Opéra-Fête présentée à la Grande Réplique jusqu'au 26 mai.

OPÉRA-FÊTE et son principal animateur, Pierre-A. Larocque, présentent, avec *Tentations, fragments d'un rêve*, ce qu'ils ont fait de mieux depuis *L'Usage des corps dans la Dame aux camélias*. *Tentations*, d'ailleurs, renoue avec l'esthétique baroque et ritualisante que cette troupe avait développée avant son projet *Splendide Hôtel* (toujours en cours de réalisation) qui, lui, est basé sur des structurations combinatoires et une imagerie contemporaine.

Tentations est une adaptation scénique du texte dialogué de Gustave Flaubert, *La Tentation de saint Antoine*. Ne retenant que certains passages de l'oeuvre — l'intégrale, pour des raisons de durée et de tension dramatique, serait irreprésentable — mais tout en respectant la structure en sept unités du texte original, Larocque a utilisé Flaubert comme amorce à la création de visions fugitives. Car le sous-titre de son travail, *fragments de rêve*, décrit bien le travail de Larocque : le spectacle évoque les moments forts d'un songe, se développant autour d'images obsessives : celles de Flaubert, celles du siècle (Marlène Dietrich, Hitler, Lucky d'*En attendant Godot*) et celles de Larocque (hommes à parapluie, femme dans une baignoire).

Pour le spectateur, *Tentations* commence dès l'entrée dans la salle alors que, dans le brouillard, il côtoie des créatures gémissantes avant d'arriver à un spectaculaire entassement de détritus au sommet duquel Antoine (Serge Lessard), vêtu de haillons, clame ses inquiétudes. Installés sur des sièges disposés entre les immondices de l'ermitage d'Antoine et l'espace étroit, profond, où se déploient les visions, les spectateurs assistent à une nuit de cauchemars.

Dans son travail visuel, Larocque fait preuve d'un imaginaire riche, soutenu par un sens de l'espace originalement développé; ainsi, il joue sur la profondeur, dimension que très peu de metteurs en scène, au Québec, se donnent la peine d'exploiter. La bande-son de Martin Tétrault, extrêmement travaillée, mêlant, par exemple, Stockhausen, Nino Rota et Prokofiev, est pour beaucoup dans l'atmosphère d'onirisme trouble qui domine le spectacle.

Des visions, on retiendra en particulier la reine de Saba, à l'opulente perruque rousse et aux longs ongles de métal, arrivant dans une baignoire traînée par une dizaine d'esclaves nus, ou encore la scène où s'affrontent des prêtres de diverses doctrines. La finale — ce si beau texte où l'ermite se fond avec la matière —, récitée par Antoine et les personnages de ses visions, doublés par leur image projetée au fond de la scène, réussit à rendre cet apaisement supérieur après l'épreuve qui illumine le texte de Flaubert.

Ce tourbillon d'images et de sons est très séduisant dans sa proposition d'*illustration* actuelle du verbe flaubertien. C'est peut-être là aussi qu'est la limite du spectacle : on pourrait souhaiter un rapport au texte qui soit plus dense et qui établisse une dynamique plus féconde entre les mots et les images.

L'interprétation de Serge Lemaire, qui joue Antoine, est verbalement honnête mais corporellement superbe; les angoisses d'Antoine se répercutent dans son corps. Malheureusement, on ne peut en dire autant du reste de l'imposante distribution; le projet de Larocque est amoindri, alourdi, par des comédiens dont le travail vocal et corporel n'est pas à la hauteur de ce que veut évoquer le créateur du spectacle.



Photo Yves Dubé

Hitler et la reine de Saba dans « Tentations » à l'Opéra-Fête.

studio de musique ancienne de Montréal

12e saison 1985-86
Direction artistique:
Christopher Jackson & Réjean Poirier

CONCERT ANNIVERSAIRE SCHÜTZ
5 et 6 octobre 85
ACIS AND GALATEA de G.F. Handel
9 et 10 novembre 85
ISRAEL IN EGYPT de G.F. Handel
7 et 8 décembre 85
SONATES DU ROSAIRE de I. Biber
8 et 9 mars 86
MUSIQUE ORCHESTRALE DU XVIIIe SIÈCLE
Telemann, Handel, Bach
12 et 13 avril 86
ODE FOR ST. CECILIA'S DAY et DIDO AND AENEAS de Henri Purcell
3 et 4 mai 86

3 concerts salle Pollack
3 concerts Notre-Dame du T-S-Sacrement

nouveau:
nos concerts ont lieu le samedi et le dimanche.
Choix du soir pour les 6 concerts

places réservées
Régulier 62,00$ 52,50$ 43,00$
Étudiant Âge d'or 52,50$ 43,00$ 33,50$

abonnez-vous!
ÉCONOMISEZ 20%!
téléphonez-nous au
279-6561
et demandez notre dépliant!



FREDERIC LE CHEVAL BLANC LES VIEUX PIANOS ARTHUR TAXI DOUZE
CARROUSEL NE DIS RIEN AVEC NOS YEUX LES RENDEZ-VOUS BOULEVARD DU CRIME
RUPTURE AMENE-MOI LE NOM LA SCENE POUR LES AMANTS MON PAYS

Claude Léveillée André Gagnon

Tu te rappelles Frédéric?

DÈS JEUDI

SUPPLÉMENTAIRE
samedi 25 mai, à 20h

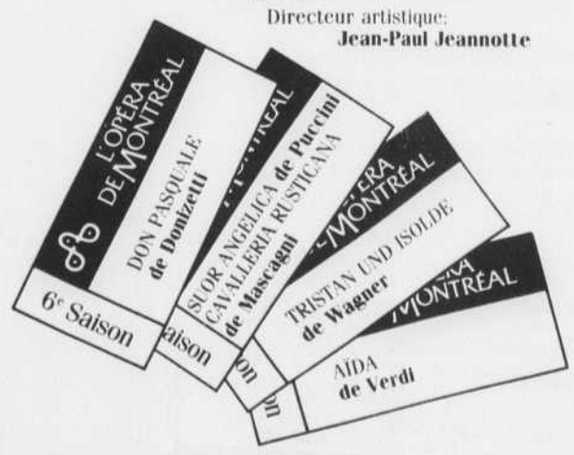
Une production Guy Latraverse pour Artistes et Associés
Artistes Associés
23-24 mai 1985 à 20H CKAC 73

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts TICKETRON
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

Le Rêve



L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique:
Jean-Paul Jeannotte



... et le rêve!

Réabonnement:
20 mars au 30 avril 1985

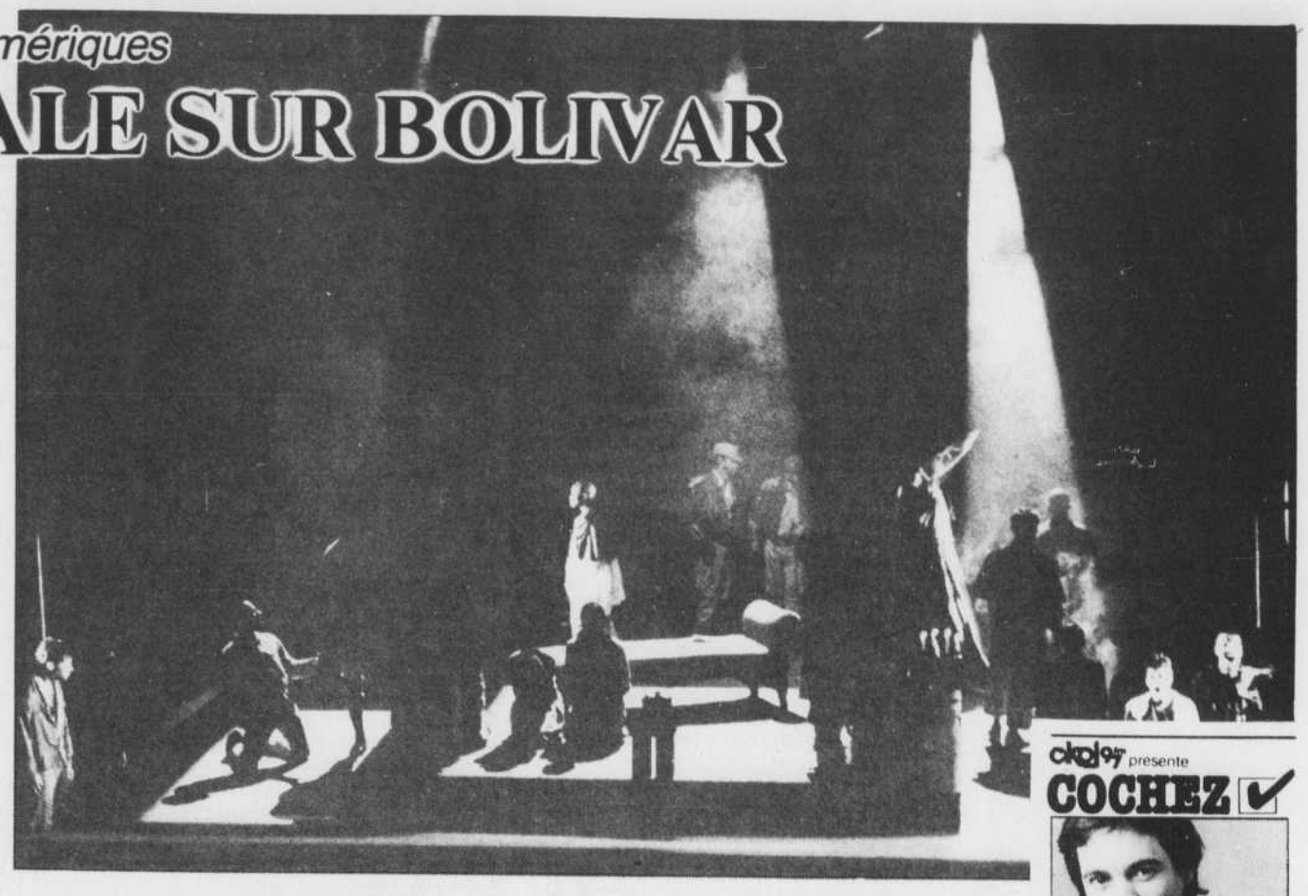
Nouveaux abonnés:
13 mai au 23 juin 1985

Prix des abonnements:
60 $, 64 $, 92 $, 96 $, 129 $, 140 $, 153 $, 162 $

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser aux guichets de la Place des Arts, ou téléphoner au (514) 842-2112

Le Grupo Rajatabla du Venezuela au Festival des Amériques

UNE COMÉDIE MUSICALE SUR BOLIVAR



RÉJEAN ROY

CARACAS — En confiant l'ouverture des manifestations au Grupo Rajatabla du Venezuela, le Festival de théâtre des Amériques nous donne l'occasion de connaître un collectif théâtral que l'étonnante permanence et les luttes quotidiennes pour inscrire sa propre trajectoire désignent manifestement comme le représentant le plus intéressant du théâtre vénézuélien.

À la salle Alfred-Laliberté, mercredi prochain, la possibilité de jauger l'esthétique particulière du Rajatabla dans l'oeuvre de José Antonio Rial sur Bolivar offre une aventure rare. On en dégagera plusieurs informations sur la situation théâtrale latino-américaine.

Le débit rapide, Carlos Gimenez a bien voulu pour LE DEVOIR faire le point sur la situation de la compagnie et l'importance de *Bolivar* dans le répertoire du Rajatabla.

Gimenez : « Dans une société en voie de développement comme la nôtre, avec les contradictions que l'on sait, les efforts collectifs provoquent ordinairement le doute, quand ce n'est pas l'hostilité, et les projets à long terme provoquent, eux, l'incrédulité.

« Ici, à Caracas, en février dernier, Rajatabla pouvait marquer sa permanence de 14 ans de lutte à maintenir la voie d'une indépendance esthétique et idéologique. Le théâtre est une discipline critique, c'est une réflexion immédiate sur la conduite socio-politique de l'homme.

« L'apport de l'État a toujours été minime : ce soutien financier n'a jamais dépassé les 40 %. Cette année, pour la première fois dans l'histoire politique du pays, c'est le Congrès qui a demandé au Parlement d'approuver notre subvention d'un million et demi de *bolivares*. » (Cambistes amateurs et les autres, divisez par 10 pour connaître l'équivalent en devises canadiennes.) « Nous consacrons 70 % de notre budget de quatre millions de *bolivares* à la production : les mesures d'exception adoptées par la présidence de la République pour nous assurer son soutien financier rangent les politiques culturelles dans un état de sous-développement soumis au goût du jour du fonctionnaire responsable de les appliquer.

« L'Orchestre symphonique juvénile reçoit 50 millions de *bolivares*; si le Venezuela a réussi en 10 ans à se doter d'une dette équivalant à l'investissement de l'Europe dans le cadre du plan Marshall, il ne faut pas trop s'étonner de la fluctuation arbitraire des moyens que les responsables culturels consacrent au théâtre, le seul art critique.

« L'importance de notre développement a, bien sûr, augmenté le nombre de nos ennemis et aussi de nos appuis; Rajatabla est le groupe vénézuélien dont la réputation internationale est la plus solidement établie. Montréal nous donne l'occasion d'inscrire un 22e pays à notre circuit international. *Bolivar* a déjà été présenté à Berlin, et également en Yougoslavie, en Islande, en Italie, et sans surestimer la parenté latine du français et de l'espagnol, les spectateurs du Festival de théâtre des Amériques ne verront pas dans la langue de Bolivar un obstacle insurmontable.

« À Berlin, un critique accordait à l'opéra contemporain moderne un niveau dramatique correspondant à notre production de *Bolivar*. L'élément musical très important facilite la lecture d'un scénario, d'un propos très simple. Dans un camp de concentration, les gardiens obligent les prisonniers à assurer pour un dignitaire en visite la représentation des dix derniers jours de la vie du *Libertador*. Plantées dans ce décor, les frustrations de l'échec du rêve de Bolivar exposent les contradictions entre ce qui se dit et ce qui se fait. C'est de barbarie politique qu'il est question, pas de folklore, aucune complaisance.

« La vérité n'est jamais aussi vraie que quand elle s'invente, disait Pirandello. Et si Bolivar était un homme, c'est aussi une idée, un concept. Et les hommes anonymes qui luttent pour la liberté, qui sont torturés, sont-ils ou non Bolivar ?

« Les comédiens répondent, sans jamais nous rassurer, par une représentation du héros qui ne trouve jamais les limites entre le personnage et le prisonnier.

« Au début des représentations de *Bolivar*, nous n'arrivions pas à trouver dans les moyens scénographiques utilisés la densité recherchée. Deux ans plus tard, nous les avons abandonnés et nous avons finalement repéré le décor : c'est simplement le lieu où nous jouons. Nous avions trop négligé le fait que les comédiens arrivent à la représentation dans un fourgon de police. »

Les comédiens retrouvent leur metteur en scène pour les dernières répétitions de *La Honesta Persona de Sechuan* de Brecht, qu'ils présenteront à leur retour de Montréal. Mais jusqu'à la visite du Rajatabla dans la métropole et même après, les statues du « Libertador » dans toutes les places du Venezuela (la même est figée au pied de la côte du Palais à Québec) tenteront de nous convaincre que Bolivar est une idole et qu'il n'a jamais été un héros. Les prodigieux affrontements des fonctionnaires-héros et des fonctionnaires-prisonniers du Grupo Rajatabla écorchent heureusement un code de lecture de l'histoire bolivienne auquel se réfèrent avec une étrange unanimité les conservateurs, les dictatures et les mouvements révolutionnaires.

dkolor présente
COCHEZ ✓

DERNIÈRE CHANCE VEN 31 MAI, 21H
PAUL PICHÉ
Au SPECTRUM
318 O. Ste-Catherine
Billets en vente au TICKETRON

Une nouvelle compagnie à Montréal : Montanaro Danse

SUZANNE ASSELIN

J'AVALE les escaliers de la *Casia Cumbia* à grandes enjambées. Il est plus de minuit et la fête bat son plein depuis 21 h. Attablé, le placide Michael Montanaro attend toujours ses invités en haut de l'escalier et salue chaleureusement ceux qui baissent pavillon, les oreilles encore bourdonnantes de *salsa*.

Pourtant, il ne s'agit pas d'un concours de danse latine, mais bien du lancement d'une nouvelle compagnie de danse à Montréal par ce musicien-danseur-chorégraphe originaire du Massachusetts. Une compagnie dans la vague de la nouvelle danse qui se dessine au fil des spectacles. Son port d'attache : Montréal, « amical et vibrant d'idées, un heureux creuset des cultures anglophone et francophone qui lui confèrent un caractère très stimulant ».

Entre les gros « becs » mouillés des amis en nage, la mince récolte monétaire de cette soirée-bénéfice et deux ou trois sauts de crapaud dans la discothèque pour montrer qu'il est là de coeur, Montanaro explique sa décision de mettre sur pied une compagnie au plus fort des coupures gouvernementales.

« De toute façon, je crois que le Conseil des arts du Canada, entre autres, fait plus pour les danseurs canadiens que les organismes gouvernementaux américains. Là-bas, les danseurs doivent passer le plus clair de leurs énergies à se faire connaître, et ce qui reste à essayer de créer quelque chose de valable. » Pourtant, tout le monde du milieu n'est sûrement pas prêt à endosser cette opinion. Surtout au Québec . . .

Montanaro a déjà fait ses demandes de bourses à tous les paliers pour le lancement officiel de sa compagnie en juillet. Une compagnie bâtie autour de cinq danseuses de formation moderne, issues de Dansepartout de Québec, de la compagnie de Linda Rabin de Montréal et du Groupe de la place Royale d'Ottawa, où il a séjourné neuf ans. Ces danseuses sont Hélène Lemay, Catherine Martin, Joanna Abbat, Jennifer Dressler et Mireille Demers. Pour Montanaro, peu importe que le danseur soit masculin ou féminin : ce qui compte avant tout, c'est la qualité de l'artiste.

Cet homme-orchestre viendra combler un créneau qui est surtout exploité par les indépendants. Avec sa musique *techno-pop*, la vidéo et son mouvement chorégraphié comme une minuterie, Montanaro n'a besoin de rien d'autre pour vivre sinon « des supporters qui lui donnent envie de travailler pour la danse à Montréal ». Son « rêve d'ouvrir les portes à un lieu d'exploration, où pourraient cohabiter sous un même toit plusieurs artistes », comme il le confiait au DEVOIR en février, lors de son spectacle *Parallel Lines* à l'espace de danse actuelle Tangente, verra probablement bientôt le jour.

Pour Montanaro, l'époque des compositions chorégraphiques « obscures » est terminée. « Pour moi, ce qui compte avant toute chose, c'est le spectateur. S'il ne comprend pas ce que je fais, c'est probablement de ma faute. Si l'artiste ne pense qu'à lui, alors il fait de la masturbation. »

Le petit gars d'un bout de patelin francophone de Springfield (Mass.) plante sa tente avec rien de moins qu'un esprit structuré, les qualités et les défauts d'un travailleur acharné, et un bagage musical et chorégraphique bourré d'idées nouvelles. Avec son sac à dos rempli d'une vingtaine de pièces « mini ou maxi » depuis 1977, il chorégraphie d'arrache-pied pour le Danséchange Montréal/Paris en juin (à Tangente) et, surtout, pour le festival international de la Nouvelle Danse en septembre prochain.

Sur la planche à travail de son imaginaire technolo, le chorégraphe de 30 ans prépare *East of Egypt*, première partie d'une quarantaine de minutes d'une oeuvre qui en comprendra quatre : quatre rêves qui seront interprétés par quatre compagnies différentes, dont le Groupe de la place Royale, les Winnipeg Contemporary Dancers, Montanaro Danse et une autre à trouver.

Montanaro a tout de l'artiste maître de son médium qu'il épie, dit-il, sous tous les angles, avant de le lancer en pâture aux spectateurs. Il vient tout juste de jeter aux poubelles près d'une demi-heure de mouvement. Mais ce grand ménage ne semble pas le préoccuper autant que tous ces joyeux fêtards qui lui mangent les joues et croient en son talent.

Annie Grey: frais comme une limonade

MATHIEU ALBERT

L'imagination d'Annie Grey, chorégraphie de Lisa McLellan avec Mireille Chamberland, Jeff Hall, Heather Mah, Pierre-Paul Savoie et Harry Standjofski. À Tangente du 16 au 19 mai.

DEPUIS le temps qu'on s'y rend, nous avons appris qu'il vaut mieux aller à Tangente avec le goût de l'aventure. Une aventure qui peut, au pire, tourner au naufrage mais qui peut également révéler des talents inconnus. Jusqu'à demain soir par exemple, on y croise Lisa McLellan, une chorégraphe âgée de 25 ans, qui sert un 45 minutes chorégraphique intitulé *L'imagination d'Annie Grey*, frais et savoureux comme une limonade. Un remède efficace contre nos allergies anti-danse, contractées au cours de soirées déprimantes.

Après être demeurée à l'écart de la scène montréalaise depuis la création de son *Léopard 6, Client 0*, il y a près de deux ans, Lisa McLellan, qu'on avait presque oubliée depuis, refait surface à la tête d'un groupe de cinq interprètes : trois danseurs, un comédien et une musicienne. Un drôle de clan, qui a su trouver son homogénéité en misant sur les différences et le tempérament de chacun.

En ouverture, on a quelques doutes. Pierre-Paul Savoie, perché sur un socle, entame un chant qui tient de la complainte. À son côté, un peu maladroite, Mireille Chamberland semble ne pas trop savoir quoi faire de sa contrebasse électrique. On piétine. Ça ne démarre pas.

Il faut attendre l'arrivée de Heather Mah pour que le rythme soit donné. Absolument impeccable, elle réussit à déployer son corps avec une sensualité de félin. Chacun de ses gestes, brutal ou langoureux, exhale le plaisir de danser. Heather Mah possède ce pouvoir qu'ont quelques-uns d'exercer une fascination par leur seule présence en scène. Un seul voeu pourtant : la voir un jour entre les mains d'un chorégraphe mieux expérimenté, qui saurait la mettre à l'épreuve dans des tracés plus complexes que ceux-ci.

Arrive ensuite Jeff Hall, grand, mince, dégingandé, et heureux comme un père Noël. À la façon qu'il a de dénouer son corps, la danse lui semble la chose la plus naturelle du monde. Il faut l'observer notamment en compagnie de Heather Mah qu'il fait valser comme un coup de vent. Légère et brillante entre ses bras, elle lui rend aussitôt la pareille en le juchant sur ses épaules. S'amorce alors entre les deux un dialogue des corps déroulés à travers des gestes simples, agiles et repris tour à tour sous forme de variation.

La Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse
PRÉSENTE
LE THÉÂTRE DE L'OEIL
Dans une comédie endiablée...
Le soldat et la mort

Du 8 mai au 2 juin
Sam. 14h; dim. 13h et 16h
Matinées scolaires: mer., jeu., ven.
Pour enfants de 5 à 12 ans
Billets: 4,50$
6,00$ (14 ans et plus)
*Tarifs spéciaux pour les groupes
En collaboration avec le Théâtre Tandarica de Roumanie, reconnu mondialement pour ses spectacles de marionnettes
MAISON théâtre
En collaboration avec
Fédération des producteurs de lait du Québec
la presse
ALCAN
BERRI
Salle Le Tritorium, 255 Ontario est, Montréal, 288-7211

TANGO ARGENTINO
Un spectacle de Claudio Segovia et Héctor Orezzoli
30 artistes populaires argentins jouent, chantent, dansent le vrai tango.
Orchestre, chanteurs, danseurs multiplient les pistes de danse: bordel, cabaret européen, cabaret porteño, club de quartier, salon de danse...
Un fond noir. Le ciel de Buenos Aires.
Une sélection de tangos qui racontent la vie d'authentiques porteños.

«Le bandonéon chavire, les corps chaloupent, les voix charment...» Libération
«Ils ont la gravité, les gestes nobles et pudiques de la sensualité brute.» Le Monde
«Les voix fendent l'air, les talons claquent le sol, les musiques fouettent le sang.» Le Figaro
Les 12, 13, 14 juin, à 20 heures
le 15 juin, à 19 heures
Billets: 12,50$, 16$, 20$, 25$
Une présentation de la Société de la Place des Arts de Montréal
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
11 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Jusqu'au 2 juin - aujourd'hui 20h

ALBERTINE EN CINQ TEMPS
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
MURIELLE DUFAU - AMULETTE GARNEAU
RITA LAFONTAINE - CHRISTIANE RAYMOND
HUGUETTE OLIGNY - GISELE SCHMIDT
Décor Guy Neveu · Costumes François Barbeau · Éclairages Michel Beaulieu
Une coproduction du Théâtre du Rideau Vert et du Théâtre français du Centre National des Arts
4664, rue St-Denis
Réservations 844-1793

Trop jeunes pour se détester

Les jeunes enfants ne connaissent aucun mot injurieux. Ils sont trop jeunes pour avoir de la haine les uns envers les autres.
Malheureusement, quelqu'un leur apprendra à haïr et à se détester.
Qui? La réponse à cette question est peut-être plus près de nous qu'on ne voudrait l'admettre.
Ce sont les parents qui apprennent aux enfants à parler et à penser. Ce sont eux qui connaissent les mots d'insulte.
Parents, enseignants, chefs de file, nous avons tous l'occasion de répandre les préjugés et d'encourager l'étroitesse, d'esprit. Mais nous avons tous également la possibilité d'enseigner aux enfants la compréhension et le respect d'autrui.
CONSEIL CANADIEN DES CHRÉTIENS ET DES JUIFS

5 SPECTACLES
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE
RÉTROSPECTIVE
DANS LE PETIT MANOIR
d'Ignacy Witkiewicz/mise en scène T. Spychalski
21, 22, 23 mai
CARMEN JOLIN CHANTE
Rilke, Rimbaud, Baudelaire, A. Akhmatova, S. Plath, S. Garneau, L. Cohen, K. Baczynski . 24, 25, 26 mai
L'IDIOT
de Dostoievski/mise en scène T. Spychalski
28, 29, 30, 31 mai
TILL L'ESPIEGLE
avec Gabriel Arcand/mise en scène T. Spychalski
2, 3, 4 juin
MIRACLE DE LA ROSE
d'après Jean Genet/mise en scène G. Arcand
6, 7, 8 juin
tous les spectacles auront lieu à 21h30
1371 rue Ontario est Montréal. Guichets: 15h à 20h30.
Réservations: (514) 526-6582
21 mai-8 juin

LE DEVOIR CULTUREL

MAC : une nouvelle génération

Suite de la page 25

trouvé un bel équilibre entre le plus grand nombre d'artistes possible et la meilleure représentation de chacun, celle-ci étant souvent l'équivalent d'une solide exposition particulière dans une galerie de bonnes dimensions; pour ne prendre qu'un exemple, les toiles sélectionnées de Christiane Ainsley empliraient facilement la galerie Daniel Beauchesne.

D'autre part, les conservateurs ont eu beau ne s'intéresser qu'à la *peinture*, ils ont donné à ce mot une acception si généreuse qu'on trouve au MAC des pratiques extrêmement diverses — la « surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées » de ce bon Maurice Denis étant ici en nette minorité — et que l'exposition devait aussi se prémunir contre le morcellement à outrance, éviter d'être la simple juxtaposition de 16 présentations individuelles.

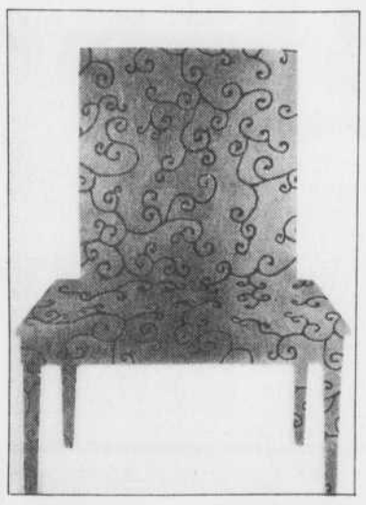


Photo Yvan Boulerice

Joseph Branco, « Motif » (1984), acrylique sur toile.

Or c'est là que la justesse de la sélection et aussi de la mise en place des oeuvres opère vraiment. Les artistes de cette génération ont été à bonne école, ils savent ce qu'ils font et leur manière d'aborder la peinture est rarement innocente. « Ils manient aussi bien la pratique que la théorie de la peinture », me dira Pierre Landry, ce qui n'empêche pas l'exercice de l'intuition et de la fantaisie. Bien au contraire, comme la visite de l'exposition le montre d'emblée, et hors de tout doute.

Et c'est dans une même polyvalence des signes et des gestes que toutes ces oeuvres « picturales » se font des clins d'oeil, s'interpellent et se répondent joyeusement d'une salle à l'autre, tantôt s'opposent à leurs voisines, tantôt s'accordent avec elles, et alternativement, selon les aspects considérés. La configuration des salles du MAC avec leurs larges ouvertures permettait d'ailleurs aux conservateurs de ménager des points de vue qui favorisent ce type de lecture comparée. Par exemple, il est agréable de regarder une des oeuvres de Mary-Ann Cuff (plus belle et plus à l'aise que jamais) à travers l'installation, gigantesque mais transparente, d'Alain Pelletier, ou encore les magnifiques stèles picturales de Michel Daigneault à partir de la salle qui réunit intelligemment les oeuvres narratives de Thomas Corriveau et d'Ilana Isehayek, et de confronter leurs façons respectives de déconstruire la surface et d'occuper l'espace.

Le bricolage des matériaux n'est pas moins important ni moins subtil que celui des contenus, comme on le voit surtout chez Céline Baril, Alain Laframboise, Jean Lantier, Michel Saulnier ... (mais je m'aperçois qu'il faudrait mentionner à peu près tout le monde) et, en ce qui concerne ces contenus, les interpénétrations des éléments « culturels » et personnels s'accomplissent naturellement et merveilleusement, comme en témoignent les travaux de Thomas Corriveau, Lynn Hughes, Ilana Isehayek, Guy Pellerin ... (mais là aussi ...).

Ces oeuvres parlent donc autant de peinture que les oeuvres « modernistes » des années 1960, mais elles n'en parlent plus *exclusivement*. Elles sont aussi bien informées de toutes les aventures extra-picturales qui ont marqué l'art des années 1970, et elles entendent les prendre en compte avant de reformuler les acquis des générations précédentes. D'où des écritures qui utilisent volontiers des citations (entre autres chez Joseph Branco, Pierre Dorion, Monique Régimbald-Zeiber ou Claude Simard), mais sur un mode subjectif et critique qui est plus significatif que le contenu de ces citations, du reste toujours dévoyé.

Enfin, l'accrochage mêle subtilement le connu et l'inédit, plusieurs artistes étant représentés à la fois par des oeuvres « anciennes et nouvelles », si l'on peut parler ainsi à propos d'une production qui ne date que de quelques mois. C'est dire que même les habitués des galeries auront des surprises, une des plus belles étant les toiles rongées de Joseph Branco, pour ne pas parler de la « médaille » colossale de Céline Baril, des billots-paysages de Michel Saulnier ... (dès qu'on commence une énumération, on a envie d'y inclure presque tous les artistes, ce qui m'apparaît révélateur du calibre exceptionnel de ce regroupement).

Depuis quelques mois, on fait beaucoup de bruit autour des « grandes expositions de l'été » à Montréal. Or, à la Cité du Havre, l'été est déjà arrivé et il se poursuivra jusqu'au 23 juin.

Chagall ou la magie de la vie

Suite de la page 25

violonistes bigarrés nous fait prononcer le nom du peintre.

L'oeuvre de Chagall est immense, riche et variée; la rétrospective du Musée d'art de Philadelphie nous montre que même les toiles souvent reproduites, celles qu'on a parfois l'impression de connaître centimètre par centimètre, ne perdent rien de leur poésie, de leur musique, de leur tendresse et recèlent encore des secrets à percer.

Malgré des petits défauts de présentation et d'éclairage, l'exposition de Philadelphie vaut un voyage spécial : les 200 pièces choisies nous guident sur les pas de Chagall de Vitebsk, son village natal de Russie, jusqu'aux verrières de la cathédrale de Metz en passant par les décors de théâtre et les illustrations. Pour la première fois depuis 40 ans, un musée nord-américain offre aux amateurs une vue d'ensemble de la carrière de Chagall. Après son succès à l'Académie royale de Londres, la rétrospective s'installe en Pennsylvanie jusqu'au 7 juillet.

Dès les premières galeries, le spectateur constate la force de l'imagination et la souplesse de style qui caractérisent l'art de Chagall. Portraits des membres de sa famille et scènes de la vie paysanne constituent l'essentiel de cette jeune période alors que l'artiste étudiait à Saint-Pétersbourg. L'arrivée de Chagall à Paris marque un point tournant dans son oeuvre; ce séjour de 1910 à 1914 expose le peintre aux idées nouvelles de cette époque d'effervescence intellectuelle, le rapproche des autres créateurs et de leurs techniques. Chagall se lie d'amitié avec Apollinaire, Cendrars, Sonia et Robert Delaunay, Fernand Léger. Il découvre la peinture des Allemands Macke, Marc, de Kandinsky, le cubisme de Braque, la couleur des Fauves français. Même s'il profite de ces influences, il demeure en marge des mouvements et persiste dans le développement d'un art personnel dont la production parisienne prouve la solidité et l'originalité.

Les toiles de ces années peuvent être vues comme un condensé de l'art du début de notre siècle. Chagall invente, emprunte, modifie; il s'essaie à différentes manières, il risque. *Le Modèle* (1910) rappelle des dessins de Matisse. Dans *Femme au bouquet de fleurs* (1910), les effets de couleurs rejoignent ceux des grandes abstractions d'avant-guerre de Kandinsky. Les représentations d'animaux comme dans *Moi et le village* (1911) évoquent celles de Marc. *Le Poète, trois heures et demie* (1911) utilise l'espace fragmenté du cubisme tout comme *Adam et Ève* qui mêle les verts et les jaunes brillants propres aux expressionnistes. Malgré toutes ces ressemblances, la peinture de Chagall est bien sienne et unique.

La Naissance (1910) démontre que déjà les thèmes du peintre sont en place : éloge et magie de la vie, description de la communauté juive, la fête, l'amour, etc. Si les thèmes s'imposent, il en est de même du style : combinaison d'éléments narratifs dissociés, inclusion de figures récurrentes (le cheval, l'acrobate, le musicien), éclat de la palette, lyrisme.

En 1914, Chagall se rend en Russie. Il pense y rester quelques mois mais la guerre éclate et il ne quittera Moscou qu'en 1922 pour Berlin. Pendant ce temps, Chagall épouse Bella qui devient le sujet de plusieurs toiles.

Avec le retour à Vitebsk coïncide l'apparition d'un ton différent dans la peinture de Chagall : à la joie, au surnaturel d'hier succèdent une certaine nostalgie, une tristesse, du moins dans les premiers temps. L'*Autoportrait* de 1914 nous révèle un homme pensif et inquiet, comme annonciateur des gouaches de soldats blessés, de familles brisées par l'appel au front d'un des leurs. Dans *David de profil* (1914) et *Soeur de l'artiste* (1914), Chagall représente ses cadets dans une pièce fermée au décor lourd, lui jouant de la mandoline, elle un livre ouvert entre les mains, comme s'ils voulaient s'évader du lieu clos, des heures difficiles. Le *Juif en prières* (1914) et le *Marchand de journaux* (1914) portent eux aussi la marque de la guerre dans leurs visages affligés et sombres. Chagall signe des images de fêtes religieuses juives et d'épisodes de la vie quotidienne; jamais auparavant il n'a été aussi près du réel.

De cette période datent cependant les magnifiques *L'Anniversaire* (1915) et *Bella au col blanc* (1917). La première oeuvre nous montre Bella dans un studio tenant un bouquet de fleurs, embrassée par le peintre en vol. (*L'Anniversaire* avait été prêté par le Musée d'art moderne de New York au Musée d'art contemporain de Montréal à l'occasion d'Expo 67). Dans la seconde toile, Bella domine une forêt verte au bord de laquelle jouent le peintre et sa fillette. On y voit déjà la douceur et la grâce de la production ultérieure de Chagall.

Après un désaccord artistique avec Malévitch, collègue professeur à l'école d'art de Vitebsk, Chagall quitte son poste et sa ville. Il séjourne à Moscou puis obtient la permission de sortir d'URSS. À Berlin où il passe un an, il apprend les techniques de l'eau-forte et de la lithographie et, en 1923, Paris à nouveau, enfin !

Le Musée de Philadelphie a choisi 20 huiles pour illustrer cette époque qui prendra fin en 1941 avec le départ de Chagall pour New York. On peut y déceler deux tendances nettes : un élan lyrique et une préoccupation religieuse et politique découlant du voyage de Chagall en Israël et de la montée du nazisme en Europe. Dans cette vingtaine de tableaux, 10 ont pour sujet *Les Amoureux aux fleurs* ou des personnages fantasmatiques dans le monde coloré du rêve. La joie de ces toiles idylliques est contagieuse : tantôt le couple apparaît sous une énorme gerbe, tantôt il est couché dans les lilas. Le spectateur se surprend à sourire au bonheur qui transpire de ces compositions simples au coloris apaisant.

Le Mur des lamentations (1932), *Solitude* (1933), *La Révolution* (1937) rendent compte de la seconde tendance. Dans la géniale *Crucifixion blanche* (1938), autour d'un Christ en croix au centre du tableau, sont disposées des images d'oppression politique et religieuse : maisons pillées par une armée, incendie d'une synagogue, fuite de rescapés, consternation des rabbins, etc. Chagall combine les coyances judaïque et chrétienne dans cet appel à l'unité contre la menace à venir. Cette crucifixion a été l'objet de très nombreuses interprétations et, comme toujours, Chagall s'est abstenu de les approuver ou de les rejeter, nous laissant le devoir de prendre position.

Vu l'antisémitisme du gouvernement de Vichy, Chagall part pour New York en 1941 après un bref emprisonnement à Marseille. Le séjour en Amérique amène Chagall à travailler pour le théâtre et l'expérience des lumières de la scène lui dicte une nouvelle approche de la couleur. En plus d'une collection de croquis de décors, le musée expose deux toiles de fond peintes par Chagall pour le ballet *Aléko* de Léonide Massine en 1942. À cause de leurs dimensions gigantesques, de la variété de leurs teintes et de la beauté de leur dessin, ces pièces sont parmi les plus saisissantes de la rétrospective.

Des vitraux, des gravures et des masques complètent l'ensemble qui se termine avec des huiles récentes mais surtout avec la certitude du spectateur d'être en présence d'une des oeuvres les plus significatives de notre temps.

Le Musée d'art de Philadelphie a publié un catalogue contenant 200 planches couleurs en vente à prix abordable, un événement rare. Que les intéressés se dépêchent d'acheter leurs billets dans les *ticketrons* !

Le Festival des Amériques

Suite de la page 25

tine, l'axe France-Québec. Il est bizarre et anormal que les Français connaissent des Américains comme Richard Foreman, Bob Wilson, les gens de Mabou Mines, du Squat Theater ou du Wooster Group mieux que nous. Il s'agit, à travers ce festival, d'ouvrir des canaux de circulation nord-sud. Faute d'échanges, notre théâtre est encore mal connu à l'étranger et nous connaissons mal ce qui se fait ailleurs. »

Très diversifiée, la programmation du FTA suit néanmoins certaines lignes. « Pourtant, précise Marie-Hélène Falcon, nous n'avions pas d'idées préconçues quant au genre de spectacles que nous voulions. Nous désirions simplement amener à Montréal ce que nous trouverions de plus fort, de plus touchant, de plus urgent dans nos voyages. Pour établir notre sélection, nous avons veillé à ne pas aller voir que des festivals afin de ne pas nous retrouver avec ce dont souffrent souvent les festivals de théâtre en Europe : tout le monde sélectionne les mêmes choses. Malgré nos faibles moyens qui ne nous permettent pas de ratisser notre territoire comme nous le souhaiterions, nous avons travaillé à la mise au point d'un choix qui soit vraiment le nôtre, et non pas un mélange des programmations des festivals de Cordoba, de Caracas ou de Copenhague. Pour notre festival, nous avions le désir de faire connaître des pratiques que nous aimions déjà et nous voulions aussi découvrir et partager ces découvertes.

« Nous nous sommes portés vers des spectacles récents, des créations participant de dramaturgies nationales. Nous avons évité le théâtre de répertoire : nous voulions autre chose que ce qui est tout le temps monté. Par exemple, les autorités mexicaines voulaient nous envoyer une production de *Mort accidentelle d'un anarchiste* de l'Italien Dario Fo plutôt que *Novedad de la patria*, la création originale que nous avions choisie : nous avons tenu bon et nous l'avons eue. C'est la force et la richesse de sens des spectacles qui nous a guidés; pas question d'imaginer un équilibre entre ce qui serait du théâtre institutionnel et ce qui serait de l'avant-garde.

« Nous verrons des spectacles des trois Amériques et je ne sais pas si nous arriverons à percevoir ce qu'est le "théâtre des Amériques". Mais notre sélection permet, je crois, de faire certains recoupements. Ainsi, les traditions autochtones traversent le festival. Il était important pour nous d'aller à l'encontre de la folklorisation des pratiques et des techniques traditionnelles. Notre vision a été à la fois anthropologique et théâtrale : c'est en les voyant qu'on se rend compte jusqu'à quel point les pratiques contemporaines ont été influencées par ce qu'on appelle souvent, avec un peu de condescendance, les rituels pré-théâtraux. Il y aura, de ce côté, des choses étonnantes comme *Le Porteur des peines du monde*, spectacle rituel qui sollicite la technologie moderne et qui réunit des Amérindiens de six nations différentes, dont un Péruvien. »

Chose certaine, la programmation du FTA est séduisante et dénote une pensée théâtrale exigeante chez ses organisateurs. Des États-Unis nous viennent deux des groupes les plus en vue du théâtre contemporain : le Squat Theater, dont le travail brouille les frontières entre le réel et le fictif, et Mabou Mines. Le Squat — et ça, c'est un événement — présentera au festival sa nouvelle création *Dreamland Burns* en première mondiale. Quant à Mabou Mines, ils nous présentent *Through the Leaves* de Franz-Xavier Kroetz, une histoire de couple un peu sordide montée dans une esthétique d'un réalisme à la limite du soutenable.

Le spectacle vénézuélien, *Bolivar*, arrive précédé d'une enviable renommée quant à sa splendeur visuelle. *Maria-Antonia* de Cuba est devenue, depuis sa création en 1967, une oeuvre majeure de la dramaturgie cubaine; elle sera reprise par ceux-là mêmes qui l'ont créée il y a 18 ans. On aura aussi l'occasion de voir *The Real Talking People Show* du Tamahnous Theatre de Vancouver, un des groupes les plus en vue du Canada anglais. Et il ne faudra pas manquer la création commanditée par le festival : *Titanic*, texte de Jean-Pierre Ronfard et mise en scène de Gilles Maheu (de Carbone 14, le créateur du *Rail*).

La sélection que Pierre Rousseau a coordonnée pour le 16e Festival du jeune théâtre nous permettra de (re)voir des créations récentes. Signalons, en particulier, *Ne blâmez jamais les Bédouins* de René-Daniel Dubois et une merveilleuse production chicoutimienne du *Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans* de Normand Chaurette. La sélection de l'AQJT sera marquée par la présence d'Augusto Boal, praticien sud-américain vivant maintenant en France, dont les techniques de théâtre intervenant sont très originales. Il créera une conférence-spectacle, et *Les Purs*, le spectacle d'ouverture de la programmation de l'AQJT, a été conçu selon ses techniques.

Parmi les activités parathéâtrales du FTA, signalons la Rencontre des femmes et le Colloque international de la critique organisé par les cahiers de théâtre *Jeu*. Mentionnons aussi une initiative heureuse : tous les matins, à l'hôtel du Parc, il y aura des discussions ouvertes à tous portant sur les spectacles présentés la veille.

« Les festivals de taille et de qualité comparables, conclut Marie-Hélène Falcon, coûtent habituellement deux fois plus cher. Avec notre budget de $ 800,000, nous jouons sans filet. Nous avons dû rogner sur tout, sauf sur la qualité artistique des productions. J'ai hâte à mercredi. Et j'ai hâte au FTA de 1987 que, déjà, nous préparons. »

PROGRAMME DE L'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE

Le ministère des Affaires culturelles, en collaboration avec la Société immobilière du Québec, annonce la tenue d'un concours national pour la création d'une sculpture qui sera intégrée dans la rotonde de l'édifice du ministère du Revenu, c'est-à-dire l'ancien palais de Justice de Québec.

L'oeuvre: sculpture à intégrer dans la rotonde du hall d'entrée de l'ancien palais de Justice de Québec.

Budget: 83 500 $ pour la conception et la réalisation de l'oeuvre.

Parmi les candidatures reçues, un jury en retiendra cinq. Les finalistes seront invités à faire une présentation visuelle du concept de leur oeuvre; ils recevront 1 500 $ à cet effet.

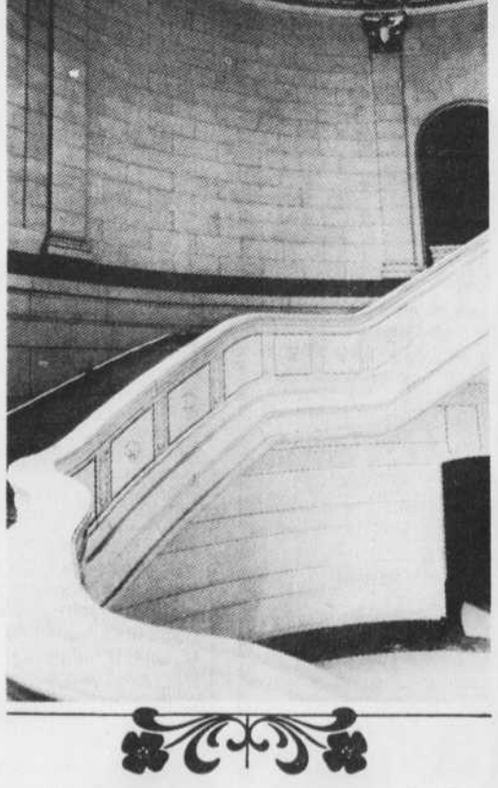
Conditions d'admissibilité

- être inscrit à la banque régionale de renseignements du Programme de l'intégration des arts à l'architecture;
- être sculpteur-e;
- être citoyen-ne canadien-ne résidant au Québec;
- signifier par écrit son intention de participer au concours. L'avis doit parvenir avant le 28 juin 1985 à la:

Direction de l'intégration des arts et du cadre de vie
225, Grande Allée Est
3e étage, Bloc A
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél.: (418) 643-1678

Pour tout renseignement, consulter les directions régionales du ministère des Affaires culturelles ou la direction mentionnée ci-dessus.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles



TONY SCHERMAN
oeuvres récentes
jusqu'au 5 juin
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653
fermé le dimanche et lundi

Les encadrements
Marcel Pelletier
Encadrements muséologiques
sur rendez-vous
5948, 1re Ave Rosemont H1Y 3A6
Tél. (514) 725-1049

Kathryn KROO
Oeuvres Récentes
Denis FARLEY
Photographies
17 MAI - 15 JUIN
GALERIE esperanza
2144 Mackay 933 6455

festival photo 1985
Complexe Guy-Favreau
Montréal
Tél.: (514) 283-7268
Vendredi: 18h. à 22h.
Samedi: 10h. à 22h.
Dimanche: 10h. à 18h.
17 - 18 et 19 mai 1985
Entrée gratuite
ciel 98.5
Fédération québécoise du loisir photographique Inc.
4545, av. Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succursale M
Montréal, (Québec) H1V 3R2 Tél.: (514) 252-3036
En collaboration avec:
Association montréalaise du loisir photographique et
Le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal
PHOTO: MICHEL PILON



La baignoire dans le salon

☐ Le « loft » : septième ciel à l'étage



Texte de HUGO LÉGER
Photos de LOUISE LEMIEUX et JACQUES GRENIER

HÉROÏNE orientale du film *Diva*, la jeune Alba traverse en patins à roulettes le silence bleuté d'un immense local. Séquence-fétiche où les conceptions traditionnelles de l'habitation basculent dans le vide inquiétant de l'espace ouvert, décloisonné. Où le *loft*, réincarnation résidentielle de bâtiments désaffectés, d'entrepôts anesthésiés et d'usines rongées par les mauvaises créances, invite aux charmes esthétisants de la liberté, de l'audace et de la performance. Avec en sus, un romantique soupçon d'illégalité...

Bien que l'on puisse trouver des équivalents de *lofts* dans les ateliers de la Renaissance ou les mansardes des expressionnistes, c'est au milieu des années 60 que des artistes et des créateurs de tous horizons ont investi cet héritage fantomatique des métropoles manufacturières d'Amérique du Nord, y découvrant des espaces de vie et de travail à prix modiques. Surface exceptionnelle, luminosité abondante, latitude d'aménagement, le *loft* est vite devenu objet de convoitise et de spéculation. Nouveau snobisme de la petite-bourgeoisie intellectuelle et des *yuppies* qui s'en réapproprièrent la valeur symbolique et marchande, il changea peu à peu de clientèle et de vocation.

À Montréal, la formule du *loft* est récente, si récente que les données statistiques sont fragmentaires, voire inexistantes. Situés principalement dans le Vieux-Montréal, sur le boulevard Saint-Laurent, les rues Ontario, Masson et Hochelaga, ces appartements « pièce unique », parfois clandestins, échappent au dénombrement précis. Christophe Caron, directeur du Groupe d'intervention urbaine de Montréal, se hasarde à parler d'entre 300 et 400 *lofts* dans un rayon relativement concentré.

« Peu de chiffres sont disponibles parce que, d'une part, les pouvoirs publics sont peu sensibles aux nouvelles formes d'habitation vues comme marginales. D'autre part, dans plusieurs cas, il s'agit de *lofts* illégaux, c'est-à-dire que cet espace n'est pas censé être un logement puisque le bâtiment est zoné industriel. Les gens signent un bail commercial, mais ils rénovent l'espace et y habitent à l'insu du propriétaire », affirme M. Caron.

On est vraiment aux antipodes du peinard bungalow de banlieue. Habiter un *loft* suppose également le choix d'un mode de vie différent. « Élevés dans des maisons conventionnelles avec des murs, des portes et des pièces fermées qui limitent les horizons, les gens désirent avant tout une grande surface sans cloison ni recoin où, physiquement et psychiquement, ils pourront respirer et vivre un certain sentiment de liberté », ajoute M. Caron.

Dégager l'espace de structures importunes correspond en termes moraux à l'éclatement de certains interdits sociaux. Planter une baignoire au beau milieu d'un salon n'est pas sans égratigner au passage la plus coriace des inhibitions. « Le *loft* répond à une certaine forme de rébellion contre les attitudes sexuelles ou sensuelles d'une société puritaine, poursuit M. Caron. La société dit que chacun doit se cacher, s'enfermer pour pouvoir se changer de vêtements. Dans un espace ouvert, tu t'habilles et te déshabilles au vu de tout le monde ou de... personne. »

Cependant, bien qu'envoûtés par le volume libre, les habitants des *lofts* ont vite fait d'y aménager des plantes qui font écran, des paravents ou des stores qui préservent une minimale intimité, des demi-cloisons qui circonscrivent les différentes fonctions. On n'hésite pas très longtemps à cloisonner la salle de bains, à isoler la cuisine des regards indiscrets, à hisser des murs sécurisants autour du lit, cet ultime repaire de la vie privée. Alors, le *loft* n'est-il qu'une charmante utopie ? « Il ne faut pas départager les *lofts* comme s'il en existait des orthodoxes et des hérétiques. Un *loft* peut être divisé et aménagé de façon non conventielle », reconnaît Christophe Caron.

Logements pour célibataires ou pour couples unis par la force des choses, les *lofts* ne se prêtent guère aux contraintes de la vie familiale. Pourtant, Jean-Louis Martin, artiste montréalais, habite un *loft* boulevard Saint-Laurent en compagnie de sa femme et de leur garçon de trois ans et demi. « Je savais qu'en vivant dans un *loft*, je pouvais organiser des jeux à Samuel qui sont impensables à réaliser en appartement. Comme une glissoire de 10 pieds de longueur. »

Ou comme cette balançoire grandeur nature que Samuel enfourche avec l'aplomb d'un jockey chevronné.

En juin 1984, Jean-Louis Martin entre dans un espace brut et inhabitable de près de 1,400 pieds carrés. Murs défraîchis qui ont vécu les époques héroïques et suffocantes des *sweat-shops*, planchers vermoulus, maigre robinet d'eau... froide : le portrait n'est pas très réjouissant. Mais aujourd'hui, après deux mois et demi de rénovations intenses (nouveau plancher, douche avec bain de vapeur, toilettes, cuisine fonctionnelle, etc.) et $ 3,500 de moins dans le porte-monnaie, le *loft* a vraiment de la gueule. Et une gueule qui débouche par de grandes fenêtres sur un ciel inspirant et un mont Royal bucolique.

« Le *loft* est un espace polyvalent : espace de travail, espace résidentiel, espace culturel et même un espace récréatif puisqu'à chaque semaine pendant l'hiver, j'y convie un club informel de balle *aki*. » Mais c'est beaucoup dans sa nature propice à la création que Jean-Louis Martin reconnaît les plaisirs du *loft*. « C'est l'espace visuel qui m'a frappé et séduit au départ. Le *loft* offre plus de luminosité, de profondeur, de recul, de perspective. C'est formidable de pouvoir se reculer de 20 pieds pour apprécier ton illustration ou ta peinture. »

Le résident du *loft* habite un environnement chargé d'une symbolique typiquement urbaine et industrielle. Tuyauterie apparente, parquets de bois grinçants où s'inscrivent les

Suite à la page 38





Il y a *loft* et *loft*. Dans les photos du haut, il s'agit d'un appartement « clé en main » comme en offre Espace 22, boulevard Saint-Laurent. Derrière la basilique Notre-Dame (dont il est d'ailleurs locataire depuis une quinzaine d'années), Pierre-André Marcoux (photos ci-contre) transforme, au gré de ses humeurs, ce « vrai » *loft* qui rappelle les espaces recyclés chers aux New-Yorkais.

HUMEURS

NATHALIE PETROWSKI

Les yeux du ventre

CETTE SEMAINE-LÀ, Saint-Hubert Bar-B-Q leur a offert du poulet gratuit. Enfin, disons plutôt des sandwichs aux restants de poulet, ramollis et baignant dans leur sauce brune et froide. Bon ! Mais tout le monde les a mangés quand même. Que voulez-vous, chanter donne faim. Surtout lorsqu'on chante pour les enfants qui meurent de faim en Éthiopie.

Cette semaine-là donc, ils ont chanté et mangé du poulet ensemble. À 40 dans un studio où ils se sont marché sur les pieds sans même se piler sur l'ego. Cette semaine-là, ils ont chanté en choeur et à l'unisson une fort jolie chanson, *Les yeux de la faim*. Ils l'ont chantée en pensant très fort à leurs cordes vocales. Leurs yeux fermés ne ressemblaient en rien aux yeux hagards et aussi secs que le sable des enfants éthiopiens.

Une belle et grande confrérie, réunie pour enregitrer un disque dont personne ne retire le moindre profit. Une réunion de famille sans chicane, sans rivalité, sans *ego-trip*. Sans que personne ne chante plus fort ni plus haut que son nombril.

Il faut dire que personne n'avait le choix. Chacun avait au plus trois mots à chanter. Certains esprits inquiets cherchaient d'ailleurs désespérément leur mot en mastiquant leur poulet.

Quarante artistes québécois, de tous les genres et de toutes les allégeances, depuis Michel Lemieux jusqu'à Michel Louvain, en passant par Gilles Vigneault et Céline Dion, les p'tits Simard et Marjo. La gamme complète.

L'idée est du journaliste Gilles Courtemanche et de son copain musicien Jean Robitaille. Elle n'est pas originale. L'Angleterre y a pensé en premier à Noël avec la chanson *Do They Know it's Christmas ?*. Puis vint l'Amérique triomphaliste avec *We Are the World*, et le Canada anglais moralisateur avec *Tears Are not Enough*, sans compter la France et probablement plusieurs autres pays riches et souffrant d'obésité.

D'un pays à l'autre, la chanson est la même ou presque. On pleure sur le triste sort des enfants éthiopiens avec des trémolos dans la voix et des envolées célestes de violon. Les disques se vendent bien. Les Américains ont même réussi à ramasser $ 40 millions. Tous les profits sont envoyés en Afrique. Dieu soit loué !

Il fallait donc que le Québec fasse sa part. Et il l'a fait en retard sur les autres, mais dans un temps record. Une semaine pour orchestrer et enregistrer 40 voix différentes et dépareillées. Car ne cherchez surtout pas à savoir qui chante quoi. L'exercice relève du casse-tête. Des bribes de voix et des bribes de mots s'élèvent du disque sans que l'auditeur puisse saisir un nom, un visage, une marque de commerce.

Mais qu'importe. Imaginez donc tout ce beau monde qui d'habitude ne peut pas se prendre en peinture. Tout se beau monde qui se dispute le même territoire avec les mêmes armes de séduction. Tout ce beau monde qui s'arrache le même public et les mêmes commanditaires. Tout ce beau monde qui fait carrière en solo et en solitaire.

Quel bel effort de guerre quand même ! Quelle grandeur d'âme !

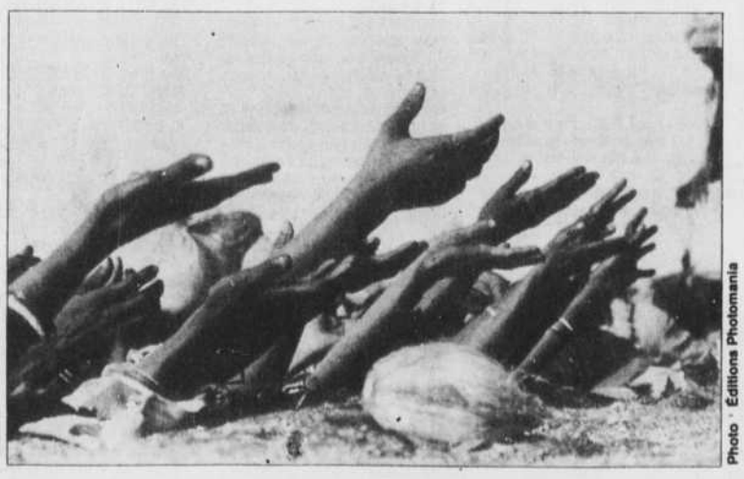


Photo : Éditions Photomania

Et pas un sou, pas l'ombre d'un droit d'auteur en récompense. Pas même de quoi briller dans la mêlée mêlante. Rien sinon cette atmosphère de franche camaraderie agrémentée d'un infâme sandwich au poulet.

Une scène émouvante, attendrissante, qui fera d'ailleurs les frais d'une vidéo sur « the making of... » *Les yeux de la faim*. Une vidéo, une émission spéciale, qui sait ? Une telle solidarité ne s'est jamais vue dans les annales du *showbizz* québécois. Il fallait à tout prix l'imprimer pour la postérité. L'imprimer et la promouvoir en insistant sur la générosité de toutes ces vedettes qui n'avaient peut-être rien de mieux à faire ce jour-là.

Car le sensationnel de l'histoire, ce n'est pas que des artistes québécois s'intéressent subitement au problème de l'Éthiopie. Non. La plupart d'entre eux n'en savent d'ailleurs pas plus que vous et moi. C'est pourquoi les organisateurs du disque-bénéfice ont pris la précaution de leur envoyer une abondante documentation sur le sujet. Au cas où ils auraient à en parler publiquement. Au cas où ils se mettraient les pieds dans les plats. Les pieds dans les plats froids de l'Éthiopie.

Le sensationnel de l'histoire, ce n'est pas non plus qu'ils vont peut-être ramasser $ 300,000 et ainsi sauver la vie de huit ou dix Éthiopiens. Non. Ce qui est extraordinaire, exceptionnel, ce que les journaux ne cessent de relater, ce que les artistes eux-mêmes ne cessent de déclarer : c'est que des artistes puissent chanter ensemble. Sans s'entretuer. En laissant leur ego fragile en consigne au vestiaire.

Le disque, dit Gilles Courtemanche, c'est une façon de faire de l'information, une façon de garder le sujet dans l'actualité. Il a raison. Mais pourquoi diable ! ainsi dévier du sujet ? Pourquoi tant s'extasier sur le comportement admirable de ces vedettes qui n'en finissent plus de s'auto-féliciter sur la place publique ?

Leur geste n'est pas admirable. Il est tout à fait normal. Élémentaire même. Et puis, si le sort de 50 millions d'enfants agonisants les préoccupe tant, pourquoi n'y ont-ils pas pensé avant ?

TOUT À LOISIR

Le « loft » : vivre au septième ciel . . . à l'étage

Suite de la page 37

marques indélébiles d'une machine évanouie, murs de brique ou de béton : on sent vibrer l'esprit d'un monde décadent achevé par la robotisation et l'informatisation. Le *loft* n'est pas un terrain historiquement vierge. « Bien que de telles références n'ont pas de véritable résonance sur ma perception de cet espace, j'ai tout de même conservé une vieille pièce de machine à coudre trouvée entre les lattes du plancher. Je la perçois comme l'âme de la pièce, le condensé de l'histoire de cette *shop*; n'oublie pas, semblait-elle dire », explique Jean-Louis Martin.

Parce que le *loft* trouve un écho dans les nouvelles façons de vivre de la jeunesse, le phénomène est en nette progression. Seulement, la demande ensevelit littéralement l'offre. Gilles Dempsey, responsable de la location à Espace 22 (une société à plusieurs actionnaires qui a acheté un édifice pour le convertir en lieux de vie et de travail pour les jeunes artistes) garde en filière une liste d'attente longue comme le bras. Il offre des espaces de plus de 1,400 pieds carrés à des prix très concurrentiels ($3.50 à $3.80).

Aujourd'hui, M. Gilles Dempsey est inquiet. Après plus de quatre ans d'une existence riche d'expériences artistiques diverses, la Ville de Montréal vient de mettre son nez dans le dossier et s'apprête à exiger qu'Espace 22 se conforme à tous les règlements municipaux. Et l'application de ces normes entraînerait des coûts de rénovation exhorbitants qui feraient substantiellement grimper les loyers. « À l'origine, Espace 22 avait pour objectif de proposer une formule d'habitation à prix modique pour les gens du milieu de l'art, explique Gilles Dempsey. Si la Ville applique de façon systématique et intransigeante la réglementation, les prix vont exploser et, encore une fois, les artistes vont manger la claque. » Déjà, les artistes vivant et travaillant sur place ne représentent plus qu'entre 30 % et 40 % de la clientèle.

Selon M. Dempsey, « il faut que la Ville se montre raisonnable dans ses demandes puisqu'Espace 22 représente un apport considérable à l'économie et au repeuplement du centre-ville ». Le débat est donc actuellement lancé pour la reconnaissance économique et culturelle et l'appropriation de ces espaces désormais luxueux.

De leur côté, Sol et Gobelet, clowns bohèmes du petit écran, ont déserté depuis longtemps leur *loft*. Ils ont laissé à d'autres le bonheur angoissant d'apprivoiser les vertiges de l'espace libre. L'aventure est plus que jamais au coin de la rue.



Photo Jacques GRENIER

Un Elvis motard trône au beau milieu du « loft » de Pierre-André Marcoux, rue Saint-Sulpice, voisinant le vestige d'un mur du premier séminaire de Montréal.

La cravate aussi évolue

CALGARY (PC) — Une cravate bien choisie est pour un homme son meilleur atout. Les experts de la mode sont unanimes : s'il faut investir dans les accessoires, il est toujours plus rentable de ne pas lésiner sur le prix d'une cravate, indispensable pour harmoniser veston et chemise.

« La cravate agit comme catalyseur : c'est elle qui donne le ton à votre apparence vestimentaire », affirme M. Tony Smith, gérant d'une boutique pour hommes Harry Rosen à Calgary.

Il est préférable de payer cher pour une cravate, même si le complet et la chemise ne sont pas de qualité. Dans ce cas, une cravate de bonne facture réparera les dégâts causés par un habit mal taillé.

M. Brian Lemman, copropriétaire du « Nimmo Crayston Men's Shop », abonde dans le même sens : « Une cravate séduisante vous donnera un point d'avance sur les autres. »

Huit centimètres est la largeur idéale pour une cravate : « Finies les bavettes qui mesuraient 11 centimètres », dit M. Lemman.

Bien que l'excellence et le luxe se traduisent souvent par le port d'une cravate en soie, les foulards flamboyants et les accessoires en crêpe de Chine pourront aussi égayer votre été.

Le coton et le lin seront également de mise pour le printemps et l'été, tandis que la laine et le cuir sont à déconseiller, du moins jusqu'à l'automne.

L'originalité et la qualité du tissu doivent toujours être minutieusement passés en revue avant l'achat. Dans le « *Complete Guide to Dressing* », il est mentionné qu'une cravate de belle qualité ne s'entortille pas et demeure toujours bien centrée.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Marche à l'ombre"** 1 h, 4 h 30, 8 h — **"La vengeance du serpent à plumes"** 2 h 35, 6 h 05, 9 h 40.
ASTRE II: — **"Code of silence"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
ASTRE III: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h 20, 9 h 30 — **"Un fauteuil pour deux"** 3 h 10, 7 h 30.
ASTRE IV: — **"Le retour du jedi"** 1 h 15, 5 h 20, 9 h — **"Au boulot Jerry"** 3 h 40, 7 h 40.
BERRI I: (288-2115) — **"Marche à l'ombre"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI II: — **"Rive droite rive gauche"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
BERRI III: — **"César et Rosalie"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
BERRI IV: — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI V: — **"Cotton club"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Blood simple"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE II: — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — **"La route des Indes"** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Just one of the guys"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD III: — **"Amadeus"** 1 h 30, 5 h, 8 h 30
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — **"Je vous salue Marie"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Amadeus"** 3 h 20, 7 h.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Les branchés du Bahut"** 1 h 40, 5 h 45, 9 h 55 — **"Under fire"** 3 h 20, 7 h 35.
CHAMPLAIN II: — **"Les rois du gag"** 2 h 50, 6 h 15, 9 h 40 — **"Les spécialistes"** 1 h 10, 4 h 30, 7 h 55.
CINEMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — Sam: **"Charlie Chaplin festival: the circus"** 7 h. — **"Crimes of passion"** 9 h 45, dim: **"The revolt of Job"** 7 h, **"Dune"** 9 h 15.
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229) — **"Sonatine"** sam: 19 h, dim: 21h — **"Rien qu'un jeu"** sam: 21 h, dim: 19 h.
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"Code of silence"** 1 h 15, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect 11 h 10.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — **"Wet shorts"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — Sam: Photographes français: cinéma d'animation, 18 h 35. — **"Salut les Cubains"** et **"Daguerreotypes"** 20 h 35. Dim: **"J.A. Martin, photographe"** 15 h, **"Dorothea Lange"** et **"The photographer"** 18 h 35, **"Speak white"**, **"Face à la caméra"**, **"Albédo"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX II: — **"Bayo"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX III: — **"Gotcha"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX IV: — **"The hit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX V: — **"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — **"Stick"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VII: — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
CINÉPLEX VIII: — **"A passage to India"** 1 h , 4 h , 7 h, 10 h.
CINÉPLEX IX: — **"The last dragon"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"La guerre des tuques"** 12 h 15, 3 h 30 — **"Le bébé schtroumpf"** 2 h, 5 h 15 — **"Oeil pour oeil"** 7 h 10 — **"Terminator"** 9 h 10.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Gremlins"** 2 h, 5 h 45, 9 h 30 **"Histoire sans fin"** 12 h 15, 4 h, 7 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141) — **"Lucky Luke"** 13 h, 16 h 15, 19 h 30, — **"Bébé schtroumpf"** 14 h 35, 17 h 50, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Top secret" 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35, **"Indiana Jones et le temple maudit"** 13 h 45, 17 h 30, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Que c'est bon"** 12 h 05, 16 h 10, 20 h 15 — **"Innocence impudique"** 13 h 25, 17 h 30, 21 h 35 — **"L'amour en plein air"** 14 h 45, 18 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hard money"** 12 h 30, 13 h 50, 15 h 10, 16 h 30, 17 h 50, 19 h 10, 20 h 30, 21 h 50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — Sam: **"Our man in Havana"** 19 h, **"The manchurian candidate"** 21 h, Dim: **"Sherlock Holmes and the secret weapon"** 19 h, **"Dr. No"** 20 h 30.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 2 h, 5 h, 8 h 10.
DAUPHIN II: "Les saisons du coeur" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — **"9 deaths of the Ninja"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL II: — **"Cat's eyes"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
DORVAL III: — **"Police academy 2"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Amadeus"** 2 h, 5 h, 8 h.
DÉCARIE II: — **"Blood simple"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Le tartuffe"** 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
ESPACE 9: (272-1080) — **"Comme les six doigts de la main"** 1 h 30, **"La Traviata"**, 7 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Moving violations"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
GREENFIELD 2: — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
GREENFIELD 3: — **"Footloose"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Lady Hawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Les rois du gag"** 2 h 20, 6 h, 9 h 40 — **"Les spécialistes"** 12 h 30, 4 h 15, 7 h 50.
KENT I: (489-9707) — **"Footloose"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
KENT II: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC I: (844-9470) — **"9 deaths of the ninja"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMA DU PARC II: — **"Footlose"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉMA DU PARC III: — **"Witness"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — Sam: **"La femme de l'hôtel"** 7 h 30, 9 h 30, **"Vive les femmes!"** 7 h 30, **"Choose me"** 9 h 15, Dim: **"La guerre des tuques"** 7 h 30, **"Vive les femmes!"** 7 h 30, **"Choose me"** 9 h 15, **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 9 h 30.
LAVAL I: (688-7776) — **"Footloose"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.
LAVAL II: — **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL III: — **"Police Academy II"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL IV: — **"Par où t'es rentré on t'as pas vue sortir"** 1 h 10, 3 h 05, 5 h, 7 h, 9 h 05.
LAVAL V: — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Code of silence"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h .
LAVAL-ODÉON II: — **"Marche à l'ombre"** 12 h 35, 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 05.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Moving violations"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEW'S II: — **"Gymkata"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 15.
LOEW'S III: — "Police academy 2" 12 h 10, 1 h 55, 3 h 40, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05, sam. der. spec. 10 h 50.
LOEW'S IV: — **"Savage street"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h.
LOEW'S V: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 25.
MERCIER: (255-6224) — **"La guerre des tuques"** 12 h 30, 4 h, 7 h 30 — **"Coup sur coup"** 2 h 10, 5 h 40, 9 h 10
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Sam: **"À la poursuite du diamant vert"** 7 h 15, 9 h 30 — **"Joyeuses pâques"** 7 h, 9 h. Dim: **"Splash"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, **"Histoire sans fin"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
OUTREMONT: (277-4145) — Sam: **"Sans témoins"** 7 h, **"Kaos"** 9 h, Dim: **"Pièce inachevée pour piano mécanique"** 6 h 45, **"Kaos"** 9 h.
PALACE I: (866-6991) — **"9 deaths of the Ninja"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE II: — **"Cat's eyes"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. der. spec. 11 h.
PALACE III: — **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE IV: — **"Tom Boy"** 1 h 25, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 05, sam. der. spec. 11 h.
PALACE V: — **"Rustler's rhapsody"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 20.
PALACE VI: — **"Beverly hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 25.
PARADIS I: (866-6991) — **"Les branches du bahut"** 1 h, 4 h 35, 8 h 10, — **"L'ouragan vient de Navaronne"** 2 h 30, 6 h 05, 9 h 40.
PARADIS II: — **"Terminator"** 1 h 30, 5 h 20, 9 h— **"Oeil pour oeil"** 3 h 20, 7 h 10.
PARADIS III: — "Gremlins" 2 h 05, 5 h 35, 9 h 10 — **"Académie de police"** 12 h 30, 3 h 55, 7 h 30.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — **"La fuite"** précédé de **"L'objet"** 19 h 30, **"Chambre 666"** 21 h 30 (17 au 30 mai).
PARISIEN I: (866-3856) — **"Le flic de Beverly Hills"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN II: — **"Footloose"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN III: — **"Par ou t'es rentré on t'as pas vu sortir"** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 10.
PARISIEN IV: — **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 35.
PARISIEN V: — **"2010"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 20.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Marche à l'ombre"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — **"Les branchés du Bahut"** 12 h 05, 3 h 55, 7 h 45 — **"Under fire"** 1 h 35, 5 h 25, 9 h 15
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Lost in America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Gotcha"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 45.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Mask"** 1 h 15, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 45.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Just one of the guys"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Bébé schtroumpf"** 12 h 05, 15 h 05, — **"Lucky Lucky Luke"** 13 h 30, 16 h 30, **"Indiana Jones et le temple maudit"** 14 h 20, 18 h 10, 22 h, **"Top secret"** 12 h 40, 16 h 30, 20 h 20.
SAINT-DENIS III: — **"Falling in love"** 18 h 10, 21 h 45 — **"Testament"** 20 h 05.
VERDUN: (768-2092) — **"Cul et chemise"** 12 h 45, 4 h, 7 h 15. — **"La guerre des tuques"** 2 h 20, 5 h 35, 8 h 50.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
VERSAILLES II: — **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
VERSAILLES III: — **"Footloose"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.
L'ERMITAGE: (388-5577) — **"La route des Indes"** 12 h 50, 3 h 55, 7 h, 10 h 05.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"The Care Bears movie"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, **"Lady hawk"** 6 h 45, 9 h.
YORK: (937-8978) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

EXPOSITIONS

APPART': 326 est Marie-Anne (287-1661) — « Le sommeil » exposition de Moniqué Grenon, du jeu. au dim. 13h. à 18h., du 8 mai au 2 juin, rencontre avec l'artiste le 12 mai
ART ET ANTIQUITÉS GUY: 2325 rue Guy (935-3600) — Oeuvres de Clarence Gagnon, Lorne Holland Bouchard, Roméo Vincelette, Philippe Surrey, Oscar de Lale, et autres
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686) — « Inhabit/habiter » oeuvres de Lorna Mulligan, du 15 mai au 2 juin, du mer. au dim. 12h. à 17h.
ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke (286-0331) — Peintures et dessins de Céline Elce Barrette et Edouard Lachapelle, du jeu. au dim.
ATELIER 4809: 4809 rue Marquette, Mtl (526-1027) — Exposition des oeuvres de Christian Williams jusqu'au 19 mai
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078) — Exposition itinérante de la première biennale de l'est du Québec du 8 au 24 mai, mer. au dim. 13h. à 18h.
AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122) — Installation/photos de Roberto Pellegrinuzzi, du 19 mai au 7 juin
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346) — Henri Sylvestre, 1 au 28 mai
BOUTIQUE RITA R. GIROUX: 204 ouest Notre-Dame, Mtl (844-4714) — Oeuvres récentes de Thérèse Guité, l'artiste sera présente le jeudi 23 mai de 18h. à 22h.
CENTRE COMMUNAUTAIRE CHRISTOPHE-COLOMB: 6865 Christophe-Colomb (270-2404) — Exposition des photographies de Pierre Guzzo, du 17 au 22 mai
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: 200 ouest Sherbrooke, salle 4005, Mtl — Affiches de Kazumasa Nagai: design électronique et poésie, du 8 au 26 mai, mer. au dim. 12h. à 18h.
CENTRE CULTUREL JAPONAIS CANADIEN: 8155 Rousselot, Mtl — La Société d'Ikebana Ikenobo présente une exposition et une démonstration d'art floral japonais les 1-2 juin, de 13h. à 16h.
CENTRE CULTUREL DE LONGUEUIL: 100 ouest St-Laurent, Longueuil — Portrait d'un studio d'animation, Office National du Film, jusqu'au 22 mai, lun. au ven. 14h. à 21h., sam. et dim. 13h. à 17h.
CENTRE CULTUREL DE POINTE-CLAIRE: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire — Art Sâme Sami Daidda, exposition du 18 mai au 19 juillet
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236) — « Place aux Squares » en collaboration avec l'université du Québec à Montréal, du 23 avril au 25 mai
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU CANAL LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine — Evolution et fonctionnement de ce monument de l'histoire de Montréal qu'est le canal Lachine, du 13 mai au 2 sept. de 9h. à 17h.30
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Laval (384-2551) — Monotype et dessin de Julie Lefebvre, du 6 au 28 mai, tous les jours de 19h. à 21h.
CHÂTEAU DUFRESNE: Pie 1X et Sherbrooke, Mtl — « A better home for a happier people » meubles et accessoires pour la maison nord-américaine 1930-1960 — Présentation des plus récentes acquisitions du musée, du 9 mai au 9 juin
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Belierive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC: 4060 St-Laurent ste 307, Mtl (842-0243) — « Quoi de neuf » exposition collective de nouveaux membres du local CAPQ, jusqu'au 25 juin, mar. au jeu. de 18h. à 17h.
DAZIBAO: 4060 St-Laurent ste 104, Mtl (845-0063) — Exposition des photographies de Alain Chagnon et de Anne-Marie Zeppetelli, du 24 avril au 19 mai
ESPACE GLOBAL: 4297 St-Laurent (289-9725) — Sculpture-installation de Carol Proulx, du 15 mai au 2 juin, tous les jours de 14h. à 20h.
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250) — Louis Bronsard, du 15 au 25 mai, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585) — « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence — du mar. au dim. 09h. à 17h.
FORT LENNOX: St-Paul de l'Île-aux-Noix — Exposition l'archéologie subaquatique dans la vallée du Richelieu, du 13 mai au 29 sept
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke, Mtl — Yvon Breton, du 11 au 18 mai
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768) — Tableaux récents de Lorraine Simms, jusqu'au 24 mai, du lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1522 ouest Sherbrooke (934-4550) — Figures et figurines dans l'Art africain, pièces d'Afrique Centrale est et ouest, du 10 mai au 7 juin
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944) — Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917) — François Houdé: études en verre, du 17 avril au 25 mai — Murray MacDonald et R. Holland Murray, oeuvres récentes du 1 mai au 1 juin
GALERIE D'ARTS CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL: 2165 rue Crescent, 2e étage, Mtl — Oeuvres choisies de 1960-85 de Lise Gervais, du 8 au 25 mai
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668) — Oeuvres de Catherine Bouruet Aubertot, du 15 mai au 3 juin
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179) — Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART ET STYLE: 4875 a, ouest Sherbrooke, Westmount (484-3184) — Oeuvres de Colette Boivin, Hélène Corriveau, Henri Masson, René Richard et Albert Rousseau, du 7 mai au 6 juin
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarelles de A. Lesueur, J.P. Ladouceur Sca, F. Henry, H. Peacock, Niradileck et Tiengo
GALERIE ATARA: 1622 ouest Sherbrooke, Mtl — Peintures de Michael Eisemann, du 15 mai au 5 juin
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607) — Oeuvres de Cassatt, Chagall, Lemieux, Pellan, Coburn, Jackson, Colville, Surrey, Daoust, Testeau, du 6 au 31 mai, du mar. au ven. 12h. à 18h. sam. et dim. jusqu'à 17h.
GALERIE HÉLÈNE BEAUDOIN-FORTIN: 1791 Principale, Ste-Julie — Tableaux de Lyn Bastien, Claude Grégoire, Laurent Lafleur et Hélène Beaudoin-Fortin, les 19 mai et 2 juin, de 13h. à 17h.
GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 rue Cartier, Québec (418-524-7843) — « Coins d'ateliers » de Serge Bruneau et Marcel Saint-Pierre, du 1 au 25 mai
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793) — « L'Ouest Canadien vu à nouveau » photographies de Don Hall et Randy Burton, du 30 avril au 22 mai
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772) — « Allegro moderato » huiles abstraites d'Anita Mathisen, du 1 au 19 mai
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene, Westmount — « Masques » expressions de la peur et de la fantaisie de l'Afrique, du 28 mai au 29 juin
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 des Closeries, Anjou (351-2898) — Artistes de la galerie, dont Sylvia Ary, Réjean Gagné, Johanne Garneau et Mikie Hamilton, du jeu. au dim.
GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596) — « Dynamisme 1985 » exposition des artistes de la galerie du 9 mai au 15 juin, du mer. au dim.
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802) — Exposition des oeuvres figuratives récentes d'artistes européens: Maurice Verdier, Spiro, Brasilier, jusqu'au 15 juin
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Marie-Victorin, Longueuil (875-5680) — « L'art spatial » exposition de Georges Petrovic, du 19 au 30 mai, tous les jours de 10h. à 21h.
GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay (844-4434) — Peintures récentes de Yehouda Chaki, du 10 mai au 1 juin
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406) — "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DE-LA-SALLE: 501 rue St-Patrick, Ottawa — Événement spécial, 10e anniversaire avec participation de plusieurs artistes, tout mai
GALERIE DUGUAY-MATHIEU: 4329 Christophe-Colomb (521-0600) — Oeuvres récentes de Mickie Hamilton
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783) — Art moderne et contemporain — Salles 1 et 2: Bruno Tenti, travaux récents — Salle 3: Maria Luisa Segnoret, gravures, du 1 au 19 mai — Salle 1: Isabelle Grondin, sculpteure — Salle 2: Rosa, peintre — Salle 3: Raymond Sigouin, céramiste, du 22 mai au 9 juin — mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264) — Acryliques et dessins de Claudette Corriveau du 8 au 19 mai
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Kathryn Kroo, aquarelles, huiles sur toile, huiles sur papier — Denis Farley, photographies, du 16 mai au 15 juin
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919) — Oeuvres de Suzel Back, Bourbonnais, Dumouchel, de Hauenschild, Fasan, Montpetit, Otis, Prent, Simpson, Thibeault, Van Westremen et Zerafa, tout mai
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet, Mtl (844-4569) — Les découpés sculpturels figuratifs de Sarah Day et argile et bronze de Dot Deschamps, du 15 mai au 9 juin
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, Mtl (526-2616) — Peintures et installations de Pierre Ayot, du 25 avril au 21 mai, mar. au sam.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722) — Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke — Salle 1: Installation d'Ophra Benazon — Salle 2: « A travers » installation de Diane Boudreault, du 3 au 26 mai
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke (842-8883) — « Regards obliques sur deux générations » oeuvres de 14 artistes, 11 mai au 1 juin
GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene, Westmount (933-8735) — Oeuvres de Pim Sekeris, du 14 au 25 mai
GALERIE LA CIMAISE: 1392 ouest Sherbrooke, Mtl (845-5045) — Exposition des oeuvres de Gilles E. Gingras et Yves Larocbe, ainsi que les sculptures de Roch Lussier, du 11 mai au 31 août
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455) — Exposition des oeuvres de Claude Simard, du 9 au 30 mai, mar. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585) — Oeuvres de Robert Cadot, jusqu'au 30 mai
GALERIE L'ESTAMPE: 161 Champlain, Hull — « Peintures chinoises » du 16 mai au 30 juin
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Art pré-Colombien, de Costa Rica Perou et Mexico — Poupées de fertilité des tribus africaines, mar. au sam. 13h

TOUT À LOISIR

ENTRE DEUX VINS

PIERRE PETEL

De la barrique aux lèvres . . .

JE VOUDRAIS saluer ici trois collègues qui, par leurs écrits, ont largement contribué à diffuser la connaissance des vins et spiritueux dans le public.

Deux revues, disponibles dans les succursales de la SAQ : la première c'est *La Barrique* ($2), de Claire Plante-Lambin. Quel dynamo que cette femme ! Quel acharnement et quelle franchise ! Une quarantaine de pages donc à publier tous les deux mois — et cela depuis une bonne quinzaine d'années. S'il n'y avait que l'écriture. Il y a les entrevues, les réunions de toutes sortes, la course aux annonceurs, la mise en pages, l'imprimerie . . . avec toujours le souci de la qualité !

Le numéro courant de *La Barrique* est consacré aux vins mousseux de tous les principaux pays, avec entrevues des directeurs de grandes maisons italiennes et françaises; la revue critique des restaurants; le « déjeuner de l'année » tenu à Montréal récemment et préparé par le chef Gérard Boyer du restaurant Les Crayères de Reims (trois étoiles au Michelin); les recettes de Lucette Lapointe; des notes de dégustation et un article à ne pas manquer : « Le vin et votre santé » par ce grand connaisseur qu'est Patrick Le-Chêne. Un numéro qui ne décevra pas.

L'autre revue, *À table* de Maurice Chénier est aussi un tour de force. Mais Maurice Chénier est bâti pour réaliser des tours de force, et physiquement et moralement. Son numéro d'hiver nous entretenait de cuisine québécoise, de scotch, d'armagnac. Son thème est grec cette fois : cuisine et vins grecs, recettes passionnantes. Il nous parle des grands millésimes des vins français et de leur conservation. Des fruits d'été. Et puis, un palmarès fascinant : les 10 vins les plus populaires au Québec. Le croiriez-vous : dans les succursales de la SAQ, c'est le Black Tower : 953,792 bouteilles ! Et dans les épiceries, la réplique au Cold Duck, le Hochtaler d'Andrès : 1,436,892 bouteilles ! *À table* pour $1, une mine de renseignements.

La dernière publication, et non la moindre, s'appelle *La Fine Goutte* rédigée par Michel Phaneuf et qui paraît neuf fois par année. On peut s'y abonner en téléphonant au (514) 748-9878 ou 748-9973. Michel Phaneuf n'est pas un inconnu. D'abord chroniqueur puis fondateur des Amitiés bachiques, son guide des vins a mis en lumière sa grande érudition et aussi son goût sûr.

Dans son dernier numéro se trouve une analyse critique et détaillée de pas moins de 42 vins — comme on en trouve peu dans les meilleures revues ! Jugez-en vous-même.

*« **Meursault 1983, Labouré-Roi** : belle couleur dorée; sans être opulent, le nez est distingué, avec des senteurs de noisette et une belle note boisée; saveurs citronnées agréables et bien relevées grâce à une bonne acidité; du nerf sans être agressif. Ceux qui espèrent y trouver un grand Meursault seront peut-être déçus . . . »*

Et cet autre exemple :

*« **Meursault 1982, Ropiteau** : vin léger en saveurs, très sec et à l'acidité élevée; l'ensemble est donc un peu agressif, vert, et manque de charme. Pas mauvais, mais sans qualité particulière. »*

Consultant mes propres notes de dégustation et à titre de curiosité, je vous livre mon appréciation de ces deux vins. Comme quoi, parfois, avec des mots différents, deux dégustateurs peuvent arriver aux mêmes conclusions.

Meursault 83 Labouré-Roi : la belle impression que je garde de ce vin auquel j'ai accordé une note mentale de 14 sur 20. Sa fraîcheur en bouche n'a d'égale que sa durée. Je l'ai bu chambré, donc sans maquillage; il était néanmoins excellent.

Meursault 82 Ropiteau : belle couleur jaune paille et nez d'amande. Mais en bouche, replié sur lui-même; il ne s'épanouit pas. Légère pointe d'astringence. De la même maison, il y a une douzaine d'années, j'avais bu un Meursault 1970 que je n'ai pas oublié. Une merveille ! Il faut dire que c'était un Meursault le Porusot. Quand même ! . . .



Dessin Pierre Petel

LA BONNE TABLE

NICOLE SAVOIE

Un endroit sympathique à Laval : Le Café du boulevard

DANS un mini-centre commercial de Chomedey, sur le boulevard Saint-Martin, un café-restaurant-bar semble détenir la cote d'amour des Lavallois, résidents et travailleurs. **Le Café du boulevard** est devenu un lieu de rencontres où l'on s'arrête pour prendre un verre au bar, casser la croûte dans une partie du restaurant qui prend des airs de brasserie, ou passer à table « de manière plus sérieuse » dans une salle aménagée à cet effet.

Baignant dans une ambiance chaleureuse, animée par les conversations, les accords de guitare et la voix du guitariste le soir, les allées et venues du personnel nombreux, l'endroit est sympathique. Il est fréquenté par les 30-50, cette génération qui a découvert les mérites de la cuisine française et qui l'intègre doucement au mode de vie nord-américain sous le signe de la décontraction.

Cette décontraction se perçoit dans l'accueil courtois et amical, dans le service attentif et prévenant, dans la composition de la carte qui s'inspire de la formule bistrot. Un bistrot de qualité qui offre à sa clientèle le luxe de nappes blanches impeccables et d'un décor douillet et feutré. La cuisine développe des thèmes connus, des plats que l'on retrouve en général dans ces établissements : *mousse de foie* en entrée, *bavette, tartare, sandwiches et salades*. Les prix des plats à la carte s'échelonnent entre $6.95 et $16.95 pour un *carré d'agneau aux herbes de Provence*. Le menu du jour proposait ce jour-là un choix de quatre plats aux prix variant entre $14.25 et $16.75 incluant une entrée et un dessert.

Parmi ces plats, un nom suggestif, évocateur qui pique la curiosité en même temps qu'il éveille l'appétit : la *fricassée de pétoncles aux frissons de carotte et menthe*. L'espoir qu'il a fait naître n'a pas été déçu. Des pétoncles miniatures baignant dans une sauce crème légère étaient traversés par une longue et mince lamelle de carotte ondulante. En complément couleur, trois feuilles de menthe comme une étoile verte posée sur l'assiette. Au goût, la chair tendre et fraîche des jeunes pétoncles alliée à la délicate saveur d'une sauce au vin blanc parfumée à la menthe. Une réussite qui révèle la finesse de goût, le sens de la composition et des couleurs du cuisinier. Un ennui : le sentiment désagréable d'être rationnée, la frustration de devoir rester sur son appétit alors que le plat de résistance aurait dû jouer le rôle d'entrée. L'excellente *crème de volaille au citron vert* (une trouvaille, le mariage de la volaille et du citron dans le potage) qui l'avait précédé et les légumes qui l'accompagnaient ne parvenaient pas à pallier l'insuffisance de la portion. La *salade printanière* commandée en supplément, éblouissante de couleurs dans le saladier blanc, mêlait les primeurs, radis et concombres, aux tomates, haricots croquants, carottes en julienne. Une pointe de *tarte aux fruits sur fond de crème pâtissière* complétait ce menu tout aussi savoureux pour l'oeil que pour le palais, irréprochable en qualité, mais déficient en quantité.

À la carte, le petit *feuilleté d'escargots à l'estragon* constituait une bonne entrée. Les mollusques bien moelleux couchés entre deux épaisseurs de feuilletage léger accueillaient avec bonheur le support d'un velouté à l'estragon. Le *steak tartare* ne plaît évidemment pas à tout le monde. Il est le grand luxe des appétits carnivores qui salivent à l'idée de le déguster et qui le font en général assez discrètement, conscients d'enfreindre les lois de la diététique et de la nutrition modernes. Celui-là était bien rouge, et commençait à peine à pâlir sous l'action des assaisonnements qui le cuisent doucement. Superbement relevé de sauce Worcestershire, de condiments, moutarde et poivre, il était bien lié et remplissait généreusement la moitié de l'assiette à côté des frites maison bien dodues.

Pour clore ce repas gourmand, une *mousse aux deux chocolats*, spécialité de la maison. Dans un verre à sorbet, le chocolat blanc et noir jouait les contrastes de façon amusante avant de se répandre dans la bouche en une nappe de velours sucré.

Coût du repas pour deux sans vin, avant taxe et service, incluant une table d'hôte et une salade en supplément : $36.30.

Le restaurant est ouvert tous les jours. La cuisine ferme à minuit en semaine et à 1 h le vendredi et le samedi.

———

Le Café du boulevard, 3535, boulevard Saint-Martin ouest, Chomedey (Laval); tél. : (514) 687-8083.



Photo Jacques GRENIER

THÉÂTRE

BAIN LAVIOLETTE: 1570 rue De Lorimier, Mtl (682-1114) — Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque » de Jean Racine, concept et m. en s. Jean-Maurice Gélinas, du 25 avril au 27 mai, jeu. ven. sam. lun. 20h., dim. 15h.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est rue Ontario (252-1744) — « Le saut du lit » de Marcel Mithois, m. en s. Maurice Côté, 26 mai

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Trio » de Kado Kostzer, m. en s. Alexandre Hausvater, du 1er mai au 15 juin, du lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE DU QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384) — « Zouer » de et avec Monique Monzerolle, m. en s. Normand Carrière, à compter du 29 mai, 20h.30

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit (343-6524) — « S.O.M.A. » de Jean-Gabriel Lambert et Pascale Malaterre, m. en s. Bernard Dansereau, 18 mai, 22 au 25 mai, à 20h.30

THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame (931-5000) — Le département de théâtre de Dawson College présente « The dining room » de A.R. Gurney Jr., m. en s. Victor Knight, 19 mai, 20h.30

ÉCOLE STE-BRIGIDE: 1224 rue Champlain, Mtl (288-5188) — « Les $motte » spectacle de Serge Gagnon, Marie-Hélène Letendre et Dennis O'Sullivan, m. en s. Dennis O'Sullivan, du 8 mai au 2 juin, du mer. au dim. 20h.30

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Mtl (849-7164) — « Le moine » de Lewis, raconté par Antonin Artaud, m. en s. Jacques Crête, musique Serge Le Maire, 18-21 mai, 20h.30, 24 mai, 18h., 25 mai, 13h., et 16h., 26 mai, 13h., et 16h., 28 au 31 mai, 20h.30, 1 juin, 14h. et 20h.30, 2 juin, 15h., 4 au 8 juin, 20h.30, 11 au 15 juin 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191) — Carbone 14 présente « Marat-Sade » de Peter Weiss, m. en s. Lorne Brass, du 19 avril au 18 mai, lun. au ven. 21h., sam. 20h. et 23h. — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Le cyclope » drame satyrique d'Euripide, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 25 mai au 3 juin, et du 9 au 21 juin

HÔTEL MÉRIDIEN: 4 Complexe Desjardins, Mtl (285-1968) — « Expo, eh? » avec les comédiens d'Acme Harpoon Co., mer. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511) — « Gigi » comédie musicale à compter du 2 mai, sem. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.

MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211) — Les marionnettes du Théâtre de l'Oeil dans un conte roumain « Le soldat et la mort » m. en s. Irina Niculescu, du 18 au 24 mai, sam. 14h., dim. 13h. et 16h., mar. 13h., mer. 10h., jeu. 9h.30, ven. 13h.30

PAVILLON LAFONTAINE: 1301 est Sherbrooke, Mtl — Festival multiculturel du Québec du 10 au 20 mai: Le Maschere présente « La grande famiglia » de Fabrizio Sarazini, (en italien) le 18 mai, 20h., le 19 mai, 15h. et 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166) — « Raz de marée » comédie de Denis Bouchard et Rémy Girard, m. en s. Gilles Renaud, du 19 avril au 25 mai, du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161) — « Night mother » de Marsha Norman, m. en s. Maurice Podbrey, du 11 avril au 26 mai, mar. au sam. 20h., dim. 19h. matinée sam. et dim. 14h.

THÉÂTRE CALIXA LAVALLÉE: 3819 Calixa Lavallée (872-3947) — « Pique-nique ta vie » comédie musicale pour enfants de Gabrielle Jean, musique Louise Binet, du 21 avril au 23 juin, tous les dim. à 13h. et 15h.

THÉÂTRE LA GRANDE RÉPLIQUE: 200 ouest Sherbrooke (282-4871) — Opéra-Fête présente « Tentations » du 3 au 26 mai, du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE PAVILLON OUTREMONT: angle Fairmount et Durocher, Mtl (495-2581) — Les étudiants du collège Français présentent « Le revizor » de Gogol, les 24-25-26 mai, à 19h.30

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « L'oiseau vert » de Benno Besson, du 28 mars au 18 mai

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « État civil: célibataire » de Wendy Wasserstein, m. en s. Monique Duceppe, le sam., 17h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277) — « Couple ouvert » de Dario Fo, m. en s. René Richard Cyr, du 7 mai au 8 juin, du mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 21h.30

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793) — « Albertine, en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, 14 au 18 mai, 21 mai, 28 mai au 1 juin, 20h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, (526-6582) — « Dans le petit manoir » d'Ignacy Witkiewicz, m. en s. Teo Spychalski, 21-22-23 mai, 21h.30 — « Carmen Jolin chante » les 24-25-26 mai, 21h.30 — « L'idiot » de Dostoïevski, m. en s. T. Spychalski, 28 au 31 mai, 21h.30 — « Till l'espiègle » avec Gabriel Arcand, m. en s. T. Spychalski, 2-3-4 juin, 21h.30 — « Miracle de la rose » d'après Jean Genest, m. en s. G. Arcand, 6-7-8 juin, 21h.30

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070) — La troupe du Doux Délire présente « Love » texte de Murray Schisgal, m. en s. Patrice Daigneault, du 2 mai au 8 juin, les jeu. ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 rue Adelaide est, Toronto (416-363-4977) — « Albertine en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. John Van Burek, du 16 mai au 2 juin, mar. au sam. 20h., dim. 14h.30.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal — Concert du Choeur Polyphonique de Montréal, dir. Renée O'Dwyer, le 19 mai, à 20h.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070) — Tous les dim. à 11h. grand-'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620) — « Du côté de chez Proust » avec Roger Bellemare, au piano, Réjean Coallier, le 18 mai, 21h. — Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université — Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église — Concert de musique baroque, Natalie Michaud, flûte à bec, Christophe Rousset, clavecin, 18 mai, 20h. — Le mer. 22 mai, à 12h.30, concert de Katherine Skorzewska, violoncelle, et Gerald Wheeler, au piano, à 12h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel (489-0842) — Rolf Bertsch en récital, le 19 mai, à 14h.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367) — Concert de l'Ensemble vocal Sine Nomine, dir. Robert Gagnon, le 19 mai, à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude — le dim. 19 mai, la messe « Spem In Alium » de « Palestrina » et le motet « A Choral Flourish » de « Vaughan Williams » — À 15h.30, récital de l'organiste Raymond Daveluy

ORCHESTRE CIVIQUE DES JEUNES DE MONTRÉAL: — L'Orchestre Civique des Jeunes de Montréal tiendra des auditions pour la saison 85/86 les 22 et 23 mai, pour les instruments, les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 878-9680 pour obtenir des formules d'inscription

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — L'Opéra de Montréal présente « Salome », 18 mai, 20h. — OSM Concerts Esso, chef d'orchestre, Charles Dutoit, le 19 mai, 14h.30

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Mtl — Salle B:484 — Musique électro-acoustique et vidéo, classe de composition de Marcelle Deschênes, 18-19 mai, 20h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003) — Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven. — Spectacles du soir à 21h.30 — Louise Beauchesne au piano, les dim. soirs de 20h.30 à 00h.30

BAR LE BRUIT COURT: 4295 St-Denis (843-6392) — Patricia Pope Trio, jazz, 18 mai, 22h.

BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mtl — Le groupe Nowhere en spectacle le 18 mai

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656) — Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508) — Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259) — The Walk, rock alternatif, 18 mai, 22h. et 23h.30

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932) — Turquoise Jazz Quartet, 18 mai, 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556) — Tous les dim. jazz et dixieland live.

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656) — Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h. — Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370) — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00 — Dîner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci — Bar Tour de Ville: Claire Rodgers en spectacle, du 30 avril au 30 juin.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000) — dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

L'ENTRE-TEMPS: 1201 Dorchester ouest (878-2000) — Phyllip Jaymes Show en spectacle jusqu'au 8 juin à compter de 21h. du mar. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Au piano du lun. au sam. Lise Lévesque, pianiste-animateur

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657) — Mod Party, 18 mai — Blue Monday Jam Session, avec Jimmy James, le 20 mai

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511) — Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00 — Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00 — Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury — Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808) — Tous les interprètes, auteurs, compositeurs et musiciens intéressés à participer au Festival des chansonniers du Québec, été 85, sont invités à passer une audition les mar. et mer. de 15h. à 17h., s.v.p. téléphoner au 842-2808, du mar. au ven. entre 18h. et 21h.

CAFÉ ESPERANTO: 3553 St-Urbain, Mtl (842-8836) — « Confiture le dragon » spectacle pour enfants interprété par Sylvie Belleau et Paul Cardin, le 19 mai — Spectacle de guitare flamenca et poésie gitane, le 19 mai, 20h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734) — Brunch du dimanche avec Mariko Terashi au piano à compter de 14h.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848) — « C'ta ton tour Laura Cadieux » 18 mai, 20h.30 — Quartango, 18 mai, 24h.

COMPLEXE GUY-FAVREAU: Montréal — Festival Photo 85, 18-19 mai

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl — Performance de Richard Desjardins, 18 mai, 21h. — Peinture en direct le 19 mai, 20h.30

GALERIE UQAM: Pavillon Judith Jasmin, l400 Berri local J-R120 — O Spectrum, événement multidisciplinaire, installation Gilles Larivière du 8 au 19 mai, du mer. au dim. 12h. à 18h.

JARDIN DES MERVEILLES: Parc Lafontaine, Mtl — Le Jardin des Merveilles est ouvert sept jours par semaine de 10h. au crépuscule

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530) — « Les joyaux célestes » du 1er mai au 23 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h. — Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303, Mtl (842-3532) — « L'imagination d'Annie Grey » événement de Lisa McLellan, avec Mireille Chamberland, Jeff Hall, Heather Mah, Pierre Paul Savoie et Harry Standjofsky, 18-19 mai, 20h.30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Ding et Dong en spectacle, 18 mai, 20h.

VIEUX PORT DE MONTRÉAL: Mtl — Le cirque du Soleil, du 14 mai au 2 juin.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85

MUSÉE DU QUÉBEC: 1 rue Wolfe, Québec — « Collection Prêt d'oeuvres d'art » jusqu'au 20 mai — 300 travaux des élèves des ateliers du samedi, en exposition jusqu'au 20 mai — « Cycle crétois » 1983-1984, Françoise Sullivan, jusqu'au 9 juin

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942) — Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

PALAIS DE LA CIVILISATION: Jardins île Notre-Dame — Le Grand Pharaon « Ramses II et son temps » du 1er juin au 29 sept.

LA PETITE GALERIE: 1200 Shefford, Bromont (534-2256) — Oeuvres des artistes de la galerie, dont Pierre Tabouillet, Yves Bergeron, Raymond Dupuis et John Walsh, sam. et dim. 10h. à 18h.

LE SALON: Edifice commémoratif Victoria, angle Metcalfe et McLeod, Ottawa — Exposition d'arrangements floraux japonais Ikebana, 18-19-20 mai, de 10h. à 17h.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 4379 de Bullion, Mtl — « Dix Torsions » exposition de groupe jusqu'au 18 mai

VU CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau local 202, Québec (692-1322) — « Des lieux, des sentiers, des souvenirs » exposition des photographies de Marlene Creates, du 2 au 26 mai

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke, Mtl (933-3653) — Exposition d'estampes, et sculptures esquimaudes, dont Pudlat, Jamassie et Kenojuak, mar. au sam.

ZINC ÉLECTROLYTIQUE DU CANADA LTÉE: 860 Boul. Cadieux, Valleyfield — « Couleurs et expressions » exposition en collaboration avec la Galerie d'art l'Imaginaire jusqu'au 31 mai.

TÉLÉVISION

SAMEDI

12h00

2 9 11 13 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
Anim.: Catherine Bergman. (1h.)
3 7 **BUGS BUNNY / ROAD RUNNER**
4 7 8 10 **SAMEDI MAGAZINE**
Anim.: Louise-Josée Mondoux. LES FLEURS ET LES PLANTES avec Pierre Lahaye; L'ORDINATEUR avec Isabelle Mahy; BON APPÉTIT avec Francine Marchand; PROPOS LIBRES avec Louise R. Décary; L'ASTROLOGIE POUR TOUS avec Andrée D'Amour. (1h.)
5 6 **WHAT'S NEW**
Anim.: Howard Green et Jennifer Gibson.
5 **SPIDERMAN**
8* **OUTDOOR ADVENTURE**
8 22 **ABC WEEKEND SPECIAL**
12 **INTERNATIONAL WRESTLING**
(1h.)
57 **MAGIC OF OIL PAINTING**
99 **CARTE DE PRESSE**
(SE) **2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW YORK**
(FC) **FOOTLOOSE**

12h28

6 **WEATHER REPORT**

12h30

3 7 **SATURDAY SUPERCADE**
(1h.)
5 6 **MR. MICROCHIP**
DERNIÈRE.
5 **THE INCREDIBLE HULK**
8* **SPORTS '85**
Anim.: Brian Smith.
8 22 **AMERICAN BANDSTAND**
Anim.: Dick Clark. (1h.)
57 **VICTORY GARDEN**

12h45

99 **INTERMÈDE: RANGEZ VOS BILLES**

12h58

6 **COMMUNITY NOTES**

13h00

2 9 11 13 **CINÉ-FAMILLE**
BRIOCHE. (2h.)
4 7 8 10 **COUPE MÉMORIAL '85**
Finale de hockey junior. Équipes à communiquer. (3h. appr.)
5 6 **STEPPIN' OUT**
REPRISE.
5 **YOUNG PEOPLE'S SPECIAL**
THE FAT KID.
8* 12 **CTV SPORTS SPECIAL**
CIAU MEMORIAL CUP HOCKEY. — En direct de Drummondville, la Coupe Memorial (hockey junior "A"). Équipes à communiquer. Comm.: Bernie Pascall, Brian Smith et Tom Watt. (3h. appr.)
57 **SATURDAY MATINEE**
LET'S DANCE. (2h.)
99 **INTERMÈDE: LA RANÇON DU PROGRÈS**

13h27

6 **COMMUNITY EVENTS**

13h30

3 7 **POLE POSITION**
5 6 **NOT "QUITE" THE CANADIAN OPEN**
De jeunes amputés participent à un tournoi de golf.
5 **JOCKEY**
Anim.: William Conrad. (1h.)
8 **WILD KINGDOM**
CORAL SEA NIGHT DIVE.
22 **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.
99 **CHAMPS-ÉLYSÉES**
(1h.50)

14h00

3 7 **COLONIAL NATIONAL INVITATION**
En direct du Colonial Country Club de Fort Worth, au Texas, la troisième ronde du tournoi de la PGA. Comm.: Verne Lundquist, Steve Melnyk, Pat Summerall, Ken Venturi, Tom Weiskopf et Ben Wright. (1h.30 appr.)
5 6 **NATURE OF THINGS**
8 **NEW WILDERNESS**
13 17 30 **TELEFILMS**
THEODOR CHINDLER (2e de 4). (2h. appr.) REPRISE.
22 **MOVIE**
MY FAVORITE YEAR. (2h.)
(SE) **UN ASSASSIN QUI PASSE**
(FC) **TANK**

14h30

5 6 **FOLKLORAMA**
5 **THIS WEEK IN BASEBALL**
6 **AT THE MOVIES**
Anim.: Gene Siskel et Roger Ebert.

15h00

2 9 11 13 **UNIVERS DES SPORTS**
Anim.: Jean Pagé. — Reportage sur les Expos de Montréal. Comm.: Camille Dubé. — Reportage sur les séries éliminatoires de hockey. Analyste: Jacques St-Jean. — Reportage sur la Coupe Memorial dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Analyste: Marc Lachapelle. Championnat provincial de gymnastique qui s'est déroulé à St-Romuald. Comm.: Gérard Potvin. — Rencontre internationale de trampolline disputée à St-Bruno. Comm.: Lionel Duval. (2h.)
5 6 **SPORTSWEEKEND**
Anim.: Brian Williams. — De Montréal, les championnats canadiens de ringuette. Comm.: Ron Lancaster; de Shanghai, la Coupe Fina de plongeon. Comm.: Irene MacDonald; de Winnipeg, championnat de boxe, catégorie mi-lourd, opposant Donnie Lalonde à Willie Edwards. Comm.: Doug Saunders. (3h.)
5 **NBC MAJOR LEAGUE BASEBALL: AN INSIDE LOOK**
8 **JOCKEY**
Anim.: William Conrad. (1h.)
57 **FOREVER WILD**

15h15

5 **NBC MAJOR LEAGUE BASEBALL GAME-OF-THE-WEEK**
Les Cubs de Chicago visitent les Braves d'Atlanta OU: les Yankees de New York visitent les Angels de la Californie. (2h.45 appr.)

15h20

99 **SEPT SUR SEPT**

15h30

3 7 **NBA PLAYOFF GAME**
Anim.: Pat O'Brien. — Les éliminatoires de la National Basketball Association. Équipes à communiquer. (2h.30 appr.)

16h00

4 7 8 10 **DANIEL BOONE**
LA MÉPRISE. (1h.)
8* 12 **WIDE WORLD OF SPORTS**
(1h.)
8 22 **ABC'S WIDE WORLD OF SPORTS**
(1h.)
13 17 30 **LE CLUB DES CEINTS ET SAUFS**
REPRISE.
57 **NOVA**
(1h.)
(SE) **TONNERRE DE FEU**
(FC) **SWING SHIFT**

16h30

13 17 30 **ENCYCLOPÉDIE AUDIOVISUELLE DU CINÉMA FRANÇAIS**
LE CINÉMA DES DIALOGUISTES. REPRISE.
99 **VITAMINE**
(1h.)

17h00

2 11 **RAID LE CAP — TERRE DE FEU**
Anim.: Jacques Lemieux. Concours cinématographique avec les concurrents de cinq pays, la France, la Suisse, le Luxembourg, Monaco et le Canada. Concurrents canadiens: Robert Bourgoing et Francis Lévesque forment l'équipe partante, Marie-Christine Harvey et Alain Abel, l'équipe de réserve. Juré permanent pour le Canada: Jean-Louis Boudou. (1h.)
4 8 10 **PLEXI-MAG**
Anim.: Doris Blanchet et Pierre Houle. — Chroniqueurs: Martin Fournier (l'informatique), Hélène Perras (Année internationale de la jeunesse), Marie Daniel (ressources), Michel Tousignant (culture) et Elisabeth Paradis (bouffe, mode, gadgets).
7 **VIDÉO CLIP**
Anim.: Nathalie Labelle.
8* 12 22 **SPORTS SPECIAL**
THE PREAKNESS STAKES HORSE RACING. — En direct de la piste Pimlico, à Baltimore, au Maryland, le Prix de Preakness (course de chevaux). (1h.)
9 13 **BREAK DANSE**
Anim.: Danielle Berthold. (1h.)
13 17 30 **LE MARCHÉ AUX IMAGES**
(1h.)
57 **THE NEW TECH TIMES**

17h30

4 8 10 **MERCI M. NOÉ**
LE PONEY.
57 **NORTH COUNTRY REVIEW**
99 **LE JOURNAL**

17h45

4 **DESSINS ANIMÉS**
7 **LE MONDE**
8 10 **LE DIX VOUS INFORME**

17h55

4 7 8 10 **TIRAGE LOTTO 6/49**

18h00

2 11 **LE TÉLÉJOURNAL**
3 **THE NEWS**
4 **AUJOURD'HUI MAGAZINE**
(1h.)
5 **MAPLE LEAF WRESTLING**
(1h.)
5 **NIGHTLY NEWS ON 5**
6 **CBC NEWS: SATURDAY REPORT**
7 8 10 **POP EXPRESS**
Anim.: Roch Denis. (1h.)
7 **WWNY NEWS**
8* **NEWSLINE**
Avec Jim O'Connell.
6 **TV8 NEWS**
9 13 **LE TESTAMENT**
Avec Helen Morse, Bryan Brown, Rosemary Ann Sisson et Yuki Shimoda. (1h.)
12 **PULSE**
15 17 30 **HISTOIRES DE CIRQUE**
LES CHEVAUX. — Une série qui jette un coup d'oeil sur les coulisses du cirque. Ce soir, le dressage des chevaux en compagnie de Fredy Kniesen, l'un des grands spécialistes en cette matière.
22 **ABC WORLD NEWS TONIGHT**
57 **AUSTIN CITY LIMITS**
(1h.)
99 **CROQUES-VACANCES**
(SE) **MONSIGNORE**
(FC) **I WANNA HOLD YOUR HAND**

18h05

2 11 **IMPACTS**
Anim.: Robert Guy Scully. Magazine de réflexion sur l'actualité.

18h30

3 7 **CBS EVENING NEWS**
5 **PUTTIN ON THE HITS**
Anim.: Alan Fawcett.
6 **THIS WEEK IN PARLIAMENT**
Avec Don Newman.
8* **HIGHWAY TO HEAVEN**
PLANE DEATH avec Victor French et Michael Landon. — Jonathan emploie la force pour empêcher qu'une opération de trafic de drogue ait des répercussions sur Mark et les membres d'une famille. (1h.). REPRISE.
8 **ABC WORLD NEWS TONIGHT**
12 **MUSIC VISION**
15 17 **LA MONTAGNE DE FEU**
Cinquième épisode. Avec la participation de Paul Airerg, Rachel Weston et Jan Narev. En reprise lundi, 17h30
22 **TALES FROM THE DARKSIDE**
30 **SE BÂTIR, PAR AUTOCONSTRUCTION**
Anim.: Michel Mongeau. — Les services que l'on peut rattacher à la maison, c'est-à-dire l'électricité, la plomberie, le chauffage, la ventilation et la climatisation. REPRISE.
99 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
Anim.: Patrice Laffont.

18h50

99 **THÉ DANSANT**
Anim.: Jacques Martin. — L'émission est consacrée à Francis Lopez.

19h00

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Sans témoins. Ça commence par un plan sublime filmé à travers l'écran d'un téléviseur. Ça continue d'aussi belle façon dans le huis clos d'un appartement moscovite. Un homme et une femme affrontent leurs souvenirs, victimes de la lourde sentence du temps. (À l'**Outremont**, aujourd'hui.)

La Jeune Fille. Un Buñuel rare, une co-production américano-mexicaine. Un Noir accusé du viol d'une Blanche, voilà un thème largement exploité que Buñuel a tenté de subvertir. (À la **Cinémathèque**, le mercredi 22 mai.)

Lenny. La mort de Lenny Bruce, mise en scène par Bob Fosse. Dans une forme brillante, à l'aide de nombreux *flash-backs* et d'entretiens reconstitués, Bob Fosse mène une enquête passionnante. Il réussit là où il a échoué avec le trop ambigu *Star 80*. (Au **Ouimetoscope**, le mercredi 22 mai.)

Loulou. Louise Brooks, déesse aux cheveux noirs et à l'irrésistible sourire, star qui joue les filles perdues avant de se perdre elle-même. Filmée par G. W. Pabst, elle est troublante dans l'un des grands rôles féminins de l'histoire du septième art. (À la **Cinémathèque**, le jeudi 23 mai.)

Torn Curtain. Hitchcock à Berlin-Est pour une histoire d'espionnage où Paul Newman joue les physiciens nucléaires. Frissons garantis. (Au **Conservatoire**, le vendredi 24 mai.)

— MARCEL JEAN

EN MUSIQUE

Charles Dutoit dirigera quatre concerts au cours de la semaine, dont trois avec l'**Orchestre symphonique de Montréal** à commencer par le dernier des concerts Esso, demain à 14 h 30, à la **salle Wilfrid-Pelletier**. Au programme figurent des extraits de *Roméo et Juliette* de Berlioz ainsi que des concertos de Bach et de Mendelssohn avec le pianiste hongrois **Andras Schiff** comme soliste. Ce dernier est également soliste au dernier des Concerts-Gala, mardi et mercredi à 20 h, interprétant des concertos de Bach et de Mendelssohn alors que Dutoit dirigera la *Symphonie no 4* de Brahms et l'ouverture *Béatrice et Bénédict* de Berlioz.

Dutoit sera également à la tête de l'**ensemble Pro Musica**, lundi à 20 h au **théâtre Maisonneuve**, dans un programme consacré à J.S. Bach et comprenant les *Concertos brandebourgeois nos 4 et 5* ainsi que le *Concerto* pour deux violons et celui pour flûte, violon et clavecin. Réservations : 845-0532.

Le **Choeur polyphonique de Montréal** sous la direction de **Renée O'Dwyer** de même que l'organiste **Hélène Panneton** participent à un concert consacré aux oeuvres de Mendelssohn, demain à 20 h à la **basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde**. On entendra les *Psaumes 42 et 95* ainsi que la *Sonate no 1*.

L'**Orchestre métropolitain du Grand-Montréal** sous la direction d'**Otto-Werner Mueller** présente mardi à 20 h, au **théâtre Maisonneuve**, un concert en hommage au violoniste Arthur LeBlanc décédé récemment.

SUR LES CIMAISES



Une photo d'Ulrich Bourgeois à la maison de la Culture de Notre-Dame-de-Grâce.

Une partie de dames, le dimanche, à Fulford, 1908

Comme pour nous rappeler qu'elle a toujours été *dans le coup*, la galerie **Jolliet** (279, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 1er juin) présente une exposition intitulée *Regards obliques sur deux générations* qui réunit notamment des oeuvres de plus de la moitié des jeunes peintres qui participent à la grande exposition du MAC. Celles-ci, et d'autres qui auraient pu y figurer, sont confrontées à des travaux majeurs de leurs aînés immédiats. Un accrochage intelligent et costaud qui prolonge la réflexion du MAC.

Même si leur programmation est très inégale, les maisons de la Culture proposent parfois des expositions d'un certain intérêt et qu'elles sont les seules à pouvoir présenter. Par exemple, la **maison de la Culture de Notre-Dame-de-Grâce** (3755, rue Botrel) accueille un bon corpus d'oeuvres de peintres yougoslaves contemporains, passablement disparate mais qui donne une vision plus large de cet art dont on connaît surtout l'attachement à ses diverses traditions; en outre, on peut y voir la reprise d'une petite exposition très chaleureuse, déjà montrée au musée McCord, consacrée à **Ulrich Bourgeois** (1874-1963) qui fut un pionnier de la photographie documentaire au Québec et, enfin, sous le titre de *La bataille pour la liberté*, une vingtaine d'oeuvres — des toiles et des aquarelles — réalisées par les « artistes de la guerre » qui comptaient dans leurs rangs, entre autres, **Alex Colville** et les époux **Bobak**. Bref, une bonne occasion pour faire connaissance avec cette maison de la Culture qui n'est certes pas la moins dynamique du réseau. (Les deux premières expositions se terminent le 26 mai et la troisième, le 2 juin.)

— GILLES DAIGNEAULT

EXPOSITIONS

Suite de la page 48

Dans le même ordre d'idées, on doit reconnaître que la nouvelle **Galerie d'arts contemporains** (2165, rue Crescent) n'aide pas **Lise Gervais** à réussir sa rentrée, après une assez longue absence, en s'obstinant à montrer près de 40 tableaux de l'artiste réalisés entre 1961 et 1985 dans un espace exigu, encombré par surcroît des sculptures les plus diverses. Dans ces conditions, l'oeuvre de Gervais arrive mal à nous convaincre de la justesse et de la pertinence de ses métamorphoses. Dommage. (Jusqu'au 25 mai.)

★

Quant à l'idée généreuse de la galerie **Aubes 3935** (3935, rue Saint Denis) d'accueillir des oeuvres d'une quinzaine d'artistes qui ont participé à la première Biennale en arts visuels de l'Est du Québec, on peut penser qu'il s'agissait là aussi d'une « mission impossible » quand on considère le caractère envahissant de plusieurs pièces retenues en regard de l'espace disponible de la galerie. Le vernissage a lieu aujourd'hui de 13 h à 16 h et l'exposition se termine le 24 mai.

★

Après celle de Seymour Segal, l'exposition de **Yehouda Chaki** à la galerie **Daniel** (2159, rue Mackay, jusqu'au 2 juin) vient redire le penchant de la maison pour *la belle ouvrage* de peintre un peu surannée, tandis que, chez **Mihalis** (1500, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 25 mai), les paysages vaporeux de Ron Bolt donnent une bonne idée de la peinture virtuose et un peu *design* que défend volontiers la galerie.

★

Enfin, chez **Waddington** (1504 rue Sherbrooke ouest), les oeuvres récentes de **Tony Sherman** dénotent un univers inquiétant qui n'est pas sans affinités avec celui de Francis Bacon et doit une bonne part de son attrait au travail subtil de l'encaustique qui donne aux images un caractère ambigu, à la fois vieillot et très actuel. (Jusqu'au 5 juin.)

ATTENTION

LE DEVOIR

RECHERCHE UN

AUTEUR DE BANDES DESSINÉES

en collaboration avec

ciel 98,5 et le Salon international de la bande dessinée de Montréal

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Exigences

Chacun des participants devra soumettre trois (3) bandes quotidiennes inédites portant sur trois sujets ou thèmes différents.

Chaque bande aura une dimension de 3" × 12".

Les bandes dessinées doivent être des oeuvres originales, en noir et blanc, réalisées sur du papier ou du carton blanc, à l'encre (plume, pinceau ou crayon feutre) et présentées sur une seule planche.

Les oeuvres, dûment identifiées, devront parvenir au **Salon international de la bande dessinée de Montréal**, 6024 Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2S 2G2, **avant 17:00 hres le 24 mai 1985.**

Jury

Le jury est composé d'un représentant du **Salon international de la bande dessinée de Montréal**, de deux représentants du Devoir et de M. Jean-Pierre Coallier de la station CIEL 98,5.

Prix

L'auteur qui sera déclaré gagnant recevra une bourse de 500$ et ses bandes quotidiennes seront publiées à raison d'une par semaine pendant treize (13) semaines; la direction du Devoir se réserve le droit de refuser une oeuvre.

Le gagnant sera dévoilé lors de l'inauguration du **Salon international de la bande dessinée de Montréal**, le 29 mai 1985 à 14:00 hres.

Les oeuvres non-sélectionnées pourront être récupérées au bureau du **S.I.B.D.M.**, 6024 Christophe-Colomb, Montréal, entre le 3 et le 7 juin 1985.

Salon international de la bande dessinée de Montréal

VIEUX PORT DE MONTRÉAL

29 mai au 2 juin

CHAMPS DE MARS

Suite de la page 39

21h30

15 17 30 **CINÉ-RÉPERTOIRE**
BEYROUTH, LA RENCONTRE. (1h.50 appr.)

22h00

3 7 **MICKEY SPILLANE'S MIKE HAMMER**
Avec Stacy Keach et Lindsay Bloom. — Mike Hammer lie amitié avec une jeune prostituée dont le nom sera couché sur la liste des victimes. (1h.)
4 10 **ETHNIES**
LA BRETAGNE. Anim.: Marie-Anne Poggi. — Les Bretons, un peuple différent du reste de la France par sa culture, sa langue et sa religion.
5 6 **GOLD LUST**
SPÉCIAL. Narr.: Orson Welles. — Documentaire sur la Serra Pelada où se trouve une mine à ciel ouvert. Renégats, médecins et hommes d'affaires se sont tous précipités vers cette région du Brésil, espérant y trouver de l'or. (1h.). REPRISE.
7 8 **JUSTICE POUR TOUS**
Anim.: Louis-Paul Allard.
8* **COVER UP**
(1h.). Voir 3 , 7 ,, 20h00
12 **HUNTER**
BEACH BOY avec Fred Dryer et Stepfanie Kramer. — Hunter et Dee Dee filent un gangster armé d'une mitrailleuse. Il cherche à éliminer les revendeurs de drogue qui ont enfreint les règles établies par les membres de la pègre. (1h.)
57 **FATHER'S DAY**
(SE) JEUX DE GUERRE
(FC) STAYING ALIVE

22h30

2 9 11 13 **LE TÉLÉJOURNAL**
4 7 8 10 **SUR LA SELLETTE**
Avec Simon Noel.
57 **ONLY WHEN I LAUGH**

22h50

2 9 11 13 **LES NOUVELLES DU SPORT**
99 **SEPT SUR SEPT**
Anim.: Anne Sinclair. — Inv.: Daniel Toscan du Plantier, producteur de films. (1h.)

23h00

3 **THE NEWS**
4 7 8 10 **LES NOUVELLES TVA**
Anim.: Dominique Lemieux. Bilan de l'actualité nationale, internationale et régionale.
5 6 **THE NATIONAL**
5 **NIGHTLY NEWS ON 5**
7 **WWNY NEWS**
8* 12 **CTV NATIONAL NEWS**
8 **TV8 NEWS**
22 **ABC WEEKEND REPORT**
57 **MONTY PYTHON'S FLYING CIRCUS**

23h05

2 9 11 13 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**

23h15

2 11 **TÉLÉ-SÉLECTION**
LE VEINARD. (2h.)
4 7 8 10 **LES SPORTS**
5 6 **PROVINCIAL AFFAIRS**
7 **HILL STREET BLUES**
GRIN AND BEAR IT avec Charles Haid, Daniel J. Travanti et Michael Warren. — Hill et Renko deviennent les sousfifres d'un ambassadeur. (1h.)
8 **ABC WORLD NEWS TONIGHT**
9 **CINÉ-SOIR**
LE CAMION. (2h.15)
13 **CINÉ-SOIR**
L'ÉTRANGE HISTOIRE DU JUGE CORDIER. (1h.55)
22 **NEWS CENTER 22**

23h21

5 6 **NEWSWATCH**
12 **PULSE**

23h23

8* **SPORTSLINE**

23h25

22 **MOVIE**
THE CAINE MUTINY. (2h.)

23h30

3 **THE SATURDAY LATE SHOW**
SEDUCTION OF MISS LEONA.
4 7 8 10 **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
RÉQUIEM POUR UN ESPION. (2h.)
5 **SATURDAY NIGHT LIVE**
Avec Jim Belushi, Mary Gross, Gary Kroeger, Julia Louis-Dreyfus, Billy Crystal, Christopher Guest, Rich Hall, Harry Shearer et Martin Short. (1h.30). REPRISE.
8* **SMITH AND SMITH**
8 **THE BENNY HILL SHOW**
57 **SATURDAY NIGHT LATE MOVIE**
THE WRECK OF THE MARY DEARE. (1h.44)

23h35

6 **CINE SIX**
EARTHBOUND.

23h45

(FC) HARD TO HOLD

23h50

99 **COCORICOCOBOY**
Anim.: Stéphane Collaro.

00h00

8* **LATE NIGHT MOVIE**
TAPS. (2h.30)
8 **SOLID GOLD**
Anim.: Rick Dees. (1h.)
12 **CINEMA 12**
URBAN COWBOY. (2h.40)
(SE) Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE?

00h10

99 **PRÉLUDE À LA NUIT**
Anim.: Charles Imbert. — "Fantaisie chromatique et fugue", de Jean-Sébastien Bach.

00h15

7 **SWITCH**
(1h.)

00h25

99 **LE JOURNAL**

01h00

5 **NEW YORK HOT TRACKS**
Anim.: Carlos De Jesus. (1h.30).
8 **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.

01h10

13 **LES NOCTAMBULES**
LA VÉRITÉ NUE.

01h15

7 **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.
(FC) SPRING BREAK

01h30

4 10 **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
LES CAVALIERS DE L'ENFER. (2h.)
8 **TV8 NEWS**
9 **LES NOCTAMBULES**
LE DÉMON AU VISAGE D'ANGE.

02h00

(SE) LE BOURREAU DES COEURS

02h40

12 **SECOND FEATURE**
SWEET JESUS, PREACHER MAN. (1h.45)

03h00

(FC) A TASTE OF SIN

04h00

(SE) LES FEMMES-ENFANTS

04h25

12 **HART TO HART**
(1h.)

04h30

(FC) THE SUPREME KID

DIMANCHE

12h00

2 9 11 13 **LA SEMAINE VERTE**
Anim.: Yvon Leblanc. DOSSIER: Entretien avec le ministre québécois de l'environnement, Adrien Ouellette. Comm. André Laprise. — CHRONIQUE HORTICOLE: La haie de cèdres. — COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ AGRICOLE.

12h30

3 **FITNESS MOTIVATION**
5 **MEET THE PRESS**
7 **HANDS ON WORKSHOP**
8* **VALLEY FARMER**
Avec Harold Leikin.
8 **COMMUNITY 8**
22 **FORUM 22**
57 **ADIRONDACK OUTDOORS**
99 **TÉLÉ-SÉRIE**
(1h.)
(SE) LES VOLEURS DE LA NUIT

13h00

2 11 **PROPOS ET CONFIDENCES**
Jean Sablon se raconte. (Dern. de 4).
3 7 **NBA PLAYOFF GAME**
Anim.: Pat O'Brien. — Les éliminatoires de la National Basketball Association. Équipes à communiquer. (2h.30 appr.)
4 **POP-EXPRESS**
Anim.: Roch Denis. (1h.)
5 **AMERICA COMES ALIVE: AMERICAN BEAUTY**
(2h.)
8* **UNTAMED WORLD**
ANTARCTICA. — L'Antarctique: sa faune.
8 **SUNDAY SHOWCASE**
SHIP OF FOOLS. (3h.)
9 **REFLETS MASKOUTAINS**
12 **TERRY WINTER SHOW**
13 **PLUS LOIN**
22 **OUR TOWN**
57 **WALL STREET WEEK**

13h30

2 9 11 13 **BASEBALL DES EXPOS**
Du Stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Padres de San Diego. Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Claude Raymond. Statisticien: Pierre Murphy. (2h.30 appr.)
13:30 RENCONTRES
Inv.: Michel Tournier. REPRISE.
14:00 CINÉ-SOLEIL
JULIA. (2h.)
EN CAS DE PLUIE.
5 6 **EXPOS BASEBALL '85**
En direct du Stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Padres de San Diego. Comm.: Dave Van Horne et Duke Snider. (2h.30 appr.).
8* **JACK WEBSTER**
Inv.: James H. Born, ex-diplomate américain, se moque de la bureaucratie. REPRISE.
12 **SUNDAY CINEMA**
A CIRCLE OF CHILDREN. (2h.)
15 17 30 **L'ENAP PRÉSENTE**
Anim.: Jacques Dufresne. En reprise vendredi, 12h00
22 **THAT NASHVILLE MUSIC**
57 **NORTH COUNTRY REVIEW**
99 **IMAGES D'HISTOIRE**
(FC) WAR GAMES

14h00

4 7 8 10 **CINÉ WEEK-END**
CASINO ROYALE. (2h.30)
8* **SUNDAY CINEMA PROGRAMME DOUBLE:**
THE LAST ESCAPE. (1h.30)ET:SUPPORT YOUR LOCAL SHERIFF. (1h.30)
15 17 30 **LE CORPS HUMAIN**
LA REPRODUCTION/LA NUTRITION. (1h.)
22 **WILD KINGDOM**
57 **THE McLAUGHLIN GROUP**
99 **APOSTROPHES**
(1h.15)

14h30

22 **U.S.F.L. FOOTBALL**
Équipes à communiquer. (3h.30 appr.)
57 **SUNDAY AFTERNOON MOVIE PROGRAMME DOUBLE:**
A YANK IN THE R.A.F. (1h.35)ET:PRINCE OF FOXES. (1h.55)
(SE) QUE LE SPECTACLE COMMENCE

15h00

5 **NBC SPORTS - RINGSIDE**
(1h.)
15 17 30 **L'ÉVOLUTION DE L'HOMME**
LES MICROCOSMES / LE MOUVEMENT MAJESTUEUX. (2h.)

15h15

99 **LES VOYAGEURS**

15h30

3 7 **COLONIAL NATIONAL INVITATION**
En direct du Colonial Country Club de Fort Worth, au Texas, la ronde finale du tournoi de la PGA. Comm.: Verne Lundquist, Steve Melnyk, Pat Summerall, Ken Venturi, Tom Weiskopf et Ben Wright. (2h.30 appr.)
12 **PROFILES OF NATURE**
(FC) THE IRISHMAN

15h45

99 **LA TÉLÉ DES TÉLÉSPECTATEURS**

16h00

2 9 11 **PAR LES CHEMINS D'AMBROISE**
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX ET DES CENTRES DE LOISIRS. Anim.: Ambroise Lafortune. — Né chez les Jésuites au Parc Lafontaine, l'oeuvre des terrains de jeux connaît une expansion remarquable et amène à la fondation de centres de loisirs. Le père Marcel de la Sablonnière devient l'un des principaux dirigeants.
5 6 **COUNTRY CANADA**
Anim.: Sandy Cushon.
5 **NBC SPORTSWORLD**
En direct du Roberto Clemente Stadium de San Juan, à Puerto Rico, combat de boxe junior, catégorie poids léger, opposant Rocky Lockridge à Wilfredo Gomez, de Toronto, championnat de culturisme (couples). (2h.)
8 **À COMMUNIQUER**
12 **TRAVEL '85**
13 **LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX**

16h30

2 9 11 **ENTRE LES LIGNES**
Anim.: Denise Bombardier.
4 7 8 10 **SPORT MAG**
Anim.: Pierre Trudel. (1h.)
5 6 **HYMN SING**
8 **THE GREATEST AMERICAN HERO**
THE BEST DESK SCENARIO. (1h.)
12 **QUESTION PERIOD**
13 **QUIZ-INTEL**
99 **GYM TONIC**
Avec Véronique et Davina.
(SE) LE LAC DES CYGNES

17h00

2 9 11 13 **SECOND REGARD**
Les actualités religieuses. Anim.: Laurent Bégin. DOSSIER: POUR QUELQUES GOUTTES D'EAU. — La sécheresse au Mali. Inv.: Paul-Henri Desrosiers, f.s.c. (1h.)
5 6 **CBC NEWS: SUNDAY REPORT**
8* **SMITH AND SMITH**
12 **UNTAMED WORLD**
ANTARCTICA. Voir 8* , 13h00
15 17 30 **PORTRAITS DE CHERCHEURS**
Une rencontre avec Louise LangelierBiron, criminologue.

17h10

99 **HUMEUR HUMOUR**

17h15

99 **INTERMÈDE: RÉTROVOYAGE**

17h30

4 **INFO-JEUNESSE**
5 6 **THE WINNERS**
Avec Tom Butler, Margot Dionne et Mavor Moore. — H.R. MacMillan est le père de l'industrie forestière au Canada. REPRISE.
7 **CHACUN CHEZ-SOI**
Avec Ted Knight et Nancy Dussault.
8 **L'HEURE JUSTE**
Avec Marcel Courchesne.
8* **QUESTION PERIOD**
8 **TV8 NEWS**
10 **RUE ST-JACQUES**
Anim.: Claude Beauchamp.
12 **WELCOME TO MY WORLD**
15 17 30 **AU FIL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**
Un regard sur les activités et la vie académique à l'Université Laval de Québec.
99 **LE JOURNAL**
(FC) TWICE UPON A TIME

18h00

2 11 **LE TÉLÉJOURNAL**
3 **CBS NEWS**
4 7 8 **VIDÉO STAR**
(1h.)
5 6 **WALT DISNEY**
CHILD OF GLASS (1ère partie). Avec Barbara Barrie, Biff McGuire et Steve Shaw. — Le jeune Alexander Armsworth doit élucider un mystère pour permettre à un fantôme de reposer en paix. (1h.) REPRISE.
5 **FOCUS**
7 **WWNY NEWS**
8* **NEWSLINE**
8 22 **INDIANAPOLIS '500 TIME TRIALS**
(1h.)
9 13 **QUINCY**
Avec Jack Klugman et Robert Ito. (1h.)
10 **LE DIX VOUS INFORME**
12 **PULSE**
15 17 30 **HISTOIRES DE CIRQUE**
DÉMONTAGE, VOYAGE, MONTAGE. — À l'heure où le public quitte les chapitaux, les employés s'affairent à démonter le matériel en vue d'un spectacle dans une autre ville.
57 **WORKING WOMEN**
99 **L'ÉCOLE DES FANS**
Anim.: Jacques Martin. Inv.: Jean-Luc Lahaye.
(SE) PERMIS DE TUER

18h01

2 11 **SCIENCE-RÉALITÉ**
Anim.: Gilles-Philippe Delorme. UNE AMIANTE INNOFENSIVE. L'institut de recherche et de développement sur l'amiante de Sherbrooke a mis au point un traitement chimique des fibres d'amiante qui améliorent leurs propriétés tout en les rendant innofensives. — PAS ENCORE UNE JAMBE BIONIQUE... MAIS PRESQUE. Un étudiant en génie électronique de l'Université de McMaster, uni-jambiste de surcroît, a participé à la modification substantielle de la prothèse utilisée par Terry Fox.

18h05

10 **POUR VOTRE INFORMATION**
Anim.: Jacques Morency.

18h30

2 11 **LES SURTAXÉS**
Les Québécois sont-ils surtaxés? (Dern. de 4). UN PEU DE JUSTICE POUR LE CONTRIBUABLE. — La nécessité d'une réforme de notre système fiscal au Québec, au Canada et même aux États-Unis. Est-ce que les gouvernements se dirigent vers une impasse? Quelles sont les réformes proposées?
3 **THE MUPPET SHOW**
5 **NBC NEWS**
7 **CBS NEWS**
8* **HOUSE ON THE HILL**
Anim.: Max Keeping.
12 **AS IT IS**
Anim.: Bill Haugland et Marilyn Weston.
15 17 30 **MAYA L'ABEILLE**
En reprise vendredi, 17h30
57 **INSIDE ALBANY**

18h35

99 **INTERMÈDE: L'ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS**

19h00

2 9 11 13 **TERRE HUMAINE**
Avec Guy Provost, Marjolaine Hébert, Raymond Legault, Denyse Chartier, Jean Duceppe, Sylvie Léonard, JeanJacques Desjardins, Alain Charbonneau, Louis de Santis, Lizette Dufour, Jacqueline Plouffe, Dorothée Berryman, Serge Turgeon et Reine France. REPRISE.
3 7 **60 MINUTES**
Avec Mike Wallace, Morley Safer, Harry Reasoner, Diane Sawyer et Ed Bradley. (1h.)
4 7 8 10 **L'ÎLE FANTASTIQUE**
LE CONCOURS ET LA CHASSE AU TRÉSOR avec Ricardo Montalban et Hervé Villechaize. — Une jeune fille est déterminée à gagner un concours de beauté. Les participants d'une course au trésor vivent un cauchemar. (1h.)
5 6 **FRAGGLE ROCK**
5 **FAME**
(1h.)
8* 8 22 **RIPLEY'S BELIEVE IT OR NOT**
Anim.: Jack Palance et Holly Palance. (1h.)
12 **THE FALL GUY**
Avec Lee Majors, Doug Barr et Heather Thomas. (1h.) DERNIÈRE.
15 17 30 **NORD-SUD**
REPRISE.
57 **JEAN SHEPHERD'S AMERICA**
99 **LA BELLE VIE**
Anim.: Sacha Distel. Inv.: Nana Mouskouri, Yves Lecoq, Al Jareau, Julien Clerc, Caroline Cellier, Darry Boutboul et Yves Mourousi. (1h.)
(FC) REAR WINDOW

19h30

2 9 11 13 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
Match des séries éliminatoires. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. (2h.30 appr.)
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
FRANCIS CABREL AU QUÉBEC. — Récital du chanteur français Francis Cabrel. (1h.)
20:30 LE TÉLÉJOURNAL 20:50 LES BEAUX DIMANCHES
LA QUINZAINE INTERNATIONALE DU THÉÂTRE DE QUÉBEC. Bilan de la quinzaine internationale du théâtre qui s'est déroulée à Québec en juin 1984 et au cours de laquelle furent présentées au-delà de 20 productions, tant canadiennes qu'étrangères.
21:50 LES BEAUX DIMANCHES
LE PITON DE LA FOURNAISE. Poème symphonique improvisé par les Percussions de Strasbourg sur une éruption volcanique du Piton de la Fournaise, un des deux volcans de l'île de la Réunion dans l'océan Indien.
AU GAS OÙ IL N'Y AURAIT PAS DE HOCKEY. Possibilité d'un match des séries éliminatoires de hockey au réseau TVA.
5 6 **THE BEACHCOMBERS**
HAWKEYE avec Cory Douglas et Jackson Davies. — John et Tommy devront coucher sous la tente. REPRISE.
15 17 30 **L'UNIVERS DE PAUL LOYONNET**
Anim.: Diane C. Fancott. — Pianiste, philosophe et grand interprète de Beethoven, Paul Loyonnet se raconte avec simplicité et sensibilité. (1h.) En reprise lundi, 15h30
57 **THE SPORTING LIFE**

20h00

3 7 **SPECIAL PRESENTATION**
CHRISTOPHER COLUMBUS (1ère de 2). Avec Gabriel Byrne, Faye Dunaway et Nicol Williamson. — Christophe Colomb rêve de larguer les voiles vers l'Ouest et de découvrir l'Orient. Il tente d'obtenir l'appui du roi Ferdinand et de la reine Isabelle. En 1492, Christophe Colomb découvre le Nouveau Monde. (3h.). Suite lundi, 20h00
4 8 10 **CINÉMA DU DIMANCHE**
PLANQUE TON FRIC, JE ME POINTE. (2h.)
5 6 **HOCKEY NIGHT IN CANADA**
Match des séries éliminatoires. Équipes à communiquer. (3h. appr.)
5 **MOTOWN RETURNS TO THE APOLLO**
SPÉCIAL. Anim.: Bill Cosby. — En l'honneur du 50e anniversaire du théâtre Apollo et de sa réouverture officielle, vous seront présentés des numéros évoquant différents styles musicaux, des productions de danse et des extraits de films. Inv.: Stevie Wonder, Sammy Davis Jr, Boy George, les Commodores, et The New Edition. (3h.).
7 **CINÉMA DU DIMANCHE**
LES CADETTES DE WEST POINT. (2h.)
8* 12 **KNIGHT RIDER**
KNIGHT STRIKE avec David Hasselhoff, Patricia McPherson et Edward Mulhare. — Michael Knight transforme KITT en un projectile ultrarapide afin de franchir un mur de sable. (1h.)
8 22 **ABC SUNDAY NIGHT MOVIE**
DEADLY INTENTIONS (1ère de 2). (2h.) Suite lundi, 21h00
57 **ALL CREATURES GREAT AND SMALL**
(1h.)
99 **TÉLÉ-SÉRIE**
LE CANON PAISIBLE (1ère de 4). Avec Gérard Hernandez, Jean-Pierre Darras et Jacques Legras. — Sur les bords d'une route nationale de province, deux bâtisses se font face: un garage et un hôtel-restaurant "Le canon paisible". Les deux propriétaires de ces établissements se détestent, mais leurs femmes respectives sont très amies et leurs enfants s'aiment. (1h.)
(SE) PROGRAMME DOUBLE:
LE RETOUR DE MAX DUGAN.ET:LA FIÈVRE DU PRINTEMPS.

20h30

15 17 30 **PLEIN SON**
TRIPLE GRAND JAZZ. — Un spectacle de jazz enregistré au "Parc des Festivals" de Jacksonville en Floride avec quelques virtuoses du piano, tels que Adam Makowicz, Mariam McPortland et George Shearing. (1h.30) En reprise mercredi, 22h00

21h00

8* 12 **SCARECROW AND MRS. KING**
THE THREE FACES OF EMILY avec Bruce Boxleitner et Kate Jackson. — Un agent anglais se joint à Lee pour contrecarrer les projets d'un industriel. Ce dernier n'hésite pas à se servir d'Amanda pour voler les plans d'un avion de combat américain. (1h.)
57 **MASTERPIECE THEATRE**
STRANGERS AND BROTHERS. (1h.). En reprise à 23h00 au, 0h55 au 57 .
99 **IMAGES D'HISTOIRE**
LA FRANCE RÉSISTANTE. Anim.: Jacques Paugam. — Entretien avec Dominique Veillon, de l'institut d'histoire du temps présent.
(FC) RUMBLE FISH

21h30

15 17 30 **TÉLÉFILMS**
THEODOR CHINDLER (3e de 4). (2h. appr.). En reprise vendredi, 15h30
99 **APOSTROPHES**
DU CÔTÉ DU POLAR FRANÇAIS. Anim.: Bernard Pivot. Inv.: Jean-Pierre Amette, Didier Daeninckx, Thierry Jonquet, Claude Mesplède, Hugues Pagan, Louis C. Thomas, Jean-François Vilar et Ramon Mercader. (1h.20)

22h00

2 9 11 13 **LE TÉLÉJOURNAL**
4 7 8 10 **SCIENCE ET TECHNOLOGIE**
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. Anim.: Charles Meunier. — Le TiersMonde a besoin de moyens pour organiser sa propre survie.
8* 12 **W5**
Anim.: Helen Hutchinson, Jim Reed, Dennis McIntosh et Bill Cunningham. (1h.)
8 22 **LIFE'S MOST EMBARRASSING MOMENTS NO. VIII**
(1h.)
57 **MYSTERY**
(1h.)

22h20

2 9 11 13 **LES NOUVELLES DU SPORT**

22h30

4 7 8 10 **L'ÉVÉNEMENT**
Anim.: Claude Masson.
(FC) RISKY BUSINESS

22h35

2 9 11 13 **LA POLITIQUE PROVINCIALE**

22h45

2 11 **PRÉSENTATION DU CINÉ-CLUB**
Anim.: Richard Gay.
9 13 **L'AFRIQUE, CONTINENT EN CRISE**
(1h.)

22h50

2 11 **CINÉ-CLUB**
L'ARBRE AUX SABOTS (dern. de 2). (1h.35)
99 **MAGAZINE DU JAZZ**
Anim.: Lucien Malson. Inv.: Wild Bill Davis Trio, Pascal Escoffier, Jacky Samson, Guy Lafitte, Alvin Queen et Stan Laferrière.

23h00

3 **CBS SUNDAY NEWS**
4 7 8 10 **LES NOUVELLES TVA**
5 6 **THE NATIONAL**
5 **CHAMPIONSHIP WRESTLING**
(1h.)
7 **WWNY NEWS**
8* 12 **CTV NATIONAL NEWS**
8 **TV8 NEWS**
22 **ABC WEEKEND REPORT**
57 **YEARS OF DARKNESS**
(1h.55)

23h15

3 **STAR TREK**
Avec William Shatner. (1h.)
4 7 8 10 **LES SPORTS**
5 6 **NATION'S BUSINESS**
7 **CBS NEWS**
8 **ABC WORLD NEWS**
22 **NEWS CENTER 22**
99 **LA TÉLÉ DES TÉLÉSPECTATEURS**
Anim.: Alain Chaufour.

23h21

5 6 **NEWSWATCH**
12 **PULSE**

23h23

8* **SPORTSLINE**
Avec Dan Seguin.

23h25

22 **JIM BAKKER**
(1h.)

23h30

4 **AIDE CHRÉTIENNE INTERNATIONALE**
(1h.)
7 8 **RUE ST-JACQUES**
Anim.: Claude Beauchamp.
7 **TV'S GREATEST BLOOPERS**
(1h.)
8 **ABC SPORTSBEAT**
10 **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
TERREUR À L'ÉCOLE. (1h.15)

23h35

8* **INSIGHT**
Avec Doug Fisher.
99 **PRÉLUDE À LA NUIT**
HOMMAGE À LÉONARD ROSE. — Interview, suivie de la "1ère sonate pour violoncelle et piano" de Brahms.

23h41

8 **ALFRED HITCHCOCK HOUR**
MONKEY'S PAW. (1h.)

23h45

9 13 **LA SEMAINE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE**
Anim.: Noel Gauthier. (1h.)

23h50

99 **LE JOURNAL**

00h00

5 **THE DUKES OF HAZZARD**
(1h.)
8 **SUNDAY NIGHT MOVIE**
BABY, THE RAIN MUST FALL. (1h.30)

LUNDI

12h00

2 9 11 **LES ATELIERS**
Anim.: Claude Martin. Inv.: Mme Jeanne D'Arc Brisson. Elle nous parle de la naissance d'une troupe de danses folkloriques. Ce groupe est formé de personnes du troisième âge.
3 **THE NEWS**
4 **DESSINS ANIMÉS**
5 6 **MIDDAY**
Anim.: Valerie Pringle, Keith Morrison et Bill Cameron. (1h. appr.)
5 **LOVE CONNECTION**
Anim.: Chuck Woolery.
7 8 10 **LE DIX VOUS INFORME**
Anim.: Pierre Bruneau.
7 **WWNY NEWS - 7 AT NOON**
8* **SPIDERMAN**
8 22 **RYAN'S HOPE**
12 **THE FLINTSTONES**
(SE) DRÔLE DE COUPLE

12h10

3 **ACROSS THE FENCE**

12h15

4 7 8 10 **CINÉ-QUIZ**
Anim.: Suzanne Léveillée.LES CHEMINS DE LA NUIT. (2h.15)

12h30

2 9 11 13 **ALLÔ BOU BOU**
Anim.: Jacques Boulanger. (1h.)
3 7 **THE YOUNG AND THE RESTLESS**
(1h.)
5 **SEARCH FOR TOMORROW**
8* **MIDDAY NEWSLINE**
Avec Jane Gilbert.
8 22 **LOVING**
12 **PULSE 12:30**
Avec Lynn Desjardins et Al Dubois.

12h57

6 **COMMUNITY NOTES**

13h00

5 6 8 22 **ALL MY CHILDREN**
(1h.)
5 **DAYS OF OUR LIVES**
(1h.)
8* 12 **THE DON HARRON SHOW**
Inv.: Sam Harris, chanteur; Mack et Jamie, comédiens et Charles Haid, acteur. (1h.)
15 17 30 **QUEBEC SCHOOL TELECAST**
99 **PIC ET POKE**
(FC) THE EVERLY BROTHERS REUNION CONCERT

13h15

99 **THALASSA**

13h30

2 9 11 13 **AU JOUR LE JOUR**
Anim.: Dominique Lajeunesse et Normand Harvey. Magazine d'intérêt familial. (1h.)
3 7 **AS THE WORLD TURNS**
(1h.)
15 17 30 **LE MARCHÉ AUX IMAGES**
(1h.) Reprise de 10h00

À VOS PUCES !

VICTOR BISSONNETTE

Au tour des logiciels

L'ORDINATEUR est un objet sophistiqué coûteux, idiot et inutile jusqu'à ce qu'on lui fasse exécuter un « programme » bien fait. Un tel programme est une suite logique d'instructions visant à accomplir sans faille une tâche précise. Les logiciels » que vous allez acquérir pour votre ordinateur sont constitués d'un ou plusieurs de ces programmes que des informaticiens professionnels se sont chargés d'écrire pour vous. Les logiciels qui ont été écrits pour votre machine constituent, de la sorte, la vraie mesure de son utilité, de sa gamme de possibilités. Les programmes qui composent un logiciel sont enregistrés sur une ou plusieurs disquettes, généralement accompagnées d'au moins un manuel. L'épaisseur de ce dernier est souvent directement proportionnelle à la complexité, à la capacité et au prix du produit. Tous les logiciels se ressemblent en ce que, une fois les instructions de démarrage bien suivies, ils prennent les choses en mains et vous entraînent dans leur univers. Un logiciel bien fait doit vous faire ignorer complètement le « système d'opération », le « CPU de huit ou 16 bits », la mémoire *RAM* ou *ROM* et tous les autres détails non pertinents au but élevé qui est le vôtre. Ce peut être, par exemple, d'écrire une lettre à tante Euphigénie ou de massacrer quelques petits bonhommes verts.

Pour les machines les plus courantes, il existe littéralement des milliers de logiciels sur le marché. Des répertoires de quelques pouces d'épaisseur sont remis à jour et publiés chaque année pour que les acheteurs éventuels puissent s'y retrouver. Il y en a pour tous les goûts, sur tous les sujets. Nous allons tenter d'en faire rapidement une classification dont les divers éléments seront repris individuellement dans les prochaines chroniques.

Tout d'abord, si vous êtes tenté par la programmation, vous serez intéressé par les langages disponibles. Ils ont pour nom *PASCAL, LOGO, FORTRAN* pour n'en nommer que quelques-uns, et vous permettront d'explorer le monde de l'informatique chacun à sa façon. Le *BASIC* est l'un de ces langages qui est généralement fourni par les fabricants avec leur machine.

Les jeux nous proposent un univers fascinant. L'imagination et la créativité des programmeurs se sont littéralement déchaînées dans ce domaine, ce qui nous a donné quelques petits bijoux déjà appelés des classiques du genre. Ils vont des jeux axés sur l'habileté aux jeux de stratégie. L'ordinateur se prête particulièrement bien à la simulation de situations réelles où l'on doit prendre des décisions, faire des choix. Certains jeux arrivent ainsi à avoir une utilité pédagogique remarquable.

Pour ceux qui ont acquis un micro-ordinateur dans le but d'en faire un outil vraiment utile, ou du moins d'en tirer un quelconque bénéfice à la maison, les trois types de logiciels qui suivent sont absolument nécessaires. Il s'agit des **banques de données** qui permettent d'organiser de l'information, des **chiffriers**, véritables feuilles de calcul électronique, et des **traitements de texte**. Ces trois volets de l'utilisation « sérieuse » de la micro-informatique sont si stratégiquement importants que la vogue actuelle est de les intégrer dans un seul super-logiciel à tout faire, pour le meilleur et pour le pire. À suivre !

Les didacticiels vont, à coup sûr, intéresser les parents. Il s'agit de véritables cours interactifs ou de simples exercices visant à soutenir l'apprentissage, présentés de façon à soutenir l'attention et à être attrayants, ce qui est parfois plus ou moins réussi. Il y en a dans tous les domaines et pour tous les âges.

Pour les artistes, il existe des logiciels qui sont à l'image ce que le traitement de texte est à l'écrit. On peut alors créer une image à l'écran, y modifier à volonté formes et couleurs avec une grande facilité.

Il existe une grande variété de logiciels spécialisés qui ne s'inscrivent pas dans cette classification. Il peut s'agir de programmes qui prennent en charge l'établissement d'un budget domestique ou qui surveillent l'évolution de votre poids. D'autres pourraient vous faire suivre un cours de conditionnement physique interactif, agir comme conseillers-*barmen* qui vous diront comment mélanger vos restants de bar pour concocter cet aphrodisiaque dont vous rêvez, etc.

Il y a, enfin, des multitudes d'utilitaires qui se chargent de certaines tâches reliées à l'utilisation même de l'ordinateur. Nous rangeons dans cette catégorie les fameux copieurs « pirates », par exemple, dont il sera sûrement question.



Photo Jacques GRENIER

Pour les micro-ordinateurs les plus courants, il existe littéralement des milliers de logiciels sur le marché.

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

JEAN-YVES DUTHEL*

Les bases de plein air

IL EXISTE au Québec une vingtaine d'établissements homologués en tant que bases de plein air. Le MLCP publie une brochure qui en tient la nomenclature complète. À l'approche de l'été que nous nous souhaitons, comme de bien entendu, long et beau, il s'agit de savoir où et comment prendre ses vacances. En faire une expérience enrichissante et captivante aussi. C'est cela que **Réseau plein-air** vous propose avec ses tarifs de tourisme social.

Situées en pleine nature sur des sites d'une exceptionnelle beauté, les bases de plein air offrent une formule de vacances actives, permettent de se ressourcer, de pratiquer des activités à l'air pur et de se reposer. Il y en a aux quatre coins du Québec. Chacune avec son originalité. Elles se distinguent l'une de l'autre par leur emplacement, le type d'activités offertes, ou tout bonnement par l'ambiance qui y règne. Toutes sont ouvertes à longueur d'année et offrent des séjours d'une durée variable. Dans chacune, on trouvera un mode d'hébergement confortable, des repas copieux et succulents, des équipements de plein air et un personnel d'accueil et d'animation. Ce dernier suggère des activités et veille à ce que les visiteurs se sentent bien et profitent de leur séjour. Nulle obligation, par aillleurs, de suivre un programme prédéterminé. Il ne s'agit donc pas de vacances « policées » de quelque façon que ce soit. Dans la majorité des cas, tout est compris dans le prix du séjour qui se situe entre $ 30 et $ 40 par jour pour un adulte et entre $ 15 et $ 30 pour un enfant. Des prix spéciaux sont consentis sur une base familiale. On doit par contre, la plupart du temps, apporter sa literie ou en louer sur place.

Considérés comme des édifices publics, les bases de plein air doivent être conformes aux exigences édictées en vertu de plusieurs lois et règlements. Il s'agit d'assurer un maximum de sécurité et de salubrité. Qu'on y vienne seul, à deux, en famille ou en groupe, on y trouvera toujours l'accueil simple mais fort chaleureux.

Selon les bases, on pourra nager ou faire du canot-camping, monter à cheval ou pratiquer la voile ou la bicyclette. Des activités du type cerf-volant, sports de raquette, randonnée pédestre ou interprétation de la nature y sont pratiquables. La diversité des activités à l'air libre fait le charme de chacune de ces bases. Plusieurs sont situées sur les berges de lacs, ce qui accroît leurs capacités de distraction. Presque toutes sont équipées pour l'accueil de personnes ayant un handicap. Quelques-unes offrent même la possibilité de louer votre propre maison et d'y passer des vacances entièrement à votre propre rythme. Quelque 3,000 places sont disponibles dans tout le réseau des bases dont la moyenne de capacité d'accueil se situe autour de 70 places. Ce ne sont en aucune façon des « usines à vacances ». L'été s'en vient, pensez-y bien !

Pour renseignements : Info-Loisir (tél. : 252-3000; extérieur de Montréal : 1-800-361-3585).

Le Mouvement québécois des chantiers

Ce mouvement installe une station de recyclage biologique des eaux usées près de La Tuque jusqu'au 19 juillet. Il s'agit du projet « Village pâle ». Et, du 13 mai au 5 juillet, à Saint-Julien cette fois-ci, s'exécuteront aussi divers travaux extérieurs, tandis que, du 27 mai au 29 juin, le Mouvement prépare, à l'Université Laval, le Ralliement international des aînés et aînées. Pour participer à ces événements, il faut appeler le Mouvement québécois des chantiers au (514) 252-3000.

* Cette chronique est préparée pour LE DEVOIR ... À LOISIR par le service des communications du Regroupement loisir **Québec** (RLQ), 4545, avenue Pierre-de-Coubertin, C. p. 1,000, succursale M, Montréal, H1V 3R2. Tél. : (514) 252-3000.

Aujourd'hui à Bromont, il fera 26 degrés Celsius

Ce week-end, dans l'Estrie, on verra la montagne de Bromont s'animer d'un nouveau souffle estival.

C'est aujourd'hui, en effet, qu'a lieu la grande ouverture du programme « Plaisirs d'été » lancé par la première station touristique quatre-saisons au Québec : la station touristique de Bromont.

On pourra s'abandonner aux plaisirs de la baignade et des glissades dans une eau qui sera maintenue à une température de 26 degrés Celsius, ou encore défier les obstacles du parcours d'hébertisme, éprouver ses réflexes dans le circuit de *vélocross*, se balader en télésiège, admirer le panorama du sentier de marche au sommet, frapper quelques balles de golf sur le terrain de pratique, et plus encore.

Famille et amis, amants de la nature et admirateurs de sensations fortes seront comblés, dans une atmosphère de kermesse qui se confond à la nature.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

RADIO-MUSIQUE □ RADIO-CULTURE □ RADIO-CANADA

24 HEURES SUR 24 AU RÉSEAU FM STÉRÉO DE RADIO-CANADA

Dimanche 19 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
La nuit des musiques de toutes les époques et de tous les pays vous accompagnent jusqu'à l'aube. Anim. Ginette Bellavance.

5h55 Méditation
«La Meule et la cithare» (Bernard Bro).

6h00 Pour ceux qui aiment...
1re h.: extr. Quatuor en ré (Franck); Quatuor en fa (Ravel); extr. Quatuor, op. 15 (Fauré). — **2e h.**: extr. «Soirées de Vienne» (Schubert); «Invitation la valse» (Weber); extr. «Symphonie fantastique» (Berlioz); Valse no 1 (Beethoven); Valse, op. 124 (Schumann); extr. «Germania» (Brahms); Valse, op. 34 no 3 (Chopin); «Valse oubliée» no 1 (Liszt); «Valse de l'Empereur» (J. Strauss); «La plus que lente» (Debussy). — **3e h.**: Intermezzo, op. 119 no 3, Deux rhapsodies, op. 79, extr. Concerto pour violon, op. 77 et extr. Sérénade no 1 (Brahms). Anim. Jean-Paul Nolet.

9h00 Musique sacrée
Chant grégorien et oeuvres de J.S. Bach.

10h30 Récital
Louise Pellerin, htb.; Christina Mason-Schevernmann, p. Trois romances, op 94, «Abenlied» et Adagio et Allegro, op. 70 (Schumann).

11h00 Orchestre de chambre de Québec
Dir. François Bernier: «Pulcinella» (Stravinsky).

11h30 Mélodies
Charles Prévost, bar.; Janine Lachance, p.: extr. «Les Indes galantes» (Rameau); «Kindertotenlieder» (Mahler).

12h00 Pour le clavier
Le pianiste Solomon (7e de 9). Concerto en la (Schumann): Orch. Philharmonia, dir. Herbert Menges; Sonate en ré (Haydn). Anim. Jean Perreault.

13h00 Les Musiciens par eux-mêmes
Inv. Gilles Lefebvre, animateur et directeur associé du Conseil des Arts du Canada (1re de 2). Anim. Renée Larochelle.

14h30 Musique de Canadiens
Inv. Harry Halbreich. «Who Bist du Licht» (C. Vivier), «Pohjatuuli» (M. Longtin). Anim. Janine Paquet.

15h30 À travers chants
Choeur de St-Bruno, dir. Lionel Renaud; Denise Mc Kelvey, org.; Anne Deschamps, p.: «Les Bohémiens» (Schumann); «Climb Ev'ry Mountain» (Hammerstein); «Un enfant» (J. Brel); «God Bless America» (folkl.); Cantate «Lauda Sion» (Mendelssohn); Psaume 150 (Franck).

16h00 Récital d'orgue
Intégrale de l'oeuvre pour orgue de J.S. Bach (24e de 39). Yvon Larrivée, orgue Beckerath, église Immaculée-Conception, Montréal: Prélude et fugue, BWV 547, Chorals, BWV 736 et 739, Concerto en sol, BWV 593. Anim. Jean Perreault.

16h30 Les Grandes Religions
«Vers un nouvel âge» (27e de 38). «Thérapies et techniques, autres aperçus». Inv. Hilarion, médium et écrivain; Jean-Claude Lejeune, photographe; Françoise Lapchuk, professeur de yoga. Rech. et int. Marie-Andrée Aird, Bernard Ouimet et Claude Cubaynes. Anim Yvon Leblanc.

17h00 Alternances
«Au rythme d'aujourd'hui» de Jean-Yves Dupuis. Lect. Ghislain Tremblay.•Oeuvres de Nicole Carignan. «Trois sonnets»: Claude Lamothe, vc.; «Trois évocations»: Ensemble à cordes, dir. Wanda Kaluzny.

18h00 Les Goûts réunis
«Hommage à J.S. Bach et Handel». Partita no 1, BWV 825 (J.S. Bach): Mireille Lagacé, clv.; Concerto grosso, op. 6 no 3 (Handel): Ensemble I Musici; Sonate no 2, BWV 1003 (J.S. Bach): Vladimir Landsman, vl. Anim. Jean Perreault.

19h00 Musique de notre siècle
«L'Autre scène» (Monnet): Ens. 2E2M, dir. Farhad Mechkat; «Apostrophe et six Réflexions» (Pousseur): Marcel Cominotto, p.; Symphonie no 2 (Dutilleux): Orch. de l'Association des Concerts Lamoureux, dir. Charles Munch. Anim. Serge Garant.

20h00 Orchestres américains
Orch. philh. de New York, dir. Zubin Mehta; Ivry Gitlis, vl.: «Trois danses allemandes», K. 605 (Mozart); Symphonie pour trois orchestres (E. Carter); Poème, op. 25 (Chausson); «Havanaise», Introduction et Rondo capriccioso (Saint-Saëns). Anim. Jacques Fauteux.

22h00 Jazz sur le vif
Festival international de Jazz Ouest allemand (dern. de 2). En vedette: Radio Big Band de Prague.

23h00 Musique de chambre
Concerto grosso, op. 6 no 10 (Handel); Sonate pour trompette et clavecin, op. 1 no 8 (Albinoni).

23h30 Le Voyage intérieur
La musique écoutée dans certaines conditions amène à une nouvelle dimension de la conscience de soi. «China» (Vangelis); «Reflections» (Laura Allan). Anim. Normand Séguin.

Lundi 20 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Ginette Bellavance.

5h55 Méditation
«Le Secret de la prière chrétienne» (Bernard Bro).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Danse pour flûte et guitare, op. 9 (Schubert/Diabelli); extr. «Dardanus» (Rameau); Concerto pour pianoforte (J.C. Bach). — **2e h.**: Divertimento, K. 137 (Mozart); Trois romances, op. 94 (Schumann); «Branle de Bourgogne» et «Villanelle» (anon./Dantz); Concerto pour violon en la (Nardini). — **3e h.**: Concerto pour deux cors, RV 539 (Vivaldi); Sonate pour violon et guitare en ré (Scheidler); extr. «Le Songe d'une nuit d'été» (Mendelssohn); Variations pour flûte et orchestre en la (Mercadante); Symphonie no 1 (Boyce). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
«Asturias» et «Granada» pour guitare, Concerto no 1 pour piano (Albeniz); «La Péri» (Dukas); Première rapsodie pour clarinette et orchestre (Debussy); «Ibéria», 2e livre (Albeniz); Poème, op. 25 (Chausson); Six Canciones (Albeniz); «Ibéria» (Albeniz/Arbès); Pièces pour piano (Albeniz). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Richard Verreau, ténor, voix glorieuse de l'opéra et gloire du Canada français. Extr. d'opéras italiens et français, mélodies. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
«Sous un thème pastoral»: Valse «Légendes de la forêt viennoise» (J. Strauss); «Pastorale» (Bliss); «Un gay bergier» (Cabezon, Bassano Rognionó); «Woodland sketches» pour piano (Mac Dowell); Andante pastoral et scherzettino pour flûte et piano (Taffanel); «Concert champêtre» (Poulenc). — Extr. de concerts enregistrés au Festival de Jazz de France 1984: «Improvisations à Juan les Pins»: Chick Corea; «The Zipper» et «Owed to Miles»: Bobby McFerrin; «What Is It»: Sextet Miles Davis. — Reprise de l'émission **Banc d'essai** du samedi 18 mai. Anim. Gilles Dupuis.

16h00 La Galerie 49e Parallèle à New York ■
Inv. France Morin, directrice de la Galerie 49e Parallèle à New York. Int. Maurice Tourigny, journaliste à New York. Texte et prés. François Ismert.

16h30 Le Roman face à l'histoire ■
«L'histoire et le rire dans le roman de l'Europe centrale». Lect. Pierre Thériault et Reine France. Texte: Eva Legrand.

17h00 Bestiaire de l'été ■
«Le Moqueur chat». Rech., texte et anim. Pierre Morency.

17h30 Présent-musique
Magazine d'actualité musicale sous forme de reportages, de chroniques et d'entrevues en provenance du pays et des principales capitales de la musique. Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Les Années soixante à la façon de ...Laurent Laplante.» (6e de 10). Rech. Denyse Boulet; Texte: Max Roy; Prés. Louis Hardy.

19h00 Comprendre son temps ■
«Le féminisme québécois: bilan et perspectives». Inv. Monique Simard, de la CSN; Lise Moisan, de la revue «La Vie en rose» et Claire Bonenfant. Rech. et anim. Réjane Bougé.

20h00 Concerts européens
Semaines musicales de Lucerne. Orch. philh. de Vienne, dir. Herbert von Karajan; Krystian Zimerman, p.: Concerto, op. 54 (Schumann); Symphonie no 6 (Tchaikovsky). — Festival du château de Ludwigsburg. Pinchas Zukerman, vl.; Marc Neikrug, p.: Sonates, K. 376 et K. 304 (Mozart).

22h00 Jazz-soliloque
«Don't Blame Me», «Ba Lue Bolivar Blues-Are»: Thelonious Monk; «Mad's Blues»: Kenny Drew; «Emerald Tears»: Dave Holland; «Stack O'Lee Blues»: Mississipi John Hurt; «Little Queen of Spades»: Robert Johnson; «Night in Tunisia»: Joe Albany; «Cottontail»: Duke Ellington; «Alone»: Eric Dolphy; «Lover Man»: Billie Holiday. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Concerto grosso, op. 6 no 11 (Handel); «Danceries» pour quatuor de flûtes et percussion (Gervaise).

23h30 Le Voyage intérieur
«Innerlight»: Music for Progressive Relaxation», Vol. 1 (Dave Kessner et Rudy Helm). Anim. Normand Séguin.

Mardi 21 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«La prière n'est pas une évasion» (Bernard Bro).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Sonate no 10 pour violon et piano, op. 96 (Beethoven); «Pan et les oiseaux» pour flûte et orchestre (Mouquet); Concerto grosso, op. 3 no 6 (Geminiani). — **2e h.**: Ouverture à 5 en sol min. (Fischer); Quatuor no 6 pour instruments à vent (Rossini); Symphonie en la (Stamitz); Valses, op. 64 nos 1, 2, 3 (Chopin). — **3e h.**: «Belicha» (anon.); Concerto grosso, op. 6 no 9 (Handel); «Molly on the Shore» (Grainger/Wilson); Duo no 2 pour harpe et pianoforte (Boieldieu); «Balletto A Cavallo» (Schmelzer). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
«Père Lachaise». Extr. «Le Bourgeois gentilhomme» (Lully); «Planctus David» (Abélard); Symphonie concertante (Pleyel); Concerto pour piano no 1 (Chopin); extr. Requiem en ré min. (Cherubini); extr. «Salomé» (R. Strauss); Sonate pour hautbois et piano (Poulenc); Mélodies (Duparc); «Totentanz» (Liszt). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Les Opéras du Canada. Aujourd'hui, Calgary: le répertoire, perspectives d'avenir. — Reprise de l'émission **Mélodies** (voir dimanche, 11h30). Interview de l'artiste Charles Prévost: l'atelier lyrique de l'Opéra de Montréal. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Pour souligner l'Année internationale de la jeunesse, 12e d'une série de 15 émissions enregistrées dans les facultés et conservatoires de musique. Aujourd'hui, **Au gré de la fantaisie** nous parvient du Conservatoire de Chicoutimi.

16h00 Éloges ■
Pauline Harvey «La Frousse». Lect. Catherine Bégin.

16h30 La Ronde des livres ■
Actualités littéraires. Anim. Wilfrid Lemoine.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Les Années soixante à la façon de... Pierre Péladeau» (7e de 10).

19h00 Connaissance d'aujourd'hui ■
«De l'homme de nature à l'homme de raison». «La culture indienne» (1re de 2). Inv. Charles Malamoud, indianiste. Int. Janine Delaunay.

19h30 La Feuillaison ■
«Dans le silence de la jungle» de Roger Gaboury. Distr. Janine Sutto, Jean-Louis Paris et Jean Doyon.

20h00 Concerts européens
Orch. symph. de Radio-Francfort, dir. Eliahu Inbal; Silvia Marcovici, vl.: Concerto en ré (Stravinsky); Symphonie no 5 (Mahler). — Festival du château de Ludwigsburg. Pinchas Zukerman, vl.; Marc Neikrug, p.: Grande sonate, op. 19 (F.X. Mozart).

22h00 Jazz-soliloque
«Wisteria»: Dave Liebman; «I Hear a Rhapsody»: Dave Brubeck; «Domino»: Art Farmer et Benny Golson; «Fay Away Lands»: Hank Mobley; «A Flat Blues»: Zoot Sims; «Half Nelson»: Charlie Rouse; «The Sound Effect Manne»: Shelly Manne; «Sail On Little Girl, Sail On»: Lightnin Hopkins. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Concerto grosso, op. 6 no 12 (Handel); Sonate pour violon et b.c., RV 35 (Vivaldi).

23h30 Le Voyage intérieur
«Transmission» (New Age). «Quiet Heart» (Richard Warner). Anim. Normand Séguin.

Mercredi 22 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Même lorsqu'on le croit loin, Dieu est présent» (Bernard Bro).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: «Le Parnasse» (Couperin); Concerto pour flûte et hautbois, op. 65 (Krommer); Légende, op. 17 (Wieniawski). — **2e h.**: Musique de table: Quatuor pour flûte, hautbois, violoncelle et b.c. (Telemann); extr. «Suite Florida» (Delius); Sonate pour piano no 10, (Haydn); Symphonie no 4 (Maldere). — **3e h.**: «L'Oiseau des bois» pour flûte et orchestre (Doppler); Quintette «La Musica notturna di Madrid» (Boccherini); Concerto brandebourgeois no 2, BWV 1047 (J.S. Bach); Humoresque pour violon et piano (Tchaikovsky); extr. «La jolie fille de Perth» (Bizet). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
Centenaire de la mort de Victor Hugo. «Les Djinns» (Franck); «Ce qu'on entend sur la montagne» (Liszt); «Le Roi s'amuse» (Delibes); extr. «La Gioconda» (Ponchielli); Ouv. «Ruy Blas» (Mendelssohn); «Le Rouet d'Omphale» (Saint-Saëns). — Reprise de l'émission **Récital** (voir dimanche, 10h30). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Les Opéras du Canada: Edmonton. Dans «Les Noces de Figaro» (Mozart), un souvenir d'Ottawa-83: Kathryn Bouleyn, soprano. Claude Corbeil, basse, grande vedette de l'Ouest canadien. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
«Voyages sur l'eau». «Invitation au voyage» (Duparc); «Mer calme et heureux voyage» (Beethoven); Barcarolles nos 1 et 2 (Fauré); «Mer calme et heureux voyage», «Embarquement pour Cythère» (Poulenc); «Escales» (Ibert); «Gondoliera» (Liszt); «Attendez le prochain bateau» (Auric). Reprise de l'émission **Récital d'orgue** (voir dimanche, 16h00). Quatuor pour piano et cordes, op. 13 (R. Strauss); «Introduction et variations sur un air suédois», op. 12 (Crusell). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Débat ■
Des personnalités d'opinions divergentes discutent d'un sujet d'actualité culturelle. Anim. Jacques Folch-Ribas.

16h30 Documents ■
«Les Opéras du Canada». L'Opéra dans l'Ouest canadien: Calgary et Edmonton. Interview avec des directeurs, metteurs en scène et artistes. La basse Claude Corbeil en Figaro: un ambassadeur de notre art lyrique. Anim. André Hébert.

17h00 L'Énigme du féminin ■
«Penser le féminin». Inv. Hélène Cixous, professeur à l'Université de Paris. Rech., texte et int. Claude Lévesque.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Les Années soixante à la façon de ...Pierre Vallières» (8e de 10).

19h00 C.R.P.L.F. ■
«Les Civilisations du riz» (1re de 2). Inv. Michel Cartier, directeur d'études à l'École des Hautes Études en sciences sociales; Jane Cobbi, ethnologue, chargée de recherches au CNRS; Guy Delleury, écrivain; Danièle Elisseef de l'École des Hautes Études en sciences sociales; Françoise Saban, sinologue; Solange Therry, professeur à l'Institut pratique des Hautes Études. Rech., texte et anim. Jacqueline Berlamont. Prod. Radio France.

20h00 Concerts européens
Soirée musicale de Radio RIAS. Trio Flieder: Trio, D. 471 (Schubert); Trio, op. 9 no 3 (Beethoven); Divertimento, K. 563 (Mozart). — Festival du château de Ludwigsburg. Antonio Meneses, vc.; Christina Ortiz, p.: Sonate, op. 19 (Rachmaninov).

22h00 Jazz-soliloque
«2300 Skidoo»: Roswell Rudd; «They All Laughed»: Nick Travis; «Oleo»: Michel Petrucciani; «Blues for Gene»: Milt Jackson; «How Deep Is The Ocean»: Curtis Counce; «Roll'em Pete»: Jeannie Cheatam; «The Side Pipers»: Jimmy Giuffre; «Easy Living»: Sonny Stitt; «Almost Like Being in Love»: Chet Baker. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Quatuor, op. 18 no 3 (Beethoven).

23h30 Le Voyage intérieur
«Kali's Dream» (Alex Jones et Doug Cutler); «Where Angels Dance» (Spencer Brewer). Anim. Normand Séguin.

Jeudi 23 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Prier c'est demander» (Bernard Bro).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Symphonie no 19, K. 132 (Mozart); Sonate pour flûte et b.c. no 8 (Roman); Pièces lyriques pour piano, op. 68 nos 2, 3, 5 (Grieg). — **2e h.**: «Chanson de matin» et «Chanson de nuit» (Elgar); Concerto pour deux flûtes, deux hautbois, deux violons et b.c. (Graupner); «Marchenerzahlungen», op. 132 (Schumann); Sinfonia, op. 6 no 4 (J.C. Bach). — **3e h.**: Concerto pour cordes et b.c., op. 10 no 11 (Albinoni); Divertimento à la Savoyarde, op. 78 (Moscheles); «Dynamiden», op. 137 (J. Strauss); Sonate pour harpe no 5 (Nadermann); Sinfonia no 3 (Benda). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
«Hergé», «Indian» (MacDowell); Symphonie no 1 «Rêves d'hiver» (Tchaikovsky); extr. «Les Animaux modèles» (Poulenc); «Les Oiseaux» (Respighi); Fantaisie de concert sur «Faust» (Sarasate); «The Old Bachelor» (Purcell). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.

13h00 Au gré de la fantaisie
«Les Mariages musicaux célèbres». Ouv. «Les Noces de Figaro» (Mozart); Cantate nuptiale, BWV 202 (J.S. Bach); «Wedding-Cake», op. 76 (Saint-Saëns); Symphonie «Mariage rustique» (Goldmark); «Country Wedding» (Berwald); «Les Noces» (Stravinsky); «Mariage paysan» (L. Mozart). — Reprise de l'émission **Les Jeunes artistes** du samedi 18 mai. Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Civilisation des brasseries, des clubs et autres cafés littéraires ■
«Greenwich-sur-New York». Lect. Yves Massicotte et Jean Fontaine. Texte: Pierre Villon.

16h30 Rencontres ■

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Les années soixante à la façon de ... Claude Ryan» (9e de 10).

19h00 Suivez le castor ■
«Le Parc national de l'Île du Prince-Édouard». Rech., texte et anim. Guy Rochette.

19h30 Les Fourmis ■
«Les Fourmis et leur environnement de la nature». Inv. Jeanine Weulersse, Bernadette Darchen, Paul du Merle, Professeur Lévieux. Prod. Radio France.

20h00 Orchestres canadiens
Orch. symph. de Toronto, dir. Andrew Davis; Gidon Kremer, vl.; Lois Marshall, mezzo; Mark DuBois, t.; Ingemar Korjus, bar.; Toronto Mendelssohn Youth Choir: Cantate, BWV 60 (J.S. Bach); Concerto pour violon (Berg); Symphonie no 8 (Dvorak).

22h00 Jazz-soliloque
«Awful Lonely», «Improvisation for Unaccompanied Saxophones»: Al Cohn et Zoot Sims; «Today I Sing The Blues»: Aretha Franklin; «Jazz Theme and Four Variations»: Bob Cooper; «Pennies from Heaven»: Lester Young; «Hooray for Hollywood»: Milt Bernhart. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour deux flûtes et b.c., BWV 1039 (J.S. Bach); Prélude et fugue, K. 404a (Mozart/J.S. Bach).

23h30 Le Voyage intérieur
«Dreamscapes» (David Naegele). Anim. Normand Séguin.

Vendredi 24 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Ani. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Le Temps de la chrysalide» (Bernard Bro).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Cinq chansons françaises du XVIe siècle; «Fantaisie pour un gentilhomme» (Rodrigo); Sonate en trio, BWV 1039 (J.S. Bach). — **2e h.**: Suite bohémienne «Rêve» (Novak); Trio, HOB XV/32 (Haydn); «Danses de l'école de Gregorio Lambranzi» (Lambranzi); «La Cetra», RV 348 (Vivaldi). — **3e h.**: extr. «Les Contes d'Hoffmann» (Offenbach); Quatuor (anon.); «Romance» pour violon et orchestre, op. 40 (Beethoven); «Joyeuse marche et cortège burlesque» pour piano à quatre mains (Chabrier); «Water Music» (Handel). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
«Copernic et la musique des planètes». Symphonie «Harmonie de l'Univers» (Hindemith); extr. «Les Planètes» (Holst); «Ballet mécanique» (G. Antheil); Sonate pour piano, op. 106 «Hammerklavier» (Beethoven). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.

13h00 Au gré de la fantaisie
Le comédien Albert Millaire vient nous parler de la musique qu'il aime. — Reprise de l'émission **Concert Intime** du samedi 18 mai. Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Conversations californiennes ■
Inv. René Girard, professeur à l'Université Stanford, auteur de «La Violence et le sacré», «Le Bouc émissaire» et «Des Choses cachées depuis la fondation du monde».

16h30 L'Art aujourd'hui ■
Entrevues avec les peintres, danseurs, comédiens, cinéastes qui font l'événement. Chroniqueurs: Richard Gay, Michel Vais, Gilles Daigneault et Mathieu Albert. Anim. Christiane Charette.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Les années soixante à la façon de ... Claude Morin». (dern. de 10).

19h00 Premières ■
«Gisèle Bonenfant, femme d'amour» de Louise Matteau, avec Marthe Choquette dans le rôle titre.

20h00 Les Grands Concerts
Stan Fischer, clar.; Paul Campbell, vl.; Paul Pulford, vc.; Lyn Johnson, p.: Trio no 1 (Haydn); Trio, op. 114 (Brahms); «Quatuor pour la fin des temps» (Messiaen).

22h00 Jazz-soliloque
«Dr Deep»: Pepper Adams; «Flight»: Makoto Ozone; «The Scene Is Clean»: Joe Chambers; «Giant Steps»: Bruce Forman; «Difda Dance»: New Air; «Lonely Woman»: Curtis Amy; «The Piano Lesson»: Carla Bley; «Thou Swell»: Charlie Byrd. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Quatuor '1905' (Webern); «Novelette», op. 21 no 1 (Schumann).

23h30 Le Voyage intérieur
«Diva» (Vladimir Cosma). Anim. Normand Séguin.

Samedi 25 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Ginette Bellavance.

5h55 Méditation
«Le Secret de l'amour» (Bernard Bro).

6h00 Pour ceux qui aiment...
1re h.: «Les Petits Riens». extr., «Idomeneo» (Mozart). — **2e h.**: Symphonie no 1 (Gounod); Concerto pour piano no 2 (Saint-Saëns). — **3e h.**: «Zapateado» (Torroba), extr. «Asturias» (Albeniz); «La Servante au bon tabac» (Corrette); «Pleasant Moments» (S. Joplin); Fantaisie et variations sur «Le Carnaval de Venise» (Arban); Concerto pour saxophone, op. 109 (Glazounov). Anim. Jean-Paul Nolet.

9h00 Banc d'essai
Danielle Dubé, org.: «Symphonique gothique» (Widor).

9h30 Les Jeunes Artistes
Suzanne Careau, alto; Lucie Langevin Caplain, p.: Sonate, BWV 1027 (J.S. Bach); Pièce de concert (Enesco).

10h00 Chronique du disque
Inv. Eric McLean, critique musical au journal «The Gazette». Anim. Jean Deschamps.

12h00 Folklore
«La chanson folklorique vue par les écrivains» (9e de 13). Anim. Conrad Laforte et Richard Joubert.

13h00 Musique des nations
«La Harpe en Bolivie». Inv. Basilio Medrano. Anim. Alain Stanké.

14h00 L'Opéra du samedi
«L'Amour des trois oranges» (Prokofiev): Jules Bastin, Joseph Evans, Jocelyne Taillon, Camillo Meghor, Riccardo Cassinelli, Michel Trempont, Werner Mann, Monique Barscha, Marie-Thérèse Keller, Françoise Galais, Christine Barbaux, Pali Marinos, Fabrice Raviola, Fiona Kimm, Jordan Nikolov, Manfred Hofmann; choeurs du Grand Théâtre, Ens. vocal de Soifa Zdravco Michailov, Orch. de la Suisse romande, dir. Horst Stein. Prod. Radio Suisse romande. Anim. Jean Deschamps.

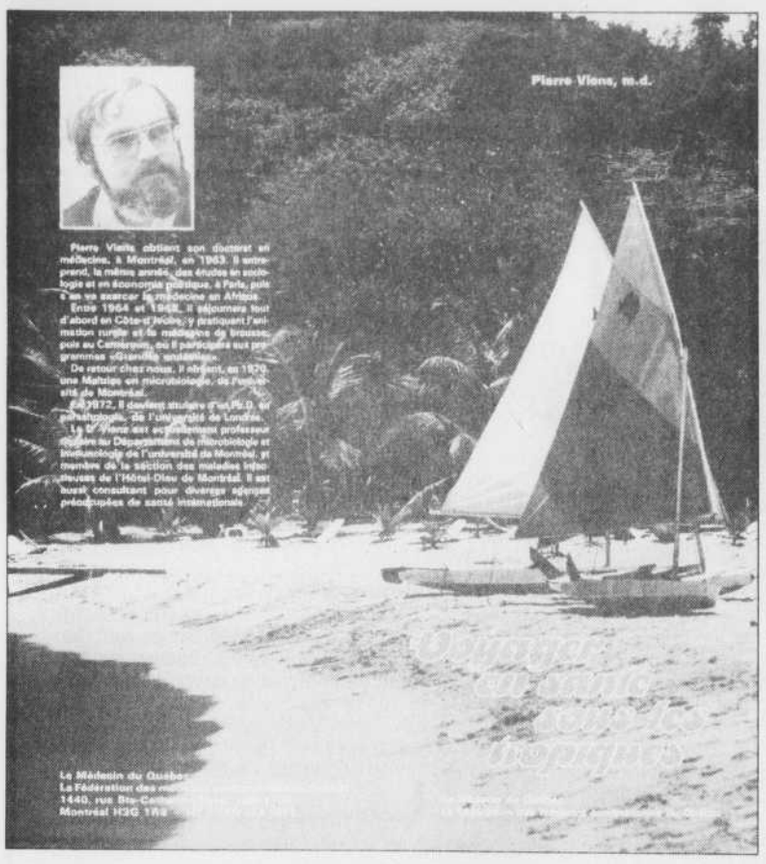
18h00 Figures de danse
Extr. «Namouna» (Lalo): Orch. de la Suisse romande, dir. Ernest Ansermet; extr. «La Belle au bois dormant» (Tchaikovsky): Orch. du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Antal Dorati.

19h00 Concert intime
Robert Verebes, alto; Robert Crowley, clar.; Diane Mauger, p.: Huit pièces, op. 83 (Bruch).

19h30 Miniatures
Deux sonates (Vivaldi): Franco Gulli, vl.; Antonio Pocaterra, vc.; Vera Luccini, clv.

20h00 Orchestres américains
Orch. symph. de Chicago, dir. Leonard Slatkin; Joseph Gu

TOURISME



Deux livres sur la santé en vacances

Les voyages dans les pays tropicaux nécessitent plusieurs petites précautions médicales

JEAN-FRANCOIS LACERTE

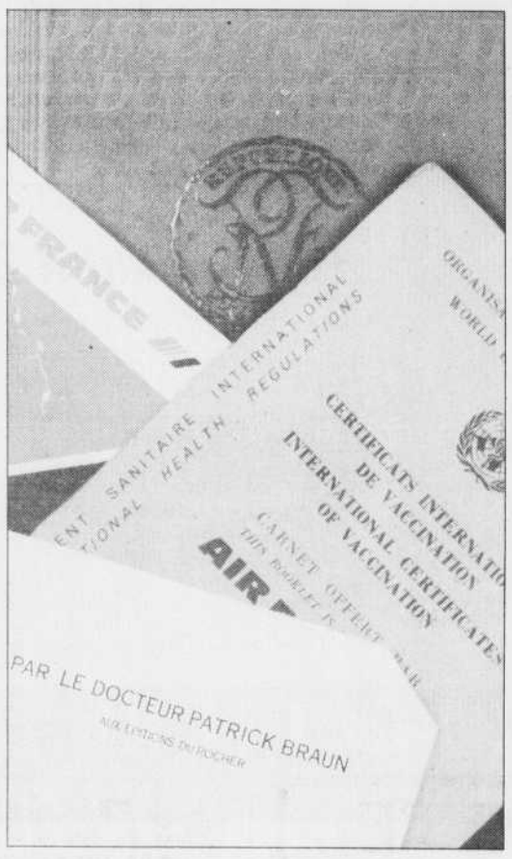
LE MONDE des voyages connaît deux grands genres d'adeptes : il y a les vacanciers qui demeurent dans leur pays, et les autres qui se rendent à l'étranger découvrir de nouveaux horizons, de nouveaux us et coutumes.

Ces deux genres de tourisme rendent les vacanciers heureux car autant l'un que l'autre permet de laisser la routine quotidienne derrière soi.

Faire le tour de la Gaspésie ou visiter le zoo de Saint-Félicien n'a rien de déshonorant. De plus, ces visites ne demandent aucune précaution particulière puisque le soleil, la viande, les fruits et légumes diffèrent très peu de notre quotidien et offrent toutes les garanties de sécurité et salubrité auxquelles nous sommes habitués.

Les voyages à l'étranger sont, quant à eux, de plus en plus populaires. Mais ils nécessitent toujours plus de préparatifs et de précautions : la surabondance de mets exotiques, les fruits frais, l'eau du robinet, la viande accrochée dans les vitrines, les poissons frais sur les étalages des magasins peuvent cacher des surprises pour notre organisme habitué entre autres à la pasteurisation de certains aliments.

Très souvent, les précautions à prendre sont infimes, au point où de très nombreux voyageurs ne pensent même pas qu'elles existent. Pour ces *globe-trotters*, il se trouve, en français, deux guides distincts sur les maladies et les « petites misères » que nous offrent les bactéries étrangères. Ce sont : *Voyager en santé sous les tropiques*, du médecin montréalais Pierre Viens, et *Passeport-santé du voyageur*, écrit par le docteur Patrick Braun et publié aux éditions du Rocher.



Une brochure pour les touristes québécois

« Un touriste qui se respecte ne peut éviter la *turista* », déclare le plus sérieusement du monde le Dr Pierre Viens, auteur de la brochure *Voyager en santé sous les tropiques*. Le Dr Viens est diplômé en médecine, titulaire d'un doctorat en imunologie de l'Université de Londres, et spécialiste des maladies tropicales à l'Université de Montréal.

La *turista* est un malaise intestinal inévitable qui touche la quasi-totalité des Occidentaux séjournant dans les pays tropicaux. « Notre brochure ne dit pas comment éviter la diarrhée caractérisant ce malaise, précise le Dr Viens, mais elle tente de donner des trucs pour minimiser ses effets négatifs. »

Cette publication est une vraie mine de renseignements pour comprendre les différents dérangements que notre organisme est susceptible d'affronter dans les pays chauds.

À ce jour, plus de 36,000 copies ont été vendues depuis sa première publication, il y a huit ans. La neuvième édition est beaucoup plus qu'une simple réimpression : « Certains chapitres ont été complètement réécrits », explique le Dr Viens.

Il en est ainsi pour le chapitre sur la malaria (paludisme), cette grave maladie infectieuse causée par un parasite microscopique transmis par des moustiques analogues à nos maringouins. Les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) relèvent encore annuellement plus de 200 millions de cas, et deux millions de décès lui sont directement imputables.

Le Dr Viens a pris la peine de réécrire ce chapitre complet depuis que les experts mondiaux ont acquis la certitude qu'à certains endroits, le bacille causant cette maladie meurtrière est devenu résistant aux traitements traditionnels.

Parfois un peu trop succinte (le Dr Viens le reconnaît lui-même), cette brochure de 74 petites pages réussit toutefois à faire un honnête tour d'horizon des différentes maladies et infections auxquelles nous sommes sensibles.

La priorité de l'auteur a toujours été de s'adresser au grand public québécois en général et de sensibiliser le voyageur à intégrer son corps à l'environnement nouveau.

Au niveau du vocabulaire employé, le Dr Viens a tout fait pour minimiser les termes scientifiques d'une part et de publier une mini-encyclopédie médicale d'autre part. « Le but de notre publication n'est pas de faire peur au monde avec toutes ces maladies peu connues, explique-t-il, mais plutôt d'expliquer aux gens comment se comporter pour les prévenir. »

Selon le Dr Viens, deux causes expliquent la majorité des cas de diarrhée tant communs aux touristes. « Il y a d'abord le stress provoqué par l'éloignement. Il est connu que même chez les bébés, le moindre stress provoque la diarrhée : il s'agit ici de la même réaction.

« Ensuite, les abus alimentaires des vacanciers provoquent inévitablement des problèmes intestinaux. Que voulez-vous, des mangeurs de rôties au miel se retrouvent tout à coup face à de copieux petits déjeuners auxquels ils ne sont pas habitués ! Très tôt, les problèmes se manifestent. »

Est-il possible d'empêcher ces « abus » ? Selon le Dr Viens, c'est dans cette optique que les huit premières éditions ont été écrites. Mais demander à des vacanciers de rester tranquilles, de faire attention à leur alimentation, aux excès d'alcool, aux amours passagères, « c'était comme prêcher dans le désert », déclare-t-il.

Un guide très européen

Alors que l'ouvrage du Dr Pierre Viens est une brochure « pour Québécois seulement », les éditions du Rocher publient un livre de 325 pages sur le même sujet intitulé *Passeport-santé du voyageur*.

Cet ouvrage du Dr Patrick Braun prend le temps d'expliquer dans le détail les différentes maladies contractables dans les pays chaud : fièvre jaune, paludisme, insolation, maladie du sommeil, maladies infectieuses et autres. L'approche du Dr Braun est beaucoup plus « scientifique » que celle du Dr

SUR LE POUCE

ISABELLE PATRY

■ *Nordair à Québec et à Orlando*

Depuis le 28 avril, Nordair dessert Québec à partir de Montréal, tous les lundis (retour les jeudis). L'aller simple en classe économique coûte $ 89, mais est disponible à moitié prix si vous effectuez vos réservations sept jours à l'avance et séjournez un dimanche à destination.

Dès le 15 juin, le transporteur effectuera la liaison Mirabel-Orlando deux fois par semaine, les samedis et lundis à 21 h 10, arrivée à 00 h 35. Le tarif régulier est de $ 129 l'aller simple. Jusqu'au 28 juin, un tarif spécial de $ 99 l'aller simple a été établi pour les vols de fin de semaine. Rappelons que ce transporteur vole déjà, depuis novembre, sur Fort Lauderdale.

■ *Vous pensez connaître la France pour l'avoir parcourue du Languedoc à la Flandre et de la Bretagne à l'Alsace ?*

Avez-vous déjà emprunté le réseau fluvial de ce pays ? Cette nouvelle formule de voyages en France est maintenant disponible par l'entremise de grossistes en voyages de Montréal, Toronto et New York.

Vous pouvez choisir de conduire vous-mêmes votre bateau (ou encore de séjourner à bord d'une péniche-hôtel) et traverser les régions de la France en sillonnant ses nombreux canaux. Selon le temps dont vous disposez, différents itinéraires sont proposés. Nul n'est besoin de posséder l'expérience de la navigation. En un cours de 30 minutes, vous saurez maîtriser la barre de votre maison flottante.

Les grossistes en voyages Sol Vac et Provac de Montréal, American Express et Floating Through Europe, Inc. de New York proposent différents forfaits.

■ *Des expéditions de chasse et de pêche à la mesure de vos espérances*

Dans le cadre de son programme DestiNature, l'agence de voyages Ashton de Montréal offre différents forfaits de chasse et de pêche pour des excursions individuelles ou de groupe : pêche à la truite grise, à la truite mouchetée, au grand brochet et au doré, chasse au caribou et pêche au saumon, chasse à l'oie, chasse au cerf de Virginie, chasse à l'ours noir et pêche à l'omble de l'Arctique figurent au programme. Les régions proposées : la baie d'Ungava, l'île aux Grues, l'île d'Anticosti, Maniwaki, le lac Mistassini et la rivière George. Un forfait type comprendra : transport aller et retour, taxes aéroportuaires, hébergement, services d'un guide, embarcations, préparation et conservation du poisson et du gibier et transport du gibier. Pour plus d'informations : Voyages Ashton, 1410, rue Stanley, bureau 518, Montréal. Tél. : (514) 844-8641.

■ *Votre passeport pour l'Italie*

CIT (Compagnie italienne de tourisme), a élaboré une formule de vacances en terre italienne, sous forme de passeport pour les arrangements terrestres. Ce passeport comporte une série de sept cartes, chacune reliée à une partie du forfait choisi (sept ou 14 nuits). La carte Joly procure l'hébergement dans des hôtels quatre-étoiles de la chaîne Joly à travers l'Italie, ainsi qu'à certains établissements de même catégorie à Rome, Florence et Venise. La carte CIT dispense l'hébergement dans des hôtels standard et trois-étoiles. Ces deux cartes incluent tous les petits déjeuners. La carte FS représente un titre de train pour huit jours, en première classe, kilométrage illimité. La carte Avis donne droit à une voiture de location Avis pour deux jours. La carte Europ-Assistance est réservée aux assurances sur place. La carte VIP accorde des escomptes dans plusieurs magasins. La carte Club Service octroie un transfert en voiture privée entre l'aéroport et l'hôtel, à Rome ou à Milan ainsi que deux visites de ville d'une demi-journée, avec accompagnateur.

Les tarifs de ce passeport sont fixés à $ 339 US pour sept nuitées dans un hôtel standard et à $ 459 US en première classe ; pour des séjours de 14 nuits, les prix sont de $ 559 US et $ 789 US respectivement. Transport aérien en sus.

■ *Vous partez à la découverte de la France ?*

Les voyageurs indépendants qui parcoureront les routes de la France cet été seraient bien avisés d'apporter avec eux le guide des *Logis et auberges de France*. Cette chaîne d'hôtellerie nationale compte pas moins de 4,562 établissements (3,909 hôtels et 653 auberges) à travers le territoire. Ce sont pour la plupart de petits ou moyens hôtels à gestion familiale, de catégorie une ou deux étoiles, et situés à l'extérieur des grands centres urbains. Leurs caractéristiques premières tiennent dans l'accueil chaleureux des propriétaires et la très bonne cuisine qu'on y sert. Le guide comporte cartes géographiques, liste des hôtels et fiches techniques respectives ainsi que leur repérage sur les cartes. Il est en vente au coût de $ 9.95 à la librairie Ulysse et chez Flammarion.

La nouvelle taxe de vente et les assurances-voyage

Une certaine forme de discrimination a été découverte par des agents de voyages concernant l'application de la nouvelle taxe de vente de 9 % sur les assurances de voyage. Ainsi, les assurances hospitalisation et médicale seront taxables lorsqu'elles seront achetées en même temps que les billets d'avion ou tout autre forfait de voyage.

Par contre, cette taxe ne s'appliquera pas si ces mêmes assurances sont achetées à un autre moment. Le simple fait de demander des factures séparées pour ces assurances vous fera économiser un léger montant d'argent.

Enfin, toutes les autres assurances (annulation, bagages) seront automatiquement taxables. Aucune exception n'est prévue dans ces cas-ci.

— JEAN-FRANÇOIS LACERTE

«POUR ÊTRE CE QUE NOUS SOMMES ET DEVENIR TOUT CE QUE NOUS SOMMES CAPABLES D'ÊTRE...»



APPRENEZ QUELQUE CHOSE QUI DURERA TOUTE VOTRE VIE CHEZ

THE HORSE PEOPLE INC.

Camp d'été mixte d'équitation pour les 9 à 18 ans. Cours d'équitation en résidence pour tous les niveaux (min. 2 semaines) sous la direction professionnelle de Wolfgang & Beverley Schinke.

(Demandez-nous une brochure et un prospectus du programme)

THE HORSE PEOPLE INC.
Wendover, Ontario
673-5905
K0A 3K0

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
844-3361

À VENIR
Tourisme au Québec
15 juin 1985

Dans le but de mieux informer ses lecteurs des nombreuses possibilités de vacances au Québec, Le Devoir consacrera une section spéciale sur les diverses régions touristiques du Québec, le samedi 15 juin prochain.

DATE DE TOMBÉE: 4 juin 1985

Pour annoncer vos forfaits ou vos services, contactez dès maintenant Louise Hébert au (514) 844-3361.

RECTIFICATIF

Veuillez prendre note que notre FORFAIT GOLF débute à 79,50 $ par jour/par personne, plutôt que 72,50 $ tel que paru dans notre annonce du 11 mai dernier.

MILLES EXCUSES POUR CE CONTRETEMPS!

La direction

HÔTEL +++
Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C. P. 180
Compton (Québec) J0B 1L0
(819) 835-5464
Montréal: (514) 397-9667



LA VOILE:
UN DÉFI-VACANCES
À LA VOGUE...
... À LA PORTÉE DE TOUS

NTX offre une gamme complète de voiliers et d'activités pour groupes ou individus, sur le Saint-Laurent, le plus beau fleuve du monde.

- Croisière
- École de voile
- Régates
- Location (avec ou sans capitaine)
- C & C 39
- Jeanneau 36
- Kelt 8.50
- Tanzer 22

NTX SOYEZ DE L'ÉQUIPAGE
NAVIGATION TROIS-X INC
130, Grande-Allée ouest
Québec, Québec G1R 2G7
Tél. (418) 524-4411

Demandez notre documentation en spécifiant vos intérêts et réservez sans tarder votre "DÉFI-VACANCES"

GASTRONOMIE ET VENDANGES EN FRANCE

Direction André MALAVOY

20 Sept. — 6 Oct.

Champagne — Bourgogne — Rhône — Cévennes
Bordeaux — Cognac — Loire

La vraie gastronomie française; visites de vignes et caves; dégustations; également un circuit culturel avec conférences quotidiennes.

$1898.00
(avion transatlantique non compris)

Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1106 permis du Québec
Montréal, P.Q. H3B 3W7 Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique

Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 489$. Tél.: 281-1040

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"

Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroën 2CV $186 - Citroën Visa $289 - Citroën BX $469 - Renault 9 et 11 GTL $620 - Talbot Samba $369 - Renaul 5 TL $455. Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI, Studios — NICE CÔTE D'AZUR avec achat 2 billets d'avion, Location studios/appart. à partir de: $129/sem.

PARIS "Wardair" à partir de 499$
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 489$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

NORFOLK s'est racheté une réputation . . . grâce à l'art

MONIQUE NUYTEMANS

NORFOLK est une des plus importantes bases navales au monde (là-bas on dit que c'est la plus importante !). Faire le tour de son port en bateau-excursion impressionne. Je n'ai jamais vu autant de porte-avions, de torpilleurs, de croiseurs et de sous-marins qu'à Norfolk.

Norfolk se trouve en Virginie, sur les bords de la rivière Elizabeth qui s'y jette dans la baie de Chesapeake, elle-même une échancrure de l'Atlantique. La ville fut fondée il y a 300 ans et était, lors de la guerre de l'Indépendance, la seule grande ville entre New York et Charleston. Elle fut donc, à ce titre, chaudement bombardée par les vaisseaux anglais de lord Dunmore. La ville fut détruite aux deux tiers et on voit aujourd'hui encore un boulet anglais logé dans la façade de l'église Saint-Paul.

On trouve à Norfolk la plus ancienne maison de pierre des États-Unis. Elle date de 1635. Mais le territoire de la ville fut acheté aux Indiens pour 25 kilos de tabac . . .

★

Durant la dernière guerre mondiale, Norfolk avait mauvaise réputation. Les méchantes langues disaient même que « si les Allemands bombardaient Norfolk on n'entendrait pas l'explosion à cause du fourire qui secouerait l'Amérique . . . ». Méchant. Très méchant.

D'autres disaient : « Il faut se souvenir de Pearl Harbor, mais il faut oublier Norfolk . . . ». Pourquoi ces médisances ? Parce que Norfolk était alors — et est toujours — une importante base navale. Sauf qu'aujourd'hui c'est la paix. En 1942, c'était le port d'embarquement pour aller se faire casser la gueule. Voilà toute la différence. On y avait alors ouvert toutes sortes de boîtes sordides, des tavernes où l'on parlait fort et où l'on buvait dur. C'était l'embarquement vers Dieu savait quel destin. C'était la dernière permission avant d'affronter la mer et l'ennemi. Beaucoup de choses pour des hommes si jeunes. Et la ville était vouée à ses marins. Toute la ville ressemblait alors à un quartier du port de Hambourg, d'Anvers, d'Amsterdam ou de Copenhague.

★

Mais la paix revint. Et Norfolk fit tous les efforts pour effacer cette vilaine image, pour chasser ces mauvais souvenirs. J'en reviens. Et je puis affirmer qu'elle y a réussi à merveille.

C'est ici que Jacques Cousteau a établi son quartier général, en raison de la situation centrale de Norfolk sur la côte de l'Atlantique.

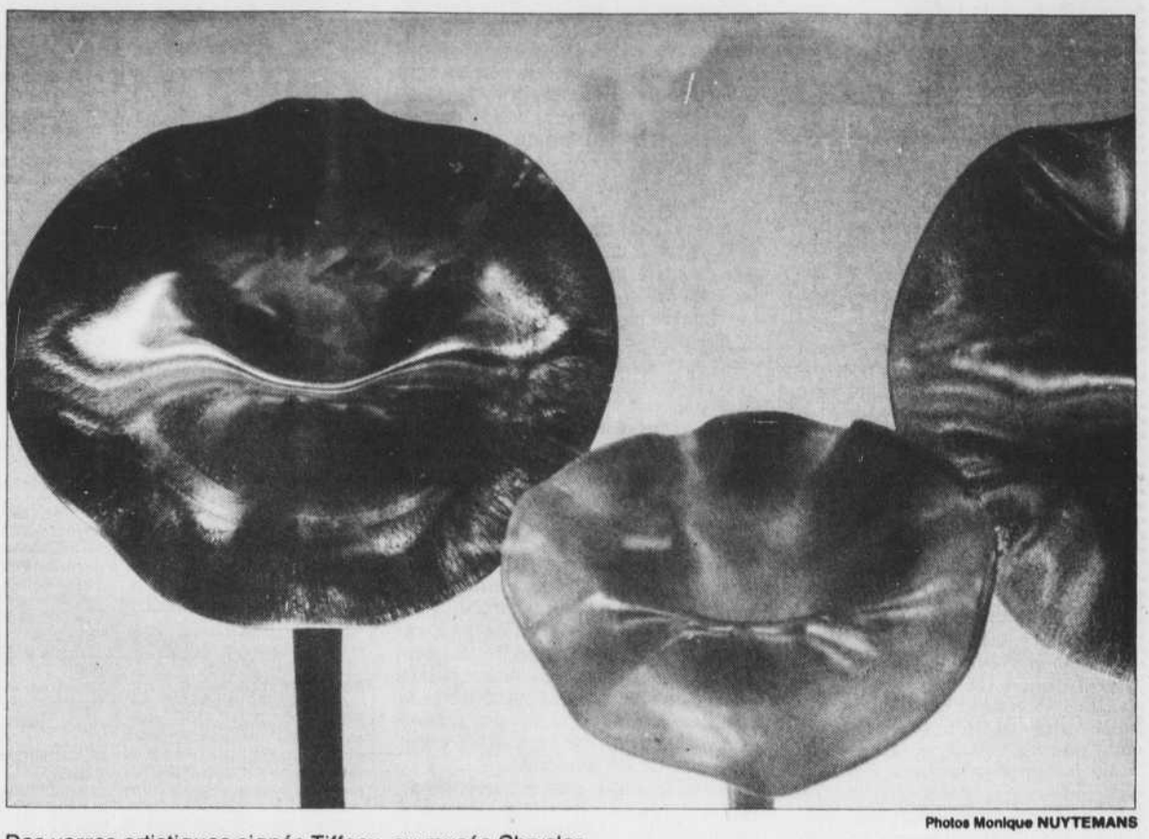
Et la *Calypso* fut ma première vision dans le port de Norfolk. À un ingénieur que je vois sur la passerelle de la *Calypso*, je demande, en français, si je puis monter à bord pour prendre une photo de près de la marque distinctive du bateau : sa célèbre sirène. Il me répond qu'on ne permet à personne de monter à bord, mais qu'il est prêt à faire exception pour quelqu'un qui parle français.

Me voici donc à bord de la *Calypso* !

J'entame la conversation avec l'ingénieur qui est natif de Nîmes. Comme j'en revenais, voilà à peine un mois, nous avons parlé de sa ville natale, dans sa langue natale, à . . . Norfolk.

Et voilà mon entrée en matière à Norfolk. Comme c'est une ville qui vit de son port, dont un tiers de la population est formé par la marine, je n'aurais pu mieux tomber.

Je revenais de Virginia Beach, la voisine immédiate de Norfolk, et j'avais quelques heures à perdre avant de prendre US Air qui me ramènerait de Norfolk à Montréal. Mieux valait découvrir cette ville à . . . mauvaise réputation que de lire un roman dans l'aérogare. J'ai eu la chance d'avoir une guide motorisée qui me fit voir le plus de choses possible dans un temps record.



Photos Monique NUYTEMANS

Des verres artistiques signés Tiffany, au musée Chrysler.

★

Elle m'a fait découvrir ce qui reste du vieux quartier. On y a conservé les pavés haute-époque et quelques jolies maisons de ce style victorien qui a eu un franc succès tout le long de la côte est des États-Unis au siècle dernier et qui est d'ailleurs tout à fait charmant.

Le long des quais, et avant d'entreprendre la tournée du port en bateau, ma guide m'entraîne à travers Waterside, le nouveau centre commercial qui est la fierté de la ville entière. Son toit de tuiles bleues me rappelle le mausolée de Chang Kaï-chek à Taipei, tandis que ses vastes fenêtres en demi-lune sont une adaptation victorienne de l'ancienne gare de traversiers qui se situait au même endroit et dont les bateaux faisaient la navette entre Portsmouth et Norfolk. Les deux villes se trouvent face à face et ont la rivière Elizabeth en commun.

Le tour du port à bord de la *Carrie B* dure une heure et il est impressionnant. Le commentateur nous y familiarise avec les noms des bateaux de la marine américaine, ainsi qu'avec la flotte « boule-à-mite » qui est ici à la retraite.

★

Mais le clou de ma visite-éclair à Norfolk a été le Chrysler Museum, musée qui a été cité parmi les 20 premiers aux États-Unis par le *Wall Street Journal*.

J'ai souri en me rappelant avoir lu quelque part que « durant la dernière guerre mondiale, le seul art que connaissait Norfolk était celui qu'on trouvait sur les corps des marins . . . ». Allusion à leurs multiples tatouages, souvent de mauvais goût.

Le musée Chrysler possède un très beau Renoir, un Gauguin, quelques Picasso et autres pièces maîtresses. Mais ce que j'ai trouvé unique au musée est sa collection de lampes faites par Tiffany.

Quand on parle de lampes Tiffany, c'est le plus souvent à des copies qu'on réfère. Mais celles-ci sont les vraies. Celles que toutes les autres aimeraient égaler.

Une vingtaine de lampes occupent une salle entière. Elles sont exposées sur des tablettes de hauteurs différentes, couvertes de velours noir. La salle est obscure, seules les lampes Tiffany y diffusent une lumière tamisée.

Il y en avait qui ressemblait à de petits casques serrés et fleuris, comme les femmes en portaient, en guise de bonnet, à l'époque du *charleston*. D'autres sont des grappes de glycines pendant nonchalamment sur la base de la lampe. D'autres encore sont des bouquets d'iris dont la couleur mauve est idéalisée par un éclairage indirect. J'ai vu des grappes de raisin bleu s'accrochant au haut de leur lampe, des anémones de toutes les couleurs, des rhododendrons roses et mauves. La moindre de ces lampes doit valoir une fortune. Il y avait aussi un vitrail de Tiffany et nombre de vases faits par le maître américain de l'art du verre.

Sur le même étage sont exposés des Daum, des Lalique, des Émile Gallé. Un assemblage inouï de ce qui a été fait de plus beau dans le domaine du verre.

Au pas de course, j'ai vu des peintures italiennes, hollandaises, des meubles Renaissance. Et en quittant trop vite ce musée si beau, j'aperçois des mosaïques romaines garnissant une cage d'escalier.

J'ai regretté que mon avion parte si tôt . . . Car Norfolk n'est plus une ville à caboulots. Elle s'est racheté une réputation de la façon la plus noble : par l'art !



Une partie de la flotte « boule-à-mites » dans le port de Norfolk.

لسرة العين والفؤاد

MAROC

LES VILLES IMPÉRIALES et AGADIR
2 SEM: à compter de
1195$
Circuit de 1 semaine en autocar, Rabat, Meknès, Fès, Marrakech et 1 semaine de séjour à Agadir
INCLUANT:
Billet d'avion
Logement
3 repas/jour en circuit
2 repas/jour à Agadir
Transferts et visites

SÉJOURS À AGADIR
2 SEM: à compter de
1018$
Séjours en demi-pension
Choix de 6 hôtels
Catégorie 4 ou 5 étoiles
INCLUANT:
Billet d'avion
Logement
2 repas/jour
Transferts

royal air maroc — Office National Marocain du Tourisme — terratours
détenteur d'un permis du Québec
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

ÉGYPTE



$1950.00 cdn.
2 SEMAINES
Départs: 6 et 20 juillet 85
Incluant:
TRANSPORT AÉRIEN
HÔTEL 1re CLASSE
CROISIÈRE DE LUXE SUR LE NIL
TOUR ET TRANSFERT
Pour renseignements et réservations appelez
AGENCE DE VOYAGES LAHOUD
275, Jean-Talon est — (514) 270-7777
(de 7 à 9 h p.m.) 336-7489 ou 335-4151
Permis du Québec

CHINE EXOTIQUE 23 jrs
Départ: 10 juillet
Prix: $4299 Can. en base double
Pension complète — Extension facultative au Japon.
Voyage accompagné par Rodolphe Chartrand.
Nombre de places limité
LA GRÈCE — VOYAGE EXCLUSIF permettant de découvrir ce pays d'une façon différente et plus «typique».
Séjours à Athènes — Agistri — Crète — Santorin — Cos.
4 SEMAINES $2149 Occ. can. double
Le prix comprend: avion, transport local, logement, majorité des repas, visites et excursions, accompagnateur de Montréal.
Voyage de groupe? Oui, mais laissant toute liberté d'action à qui le désire.
1 seul départ: 15 juillet au 13 août
agence NICOLE LEMAY inc.
Détenteur d'un permis du Québec
1233, rue de la Montagne
Montréal, Qué. H3G 1Z2 — (515) 866-4666

DES PLAGES NON ENCOMBRÉES À
HAITI?
Ibo, Kyona, Kaloa, Bahia Ouanga, Mai Kai,
VISITEZ :CELLES-LÀ
Cormier Plage, Ibo Beach, Kaliko Beach, La Badie, La Jacmelienne, Taino Beach, MACAYA, CYVADIER, CLUB MED, LE XARAGUA
...Des plages non encombrées
Consultez votre agent de voyages



VOYAGES TRAVELAIDE
POUR BIEN VOYAGER

AMÉRIQUE DU SUD
SPÉCIAL PÉROU
659$ aller-retour
Tarif valide pour un an
Une nuit d'hôtel gratuite à Lima en mai et juin 1985
6989 Chateaubriand Montréal 274-5565
51 Ontario O. Montréal 849-5789
Permis du Québec

LA SUPER-OFFRE VOITURE D'AIR FRANCE
6 JOURS 48$
Pour vous déplacer agréablement en Europe, choisissez le véhicule qui convient le mieux à vos besoins et à la durée de votre séjour. Vous avez le choix entre:

Location		Locaterme				
			Citroën 2CV	Talbot Samba	Citroën BX	Citroën BX automatique
Ford Fiesta						
6 jours	48$	22 jours	98$	188$	238$	368$
14 jours	158$	45 jours	178$	278$	308$	478$
Renault II automatique		75 jours	238$	368$	398$	608$
6 jours	98$					
14 jours	318$					

Kilométrage limité, taxe et livraison aéroport incluses. Voiture neuve, kilométrage limité, assurance tous risques sans déductible, livraison centre-ville.

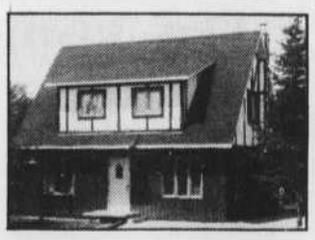
AIR FRANCE
EUROP AUTO
Détenteur d'un permis du Québec
Réservations 30 jours à l'avance
Prix par personne basés sur deux passagers voyageant ensemble par Air France et partageant le même véhicule.

CLUB VACANCES • VILLAGE DE CONGRÈS



FORFAIT GOLF À PARTIR DE 79,50$ par jour / par pers. occupation double

Plus qu'un hôtel, Le Domaine Saint-Laurent de Compton vous offre une gamme complète de services.
20 salles de réunion pour groupes de 10 à 350 personnes.
Salle à manger
Hébergement jusqu'à 625 personnes en hôtel, villas et condos.
Plans de vacances sans limite avec échange mondial.
Piscine intérieure.
Bains sauna et tourbillon



4 courts de tennis.
Salles de jeux
Pratique de golf.
Glissade aquatique.
Pêche à la truite.
Tir à l'arc.
Tir au pigeon d'argile.
Sports nautiques.
Sports d'équipe.
Équitation*.
Location de bicyclettes 12 vitesses*.
* Frais additionnels.

HÔTEL +++
Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C. P. 180
Compton (Québec) J0B 1L0
(819) 835-5464
Montréal: (514) 397-9667
Membre du plus important réseau hôtelier du Québec
1-800-361-6162
Telex: 055-62261
hôte
MEMBRE DE RCI

L'entreprise commence à s'intéresser au *burnout*

CONCOURS DE JOURNALISME DU DEVOIR

LISE BERGERON

Soumis au concours de journalisme du DEVOIR à l'occasion de l'Année internationale de la Jeunesse, ce texte est l'oeuvre d'une étudiante en information et journalisme à l'Université de Montréal.

« Plusieurs administrateurs d'entreprise qui se sont suicidés l'ont fait au cours d'un *burnout*. Ce mal affecte plus particulièrement des hommes et des femmes qui ont toujours beaucoup donné d'eux-mêmes, donc, qui acceptent très difficilement de se voir en situation de faiblesse », estime le docteur Michelle Cousineau, médecin conseil en santé au travail et en hygiène mentale à Hydro-Québec.

Les entreprises commencent à s'intéresser activement au phénomène de l'épuisement au travail, appelé aussi « burnout ». La direction d'Hydro-Québec pour la région de la Baie James vient d'accepter un programme d'aide aux employés, et la haute direction d'Hydro l'étudiera sous peu en vue de le généraliser.

Le *burnout* se manifeste surtout par une perte d'intérêt et de motivation au travail, un sentiment d'extrême lassitude et l'impression d'être brûlé, d'être rendu au bout du rouleau.

Dans les grandes entreprises, les cadres intermédiaires ou les contremaîtres sont, plus que les autres employés, vulnérables au *burnout*. L'exercice de l'autorité, les situations conflictuelles les amènent parfois à redoubler d'énergie et à littéralement se défoncer, se « brûler ». Ils sont souvent pris entre deux feux, les revendications syndicales et les positions patronales.

Les coupures ou les restrictions budgétaires, en augmentant les tâches individuelles, provoquent aussi du stress. « Un individu, à qui on demande un rendement extraordinaire et qui est constamment poussé au bout de ses capacités et de ses énergies, est un cas potentiel de *burnout* », dit M. Clément Patenaude, psychologue et fondateur de l'Institut de psychologie et de développement du comportement, qui offre aux gestionnaires d'entreprises des séminaires sur le stress en milieu de

Mais le milieu de travail n'est pas l'unique coupable, et les tempéraments individuels peuvent être tout aussi déterminants.Les personnes très exigeantes, perfectionnistes, aux grandes ambitions et grands desseins, dont des candidats au *burnout*. « Souvent, ce genre d'individu ne connaît pas ses limites et ses besoins, et épuise ses ressources physiques et mentales », ajoute M. Patenaude.

Dans les grandes entreprises, la personne épuisée ose rarement s'en ouvrir à ses collègues ou ses patrons. Il est mal vu de faire un *burnout*. L'individu se sent dévalorisé et résiste à manifester des signes de faiblesse.

« Quand on leur parle de stress ou d'épuisement en milieu de travail, les gestionnaires se sentent souvent mis au banc des accusés. Plusieurs d'entre eux refusent de voir au sein de leur entreprise des problèmes de ce genre »; explique Sylvie Paquette, psychologue au même Institut de psychologie.

Mais on trouve ici et là des indices de redressement. Revenu Canada, Revenu Québec et Bell Canada, entre autres, ont leur programme d'aide aux employés aux prises avec des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et d'absentéisme. Le taux d'absentéisme d'un individu peut être relié de très près à une démotivation au travail et à un début de *burnout*.

Actuellement, la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) n'admet pas le *burnout* comme justification d'un arrêt de travail : la notion est encore trop jeune et relativement peu connue.

« À la CSST, on est craintif », souligne le docteur Cousineau. « Le stress, l'alcoolisme, la toxicomanie ainsi que toutes les maladies à caractère psycho-social, dont fait partie le *burnout*, sont des dossiers très chauds qui avancent extrêmement lentement. L'acceptation du diagnostic du *burnout* est essentiellement une question d'évolution ».

On ne connaît pas, actuellement, de solutions ou de thérapies aussi bien définies que dans les cas de dépression par exemple.

Si vous souffrez d'épuisement au travail, il vous faudra restructurer votre mode de vie, redéfinir votre approche du travail et votre façon d'envisager globalement l'existence. Pour M. Clément Patenaude, « quelqu'un qui souffre d'un tel mal doit se ressourcer, retrouver la satisfaction initiale qui le motivait à travailler. Et ceci peut être fait à travers un programme d'analyse des valeurs et du fonctionnement de l'individu ».

Le docteur Michelle Cousineau favorise pour sa part une approche corporelle. « Il s'agit de faire prendre conscience à l'individu qu'il a un corps et que celui-ci a des limites. Souvent, les gens souffrant de *burnout* n'ont aucune conscience de leur corps et c'est comme cela qu'ils se vident littéralement de toute énergie », estime-t-elle.

Mais la restructuration devrait idéalement toucher en même temps l'employé et le milieu de travail. Certaines entreprises offrent à leurs employés des cours de conditionnement physique afin de leur permettre d'évacuer une partie du stress accumulé.

Il faut organiser la structure de travail afin d'aider les gens à mieux s'y intégrer, pense M. Patenaude. Favoriser le dialogue et apprendre à dire comment l'on se sent face à son emploi et aux contraintes. En plus de détecter les signes avant-coureurs tels la diminution de la capacité de concentration, l'émergence d'idées négatives sur soi et sur son travail, la fatigue extrême et l'insomnie, il s'agit d'intensifier la prévention, de sensibiliser les gestionnaires et de mettre sur pied des sessions d'information en hygiène mentale.

Le pont de la Sainte-Marguerite

L'ingénieur a omis de calculer une composante

SEPT-ILES (PC) — L'ingénieur du ministère des Transports responsables de la conception des plans du pont de la rivière Sainte-Marguerite a omis purement et simplement de calculer l'une des composantes de l'ouvrage.

C'est ce qu'a appris la Commission d'enquête Quesnel, hier, à Sept-Iles.

Réjean Morin, maintenant chef de division au ministère des Transports mais auparavant à l'emploi du service des ouvrages d'art majeurs du même ministère et, à ce titre, auteur de 20 ponts, a très honnêtement confessé qu'il avait omis de calculer l'une des composantes des béquilles. En l'occurence, la plaque de transfert.

La faiblesse de cette composante a été tout récemment pointé du doigt par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) dont les experts ont vu là la cause de la chute du pont le 30 octobre.

L'ingénieur, qui a occupé le box des témoins toute la journée, a noté avoir calculé les béquilles dans leur ensemble. Mais, inexplicablement, a-t-il dit en substances, il a négligé de se préoccuper de la plaque de transfert elle-même. Travail de détail qui aurait permis de déceler la faiblesse de la pièce.

« On se serait probablement aperçu qu'il y avait des choses à ajuster pour rendre la structure sécuritaire, » a dit M. Morin.

L'ingénieur, à la suite d'une question de Me Conrad Chapdelaine, procureur de la commission, qui cherchait à connaître les raisons de son erreur, a ajouté: « Est-ce une surcharge de travail, ou simplement une omission? Ce serait une excuse très facile de dire que c'est une surcharge de travail. »

Le témoin a noté par ailleurs avoir passé « quelques nuits blanches » à la suite de l'effondrement du pont.

M. Morin a dit par ailleurs que ses plans avaient été soumis à ses supérieurs pour approbation, c'est-à-dire à trois personnes. Processus qui a demandé deux mois.

Les donneurs de sang atteints du SIDA sont en bonne santé

BOSTON (AFP) — La plupart des donneurs de sang ayant transmis le SIDA (syndrome immuno-déficicitaire acquis) sont en bonne santé et ne souffrent pas de la maladie, même plusieurs années après la découverte du virus dans leurs organismes, révèle une étude publiée hier par le New England Journal of Medecine.

Selon une étude récente réalisée par le centre de contrôle des maladies, sur les quelque 10,000 victimes du SIDA aux Etats-Unis, 152 ont contracté la maladie après avoir reçu des transfusions sanguines. Et sur 24 cas examinés de personnes ayant contracté la maladie par transfusion sanguine, les médecins ont pu retrouver au moins un donneur ayant developpé des anticorps au virus, signe d'une infection antérieure.

Le rapport montre toutefois que dans certains cas, des personnes peuvent être porteuses du virus pendant plus de quatre ans sans manifester eux-mêmes aucun des symptômes de la maladie. Le rapport indique qu'il n'est pas possible de déterminer pour l'instant si les porteurs du virus seront un jour eux-même victimes de la maladie ou s'ils peuvent y échapper totalement.

Les chercheurs ayant réalisé le rapport insistent par ailleurs sur l'importance du dépistage pour écarter les porteurs du virus avant qu'ils ne puissent infecter d'autres personnes, soit par des transfusions sanguines, soit par des contacts sexuels.

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-030529-841
SOLY COHEN,
Demandeur-REQUÉRANT
-vs-
ELIE PIETRACK,
Défendeur-INTIMÉ
-et-
JOHANNE CLOUTIER,
-et-
SYLVAIN BOUCHER
Tiers-saisis
PAR ORDRE DE LA COUR
A: Elie Pietrack
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref de saisie avant jugement en mains-tierces et de l'avis selon l'article 119 a C.P.C. a été déposée au Greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 14 mai 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINT
BOUCHARD, PREVOST & BOUCHARD
384, Ouest, Laurier
Montréal
Tél: 273-5001

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-004328-850
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
VS
ROGER BOKOBZA
PAR ORDRE DE LA COUR
ROGER BOKOBZA, d'adresse inconnue, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Prenez de plus avis qu'une copie du présent avis de reprise de possession a été laissée au Greffe du Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal à l'intention de Monsieur Roger Bokobza.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 15 mai 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN,
Protonotaire Adj.
Mes Talbot, Drapeau,
Avocats,
2525, Boul. Daniel Johnson,
Suite 600
Chomedey, Laval

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-14-001097-856
RITA QUESNELS,
Requérante
VS
LE GREFFIER DE LA VILLE DE MONTRÉAL
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE
LE CURÉ DE LA PAROISSE ST DONAT,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Les héritiers de feu Pierre Trudel sont assignés à comparaître le lundi 17 juin 1985 à 9:30 A.M., en salle 2.02 au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district pour répondre à la requête en changement de nom.
Prenez de plus avis qu'une copie de ladite requête en changement de nom et en rectification des registres de l'état civil (art. 56.3- 56.4 C.C., 864 C.P.C.), affidavit et avis a été laissée à leur intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 15 mai 1985.
M. Pierre Boudreault, Juge C.S.
Me Marie Gaudreau, Avocate
856 est, rue Sherbrooke
Montréal P.Q.

AVIS
WINDSURFING INTERNATIONAL CANADA INC. par acte daté le 9 mai 1985, et enregistré le 10 mai 1985 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3585346 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée/International Mercantile Factors Ltd tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001852-855
DAME YVETTE SAVARD,
demanderesse
-VS-
JOHN ALBERT SLOSS,
défendeur
-ET-
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN,
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, JOHN ALBERT SLOSS, est requis par la présente de comparaître d'ici 40 jours, dans l'action en déchéance de l'autorité parentale en la présente cause. Une copie de cette action en déchéance de l'autorité parentale a été laissée au Greffe de cette Cour, à son attention.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 9 mai 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO
protonotaire-adjoint
BEAUCHEMIN BEAUCHEMIN DAIGNEAULT,
4435, rue St-Denis,
Montréal, Québec,
H2J 2L2

CODE DE PROCÉDURE CIVILE
(Article 139)
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-05-001370-844
GERARD PAIEMENT &
ANNA MARIER
Requérante,
-vs-
LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX DE FEU ZEPHIR CHARETTE, d'adresse et de lieu inconnus.
Intimés
Avis est par les présentes donné aux intimés, les représentants légaux de Zéphir Charette, d'adresse et de lieu inconnus, qu'une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété selon les articles 2251 du Code Civil et 806 du Code de Procédures Civiles de la Province de Québec, visant à faire déclarer les requérants propriétaire d'une partie du lot vingt-neuf A (ptie 29A), dans le troisième rang du canton de Beresford, au cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, pour l'avois acquis par prescription, sera présentée pour adjudication sur icelle devant la Cour Supérieure du district de Terrebonne, division de pratique, le vingt juin mil neuf cent quatre-vingt-cinq, à neuf heures trente de la matinée, au Palais de Justice de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, et qu'une copie de ladite requête a été déposée à leur intention au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne afin qu'elle puisse faire valoir les motifs qu'elle pourrait faire valoir à l'encontre de ladite requête.
Sainte-Agathe-des-Monts,
le quatorze mai mil neuf cent quatre-vingt-cinq.
LES PROCUREURS DES REQUÉRANTS,
LEONARD ET PATRY, notaires

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de

JEAN-GUY LAPOINTE domicilié au 1041, 18e avenue, Fabreville, Laval, QC antérieurement domicilié au R.R. 1, Labelle, QC

AVIS est par les présentes donné que JEAN-GUY LAPOINTE a fait cession de ses biens le 13ème jour de mai 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ème jour de mai 1985 à 9:30 heures, au bureau du syndic, 407 boul. St-Laurent, 9e étage, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 16ème jour de mai 1985
GEORGES E. MARCHAND 11.1,c.a.
Syndic

Marchand ET ASSOCIÉS
407, boulevard St-Laurent
Montréal, QC H2Y 2Y5
(514) 871-9197

Société immobilière du Canada (Mirabel) ltée
Canada Lands Company (Mirabel) Ltd

AVIS AUX EXPROPRIÉS DE MIRABEL

Sujet à l'approbation du Cabinet des ministres et du Conseil du Trésor du Gouvernement du Canada, la Société immobilière du Canada (Mirabel) limitée entreprendra prochainement la vente des propriétés sur le territoire périphérique de l'aéroport de Mirabel. Les expropriés de 1969 qui désirent acheter leurs anciennes propriétés qu'ils en aient ou non exprimé le désir par le passé, doivent le faire par écrit au plus tard le 31 mai 1985. Toute demande inscrite après cette date ne pourra être considérée.

Toute correspondance devra être adressée par **courrier recommandé** à:

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA (MIRABEL) LIMITÉE
Département des Opérations
Case postale 180
9850, rue Belle-Rivière
Ste-Scholastique
Mirabel (Québec)
J0N 1S0

À l'attention de Monsieur Claude Vermette

PRENEZ AVIS que TRANSPORT D'ANJOU INC., détentrice du permis Q-300,003, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le maintien dudit permis suite à la transaction par laquelle 2320-7772 Québec Inc., une filiale de Transport Cabano Inc., acquiet de Corporation Guilbault d'Anjou Inc., toutes les actions émises et en cours du capital-actions de la requérante.
La requérante demande également que la décision à intervenir devienne exécutoire dès que rendue, conformément aux dispositions de l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 17 mai 1985
Deuxième publication: 18 mai 1985
Mes GAGNE, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

LOCATION D'AUTO LIBERTE INC., 7033 Route Trans-Canada, Bureau 205, St-Laurent, QC (H4T 1S2), détentrice du permis M-601200, cette dernière contrôlée à 100% par Stanley Kraft, Hampstead, Québec, demande à être autorisée à céder son système de location à MULTIPLE FLEET SERVICES CANADA INC., elle-même déjà détentrice du permis M-601766, l'autorisant à faire la location à long terme des mêmes véhicules pour lesquels Location D'Auto Liberte Inc. est autorisée à faire la location, à court et à long termes de véhicules de promenade et de petits camions.
À l'occasion de ce transfert, la partie des permis où il y aura duplication, pourra être annulée et que ledit permis soit renouvelé entre les mains de l'acquéreur.
L'acquéreur est contrôlée au moyen de 95 actions ordinaires par monsieur ROBERT D. RIGASSIO ainsi que STEPHEN R. ANDERSON et STANLEY KRAFT, alors que LESLIE I. NOTKIN possède 15 actions ordinaires.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, QC (H2L 1K2).
Première publication: 17 mai 1985.
Deuxième publication: 18 mai 1985.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS, avocats
200 rue St-Jacques, Bureau 900
Montréal, QC (H2Y 1M1)

PRENEZ AVIS QUE la requérante, Transport Papineau International Inc., détentrice du permis M-307454 des dossiers de la Commission des Transports du Québec, s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — RAYON — CONTRAT
De Blainville à tous points de la Province de Québec dans un rayon de 350 milles de ladite ville pour le transport de ciment pré-mélangé en contenants de toutes sortes pour le compte de Pavage de Matériaux King Ltée et retour.
DROIT ADDITIONNEL: À l'occasion du service ci-haut mentionné la requérante pourra traverser les frontières Québec/Ontario (port de sortie: Hull, Ottawa) et desservir Ottawa et toutes les localités situées dans un rayon de 30 milles de ladite ville.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ière publication: 17 mai 1985
2ième publication: 18 mai 1985
PAR: Me FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT
RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, Suite 900
Montréal, Québec, H2Y 1M1

AVIS
Me YOUSSEF EL BATRAWI
Docteur en Droit
Spécialiste des questions du Moyen Orient
Avocat auprès des Barreau d'Égypte et du Québec, demande à sa fidèle clientèle de prendre rendez-vous avec l'une de ses secrétaires au 878-9191 pour l'étude de leurs dossiers avant de se rendre à son cabinet au 1010, Ste-Catherine, ouest au local 636.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

122538 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3501 est, rue Ontario, Montréal (Québec) H1W 1R4.

Avis que la corporation susdite a fait faillite le 7 mai 1985 et que la 1ère assemblée des créanciers aura lieu le 27 mai 1985 à 10 heures AM, au bureau du Syndic, 2, Complexe Desjardins, Suite 3100, Montréal (Québec).

Montréal ce 13ième jour de mai 1985.

Randolph P. Jones, c.g.a., syndic de MALETTE, BENOÎT & COMPAGNIE LTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-003208-855
St-Louis Investment Corp.,
Demanderesse
-vs-
Michelle Langlois,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la cour Supérieure, du district de Montréal, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal le 15 mai 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO
LIEBMAN & ASSOCIÉS
Procureur de la Demanderesse

PRENEZ AVIS que LES DÉMÉNAGEMENTS DUPRIX LTÉE, de Hull, titulaire du permis M-303491-002, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour modifier et fixer ses taux et tarifs sur son service local, (Art. 60 OGC), comme suit:
Taux horaire
un fourgon - un homme
Minimum
$ 28.00
Maximum
$ 32.00
un fourgon - 2 hommes
42.00
48.00
un fourgon - 3 hommes
56.00
64.00
Conditions:
1. Les taux minimum/maximum sont majorés de moitié pour tout travail effectué le samedi ou lorsque le travail doit débuter après les heures normales (5hpm) du lundi au vendredi; le dimanche et les jours fériés les taux sont majorés du double.
2. Un minimum de 4 heures sera appliqué sur toute demande de travail.
Tout intéressé peut y introduire une opposition ou intervention dans les 5 jours de la 2e parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, Sherbrooke, est, Montréal, PQ. Louis Lavoie, Avocat.
1e parution: 17 mai 1985.
2e parution: 18 mai 1985.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ARTICLE 80(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

E. MERCHANT & MURRAY — AGENTS D'AFFAIRES/BUSINESS AGENTS INC., société constituée en vertu de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2525 boulevard Cavendish, suite 724, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec (H4B 2P9).

Débitrice

AVIS est par les présentes donné que E. MERCHANT & MURRAY — AGENTS D'AFFAIRES/BUSINESS AGENTS INC. a fait cession de ses biens le 6ième jour de mai 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour de mai 1985, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, Dorchester, Basilière 00, Tour ouest, chambre 07, salle 1 ou 2, à Montréal.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ième jour de mai 1985.

GUY LOSLIER,
Syndic

Normandin Barrière+Cie
affilié à Deloitte Haskins & Sells
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-1431

JF& associés inc.
Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite — Agent gestionnaire

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ROBERT LABROSSE, dessinateur industriel, domicilié au: 1048, boul. des Seigneurs, à St-Louis de Terrebonne, province de Québec J0N 1N0
Faisant affaires sous le nom et raison sociale de:
«ARTICLES DE SPORTS HENRI LABROSSE ENR.» 295, boul. Iberville, à Repentigny, Québec.

AVIS est par les présentes donné que ROBERT LABROSSE, a déposé une cession le 7ième jour de mai 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ième jour de mai 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic Jean Fortin, situé au 50, Place Crémazie ouest, bureau 422, Montréal, province de Québec.

Daté de Montréal, le 13ième jour de mai 1985.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.
syndic

50 PLACE CRÉMAZIE, SUITE 422
MONTRÉAL, QUÉ. H2P 2T1 (514) 382-3260

Voir aussi en pages 21 et 46

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente du 30 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M.D. PRESCRIPTIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3e jour de mai 1985, sous le numéro 3582858.
Ce 10e jour de mai 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

SUCCESSION LUCIE LEMAY
Avis est donné qu'aux termes d'un acte exécuté le 14 février 1985 devant Me JACQUELINE LABELLE, notaire exerçant en les Ville et District de Montréal, 4800 rue Bois-Franc, apt 1, St-Laurent, Qué. et enregistré à Montréal le 10 avril 1985 sous le numéro 3574401, Mme Angèle De Senneville, épouse de Jean Noel Lemay, es-qualité de curatrice aux biens situés au Québec à son petit-fils mineur ERIC BUSTAMENTE, a accepté sous bénéfice d'inventaire, la Succession Lucie Lemay, sa fille, en son vivant, domiciliée au 7369A rue Dumesnil, St-Léonard, laquelle est décédée à St-Léonard, le 5 septembre 1984.
Montréal, le 14 mai 1985.
Le Procureur
JACQUELINE LABELLE, NOTAIRE

Prenez avis que Germain Dostie Déménagement Transport Enrg. du 364 - 8e avenue sud de Sherbrooke désire obtenir le permis spécial suivant: pour une durée de 364 jours. Transport restreint - longue distance - rayon - contrat. De Sherbrooke à tous les endroits dans un rayon de 75 milles et retour, pour le transport de linge propre et/ou souillé ainsi que des échantillons de laboratoire et appareils et autres matériaux stérélisés, à l'aide de véhicules stérélisés pour le compte du Centre hospitalier Universitaire de Sherbrooke. Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution.
1ère parution: 17 mai 1985.
2e parution: 18 mai 1985.

AVIS DE VENTE
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure du District de Montréal, rendu le 14 mai 1985 sous le numéro 04-001258-821 des dossiers de ladite Cour, il sera procédé le 10 juin 1985 à 9:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Notaire soussigné, situé au numéro 10 ouest, rue St-Jacques, Suite 1010, en la Ville de Montréal, Province de Québec H2Y 1L3 (tél.: 842-1177), à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Dame KLARA SCHMID-HOFER, interdite, et désigné comme suit, savoir:
DÉSIGNATION:
Un emplacement ayant front sur la rue Lavigne en la Ville de Montréal, connu et désigné comme suit:
a) du lot MILLE DEUX CENT SOIXANTE-ET-UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-SIX (26-1261) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Laurent.
b) des lots UN et DEUX de la resubdivision du lot numéro MILLE DEUX CENT SOIXANTE de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-SIX (26-1260-1 et 2) des mêmes plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Laurent.
Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 11,665 de la rue Lavigne, en la Ville de Montréal.
Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
SIGNÉ à Montréal, le 16 mai 1985.
CLAUDE-HENRI GRATON, Notaire
10 ouest, rue St-Jacques
Suite 1000
Montréal, Québec
H2Y 1L3
Tél.: 842-1177

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-004165-856
LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC
3, Complexe Desjardins
C.P. 3000, 18e étage
MONTRÉAL (Québec)
Demandeur-requérant
GABRIEL L'ÉCUYER de résidence et domicile inconnus
Défendeur-intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur-intimé, GABRIEL L'ÉCUYER, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de son procureur respectif.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissés au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à l'intention du défendeur-intimé.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou intervention dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir jugement contre le défendeur conformément aux conclusions qu'il sollicite, avec toutes les conséquences que ledit jugement pourra entraîner à votre égard.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 10 mai 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINT
OUELLETTE, DESRUISSEAUX ET VEILLETTE
3, Complexe Desjardins
Montréal, Québec
Tél: 287-8333

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-017532-859
LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC
3, Complexe Desjardins
C.P. 3000, 18e étage
MONTRÉAL (Québec)
Demandeur-requérant
-c-
BRIAN ELLIS, anciennement domicilié au 258, Brookfield, Ville Mont-Royal
Défendeur-intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur-intimé, BRIAN ELLIS, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de son procureur respectif.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissés au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à l'intention du défendeur-intimé.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou intervention dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir jugement contre le défendeur conformément aux conclusions qu'il sollicite, avec toutes les conséquences que ledit jugement pourra entraîner à votre égard.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 10 mai 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINT
OUELLETTE, DESRUISSEAUX, ET VEILLETTE
3, Complexe Desjardins
Montréal, Québec
Tél: 287-8333

AVIS DE PRESENTATION D'UN PROJET DE LOI, D'INTÉRÊT PRIVÉ

Avis est, par les présentes, donné que la Fiducie Phyllis Barbara Bronfman s'adressera au Parlement du Québec, au cours de la présente session, aux fins de demander l'adoption d'une loi à caractère privé autorisant les fiduciaires à désintéresser la grevée, Phyllis Lambert, pour considération, et à diviser les actifs de la fiducie entre les autres bénéficiaires.
Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de lo d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation, bureau 126, Hôtel-du-Gouvernement, Québec G1A 1A4.
Montréal, le 6 mai 1985.
Les procureurs des requérants,
PHILLIPS & VINEBERG

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE LOGEMENT

LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LIMITÉE,
Demandeur-Locateur
-c-
FRANCIENNE CHIASSON,
Locataire
PAR ORDRE DE LA COUR
A: Francienne Chiasson, locataire
PRENEZ AVIS, qu'une demande de recouvrement de loyer concernant le logement situé au 520, de Gaspé, app. 103, à l'île des Soeurs a été déposée contre vous à la Régie du logement au 4932, rue Wellington, 3e étage, à Verdun.
Montréal, le 6 mai 1985.
Les structures Métropolitaines du Canada Limitée
1, Place du Commerce #230
Île des Soeurs, Québec.

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

DESROSIERS, Léon. — À Montréal, le 16 mai 1985 est décédé, M. Léon Desrosiers époux de Louisette Hamel, retraité de l'Hydro-Québec, demeurant au 90 rue Roterdam à Vimont Ville de Laval et autrefois de Rimouski, père de Benoit et Christian. M. Desrosiers est exposé au Salon Urgel Bourgie Ltée, 1856 Boul. de Laurentides à Vimont. Les Funérailles auront lieu le lundi 20 mai en l'église St-Elzéar de Vimont à 10 heures. Et de là au cimetière de l'endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).
A.G.T.



Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres de la terre.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, ave de l'Épée
Outremont H2V 3T2

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN
Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

Michel Bergeron fait le bilan

«Une saison exceptionnelle»

ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Au lendemain de l'élimination de son équipe par les Flyers de Philadelphie, l'entraîneur Michel Bergeron n'était pas amer, seulement déçu.

Déçu parce qu'il a gardé l'impression que « le meilleur club n'a pas gagné ».

« Même si j'ai beaucoup de respect pour les Flyers, je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent que la meilleure équipe a gagné, a confié hier après-midi le pilote des Nordiques. « Nous avons dû jouer cinq matches contre Buffalo et sept contre le Canadien dans les séries précédentes, tous des matches difficiles physiquement.

« On a essayé de cacher des blessures, des bobos et, lors du dernier match jeudi, les joueurs étaient épuisés, rendus au bout de leur rouleau.

« On a dû fonctionner avec le minimum de joueurs, à trois trios; les Flyers, eux, ont joué à quatre trios toute la saison.

« La cinquième partie (perdue 2-1 à Québec mardi) a fait très mal mais je reste persuadé que nous aurions dû gagner cette série », a expliqué Bergeron dans son petit bureau du Colisée.

Très détendu, calme comme jamais, avec un air de mission accomplie, il a dressé un bilan sommaire de cette sixième saison et des séries.

Considérant le tout, les Nordiques ont connu une saison exceptionnelle, selon lui, peut-être la meilleure de leur jeune histoire.

La saison 1984-85 est révolue depuis deux jours mais déjà, il faut penser à la prochaine. A cet égard, l'entraîneur aimerait bien compter sur une solide quatrième ligne d'attaque.

« Il semble tôt pour parler déjà de la prochaine campagne; c'est au camp d'entraînement seulement que nous déciderons d'employer ou non un quatrième trio, a-t-il dit.

« Mais on ne pourra toujours forcer la chance en jouant avec le minimum de joueurs. Il faut prévoir une blessure, par exemple, à un joueur-clé ».

Bergeron n'est pas d'accord également avec ceux qui suggèrent de rajeunir le club, comme l'ont fait les Flyers qui se retrouvent aujourd'hui avec la plus jeune formation du circuit.

« Nous sommes meilleurs qu'eux, a-t-il répété. Pour le moment, nous n'envisageons pas de changements majeurs. Mais nous verrons au camp de septembre ».

A l'automne, des jeunes espoirs tâcheront de se tailler une place. Parmi eux, les candidats les plus sérieux seraient l'ailier droit Trevor Stienburg, le défenseur Jeff Brown, le centre Wayne Groulx. Et puis il y a la séance de repêchage de joueurs amateurs dans trois semaines.

A ceux qui pleurent sur le sort des Nordiques, Bergeron réplique que l'équipe a été la seule à « passer » la section Adams à deux reprises depuis quatre ans au cours des séries. Il faisait allusion aux deux championnats de section, en 1982 et 1985. « On ne doit pas être une si mauvaise équipe que cela ».

Bergeron a tenu à souligner l'apport de la direction de l'équipe et les éléments qu'elle a mis à sa disposition pour l'aider à connaître une saison fructueuse. L'entraîneur a rappelé notamment les facilités de voyage surtout pendant les séries.

Il n'a pas oublié non plus l'aide précieuse de ses deux adjoints Simon Nolet et Guy Lapointe.

« Guy a été un grand compétiteur comme joueur, un gars enthousiaste et il l'est demeuré à mes côtés. Il nous a fait bénéficier de ses connaissances.

« Simon et Guy ont échangé des points de vue avec moi et apporté leur expérience. Comme trois frères qui travaillent ensemble, nous n'étions pas toujours d'accord mais, à la fin, l'unité se réalisait », a dit encore Bergeron qui perdra cependant Lapointe, appelé à diriger les Chevaliers de Longueuil la saison prochaine.

Avant de se remettre au travail en prévision de la prochaine campagne, sa sixième derrière le banc, Michel Bergeron ira se reposer quelque part dans le Sud les prochains jours.

Une détente bien méritée après toutes les émotions qu'il a vécues depuis plusieurs semaines.

Mario Gosselin a su gagner la confiance de ses coéquipiers

QUEBEC (PC) — La saison 1984-85 chez les Nordiques aura été celle de Mario Gosselin, le jeune gardien recrue de 21 ans. Par son sang-froid, son habileté, sa vivacité et son entregent, il a su gagner le respect de ses coéquipiers, capter l'admiration des amateurs et l'attention de ses rivaux.

Certains doutaient de son talent en raison de sa petite taille. Mais Gosselin, à 21 ans, a su démontrer qu'il n'était pas qu'un feu de paille.

Les séries éliminatoires semblent avoir duré beaucoup plus longtemps que cinq semaines pour les Nordiques et Michel Bergeron. Dès le mois de février, les Fleurdelysés se sont lancés aux trousses du Canadien et des Sabres pour l'obtention de la première place de la section Adams. Ce n'est qu'aux derniers jours de la campagne qu'ils ont finalement cédé le pas au Tricolore.

Dans cette poussée qui a mené l'équipe jusqu'en finale de la conférence Prince-de-Galles, il y a des joueurs qui se sont illustrés. Parmi ces derniers, Michel Bergeron retient surtout le travail impeccable de Mario Gosselin.

« Il ne fait que commencer sa carrière dans la LNH; Mario a su passer au-travers de la tension, de la forte pression des séries. Nous avions besoin d'une telle performance pour aller aussi loin dans les séries », a dit Bergeron.

Celui-ci ne veut cependant se compromettre en confiant déjà le titre de gardien numéro un à Gosselin la saison prochaine.

« Je ne vais pas commencer à parler tout de suite de la prochaine campagne, a dit Bergeron. Il y aura d'autres gardiens en forme au camp d'entraînement et chacun aura la chance d'obtenir un poste ».

Mais dans l'esprit de la majorité, Gosselin a gagné ses galons. A moins d'un revirement inattendu, le jeune de Thetford n'aura pas à s'inquiéter. Il devrait s'attendre de jouer de 50 à 60 matches la saison prochaine.

Bergeron gardera probablement trois gardiens encore la saison prochaine. L'expérience de cette année s'est avérée heureuse à cause surtout de l'attitude de Sévigny et Bouchard qui n'ont cessé d'encourager leur coéquipier, et vice-versa.

« La grande communication qui a existé entre les gardiens a également beaucoup aidé l'équipe », a dit l'entraîneur. Ce dernier a aussi bien aimé le comportement d'autres recrues comme Bruce Bell et Mark Kumpel, un des plus rapides patineurs des Nordiques.

Paul Gillis, appelé à jouer plus souvent en raison de la blessure d'André Savard, a aussi apporté satisfaction à son pilote.

L'acquisition de Brent Ashton et Brad Maxwell a apporté plus d'équilibre et amélioré le club, a rappelé l'entraîneur.

Bergeron n'a pas voulu cependant parler de ceux qui ont failli à la tâche, surtout au cours des séries. Il n'a pas nommé Anton Stastny, qui n'a marqué que trois buts, ni Michel Goulet, incapable de trouver le fond du filet contre les Flyers. On pourrait aussi mentionner Wilfrid Paiement qui n'a pas défoncé les clôtures.

L'entraîneur a simplement signifié que Goulet et Anton ont été victimes de blessures. « Ils ont quand même joué en dépit de malaises et on ne peut oublier le courage dont ils ont fait preuve ».

Comment oublier en effet que Goulet a inscrit 11 buts au cours des huit premiers matches des séries avant d'être blessé à la suite d'une dure mise en échec de Ric Nattress?

Filion devra régler le cas Marian Stastny

QUEBEC (PC) — Le directeur général des Nordiques, Maurice Filion aura encore du pain sur la planche cet été. Il devra négocier avec plusieurs joueurs et leurs agents, une dizaine en tout.

Jean-François Sauvé, qui a connu une bonne saison, et Blake Wesley, seront libres comme l'air le premier juin. Sauvé et son agent Pierre Lacroix ne devraient pas avoir trop de difficultés à s'entendre sur un nouveau pacte. En ce qui regarde le défenseur Wesley, il est probable qu'il a disputé son dernier match dans l'uniforme des Nordiques. Il a séjourné une bonne partie de la saison à Fredericton et Bergeron l'a peu employé à Québec.

Mais par dessus tout, le cas Marian Stastny semble le plus délicat et le plus difficile à résoudre. Pour le moment, on ne veut pas trop en parler. L'aîné des Slovaques et Filion se rencontreront pour faire le point de la situation et tâcher d'en arriver à un compromis.

Marian n'a presque pas joué cette saison. Il a été ignoré la plupart du temps par Michel Bergeron. Agé de 32 ans, l'ailier droit ne paraît plus avoir sa place au sein de l'équipe.

Filion n'aurait que le choix de l'échanger à une autre équipe ou de racheter son contrat encore valide pour un an.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Cincinnati 4, Montréal 2
Atlanta 6, Philadelphie 3
Houston 1, New York 0

Hier

San Diego à Montréal
Chicago à Atlanta
Cincinnati à Pittsburgh
San Francisco à New York
L. Angeles à Philadelphie
St. Louis à Houston

Aujourd'hui

San Diego, Dravecky (2-2) à Montréal, Hesketh (4-1), 13 h 35
Chicago, Eckersley (4-2) à Atlanta, Mahler (7-2), 15 h 20
Los Angeles, Hershiser (3-0) à Philadelphie, Denny (1-4), 19 h 05
Cincinnati, Browning (3-2) à Pittsburgh, Bielecki (1-2), 19 h 05
San Francisco, Laskey (1-4) à New York, Lynch (2-2), 19 h 35
St. Louis, Kepshire (2-3) à Houston, Ryan (2-2), 20 h 35

Ligue Américaine

Jeudi

New York 6, Texas 5
Minnesota 7, Detroit 5
Kansas City 7, Cleveland 1
Baltimore 3, Chicago 1

Hier

Boston à Cleveland
Texas à Chicago
Kansas City à Milwaukee
Toronto au Minnesota
New York en Californie
Detroit à Oakland
Baltimore à Seattle

Aujourd'hui

Boston, Hurst (1-3) à Cleveland, Heaton (2-3), 13 h 35
Toronto, Stieb (3-3) au Minnesota, Smithson (4-2), 14 h 15
Kansas City, Jackson (2-1) à Milwaukee, Haas (3-2), 14 h 35
New York, Cowley (1-2) en Californie, McCaskill (0-3), 15 h 20
Detroit, Petry (6-2) à Oakland, McCatty (2-1), 16 h 05
Texas, Hooton (0-1) à Chicago, Burns (5-2), 20 h 30
Baltimore, Davis (1-1) à Seattle, Beattie (1-4), 22 h 05

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	21	10	.677	—
CHICAGO	19	11	.633	1 ½
MONTRÉAL	**19**	**14**	**.576**	**3**
ST-LOUIS	15	17	.469	6 ½
PHILADELPHIE	11	21	.344	10 ½
PITTSBURGH	10	21	.323	11

Section Ouest

SAN DIEGO	18	13	.581	—
HOUSTON	18	15	.545	1
CINCINNATI	17	16	.515	2
LOS ANGELES	17	17	.500	2 ½
ATLANTA	14	18	.438	4 ½
SAN FRANCISCO	13	19	.406	5 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	20	12	.625	—
BALTIMORE	19	13	.594	1
DETROIT	18	13	.581	1 ½
NEW YORK	16	15	.516	3 ½
BOSTON	15	17	.469	5
MILWAUKEE	12	19	.387	7 ½
CLEVELAND	12	21	.364	8 ½

Section Ouest

CALIFORNIE	20	13	.606	—
CHICAGO	17	13	.567	1 ½
MINNESOTA	18	15	.545	2
KANSAS CITY	17	15	.531	2 ½
OAKLAND	16	17	.485	4
SEATTLE	15	18	.455	5
TEXAS	9	23	.281	10 ½

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	113	29	17	2	.257
Butera	8	4	1	0	.500
Dawson	118	32	17	6	.271
Dilone	36	6	2	0	.167
Driessen	108	31	13	5	.287
Fitz'rald	85	22	10	0	.259
Flynn	3	1	0	0	.333
Francona	31	11	2	0	.355
Law	83	21	8	0	.253
Nicosia	2	0	0	0	.000
Raines	110	28	8	0	.255
Shines	22	3	1	0	.136
Wallach	114	33	12	1	.289
Was'ngton	56	17	8	0	.304
Winn'gham	75	21	6	1	.280
Wohlford	32	6	4	1	.188

Buts volés: Raines, 8, Winningham, 6, Dawson 4, Dilone, Washington, 3, Wallach, Fitzgerald, Law, 2 chacun, Driessen, Brooks, Francona, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	0-0	14.1	4	12	2.52
Glynn	0-0	1.1	3	2	20.77
Gullickson	4-4	49.1	20	16	3.65
Hesketh	4-1	42.2	9	38	1.89
Palmer	3-3	35.0	12	23	3.09
Reardon	1-1	20.2	4	17	1.66
Roberge	0-1	19.1	3	10	1.40
Rogers	2-3	33.1	18	17	4.86
Schatzeder	0-0	17.0	13	9	6.88
Shines	0-0	1.0	0	0	0.00
Smith	5-1	52.2	10	30	1.70

Victoires préservées: Reardon, 8, Burke, 1, Roberge, 1.

HOCKEY

Coupe Stanley

(Finale 4 de 7)

Mardi

Edmonton à Philadelphie

Jeudi

Edmonton à Philadelphie

Samedi, 26 mai

Philadelphie à Edmonton

Mardi, 28 mai

Philadelphie à Edmonton

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	10	26	36
Savard, Chi	9	20	29
Coffey, Edm	9	17	26
Kurri, Edm	18	6	24
Anderson, Edm.	9	14	23
P. Stastny, Qué.	4	19	23
Larmer, Chi	9	13	22
Goulet, Qué	11	10	21
Sutter, Chi	12	7	19
Messier, Edm	10	9	19
T. Murray, Chi	5	14	19

Coupe Memorial

Samedi, 11 mai

S. S. Marie 4, Sha'nigan 3

Dimanche, 12 mai

Shawinigan 6, P. Albert 2
S. Ste. Marie 6, Verdun 3

Lundi, 13 mai

Prince Albert 5, Verdun 3

Mardi, 14 mai

P. Albert 8, S. Ste. Marie 6

Mercredi

Shawinigan 5, Verdun 1

Jeudi

(Demi-finale)

P. Albert 8, S. Ste. Marie 3

Aujourd'hui

(Finale)

Shawinigan c. P. Albert

HOCKEY

COUPE STANLEY

Série "M"

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	6	4	2	17	12	8
QUÉBEC	6	2	4	12	17	4

Série "N"

EDMONTON	6	4	2	44	25	8
CHICAGO	6	2	4	25	44	4

HORS-JEU

Ce bon vieux Connors . . .

JEAN-LUC DUGUAY

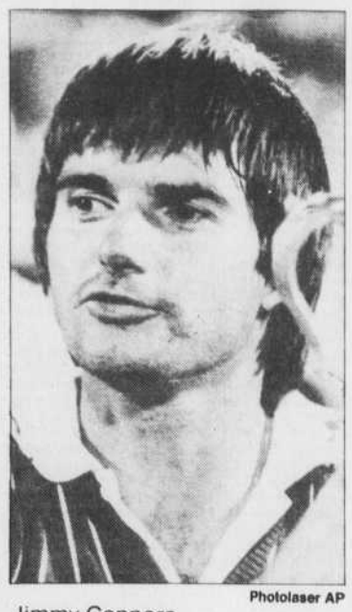
Quel bonheur de ne pas être un athlète ! Vous pouvez entrer dans une salle quelques secondes derrière votre bedaine sans que tout le monde vous parle de votre âge avancé et de l'imminence de votre retraite. Je l'ai compris cette semaine quand, avec des confrères, j'ai rencontré Jimmy Connors, le tennisman numéro 3 au monde.

L'Américain était de passage à Montréal pour faire mousser la publicité des Internationaux Player's, le plus important tournoi de tennis au Canada, qui aura lieu cet été au Stade de tennis Jarry (dans le parc Jean-Paul II, mes très chers frères), du 10 au 18 août. Connors sera de ce tournoi qu'il n'a jamais remporté en quatre tentatives, de même que le numéro 2 mondial, Ivan Lendl. Il n'est pas exclu que le champion des champions et tenant du titre, John McEnroe, vienne défendre sa couronne, ce qui donnerait aux Internationaux Player's un prestige que peu de tournois dans le monde peuvent revendiquer.

Connors, donc, était là, dans une suite d'hôtel, l'air sage et poli. À le voir, un ignorant du tennis aurait pu se croire en face d'un mannequin. Les vêtements étaient du dernier chic, les souliers sortaient tout droit de la boîte de carton, la montre et le bracelet en or étincelaient. Un Don Cherry avec le bon goût en plus !

Comme vous, j'imagine, les stars me fascinent, surtout en dehors de leur métier. Voir Elizabeth Taylor sur l'écran me laisse assez froid. Mais la voir chez elle en train de se faire les ongles me clouerait sur place. De même, voir Jimmy Connors sur un court est bien mais le voir déguisé en monde est encore mieux.

J'examinais donc la star. J'avais devant moi un homme qui, depuis 12 ans, se maintient parmi les trois premiers mondiaux. Un athlète qui, depuis son entrée chez les professionnels en 1971, a remporté 105 des 148 finales auxquelles il a participé. Un millionnaire qui, durant sa carrière, a totalisé des gains de $ 6,389,582.



Photolaser AP

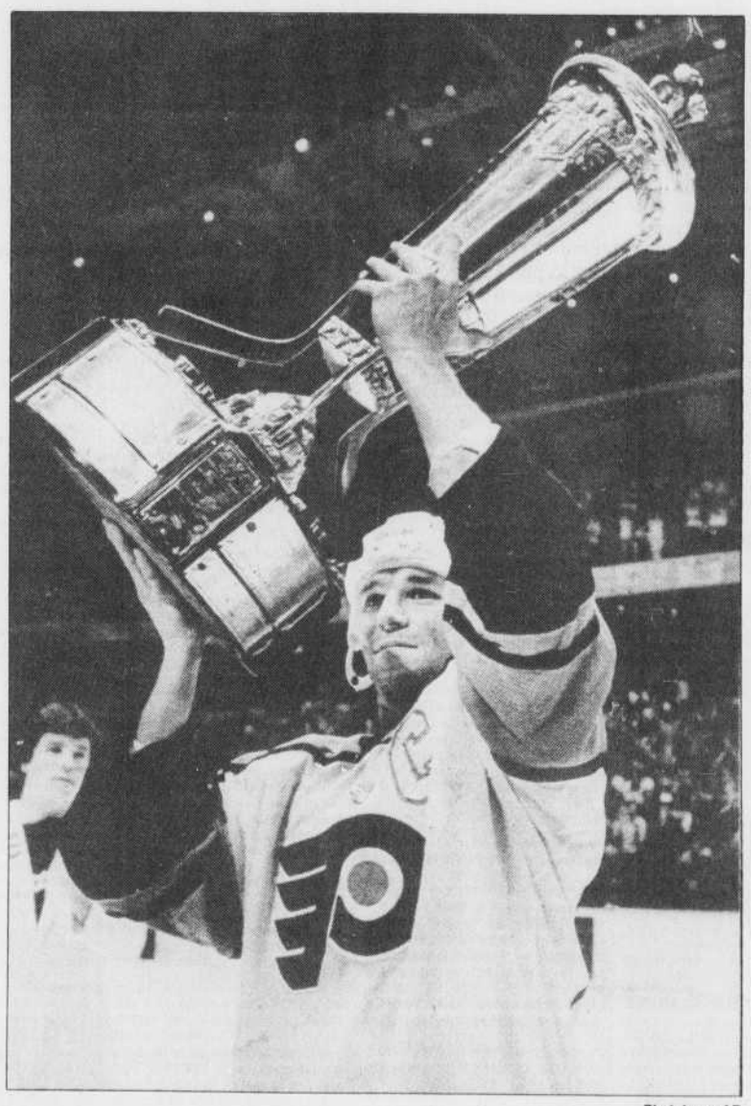
Jimmy Connors

Je le détaillais, je l'écoutais, je prenais des notes. Et tout à coup, j'ai compris. J'ai compris que j'avais devant moi un *All-American Boy*, un *kid*. Ce millionnaire des courts a gardé sa fraîcheur, sa spontanéité, son petit côté rebelle, sa soif de vaincre. Bien sûr, il s'habille chez les grands couturiers et porte de l'or au poignet. Mais cela ne l'empêche pas de rester le « Jimbo » agressif qui séduit les foules, qui frappe chaque balle comme si sa vie en dépendait. Oui, j'avais compris : Jimmy Connors, entre deux courses à la banque pour y déposer ses liasses, est un très beau symbole de jeunesse. Après tout, il n'a que 32 ans, non ! Et comme il est un athlète, comme son corps est svelte comme celui d'un adolescent, on ne lui donnerait pas son âge.

J'en était là de mes pérégrinations mentales quand vint la question : « Jimmy, maintenant que tu as 32 ans, envisages-tu de prendre ta retraite ? » Je tombai en bas de ma chaise, roulai sous le tapis, dégainai mon revolver et le portai à ma tempe droite parce que je ne suis pas gaucher. Je n'avais, encore une fois, rien compris. Je n'avais pas compris que Jimmy Connors, le numéro 3 mondial, faisait figure de vieillard dans le merveilleux monde du sport professionnel. Pourtant, il y avait des indices. Ainsi, ce mal de dos qui l'a obligé récemment à déclarer forfait à deux reprises. C'est ça, vieillir . . . Et puis, il y a eu l'an dernier ses trois défaites à Wimbledon, au US Open et aux Internationaux de France, chaque fois devant John McEnroe. C'est pas drôle de vieillir, hein . . . (sauf que McEnroe bat aussi les jeunes blancs-becs).

Non, décidément, je ne comprendrai jamais rien à rien. Au moment où je m'extasie devant la jeunesse de Connors, on vient me rappeler à la triste réalité. Un peu plus et je croirais que Connors est un joueur fini. Et les questions se succèdent. Pour faire « humain », un journaliste s'enquiert de l'état de santé de Brett, six ans, l'aîné des deux fils Connors. Les yeux de papa s'éclairent. Jimmy raconte à la ronde des anecdotes sur son rejeton. Il dit que Brett gardera le libre choix de sa carrière quand il sera grand. Que, pour l'instant, il joue au tennis à deux mains. Que son joueur préféré est Jimmy Connors (c'est dans l'ordre des choses, non !). Dans l'ensemble, dit fièrement Jimmy, *a pretty good kid*.

Je ne sais trop pourquoi mais, à ce moment-là, j'ai eu l'impression que Jimmy Connors parlait de lui-même à travers son fils. Et j'ai trouvé cela émouvant. Et je n'ai plus voulu entendre parler de vieillissement et de retraite.



Photolaser AP

Le capitaine des Flyers, Dave Poulin, soulève au bout de ses bras le trophée Prince-de-Galles qui lui a été remis après la victoire du Philadelphie contre les Nordiques de Québec, jeudi.

Preakness: une piste boueuse

BALTIMORE (AP) — On prévoit une piste boueuse pour la 119e reprise du Preakness aujourd'hui à la piste Pimlico, ce qui devrait représenter un autre avantage pour le grand favori Chief's Crown.

Après un violent orage hier matin on a fait remarquer à l'entraîneur Roger Laurin que Chief's Crown était le seul des 11 inscrits à porter une marque de boue à côté de son nom dans le programme.

On appose cette marque à côté du nom du cheval dans le programme officiel pour montrer qu'il court bien dans la boue.

La pluie s'est abattue sur la région de Baltimore mercredi, il y a eu cet orage hier matin et ont prévoyait d'autres orages tard hier soir.

On prévoit du soleil pour aujourd'hui et des vents modérés ce qui aurait pour effet d'assécher la piste à temps pour la course.

Chief's Crown, champion américain des deux ans l'an dernier, a terminé troisième dans le Derby du Kentucky quand Spend a Buck a surpris tout le monde en triomphant après avoir mené de fil en fil.

Il est coté à 8 contre 5 dans le Preakness, un course d'un mille et un 16e.

Eternal Prince, 12e dans le Derby, et Tank's Propect, sont les deux seuls autres chevaux à être cotés à moins de 10-1.

Si les 11 inscrits prennent le départ, la bourse globale sera de $545,700 et a part du vainqueur s'établira à $423,200.

EN BREF...

■ *Ferdinand aux Bombers*

(PC) — Le centre-arrière Denny Ferdinand, finaliste au titre du meilleur joueur canadien il y a deux ans dans la Ligue canadienne de football, a été cédé aux Blue Bombers de Winnipeg par les Concordes de Montréal en retour de futurs choix au repêchage et autres considérations. Blessé durant la pré-saison 1984, Ferdinand (23 ans et natif de Trinidad) n'a participé qu'à quatre matches la saison dernière avec la formation montréalaise, portant le ballon 42 fois pour des gains de 157 verges. Il a aussi capté huit passes pour des gains additionnels de 68 verges. Ferdinand est devenu le centre-arrière partant des Concordes dans le 8e match de la saison 1983, bouclant l'année avec des gains de 603 verges en 102 courses pour une moyenne de 5.9 par mission. Il s'est classé deuxième, cette saison-là, au demi de sûreté Paul Bennett des Blue Bombers dans l'attribution du trophée Schenley au meilleur joueur canadien.

■ *Noah en demi-finale*

ROME (AFP) — Le Français Yannick Noah semble effectivement avoir retrouvé la grande forme. Après avoir sèchement battu la veille le Suédois Anders Jarryd, il s'est qualifié hier pour les demi-finales des internationaux d'Italie, au Foro Italico de Rome, en battant l'Argentin Jose-Luis Clerc en deux manches 6-1 et 7-5. Il affrontera l'Allemand de l'Ouest Boris Becker - son partenaire du double - qui a disposé du Suédois Jan Gunnarsson 6-4 et 6-4. Le Suédois Mats Wilander, tête de série numéro un, a disposé quant à lui de son compatriote Henrik Sundstrom par 7-5 et 6-2.

■ *La crosse d'or*

PRAGUE (AFP) — Le gardien de but Jiri Kralik a reçu, hier à Prague, la crosse d'or, décoration destinée au meilleur joueur tchécoslovaque de hockey de la saison. Agé de 33 ans et père de deux filles (5 et 9 ans), Kralik possède un diplôme d'ingénieur de technologie chimique. Mais après avoir remporté, il y a quinze jours, les championnats du monde de Prague, il envisage de poursuivre pendant au moins un ou deux ans sa carrière sportive au SB Rosenheim, champion ouest-allemand 1985. Il y sera accompagné par un autre membre de la sélection tchécoslovaque, Vincent Lukac.

■ *Laurent Fignon opéré*

PARIS (AP) — Laurent Fignon a été opéré hier à l'hôpital de la Pitié-Salpètrière à Paris d'une ténosynovite au tendon d'achille gauche. Selon le communiqué du service du Dr Saillant, « intervention, qui a duré 45 minutes, a consisté à libérer le tendon du tissu cicatriciel qui l'entourait et à un peignage de ce tendon ». Laurent Fignon, qui ne participera pas au prochain Tour de France, restera hospitalisé de huit à dix jours.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 21 et 44

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-022748-844. CLAUDE MEUNIER, PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- OSMAN ASHRAF, défendeur. Le 30 mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 4553, rue Plinguet, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette de marque Fisher VHS et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, ce 15 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029345-845. B. COFSKY AND ASSOCIATES INC., demandeur, -vs- RAYMOND GAUTHIER & MME T. LEROUX, défendeurs. Le 30 mai 1985 à 10:00 heures au domicile des défendeurs au 850, rue Fontainebeau, en la cité St-Hilaire, districtde St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, le 16 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 520-32-000684-845. MARCEL CLAUDE, demandeur, -vs- CLAUDE BERGERON, défendeur. Le 30 mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 925, rue Tassé #2, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, le 16 mai 1985

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-000542-857. GUS CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE, demanderesse, -vs- PIERRE FULLUM, défenderesse. Le 31 mai 1985 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au 1453, rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine avec 7 chaises en bois teck et acc. en tissu tresse rouge; 1 déserte en bois sur roue; 1 bahut en bois de teck 5 tiroirs; 2 portes; 1 télécouleur 20 pces portatif Panasonic sans n.s. et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 16 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-001654-848. Mme YOLANDE DUBOIS, FLEURISTE MONTRÉAL NORD, demanderesse, -vs- MAURICE PROVOST, défenderesse. Le 29 mai 1985, à 11:00 heures d au domicile de la défenderesse au 4849, rue boul. Léger #1, en la cité de Montréal Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur stéréo Hitachi HA330 sans n.s.; 1 platine tournante Hitachi HT320 sans n.s.; 2 enseintes acoustiques audio stéréo sans n.s.; 1 récepteur AM-FM cassette Réalistic #959 ainsi que 2 enseintes acoustiques le tout sans n.s. et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 16 mai 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-27-007795-840. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- MICHEL ALARIE, défendeur. Le Le 30 mai 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au 43, Carré Lionel-Groulx, en la cité de Blainville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 20 pces série 496878; 1 mobilier de salon 2 mcx (moderne) 2 tables de salon (moderne). Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 17 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-0148388-853. BERNADETTE DE HAUT, demanderesse, -vs JEAN-PAUL BRUNET, défendeur. Le 29 mai 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au 241, rue Roi du Nord, app. 3, Ste-Rose, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet, modèle Station Wagon, de couleur brune année 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FÉLIX BOUCHARD, huissier. St-Eustache, ce 15 mai 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000694-85-9. FRANCINE POISSON -vs- GISÈLE CABANA. Le 29/05/85 à 10:00 heures. Au 297 77e Avenue, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GISÈLE CABANA, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Westinghouse, 1 T.V. couleur de marque Fleetwood, 1 camionnette de marque Ford, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 433409804. INTERVENTION 8207. CAUSE(S) NO: 433487003 - 436529192 - 437515621 - 837329765. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- RICHARD FALSTRAULT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 10 hres, AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera VENDU par autorité de Justice le véhicule de RICHARD FALSTRAULT saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule de marque Pontiac Firebird Formula 1978, brun, imm 100S235 ET ACC. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 14 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE. No: 540-32-002493-847. JACQUES R. TANGUAY représenté par NOEL GOBEIL, GREFFIER, demandeur, -vs- ALIN BOULIANNE, défendeur. Le 28 mai 1985, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 188 rue St-Elzéar #101 en la cité Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque AMC Hornet 1974, 1 télécouleur de marque Electrohome 12", effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOÎT PUSKAS/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 16 mai 1985.

Province de Québec, District de Labelle, COUR PROVINCIALE. No: 565-27-001616-841. DAME FRANCE RICHARD es qualité de percepteur des amendes agissant pour le PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse, -vs- DANIEL FOURNIER, défendeur. Le 28 mai 1985, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 3495 rue Herman en la cité Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Zénith 20", 1 set de salon deux morceaux en cuir blanc, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOÎT PUSKAS/fb, huissier, 844-1147. Montréal, le 16 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006311-851. DAVNOR COLLECTION AGENCY LTD, demanderesse, -vs- ELEFTHERIOS TSATAS, défendeur. Le 30 mai 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1974 rue Dumfries en la cité de Mont-Royal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Panasonic, 1 automobile Corvette Imm au Qué. 9261.438 & Acc., et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001485-858. ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL PREMIER INC., demanderesse, -vs- AA TECHNICO BALANCING INC., défenderesse. Le 30 mai 1985, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 10603 rue l'Archevesque en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur, 1 scie ruban Atlas, 1 Lift Cheure, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 mai 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008691-85-4. G I I ALUMINIUM LTÉE -vs- ASCON ALUMINIUM INC.. Le 30/05/85 à 11:00 heures. Au 4076 Boul. Cléroux, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ASCON ALUMINIUM INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette avec boîte de marque GMC, 1 bureau en arborite foncé, 1 machine Paymaster beige, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27001253846. JOCELYNE GUENET -vs- SYLVAIN THEOTOL. Le 29/05/85 à 10:30 heures. Au 601 Évariste Leblanc, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN THEOTOL, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu beige en forme de L 2 sections, 1 T.V. couleur de marque Panasonic, 1 chaise fauteuil en rotin, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27022751848. CLAUDE MEUNIER -vs- CHAVEZ GARCIA. Le 30/05/85 à 12:00 heures. Au 9 Portmouth, Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHAVEZ GARCIA, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 7 morceaux, 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 laveuse de marque Westinghouse, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27000439842. JOCELYNE GUENI, -vs- MORRIS TROYANSKY. Le 29/05/85 à 11:00 heures. Au 4328, 7e Rue, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORRIS TROYANSKY, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde de marque Panasonic, 1 lave-vaisselle de marque G.E., 1 lustre de plafond de passage style crystal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27016921845. CLAUDE MEUNIER -vs- ANDRÉ SAVARD. Le 31/05/85 à 11:00 heures. Au 6051 Émile Nelligan, app. 107, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ SAVARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Lada 1980, 1 téléviseur de marque Toshiba portatif et en couleur, 1 mobilier de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000694-85-9. FRANCINE POISSON -vs- GISÈLE CABANA. Le 29/05/85 à 10:00 heures. Au 297 77e Avenue, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GISÈLE CABANA, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu brun, 1 fauteuil en tissu brun, 1 T.V. couleur de marque RCA, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, no. 500-02-033547-840. STRUCT. METRO. DU CANADA LTÉE -vs- GAVINO D'IGLIO & GINETTE DUBEAU. Le 28-5-85 à 14:00 heures au 6510, Boniface à Brossard district de Montréal seront vendus les biens et effets de GAVINO D'IGLIO & G. DUBEAU, consistant en: 1 Chevetterouge, lisc. 137H964, 1 mobilier de salon 2 mcx blanc, 1 t.v. couleur Panasonic meuble. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 14-5-85.

QC, District de Montréal, no. 500-02-017593-851. STRUCT. METRO. DU CANADA LTÉE -vs- CAROLYN COLLIGAN. Le 29-5-85 à 14:00 heures au 470, Abélard à Île des Soeurs district de Montréal seront vendus les biens et effets de CAROLYN COLLIGAN, consistant en: 1 t.v. couleur RCA #9795 94329 & Acc. 1 ampli Hitachi HA-2 #4020336 E-1, table tournante HT-1 #407242 8 C. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 14-5-85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002880-859. AFFILIATED MOVERS OF MONTREAL, demanderesse -vs- TANYA PARRIS, défenderesse. Le 28 mai 1985, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 2660 rue Mullins en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: lot d'articles et biens variés portant le no: 83123798, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025191-847. CARTIER LAVALLÉE ROCHON ET ASS., demanderesse -vs- ROGER MAISONNEUVE, défendeur. Le 29 mai 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 404 rue Down en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Sanyo, jeu intelevision, 1 système de son JVC, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-128795-832. ROSE-ANNE VIENNEAU, demanderesse -vs- JACQUES DAGENAIS, défendeur. Le 29 mai 1985, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 150 rue Berlioz, apt. 618, Île des Soeurs, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: chaise stéréo radio cassette Hitachi, tuner Hitachi, meuble chaine stéréo, table tournante Hitachi, télé couleur Toshiba 15", etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-007279-849. JEAN-MARC CADIEUX, demandeur -vs- RICHARD LAFERRIÈRE, défendeur. Le 28 mai 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2200 rue Daniel, apt. 8, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Antique (année probable 1954) rouge vin. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 87215. VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse -vs- ALFREDO CAVALIÈRE (Réparation de télévision St-Michel), défendeur. Le 30 mai 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 6427 rue Marie-Victorin en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Plymouth 1977 bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002080-856. MICHEL DESRUISSEAUX, demandeur -vs- LES SERVICES TECHNIQUES HTS INC. ET FRANCIS HYPOLITE, défenderesse. Le 30 mai 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2465 rue Nantel, apt. 3 en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 8 morceaux rose et table de centre. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004779-844. PEPSI COLA CANADA LTÉE, demanderesse -vs- JEAN-MARC RIOUX, défendeur. Le monde du Camping pièces, services & Accessoires Ltée, tierce saisie. Le 28 mai 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 5140 rue des Laurentides en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse Sweda, 1 glacière, poêle à gaz, appareils pour camping. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-043514-848. COM PRO TYPE LTD., demanderesse -vs- MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE, défenderesse. Le 30 mai 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1200-1260 rue Camilien Houde Drive en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: dactylo électrique noir IBM, équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-007791-853. AFFILIATED MOVERS OF MONTREAL, demanderesse -vs- MARIO BOISVERT, défendeur. Le 28 mai 1985, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 2660 rue Mullins en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles variés portant le numéro 83113756. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, 18 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 520-32-000045-856. ARIK GURESH, GLENVIEW GREEN CONDOMINIUM, demanderesse, -vs- A. NAGY, défenderesse. Le 28 mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 194, rue Spring Garden, en la cité Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Beaumark & acc.; 1 tv couleur RCA; 1 meublew mural, 3 sections en bois; 1 radio combiné York AM-FM, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 789-1007. Montréal, le 15 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 817131862. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, -vs- RONALD BARRETTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 11:00 heures au 986, Davaar #6, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PELLICANO BARRETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 ens. stéréophonique Sansui comprenant récepteur am fm, amplificateur et enregistreuse 4 pistes, et autres biens. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 16 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 817131851. VILLE DE MTL C. MUN., p. requérante, -vs- RONALD BARRETTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 11:00 heures au 986, Davaar #6, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PELLICANO BARRETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 ens. stéréophonique Sansui comprenant récepteur am fm, amplificateur et enregistreuse 4 pistes, et autres biens. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 16 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-002980-846. 118286 CANADA INC., demanderesse, -vs- M. MICHEL & MME LINDA ROBERTSON, défendeurs. Le 28 mai 1985, à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 8 rue Parent en la cité St-Basile-Le-Grand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon, 1 divan 3 places, 1 fauteuil berçant, 1 téléviseur couleur Philco 20". Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000517-848. M. JACQUES LAVIGUEUR, demandeur, -vs- LES ENTREPRISES D. TRUDEL INC., défenderesse. Le 28 mai 1985, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1729 rue Bourgogne en la cité de Chambly, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir en bois (vitre dessus et devant avec miroir), 60 ceintures assorties en cuir, 1 comptoir de réception en "L" environ 8' X 4' en bois, 1 caisse enregistreuse Cash Register ACDC, 1 machine à coudre et son meuble. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-001657-841. M. ALAIN BLODUC, demandeur, -vs- M. JACQUES ST-HILAIRE, défendeur. Le 28 mai 1985, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 28 rue Union en la cité de St-Charles-sur-Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi 20" couleur, 1 table de cuisine en bois & 4 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000608-852. M. LAURENT CLOUTIER, demandeur, -vs- MME LUCIE RAYMOND, défenderesse. Le 28 mai 1985, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 800 rue Fréchette, app. 2 en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Inglis "Liberator" blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000659-855. M. ANDRÉ NORMANDIN, demandeur, -vs- M. JACQUES DEMONCEAU & MME DANIELLE HURTEAU, défendeurs. Le 30 mai 1985, à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 442 rue Talbot, app. 9 en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Magnavox, 2 boîtes de son 30" X 20", 1 radio AM FM Kenwood. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Trois-Rivières, COUR PROVINCIALE. No: 400-02-000771-848. MICHEL PARÉ, demandeur, -vs- GÉRALD BOUFFARD, défendeur. Le 28 mai 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3320 rue Grand Coteaux en la cité de St-Mathieu de Beloeil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan de 4 places, 1 ensemble de salle à diner en bois (6 chaises), 1 vaissellier 3 portes, 1 téléviseur couleur Toshiba 10", 1 four encastré Westinghouse, 1 cafetière General Electric, 1 radio de Viking avec cassettes. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036957-848. LES PATINOIRES BONAVENTURE INC., demanderesse, -vs- HO-REST CORP., défenderesse. Le 29 mai 1985, à 16:00 heures au domicile du défendeur au No 3175 rue Bélanger est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 20 tables de taverne, 60 chaises, 1 réfrigérateur Bélanger 16", 1 téléviseur Electrohome 19", 2 ventilateur, 3 vitesses, 12 tabourets pivotants en cuir & autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. Martin Nadeau, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000659-855. M. ANDRÉ NORMANDIN, demandeur, -vs- M. JACQUES DEMONCEAU & MME DANIELLE HURTEAU, défendeurs. Le 30 mai 1985, à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 442 rue Talbot, app. 9 en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Magnavox, 2 boîtes de son 30" X 20", 1 radio AM FM Kenwood. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000644-854. RENÉ TÉTRAULT, demandeur, -vs- M. RONALD BRAZEAU, défendeur. Le 29 mai 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1860 rue Alfred, app. 2 en la cité de Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sony Trinitron 20" couleur avec contrôle à distance, 1 amplificateur Luxman AM FM stéréo avec 2 colonnes de son Mirage en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Martin Nadeau, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036957-848. LES PATINOIRES BONAVENTURE INC., demanderesse, -vs- HO-REST CORP., défenderesse. Le 29 mai 1985, à 16:00 heures au domicile du défendeur au No 3175 rue Bélanger est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 20 tables de taverne, 60 chaises, 1 réfrigérateur Bélanger 16", 1 téléviseur Electrohome 19", 2 ventilateur, 3 vitesses, 12 tabourets pivotants en cuir & autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. Martin Nadeau, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000659-855. M. ANDRÉ NORMANDIN, demandeur, -vs- M. JACQUES DEMONCEAU & MME DANIELLE HURTEAU, défendeurs. Le 30 mai 1985, à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 442 rue Talbot, app. 9 en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Magnavox, 2 boîtes de son 30" X 20", 1 radio AM FM Kenwood. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000644-854. RENÉ TÉTRAULT, demandeur, -vs- M. RONALD BRAZEAU, défendeur. Le 29 mai 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1860 rue Alfred, app. 2 en la cité de Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sony Trinitron 20" couleur avec contrôle à distance, 1 amplificateur Luxman AM FM stéréo avec 2 colonnes de son Mirage en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Martin Nadeau, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000608-852. M. LAURENT CLOUTIER, demandeur, -vs- MME LUCIE RAYMOND, défenderesse. Le 28 mai 1985, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 800 rue Fréchette, app. 2 en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Inglis "Liberator" blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000659-855. M. ANDRÉ NORMANDIN, demandeur, -vs- M. JACQUES DEMONCEAU & MME DANIELLE HURTEAU, défendeurs. Le 30 mai 1985, à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 442 rue Talbot, app. 9 en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Magnavox, 2 boîtes de son 30" X 20", 1 radio AM FM Kenwood. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000644-854. RENÉ TÉTRAULT, demandeur, -vs- M. RONALD BRAZEAU, défendeur. Le 29 mai 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1860 rue Alfred, app. 2 en la cité de Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sony Trinitron 20" couleur avec contrôle à distance, 1 amplificateur Luxman AM FM stéréo avec 2 colonnes de son Mirage en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Martin Nadeau, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000608-852. M. LAURENT CLOUTIER, demandeur, -vs- MME LUCIE RAYMOND, défenderesse. Le 28 mai 1985, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 800 rue Fréchette, app. 2 en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Inglis "Liberator" blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Faubert, huissier. Longueuil, ce 13 mai 1985. FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS.

Province de Québec, District de Beauharnois. COUR MUNICIPALE. No.: B-10856. VILLE DE CHÂTEAUGUAY, demandeur, -vs- YVES DESAULNIERS, défendeur. Le 28 mai 1985 à 11:00 heures au 37, 51ème ave LaSalle, au domicile du défendeur, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un automobile Mustang 1970, 2 portes rouge Lic.: 160S177. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 691-5193. Châteauguay, ce 27 avril 1985.

Province de Québec, District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-27-5037-847 et 760-27-5033-842. SYLVIE BILODEAU en sa qualité de percepteur des amendes, demandeur, -vs- YVES MAILLOUX, défendeur. Le 29 mai 1985 à midi, au domicile du défendeur au 6527 Lacordaire, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 26" Zenith; système de son Electrohome, table tournante, 2 haut-parleurs; 1 sofa brun 3 places; 1 fauteuil 2 places et 1 fauteuil; 1 laveuse automatique Kenmore; 1 sécheuse Kenmore. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 691-5193. Châteauguay, ce 4 mai 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 436871746. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PELLICANO BARRETTE R &, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1985 à 11:00 heures au 986, Davaar #6, Outremont, district de Montréal, seront v

FRANCESCO ROSI

■ *Carmen s'est arrêtée en Italie*



Francesco Rosi a misé sur la sensualité naturelle de Julia Migenes-Johnson.

MARCEL JEAN

À 63 ANS, Francesco Rosi est l'un des plus grands cinéastes italiens vivants. Treize films en trois décennies, c'est peu, mais lorsque chacun d'eux est un film d'envergure, c'est considérable. En 1962, avec *Salvatore Giuliano*, il imposait le style Rosi, un style assumant les acquis du néo-réalisme tout en le dépassant pour prendre l'allure d'une vaste enquête historique.

Avec *Main basse sur la ville*, *L'Affaire Mattei* et *Lucky Luciano*, il signait trois films majeurs dans l'histoire récente du cinéma italien, obtenait la consécration mondiale et continuait de développer une écriture engagée, vibrant témoignage de la réalité sociale de son pays. Puis, c'est une comédie, *Cadavres exquis*, et une superbe adaptation du roman de Carlo Livi, *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, où il offre au grand Gian Maria Volonte, son acteur de prédilection, un rôle à sa mesure. À l'aube des années 1980, il tourne *Trois Frères*, drame familial où il trace un autre rigoureux portrait de l'Italie. Enfin, il entre dans la ronde des Carmen en nous offrant une mise en scène cinématographique à grand déploiement de l'opéra de Georges Bizet.

L'homme parle un excellent français. L'intelligence vive, il se prête de bonne grâce et avec sérieux à un entretien téléphonique, et ce, même s'il semble tout à fait conscient de la demi-absurdité d'une telle démarche. Sans la présence corporelle, sans les regards, avec la précarité des services téléphoniques italiens, l'entrevue devient une entreprise particulièrement périlleuse.

Nous commençons donc par parler de *Carmen*, de la naissance du projet. « Ce film m'a été proposé par Daniel Toscan du Plantier qui, à l'époque, était le directeur général de la Gaumont. Il y a une quinzaine d'années, j'avais pensé faire un film sur le récit de Mérimée, mais il n'était alors pas question de la *Carmen* de Bizet. Je connaissais donc le sujet, j'étais préparé, et lorsqu'on m'a offert de filmer l'opéra, j'ai accepté en posant comme condition que le film soit tourné en Espagne, en locations naturelles, intérieurs comme extérieurs. Disons que je voulais travailler de la même façon que sur mes autres films, c'est-à-dire en conservant un rapport étroit avec la réalité des atmosphères et des choses. »

Pour Rosi, le défi était de faire ressortir la dimension réaliste du drame, de faire une *Carmen* crédible, et ce malgré la présence de la partition lyrique. Avec conviction, il explique que la puissance émotive de la musique de Bizet ne peut qu'accroître la vraisemblance du drame, et que la structure de l'opéra, qui est en fait un opéra comique, est plus proche de la comédie musicale que de l'opéra traditionnel. Ce qui fait de *Carmen* un opéra très cinématographique.

« J'ai vu la *Carmen* de Peter Brook au théâtre et je n'ai vu celles de Godard et Saura que tout dernièrement. Ce sont des oeuvres qui n'ont que très peu de choses à voir avec la mienne, car je me suis entièrement consacré à l'opéra de Bizet, tandis qu'eux ne font qu'y faire référence. » Voilà tout ce que Francesco Rosi consent à dire pour commenter le travail des autres cinéastes qui se sont intéressés au mythe de Carmen.

Des quatre films, celui de Rosi est sans doute celui qui s'adresse le plus au grand public. Situation paradoxale pour un cinéaste réputé engagé, intellectuel, donc difficile. « Mais j'ai toujours considéré le cinéma comme un spectacle ! Mes autres films, même si leur contenu est fondamentalement différent, ont toujours eu un aspect spectaculaire. Je raconte des histoires, il y a des intrigues et la forme est utilisée pour faire ressortir le côté spectaculaire du cinéma. »

Mais si la *Carmen* de Rosi nous en met plein la vue, c'est en grande partie grâce à la bête de scène qu'est Julia Migenes-Johnson. « Nous l'avons choisie sur les recommandations de Maurice Béjart qui avait déjà travaillé avec elle. Julia Migenes-Johnson dégage naturellement beaucoup de sensualité et d'érotisme. C'est pourquoi j'ai décidé de la diriger dans ce sens, de canaliser son énergie naturelle et, grâce à ces qualités, elle a fait une Carmen absolument admirable. »

Puis, Rosi dit qu'il a présentement plusieurs projets, mais qu'aucun d'eux ne s'est véritablement démarqué. Son prochain film sera probablement plus près de son cinéma d'avant *Carmen* mais, tôt ou tard, il entend se mesurer à nouveau à un film musical. L'incertitude du cinéaste face à son prochain film m'amène à lui parler de la crise qui secoue présentement le cinéma italien : « Actuellement, en Italie, le cinéma est en crise pour une question de structure, de manque de capitaux, de difficultés inhérentes à la production d'un film. Chaque cinéaste, qu'il soit débutant ou confirmé, est en face de ce problème. La crise des idées est générée par la difficulté de mener un projet à terme. Cette année, l'Italie ne produira que la moitié de la quantité des films qu'elle produisait il y a quelques années. »

Interrogé sur la gigantesque faillite de Gaumont-Italie, Rosi répond : « La seule chose que je peux vous dire, c'est que cette disparition a créé un immense vide dans le domaine de la production de films. » Et la discussion s'engage au sujet du départ de Daniel Toscan du Plantier, l'ex-patron de la Gaumont, qu'on tient responsable de la banqueroute de la « *major* ». Francesco Rosi n'a que du respect pour ce producteur intelligent et ambitieux. « Je n'ai eu que de bons rapports avec la Gaumont. Je leur ai proposé de faire *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, même chose pour *Trois Frères*, et ce sont eux qui sont venus me voir pour *Carmen*.

« Mais j'espère que la crise du cinéma italien se résorbera bientôt. Nous avons maintenant une loi qui permettra aux investisseurs de bénéficier d'abris fiscaux, ce qui aidera considérablement la production. Dès que nous aurons retrouvé un niveau de production comparable à celui des années 70, je suis convaincu que les créateurs répondront à l'appel. »

Le cow-boy chantant et la mécanicienne romantique

MARCEL JEAN

MAUVAISE SEMAINE. Le cinéphile qui, voulant fuir les premières journées de chaleur, s'engouffrera dans les profondeurs humides et sombres de nos salles de cinéma, n'aura pas grand-chose de consistant à se mettre sous la dent.

Muni d'un gallon de *pop-corn*, il peut toujours se rabattre sur *Rustlers' Rhapsody*, puisque cette parodie des *westerns* est de loin ce qu'on peut voir de moins pire en ce moment. Hugh Wilson a écrit et réalisé cette comédie honnêtement, avec un certain sens de l'absurde et un indéniable talent de « *gagman* ». Mais il n'y a pas de quoi se péter la tête sur les murs; car si *Rustlers' Rhapsody* fait sourire, il nous fait éclater d'un bon rire sonore qu'à de très rares occasions.

C'est l'histoire de Rex O'Herlihan, le cow-boy chantant, qui nous est racontée dans ce film. Archétype du bon cow-boy, O'Herlihan promène sa vertu à travers l'Ouest et se trouve, presque malgré lui, au centre d'une guerre où le puissant colonel Ticonderoga s'en prend à des éleveurs de moutons. Notre bon cow-boy devra traverser une grave crise existentielle avant de sortir grandi de cette édifiante aventure.

Jouant sur les codes du genre, Wilson s'en tire assez honorablement. Mais c'est au cours des 15 premières minutes qu'il jette ses meilleures cartes, et c'est à bout de souffle qu'il termine le film. Tom Berenger s'acquitte du rôle principal avec un engourdissement convaincant, tandis que du côté des rôles secondaires, on est surtout attristé de voir que Fernando Rey en est rendu à se parodier lui-même. (Au **Palace**.)

★ ★ ★

Dans un autre registre, les cinéphiles en mal de virilité pourront se jeter sur le dernier Burt Reynolds. *Stick* se déroule à Miami, où des immigrants portoricains se débattent dans le milieu de la drogue. Rapidement, Burt Reynolds mobilise la scène et il n'est plus question que de lui et des comptes qu'il a à régler avec la petite pègre locale.

Stick vole bas. Un film d'action qui traîne de la patte, c'est impardonnable. Et l'humour du beau Burt se dessèche, avec le résultat qu'on passe la moitié de la projection à bâiller aux corneilles.

Souhaitons que Reynolds prenne la décision de cesser de se mettre en scène, et qu'il travaille à nouveau dans un film de John Boorman ou, à tout le moins, avec un cinéaste qui a le sens du rythme façon Walter Hill. (Au **Cinéplex**.)

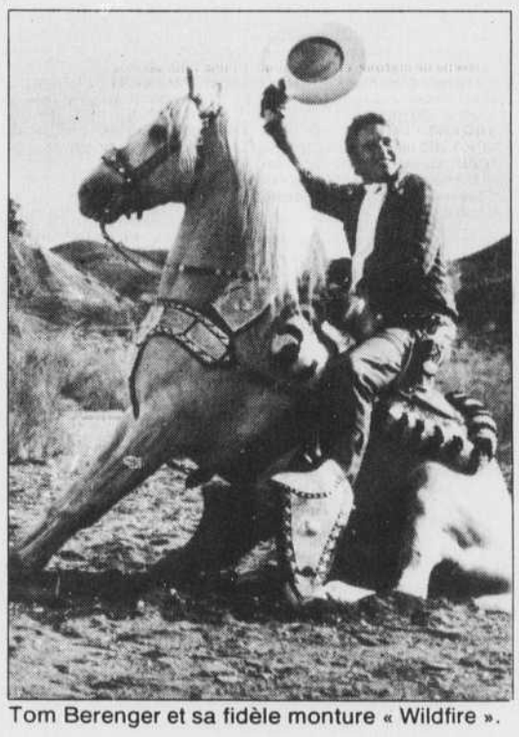
★ ★ ★

Mais le pire cette semaine, la palme de l'insignifiance, le grand prix de la niaiserie, c'est Herb Freed qui le remporte avec son *Tomboy*.

Tomasina Boyd (remarquez toute la subtilité qui a régi le choix de ce nom) est mécanicienne dans un garage. Par un concours de circonstances, elle rencontrera le petit Gilles Villeneuve local, une jeune étoile nommée Randy Starr (voir parenthèse précédente), et c'est alors que commencera une romance qui se terminera sur une piste de course, alors que les deux amants s'affronteront dans un duel sans merci.

Un personnage féminin tout à fait débile qui miaule au doux nom de Seville Ritz vient compléter le tableau. Grâce à elle, le scénariste a sans doute voulu opposer l'ultra-féminité et le « *look tomboy* ». Le résultat est absolument déplorable.

Rien de drôle, rien d'intéressant, rien de touchant dans ce film minable. Et, en plus, Herb Freed filme ses actrices avec un voyeurisme digne des plus beaux samedis après-midi du parc La Fontaine. Kristi Somers, pseudo-danseuse qui joue Seville Ritz, pourrait monter sur la scène du cabaret Super-Sexe. Quand elle se trémousse pour un *spot* publicitaire où elle doit faire vendre des beignes, quand elle improvise un strip-tease lors d'une réception, elle est pitoyable. L'humour d'Herb Freed est gras, gluant et gaga.



Tom Berenger et sa fidèle monture « Wildfire ».

Tomboy mérite d'être relégué sur les tablettes des clubs vidéo, entre *Porky's* et *La Revanche des indomptables petites culottes*. (**Au Palace**.)

Les Films du Crépuscule présente
Un film de **ROBERT CORNELLIER**
(en version allemande, S.T. -français
« La qualité des images, le jeu des comédiens... sont remarquables. » — La Presse



"L'évasion d'un goulag canadien 1915"
avec **Michel Côté** et **Pierre Gobeil**
précédé du film: **"L'Objet"**
avec Serge Thériault.
Au cinéma Parallèle jusqu'au 30 mai

du 17 mai au 7 juin à 21h30
CHAMBRE 666
de Wim Wenders
avec: **Godard, Herzog, Spielberg, Fassbinder, Antonioni...**
Précédé de: REVERSE ANGLE
CINÉMA PARALLÈLE.
3682 boul. St-Laurent. 843-6001

RENÉ MALO PRÉSENTE
YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER
5e SEM. G



César et Rosalie
Un film de CLAUDE SAUTET
SAMI FREY ISABELLE HUPPERT
BERNARD LE COQ
Scénario JEAN-LOUP DABADIE CLAUDE SAUTET
Image JEAN BOFFETY Production FILDEBROC
BERRI 3 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30

11 nominations aux Oscars '85
— GRAND GAGNANT DE DEUX —
Après
"LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI"
"LAWRENCE D'ARABIE"
et *"DOCTEUR JIVAGO"*
Le nouveau film de DAVID LEAN
G
Voyez le film et visitez les Indes grâce à AIR-INDIA
gagnez un voyage pour deux personnes à NOUVELLE DELHI et BOMBAY !
2e SEM.



En collaboration avec AIR INDIA
Version Française de A PASSAGE TO INDIA
et les VINS CORELLI
CORELLI
UN FILM DE DAVID LEAN
PEGGY ASHCROFT • JUDY DAVIS • JAMES FOX
ALEC GUINNESS • NIGEL HAVERS ET VICTOR BANERJEE
ERMITAGE, sam., dim., lundi: 12.30, 3.55, 7.00, 10.05; Mar. à jeu.: 8.00. — BROSSARD, sam., dim.: 1.00, 4.00, 7.00, 10.00; Lundi: 1.00, 4.00, 8.15; Mardi à jeudi: 8.15
Ermitage ST-DENIS · JARRY 388-5577
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

DEPARDIEU G
"TARTUFFE était un délinquant." Un grand numéro d'acteur jamais égalé depuis DANTON.
GERARD DEPARDIEU FRANÇOIS PERIER

SAMEDI & DIMANCHE: 1.20, 4.00, 6.40, 9.20, SEM. 6.40, 9.20
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

"UN FILM MYSTIQUE SUR L'AMOUR ET LE SACRÉ. GODARD A DÉCOUVERT LE SENS PROFOND DU MOT AIMER, LE DON EFFECTUÉ DE L'ÂME À LA CHAIR."
– *Jacques Siclier – LE MONDE*

"MALGRÉ L'ANALOGIE ÉVIDENTE DU SCÉNARIO AVEC LE MYSTÈRE DE LA NATIVITÉ... LA JUSTICE PROTÈGE LE CINÉMA D'AUTEUR ET RENVOIE LES SPECTATEURS À LEURS PROPRE JUGEMENT."
– *Laurent Gally – BONS SENS*

"L'ÉVANGILE SELON JEAN-LUC... UNE OEUVRE BRÛLANTE ET FORTE QUI CONFINE AU SUBLIME."
– *Michel Pérez – LE MATIN*

JEAN ZALOUM présente
un film de JEAN-LUC GODARD
14 ANS



5e sem.
précédé de LE LIVRE DE MARIE
de ANNE-MARIE MIEVILLE
avec BRUNO CREMER • AURORE CLÉMENT • distribution KARIM
EN EXCLUSIVITÉ
TOUS LES JOURS À: 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
CAPITOL
858 EST, STE-CATHERINE 849-0041 BERRI
Face aux Galeries Dupuis

7e semaine de cinéma grandiose!

"Flamboyante Carmen! Sous les traits de Julia Migenes-Johnson, elle crève littéralement l'écran du Crémazie."
— Luc Perreault, La Presse

"JULIA MIGENES-JOHNSON: une des décharges séductrices les plus séduisantes des années 80."
— Jean-François Lisée, La Presse

"Un autre Carmen... Le défi était de taille, Rosi l'a emporté haut la main."
— Minou Pétrowsky, Clin d'oeil

"La réussite d'un tel film repose finalement sur l'interprétation des rôles principaux."
— Michel Euvrard, Le Devoir

G



EN 70 MM DOLBY STEREO
Un film de FRANCESCO ROSI
CARMEN
JULIA MIGENES-JOHNSON • PLACIDO DOMINGO
FAITH ESHAM • RUGGERO RAIMONDI
Chorégraphie ANTONIO GADES
Direction musicale LORIN MAAZEL
Stationnement gratuit sous le boul. Métropolitain sur sem. après 6 hres, week-end en tout temps.
Sam. Dim. Lundi: 1.15 - 4.10 - 7.00, 9.45.
Mar. à Jeu.: 2.00 -8.00.
(Laissez-passer non acceptés)
CRÉMAZIE ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Réservation de groupe: 523-2132

TOUT À LOISIR

QUAND LA SCULPTURE SE FAIT HAÏKU

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

À première vue, il y a quelque chose de surréaliste dans les assemblages de **Gilles Mihalcean** en ce qu'ils proposent des rencontres insolites entres des objets disparates mais, à y regarder de plus près — et, surtout, longtemps —, le visiteur devient davantage sensible aux *correspondances* de tous ordres qui s'établissent entre les éléments de chaque oeuvre (comme entre les oeuvres elles-mêmes), et ces drôles de sculptures évoquent alors l'esprit du *haïku* où ce sont les affinités entre les images, limitées, qui provoquent des lectures à peu près illimitées.

Chez **Optica** (3981, boulevard Saint-Laurent), les nouvelles sculptures de Mihalcean — qui est un des derniers *survivants* d'une génération particulièrement brillante de sculpteurs — retrouvent ce ton souriant et cette magie douce (comme une boule de cristal) qui arrivent à réconcilier, par exemple, l'idée d'un ruisseau avec la physicalité de matériaux lourds et de formes massives, ou encore avec la mise en scène à peine subvertie d'un austère mobilier urbain.

Ici, les rapports entre l'idée et sa réalisation sont aussi indirects, mais aussi concertés, que ceux qui unissent entre elles les composantes de l'oeuvre considérées alternativement — et parfois simultanément — sous plusieurs aspects différents (leur matière, leur forme, leur couleur, leur « réalité » d'objets trouvés ou les connotations qu'ils véhiculent, etc.), qu'il s'agisse de la grosse oreille qui sert de fond à la chaise du *Ruisseau (version en profondeur)* et dont la configuration suggère en même temps un tourbillon d'eau, ou de la magnifique aile d'insecte moirée de *La Sieste* qui est un des signes les plus polyvalents de l'exposition.

Par ailleurs, les sculptures récentes se démarquent des précédentes sur certains points : d'une part, la relative horizontalité de ces dernières a fait place à une verticalité des constructions qui change le rapport du spectateur à l'oeuvre, ce qui n'empêche pas d'intéressants bouleversements d'échelle à l'intérieur de celle-ci; d'autre part, Mihalcean recourt plus volontiers à des objets trouvés complets qu'il intègre dans ses sites en les considérant visiblement comme de *simples matières*, ce qui pose de nouveaux défis au spectateur qui doit prendre le temps de faire abstraction du sens purement référentiel de ces objets. À ce propos, les lectures les plus immédiates de ces oeuvres, celles qui s'en tiennent au symbolisme le plus voyant — par exemple celui de la statue de la Vierge délogée par la vaisselle dans *La Cascade* ou du mauvais ajustement des têtes dans *Profil de la vie de couple* —, ne sont pas les plus fécondes.

Plutôt que de s'attacher au tempérament propre de chaque objet, il est préférable de se laisser porter par l'ondoiement des relations entre les éléments de la sculpture, ce qui est un espace infiniment plus susceptible d'accueillir les fictions propres de chaque visiteur. (Jusqu'au 25 mai.)

★

Cette semaine, deux galeries montréalaises prennent la relève des musées (qui ne peuvent s'occuper convenablement de tout le monde) et présentent des rétrospectives d'artistes sérieux mais qui, pour diverses raisons, n'ont jamais joui d'une très grande renommée.

D'abord, la **Galerie 13** (3772, rue Saint-Denis) a réuni un choix généreux d'une soixantaine d'oeuvres sur papier de **Denis Juneau** qui s'échelonnent sur plus de 30 ans et qui montrent tout ce que l'artiste plasticien a compris des principaux mouvements de peinture « intelligente » qui ont marqué notre siècle. Sauf erreur, cette exposition devait être présentée, il y a quelques mois, en même temps que la rétrospective de la peinture de Juneau au Musée des beaux-arts du Canada qui, elle, montrait comment l'artiste a reformulé pour son propre compte tout ce qu'il a compris des autres. Cela dit, même privé de son pendant pictural, l'accrochage de la Galerie 13 se défend bien et comporte même une dimension critique, les premières périodes de l'oeuvre graphique de Juneau étant visiblement plus stimulantes que les dernières. (Jusqu'au 2 juin.)

Puis, chez **John Schweitzer** (42, avenue des Pins ouest), les toiles et les oeuvres sur papier de Kenneth M. **Peters**, qui couvrent sporadiquement les deux dernières décennies, disent l'admiration inconditionnelle de leur auteur — et celle du directeur de la galerie ! — pour ce qu'on a appelé la *« Post-Painterly-Abstraction »* américaine, et notamment pour Jules Olitski. Peters n'avait pas connu d'exposition particulière depuis 1976, et je dois avouer que les récents développements de son écriture, qui évoquent une sorte d'impressionnisme cosmique, m'ont laissé perplexe. À signaler, la présence discrète d'une sculpture modulaire de **Jean-Marie Delavalle** qui constitue sans doute le plus beau moment de l'accrochage. (Jusqu'au 1er juin.)

Suite à la page 40

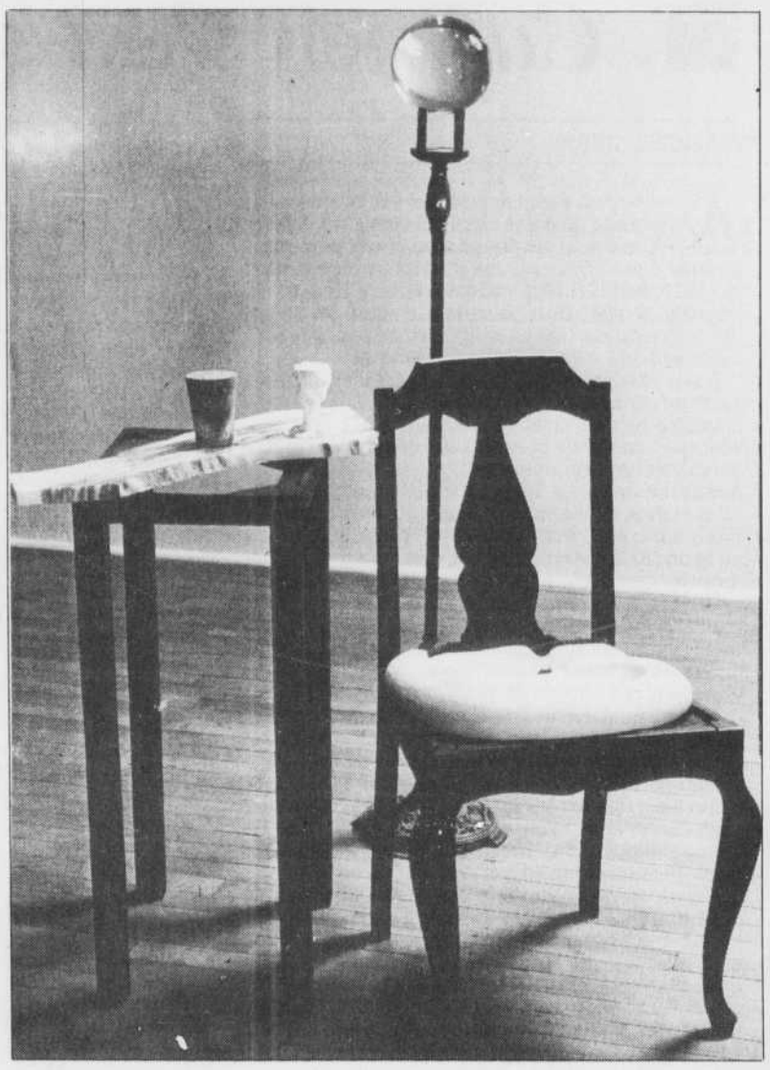


Photo Denis Farley

« Le Ruisseau (version en profondeur) » de Gilles Mihalcean.

EXPOSITION
CHEFS-D'OEUVRE de
JEAN ARP — ETROG — MIRKO
JORDI BONET — EMILIO GRECO — HENRY MOORE
SUZOR CÔTÉ — MANZU — OUDOT
CAMPIGLI — MARINO MARINI — PAOLOZZI
CESAR — MINGUZZI — RODIN
Mardi au vendredi 9 h à 17 h 30 samedi 9 h à 17 h fermé dimanche et lundi
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada. Dans la plus grande galerie marchand d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833



Photo Jacques Grenier

Le peintre Lise Gervais devant l'un de ses tableaux à la Galerie d'arts contemporains.

LISE GERVAIS

☐ *Dans les terres intérieures*

NORMAND BIRON

À TRAVERS une pâte épaisse comme une terre riche qu'on aurait pénétrée, retournée, palpée, Lise Gervais a écrit son destin. Dans les rivières de la fragilité, elle a inscrit ses passés. Dans un geste large, elle a laissé courir le feu de la passion. Dans des rouges, des ocres et des noirs, elle a peint des paysages intérieurs qui ont l'ampleur des grands espaces. Si sa sculpture nous regarde comme les yeux fragiles des enfances interrogatives, ce qui nous frappe à travers cet itinéraire de 25 ans de travail (1960-1985), c'est l'unité et la continuité d'une oeuvre qui n'a pas cessé de s'enraciner dans les terres d'une nature intériorisée.

La Galerie d'arts contemporains, sise au 2165 Crescent à Montréal, présente jusqu'au 25 mai un choix de 35 tableaux, dessins et sculptures de Lise Gervais. Déjà, dans les années 50, on reconnaissait, à travers de nombreux prix, le dynamisme créateur de l'artiste : elle représentait le Canada au festival des Deux Mondes à Spolete (Italie), puis vinrent les expositions aux Philadelphia Museum, Albrigh-Knox Museum de Buffalo, musée Rodin (Paris), Musée d'art contemporain (Montréal), Art Gallery of Ontario ... En 1974, l'ensemble de son oeuvre lui valait une première mention à la biennale internationale Arte di Monze de Milan. Nous l'avons rencontrée.

Q. — *L'importance de vos origines ... Je pense ici à Saint-Césaire ...*

R. — Un petit village où l'on avait une maison entourée d'arbres et de fleurs ... Un lieu très humain ... Dès l'âge de cinq ans, quand mon jeune frère est né, nous avions une infirmière qui faisait de la peinture et je lui demandais souvent de faire des couchers de soleil. C'est ainsi que la nature pénètre en moi et ce devint très vite un destin.

Q. — *Quels sont les gens qui vous ont marquée dans votre formation artistique ?*

R. — Tout en m'encourageant et me guidant, Irène Senécal fut une mère spirituelle qui me laissa une grande liberté ... J'aimerais aussi mentionner Jacques de Tonnancour, Jean Simard, Faucher, Cosgrove ...

Q. — *Et l'émotion ...*

R. — Ça fait partie de moi. Au-delà de ce que l'éducation a pu refouler, je suis une *hyperémotive*. Vous avez le choix : vous vous faites une carapace ou vous acceptez d'être à vif de temps en temps. L'oeuvre sert probablement à exorciser des émotions très violentes.

Q. — *La solitude ...*

R. — Quand elle n'est pas subie, mais voulue, c'est fantastique. J'ai besoin de me retrouver seule face à moi-même dans le silence ... Jusqu'à très récemment, je me retirais six mois par an dans la nature, loin du monde, pour créer, car il est nécessaire de se protéger ... Il m'est aussi esssentiel de voir beaucoup de gens. À travers mes dessins récents, j'ai retrouvé l'être humain qui m'intéresse énormément, non seulement au niveau plastique, mais psychologique ...

Q. — *Le geste ...*

R. — Si le mot *art* signifie en grec *faire quelque chose*, le geste a évidemment tout son sens. Il faut partir du faire avant de parler du geste ...

La lumière est l'élément qui m'intéresse le plus, même lorsque je travaille en épaisseur, car elle conditionne tout. Mon séjour italien, par exemple, a eu beaucoup d'importance au niveau des qualités de lumière. Ici au Québec, on a une lumière fantastique, particulièrement en automne où il y a *une heure* que je nomme *dorée*. À ce moment, si vous marchez en forêt en fin d'après-midi, toute la nature prend des teintes d'or. C'est unique au monde. Dans le désert, il y a, paraît-il, une *heure rouge ...*

Q. — *Le mot jeu ...*

R. — Un mot fantastique. Je ressens le besoin et la nécessité de jouer, surtout que j'ai rencontré la mort sur ma route à travers la maladie. Ces moments difficiles m'ont donné une certaine sérénité où j'ai accueilli la fantaisie et le hasard. La mort ne m'inquiète plus, car je suis morte plusieurs fois ... Et je me suis réveillée de ces morts, de ces longs sommeils. La mort est probablement une longue nuit; elle ne m'effraie plus ... Comme le soulignait de Gaulle, l'amour, c'est probablement un état d'esprit, mais aussi essentiel que la mort ... Aimer, c'est vivre et accepter parfois de souffrir.

Q. — *Vous me parliez d'écriture ...*

R. — J'écris tous les jours non seulement sous forme de journal, mais de chansons, de poèmes, de scénarios ... Chaque personnage est représenté par une couleur. À la lecture, les liens se tissent entre les êtres par la couleur. Et le noir sur blanc sert au mode descriptif du narrateur.

À un moment de ma vie, j'ai dû aussi choisir entre la musique et la peinture. Et, pourtant, si la peinture est une nécessité visuelle, la musique est demeurée en moi primordiale. Ces divisions qu'on fait entre les visuels et les auditifs, je n'y crois pas.

Q. — *Vous qui avez été professeur de nombreux publics pendant près de 20 ans, qu'est-ce qui vous apparaît indispensable pour éveiller une sensibilité artistique ?*

R. — Qu'on leur fournisse des matériaux et la liberté de créer, tout en apportant une connaissance qui vient s'ajouter à ce champ de découvertes. Récemment, j'ai rencontré des jeunes qui n'avaient jamais fait d'observations en étudiant l'art. Quel nonsens ! Il faut faire de l'anatomie, de la perspective qui sont des notions de base. À la fin de leurs études universitaires, certains étudiants ne reconnaissent point encore les *couleurs primaires* — ce que l'on enseignait préalablement à l'*école primaire*. Ce n'est point eux que je blâme ...

Q. — *Le dessin dans votre oeuvre ... 25 ans de peinture dans votre vie ...*

R. — Je suis heureuse de ce quart de siècle où je retrouve une unité évolutive ... Ce qui me réjouit le plus, c'est la nécessité que j'ai de poursuivre ...

Inséparables de la peinture, j'ai plus de 3,000 dessins dans mes tiroirs. Je dessine tout : mon chien, mes amis, les arbres ... J'ai toujours nourri ma peinture d'études préalables.

Q. — *Le futur ...*

R. — Parfois, j'ai peur d'y penser. On s'en va, je crois, vers un monde difficile, de plus en plus fragmenté, stressé. Dans les villes, on a perdu le rythme réel de la vie qu'on a supplanté par le rythme des obligations — un mode artificiel qui n'est pas celui de la nature. Je plains ceux qui ne peuvent sortir des villes et produisent un art désespéré et violent comme celui qu'on a pu voir récemment se faire à New York par la jeunesse.

Q. — *Qu'est-ce que vous aimez le moins ?*

R. — La laideur, la vulgarité, la violence et la pollution par le bruit. Vous ne pouvez entrer dans aucun lieu public sans être assailli par une musique agressive.

Les gens n'écoutent plus. Pouvez-vous imaginer crier tout le jour dans votre demeure pour être entendu ? Cette musique violente frappe, semble-t-il, le même nerf sensitif pendant des heures. Du restaurant au magasin en passant par le taxi, on vous assourdit complètement. Les gens ont peur de penser ...

LE CLUB DES ARTS
Une exposition rétrospective des huiles de
NORMAN SCOTT
1945 — 1975
les 23, 24 et 25 mai
ouvert jeu de 12h à 18h. Ven de 12h à 20h. Sam de 13h à 17h.
1410 rue Guy, suite 15 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

GALERIE
FRANÇOIS LEMAI
L'encadrement est un art
L'élégance de nos cadres, la conservation et le respect de l'oeuvre — sont nos critères pour chaque montage.
23 ans d'expérience ont fait notre réputation.
Nous sommes plus cher qu'ailleurs,
À travail égal nous le sommes moins.
Encadrement muséologique fabricant de cadre sur mesures en laque toute couleur, essence de bois précieux et dorure à l'or fin 23 carats, coins ronds ou non.
Restauration, réentoilage, huiles et oeuvres sur papiers.
galerie Jacquie Inc.
1437 Stanley, Mtl 842-3639 (métro Peel)
Lun au ven de 10h à 18h sam de 12h à 17h

SOLDE
ANNUEL
50% de rabais
sur toute la marchandise en montre
AFFICHES LAMINÉES, GRAVURES, REPRODUCTIONS, KITS D'ENCADREMENT
atelier 66
Les Terrasses
705 Ste-Catherine O.
Niveau Métro McGill
849-8243
Outremont
1024 Laurier O.
279-2188

EXPOSITION
COLETTE BOIVIN
DU 25 MAI AU 5 JUIN



VERNISSAGE LE 25 MAI DE 13h à 17h
Galerie Art & Style
4875a ouest rue SHERBROOKE
TÉL.: 484-3184 WESTMOUNT

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE
Exposition
Rétrospective Leon Golub
Jusqu'au 2 juin inclusivement
Une exposition saisissante qui dénonce avec vigueur les abus du pouvoir dans la société.
Rencontres éducatives
Jeudi 23 mai, 19 h 30
Salon des visiteurs
La sculpture traditionnelle au Québec
avec Yves Lacasse
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600)
du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures
et le jeudi, jusqu'à 21 heures

MONTRÉAL MUSÉE
HALTE-GARDERIE
19 mai de 13h00 à 17h00
Des éducateurs et éducatrices spécialisés reçoivent les enfants âgés de 2 à 6 ans pendant que les parents visitent l'exposition.
PEINTURE AU QUÉBEC:
UNE NOUVELLE GÉNÉRATION
jusqu'au 23 juin
Christiane Ainsley, Céline Baril, Joseph Branco, Thomas Corriveau, Mary-Ann Cuff, Michel Daigneault, Pierre Dorion, Lynn Hughes, Ilana Isehayek, Alain Laframboise, Jean Lantier, Guy Pellerin, Alain Pelletier, Monique Régimbald-Zeiber, Michel Saulnier, Claude Simard.
à venir
GIULIO PAOLINI 4 juillet au 8 septembre 1985
une exposition organisée par le Nouveau Musée, Villeurbanne.
Visites commentées: du mardi au vendredi sur réservation
Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00
Le Café: tous les jours de 11h00 à 16h00
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du musée, tel.: 514 873-2878
ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU DIMANCHE
DE 10h à 18h CITÉ DU HAVRE.
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL